



GRAND HIGHLANDER
HYBRID

2 0 2 5



MANUEL DU PROPRIÉTAIRE



TOYOTA

Votre concessionnaire Toyota

Chez votre concessionnaire Toyota, vous bénéficierez de prestations d'entretien et d'assistance de qualité.

Si aucun concessionnaire Toyota n'est établi près de chez, appelez le numéro suivant:

■ PROPRIÉTAIRES RÉSIDANT AUX ÉTATS-UNIS

- Aux États-Unis (territoire continental) ou au Canada:

Toyota Customer Experience Center

1-800-331-4331 (appel gratuit)

- A Hawaï:

Servco Automotive Customer Services

1-888-272-5515 (appel gratuit)

■ PROPRIÉTAIRES RÉSIDANT AU CANADA

- Au Canada ou aux États-Unis (territoire continental):

Centre d'interaction avec la clientèle Toyota

1-888-TOYOTA-8 ou 1-888-869-6828 (appel gratuit)

Pour de plus amples informations, consultez nos sites Internet.

- États-Unis (territoire continental): **www.toyota.com**

- Hawaï: **www.toyotahawaii.com**

- Canada: **www.toyota.ca**

©2024 TOYOTA MOTOR CORPORATION

Tous droits réservés. La présente publication ne peut être ni reproduite ni copiée, intégralement ou partiellement, sans le consentement écrit de Toyota Motor Corporation.

AVIS AUX CLIENTS DU QUÉBEC :

Toyota Canada Inc. est heureuse d'offrir une garantie limitée de 36 mois ou 60 000 km (selon la première de ces éventualités à se produire) sur votre véhicule neuf. Cette garantie limitée couvre les réparations sur toute partie du véhicule fournie par Toyota Canada qui est défectueuse au niveau des pièces ou de la main-d'œuvre, sous réserve de certaines exceptions indiquées dans votre manuel de garantie. Pour plus d'information sur la garantie, veuillez consulter le Supplément du Manuel du propriétaire qui vient avec votre véhicule ou visitez le site toyota.ca.

La Loi sur la protection du consommateur du Québec exige que Toyota Canada indique si elle garantit la disponibilité des pièces de rechange, des services de réparation et des renseignements nécessaires à l'entretien ou à la réparation du véhicule ou de ses composantes. Bien que Toyota Canada s'engage à honorer les modalités de sa garantie limitée, veuillez noter qu'elle ne garantit en aucun cas la disponibilité des pièces de rechange, des services de réparation et des renseignements nécessaires à l'entretien ou à la réparation du véhicule ou de ses composantes.

Index illustré	Recherche par illustration	
Pour la sûreté et la sécurité	Assurez-vous de lire ces sections (Rubriques principales : siège pour enfant, système de dissuasion de vol)	1
Informations et témoins concernant l'état du véhicule	Lecture des informations relatives à la conduite (Rubriques principales : compteurs, écrans multifonctions)	2
Avant de prendre le volant	Ouverture et fermeture des portières et des glaces, réglages avant la conduite (Rubriques principales : clés, portières, sièges)	3
Conduite	Manoeuvres et conseils indispensables à la conduite (Rubriques principales: démarrage du système hybride, réapprovisionnement en carburant)	4
Équipements intérieurs	Utilisation des caractéristiques intérieures (Rubriques principales : climatiseur, dispositifs de rangement)	5
Entretien et soin	Nettoyage de votre véhicule et procédures d'entretien (Rubriques principales : intérieur et extérieur, ampoules)	6
En cas de problème	Que faire en cas de défaillance et d'urgence (Rubriques principales: décharge de la batterie 12 V, crevaison)	7
Spécifications du véhicule	Caractéristiques du véhicule, fonctions personnalisables (Rubriques principales : carburant, huile, pression de gonflage des pneus)	8
Pour les propriétaires	Signalement de défauts liés à la sécurité pour les propriétaires au Canada	9
Index	Recherche par symptôme	
	Recherche alphabétique	

2 TABLE DES MATIÈRES

Pour votre information	7
Lecture de ce manuel	16
Comment rechercher	18
Index illustré	19

1 Pour la sûreté et la sécurité

1-1. Pour une utilisation en toute sécurité

Avant de prendre le volant	32
Pour une conduite en toute sécurité	33
Ceintures de sécurité	35
Coussins gonflables SRS.....	42
Système de classification de l'occupant du siège passager avant	51
Précautions concernant les gaz d'échappement	56

1-2. Sécurité enfant

Conduite en compagnie d'enfants	57
Sièges de sécurité enfant	58

1-3. Aide d'urgence

Safety Connect	77
----------------------	----

1-4. Système hybride

Caractéristiques du système hybride	82
Précautions relatives au système hybride	88

1-5. Système antivol

Système d'antidémarrage	94
Alarme	95

2 Informations et témoins concernant l'état du véhicule

2-1. Combiné d'instruments

Témoins et témoins d'avertissement	98
--	----

Jauges et instruments (affichage 7 pouces)	103
Jauges et instruments (affichage 12,3 pouces)	108
Écran multifonctionnel (affichage 7 pouces)	114
Écran multifonctionnel (affichage 12,3 pouces)	122
Affichage tête haute	131
Écran de consommation/contrôle de l'énergie ..	137

3 Avant de prendre le volant

3-1. Informations relatives aux clés

Clés	142
Clé numérique	145

3-2. Ouverture, fermeture et verrouillage des portes

Portes latérales	148
Hayon à commande électrique	153
Système d'accès et de démarrage mains libres	173

3-3. Réglage des sièges

Sièges avant	180
Sièges arrière	181
Appui-têtes	186

3-4. Réglage du volant et des rétroviseurs

Volant	190
Rétroviseur intérieur	191
Rétroviseur numérique	192
Rétroviseurs extérieurs	202

3-5. Ouverture, fermeture des vitres et du toit ouvrant

Lève-vitres électriques	205
Toit ouvrant panoramique ..	209

3-6. Réglages préférés

Mémorisation de la position de conduite	214
Mes réglages	218

4 Conduite**4-1. Avant de prendre le volant**

Conduite du véhicule	223
Chargement et bagages	233
Limites de charge du véhicule	236
Conduite avec une caravane/remorque (véhicules sans équipement de remorquage)	237
Conduite avec une caravane/remorque (véhicules avec équipement de remorquage)	238
Remorquage avec les 4 roues au sol	252

4-2. Procédures de conduite

Contact d'alimentation (allumage).....	253
Mode de conduite EV (véhicules avec moteur 2,5L 4 cylindres [A25A-FXS]).....	260
Boîte de vitesses automatique (Véhicules avec moteur 2,4L 4 cylindres [T24A-FTS]).....	262
Transmission hybride (moteur 2,5L 4 cylindres [A25A-FXS])	271
Levier de clignotants	274
Frein de stationnement	275
Maintien des freins.....	279

4-3. Utilisation des éclairages et des essuie-glaces

Commande de phares.....	283
AHB (feux de route automatiques)	286

Commande de feux antibrouillards	289
Essuie-glaces et lave-vitre de pare-brise.....	290
Essuie-glace et lave-vitre de lunette arrière.....	296

4-4. Réapprovisionnement en carburant

Ouverture du bouchon du réservoir à carburant.....	298
--	------------

4-5. Utilisation des systèmes d'aide à la conduite

Mise à jour du logiciel Toyota Safety Sense 3,0	301
Toyota Safety Sense 3.0	303
Moniteur de conduite	312
PCS (système de sécurité de pré-collision)	315
LTA (aide au suivi de voie) .	328
LCA (aide au changement de voie).....	333
LDA (alerte de sortie de voie)	337
PDA (assistance proactive à la conduite).....	344
FCTA (avertissement de trafic transversal avant)	350
RSA (reconnaissance des panneaux de signalisation)	353
Régulateur de vitesse actif	356
Régulateur de vitesse	369
Système d'arrêt d'urgence de la conduite	373
Assistance dans les embouteillages	376
BSM (surveillance de l'angle mort)	383
Assistance à la sortie du véhicule en sécurité.....	389
Système intuitif d'aide au stationnement	394

Fonction RCTA (avertissement de trafic transversal arrière)	401
RCD (détection de la caméra arrière)	408
PKSB (freinage de l'aide au stationnement)	412
Fonction de freinage de l'aide au stationnement (objets immobiles à l'avant et à l'arrière du véhicule).....	417
Fonction de freinage de l'aide au stationnement (véhicules en mouvement à l'arrière du véhicule)	420
Fonction de freinage de l'aide au stationnement (piétons derrière le véhicule).....	421
Commande de sélection du mode de conduite	424
Sélection multi-terrain (véhicules avec moteur 2,4L 4 cylindres [T24A-FTS])	425
Mode Trail (véhicules avec moteur 2,5L 4 cylindres [A25A-FXS]) (modèles AWD)	428
Commande de mode neige (véhicules avec moteur 2,4L 4 cylindres [T24A-FTS])	430
Système d'assistance à la descente (véhicules AWD).....	431
Systèmes d'aide à la conduite	433

4-6. Conseils de conduite

Conseils de conduite d'un véhicule hybride électrique	441
Conseils de conduite hivernale	444
Précautions relatives aux véhicules utilitaires	448

5 Équipements intérieurs

5-1. Utilisation du système de climatisation et du désembuage	
Système de climatisation automatique avant	454
Système de climatisation automatique arrière.....	464
Volant chauffant/sièges chauffants/sièges ventilés	468
5-2. Utilisation des éclairages intérieurs	
Liste des éclairages intérieurs	471
5-3. Utilisation des rangements	
Liste des rangements.....	474
Équipements du compartiment à bagages	479
5-4. Utilisation des autres équipements intérieurs	
Autres équipements intérieurs	484
Utilisation des prises d'alimentation (1500 W)	497
S'il n'est pas possible d'utiliser les prises d'alimentation (1500 W)	505
Mécanisme d'ouverture de porte de garage.....	506

6 Entretien et soin

6-1. Entretien et soin	
Nettoyage et protection de l'extérieur du véhicule	516
Nettoyage et protection de l'intérieur du véhicule	520
6-2. Entretien	
Prescriptions d'entretien.....	523
Entretien général.....	525

Programmes d'entretien et de contrôle antipollution (I/M) **528**

6-3. Entretien à faire soi-même

Précautions concernant l'entretien à faire soi-même **530**

Capot **533**

Positionnement du cric **534**

Compartment moteur **535**

Batterie 12 V **545**

Pneus **548**

Pression de gonflage des pneus **563**

Roues **565**

Filtre de climatisation **567**

Nettoyage des prises d'admission d'air de la batterie du système hybride (batterie de traction) **569**

Pile de la clé électronique .. **572**

Vérification et remplacement des fusibles **575**

Réglage des phares **578**

Ampoules **579**

7 En cas de problème

7-1. Informations à connaître

Feux de détresse **584**

Si vous devez arrêter votre véhicule en urgence **585**

Si le véhicule est submergé ou si l'eau sur la route monte ... **586**

7-2. Mesures à prendre en cas d'urgence

Si votre véhicule doit être remorqué **588**

Si vous suspectez un problème **591**

Si un témoin d'avertissement s'allume ou qu'un avertisseur sonore se déclenche **592**

Si un message d'avertissement s'affiche **606**

En cas de crevaison **615**

Si le système hybride ne démarre pas **624**

Si vous perdez vos clés **626**

Si la trappe à carburant ne peut pas être ouverte **627**

Si la clé électronique ne fonctionne pas correctement .. **628**

Si la batterie 12 V est déchargée **631**

Si votre véhicule surchauffe **638**

Si le véhicule est bloqué **644**

8 Spécifications du véhicule

8-1. Spécifications

Données d'entretien (carburant, niveau d'huile, etc.) **648**

Informations relatives au carburant **660**

Informations relatives aux pneus **662**

8-2. Personnalisation

Fonctions personnalisables **673**

8-3. Initialisation

Systèmes à initialiser **690**

9 Pour les propriétaires

9-1. Pour les propriétaires

Signalement de défauts liés à la sécurité pour les propriétaires au Canada **692**

Index

Que faire si... (Résolution des problèmes).....	694
Index alphabétique.....	697

Pour votre information

Manuel du propriétaire principal

Veuillez noter que le présent manuel concerne tous les modèles et présente tous les équipements, y compris optionnels. Vous pouvez donc trouver des explications pour les équipements non installés sur votre véhicule et les illustrations utilisées peuvent différer de votre véhicule.

Toutes les spécifications figurant dans ce manuel sont à jour au moment de l'impression. Au fil du temps, votre véhicule peut recevoir des mises à jour qui modifient le véhicule et rendent les informations contenues dans ce manuel incomplètes et/ou inexactes. En raison de l'intérêt de Toyota pour l'amélioration continue des produits, Toyota se réserve le droit d'apporter des modifications à ce manuel à tout moment et sans préavis.

Si Toyota choisit de mettre à jour le manuel, les versions mises à jour peuvent être consultées en sélectionnant votre véhicule par modèle et par année à l'URL suivante ou sur votre appareil mobile si vous avez accès à l'application Toyota.

www.toyota.com/owners

Bruit sous le véhicule après l'arrêt du système hybride

Cinq heures environ après l'arrêt du système hybride, un bruit peut être perceptible pendant plusieurs minutes sous le véhicule. Ce bruit provient d'un système chargé de vérifier l'absence de fuites de carburant par évaporation et n'indique pas de dysfonctionnement.

Accessoires, pièces détachées et modification de votre Toyota

Il existe actuellement sur le marché de nombreuses pièces détachées et accessoires qui ne sont pas d'origine Toyota. Nous vous rappelons que Toyota ne garantit pas ces produits et que Toyota décline toute responsabilité quant à leurs performances, leur réparation ou leur remplacement, et quant à tout dommage qu'ils seraient susceptibles de provoquer ou encore aux effets négatifs qu'ils pourraient avoir sur votre véhicule Toyota.

Ne modifiez pas ce véhicule en utilisant des produits qui ne sont pas d'origine Toyota. Toute modification effectuée à partir de produits qui ne sont pas d'origine Toyota risquerait d'affecter les performances du véhicule,

sa sécurité ou sa longévité et serait susceptible de contrevenir à la réglementation. En outre, les dommages ou les problèmes de performance découlant d'une telle modification risquent de ne pas être couverts par la garantie.

En outre, un tel remodelage aura un effet sur les équipements de sécurité avancés tels que le Toyota Safety Sense 3.0 et il existe un risque qu'ils ne fonctionnent pas correctement ou qu'ils fonctionnent dans des situations où ils ne devraient pas fonctionner.

Risque de cyberattaque

L'installation d'appareils électroniques et de radios accroît le risque de cyberattaques via les pièces installées, ce qui peut mener à des accidents imprévus et à des fuites d'informations personnelles.

Toyota ne garantit aucunement les problèmes provoqués par l'installation de produits qui ne sont pas d'origine Toyota.

Installation d'un système radio émetteur/récepteur mobile

L'installation d'un système radio émetteur/récepteur mobile dans votre véhicule risque d'affecter

les systèmes électroniques tels que:

- Système hybride
- Système d'injection multi-points de carburant/système d'injection multipoints séquentielle de carburant
- Toyota Safety Sense 3.0
- Système de freinage antiblo-cage
- Système de coussins gon-flables SRS
- Système de prétensionneurs de ceintures de sécurité

Veillez à vous assurer des pré-cautions à prendre ou des ins-tructions à respecter pour l'installation d'un système radio émetteur/récepteur mobile auprès de votre concession-naire Toyota.

Les pièces et câbles haute ten-sion des véhicules hybrides électriques émettent approxima-tivement la même quantité d'ondes électromagnétiques que les véhicules à essence conventionnels ou que les appa-reils électroniques à usage domestique, malgré leur blindage électromagnétique.

Des bruits indésirables peuvent se produire pendant la réception de la radio émetteur/récepteur mobile.

Enregistrement des données du véhicule

Ce véhicule est équipé d'ordinateurs sophistiqués qui enregistrent certaines données concernant les commandes et le fonctionnement du véhicule.

■ Données enregistrées par les ordinateurs*¹

*¹: Les données enregistrées varient selon la classe du véhicule et les options dont il est équipé.

Certaines données, comme celles qui suivent, sont enregistrées en fonction du moment de fonctionnement et de l'état de chaque fonction.

- Données de base relatives au comportement du véhicule (régime moteur/régime moteur électrique, actionnement de la pédale d'accélérateur/de frein, vitesse du véhicule, etc.)
- État de fonctionnement des systèmes d'aide à la conduite (enregistré pendant le fonctionnement du système, comprend les données de base relatives au comportement du véhicule)
- Données des capteurs du système d'aide à la conduite
- Données d'image (images provenant des caméras avant, arrière, de la périphérie

du véhicule et du moniteur de conduite)*²

*²: Le véhicule possède plusieurs caméras. Pour de plus de détails concernant la méthode d'enregistrement des images des caméras, contactez votre concessionnaire Toyota.

● Informations sur la localisation

Ces calculateurs n'enregistrent pas les conversations, les sons ou les images provenant de l'intérieur du véhicule.

De même, les informations personnelles pouvant être utilisées pour identifier le propriétaire du véhicule (nom, sexe, âge, etc.) ne sont pas enregistrées.

■ Utilisation des données et informations personnelles enregistrées par Toyota Safety Sense 3.0

L'état d'activation de chaque système, les données de chaque capteur, les données d'image (images provenant des caméras avant/arrière) ainsi que les informations de position sont enregistrés par Toyota Safety Sense 3.0 dans les situations suivantes. Toyota obtient ces informations lorsque le véhicule est amené chez le concessionnaire ou lorsqu'il est envoyé aux serveurs Toyota.

- Dans certaines collisions ou situations assimilables à des collisions

- Lorsque vous conduisez sur des routes avec certaines situations de circulation, telles que des embouteillages, des routes de mauvaise qualité, des conditions météorologiques défavorables, etc.
- Lorsque vous roulez sur certaines routes, telles que des routes récemment ouvertes ou étendues
- Après le démarrage du système hybride, pendant un certain temps

Pour en savoir plus sur les données du véhicule recueillies, utilisées et partagées par Toyota, veuillez consulter le site www.toyota.com/privacyvts/.

■ Dispositions et utilisation des données par des tiers

Les données enregistrées par les ordinateurs peuvent être utilisées pour l'analyse des collisions, le diagnostic des dysfonctionnements, la conduite automatisée, les technologies liées à la sécurité avancée et à la carte (technologie, développement des produits, amélioration des produits, etc.) et les produits et services qui utilisent les données (cartes utilisées pour la conduite automatisée et les technologies de sécurité avancée, l'analyse des conditions de conduite, l'analyse de l'environnement de conduite, tel que l'infrastructure routière, la

communication des conditions de circulation, etc. Ci-après dénommés "services individuels".) De plus, ces données peuvent être utilisées pour l'assistance à la clientèle en rapport avec une collision, une analyse de collision ou une résolution.

Dans les situations telles que les suivantes, Toyota peut divulguer les données enregistrées à un tiers :

- Lorsque le consentement du propriétaire du véhicule (ou du locataire si le véhicule est loué) a été donné
- A la demande officielle de la police, d'un tribunal ou d'une agence gouvernementale
- Quand il doit être utilisé par Toyota dans un procès
- Lorsque les données doivent être utilisées à des fins de recherche après un traitement afin que les données ne soient pas liées à un véhicule ou un propriétaire de véhicule spécifique

En plus de ce qui précède, Toyota peut divulguer les données enregistrées par Toyota Safety Sense 3.0 à un tiers dans les situations suivantes:

- Lorsque le consentement séparé du propriétaire du véhicule (ou du locataire si le véhicule est loué) a été donné. Cela inclut les situations où l'utilisateur s'abonne

à un service individuel fourni par une seconde partie et qui utilise les données enregistrées sur le véhicule, où le fournisseur a obtenu le consentement de l'utilisateur pour fournir des données à un tiers

- Lorsque vous fournissez des données à une société impliquée dans des logiciels de conduite autonome, etc., à des fins de recherche et de développement (technologie, développement de produits, amélioration de produits, etc.) de technologies liées à la conduite automatique, à la sécurité avancée et à la carte
- Lors de la fourniture de données d'image et d'informations sur la position à une société impliquée dans la création de cartes, etc. à des fins de technologies de recherches et de plans de développement
- Lorsque vous fournissez des données d'image et des informations de position à un gouvernement local pour l'entretien des routes, etc.
- Lors de la fourniture de données d'image traitées et d'informations sur la position à des services individuels de communication des conditions de circulation
- Lors de la fourniture de don-

nées d'images enregistrées à proximité d'un incendie ou d'une autre zone où des services d'intervention d'urgence sont déployés, à un service de lutte contre les incendies d'une administration locale ayant conclu un contrat séparé avec Toyota

Les informations d'images enregistrées par le véhicule peuvent être effacées par votre concessionnaire Toyota.

La fonction d'enregistrement d'images peut être désactivée. Toutefois, si la fonction est désactivée, les données relatives à la période de fonctionnement du système ne sont pas disponibles.

Si vous souhaitez mettre fin à la collecte des données de Toyota Safety Sense 3.0 par les serveurs Toyota à des fins de recherche et de développement et de fourniture de données à des services individuels, contactez votre concessionnaire Toyota.

Mention concernant la couverture de garantie des pièces du marché secondaire et recyclées (pour les propriétaires résidant aux États-Unis)

Au sens de la loi Magnusson-Moss sur la garantie, 15 U.S.C. s.2301 et suivants, il est illégal que les fabricants de véhicules à moteur annulent la garantie d'un véhicule à moteur ou refusent la couverture de la garantie uniquement parce qu'une pièce du marché secon-

daire ou recyclée a été utilisée pour réparer le véhicule ou parce qu'une personne autre que le fournisseur de services agréé a effectué l'entretien du véhicule. Cette disposition ne s'applique pas aux véhicules à moteur neufs achetés uniquement pour un usage commercial ou industriel.

En vertu de la loi fédérale, un constructeur peut refuser la couverture de la garantie et facturer les réparations d'un véhicule, s'il découvre qu'une pièce du marché secondaire ou recyclée installée sur le véhicule est défectueuse ou a été installée de manière incorrecte et a entraîné des dommages sur une autre pièce du véhicule, qui autrement aurait été couverte par la garantie. Selon la Federal Trade Commission, un constructeur doit démontrer qu'une pièce du marché secondaire ou recyclée ou un service effectué par une personne autre qu'un fournisseur de services agréé a causé des dommages à une autre pièce du véhicule qui autrement aurait été couverte par la garantie, avant de refuser la couverture de la garantie. En outre, la loi fédérale permet à un constructeur d'annuler la garantie d'un véhicule à moteur ou de refuser la couverture de la garantie, si le constructeur fournit l'article ou le service gratuite-

ment aux consommateurs dans le cadre de la garantie ou si le constructeur a obtenu une dérogation de la Federal Trade Commission.

Enregistreur de bord

Ce véhicule est équipé d'un enregistreur de bord (EDR). Un EDR sert avant tout à enregistrer, dans certaines situations d'accident ou de quasi-accident, comme le déploiement d'un coussin gonflable ou le choc avec un obstacle sur la route, des données qui permettront de comprendre comment les systèmes du véhicule se sont comportés. L'EDR est conçu pour enregistrer les données en rapport avec la dynamique du véhicule et ses systèmes de sécurité pendant une courte période de temps, en général 30 secondes ou moins.

L'EDR de ce véhicule est conçu pour enregistrer des données telles que:

- La manière dont divers systèmes de votre véhicule fonctionnaient;
- Si les ceintures de sécurité conducteur et passager étaient attachées ou non;
- Jusqu'où le conducteur enfonçait-il (le cas échéant) la pédale d'accélérateur et/ou de frein; et,
- La vitesse à laquelle le véhi-

cule roulait.

Ces données peuvent permettre de mieux comprendre les circonstances dans lesquelles les accidents et les blessures surviennent.

REMARQUE: Les données de l'EDR ne sont enregistrées par votre véhicule que dans les seuls cas où survient une situation d'accident non négligeable; l'EDR n'enregistre aucune donnée dans les conditions normales de conduite, et jamais aucune donnée personnelle (comme le nom, le sexe, l'âge et le lieu de l'accident). Toutefois, des tiers, tels que les forces de l'ordre, pourraient combiner les données de l'EDR avec les données d'identification personnelle obtenues

systématiquement dans le cadre d'une enquête menée en cas d'accident.

Il est nécessaire de disposer d'un équipement spécial et d'un accès au véhicule ou à l'EDR pour lire les données enregistrées par l'EDR. En plus du fabricant du véhicule, d'autres parties, telles que les forces de l'ordre, possédant un équipement spécial, peuvent lire les informations si elles ont accès au véhicule ou à l'EDR.

- Divulcation des données de l'EDR

Toyota ne divulguera aucune donnée enregistrée dans un EDR à une tierce partie sauf lorsque:

- Le propriétaire du véhicule a donné son accord en ce sens (ou le locataire s'il s'agit d'un véhicule loué)
- En réponse à une requête officielle de la police, d'un tribunal ou d'un organisme public
- Pour l'utilisation par Toyota dans un procès

Cependant, si nécessaire, Toyota peut:

- Utiliser ces données à des fins de recherche sur les performances de sécurité du véhicule
- Divulguer les données à une tierce partie à des fins de recherche, sans divulguer d'informations à propos du véhicule ou du propriétaire du véhicule en particulier

Mise au rebut de votre Toyota

Les dispositifs de coussins gonflables et de prétensionneurs de ceintures de sécurité SRS de votre Toyota contiennent des produits chimiques explosifs. Si le véhicule est mis au rebut avec les coussins gonflables et les prétensionneurs de ceintures de sécurité en l'état, cela risque de provoquer un accident comme par exemple un incendie. Veuillez à faire démonter et éliminer les systèmes de coussins gonflables et de prétension-

neurs de ceintures de sécurité SRS par le personnel qualifié d'un atelier d'entretien ou par votre concessionnaire Toyota avant de mettre votre véhicule au rebut.

Matériau composé de perchlorate

Cela peut impliquer une manipulation particulière, consultez www.dtsc.ca.gov/hazardouswaste/perchlorate.

Votre véhicule comprend des composants susceptibles de contenir du perchlorate. Ces composants peuvent comprendre les coussins gonflables, les prétensionneurs de ceinture de sécurité, les piles de la télécommande du verrouillage centralisé, et les piles des valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage.

“QR Code”

Le mot “QR Code” est une marque déposée de DENSO WAVE INCORPORATED au Japon et dans d'autres pays.

AVERTISSEMENT

■ Précautions générales de conduite

Conduite sous l'emprise de l'alcool, de stupéfiants ou de médicaments: Ne conduisez jamais votre véhicule lorsque vous êtes sous l'emprise de l'alcool, de stupéfiants ou de médicaments altérant vos capacités à utiliser votre véhicule. L'alcool et certains stupéfiants et médicaments ont pour effet d'allonger le temps de réaction, d'altérer le jugement et de réduire la coordination, ce qui peut causer un accident pouvant entraîner des blessures graves, voire mortelles.

Conduite défensive: Conduisez toujours de manière défensive. Anticipez les erreurs que les autres conducteurs et les piétons pourraient commettre et soyez prêt à éviter un accident.

Inattention du conducteur: Consacrez toujours toute votre attention à la conduite. Tout ce qui est susceptible de distraire le conducteur, comme d'effectuer des réglages, d'utiliser un téléphone mobile ou de lire, peut entraîner une collision dans laquelle vous, les occupants du véhicule et d'autres personnes risquez d'être blessés gravement ou tués.

**AVERTISSEMENT****■ Précautions générales concernant la sécurité des enfants**

Ne laissez jamais d'enfants sans surveillance à l'intérieur du véhicule et ne leur confiez jamais la clé.

Les enfants risquent de démarrer le véhicule ou d'enclencher le point mort. Le danger existe également que les enfants se blessent en jouant avec les vitres, le toit ouvrant ou le toit ouvrant panoramique, ou d'autres équipements du véhicule. En outre, des chaleurs extrêmes ou des températures extrêmement froides dans l'habitacle peuvent être mortelles pour les enfants.

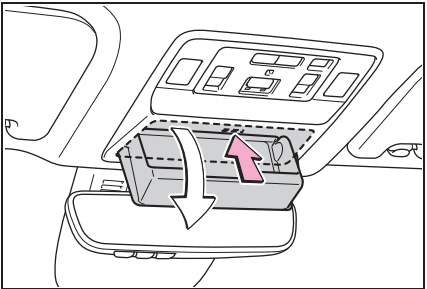
Lecture de ce manuel

Explique les symboles utilisés dans le présent manuel.

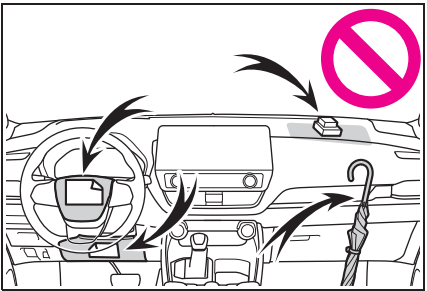
Symboles dans le présent manuel

Symboles	Significations
	AVERTISSEMENT: Explique quelque chose qui, en cas de non-respect, peut provoquer des blessures graves voire la mort.
	NOTE: Explique quelque chose qui, en cas de non-respect, peut provoquer des dommages ou des dysfonctionnements du véhicule ou de son équipement.
1 2 3...	Indique les procédures de réalisation ou d'intervention. Suivez les étapes dans l'ordre numérique.

Symboles dans les illustrations



Symboles	Significations
	Indique l'action (appuyer, tourner, etc.) à effectuer pour actionner les commandes et autres dispositifs.
	Indique le résultat d'une opération (comme l'ouverture d'un couvercle).

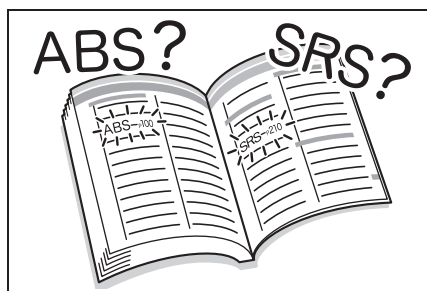


Symboles	Significations
	Renseigne sur le composant ou la position qui fait l'objet de l'explication.
	Signifie Ne ... pas , Ne faites pas ceci , ou Évitez que ceci ne se produise .

Comment rechercher

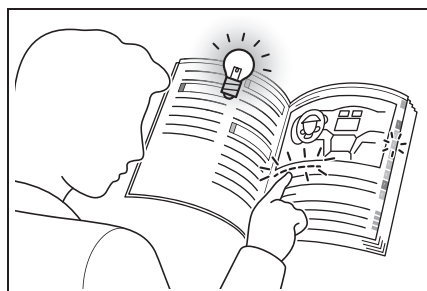
■ Recherche par nom

- Index alphabétique: →P.697



■ Recherche par position d'installation

- Index illustré: →P.19



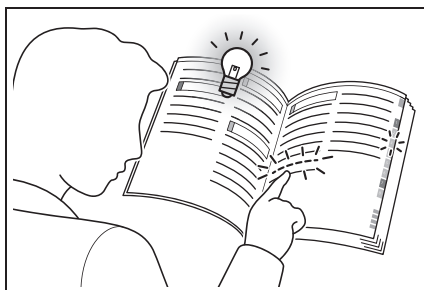
■ Recherche par symptôme ou son

- Que faire si... (Résolution des problèmes): →P.694



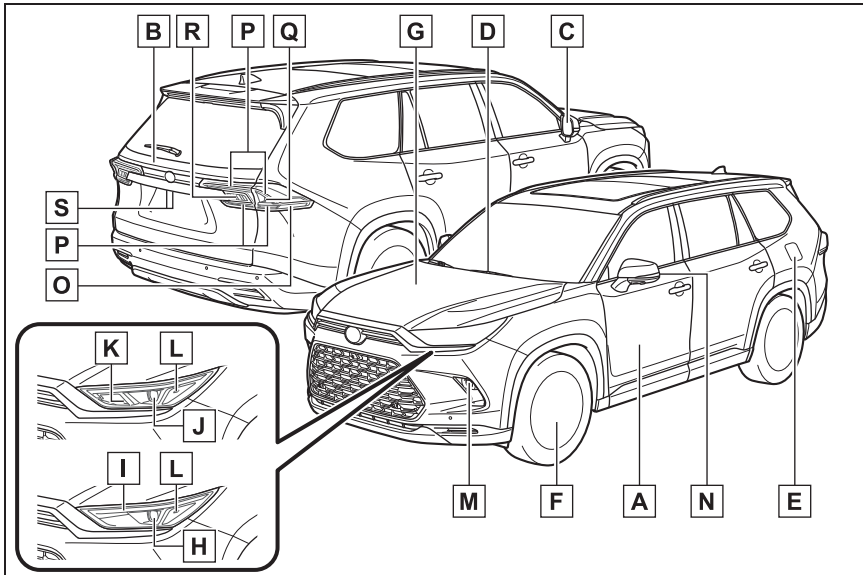
■ Recherche par titre

- Table des matières: →P.2



Index illustré

■ Extérieur



La forme des éclairages peut différer selon la classe, etc.

- A Portes latérales P.148**
 - Verrouillage/déverrouillage P.148
 - Ouverture/fermeture des vitres latérales..... P.205
 - Verrouillage/déverrouillage en utilisant la clé mécanique P.629
 - Messages d'avertissement..... P.606
- B Hayon P.153**
 - Ouverture depuis l'habitacle..... P.156
 - Ouverture depuis l'extérieur P.156
 - Messages d'avertissement..... P.606
- C Rétroviseurs extérieurs P.202**
 - Réglage de l'angle du rétroviseur P.202
 - Rabattement des rétroviseurs P.204
 - Mémorisation de la position de conduite* P.214
 - Désembuage des rétroviseurs P.456
- D Essuie-glaces de pare-brise P.290**

Précautions pour la période hivernale	P.444
Pour éviter le gel (dégivrage des essuie-glaces de pare-brise)P.456	
Précautions pour les stations de lavage *	P.517
E Trappe à carburant	P.298
Méthode de réapprovisionnement en carburant	P.298
Type de carburant/contenance du réservoir de carburant ...	P.650
F Pneus	P.548
Taille/pression de gonflage de pneu	P.548, 658
Pneus hiver/chaînes à neige.....	P.444
Vérification/permutation/système d'avertissement de pression des pneus	P.548
Faire face à une crevaisson.....	P.615
G Capot	P.533
Ouverture	P.533
Huile moteur.....	P.652
Faire face à une surchauffe	P.638
Messages d'avertissement.....	P.606

Ampoules des éclairages extérieurs pour la conduite

(Méthode de remplacement: P.579, Watts: P.659)

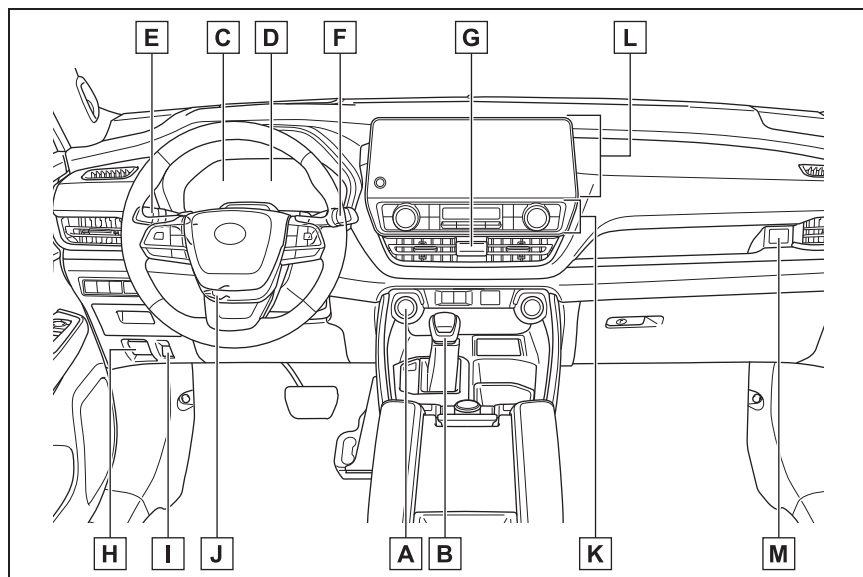
H Projecteurs	P.283
I Feux de stationnement/éclairage de jour/clignotants avant P.274, 283	
J Phares/éclairage de jour	P.283
K Feux de stationnement/clignotants avant	P.274, 283
L Feux de gabarit avant	P.283
M Feux antibrouillards avant *	P.289
N Clignotants latéraux	P.274
O Feux de gabarit arrière	P.283
P Feux arrière	P.283
Q Feux de stop / clignotants arrière	P.274, 283
R Feux de recul	

Passer la position de changement de vitesse sur R P.264, 272

S **Éclairages de plaque d'immatriculation P.283**

* : Sur modèles équipés

■ Tableau de bord



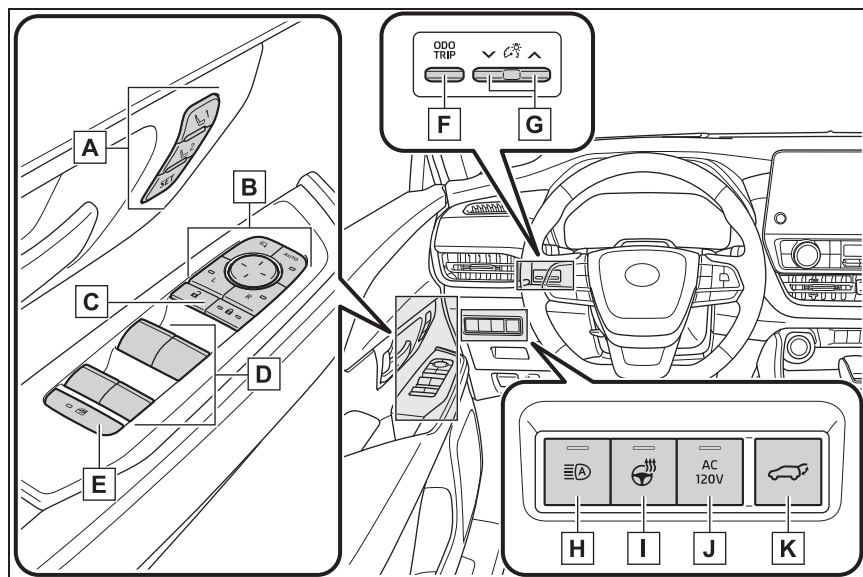
- A Contact d'alimentation P.253**
 Démarrage du système hybride/changement des modes ... P.253
 Arrêt d'urgence du système hybride P.585
 Lorsque le système hybride ne démarre pas P.624
 Messages d'avertissement..... P.606
- B Levier de vitesses P.262, 271**
 Changement de la position de changement de vitesse P.264, 272
 Précautions pour le remorquage..... P.588
 Lorsque le levier de vitesses ne peut pas être déplacé*1 P.272
- C Instruments P.103, 108**
 Lecture des instruments/réglage de l'éclairage du tableau de bord
 P.103, 108
 Témoins d'avertissement/témoins indicateurs P.98
 Lorsqu'un témoin d'avertissement s'allume P.592
- D Écran multifonctionnel P.114, 122**
 Affichage P.114, 108

	Contrôle de l'énergie	P.137
	Lorsque les messages d'avertissement s'affichent	P.606
E	Levier de clignotants	P.274
	Commande de phares	P.283
	Phares/feux de stationnement/feux arrière/feux de gabarit/éclairages de plaque d'immatriculation/éclairages de jour	P.283
	Feux antibrouillards avant* ¹	P.289
F	Commande d'essuie-glace et de lave-vitre de pare-briseP.290, 296	
	Utilisation	P.290, 296
	Appoint en liquide de lave-vitre	P.544
	Messages d'avertissement.....	P.606
G	Commande de feux de détresse	P.584
H	Levier de déverrouillage du capot.....	P.533
I	Commande d'ouverture de la trappe à carburant	P.298
J	Levier de déverrouillage de l'antivol de direction inclinable et télescopiqueP.190	
	Ajustement	P.190
K	Système de climatisation	P.454
	Utilisation	P.454
	Désembuage de la lunette arrière.....	P.456
	Dégivrage des essuie-glaces de pare-brise.....	P.456
L	Système audio*²	
M	Ports de charge USB	P.484

*1: Sur modèles équipés

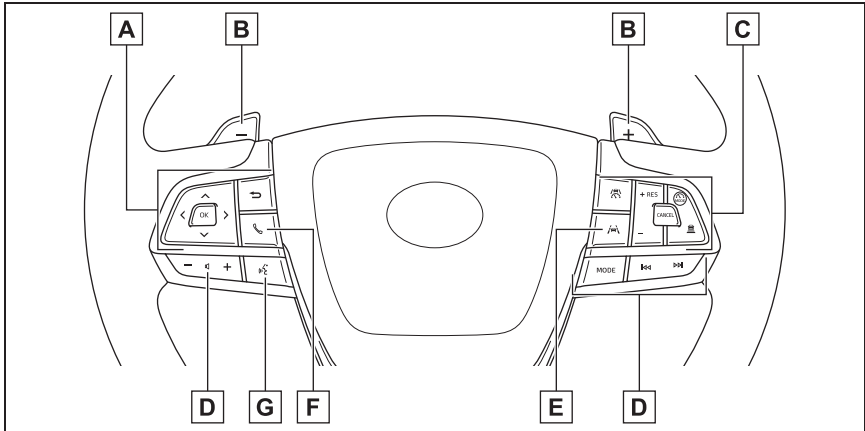
*2: Reportez-vous à "MANUEL MULTIMÉDIA DU PROPRIÉTAIRE".

■ Commandes



- A** Commandes de mémorisation de la position de conduite* P.214
- B** Commandes de rétroviseurs extérieurs P.202
- C** Commandes de verrouillage des portes..... P.151
- D** Commandes de lève-vitres électriques P.205
- E** Commande de verrouillage des vitres P.208
- F** Commande “ODO TRIP” P.106, 113
- G** Commandes de réglage d'éclairage du tableau de bord P.106, 113
- H** Commande de feux de route automatiques P.286
- I** Commande de volant chauffant* P.468
- J** Commande “AC120V”* P.498
- K** Commande de hayon à commande électrique..... P.156

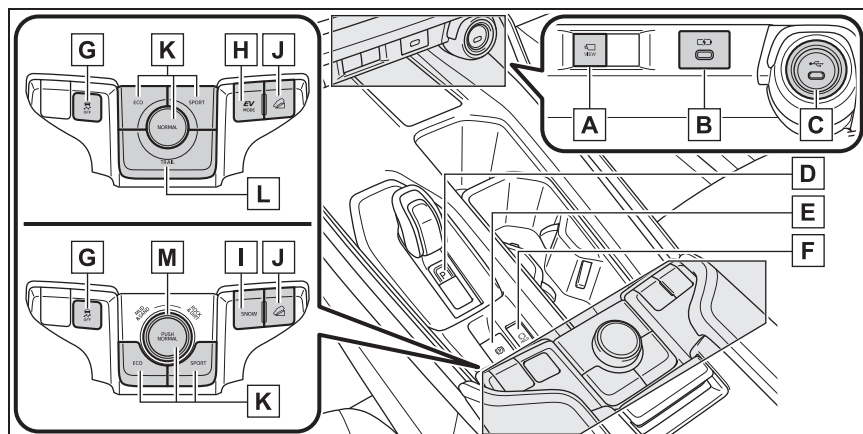
* : Sur modèles équipés



- A** Commandes de réglage des instruments..... P.115, 123
- B** Palettes de changement de vitesses*¹ P.267
- C** Commande de régulateur de vitesse
 - Régulateur de vitesse actif..... P.356
 - Régulateur de vitesse P.369
- D** Commandes de télécommande du système audio*²
- E** Commande LTA (aide au suivi de voie)..... P.328
- F** Commande de téléphone*²
- G** Commande d'activation vocale*²

*1: Sur modèles équipés

*2: Reportez-vous à "MANUEL MULTIMÉDIA DU PROPRIÉTAIRE".



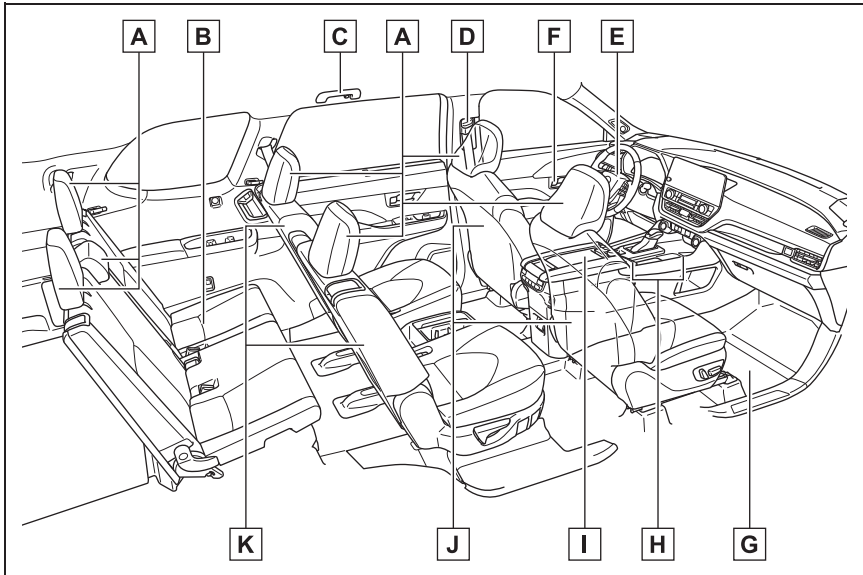
- A** Commande de caméra*¹
- B** Ports de charge USB P.484
- C** Port USB*¹
- D** Commande de position P*² P.272
- E** Commande de frein de stationnement..... P.275
 - Appliquer/relâcher P.275
 - Précautions pour la période hivernale P.445
 - Avertisseur sonore/messages d'avertissement..... P.606
- F** Commande de maintien des freins P.279
- G** Commande VSC OFF P.435
- H** Commande de mode de conduite EV*²..... P.260
- I** Commande de mode neige*²..... P.430
- J** Commande du système d'assistance à la descente*².... P.431
- K** Commande de sélection du mode de conduite..... P.424
- L** Commande de mode Trail*²..... P.428
- M** Commande de sélection multi-terrain*² P.425

*1: Reportez-vous à "MANUEL MULTIMÉDIA DU PROPRIÉTAIRE".

*2: Sur modèles équipés

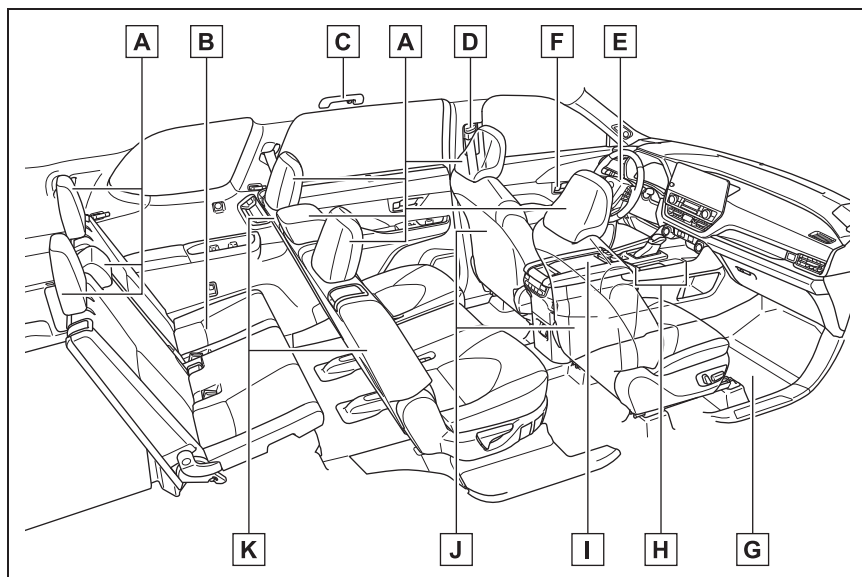
■ Intérieur

► Modèles à 7 passagers



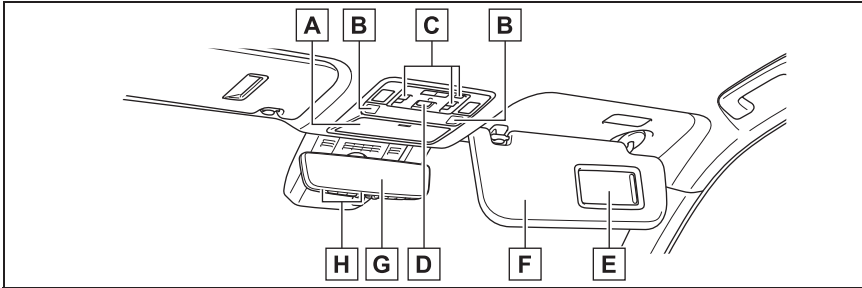
A	Appuie-têtes	P.186
B	Sièges de la troisième rangée	P.183
C	Poignées de maintien	P.494
D	Ceintures de sécurité	P.35
E	Coussins gonflables SRS	P.42
F	Boutons de verrouillage intérieurs	P.151
G	Tapis de sol.....	P.32
H	Porte-gobelets	P.476
I	Rangement de console.....	P.475
J	Sièges avant	P.180
K	Sièges de la deuxième rangée	P.182

► Modèles à 8 passagers



- A Appuie-têtes P.186**
- B Sièges de la troisième rangée P.183**
- C Poignées de maintien P.494**
- D Ceintures de sécurité P.35**
- E Coussins gonflables SRS P.42**
- F Boutons de verrouillage intérieurs P.151**
- G Tapis de sol..... P.32**
- H Porte-gobelets P.476**
- I Rangement de console..... P.475**
- J Sièges avant P.180**
- K Sièges de la deuxième rangée P.182**

■ Plafond



A	Casier auxiliaire	P.477
B	Éclairage intérieur.....	P.471
	Éclairages individuels*¹.....	P.472
C	Commandes de toit ouvrant panoramique*²	P.209
D	Bouton “SOS”	P.77
E	Miroirs de courtoisie.....	P.496
F	Pare-soleil	P.496
G	Rétroviseur intérieur*²	P.191
	Rétroviseur numérique*²	P.192
H	Commandes d'ouverture de porte de garage*²	P.506

*¹: L'illustration représente l'avant, mais ils sont également équipés à l'arrière.

*²: Sur modèles équipés

Pour la sûreté et la sécurité

1

1-1. Pour une utilisation en toute sécurité

Avant de prendre le volant **32**

Pour une conduite en toute sécurité..... **33**

Ceintures de sécurité **35**

Coussins gonflables SRS **42**

Système de classification de l'occupant du siège passager avant **51**

Précautions concernant les gaz d'échappement..... **56**

1-2. Sécurité enfant

Conduite en compagnie d'enfants..... **57**

Sièges de sécurité enfant **58**

1-3. Aide d'urgence

Safety Connect **77**

1-4. Système hybride

Caractéristiques du système hybride **82**

Précautions relatives au système hybride **88**

1-5. Système antivol

Système d'antidémarrage **94**

Alarme..... **95**

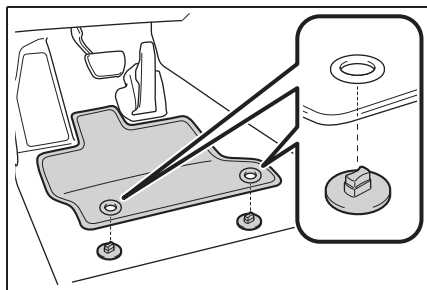
Avant de prendre le volant

Respectez les précautions suivantes avant de démarrer le véhicule afin de garantir la sécurité pendant la conduite.

Installation de tapis de sol

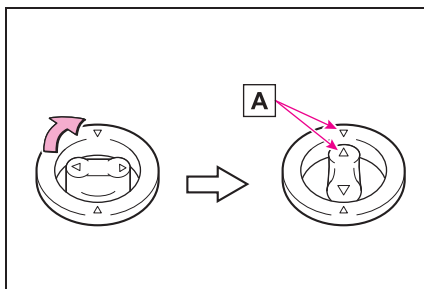
Utilisez uniquement les tapis de sol ayant été spécialement conçus pour les véhicules des mêmes modèle et millésime que votre véhicule. Fixez-les solidement sur le tapis.

- 1 Insérez les crochets de fixation (clips) dans les anneaux du tapis de sol.



- 2 Tournez le bouton supérieur de chaque crochet de fixation

(clip) pour bien positionner les tapis de sol.



Alignez toujours les repères Δ [A].

La forme des crochets de fixation (clips) peut différer de celle indiquée sur l'illustration.

⚠ AVERTISSEMENT

Respectez les précautions suivantes.

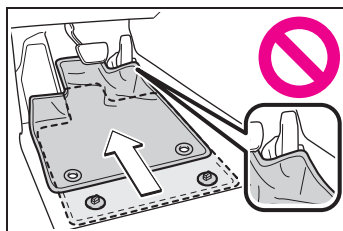
À défaut, le tapis de sol du conducteur peut glisser, et ainsi gêner l'actionnement des pédales pendant la conduite. Une vitesse élevée inattendue pourrait en résulter, ou une difficulté à arrêter le véhicule. Cela pourrait provoquer un accident, pouvant occasionner des blessures graves, voire mortelles.

■ Lors de l'installation du tapis de sol du conducteur

- N'utilisez pas de tapis de sol conçus pour d'autres modèles ou des véhicules d'un millésime différent, même si ce sont des tapis de sol Toyota d'origine.
- Utilisez uniquement des tapis de sol conçus pour le siège conducteur.
- Fixez toujours le tapis de sol solidement avec les crochets de fixation (clips) fournis.

**AVERTISSEMENT**

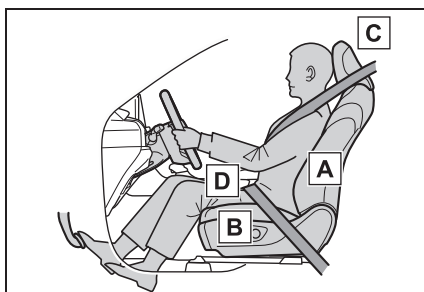
- N'utilisez pas deux ou plusieurs tapis de sol les uns sur les autres.
- Ne placez pas le tapis de sol avec sa face inférieure tournée vers le haut ou à l'envers.
- **Avant de prendre le volant**
- Vérifiez que le tapis de sol est solidement fixé à la bonne place, avec tous les crochets de fixation (clips) fournis. Prenez particulièrement soin de procéder à cette vérification après le nettoyage du plancher.



- Système hybride arrêté et position de changement de vitesse sur P, enfoncez chaque pédale jusqu'au plancher pour vérifier que cela n'interfère pas avec le tapis de sol.

Pour une conduite en toute sécurité

Pour une conduite en toute sécurité, ajustez le siège et les rétroviseurs à la position appropriée avant de conduire.

Position de conduite correcte

- A** Ajustez l'angle du dossier de siège afin que vous soyez assis bien droit et que vous n'ayez pas à vous pencher en avant pour manœuvrer. (→P.180)
- B** Ajustez le siège de manière à ce que vous puissiez appuyer sur les pédales au maximum et que vos bras soient légèrement pliés au niveau du coude lorsque vous tenez le volant. (→P.180)
- C** Verrouillez l'appuie-tête dans la position où sa ligne médiane est alignée sur le haut de vos oreilles.

(→P.186)

- D** Attachez correctement votre ceinture de sécurité. (→P.35)



AVERTISSEMENT

■ Pour une conduite en toute sécurité

Respectez les précautions suivantes.

Le non-respect de ces précautions peut occasionner des blessures graves, voire mortelles.

- Ne réglez pas la position du siège conducteur pendant la conduite.
Cela pourrait faire perdre le contrôle du véhicule au conducteur.
- Ne placez pas de coussin entre le conducteur ou le passager et le dossier de siège.
Un coussin pourrait empêcher d'obtenir une posture correcte et réduire l'efficacité de la ceinture de sécurité et de l'appuie-tête.
- Ne placez rien sous les sièges avant.
Des objets placés sous les sièges avant peuvent se retrouver coincés dans les voies du siège et empêcher le siège de rester en place. Cela pourrait mener à un accident et le mécanisme d'ajustement pourrait également être détérioré.
- Respectez toujours la limite de vitesse légale lorsque vous roulez sur la voie publique.

- Lors de la conduite sur de longues distances, prenez des pauses régulières avant que vous ne commenciez à ressentir la fatigue.

De plus, si vous ressentez de la fatigue ou si vous êtes pris de somnolence au volant, ne vous forcez pas à continuer de conduire et faites une pause immédiatement.

Utilisation correcte des ceintures de sécurité

Assurez-vous avant de prendre le volant que tous les occupants ont attaché leur ceinture de sécurité. (→P.35)

Utilisez un siège de sécurité enfant adapté à l'enfant, jusqu'à ce que l'enfant soit suffisamment grand pour pouvoir porter normalement la ceinture de sécurité du véhicule. (→P.58)

Réglage des rétroviseurs

Veillez à ce que vous puissiez voir clairement vers l'arrière en ajustant correctement les rétroviseurs intérieur et extérieurs. (→P.191, 192, 202)

Ceintures de sécurité

Assurez-vous avant de prendre le volant que tous les occupants ont attaché leur ceinture de sécurité.



AVERTISSEMENT

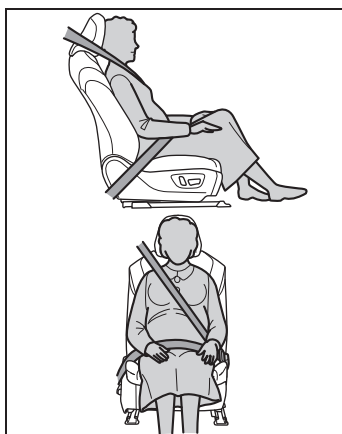
Respectez les précautions suivantes afin de réduire le risque de blessure dans le cas d'un freinage brusque, d'embardée ou d'un accident. Le non-respect de ces précautions peut occasionner des blessures graves, voire mortelles.

■ Port de la ceinture de sécurité

- Veillez à ce que tous les passagers portent leur ceinture de sécurité.
- Attachez toujours votre ceinture de sécurité correctement.
- Chaque ceinture de sécurité ne doit être utilisée que par une seule personne. N'utilisez pas une seule ceinture de sécurité pour attacher plus d'une personne à la fois, même s'il s'agit d'enfants.
- Toyota recommande que les enfants soient assis sur les sièges arrière et qu'ils portent toujours une ceinture de sécurité et/ou qu'ils soient assis dans un siège de sécurité enfant adapté.
- Pour trouver une position assise adéquate, n'inclinez pas le siège plus que nécessaire. Les ceintures de sécurité offrent une protection plus efficace lorsque les occupants sont assis avec le dos droit, bien en appui contre les sièges.
- Ne passez pas la sangle diagonale sous votre bras.

- Portez toujours votre ceinture de sécurité bas sur vos hanches et bien ajustée.

■ Femmes enceintes



Demandez un avis médical et portez la ceinture de sécurité de la manière appropriée. (→P.36)

Les femmes enceintes doivent placer la sangle abdominale le plus bas possible sur les hanches, de la même manière que les autres occupants, en allongeant complètement la sangle diagonale au-dessus de l'épaule et en évitant que la ceinture ne soit en contact avec la zone arrondie du ventre.

Si la ceinture de sécurité n'est pas portée correctement, tout freinage brusque ou collision risque d'entraîner des blessures graves, voire mortelles, non seulement pour la femme enceinte, mais aussi pour le fœtus.

■ Personnes malades

Demandez un avis médical et portez la ceinture de sécurité de la manière appropriée. (→P.36)

■ Lorsque des enfants se trouvent à bord du véhicule

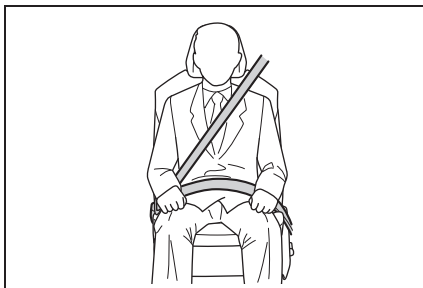
→P.69

**AVERTISSEMENT**

■ **Détérioration et usure des ceintures de sécurité**

- N'abîmez pas les ceintures de sécurité en coinçant la sangle, le pêne ou la boucle dans la porte.
- Inspectez le système de ceintures de sécurité régulièrement. Contrôlez l'absence de coupures, d'effilochages et de pièces desserrées. N'utilisez pas une ceinture de sécurité endommagée avant qu'elle ne soit remplacée. Une ceinture de sécurité endommagée ne permet pas de protéger un occupant de blessures graves ou mortelles.
- Vérifiez que la ceinture et le pêne sont verrouillés et que la ceinture n'est pas vrillée. Si la ceinture de sécurité ne fonctionne pas correctement, contactez immédiatement votre concessionnaire Toyota.
- Remplacez l'ensemble de siège, y compris les sangles, si votre véhicule a été impliqué dans un accident grave, même en l'absence de dommage visible.
- N'essayez pas d'installer, de retirer, de modifier, de démonter ou de mettre au rebut les ceintures de sécurité. Faites effectuer les réparations nécessaires par votre concessionnaire Toyota. Une manipulation inappropriée pourrait entraîner un fonctionnement incorrect.

Utilisation correcte des ceintures de sécurité



- Déroulez la sangle diagonale de telle sorte qu'elle passe bien sur l'épaule, sans pour autant être en contact avec le cou ou glisser de l'épaule.
- Placez la sangle abdominale le plus bas possible sur les hanches.
- Réglez la position du dossier de siège. Asseyez-vous le dos droit et calez-vous bien dans le siège.
- Ne vrillez pas la ceinture de sécurité.

■ **Enrouleur de ceinture de sécurité à blocage d'urgence (ELR)**

En cas de choc ou d'arrêt brusque, l'enrouleur bloque la ceinture. Elle peut également se bloquer si vous vous penchez trop rapidement en avant. Lorsque la ceinture de sécurité se bloque, tirez fortement sur la ceinture puis relâchez-la, tirez ensuite légèrement et lentement afin de permettre à la ceinture de s'étendre.

■ **Enrouleur de ceinture de sécurité à blocage automatique (ALR)**

Lorsque la sangle diagonale d'un

passager est complètement déroulée, puis enroulée même légèrement, la ceinture se bloque dans cette position et ne peut plus être déroulée. Cette fonction permet d'arrimer solidement le siège de sécurité enfant (CRS). Pour débloquent à nouveau la ceinture, laissez-la s'enrouler entièrement, puis tirez à nouveau dessus. (→P.58)

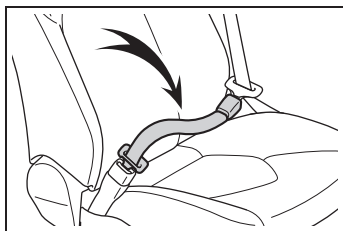
■ Utilisation de la ceinture de sécurité par les enfants

Les ceintures de sécurité de votre véhicule ont été conçues principalement pour les personnes de taille adulte.

- Utilisez un siège de sécurité enfant adapté à l'enfant, jusqu'à ce que l'enfant soit suffisamment grand pour pouvoir porter normalement la ceinture de sécurité du véhicule. (→P.58)
- Lorsque l'enfant est suffisamment grand pour pouvoir porter normalement la ceinture de sécurité du véhicule, suivez les instructions concernant l'utilisation de la ceinture de sécurité. (→P.35)

■ Rallonge de ceinture de sécurité

Si les ceintures de sécurité ne peuvent pas être attachées correctement parce qu'elles ne sont pas assez longues, vous pouvez obtenir gratuitement une rallonge de ceinture de sécurité personnalisée auprès de votre concessionnaire Toyota.



⚠ AVERTISSEMENT

■ Utilisation d'une rallonge de ceinture de sécurité

Respectez les précautions suivantes afin de réduire le risque de blessure dans le cas d'un freinage brusque, d'embarquée ou d'un accident. Le non-respect de ces précautions peut occasionner des blessures graves, voire mortelles.

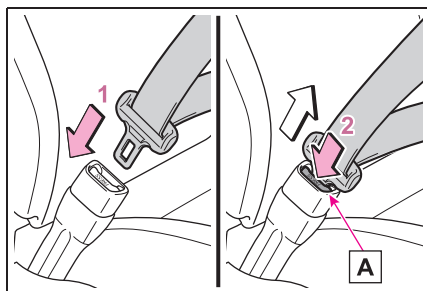
- N'utilisez pas de rallonge de ceinture de sécurité si vous pouvez attacher la ceinture de sécurité sans rallonge.
- N'utilisez pas de rallonge de ceinture de sécurité lors de l'installation d'un siège de sécurité enfant, car la ceinture n'assurera pas un maintien fiable du siège de sécurité enfant, augmentant le risque de blessures graves, voire mortelles en cas d'accident.
- L'utilisation de la rallonge personnalisée sur un autre véhicule peut présenter un danger, lorsqu'elle est utilisée par une autre personne, ou à une autre position d'assise que celle pour laquelle elle a été initialement prévue.

⚠ NOTE

■ Lors de l'utilisation d'une rallonge de ceinture de sécurité

Pour détacher la ceinture de sécurité, appuyez sur le bouton de déverrouillage de la boucle sur la rallonge et non sur la ceinture de sécurité. Ceci permet de ne pas endommager l'habitacle ou la rallonge elle-même.

Attacher et détacher la ceinture de sécurité (sauf pour le siège central de la troisième rangée)

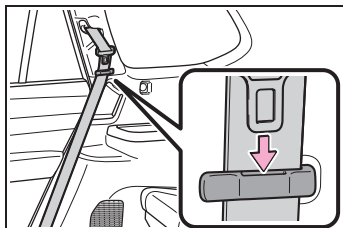


- 1 Pour attacher la ceinture de sécurité, insérez le pêne dans la boucle jusqu'à ce que vous perceviez un déclic.
- 2 Pour relâcher la ceinture de sécurité, appuyez sur le bouton de déverrouillage **A**.

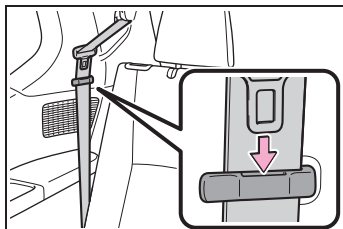
■ Lorsque les ceintures de sécurité des sièges arrière ne sont pas utilisées

Passez les ceintures de sécurité des sièges extérieurs dans les passants de ceinture de sécurité et fixez les pênes de ceinture de sécurité pour éviter toute détérioration des sangles diagonales.

- Ceintures de sécurité des sièges de seconde rangée

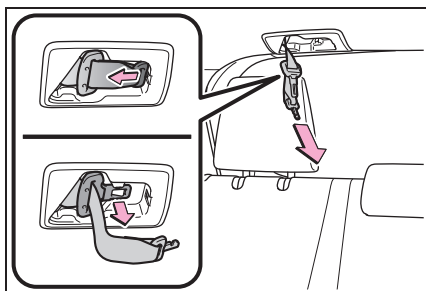


- Ceintures de sécurité des sièges de troisième rangée

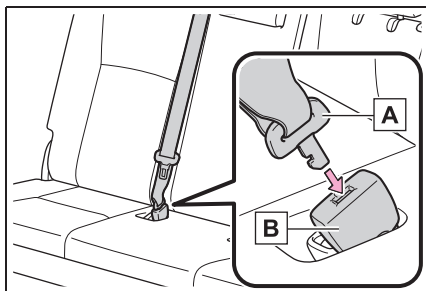


Attacher la ceinture de sécurité (pour le siège central de la troisième rangée)

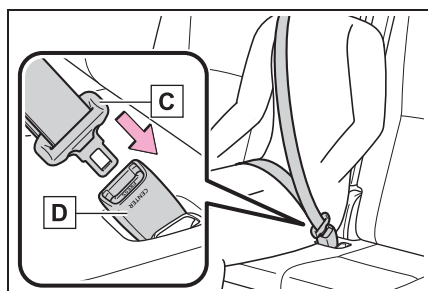
- 1 Libérez le pêne du support et tirez la ceinture de sécurité.



- 2 Engagez le pêne **A** dans la boucle **B** jusqu'à ce que vous perceviez un déclic.

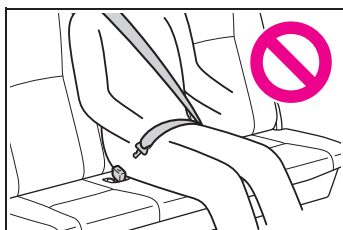


- 3 Engagez le pêne **C** dans la boucle **D** jusqu'à ce que vous perceviez un déclic.



⚠ Avertissement

- Lorsque vous utilisez la ceinture de sécurité centrale de troisième rangée

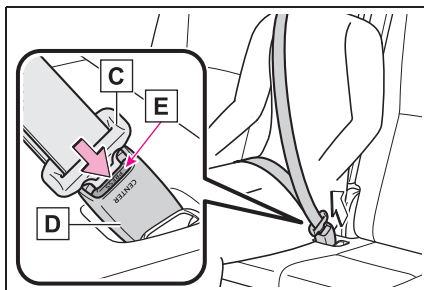


N'utilisez pas la ceinture de sécurité centrale de troisième rangée lorsque l'une des boucles est détachée. Le fait de n'attacher qu'une seule boucle peut entraîner des blessures graves voire mortelles en cas de freinage brusque, d'embardée ou de collision.

Détacher et ranger la ceinture de sécurité (pour le siège central de troisième rangée)

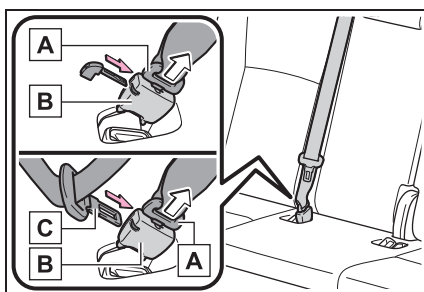
- 1 Pour relâcher le pêne **C**, appuyez sur le bouton de

déverrouillage **E** sur la boucle **D**.



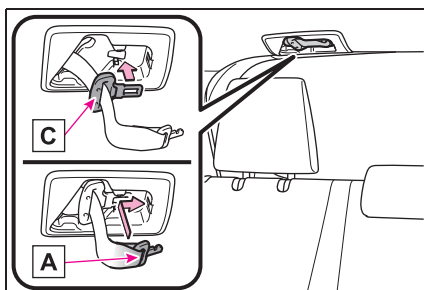
- 2 Pour relâcher le pêne **A**, insérez la clé mécanique (→P.142) ou le pêne **C** dans le trou de la boucle **B**.

Laissez la ceinture s'enrouler lentement après avoir détaché et rangé la ceinture de sécurité.

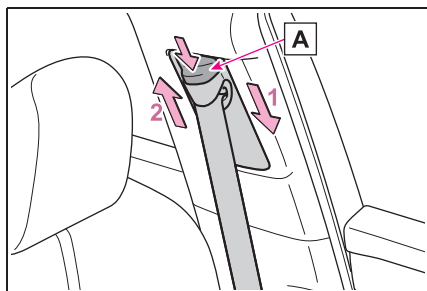


- 3 Rangez le pêne **C** et **A** dans le support du toit.

Pour les ranger correctement, insérez-les fermement le plus loin possible.



Réglage de la hauteur d'ancrage d'épaule de ceinture de sécurité (sièges avant)



- 1 Poussez l'ancrage d'épaule de la ceinture de sécurité vers le bas tout en appuyant sur le bouton de déverrouillage **A**.
- 2 Poussez l'ancrage d'épaule de la ceinture de sécurité vers le haut tout en appuyant sur le bouton de déverrouillage **A**.

Montez ou descendez le dispositif de réglage de la hauteur selon vos besoins, jusqu'à ce que vous perceviez un déclic.

AVERTISSEMENT

Ancrage d'épaule réglable

Assurez-vous toujours que la sangle diagonale passe au centre de votre épaule. La ceinture doit être maintenue à l'écart de votre cou, mais ne doit pas glisser de votre épaule. À défaut, le niveau de protection offert en cas d'accident peut être réduit et entraîner des blessures graves, voire mortelles en cas d'arrêt brusque, d'embardée brutale ou d'accident.

Prétensionneurs de ceintures de sécurité (sièges avant et latéraux de deuxième rangée)

Lorsque le véhicule subit un choc frontal ou latéral violent ou un retournement, les prétensionneurs rétractent les ceintures de sécurité des sièges avant et des sièges arrière latéraux pour retenir solidement les occupants.

Les prétensionneurs ne fonctionnent pas en cas d'impacts frontaux ou latéraux mineurs ou d'impacts arrière.

Remplacement de la ceinture après activation du prétensionneur

Si le véhicule est impliqué dans des collisions multiples, le prétensionneur s'active uniquement lors de la première collision, mais il ne s'active pas lors des collisions suivantes.

Contrôle lié au PCS

Si le PCS (système de sécurité de pré-collision) détermine que la probabilité d'une collision avec un véhicule est élevée, les prétensionneurs de ceinture de sécurité sont prêts à fonctionner.

AVERTISSEMENT

Prétensionneurs de ceinture de sécurité

Respectez les précautions suivantes afin de réduire le risque de blessure en cas de freinage brusque ou d'accident. Le non-respect de ces précautions peut occasionner des blessures graves, voire mortelles.

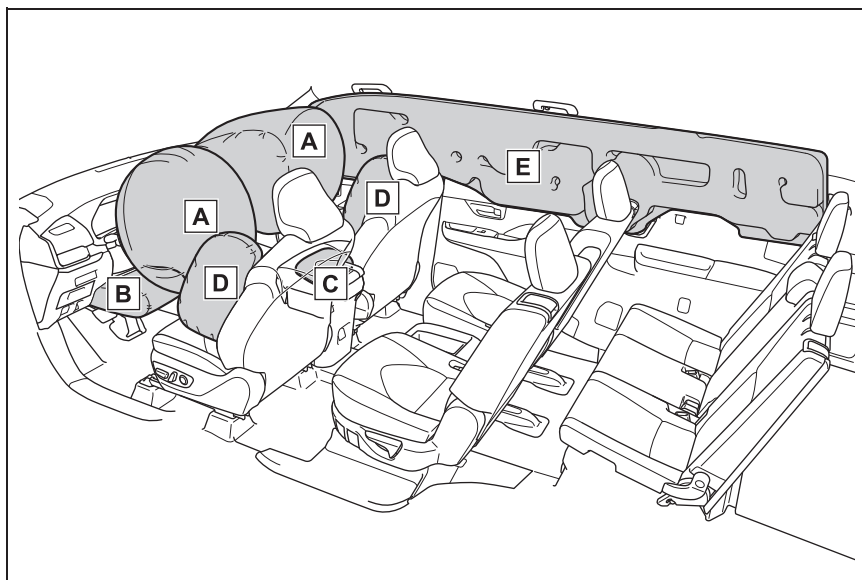
**AVERTISSEMENT**

- Ne placez rien sur le siège du passager avant, comme un coussin par exemple. Cela a pour conséquence de répartir le poids du passager sur toute la surface du siège, ce qui empêche le capteur de détecter correctement le poids du passager. Il en résulte que le prétensionneur de la ceinture de sécurité du siège passager avant risque de ne pas fonctionner en cas de collision.
- Si un prétensionneur s'est déclenché, le témoin d'avertissement SRS s'allume. Dans ce cas, la ceinture de sécurité n'est plus utilisable et doit être remplacée par votre concessionnaire Toyota.

Coussins gonflables SRS

Les coussins gonflables SRS se déploient lorsque le véhicule subit certains types de chocs violents susceptibles de blesser gravement les occupants. Les coussins gonflables opèrent conjointement aux ceintures de sécurité afin de contribuer à réduire le risque de blessures graves, voire mortelles.

Système de coussins gonflables SRS



- A** Coussin gonflable conducteur/coussin gonflable du passager avant SRS

Contribuent à réduire l'impact au niveau de la tête et du thorax du conducteur et du passager avant

- B** Coussin gonflable de genoux SRS

Contribue à réduire l'impact subi par le conducteur

- C** Coussin gonflable de coussin de siège SRS

Contribue à réduire l'impact subi par le passager avant

- D** Coussins gonflables latéraux SRS

Contribuent à réduire l'impact au niveau du thorax des occupants des sièges avant

- E** Coussins gonflables rideaux SRS

- Contribuent à réduire l'impact au niveau de la tête des occupants des sièges avant et des sièges arrière latéraux
- Peut contribuer à empêcher les occupants d'être éjectés du véhicule en cas de tonneau

Votre véhicule est équipé de COUSSINS GONFLABLES INTELLIGENTS conçus selon les normes de sécurité américaines applicables aux véhicules à moteur (FMVSS208). L'ensemble des capteurs de coussins gonflables (ECU) régule le déploiement des coussins gonflables sur la base des informations qu'il reçoit des capteurs, etc., indiqués ci-dessus dans le schéma illustrant les composants du système. Parmi ces informations figurent la gravité du choc et l'occupation du véhicule par les passagers. Le déploiement rapide des coussins gonflables est obtenu au moyen d'une réaction chimique dans les dispositifs pyrotechniques, qui produit un gaz inoffensif permettant d'amortir le mouvement des occupants.

■ En cas de déploiement des coussins gonflables SRS (gonflage)

- Les coussins gonflables SRS peuvent causer de légères écorchures, des brûlures, des contusions, etc., en raison de l'extrême rapidité du déploiement (gonflage) au moyen de gaz chauds.
- Une puissante détonation retentit et une poussière blanche est libérée.
- Certaines parties du module de coussin gonflable (moyeu de volant, couvercle du coussin gonflable et générateur de gaz), ainsi que les éléments autour des coussins gonflables peuvent rester très chauds pendant plusieurs minutes. Le coussin gonflable lui-même peut aussi être chaud.
- Le pare-brise peut se fendre.
- Le système hybride est arrêté et l'alimentation en carburant du moteur est interrompue. (→P.93)
- Toutes les portes se déverrouillent. (→P.149)
- Les freins et les feux de stop sont commandés automatiquement. (→P.435)
- Les éclairages intérieurs s'allument automatiquement. (→P.472)
- Les feux de détresse s'allument automatiquement. (→P.584)
- Pour les abonnés Safety Connect, si l'une des situations suivantes se produit, le système est conçu pour envoyer un appel d'urgence au centre de secours, l'informant de l'emplacement du véhicule (sans qu'il ne soit nécessaire d'appuyer sur le bouton "SOS"); un téléopérateur tente ensuite de dialoguer avec les occupants pour estimer la gravité de la situation et les besoins en assistance. Si les occupants sont dans l'incapacité de communiquer, le téléopérateur traite automatiquement l'appel en urgence et prend les mesures pour que les secours nécessaires soient dépêchés sur place. (→P.77)
- Quand un coussin gonflable SRS s'est déployé
- Quand un prétensionneur de ceinture de sécurité s'est activé
- Lorsque le véhicule a été impliqué dans une grave collision par l'arrière

■ Situations dans lesquelles les coussins gonflables SRS se déploient en cas d'impact frontal

- Les coussins gonflables SRS suivants se déploient lorsque la violence du choc dépasse le seuil prévu (niveau de force équivalent à une collision frontale à une vitesse d'environ 12 - 18 mph [20 - 30 km/h] contre un mur fixe ou indéformable):
 - Coussins gonflables frontaux SRS
 - Coussin gonflable de coussin de siège SRS
 - Coussin gonflable de genoux SRS
- Le seuil auquel les coussins gonflables SRS se déploient est plus élevé que la normale dans les situations suivantes:
 - Lorsque le véhicule percute un objet, tel qu'un véhicule en stationnement ou un poteau de signalisation, qui peut bouger ou se déformer lors du choc
 - Si le véhicule est impliqué dans une collision avec encastrement, comme une collision dans laquelle l'avant du véhicule "s'encastre" ou passe en dessous du châssis d'un camion
- Selon le type de collision, seuls les éléments suivants peuvent se déployer:
 - Prétensionneurs de ceinture de sécurité
- Les coussins gonflables SRS du siège du passager avant ne se déclenchent pas si aucun passager n'est assis dans le siège du passager avant. Toutefois, les coussins gonflables SRS du siège du passager avant peuvent se déployer même si le siège n'est pas occupé, si des bagages y sont posés.
- Le coussin gonflable de coussin de siège SRS du siège du passager avant ne se déploie pas si la ceinture de sécurité du siège du passager avant n'est pas bouclée.
- En cas de collision frontale parti-

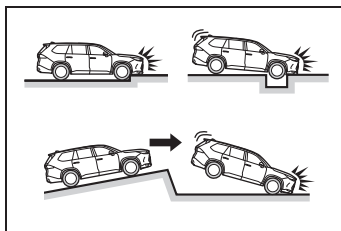
culièrement grave, les coussins gonflables rideaux SRS gauche et droit peuvent également se déployer.

■ Situations dans lesquelles les coussins gonflables SRS se déploient lors d'un impact latéral

- Les coussins gonflables SRS suivants se déploient lorsque la violence du choc dépasse le seuil prévu (niveau de force équivalent à un impact produit par un véhicule d'environ 3300 lb. [1500 kg] entrant en collision avec l'habitacle du véhicule perpendiculairement à une vitesse d'environ 12 - 18 mph [20 - 30 km/h]):
 - Coussins gonflables latéraux SRS
 - Coussins gonflables rideaux SRS
- Si le véhicule est impliqué dans un tonneau, les coussins gonflables SRS se déploient:
 - Les deux coussins gonflables rideaux SRS gauche et droit

■ Situations dans lesquelles les coussins gonflables SRS se déploient lors d'un impact sur le dessous du véhicule

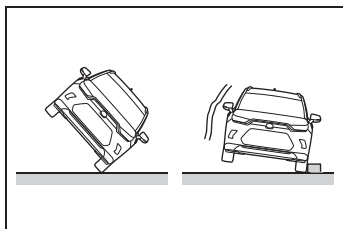
- Les coussins gonflables suivants peuvent se déployer si le dessous du véhicule entre en collision avec un objet dur:
 - Coussins gonflables frontaux SRS
 - Coussin gonflable de genoux SRS
 - Coussin gonflable de coussin de siège SRS
 - Coussins gonflables latéraux SRS
 - Coussins gonflables rideaux SRS



- Les coussins gonflables suivants peuvent se déployer si le véhicule s'incline de façon importante ou

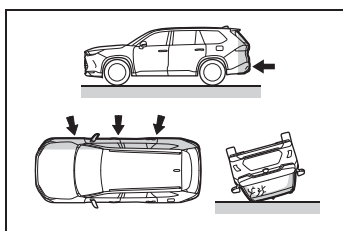
s'il subit un choc violent en heurtant un trottoir, etc.:

- Coussins gonflables rideaux SRS

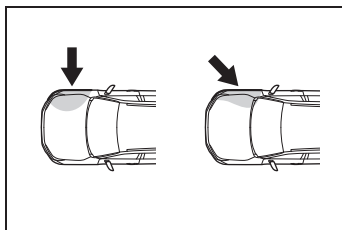


■ Situations dans lesquelles les coussins gonflables latéraux SRS ne se déploient pas

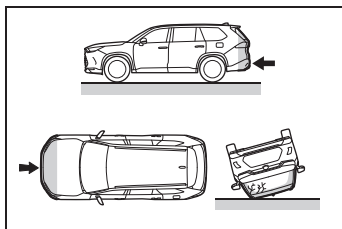
- Les coussins gonflables SRS suivants ne se déploient normalement pas lors de collisions latérales ou arrière, si le véhicule se retourne ou s'il est impliqué dans une collision frontale à vitesse réduite. Toutefois, si cette collision entraîne une décélération brusque et suffisante, les coussins gonflables SRS peuvent se déployer.
- Coussins gonflables frontaux SRS
- Coussin gonflable de genoux SRS
- Coussin gonflable de coussin de siège SRS



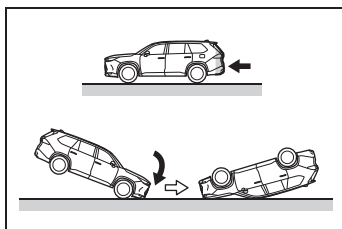
- Les coussins gonflables SRS suivants peuvent ne pas se déployer si le véhicule est percuté à un certain angle ou en cas de collision latérale avec une zone du véhicule autre que l'habitacle:
- Coussins gonflables latéraux SRS
- Coussins gonflables rideaux SRS



- Les coussins gonflables SRS suivants ne se déploient normalement pas lors de collisions avant ou arrière, si le véhicule se retourne ou s'il est impliqué dans une collision latérale à vitesse réduite:
- Coussins gonflables latéraux SRS



- Les coussins gonflables SRS suivants ne se déploient généralement pas lors d'une collision arrière, d'un retournement du véhicule bout à bout ou d'une collision frontale ou latérale à vitesse réduite:
- Coussins gonflables rideaux SRS



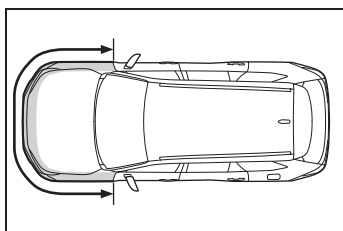
■ A quel moment devez-vous contacter votre concessionnaire Toyota

Dans les situations suivantes, le véhicule nécessite d'être inspecté et/ou réparé. Contactez votre concessionnaire Toyota sans plus tarder.

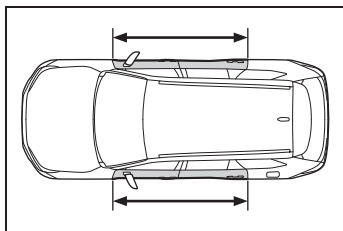
- Lorsque l'un des coussins gon-

flables SRS s'est déployé

- Lorsque l'avant du véhicule est endommagé ou déformé, ou a été impliqué dans un accident qui n'était pas suffisamment grave pour provoquer le déploiement d'un des coussins gonflables SRS suivants:
 - Coussins gonflables frontaux SRS
 - Coussin gonflable de genoux SRS
 - Coussin gonflable de coussin de siège SRS



- Lorsque le véhicule est partiellement endommagé, déformé ou percé au niveau d'une porte ou de sa zone environnante, ou a été impliqué dans une collision qui n'était pas assez grave pour provoquer le déploiement d'un des coussins gonflables SRS suivants:
 - Coussins gonflables latéraux SRS
 - Coussins gonflables rideaux SRS



- Lorsque la section de la garniture du volant, la planche de bord à proximité du coussin gonflable SRS du passager avant ou la partie inférieure du tableau de bord présente des rayures, des fissures ou toute autre détérioration.
- Lorsque la surface du coussin de siège est éraflée, fissurée ou présente un autre type de détérioration.

- Lorsque la surface d'un siège renfermant un coussin gonflable latéral SRS est éraflée, fissurée ou présente un autre type de détérioration.
- Lorsque la partie d'un montant avant, d'un montant arrière ou d'une garniture (capitonnage) du rail latéral du toit qui recouvre un coussin gonflable rideau SRS présente des rayures, des fissures ou toute autre détérioration.



AVERTISSEMENT

■ Précautions relatives aux coussins gonflables SRS

Respectez les précautions suivantes.

Le non-respect de ces précautions peut occasionner des blessures graves, voire mortelles.

- Le conducteur et tous les passagers doivent porter correctement leur ceinture de sécurité. Les coussins gonflables SRS sont des dispositifs supplémentaires à utiliser avec les ceintures de sécurité.

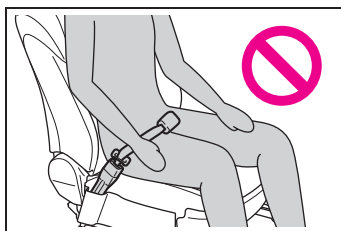
**AVERTISSEMENT**

- Le coussin gonflable conducteur SRS se déploie avec une force considérable et peut occasionner des blessures graves, voire mortelles, tout particulièrement si le conducteur se trouve très près du coussin gonflable. L'autorité fédérale chargée de la sécurité routière aux États-Unis (NHTSA) conseille:

La zone à risque du coussin gonflable conducteur se situant dans les premiers 2 à 3 in. (50 à 75 mm) de déploiement, vous placer à 10 in. (250 mm) de votre coussin gonflable conducteur vous garantit une marge de sécurité suffisante. Cette distance est à mesurer entre le centre du volant et le sternum. Si votre position de conduite actuelle vous place à moins de 10 in. (250 mm) du coussin gonflable conducteur, vous pouvez changer votre position de conduite de plusieurs façons:

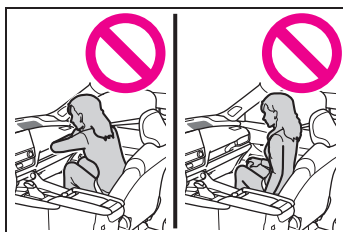
- Reculez votre siège le plus possible, de manière à pouvoir encore atteindre confortablement les pédales.
- Inclinez légèrement le dossier de siège. Bien que les véhicules aient une conception différente, un grand nombre de conducteurs peuvent s'asseoir à une distance de 10 in. (251 mm), même avec le siège conducteur complètement avancé, simplement en inclinant un peu le dossier de siège. Si vous avez des difficultés à voir la route après avoir incliné le dossier de votre siège, utilisez un coussin ferme et antidérapant pour vous rehausser ou remontez le siège si votre véhicule est équipé de cette fonction.

- Si votre volant est réglable, inclinez-le vers le bas. Cela a pour effet d'orienter le coussin gonflable en direction de votre poitrine plutôt que de votre tête et de votre cou. Réglez votre siège selon les recommandations de la NHTSA, tout en conservant le contrôle du véhicule avec les pédales et le volant, et en préservant la vue des commandes du tableau de bord.
- Si vous attachez une rallonge de ceinture de sécurité à une boucle de ceinture de sécurité du passager avant sans l'attacher au pêne de la ceinture de sécurité, le système de coussins gonflables SRS détermine que le passager avant a attaché sa ceinture de sécurité, bien que la ceinture de sécurité ne soit pas bouclée. Dans ce cas, les coussins gonflables frontaux SRS du passager avant peuvent ne pas se déployer correctement lors d'une collision, pouvant occasionner des blessures graves, voire mortelles. Veillez à porter la ceinture de sécurité correctement en cas d'utilisation d'une rallonge de ceinture de sécurité.

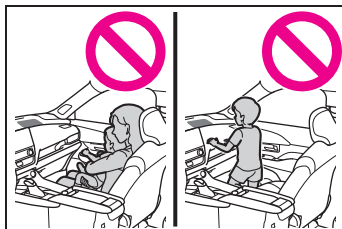


⚠ AVERTISSEMENT

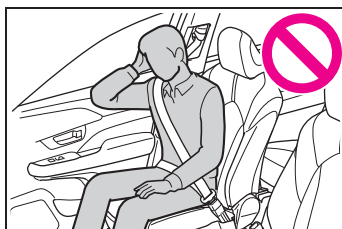
- Le coussin gonflable frontal SRS se déploie avec une force considérable et peut occasionner des blessures graves, voire mortelles, tout particulièrement si le passager avant se trouve très près du coussin gonflable. Le siège du passager avant doit être éloigné le plus possible du coussin gonflable, avec le dossier réglé de façon à ce que le passager avant soit assis bien droit dans le siège.
- Les nourrissons et les enfants qui ne sont pas correctement assis et/ou attachés peuvent être grièvement blessés ou tués par le déploiement d'un coussin gonflable. Un nourrisson ou un enfant trop petit pour utiliser une ceinture de sécurité doit être correctement attaché au moyen d'un siège de sécurité enfant. Toyota recommande vivement d'installer tous les nourrissons et enfants sur les sièges arrière du véhicule et de prévoir pour eux des systèmes de retenue adaptés. Les sièges arrière sont plus sûrs pour les nourrissons et les enfants que le siège du passager avant. (→P.58)
- Ne vous asseyez pas sur le bord du siège et ne vous appuyez pas contre la planche de bord.



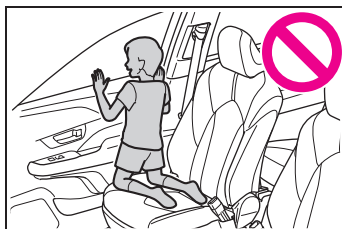
- Ne laissez pas un enfant rester debout devant le coussin gonflable passager avant SRS ou s'asseoir sur les genoux du passager avant.
- Les occupants des sièges avant ne doivent en aucun cas tenir d'objets sur leurs genoux.



- Ne vous appuyez pas contre la porte, le rail latéral de toit ou les montants avant, latéraux ou arrière.

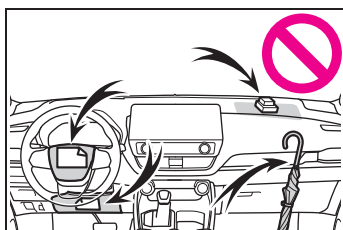


- Ne laissez personne s'agenouiller sur un siège en appui contre la porte ou sortir la tête ou les mains à l'extérieur du véhicule.

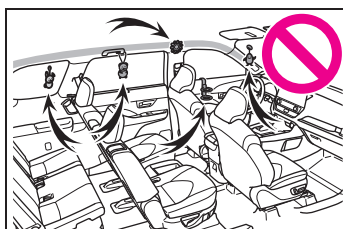


⚠ AVERTISSEMENT

- Ne fixez rien et ne posez rien sur des emplacements tels que la planche de bord, la garniture du volant et la partie inférieure du tableau de bord.



- Ne fixez rien à des emplacements tels que les portes, la vitre du pare-brise, les vitres latérales, les montants avant ou arrière, des rails latéraux de toit et des poignées de maintien.



- Ne suspendez aucun cintre ou objet dur aux crochets à vêtements. Ces éléments peuvent se transformer en projectiles si les coussins gonflables rideaux SRS se déploient, le choc pouvant entraîner des blessures graves, voire mortelles.
- Si un cache en vinyle est fixé sur la zone où le coussin gonflable de genoux SRS se déploie, veillez à le retirer.

- N'utilisez aucun accessoire de siège recouvrant les zones de déploiement des coussins gonflables SRS, car il risque de gêner le déploiement des coussins gonflables SRS. De tels accessoires peuvent empêcher les coussins gonflables SRS de se déployer correctement, peuvent désactiver le système ou entraîner le déploiement involontaire des coussins gonflables SRS, ce qui peut éventuellement occasionner des blessures graves, voire mortelles.

- Évitez de faire subir des chocs ou des pressions excessives aux composants des systèmes de coussins gonflables SRS, aux portes avant ou à leur zone adjacente.

En effet, cela pourrait entraîner un dysfonctionnement des coussins gonflables SRS.

- Ne touchez aucun composant des coussins gonflables SRS immédiatement après leur déploiement (gonflage), car ils peuvent être chauds.
- Si vous avez des difficultés à respirer après le déploiement des coussins gonflables SRS, ouvrez une porte ou une vitre pour faire entrer de l'air frais, ou bien descendez du véhicule si cela ne présente pas de danger. Essayez tout résidu dès que possible afin d'éviter d'éventuelles irritations de la peau.
- Si un composant renfermant un coussin gonflable SRS est endommagé ou fissuré, faites-le remplacer par votre concessionnaire Toyota.

**AVERTISSEMENT**

● Ne placez rien sur le siège du passager avant, comme un coussin par exemple. Cela a pour conséquence de répartir le poids du passager sur toute la surface du siège, ce qui empêche le capteur de détecter correctement le poids du passager. En conséquence, les coussins gonflables frontaux SRS du siège du passager avant risquent de ne pas se déployer en cas de collision.

■ **Modification et mise au rebut des composants du système de coussins gonflables SRS**

Ne mettez pas votre véhicule au rebut et ne procédez à aucune des modifications suivantes sans consulter votre concessionnaire Toyota. Les coussins gonflables SRS peuvent ne pas fonctionner correctement ou se déployer involontairement, ce qui peut provoquer des blessures graves, voire mortelles.

- Dépose, repose, démontage ou réparation des coussins gonflables SRS
- Réparation, dépose ou modification des pièces suivantes ou de leurs alentours
 - Volant
 - Tableau de bord
 - Planche de bord
 - Sièges
 - Garnissage des sièges
 - Montants avant
 - Montants latéraux
 - Montants arrière
 - Rails latéraux de toit

- Panneaux de portes avant
- Garniture de porte avant
- Haut-parleurs de porte avant
- Modifications des panneaux de portes avant (par exemple, perçage de trous dans les panneaux)
- Réparation ou modification des pièces suivantes ou de leurs alentours
- Aile avant
- Pare-chocs avant
- Côtés de l'intérieur du véhicule
- Installation des pièces suivantes ou accessoires
- Pare-buffle ou pare-kangourou
- Chasse-neige
- Treuils
- Porte-bagages de toit
- Modifications de la suspension du véhicule
- Installation d'appareils électroniques, tels que des émetteurs/récepteurs radios mobiles (émetteurs RF) et des lecteurs CD
- Modifications apportées à votre véhicule pour les personnes atteintes d'un handicap physique

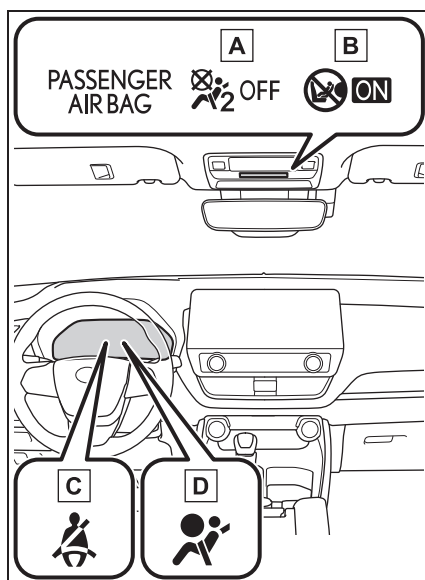
Système de classification de l'occupant du siège passager avant

Votre véhicule est équipé d'un système de classification de l'occupant du siège passager avant.

Ce système détecte l'état d'occupation du siège du passager avant et active ou désactive les coussins gonflables SRS suivants.

- Coussin gonflable du passager avant SRS
- Coussin gonflable SRS de siège du passager avant

Composants du système



- A** Témoin indicateur "AIR BAG OFF"
- B** Témoindicateur "AIR BAG ON"
- C** Témoindicateur de rappel de ceinture de sécurité du passager avant
- D** Témoindicateur d'avertissement SRS

⚠ AVERTISSEMENT

■ Précautions relatives au système de classification de l'occupant du siège passager avant

Respectez les précautions suivantes concernant le système de classification de l'occupant du siège passager avant.

Le non-respect de ces précautions peut occasionner des blessures graves, voire mortelles.

- Portez correctement votre ceinture de sécurité.

**AVERTISSEMENT**

- Veillez à ce que le pêne de la ceinture de sécurité du passager avant ne soit pas resté engagé dans la boucle avant qu'une personne ne s'installe sur le siège du passager avant.
- Assurez-vous que le témoin indicateur "AIR BAG OFF" reste éteint lors de l'utilisation de la rallonge de ceinture de sécurité pour le siège passager avant. Si le témoin indicateur "AIR BAG OFF" s'allume, détachez le pêne de la rallonge de la boucle de ceinture de sécurité et attachez de nouveau la ceinture de sécurité. Rattachez la rallonge de ceinture de sécurité après vous être assuré que le témoin indicateur "AIR BAG ON" est bien allumé. Si vous utilisez une rallonge de ceinture de sécurité alors que le témoin indicateur "AIR BAG OFF" est allumé, les coussins gonflables SRS du passager avant ne se déploient pas, ce qui peut occasionner des blessures graves, voire mortelles en cas de collision.
- Ne placez pas de charge lourde sur le siège du passager avant ou sur l'équipement (par ex. poche de dossier de siège).
- N'appliquez pas de poids sur le siège passager avant en posant vos mains ou vos pieds sur le dossier du siège passager avant depuis le siège passager arrière.
- Ne laissez pas un passager arrière soulever le siège passager avant avec les pieds ou appuyer sur le dossier de siège avec les jambes.
- Ne placez pas d'objets sous le siège passager avant.
- N'inclinez pas le dossier du siège du passager avant au point qu'il vienne à toucher un siège arrière. Le témoin indicateur "AIR BAG OFF" risque de s'allumer, indiquant que les coussins gonflables SRS du passager avant ne s'activeront pas en cas d'accident grave. Si le dossier vient à toucher le siège arrière, redressez-le afin qu'il ne le touche plus. Gardez le dossier de siège passager avant aussi droit que possible lorsque le véhicule est en mouvement. Une inclinaison excessive du dossier de siège risque de diminuer l'efficacité des ceintures de sécurité.
- Si un adulte est installé dans le siège passager avant, le témoin indicateur "AIR BAG ON" est allumé. Si le témoin "AIR BAG OFF" est allumé, demandez au passager de s'asseoir bien droit, bien appuyé contre son dossier et pieds posés sur le sol et d'attacher correctement sa ceinture de sécurité. Si le témoin "AIR BAG OFF" reste toujours allumé, demandez au passager d'aller s'asseoir sur le siège arrière ou, si cela n'est pas possible, de reculer complètement le siège passager avant au maximum.
- Si vous ne pouvez pas faire autrement que d'installer un siège de sécurité enfant type face à la route dans le siège passager avant, effectuez cette installation dans le bon ordre. (→P.60)
- Ne modifiez ou ne retirez pas les sièges avant.

**AVERTISSEMENT**

- Ne donnez pas de coup de pied dans le siège passager avant et ne lui faites subir aucun choc violent. Sinon, le témoin d'avertissement SRS risque de s'allumer pour indiquer un dysfonctionnement du système de classification de l'occupant du siège passager avant. Dans ce cas, contactez immédiatement votre concessionnaire Toyota.
- Les sièges de sécurité enfant installés sur le siège arrière ne doivent pas toucher les dossiers de siège avant.
- N'utilisez aucun accessoire de siège, comme un coussin et une housse de siège pour recouvrir le coussin de siège.
- Ne modifiez ou ne remplacez pas la garniture du siège avant.

Conditions et fonctionnement du système de classification de l'occupant du siège passager avant

■ Adulte ^{*1}

Témoin indicateur/d'avertissement	Témoins indicateurs "AIR BAG ON" et "AIR BAG OFF"	"AIR BAG ON"
	Témoin d'avertissement SRS	Arrêt
	Témoin de rappel de ceinture de sécurité du passager avant	Arrêt ^{*2} ou clignotement ^{*3}
Dispositifs	Coussin gonflable passager avant	Activé
	Coussin gonflable de coussin de siège sur le côté du passager avant	Activé ^{*2} ou désactivé ^{*3}

■ **Enfant**^{*4}

Témoin indicateur/d'avertissement	Témoins indicateurs "AIR BAG ON" et "AIR BAG OFF"	"AIR BAG OFF" ou "AIR BAG ON" ^{*4}
	Témoin d'avertissement SRS	Arrêt
	Témoin de rappel de ceinture de sécurité du passager avant	Arrêt ^{*2} ou clignotement ^{*3}
Dispositifs	Coussin gonflable passager avant	Désactivé ou activé ^{*4}
	Coussin gonflable de coussin de siège sur le côté du passager avant	Désactivé ou activé ^{*4, 2}

■ **Siège de sécurité enfant avec bébé**^{*5}

Témoin indicateur/d'avertissement	Témoins indicateurs "AIR BAG ON" et "AIR BAG OFF"	"AIR BAG OFF" ^{*6}
	Témoin d'avertissement SRS	Arrêt
	Témoin de rappel de ceinture de sécurité du passager avant	Arrêt ^{*2} ou clignotement ^{*3}
Dispositifs	Coussin gonflable passager avant	Désactivé
	Coussin gonflable de coussin de siège sur le côté du passager avant	

■ **Inoccupé**

Témoin indicateur/d'avertissement	Témoins indicateurs "AIR BAG ON" et "AIR BAG OFF"	"AIR BAG OFF"
	Témoin d'avertissement SRS	Arrêt
	Témoin de rappel de ceinture de sécurité du passager avant	
Dispositifs	Coussin gonflable passager avant	Désactivé
	Coussin gonflable de coussin de siège sur le côté du passager avant	

■ Dysfonctionnement du système

Témoin indicateur/d'avertissement	Témoins indicateurs "AIR BAG ON" et "AIR BAG OFF"	"AIR BAG OFF"
	Témoin d'avertissement SRS	Marche
	Témoin de rappel de ceinture de sécurité du passager avant	
Dispositifs	Coussin gonflable passager avant	Désactivé
	Coussin gonflable de coussin de siège sur le côté du passager avant	

*1: Le système considère toute personne de taille adulte comme un adulte. Lorsqu'un adulte de petite taille est assis dans le siège du passager avant, le système peut ne pas reconnaître cette personne comme un adulte, selon sa constitution et sa posture.

*2: Dans le cas où le passager avant porte une ceinture de sécurité.

*3: Dans le cas où le passager avant ne porte pas de ceinture de sécurité.

*4: Dans le cas de certains enfants, d'un enfant sur un siège, d'un enfant sur un siège rehausseur ou d'un enfant sur un siège modulable, le système peut ne pas le reconnaître comme un enfant. Les facteurs susceptibles d'avoir une influence peuvent être la constitution physique ou la posture.

*5: N'installez jamais un siège de sécurité enfant type dos à la route sur le siège du passager avant. Un siège de sécurité enfant type face à la route ne doit être installé sur le siège passager avant que si cela est inévitable. (→P.58)

*6: Si le témoin indicateur n'est pas allumé, consultez ce manuel pour déterminer la manière correcte pour installer le siège de sécurité enfant. (→P.60)

Précautions concernant les gaz d'échappement

Des substances nocives pour le corps humain en cas d'inhalation se trouvent dans les gaz d'échappement.



AVERTISSEMENT

Les gaz d'échappement contiennent du monoxyde de carbone (CO), gaz nocif incolore et inodore. Respectez les précautions suivantes.

À défaut, les gaz d'échappement risquent de pénétrer dans le véhicule et de provoquer une sensation d'étourdissement qui peut être à l'origine d'un accident, ils peuvent aussi entraîner la mort ou de graves problèmes de santé.

■ Points importants pendant la conduite

- Laissez le hayon fermé.
- Si vous sentez des gaz d'échappement à l'intérieur du véhicule, même lorsque le hayon est fermé, ouvrez les vitres et faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota dans les plus brefs délais.

■ Lors du stationnement

- Si le véhicule se trouve dans une zone faiblement aérée ou dans un espace clos comme un garage, arrêtez le système hybride.

- Ne quittez pas le véhicule pendant une période prolongée avec le système hybride activé. Si une telle situation ne peut être évitée, garez le véhicule dans un espace ouvert et assurez-vous que les fumées d'échappement ne pénètrent pas à l'intérieur du véhicule.
- Ne laissez pas le système hybride activé à proximité de congères de neige, ou dans une zone où il neige. Si de la neige s'accumule autour du véhicule alors que le système hybride est activé, les gaz d'échappement risquent de s'accumuler et de pénétrer dans le véhicule.

■ Tuyau d'échappement

Le système d'échappement doit être contrôlé régulièrement. Si celui-ci présente un trou ou une fissure due à la corrosion, un joint endommagé ou si des bruits d'échappement anormaux se font entendre, veillez à faire contrôler et réparer le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

Conduite en compagnie d'enfants

Respectez les précautions suivantes lorsque des enfants sont dans le véhicule.

Utilisez un siège de sécurité enfant adapté à l'enfant, jusqu'à ce que l'enfant soit suffisamment grand pour pouvoir porter normalement la ceinture de sécurité du véhicule.

- Il est recommandé que les enfants s'asseyent sur les sièges arrière pour éviter tout contact accidentel avec le levier de vitesses, la commande d'essuie-glace, etc.
- Utilisez le verrouillage de sécurité enfant des portes arrière ou la commande de verrouillage des vitres pour éviter que les enfants n'ouvrent la porte pendant la conduite ou n'actionnent accidentellement les lève-vitres électriques. (→P.152, 208)
- Ne laissez pas des enfants en bas âge actionner des équipements pour lesquels il existe un risque de pincement, comme les lève-vitres électriques, le capot, le hayon, les sièges, etc.



AVERTISSEMENT

■ Lorsque des enfants se trouvent à bord du véhicule

Ne laissez jamais d'enfants sans surveillance à l'intérieur du véhicule et ne leur confiez jamais la clé.

Les enfants risquent de démarrer le véhicule ou d'enclencher le point mort. Le danger existe également que les enfants se blessent en jouant avec les vitres, le toit ouvrant panoramique ou d'autres équipements du véhicule. En outre, des chaleurs extrêmes ou des températures extrêmement froides dans l'habitacle peuvent être mortelles pour les enfants.

Sièges de sécurité enfant

Avant d'installer un siège de sécurité enfant dans le véhicule, des précautions doivent être respectées, différents types de siège de sécurité enfant, ainsi que des méthodes d'installation, etc. indiqués dans ce manuel.

Utilisez un siège de sécurité enfant lorsque vous conduisez en compagnie d'un enfant qui ne peut pas utiliser correctement une ceinture de sécurité. Pour la sécurité de l'enfant, installez le siège de sécurité enfant sur un siège arrière. Veillez à suivre la méthode d'installation figurant dans le manuel d'utilisation fourni avec le siège de sécurité.

Table des matières

Points à retenir: P.58

Siège de sécurité enfant: P.60

Lors de l'utilisation d'un siège de sécurité enfant: P.62

Méthode d'installation du siège de sécurité enfant

- Fixé avec une ceinture de sécurité: P.65
- Fixé avec un point d'ancrage LATCH pour sièges de sécurité enfant: P.70

- Au moyen d'une patte d'ancrage (pour la sangle de retenue supérieure): P.74

Points à retenir

La législation en vigueur dans les 50 états des États-Unis ainsi qu'au Canada impose désormais l'utilisation de sièges de sécurité enfant.

- Donnez la priorité et respectez les avertissements, ainsi que les lois et réglementations relatives aux sièges de sécurité enfant.
- Utilisez un siège de sécurité enfant jusqu'à ce que l'enfant soit suffisamment grand pour pouvoir porter normalement la ceinture de sécurité du véhicule.
- Choisissez un siège de sécurité enfant adapté à votre véhicule et correspondant à l'âge et à la taille de l'enfant.



AVERTISSEMENT

■ Lorsqu'un enfant est présent dans le véhicule

Respectez les précautions suivantes.

Le non-respect de ces précautions peut occasionner des blessures graves, voire mortelles.

**AVERTISSEMENT**

- Pour une protection efficace en cas d'accidents et d'arrêts brusques, un enfant doit être correctement retenu avec une ceinture de sécurité ou assis dans un siège de sécurité enfant correctement installé. Pour en savoir plus sur l'installation, reportez-vous au manuel d'utilisation fourni avec le siège de sécurité enfant. Des instructions d'installation générales sont fournies dans ce manuel.
- Toyota vous recommande vivement d'utiliser un siège de sécurité enfant adapté au poids et à la taille de l'enfant et de l'installer sur le siège arrière. D'après les statistiques relatives aux accidents, un enfant est plus en sécurité lorsqu'il est correctement attaché sur le siège arrière que sur le siège avant.
- Tenir un enfant dans vos bras ou le faire tenir par une autre personne ne remplace pas un siège de sécurité enfant. En cas d'accident, l'enfant risque d'être projeté contre le pare-brise ou écrasé entre la personne qui le tient et l'habitacle du véhicule.

Manipulation du siège de sécurité enfant

Si le siège de sécurité enfant n'est pas correctement fixé, l'enfant ou d'autres passagers risquent d'être gravement blessés, voire tués en cas de freinage brusque, d'embardée ou d'accident.

- Si le véhicule subit un choc important lors d'un accident, etc., il est possible que le siège de sécurité enfant présente des dommages qui ne sont pas facilement visibles. Dans de tels cas, ne réutilisez pas le siège de sécurité.

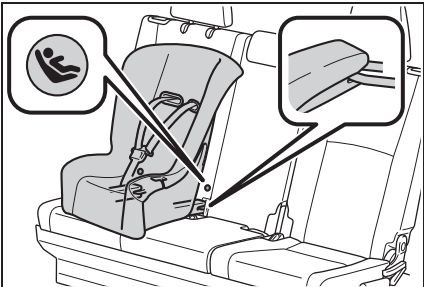
- Veuillez à respecter toutes les instructions d'installation fournies par le fabricant du siège de sécurité enfant et à fixer correctement le siège.
- Veuillez à bien fixer le siège de sécurité enfant au siège, même lorsqu'il n'est pas utilisé. Ne laissez pas le siège de sécurité enfant dans l'habitacle sans l'arrimer.
- S'il est nécessaire de détacher le siège de sécurité enfant, retirez-le du véhicule ou bien rangez-le dans le compartiment à bagages, de manière sûre.

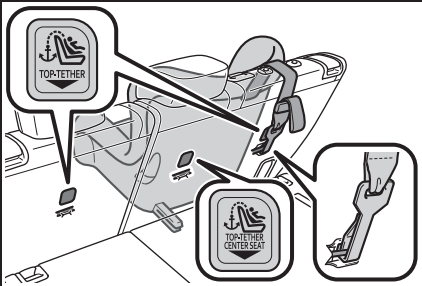
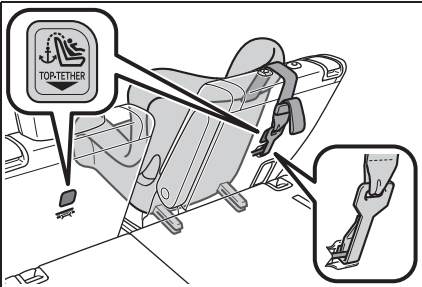
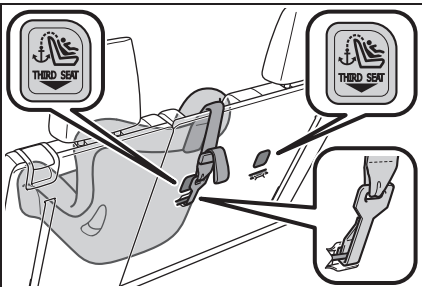
Siège de sécurité enfant

■ Types de méthodes d'installation des sièges de sécurité enfant

Vérifiez dans le manuel d'utilisation fourni avec le siège de sécurité enfant l'installation du siège de sécurité enfant.

Méthode d'installation		Page
Fixation au moyen de la ceinture de sécurité		P.65

Méthode d'installation	Page
<p>Sièges extérieurs de deuxième rangée (modèles 8 places):</p> 	
<p>Fixation au moyen de points d'ancrage LATCH pour sièges de sécurité enfant</p> <p>Sièges de deuxième rangée (modèles 7 places):</p> 	P.70
<p>Siège droit de troisième rangée:</p> 	

Méthode d'installation		Page
	<p>Sièges de deuxième rangée (modèles 8 places):</p> 	
<p>Fixation au moyen de pattes d'ancrage (pour la sangle de retenue supérieure)</p>	<p>Sièges de deuxième rangée (modèles 7 places):</p> 	<p>P.74</p>
	<p>Siège central et de droite de troisième rangée:</p> 	

Lors de l'utilisation d'un siège de sécurité enfant

- Lorsqu'un siège de sécurité enfant est installé sur un

siège passager avant

Pour la sécurité de l'enfant, installez les sièges de sécurité enfant sur les sièges arrière. Lorsque l'installation d'un siège

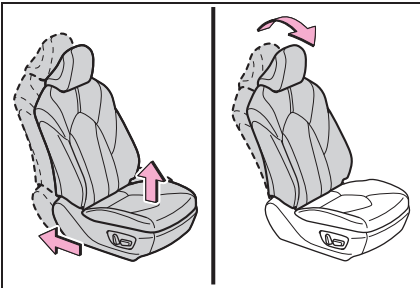
de sécurité enfant sur un siège passager avant est inévitable, réglez le siège comme suit et installez le siège de sécurité enfant.

- Placez le siège sur la position la plus reculée.
- Relevez le siège jusqu'à la position la plus haute.
- Réglez l'inclinaison du dossier de siège sur la position la plus relevée.

S'il y a de l'espace entre le siège enfant et le dossier de siège, réglez l'angle du dossier de siège jusqu'à ce qu'il soit bien en contact.

- Si l'appuie-tête gêne votre siège de sécurité enfant, et que l'appuie-tête peut être retiré, retirez l'appuie-tête.

- N'installez jamais un siège de sécurité enfant type dos à la route sur le siège passager avant, même si le témoin indicateur "AIR BAG OFF" est allumé. En cas d'accident, la force engendrée par le déploiement rapide du coussin gonflable du passager avant peut blesser grièvement, voire tuer l'enfant si le siège de sécurité enfant type dos à la route est installé sur le siège du passager avant.
- Un siège de sécurité enfant type face à la route ne doit être installé sur le siège du passager avant que dans une situation où il est impossible de faire autrement. Un siège de sécurité enfant qui nécessite le recours à une sangle de retenue supérieure ne doit pas être utilisé sur le siège du passager avant en raison de l'absence de dispositif d'arrimage prévu à cet effet sur le siège du passager avant.



AVERTISSEMENT

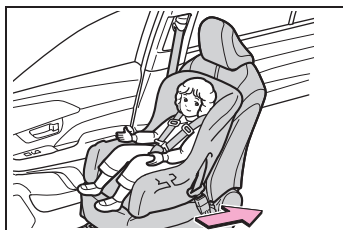
■ Lors de l'utilisation d'un siège de sécurité enfant

Respectez les précautions suivantes.

Le non-respect de ces précautions peut occasionner des blessures graves, voire mortelles.

**AVERTISSEMENT**

- Un siège de sécurité enfant type face à la route ne doit être installé sur le siège du passager avant que dans une situation où il est impossible de faire autrement. Si vous installez un siège de sécurité enfant type face à la route sur le siège du passager avant, placez le dossier de siège sur la position la plus droite possible, reculez le siège au maximum, et levez le siège sur la position la plus haute, même si le témoin indicateur "AIR BAG OFF" est allumé. Si l'appuie-tête gêne l'installation du siège de sécurité enfant, et que l'appuie-tête peut être retiré, retirez l'appuie-tête.



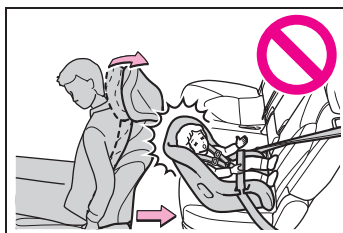
- Ne laissez jamais un enfant appuyer sa tête ou une partie de son corps contre la porte ou contre la partie du siège, des montants avant ou arrière ou des rails latéraux de toit où les coussins gonflables latéraux SRS ou les coussins gonflables rideaux SRS se déploient, même si l'enfant est assis dans le siège de sécurité enfant. Le déploiement des coussins gonflables latéraux et des coussins gonflables rideaux SRS représente un danger, le choc pouvant entraîner des blessures graves, voire mortelles, chez l'enfant.



- Si vous installez un siège rehausseur, vérifiez toujours que la sangle diagonale passe au milieu de l'épaule de l'enfant. La ceinture doit être maintenue à l'écart du cou de l'enfant, mais ne doit pas non plus glisser de son épaule.
- Utilisez un siège de sécurité enfant adapté à l'âge et à la taille de l'enfant et installez-le sur le siège arrière.

⚠ AVERTISSEMENT

- Si le siège conducteur gêne le siège de sécurité enfant et empêche sa fixation correcte, installez le siège de sécurité enfant dans le siège arrière droit.



- Positionnez le siège du passager avant de sorte qu'il ne gêne pas le siège de sécurité enfant.

Siège de sécurité enfant fixé avec une ceinture de sécurité

Tout siège de sécurité enfant, qu'il soit prévu pour les nourrissons ou les jeunes enfants, doit lui-même être convenablement attaché au siège avec la partie abdominale de la sangle abdominale/diagonale.

■ Installation du siège de sécurité enfant au moyen d'une ceinture de sécurité (ceinture à verrouillage pour siège de sécurité enfant)

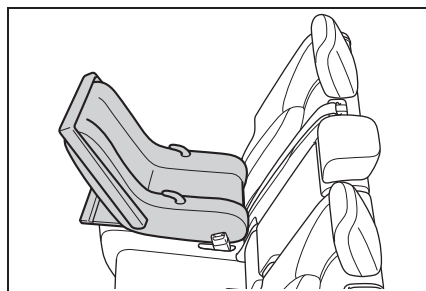
Installez le siège de sécurité enfant conformément au manuel d'utilisation fourni avec le siège de sécurité enfant.

■ Type dos à la route — Siège de sécurité nourrisson/siège modulable

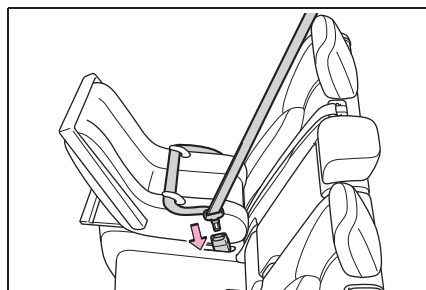
1 Réglez le siège arrière.

S'il y a de l'espace entre le siège enfant et le dossier de siège, réglez l'angle du dossier de siège jusqu'à ce qu'il soit bien en contact.

2 Placez le siège de sécurité enfant sur le siège arrière, dos à la route.

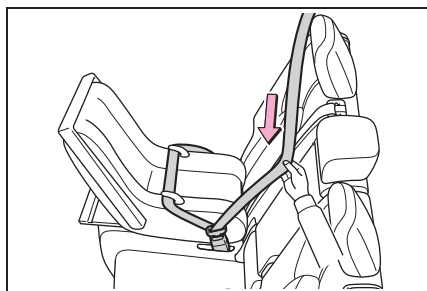


3 Faites passer la ceinture de sécurité dans le siège de sécurité enfant et insérez le pêne dans la boucle. Assurez-vous que la ceinture n'est pas vrillée.



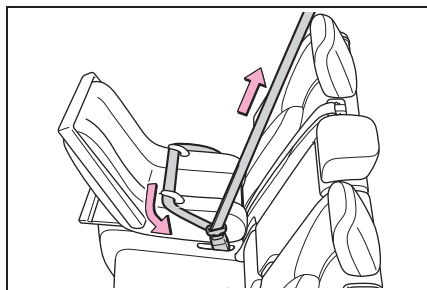
4 Déroulez complètement la sangle diagonale, puis laissez-la s'enrouler afin qu'elle se bloque. Une fois bloquée,

la ceinture ne peut plus être déroulée.



- 5** Plaquez le siège de sécurité enfant contre le siège arrière et laissez la sangle diagonale s'enrouler jusqu'à ce que le siège de sécurité enfant soit bien bloqué en place.

Une fois la sangle diagonale enroulée au point d'être tendue, tirez sur la ceinture pour vérifier qu'elle ne peut plus être déroulée.



- 6** Après avoir installé le siège de sécurité enfant, balanciez-le d'avant en arrière afin de vous assurer qu'il est solidement installé. (→P.69)

■ Type face à la route — Siège modulable

- 1** Réglez le siège.

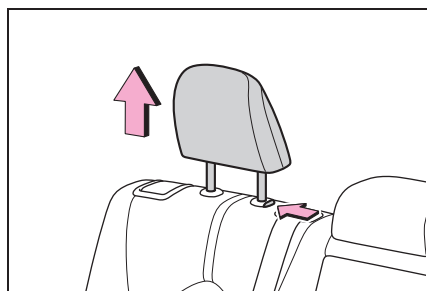
- Lors de l'utilisation du siège passager avant

Si vous ne pouvez pas faire autrement que d'installer le siège de sécurité enfant sur le siège passager avant, reportez-vous à P.62 pour le réglage du siège passager avant.

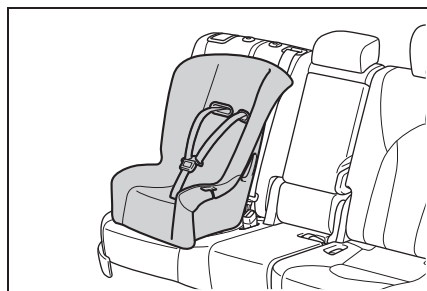
- Lors de l'utilisation du siège arrière

S'il y a de l'espace entre le siège enfant et le dossier de siège, réglez l'angle du dossier de siège jusqu'à ce qu'il soit bien en contact.

- 2** Retirez l'appuie-tête s'il gêne le siège de sécurité enfant. (→P.186)

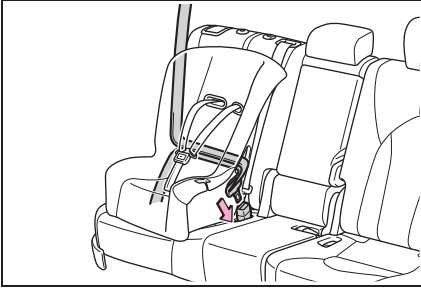


- 3** Placez le siège de sécurité enfant sur le siège, face à l'avant du véhicule.

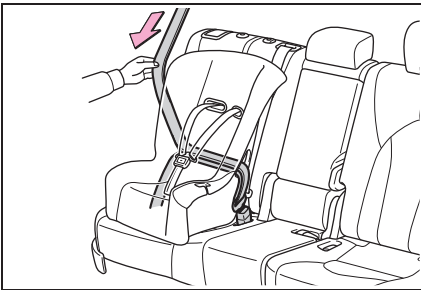


- 4** Faites passer la ceinture de sécurité dans le siège de

sécurité enfant et insérez le pêne dans la boucle. Assurez-vous que la ceinture n'est pas vrillée.



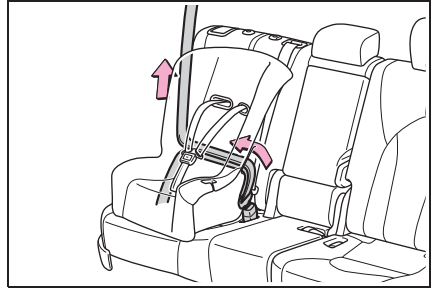
- 5** Déroulez complètement la sangle diagonale, puis laissez-la s'enrouler afin qu'elle se bloque. Une fois bloquée, la ceinture ne peut plus être déroulée.



- 6** Plaquez le siège de sécurité enfant contre le dossier de siège arrière et laissez la sangle diagonale s'enrouler jusqu'à ce que le siège de sécurité enfant soit bien bloqué en place.

Une fois la sangle diagonale enroulée au point d'être tendue, tirez sur la ceinture pour vérifier qu'elle ne

peut plus être déroulée.

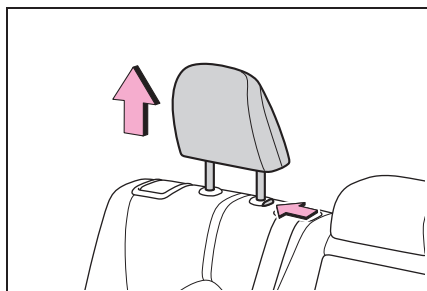


- 7** Si le siège de sécurité enfant est muni d'une sangle de retenue supérieure, suivez les instructions du manuel d'utilisation du fabricant du siège de sécurité enfant relatives à l'installation, et attachez la sangle de retenue supérieure sur le point d'ancrage prévu à cet effet. (→P.74)
- 8** Après avoir installé le siège de sécurité enfant, balangez-le d'avant en arrière afin de vous assurer qu'il est solidement installé. (→P.69)

■ Siège rehausseur

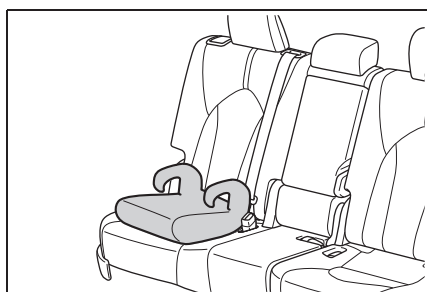
- 1** Si vous ne pouvez pas faire autrement que d'installer le siège de sécurité enfant sur le siège passager avant, reportez-vous à P.62 pour le réglage du siège passager avant.
- 2** Type avec dossier haut: Retirez l'appuie-tête s'il gêne le

siège de sécurité enfant.
(→P.186)

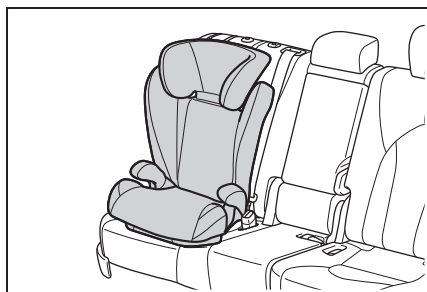


- 3** Placez le siège de sécurité enfant sur le siège, face à l'avant du véhicule.

► Type rehausseur



► Type avec dossier haut



- 4** Installez l'enfant dans le siège de sécurité enfant. Passez la ceinture de sécurité dans le siège de sécurité enfant conformément aux instructions fournies par le

fabricant, puis insérez le pêne dans la boucle. Assurez-vous que la ceinture n'est pas vrillée.

Vérifiez le positionnement correct de la sangle diagonale sur l'épaule de l'enfant, la sangle abdominale doit être placée le plus bas possible. (→P.35)

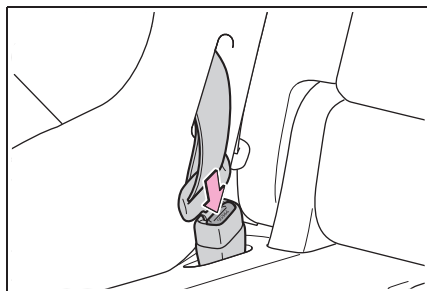


■ Retrait d'un siège de sécurité enfant fixé au moyen d'une ceinture de sécurité

Appuyez sur le bouton de déverrouillage de la boucle et laissez la ceinture de sécurité s'enrouler complètement.

Lorsque vous détachez la boucle, le siège de sécurité enfant peut se lever brusquement en raison du rebond du coussin de siège. Détachez la boucle tout en retenant le siège de sécurité enfant.

Étant donné que la ceinture de sécurité s'enroule automatiquement, remettez-la lentement sur la position de rangement.

**AVERTISSEMENT**

■ **En cas d'installation d'un siège de sécurité enfant**

Respectez les précautions suivantes.

Le non-respect de ces précautions peut occasionner des blessures graves, voire mortelles.

- Ne laissez pas les enfants jouer avec les ceintures de sécurité. Si la ceinture de sécurité s'enroule autour du cou de l'enfant, elle risque de provoquer un étranglement ou d'autres blessures graves pouvant entraîner la mort. Si cela se produit et que la boucle ne peut pas être détachée, des ciseaux doivent être utilisés pour couper la ceinture.
- Assurez-vous que la ceinture et le pêne sont bien verrouillés et que la ceinture de sécurité n'est pas vrillée.
- Bougez le siège de sécurité enfant de gauche à droite et d'avant en arrière afin de vous assurer qu'il a été installé de façon sûre.
- Après vous être assuré de la bonne fixation du siège de sécurité enfant, ne procédez plus à aucun réglage du siège.

- Si vous installez un siège rehausseur, vérifiez toujours que la sangle diagonale passe au milieu de l'épaule de l'enfant. La ceinture doit être maintenue à l'écart du cou de l'enfant, mais ne doit pas non plus glisser de son épaule.

- Respectez toutes les instructions d'installation fournies par le fabricant du siège de sécurité enfant.

- Lors de la fixation de certains types de siège de sécurité enfant sur les sièges arrière, il peut s'avérer impossible d'utiliser correctement les ceintures de sécurité sur les places se trouvant à côté du siège de sécurité enfant sans interférer avec ce dernier ou affecter l'efficacité des ceintures de sécurité. Veillez à ce que votre ceinture de sécurité s'adapte parfaitement sur votre épaule et bas sur vos hanches. Si ce n'est pas le cas, ou si elle interfère avec le siège de sécurité enfant, déplacez-vous sur une position différente. Le non-respect de ces précautions peut occasionner des blessures graves, voire mortelles.

- Si vous ajustez le siège, vérifiez à nouveau la sécurité au niveau du siège de sécurité enfant.

■ **En cas d'installation d'un siège rehausseur**

Pour empêcher l'activation du mode de verrouillage ALR de la ceinture, ne déroulez pas complètement la sangle diagonale. En mode ALR, la ceinture ne fonctionne qu'en tension. Ceci peut gêner ou blesser l'enfant. (→P.36)

⚠ AVERTISSEMENT

■ N'utilisez pas de rallonge de ceinture de sécurité

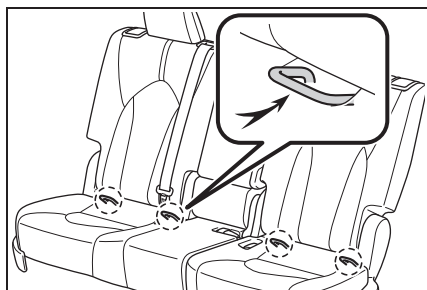
Si vous utilisez une rallonge de ceinture de sécurité lors de l'installation d'un siège de sécurité enfant, la ceinture de sécurité ne retient pas correctement le siège de sécurité enfant, ce qui peut occasionner de graves blessures ou la mort de l'enfant ou d'autres passagers en cas de freinage brusque, d'embardée ou d'accident.

Siège de sécurité enfant fixé avec un point d'ancrage LATCH pour sièges de sécurité enfant

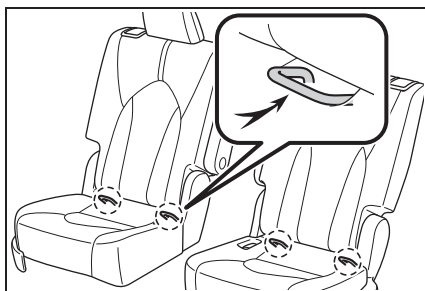
■ Points d'ancrage LATCH pour sièges de sécurité enfant

Des points d'ancrage LATCH sont prévus pour les sièges suivants.

- ▶ Sièges extérieurs de deuxième rangée (modèles 8 places)

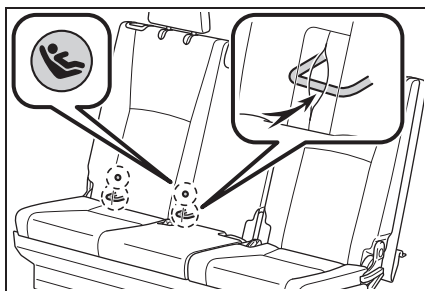


- ▶ Sièges de deuxième rangée (modèles 7 places)



- ▶ Siège droit de troisième rangée

L'emplacement des points d'ancrages est indiqué par des boutons fixés au siège.



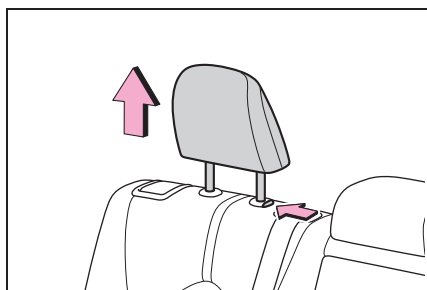
- Lors de l'installation sur les sièges extérieurs de deuxième rangée (modèles 8 places) ou sur les sièges de deuxième rangée (modèles 7 places)

Installez le siège de sécurité enfant conformément au manuel d'utilisation fourni avec le siège de sécurité enfant.

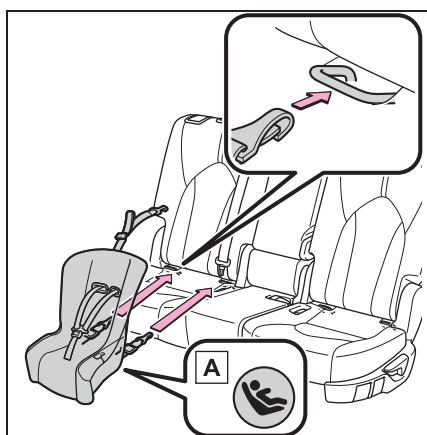
1 Réglez le siège.

S'il y a de l'espace entre le siège enfant et le dossier de siège, réglez l'angle du dossier de siège jusqu'à ce qu'il soit bien en contact.

- 2** Retirez l'appuie-tête s'il gêne le siège de sécurité enfant.
(→P.186)

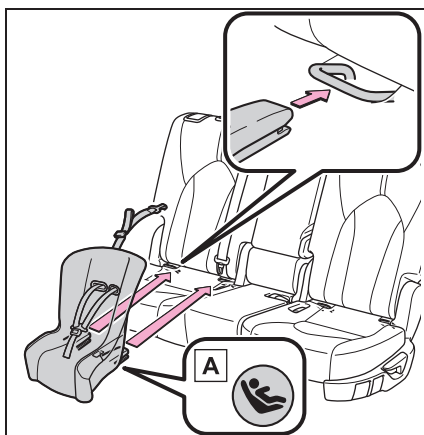


- Avec des fixations inférieures flexibles
- 3** Arrimez les crochets des fixations inférieures aux points d'ancrage LATCH. Pour les propriétaires au Canada:
Le symbole apposé sur le siège de sécurité enfant **A** indique la présence d'un système de fixation inférieure.



A Canada uniquement

- Avec des fixations inférieures rigides
- 3** Accrochez les boucles aux points d'ancrage LATCH. Pour les propriétaires au Canada:
Le symbole apposé sur le siège de sécurité enfant **A** indique la présence d'un système de fixation inférieure.



- A** Canada uniquement
- 4** Si le siège de sécurité enfant est muni d'une sangle de retenue supérieure, suivez les instructions du manuel d'utilisation du fabricant du siège de sécurité enfant relatives à l'installation, et attachez la sangle de retenue supérieure sur le point d'ancrage prévu à cet effet.
(→P.74)
- 5** Après avoir installé le siège de sécurité enfant, balangez-le d'avant en arrière afin

de vous assurer qu'il est solidement installé. (→P.69)

■ Lors de l'installation sur le siège central de deuxième rangée (modèles 8 places)

Aucun point d'ancrage LATCH n'est présent derrière le siège central de deuxième rangée. Toutefois, les points d'ancrage LATCH intérieurs des sièges latéraux, qui sont espacés de 18,6 in. (472,9 mm), peuvent être utilisés si les instructions fournies par le fabricant du siège de sécurité enfant permettent l'utilisation de ces points d'ancrage avec l'espacement d'ancrage indiqué.

Les sièges de sécurité enfant équipés de fixations inférieures rigides ne peuvent pas être installés sur le siège central. Ce type de siège de sécurité enfant peut être uniquement installé sur le siège latéral.

■ Lors de l'installation sur le siège de droite de troisième rangée

Installez le siège de sécurité enfant conformément au manuel d'utilisation fourni avec le siège de sécurité enfant.

1 Réglez le siège.

S'il y a de l'espace entre le siège enfant et le dossier de siège, réglez l'angle du dossier de siège jusqu'à ce qu'il soit bien en contact.

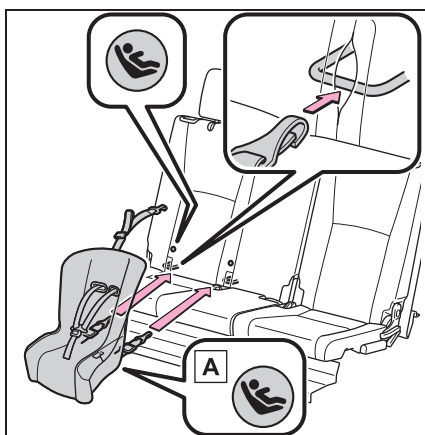
2 Agrandissez légèrement la fente dans le dossier.

► Avec des fixations inférieures flexibles

3 Arrimez les crochets des fixations inférieures aux points d'ancrage LATCH.

Pour les propriétaires au Canada:

Le symbole apposé sur le siège de sécurité enfant **A** indique la présence d'un système de fixation inférieure.



A Canada uniquement

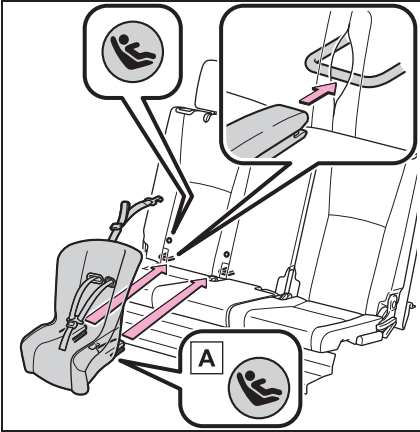
► Avec des fixations inférieures rigides

3 Accrochez les boucles aux points d'ancrage LATCH.

Pour les propriétaires au Canada:

Le symbole apposé sur le siège de sécurité enfant **A**

indique la présence d'un système de fixation inférieure.



A Canada uniquement

- 4** Si le siège de sécurité enfant est muni d'une sangle de retenue supérieure, suivez les instructions du manuel d'utilisation du fabricant du siège de sécurité enfant relatives à l'installation, et attachez la sangle de retenue supérieure sur le point d'ancrage prévu à cet effet. (→P.74)
- 5** Après avoir installé le siège de sécurité enfant, balanciez-le d'avant en arrière afin de vous assurer qu'il est solidement installé. (→P.69)

■ Législations et réglementations relatives aux points d'ancrage

Le système LATCH est conforme à la norme FMVSS225 ou CMVSS210.2.

Les sièges de sécurité enfant conformes aux spécifications de la norme FMVSS213 ou CMVSS213

peuvent être utilisés. Ce véhicule est conçu pour répondre aux normes SAE J1819.



AVERTISSEMENT

■ En cas d'installation d'un siège de sécurité enfant

Respectez les précautions suivantes.

Le non-respect de ces précautions peut occasionner des blessures graves, voire mortelles.

- Lorsque vous utilisez les points d'ancrage LATCH, vérifiez qu'il n'y a aucun objet gênant à proximité des points d'ancrage et que la ceinture de sécurité n'est pas coincée derrière le siège de sécurité enfant.
- Respectez toutes les instructions d'installation fournies par le fabricant du siège de sécurité enfant.
- Ne fixez jamais deux fixations de siège de sécurité enfant au même point d'ancrage. Lors d'une collision, un point d'ancrage peut ne pas être suffisamment résistant pour maintenir deux fixations de siège de sécurité et peut se rompre. Si les points d'ancrage LATCH sont déjà utilisés, utilisez la ceinture de sécurité pour installer un siège de sécurité enfant sur le siège central de deuxième rangée (modèle 8 places).

⚠ AVERTISSEMENT

- Lors de la fixation de certains types de siège de sécurité enfant sur les sièges arrière, il peut s'avérer impossible d'utiliser correctement les ceintures de sécurité sur les places se trouvant à côté du siège de sécurité enfant sans interférer avec ce dernier ou affecter l'efficacité des ceintures de sécurité. Veillez à ce que votre ceinture de sécurité s'adapte parfaitement sur votre épaule et bas sur vos hanches. Si ce n'est pas le cas, ou si elle interfère avec le siège de sécurité enfant, déplacez-vous sur une position différente. Le non-respect de ces précautions peut occasionner des blessures graves, voire mortelles.

- Si vous ajustez le siège, vérifiez à nouveau la sécurité au niveau du siège de sécurité enfant.

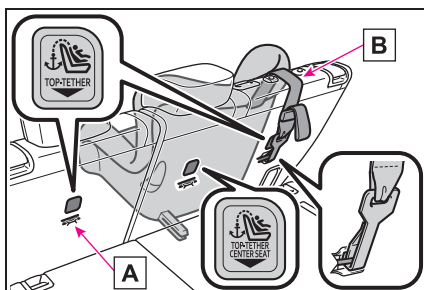
Au moyen d'une patte d'ancrage (pour la sangle de retenue supérieure)

■ Pattes d'ancrage (pour la sangle de retenue supérieure)

Des pattes d'ancrage sont prévues pour tous les sièges suivants :

Utilisez les pattes d'ancrage pour fixer la sangle de retenue supérieure.

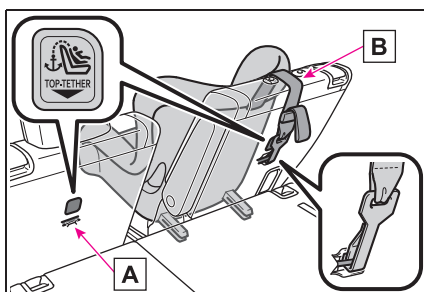
► Sièges de deuxième rangée (modèles 8 places)



A Pattes d'ancrage

B Sangle de retenue supérieure

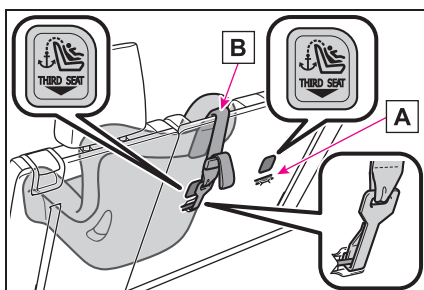
► Sièges de deuxième rangée (modèles 7 places)



A Pattes d'ancrage

B Sangle de retenue supérieure

► Siège central et de droite de troisième rangée

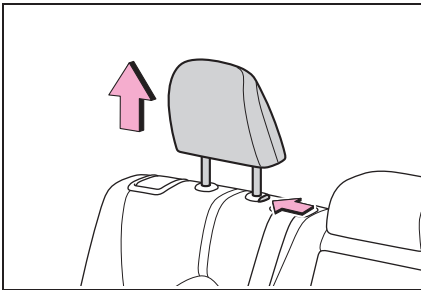


- A** Pattes d'ancrage
- B** Sangle de retenue supérieure

■ Fixation de la sangle de retenue supérieure à la patte d'ancrage

Installez le siège de sécurité enfant conformément au manuel d'utilisation fourni avec le siège de sécurité enfant.

- 1 Retirez l'appuie-tête s'il gêne le siège de sécurité enfant. (→P.186)

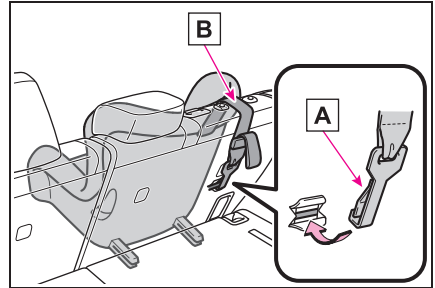


- 2 Fixez le crochet sur la patte d'ancrage et serrez la sangle de retenue supérieure.

Assurez-vous que la sangle de retenue supérieure est solidement attachée. (→P.69)

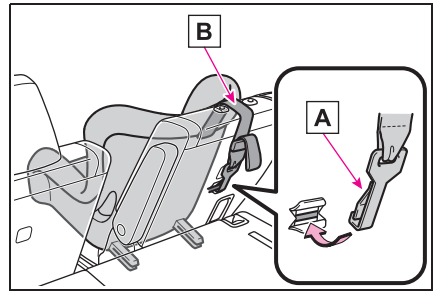
Lors de l'installation du siège de sécurité enfant avec l'appuie-tête relevé, veillez à ce que la sangle de retenue supérieure passe sous l'appuie-tête.

- Sièges de deuxième rangée (modèles 8 places)



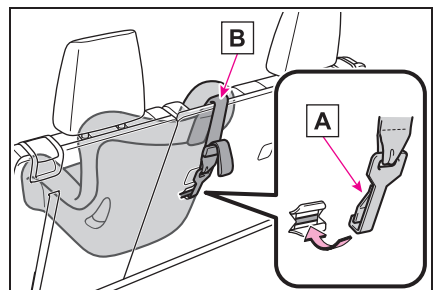
- A** Crochet
- B** Sangle de retenue supérieure

- Sièges de deuxième rangée (modèles 7 places)



- A** Crochet
- B** Sangle de retenue supérieure

- Siège central et de droite de troisième rangée



- A** Crochet
- B** Sangle de retenue supérieure

■ Législations et réglementations relatives aux points d'ancrage

Le système LATCH est conforme à la norme FMVSS225 ou CMV-SS210.2.

Les sièges de sécurité enfant conformes aux spécifications de la norme FMVSS213 ou CMVSS213 peuvent être utilisés.

Ce véhicule est conçu pour répondre aux normes SAE J1819.



AVERTISSEMENT

■ En cas d'installation d'un siège de sécurité enfant

Respectez les précautions suivantes.

Le non-respect de ces précautions peut occasionner des blessures graves, voire mortelles.

- Attachez solidement la sangle de retenue supérieure et assurez-vous que la ceinture n'est pas vrillée.
- Ne fixez pas la sangle supérieure à autre chose que la patte d'ancrage.
- Respectez toutes les instructions d'installation fournies par le fabricant du siège de sécurité enfant.
- Lors de l'installation du siège de sécurité enfant avec l'appuie-tête relevé, une fois l'appuie-tête relevé puis la patte d'ancrage fixée, ne baissez pas l'appuie-tête.

- Lorsque vous installez un siège de sécurité enfant dans le siège central arrière, mettez les deux coussins de siège dans la même position et inclinez les deux dossiers de siège selon le même angle. Les dossiers de siège doivent être réglés à la même inclinaison. Sinon, le siège de sécurité enfant ne peut pas être solidement attaché et peut occasionner des blessures graves, voire mortelles en cas de freinage brusque, d'embardée ou d'accident.
- Si vous ajustez le siège, vérifiez à nouveau la sécurité au niveau du siège de sécurité enfant.

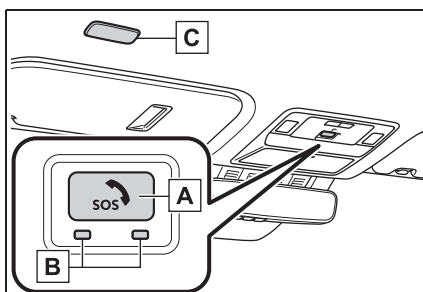
Safety Connect

Safety Connect est un service télématique sur abonnement qui utilise les données du système de positionnement global (GPS) et une technologie cellulaire intégrée pour assurer sécurité et protection aux abonnés. Safety Connect s'appuie sur un centre de traitement mis en place par Toyota, disponible 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.

Le service Safety Connect est disponible par abonnement sur une sélection de véhicules équipés de l'équipement télématique.

En utilisant le service Safety Connect, vous approuvez les conditions générales du contrat d'abonnement aux services télématiques en vigueur et susceptibles d'être modifiées à tout moment; un exemplaire de ce contrat est disponible sur Toyota.com aux États-Unis, Toyotapr.com à Porto Rico et Toyota.ca au Canada. Toute utilisation du service Safety Connect est subordonnée à l'application des dites conditions générales en vigueur.

Composants du système



- A** Bouton "SOS"
- B** Témoins indicateurs à LED
- C** Microphone

Services

Les services Safety Connect à disposition des abonnés sont les suivants:

- Automatic Collision Notification*

Contribue à ce que les utilisateurs bénéficient de la réaction nécessaire de la part des services de secours. (→P.79)

* : Brevet américain N° 7,508,298 B2

- Stolen Vehicle Location

Aide les conducteurs en cas de vol du véhicule. (→P.80)

- Bouton d'assistance d'urgence ("SOS")

Permet de mettre les conducteurs en relation avec le centre de traitement. (→P.80)

- Enhanced Roadside Assistance

Offre aux conducteurs divers services d'assistance sur la route. (→P.80)

Abonnement

Dès lors que vous avez signé l'accord de service d'abonnement télématique et que vous êtes inscrits, vous pouvez commencer à recevoir les services.

Diverses conditions de souscription sont disponibles. Pour tout complément d'informations sur l'abonnement, contactez votre concessionnaire Toyota, appelez le centre d'appels approprié ci-après ou appuyez sur le bouton "SOS" dans votre véhicule.

- États-Unis

1-800-331-4331

- Canada

1-888-869-6828

- Porto Rico

1-877-855-8377

■ Informations sur les services Safety Connect

- Il est impossible de téléphoner à l'aide de la technologie Bluetooth® du véhicule lorsque Safety Connect est actif et en cours d'utilisation.
- La disponibilité du service Safety Connect est effective à compter de l'automne 2009 sur une sélection de modèles Toyota (uniquement dans les états contigus des États-Unis). La mise en relation avec le centre de traitement Safety Connect dépend du bon état fonctionnel du dispositif télématique, de la disponibilité de la connexion mobile et de la qualité de réception du signal des satellites GPS, autant de facteurs qui peuvent limiter la capacité à obtenir le centre de traitement ou à bénéficier du soutien des services d'urgence. L'adhésion et la signature de l'Accord de service d'abonnement télématique sont indispensables. Diverses conditions de souscription sont disponibles, à des tarifs variables en fonction de l'option sélectionnée et de l'emplacement.
- Les services Automatic Collision Notification, Emergency Assistance et Stolen Vehicle Location sont disponibles aux États-Unis, y compris à Hawaï et en Alaska, au Porto-Rico et au Canada, et le service Enhanced Roadside Assistance est disponible aux États-Unis, à Porto Rico et au Canada.
- Les services Automatic Collision Notification, Emergency Assis-

tance, Stolen Vehicle et Enhanced Road Assistance ne sont pas disponibles dans les Îles Vierges des États-Unis.

Pour les véhicules vendus en premier lieu dans les Îles Vierges des États-Unis, aucun service Safety Connect ne fonctionnera à l'intérieur comme à l'extérieur des Îles Vierges des États-Unis.

- Les services Safety Connect n'entrent pas dans le champ d'application de la section 255 de la loi Telecommunications Act, et le dispositif n'est pas compatible TTY.

■ Langues

Le centre de traitement Safety Connect propose son assistance en plusieurs langues. Les messages du serveur vocal du système Safety Connect sont disponibles en anglais, en espagnol et en français. Veuillez indiquer la langue de votre choix au moment de votre adhésion.

■ Lorsque vous prenez contact avec le centre de traitement

Vous risquez de ne pas pouvoir contacter le centre de traitement si le réseau est surchargé.

Témoins indicateurs à LED Safety Connect

Lorsque le contact d'alimentation est placé sur ON, le témoin indicateur rouge s'allume pendant 2 secondes, puis s'éteint. Ensuite, le témoin indicateur vert s'allume pour indiquer que le service est actif.

Certaines conditions particulières d'utilisation du système sont signalées de la manière suivante par les témoins indicateurs :

- Témoin indicateur vert allumé = service actif
- Témoin indicateur vert clignotant = appel Safety Connect en cours
- Témoin indicateur rouge (sauf au démarrage du véhicule) = dysfonctionnement du système (contactez votre concessionnaire Toyota)
- Aucun témoin indicateur (éteint) = service Safety Connect non actif

Services Safety Connect

■ Automatic Collision Notification

En cas de déploiement d'un quelconque coussin gonflable ou de grave collision par l'arrière, le système est conçu pour appeler automatiquement le centre d'intervention. Le téléopérateur qui reçoit l'appel est informé de la localisation du véhicule, et tente d'entrer en communication vocale avec les occupants du véhicule, pour estimer le niveau d'urgence. Si les occupants sont dans l'incapacité de communiquer, le téléopérateur traite automatiquement l'appel en urgence, prend contact avec les services d'urgence les plus proches afin de décrire la situation, et demande qu'une assistance soit portée sur les lieux.

■ Stolen Vehicle Location

Si votre véhicule est volé, Safety Connect peut aider les autorités locales à localiser et à retrouver le véhicule. Après avoir déposé plainte à la police, appelez le centre d'appels au 1-800-331-4331 aux États-Unis, au 1-877-855-8377 à Porto Rico ou au 1-888-869-6828 au Canada, et suivez les messages du serveur vocal pour demander à Safety Connect la mise en œuvre du service.

En plus d'aider les forces de l'ordre à retrouver un véhicule volé, il se peut que les données de localisation des véhicules équipés de Safety Connect, dans certains cas, puissent être partagées avec des tiers afin de localiser votre véhicule. Des compléments d'informations sont disponibles sur Toyota.com aux États-Unis, Toyotapr.com à Porto Rico et Toyota.ca au Canada.

■ Bouton d'assistance d'urgence ("SOS")

En cas d'urgence sur la route, appuyez sur le bouton "SOS" pour être mis en relation avec le centre de traitement Safety Connect. Le téléopérateur qui répond détermine la localisation de votre véhicule, estime l'urgence et envoie sur place les moyens d'assistance nécessaires.

Si vous appuyez accidentellement sur le bouton "SOS", dites au téléopérateur du centre de traitement que vous n'êtes pas confronté à une situation d'urgence.

■ Enhanced Roadside Assistance

L'Enhanced Roadside Assistance ajoute les données GPS au service de dépannage déjà compris dans la garantie Toyota.

Les abonnés ont la possibilité d'appuyer sur le bouton "SOS" pour être mis en relation avec un téléopérateur du centre de traitement Safety Connect, qui peut organiser le dépannage dans bien des cas: remorquage, crevaison, livraison de carburant, etc. Pour une description complète des services de l'Enhanced Roadside Assistance et des limitations auxquelles ils sont soumis, veuillez vous reporter aux conditions générales d'utilisation Safety Connect, disponibles sur Toyota.com aux États-Unis, Toyotapr.com à Porto Rico et Toyota.ca au Canada.

Informations relatives à la sécurité pour Safety Connect

Important! Lisez les informations qui suivent avant d'utiliser le service Safety Connect.

■ Exposition aux signaux radioélectriques

Le système Safety Connect installé dans votre véhicule est un émetteur-récepteur radio de faible puissance. Il reçoit et transmet des signaux radioélectriques (RF).

En août 1996, la Federal Communications Commission (FCC) a adopté une directive relative à l'exposition aux radiofréquences RF, avec des niveaux de sécurité pour les téléphones mobiles. Cette directive est cohérente avec les normes de sécurité précédemment édictées par les organismes de normalisation américains et internationaux suivants.

- ANSI (American National Standards Institute) C95.1 [1992]
- NCRP (National Council on Radiation Protection and Measurement) Rapport 86 [1986]
- ICNIRP (International Commission on Non-Ionizing Radiation Protection) [1996]

Ces normes sont fondées sur des évaluations approfondies et périodiques des études publiées dans la presse scientifique.

Pour mettre au point la norme ANSI (C95.1), plus de 120 scientifiques, ingénieurs et médecins issus des milieux uni-

versitaires, gouvernementaux de santé publique et industriels ont passé au crible l'ensemble des recherches disponibles sur la question.

Le système Safety Connect est techniquement conforme en tout point à la directive de la FCC, en plus des autres normes énumérées.

■ Informations sur le logiciel libre/à code source ouvert

Ce produit contient un logiciel libre/à code source ouvert (FOSS).

Les informations de licence et/ou le code source de tels FOSS sont disponibles à l'URL suivante.

<https://opensource.lge.com/osSch/list?types=ALL&search=TL21BNU>

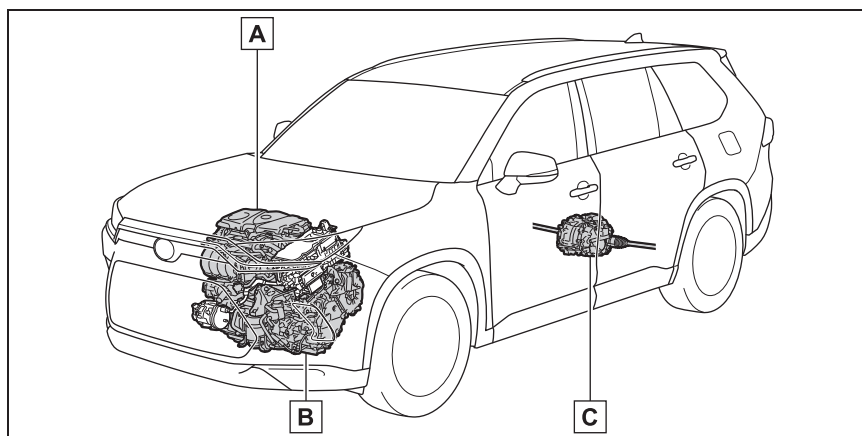
Caractéristiques du système hybride

Votre véhicule est un véhicule hybride électrique. Ses caractéristiques diffèrent de celles des véhicules conventionnels. Assurez-vous de bien connaître les caractéristiques de votre véhicule et de l'utiliser avec soin.

Le système hybride associe un moteur à essence et un moteur électrique (moteur de traction), qu'il gère en fonction des conditions de conduite afin d'optimiser la consommation en carburant et de réduire les émissions polluantes à l'échappement.

Composants du système

- Véhicules avec moteur 2,5L 4 cylindres (A25A-FXS)

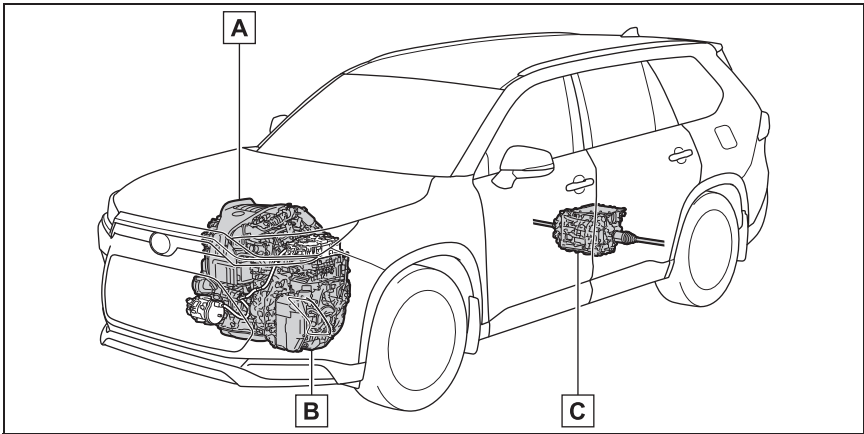


L'illustration constitue un exemple pour l'explication et peut différer de l'élément réel.

- A** Moteur à essence
- B** Moteur électrique avant (moteur de traction)
- C** Moteur électrique arrière (moteur de traction)*

* : Modèles AWD uniquement

► Véhicules avec moteur 2,4L 4 cylindres (T24A-FTS)



L'illustration constitue un exemple pour l'explication et peut différer de l'élément réel.

A Moteur à essence

B Moteur électrique avant (moteur de traction)

C Moteur électrique arrière (moteur de traction)

■ Lorsque le véhicule est à l'arrêt/lors du démarrage

Le moteur à essence s'arrête* lorsque le véhicule est à l'arrêt. Lors du démarrage, le véhicule est entraîné par le moteur électrique (moteur de traction). À basse vitesse ou en faible descente, le moteur est arrêté* et le moteur électrique (moteur de traction) est utilisé.

Véhicules avec moteur 2,5L 4 cylindres (A25A-FXS): En position de changement de vitesse N, la batterie du système hybride (batterie de traction) ne se charge pas.

* : Lorsque la batterie du système hybride (batterie de traction) doit

être chargée ou que le moteur monte en température, etc., le moteur à essence ne s'arrête pas automatiquement. (→P.84)

■ Pendant la conduite normale

Le moteur à essence est principalement utilisé. Le moteur électrique (moteur de traction) charge la batterie du système hybride (batterie de traction) selon les besoins.

Modèles AWD: En fonction des conditions de conduite, le moteur électrique arrière (moteur de traction) est alimenté par le moteur électrique avant (moteur de traction) pour propulser les roues arrière.

■ Lors d'une accélération brusque

Lorsque vous appuyez fortement sur la pédale d'accélérateur, la puissance de la batterie du système hybride (batterie de traction) s'ajoute à celle du moteur à essence par le biais du moteur électrique (moteur de traction).

■ Lors du freinage (freinage régénératif)

Les roues actionnent le moteur électrique (moteur de traction) comme un générateur de puissance, et la batterie du système hybride (batterie de traction) est chargée.

■ Freinage régénératif

Dans les situations suivantes, l'énergie cinétique est transformée en énergie électrique et la force de décélération peut être obtenue conjointement avec la recharge de la batterie du système hybride (batterie de traction).

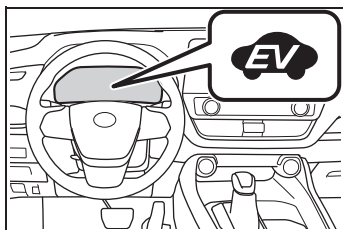
- Véhicules avec moteur 2,5L 4 cylindres (A25A-FXS): Vous relâchez la pédale d'accélérateur tout en conduisant avec la position de changement de vitesse sur D ou S.
- Véhicules avec moteur 2,4L 4 cylindres (T24A-FTS): Vous relâchez la pédale d'accélérateur tout en conduisant avec la position de changement de vitesse sur D ou M.
- Véhicules avec moteur 2,5L 4 cylindres (A25A-FXS): Vous appuyez sur la pédale de frein tout en conduisant avec la position de changement de vitesse sur

D ou S.

- Véhicules avec moteur 2,4L 4 cylindres (T24A-FTS): Vous appuyez sur la pédale de frein tout en conduisant avec la position de changement de vitesse sur D ou M.

■ Témoin EV

Le témoin EV s'allume lorsque vous conduisez en utilisant uniquement le moteur électrique (moteur de traction) ou lorsque le moteur à essence est arrêté.



■ Conditions dans lesquelles le moteur à essence risque de ne pas s'arrêter

Le moteur à essence démarre et s'arrête automatiquement. Cependant, dans l'une des situations suivantes, il risque de ne pas s'arrêter automatiquement, ce qui pourrait réduire l'économie de carburant*:

- Pendant la mise en température du moteur à essence
- Pendant la charge de la batterie du système hybride (batterie de traction)
- Lorsque la température de la batterie du système hybride (batterie de traction) est élevée ou basse
- Lorsque le chauffage est en marche
- Lors d'une accélération/décélération rapide et répétée
- Lors d'une utilisation répétée du système hybride pendant une période prolongée
- Lorsque vous conduisez sur une longue pente

- Si le capot est ouvert pendant que le témoin "READY" est allumé

*: Selon les circonstances, le moteur à essence peut également ne pas s'arrêter automatiquement dans d'autres situations.

■ Charge de la batterie du système hybride (batterie de traction)

Le moteur à essence assure la charge de la batterie du système hybride (batterie de traction), ainsi il n'est pas nécessaire d'utiliser une source extérieure pour charger la batterie. Toutefois, en cas de stationnement prolongé du véhicule, la batterie du système hybride (batterie de traction) se décharge progressivement. Pour cette raison, veillez à conduire le véhicule au moins une fois par mois pendant au moins 30 minutes ou 10 miles (16 km). Si la batterie du système hybride (batterie de traction) se décharge complètement et que vous ne pouvez pas démarrer le système hybride, contactez votre concessionnaire Toyota.

■ Charge de la batterie 12 V

→P.635

■ Après décharge de la batterie 12 V ou en cas de retrait et d'installation de la borne pendant un échange, etc.

Le moteur à essence risque de ne pas s'arrêter même si le véhicule est entraîné par la batterie du système hybride (batterie de traction). Si ceci persiste pendant plusieurs jours, contactez votre concessionnaire Toyota.

■ Bruits et vibrations particuliers à un véhicule hybride électrique

Le moteur n'émet aucun son ni vibration ; il est donc facile de penser que ce véhicule hybride électrique est à l'arrêt alors qu'il est encore en marche, comme indiqué par le témoin "READY" allumé. Pour

des raisons de sécurité, assurez-vous de toujours placer la position de changement de vitesse sur P et serrez le frein de stationnement lorsque vous êtes stationné.

Les bruits et vibrations suivants peuvent se produire lorsque le système hybride fonctionne et ils ne sont pas le signe d'un dysfonctionnement:

- Bruits de moteur possibles en provenance du compartiment moteur.
- Bruits possibles en provenance de la batterie du système hybride (batterie de traction), derrière les sièges de deuxième rangée, au démarrage ou à l'arrêt du système hybride.
- Les bruits de fonctionnement du relais, comme un claquement ou de légers cliquetis, proviennent de la batterie du système hybride (batterie de traction), sous les sièges de deuxième rangée, lors du démarrage ou à l'arrêt du système hybride.
- Bruits possibles en provenance du système hybride lorsque le hayon est ouvert.
- Bruits possibles provenant de la transmission lorsque le moteur à essence démarre ou s'arrête, pendant la conduite à vitesse réduite ou au ralenti.
- Bruits de moteur possibles en cas d'accélération brusque.
- Bruits possibles dus au freinage régénératif lorsque vous appuyez sur la pédale de frein ou que la pédale d'accélérateur est relâchée.
- Vibrations possibles au démarrage ou à l'arrêt du moteur à essence.
- Bruits possibles en provenance du ventilateur de refroidissement au niveau des prises d'admission d'air sous les sièges de deuxième rangée.

■ **Entretien, réparation, recyclage et mise au rebut**

Contactez votre concessionnaire Toyota pour toute question sur l'entretien, la réparation, le recyclage et la mise au rebut. Ne vous chargez pas vous-même de la mise au rebut du véhicule.

■ **Personnalisation**

Certaines fonctions peuvent être personnalisées. (→P.673)

Système d'avertissement acoustique du véhicule

Lorsque vous conduisez avec le moteur à essence arrêté, un son changeant en fonction de la vitesse de conduite est émis afin d'avertir les personnes se trouvant à proximité que le véhicule approche. Ce bruit est perceptible à l'intérieur du véhicule. Le signal sonore s'arrête lorsque la vitesse du véhicule dépasse environ 22 mph (35 km/h).

■ **Système d'avertissement acoustique du véhicule**

Dans les cas suivants, le système d'avertissement acoustique du véhicule peut être difficilement audible pour les personnes se trouvant à proximité.

- Dans un environnement très bruyant
- En cas de vent ou de pluie
- **Lorsque "Anomalie système alerte acoustique du véhicule Voyez votre concessionnaire" s'affiche sur l'écran multifonctionnel**

Le système d'avertissement acoustique du véhicule présente peut-être un dysfonctionnement. Faites

contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota immédiatement.

Conduite efficace prédictive * (véhicules avec moteur 2,5L 4 cylindres [A25A-FXS])

* : Cette fonction peut être uniquement utilisée sur le territoire continental des États-Unis. Elle ne peut pas être utilisée dans les autres états et territoires, Alaska et Hawaï compris.

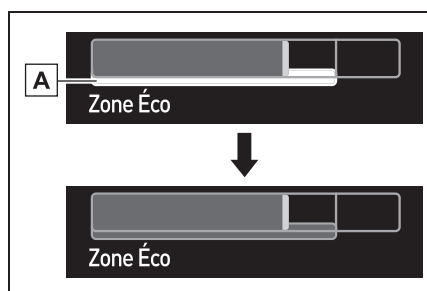
Ce système fonctionne en fonction de la situation de conduite et des informations routières pour améliorer l'économie de carburant.

Pour plus de détails sur la conduite efficace prédictive, reportez-vous au "MANUEL MULTIMÉDIA DU PROPRIÉTAIRE".

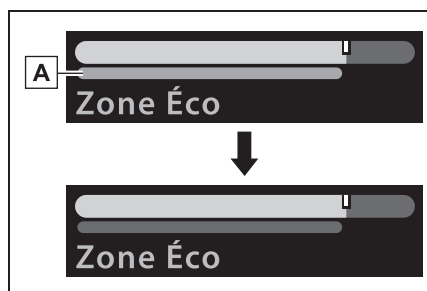
■ **Assistance prédictive de décélération**

- Lorsque le véhicule approche des points d'assistance prédictive de décélération enregistrés dans le système de navigation, la "plage de fonctionnement de référence" (A) du Guide d'accélération ÉCO (→P.116, 127) sur l'écran multifonctionnel est désactivée pour encourager le conducteur à réduire les accélérations excessives.

► Affichage 7 pouces



► Affichage 12,3 pouces



- La force de freinage moteur est augmentée en fonction des conditions de conduite afin de charger plus efficacement la batterie hybride (batterie de traction) une fois la pédale d'accélérateur relâchée.

■ Contrôle prédictif du SOC*

Les types de contrôle suivants sont effectués sur la base de données telles que des informations sur la route et la circulation lors du guidage d'itinéraire par le système de navigation afin de garantir que le véhicule utilise efficacement l'électricité.

- Lorsqu'il y a une longue pente en descente sur l'itinéraire, le

système réduit le niveau de la batterie hybride (batterie de traction) avant d'atteindre la pente afin de garantir la capacité de charge pour le freinage régénératif en descente.

- Lorsque des embouteillages sont prévus sur l'itinéraire, le système permet de garantir un certain niveau de batterie avant d'atteindre les routes encombrées afin de réduire la fréquence de démarrage du moteur pour charger la batterie hybride (batterie de traction) en raison de son faible niveau.

* : SOC signifie état de charge

Précautions relatives au système hybride

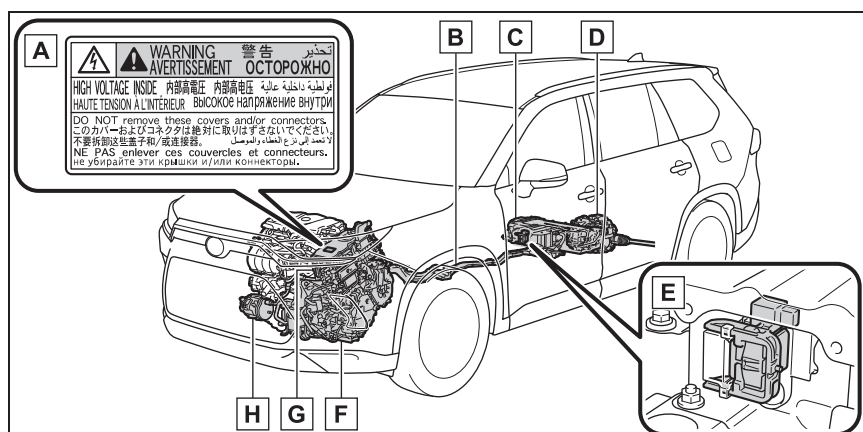
Prenez garde lors de toute manipulation du système hybride, car il s'agit d'un système haute tension (650 V^{*1} ou 393,6 V^{*2} environ au maximum) et il contient également des pièces qui deviennent extrêmement chaudes lorsque le système hybride est en fonctionnement. Respectez les étiquettes d'avertissement apposées sur le véhicule.

*1: Véhicules avec moteur 2,5L 4 cylindres (A25A-FXS)

*2: Véhicules avec moteur 2,4L 4 cylindres (T24A-FTS)

Composants du système

► Véhicules avec moteur 2,5L 4 cylindres (A25A-FXS)



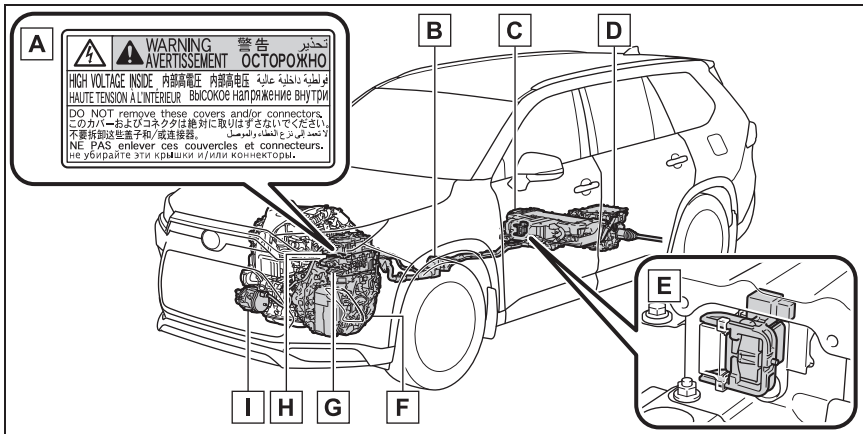
L'illustration constitue un exemple pour l'explication et peut différer de l'élément réel.

- A** Étiquette d'avertissement
- B** Câbles haute tension (orange)
- C** Batterie du système hybride (batterie de traction)
- D** Moteur électrique arrière (moteur de traction)*
- E** Prise de service
- F** Moteur électrique avant (moteur de traction)
- G** Module de commande de puissance

[H] Compresseur de climatisation

* : Modèles AWD uniquement

► Véhicules avec moteur 2,4L 4 cylindres (T24A-FTS)



L'illustration constitue un exemple pour l'explication et peut différer de l'élément réel.

[A] Étiquette d'avertissement**[B]** Câbles haute tension (orange)**[C]** Batterie du système hybride (batterie de traction)**[D]** Moteur électrique arrière (moteur de traction)/Onduleur (arrière)**[E]** Prise de service**[F]** Moteur électrique avant (moteur de traction)**[G]** Onduleur (avant)**[H]** Convertisseur CC/CC**[I]** Compresseur de climatisation**■ Panne sèche**

Lorsque le véhicule tombe en panne sèche et qu'il est impossible de démarrer le système hybride, réapprovisionnez le véhicule en carburant en quantité suffisante pour que le témoin d'avertissement de niveau de carburant insuffisant (→P.596) s'éteigne. Si la quantité de carburant est insuffisante, le système hybride risque de ne pas démarrer. (La quantité standard de carburant

est d'environ 2,6 gal. [9,8 L, 2,2 Imp. gal.] lorsque le véhicule est sur une surface plane. Cette valeur peut changer si le véhicule est sur une pente. Ajoutez du carburant lorsque le véhicule est incliné.)

■ Ondes électromagnétiques

- Les pièces et câbles haute tension des véhicules hybrides électriques disposent d'un blindage électromagnétique et, par conséquent, émettent approximative-

ment la même quantité d'ondes électromagnétiques que les véhicules à essence conventionnels ou que les appareils électroniques à usage domestique.

- Votre véhicule peut causer des interférences sonores au niveau de certaines pièces pour radio d'autres marques.

■ Batterie du système hybride (batterie de traction)

La batterie du système hybride (batterie de traction) a une durée de vie limitée. La durée de vie de la batterie du système hybride (batterie de traction) peut varier en fonction du style et des conditions de conduite.



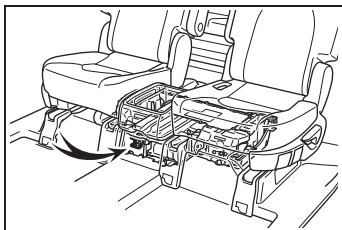
AVERTISSEMENT

■ Précautions relatives à la haute tension

Ce véhicule possède des systèmes CC et CA haute tension, ainsi qu'un système 12 V. La haute tension des courants CC et CA est très dangereuse et peut provoquer des brûlures et des chocs électriques graves pouvant entraîner des blessures graves, voire mortelles.

- Ne touchez, ne démontez, ne retirez ni ne remplacez jamais les pièces, les câbles haute tension ou leurs connecteurs.
- Le système hybride devient chaud après le démarrage, du fait de l'utilisation de la haute tension. Prenez garde aussi bien à la haute tension qu'à la température élevée et respectez toujours les étiquettes d'avertissement apposées sur le véhicule.

- N'essayez jamais d'ouvrir l'orifice d'accès à la prise de service situé sous le siège de deuxième rangée. La prise de service n'est utilisée que lorsque le véhicule fait l'objet d'un entretien et est soumis à un courant haute tension.



■ Précautions relatives aux accidents de la route

Respectez les précautions suivantes pour réduire le risque de blessures graves ou mortelles:

- Arrêtez le véhicule dans un endroit sûr pour prévenir tout accident ultérieur. Tout en appuyant sur la pédale de frein, serrez le frein de stationnement et déplacez la position de changement de vitesse sur P pour arrêter le système hybride. Ensuite, relâchez lentement la pédale de frein.
- Ne touchez pas les pièces, câbles haute tension et leurs connecteurs.
- Si des câbles électriques sont exposés à l'intérieur ou à l'extérieur du véhicule, il existe un risque de choc électrique. Ne touchez jamais aux câbles électriques exposés.

**AVERTISSEMENT**

- Si vous constatez une fuite de liquide, ne touchez pas le liquide, car il peut s'agir d'un électrolyte alcalin puissant provenant de la batterie du système hybride (batterie de traction). En cas de contact avec la peau ou les yeux, rincez abondamment et immédiatement à l'eau ou, dans la mesure du possible, avec une solution d'acide borique. Consultez un médecin immédiatement.
- Si le véhicule hybride électrique prend feu, quittez-le sans tarder. N'utilisez jamais d'extincteur non conçu pour les feux d'origine électrique. L'utilisation d'eau, même en petite quantité, peut se révéler dangereuse.
- Si votre véhicule doit être remorqué, ceci doit être effectué avec les roues avant (modèles 2WD) ou avec les quatre roues (modèles AWD) soulevées. Si les roues en prise avec le moteur électrique (moteur de traction) touchent le sol lors du remorquage, le moteur risque de continuer à produire de l'électricité. Cela peut provoquer un incendie. (→P.588)
- Inspectez soigneusement le sol sous le véhicule. Si vous remarquez une fuite de liquide sur le sol, il est possible que le système de carburant ait été endommagé. Quittez le véhicule dès que possible.

■ Batterie du système hybride (batterie de traction)

- Ne revendez, ne cédez ou ne modifiez jamais la batterie du système hybride. Afin d'éviter des accidents, les batteries hybrides qui ont été démontées de véhicules en fin de vie sont récupérées par le biais de votre concessionnaire Toyota. Ne vous chargez pas vous-même de la mise au rebut de la batterie.
À moins que la batterie ne soit correctement récupérée, ce qui suit peut se produire, et occasionner des blessures graves, voire mortelles:
- La batterie du système hybride peut être mise au rebut ou jetée de façon illégale, ce qui présente un danger pour l'environnement et quelqu'un peut toucher une pièce haute tension, et recevoir un choc électrique.
- La batterie du système hybride est destinée à être utilisée exclusivement avec votre véhicule hybride électrique. Si la batterie du système hybride est utilisée en dehors de votre véhicule ou modifiée de quelque manière que ce soit, des accidents tels qu'un choc électrique, un dégagement calorifique, de fumées, une explosion ou une fuite de l'électrolyte peuvent se produire.

Lorsque vous revendez ou cédez votre véhicule, le risque d'accident est extrêmement élevé car il est possible que la personne recevant le véhicule ne soit pas informée de ces dangers.

**AVERTISSEMENT**

- Si votre véhicule est mis au rebut sans que la batterie du système hybride n'ait été retirée, il existe un danger de choc électrique grave en cas de contact avec les pièces, les câbles haute tension et leurs connecteurs. Si votre véhicule doit être mis au rebut, la mise au rebut de la batterie du système hybride doit être prise en charge par votre concessionnaire Toyota ou un atelier d'entretien qualifié. Si la batterie du système hybride n'est pas mise au rebut correctement, elle risque de causer un choc électrique pouvant entraîner des blessures graves, voire mortelles.

**NOTE**
■ Batterie du système hybride (batterie de traction)

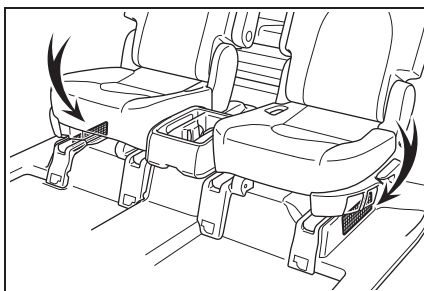
Ne transportez pas de grandes quantités d'eau, comme des bouteilles d'eau de refroidissement à bord de votre véhicule. En cas de projections d'eau sur la batterie du système hybride (batterie de traction), celle-ci risque de subir des dommages. Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

Prises d'admission d'air de la batterie du système hybride (batterie de traction)

Des prises d'admission d'air de la batterie du système hybride (batterie de traction) sont situées sous les sièges de deuxième rangée.

Si les événements sont obstrués, cela peut affecter le refroidissement de la batterie hybride (batterie de traction).

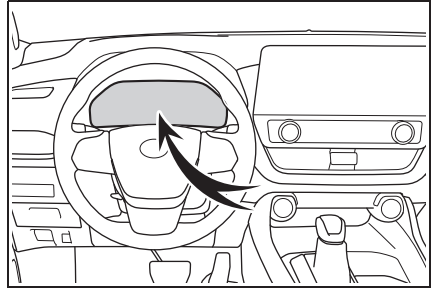
Si l'entrée/sortie de la batterie hybride (batterie de traction) est limitée et la distance que le véhicule peut parcourir au moyen du moteur électrique (moteur de traction) peut être réduite, l'économie de carburant peut être réduite.

**NOTE**
■ Prises d'admission d'air de la batterie du système hybride (batterie de traction)

- Veillez à ce que rien n'obstrue la prise d'admission d'air, comme une housse de siège, un cache en plastique, ou un bagage. L'entrée/la sortie de la batterie du système hybride (batterie de traction) risque d'être restreinte, ce qui entraîne une réduction de la performance de la batterie hybride (batterie de traction) et un dysfonctionnement.
- Nettoyez régulièrement les prises d'admission d'air pour éviter qu'elles se bloquent. (→P.569)

**NOTE**

- Ne laissez pas de l'eau ou d'autres substances étrangères pénétrer dans l'une des prises d'admission d'air, car cela risque de provoquer un court-circuit et d'endommager la batterie du système hybride (batterie de traction).



Système d'arrêt d'urgence

Lorsqu'un certain niveau d'impact est détecté par le capteur d'impact, le système d'arrêt d'urgence coupe le courant haute tension et arrête la pompe à carburant afin de minimiser le risque d'électrocution et de fuite de carburant. Si le système d'arrêt d'urgence s'active, votre véhicule ne redémarrera pas. Pour redémarrer le système hybride, contactez votre concessionnaire Toyota.

Message d'avertissement du système hybride

Un message s'affiche automatiquement lorsqu'un dysfonctionnement se produit dans le système hybride ou qu'une action incorrecte est tentée.

Si un message d'avertissement s'affiche sur l'écran multifonctionnel, lisez-le et suivez les instructions.

- Si un témoin d'avertissement s'allume, qu'un message d'avertissement s'affiche, ou que la batterie 12 V est débranchée

Le système hybride risque de ne pas démarrer. Dans ce cas, essayez une nouvelle fois de démarrer le système. Si le témoin "READY" ne s'allume pas, contactez votre concessionnaire Toyota.

Système d'antidémarrage

Les clés du véhicule contiennent une puce de transpondeur qui empêche le démarrage du système hybride si la clé n'a pas été préalablement enregistrée dans l'ordinateur de bord du véhicule.

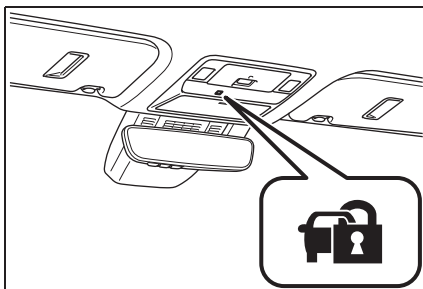
Ne laissez jamais les clés à l'intérieur du véhicule lorsque vous quittez le véhicule.

Ce système est conçu pour aider à la prévention du vol du véhicule, il ne constitue toutefois pas une garantie absolue contre les vols de véhicules.

Utilisation du système

Le témoin indicateur clignote après la mise sur arrêt du contact d'alimentation pour indiquer que le système fonctionne.

Le témoin indicateur arrête de clignoter une fois que le contact d'alimentation est placé sur ACC ou ON pour indiquer que le système a été désactivé.



■ Entretien du système

Le système d'antidémarrage dont est équipé le véhicule ne nécessite aucun entretien.

■ Conditions risquant d'entraîner un dysfonctionnement du système

- Si la partie de préhension de la clé est en contact avec un objet métallique
- Si la clé est à proximité ou en contact avec une clé enregistrée dans le système de sécurité (clé avec puce de transpondeur intégrée) d'un autre véhicule



NOTE

■ Pour garantir le bon fonctionnement du système

Ne modifiez et ne démontez pas le système. S'il a été modifié ou retiré, il n'est plus garanti que le système fonctionne normalement.

Alarme

L'alarme émet de la lumière et du son pour donner l'alerte lorsqu'une intrusion est détectée.

L'alarme se déclenche dans les situations suivantes lorsqu'elle est armée:

- Vous avez déverrouillé ou ouvert une porte ou un hayon verrouillés par un autre moyen que la fonction d'accès mains libres, la télécommande du verrouillage centralisé ou la clé mécanique. (Les portes se verrouillent à nouveau automatiquement.)
- Le capot est ouvert.

Armement/désactivation/arrêt du système d'alarme

■ Éléments à vérifier avant de verrouiller le véhicule

Pour éviter tout déclenchement intempestif de l'alarme et le vol du véhicule, vérifiez les points suivants:

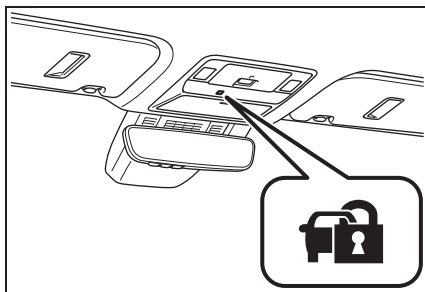
- Personne ne se trouve à bord du véhicule.
- Les vitres et le toit ouvrant panoramique (sur modèles équipés) sont fermés avant que l'alarme ne soit armée.

- Aucun objet de valeur ou autre effet personnel n'est laissé dans le véhicule.

■ Réglage

Fermez les portes, le hayon et le capot, et verrouillez toutes les portes. Le système est automatiquement armé après 30 secondes.

Le témoin indicateur allumé se met à clignoter dès lors que le système est armé.



■ Désactivation ou arrêt

Effectuez l'une des opérations suivantes pour désactiver ou arrêter les alarmes:

- Déverrouillez les portes.
- Placez le contact d'alimentation sur ACC ou ON, ou démarrez le système hybride. (L'alarme se désactive ou s'arrête après quelques secondes.)

■ Armement de l'alarme

Vous pouvez armer l'alarme si toutes les portes sont fermées même si le capot est ouvert.

■ Entretien du système

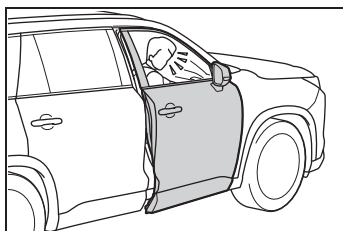
Le système d'alarme dont est

équipé le véhicule ne nécessite aucun entretien.

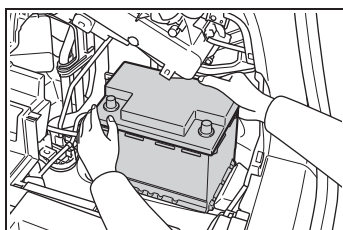
■ Déclenchement de l'alarme

L'alarme risque de se déclencher dans les situations suivantes: (Arrêter l'alarme désactive le système d'alarme.)

- Une personne à bord du véhicule ouvre une porte, le hayon ou le capot, ou déverrouille le véhicule.



- Recharge ou remplacement de la batterie 12 V lorsque le véhicule est verrouillé. (→P.631)



■ Verrouillage des portes lié à l'alarme

Dans les situations suivantes, selon la situation, la porte peut se verrouiller automatiquement pour empêcher toute intrusion dans le véhicule:

- Lorsqu'une personne restée dans le véhicule déverrouille la porte et que l'alarme est activée.
- Une personne restée dans le véhicule déverrouille la porte alors que l'alarme est activée.
- Lors de la recharge ou du remplacement de la batterie 12 V



NOTE

■ Pour garantir le bon fonctionnement du système

Ne modifiez et ne démontez pas le système. S'il a été modifié ou retiré, il n'est plus garanti que le système fonctionne normalement.

Pré-alarme

Si une porte est déverrouillée avec la clé mécanique alors que l'alarme est en cours de déclenchement, la pré-alarme retentit pendant 10 secondes.

Si la porte est à nouveau verrouillée ou si la pré-alarme est arrêtée pendant ces 10 secondes, une alarme se déclenche.

Effectuez l'une des actions suivantes pour désactiver ou arrêter la pré-alarme:

- Fermez les portes et verrouillez toutes les portes par un système d'accès et de démarrage mains libres ou une télécommande sans fil.
- Placez le contact d'alimentation sur ACC ou ON, ou démarrez le système hybride. (L'alarme se désactive ou s'arrête après quelques secondes.)

Informations et témoins concernant l'état du véhicule

2

2-1. Combiné d'instruments

Témoins et témoins d'avertissement.....	98
Jauges et instruments (affichage 7 pouces).....	103
Jauges et instruments (affichage 12,3 pouces)...	108
Écran multifonctionnel (affichage 7 pouces).....	114
Écran multifonctionnel (affichage 12,3 pouces)...	122
Affichage tête haute	131
Écran de consommation/contrôle de l'énergie	137

Témoins et témoins d'avertissement

Les témoins et témoins d'avertissement du combiné d'instruments, des éclairages intérieurs/individuels avant et des rétroviseurs extérieurs informent le conducteur de l'état des différents systèmes du véhicule.

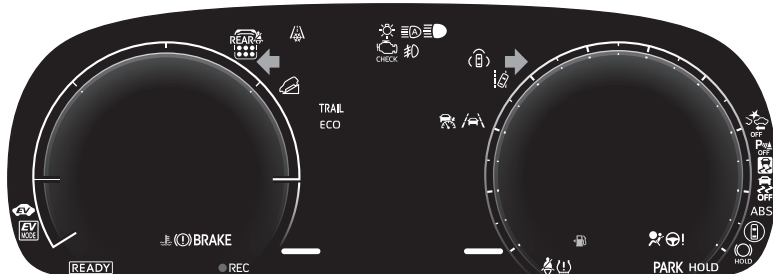
Témoins et témoins d'avertissement affichés sur le combiné d'instruments

À titre explicatif, les illustrations suivantes montrent tous les témoins d'avertissement et les témoins allumés.

► Affichage 7 pouces



► Affichage 12,3 pouces



Témoins d'avertissement

Les témoins d'avertissement informent le conducteur des dysfonctionnements présents dans les systèmes du véhicule.

BRAKE

Témoin d'avertissement du système de freinage*¹
(États-Unis)(→P.592)



(rouge)
(Canada) (→P.592)



(jaune)



Témoin d'avertissement de surchauffe de liquide de refroidissement*²
(→P.593)



Témoin d'avertissement de surchauffe du système hybride*² (→P.593)



Témoin d'avertissement du système de charge*²
(→P.593)



Témoin d'avertissement de pression d'huile moteur insuffisante*² (→P.594)



Témoin indicateur de dysfonctionnement*¹
(États-Unis)(→P.594)



(Canada) (→P.594)



Témoin d'avertissement SRS*¹ (→P.594)

ABS

Témoin d'avertissement ABS*¹ (→P.595)
(États-Unis)



(Canada)



Témoin d'avertissement de mauvais usage de la pédale*² (→P.595)



(rouge/jaune) (→P.595)



Témoin d'avertissement de niveau de carburant insuffisant(→P.596)



Témoin de rappel de ceinture de sécurité du conducteur et du passager avant (→P.596)



Témoin de rappel de ceinture de sécurité des passagers arrière (→P.597)



Témoin d'avertissement de pression des pneus*¹ (→P.597)



Témoin d'avertissement PCS*¹ (→P.598)



Témoin LTA (→P.598)



Témoin LDA (→P.598)



Témoin PDA (→P.598)



Témoin de régulateur de vitesse actif (→P.599)



Témoin de régulateur de vitesse (→P.599)





Témoin d'informations relatives à l'aide à la conduite ^{*1} (→P.599)



Témoin de désactivation du système intuitif d'aide au stationnement ^{*1} (sur modèles équipés) (→P.600)



Témoin de perte d'adhérence ^{*1} (→P.600)



Témoin de frein de stationnement ^{*1} (→P.601) (clignote) (États-Unis)



Témoin de frein de stationnement ^{*1} (→P.601) (clignote) (Canada)



Témoin d'activation du système de maintien des freins ^{*1} (→P.601) (clignote)

^{*1}: Ces témoins s'allument lorsque le contact d'alimentation est placé sur ON pour indiquer qu'un contrôle des systèmes est en cours. Ils s'éteignent après la mise en marche du système hybride ou après quelques secondes. Il peut y avoir un dysfonctionnement dans le système si un témoin ne s'allume pas, ou s'éteint. Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

^{*2}: Ce témoin s'allume sur l'écran multifonctionnel.



AVERTISSEMENT

■ Si un témoin d'avertissement du système de sécurité ne s'allume pas

Si le témoin d'un système de sécurité tel que les témoins d'avertissement ABS et SRS ne s'allume pas au démarrage du système hybride, cela peut signifier que le système incriminé n'est pas en mesure de vous offrir sa protection en cas d'accident, ce qui peut entraîner la mort ou de graves blessures. Faites contrôler immédiatement le véhicule par votre concessionnaire Toyota si cela se produit.

Témoins

Les témoins informent le conducteur de l'état de fonctionnement des différents systèmes du véhicule.



Témoin des clignotants (→P.274)



Témoin des phares (→P.283) (États-Unis)



Témoin de feux arrière (→P.283) (Canada)



Témoin de feux de route (→P.285)



Témoin AHB (→P.286)



Témoin de feu antibrouillard avant (sur modèles équipés) (→P.289)



Témoin d'avertissement PCS ^{*1, 2} (→P.326)



(vert/blanc) Témoin LTA (→P.332)



Témoin REC (sur modèles équipés) (→P.381)



(vert/blanc) Témoin LDA (→P.341)



Témoin LDA OFF (sur modèles équipés)(→P.341)



(vert/blanc) Témoin PDA (→P.349)



(vert/blanc) Témoin de régulateur de vitesse actif (→P.360)



(vert/blanc) Témoin de régulateur de vitesse (→P.369)



Témoin d'information d'assistance à la conduite^{*1, 2} (→P.383, 389, 402, 409, 412)

Témoin de désactivation du système intuitif d'aide au stationnement^{*1, 2}(sur modèles équipés) (→P.395)



Témoin de détection du système intuitif d'aide au stationnement^{*3}(sur modèles équipés) (→P.394)



(clignote) Témoin de perte d'adhérence^{*1} (→P.435)



Témoin VSC OFF^{*1, 2} (→P.435)



Témoin "READY" (→P.253)



Témoin de mode de conduite EV (sur modèles équipés) (→P.260)



(États-Unis) Témoin de frein de stationnement (→P.275)



(Canada) Témoin de frein de stationnement(→P.275)



Témoin de veille du système de maintien des freins^{*1} (→P.280)



Témoin d'activation du système de maintien des freins^{*1} (→P.280)



Témoin EV (→P.84)



Témoin de température extérieure basse^{*4} (→P.103, 108)



Témoin de feux de stop^{*5}



Témoins de rétroviseurs extérieurs^{*1, 6} (→P.383, 389, 402)



Témoin indicateur "AIR BAG ON/OFF"^{*7} (→P.51)



Témoin de sécurité^{*7} (→P.95)



Témoin de mode neige^{*8} (→P.430)



Témoin de système d'assistance à la descente (modèles AWD) (→P.431)



Témoin du mode d'éco-conduite (→P.424)



Témoin de mode sport (→P.424)



Témoin de mode Mud & Sand^{*8} (→P.426)



Témoin de mode Rock & Dirt^{*8} (→P.426)

TRAIL

Témoin de mode Trail (sur modèles équipés)
(→P.428)

- *1: Ces témoins s'allument lorsque le contact d'alimentation est placé sur ON pour indiquer qu'un contrôle des systèmes est en cours. Ils s'éteignent après la mise en marche du système hybride ou après quelques secondes. Il peut y avoir un dysfonctionnement dans le système si un témoin ne s'allume pas, ou s'éteint. Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.
- *2: Ce témoin s'allume lorsque le système est désactivé.
- *3: Véhicules sans affichage multimedia ou caméra arrière
- *4: Lorsque la température extérieure est d'environ 37°F (3°C) ou moins, ce témoin clignote pendant environ 10 secondes, puis reste allumé.
- *5: Ce témoin s'allume lorsque les feux de stop s'allument lors de l'actionnement de la pédale de frein ou de l'utilisation du système d'assistance à la conduite.
- *6: Ce témoin s'allume sur les rétroviseurs extérieurs.
- *7: Ce témoin s'allume sur les éclairages intérieurs/individuels avant.
- *8: Véhicules avec moteur 2,4L 4 cylindres (T24A-FTS)

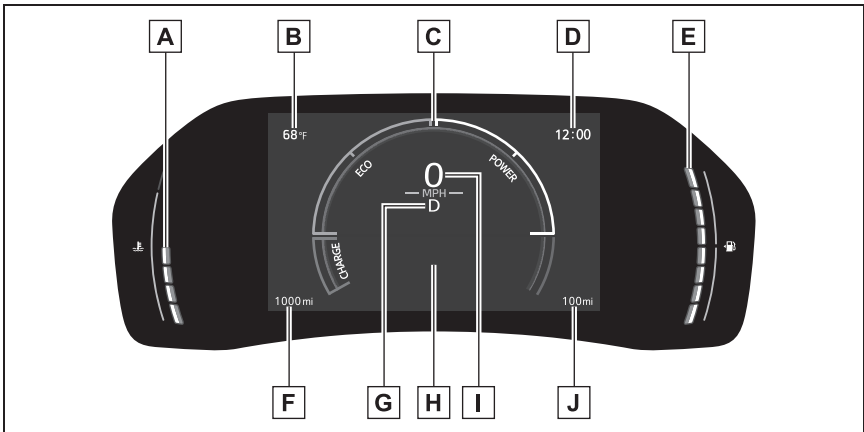
■ **Témoin de désactivation du système intuitif d'aide au stationnement**

Véhicules sans affichage multimedia: Les témoins s'éteignent lorsque la position de changement de vitesse est déplacée sur R, que la fonction de système intuitif d'aide au stationnement soit activée ou désactivée.

Jauges et instruments (affichage 7 pouces)

Affichage des instruments

■ Emplacements des jauges et instruments



A Jauge de température du liquide de refroidissement moteur

Affiche la température du liquide de refroidissement moteur

B Température extérieure

Affiche la température extérieure dans une plage comprise entre -40°F (-40°C) et 141°F (60°C)

C Témoin du système hybride/Compteur de vitesse/Compte-tours

Témoin du système hybride: Affiche le niveau de puissance ou de régénération du système hybride (→P.104)

Compte-tours: Affiche le régime moteur en tours par minute

Ce réglage peut également être modifié sur l'écran de réglage. (→P.120)

D Montre (→P.106)

E Jauge de carburant

Indique la quantité de carburant restant dans le réservoir

F Affichage du totalisateur kilométrique et du totalisateur partiel (→P.106)

G Témoin de position de changement de vitesse (→P.262, 271)

H Écran multifonctionnel

Présente au conducteur diverses données du véhicule (→P.114)

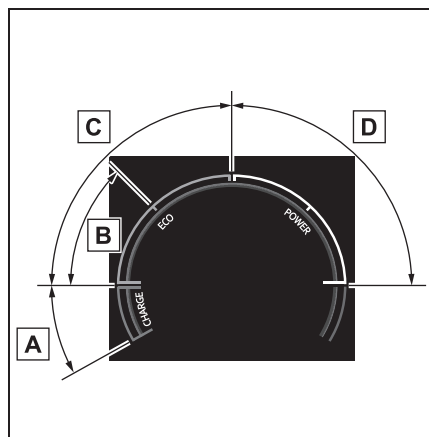
Affiche les messages d'avertissement en cas de dysfonctionnement (→P.606)

I Compteur de vitesse

J Autonomie

Affiche l'autonomie avec le carburant restant. (→P.105)

■ Témoin du système hybride



A Zone de charge

Indique l'état de la régénération*. L'énergie régénérée est utilisée pour recharger la batterie du système hybride (batterie de traction).

B Zone Éco hybride

Indique que la puissance du moteur à essence n'est pas utilisée très souvent.

Le moteur à essence s'arrête et redémarre automatiquement dans diverses conditions.

C Zone Éco

Indique que vous conduisez le véhicule de manière éco-responsable.

Maintenez l'affichage à barres dans la zone Éco pour obtenir les meilleurs résultats possibles en matière de conduite éco-responsable.

D Zone de puissance

Indique une conduite en dehors de

la plage de conduite éco-responsable (conduite à pleine puissance, etc.)

*: Tel qu'utilisé dans ce manuel, le terme régénération désigne la conversion en énergie électrique de l'énergie cinétique engendrée par le mouvement du véhicule.

■ Régime moteur

Sur les véhicules hybrides électriques, le régime moteur est contrôlé avec précision afin d'aider à améliorer la consommation de carburant et de réduire les émissions polluantes, etc. Parfois, le régime moteur affiché peut différer même si les conditions d'utilisation et de conduite du véhicule sont identiques.

■ Le témoin du système hybride fonctionne quand

Le témoin du système hybride fonctionne dans les situations suivantes:

- Le témoin "READY" est allumé.
- La position de changement de vitesse est sur D ou S.

■ Affichage de la température extérieure

- Dans les situations suivantes, la température extérieure correcte risque de ne pas s'afficher, ou le temps de réponse de l'affichage risque d'être plus long qu'à l'accoutumée:
 - Lorsque le véhicule est à l'arrêt ou roule à basse vitesse (moins de 12 mph [20 km/h])
 - Lorsque la température extérieure a brusquement changé (à l'entrée/la sortie d'un garage, dans un tunnel, etc.)
- Lorsque "--" ou "E" est affiché, il

est possible que le système soit défectueux. Amenez votre véhicule chez votre concessionnaire Toyota.

■ Autonomie

- Utilisez les valeurs affichées comme référence uniquement.
- Cette distance est calculée sur la base de votre consommation moyenne de carburant. Par conséquent, la distance réelle pouvant être parcourue peut différer de celle affichée.
- Si vous n'ajoutez qu'une petite quantité de carburant dans le réservoir, l'affichage peut ne pas être mis à jour. Lorsque vous réapprovisionnez le véhicule en carburant, placez le contact d'alimentation sur arrêt. Si le véhicule est approvisionné en carburant sans que le contact d'alimentation ne soit placé sur arrêt, l'affichage peut ne pas être mis à jour.

■ Affichage à cristaux liquides

→P.115

■ Informations sur le logiciel libre/à code source ouvert

Ce produit contient un logiciel libre/à code source ouvert (FOSS). Les informations de licence et/ou le code source de tels FOSS sont disponibles à l'URL suivante.

<https://www.denso.com/global/en/opensource/meter/toyota/>

■ Personnalisation

Les instruments peuvent être personnalisés sur  sur l'écran multifonctionnel. (→P.120)



AVERTISSEMENT

■ Écran d'informations par temps froid

Laissez l'habitacle du véhicule se réchauffer avant d'utiliser l'écran d'informations à cristaux liquides. À des températures extrêmement basses, le temps de réponse de l'écran d'affichage des informations peut être lent, et les changements d'affichage peuvent être retardés.

Par exemple, un retard est constaté entre le changement de rapport réalisé par le conducteur et le nouveau numéro de rapport qui s'affiche. En raison de ce retard, le conducteur risque de rétrograder à nouveau et de provoquer un ralentissement brutal et excessif en raison du frein moteur, voire un accident pouvant entraîner des blessures ou la mort.



NOTE

■ Pour éviter d'endommager le moteur et ses composants

- Ne laissez pas l'aiguille du compte-tours entrer dans la zone rouge, laquelle indique le régime moteur maximal.
- Il est possible que le moteur soit en train de surchauffer si la jauge de température de liquide de refroidissement moteur est dans la zone rouge (H). Dans ce cas, arrêtez immédiatement le véhicule en lieu sûr, et vérifiez le moteur une fois ce dernier complètement refroidi. (→P.638)

Affichage du totalisateur kilométrique et du totalisateur partiel

■ Affichage des éléments

● Totalisateur kilométrique

Affiche la distance totale parcourue par le véhicule.

● Totalisateur partiel A/totalisateur partiel B

Affiche la distance parcourue par le véhicule depuis la dernière remise à zéro. Les totalisateurs partiels A et B permettent d'enregistrer et d'afficher différentes distances indépendamment.

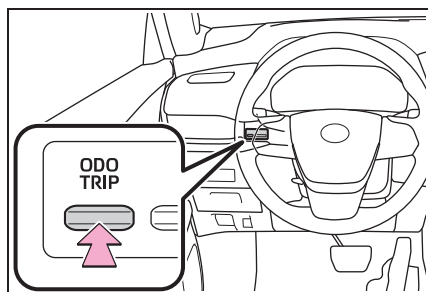
● Distance jusqu'à la prochaine vidange d'huile moteur

Affiche la distance que le véhicule peut parcourir avant qu'une vidange de l'huile ne soit nécessaire.

■ Modification de l'affichage

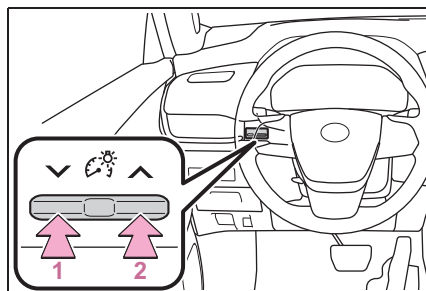
À chaque fois que vous appuyez sur la commande "ODO TRIP", l'élément affiché change.

Lorsque le totalisateur partiel est affiché, maintenez la commande appuyée pour remettre le totalisateur partiel à zéro.



Modification de la luminosité des éclairages du tableau de bord

Il est possible de régler la luminosité de l'éclairage du tableau de bord.



1 Plus sombre

2 Plus clair

■ Luminosité des instruments (mode jour et mode nuit)

La luminosité des instruments commute entre le mode jour et le mode nuit.

- Mode jour: Lorsque les feux arrière sont éteints
- Mode nuit: Lorsque les feux arrière sont allumés et que la zone environnante est sombre

Lorsque les feux arrière sont allumés et que la zone environnante est lumineuse, les réglages effectués sur le niveau de luminosité sont appliqués aux deux modes en même temps.

Réglage de la montre

Les montres peuvent être réglées sur l'écran de l'affichage multimédia.

Reportez-vous à "MANUEL MULTIMÉDIA DU PROPRIÉ-

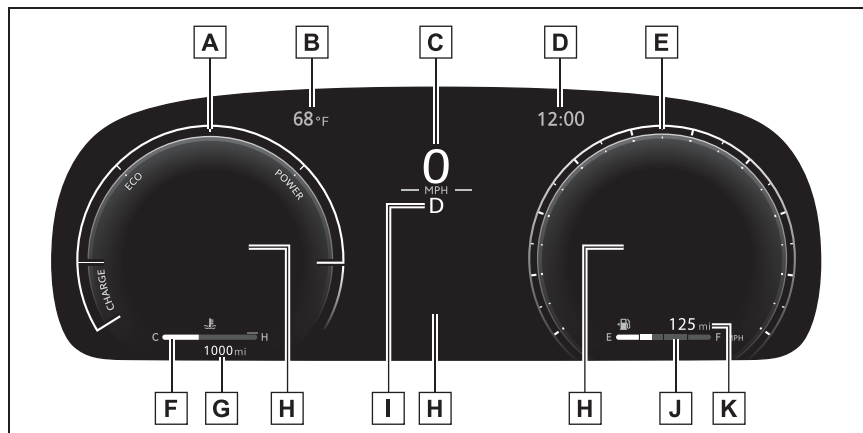
TAIRE”.

Jauges et instruments (affichage 12,3 pouces)

Affichage des instruments

■ Emplacements des jauges et instruments

► Affichage 2 cadran



Les unités utilisées sur les instruments peuvent différer selon la région cible.

A Témoin du système hybride/Compte-tours

Témoin du système hybride: Affiche le niveau de puissance ou de régénération du système hybride (→P.111)

Compte-tours: Affiche le régime moteur en tours par minute

Ce réglage peut également être modifié sur l'écran de réglage. (→P.125)

B Température extérieure

Affiche la température extérieure dans une plage comprise entre -40°F (-40°C) et 141°F (60°C)

C Compteur de vitesse

D Montre (→P.113)

E Compteur de vitesse

F Jauge de température du liquide de refroidissement moteur

Affiche la température du liquide de refroidissement moteur

G Affichage du totalisateur kilométrique et du totalisateur partiel (→P.113)

H Écran multifonctionnel

Présente au conducteur diverses données du véhicule (→P.122)

Affiche les messages d'avertissement en cas de dysfonctionnement

(→P.606)

I Témoin de position de changement de vitesse et de position de rapport (sur modèles équipés)(→P.262, 271)

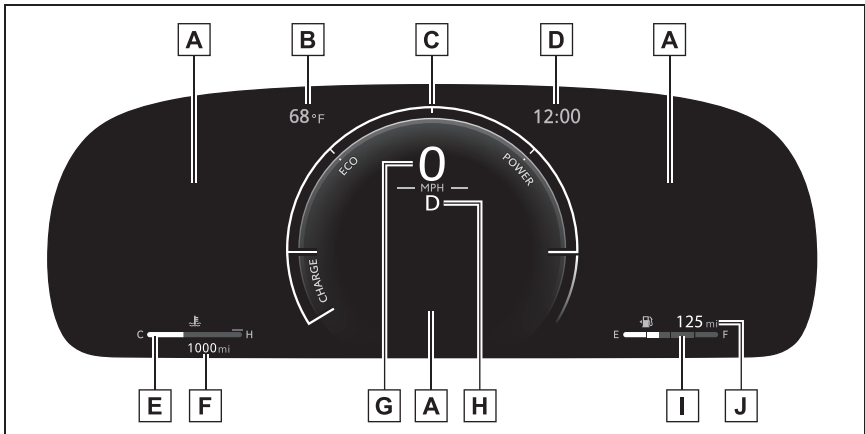
J Jauge de carburant

Indique la quantité de carburant restant dans le réservoir

K Autonomie

Affiche l'autonomie avec le carburant restant.

► Affichage 1 cadran



Les unités utilisées sur les instruments peuvent différer selon la région cible.

A Écran multifonctionnel

Présente au conducteur diverses données du véhicule (→P.122)

Affiche les messages d'avertissement en cas de dysfonctionnement (→P.606)

B Température extérieure

Affiche la température extérieure dans une plage comprise entre -40°F (-40°C) et 141°F (60°C)

C Témoin du système hybride/Compteur de vitesse/Compte-tours

Témoin du système hybride: Affiche le niveau de puissance ou de régénération du système hybride (→P.111)

Compte-tours: Affiche le régime moteur en tours par minute

Ce réglage peut également être modifié sur l'écran de réglage. (→P.125)

D Montre (→P.113)

E Jauge de température du liquide de refroidissement moteur

Affiche la température du liquide de refroidissement moteur

F Affichage du totalisateur kilométrique et du totalisateur partiel

110 2-1. Combiné d'instruments

(→P.113)

G Compteur de vitesse

H Témoin de position de changement de vitesse et de position de rapport (sur modèles équipés)(→P.262, 271)

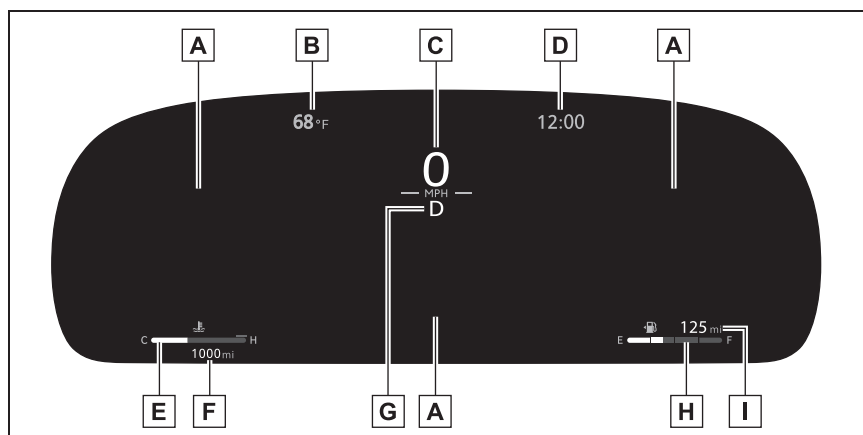
I Jauge de carburant

Indique la quantité de carburant restant dans le réservoir

J Autonomie

Affiche l'autonomie avec le carburant restant.

► Affichage sans cadran



Les unités utilisées sur les instruments peuvent différer selon la région cible.

A Écran multifonctionnel

Présente au conducteur diverses données du véhicule (→P.122)

Affiche les messages d'avertissement en cas de dysfonctionnement (→P.606)

B Température extérieure

Affiche la température extérieure dans une plage comprise entre -40°F (-40°C) et 141°F (60°C)

C Compteur de vitesse

D Montre (→P.113)

E Jauge de température du liquide de refroidissement moteur

Affiche la température du liquide de refroidissement moteur

F Affichage du totalisateur kilométrique et du totalisateur partiel (→P.113)

G Témoin de position de changement de vitesse et témoin de posi-

tion de rapport (sur modèles équipés)(→P.262, 271)

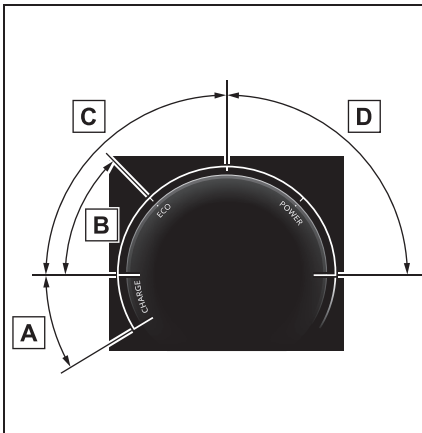
H Jauge de carburant

Indique la quantité de carburant restant dans le réservoir

I Autonomie

Affiche l'autonomie avec le carburant restant.

■ Témoin du système hybride



A Zone de charge

Indique l'état de la régénération^{*}.
L'énergie régénérée est utilisée pour recharger la batterie du système hybride (batterie de traction).

B Zone Éco hybride

Indique que la puissance du moteur à essence n'est pas utilisée très souvent.

Le moteur à essence s'arrête et redémarre automatiquement dans diverses conditions.

C Zone Éco

Indique que vous conduisez le véhicule de manière éco-responsable.

Maintenez l'affichage à barres dans la zone Éco pour obtenir les meilleurs résultats possibles en matière de conduite éco-responsable.

D Zone de puissance

Indique une conduite en dehors de la plage de conduite éco-responsable (conduite à pleine puissance, etc.)

^{*} : Tel qu'utilisé dans ce manuel, le terme régénération désigne la conversion en énergie électrique de l'énergie cinétique engendrée par le mouvement du véhicule.

■ Régime moteur

Sur les véhicules hybrides électriques, le régime moteur est contrôlé avec précision afin d'aider à améliorer la consommation de carburant et de réduire les émissions polluantes, etc.
Parfois, le régime moteur affiché peut différer même si les conditions d'utilisation et de conduite du véhicule sont identiques.

■ Le témoin du système hybride fonctionne quand

Le témoin du système hybride fonctionne dans les situations suivantes:

- Le témoin "READY" est allumé.
- Véhicules avec moteur 2,5L 4 cylindres (A25A-FXS): La position de changement de vitesse est sur D ou S.
- Véhicules avec moteur 2,4L 4 cylindres (T24A-FTS): La position de changement de vitesse est sur D ou M.

■ Affichage de la température extérieure

- Dans les situations suivantes, la température extérieure correcte

112 2-1. Combiné d'instruments

risque de ne pas s'afficher, ou le temps de réponse de l'affichage risque d'être plus long qu'à l'accoutumée:

- Lorsque le véhicule est à l'arrêt ou roule à basse vitesse (moins de 12 mph [20 km/h])
- Lorsque la température extérieure a brusquement changé (à l'entrée/la sortie d'un garage, dans un tunnel, etc.)
- Lorsque "--" ou "E" est affiché, il est possible que le système soit défectueux. Amenez votre véhicule chez votre concessionnaire Toyota.

■ Autonomie

- Utilisez les valeurs affichées comme référence uniquement.
- Cette distance est calculée sur la base de votre consommation moyenne de carburant. Par conséquent, la distance réelle pouvant être parcourue peut différer de celle affichée.
- Si vous n'ajoutez qu'une petite quantité de carburant dans le réservoir, l'affichage peut ne pas être mis à jour. Lorsque vous réapprovisionnez le véhicule en carburant, placez le contact d'alimentation sur arrêt. Si le véhicule est approvisionné en carburant sans que le contact d'alimentation ne soit placé sur arrêt, l'affichage peut ne pas être mis à jour.

■ Affichage à cristaux liquides

→P.123

■ Informations sur le logiciel libre/à code source ouvert

Ce produit contient un logiciel libre/à code source ouvert (FOSS). Les informations de licence et/ou le code source de tels FOSS sont disponibles à l'URL suivante.

<https://www.denso.com/global/en/opensource/meter/toyota/>

■ Personnalisation

Les jauges et les instruments

peuvent être personnalisés dans

 sur l'écran multifonctionnel.
(→P.125)



AVERTISSEMENT

■ Écran d'informations par temps froid

Laissez l'habitacle du véhicule se réchauffer avant d'utiliser l'écran d'informations à cristaux liquides. À des températures extrêmement basses, le temps de réponse de l'écran d'affichage des informations peut être lent, et les changements d'affichage peuvent être retardés.

Par exemple, un retard est constaté entre le changement de rapport réalisé par le conducteur et le nouveau numéro de rapport qui s'affiche. En raison de ce retard, le conducteur risque de rétrograder à nouveau et de provoquer un ralentissement brutal et excessif en raison du frein moteur, voire un accident pouvant entraîner des blessures ou la mort.



NOTE

■ Pour éviter d'endommager le moteur et ses composants

- Ne laissez pas l'aiguille du compte-tours entrer dans la zone rouge, laquelle indique le régime moteur maximal.
- Il est possible que le moteur soit en train de surchauffer si la jauge de température de liquide de refroidissement moteur est dans la zone rouge (H). Dans ce cas, arrêtez immédiatement le véhicule en lieu sûr, et vérifiez le moteur une fois ce dernier complètement refroidi.
(→P.638)

Affichage du totalisateur kilométrique et du totalisateur partiel

■ Affichage des éléments

● Totalisateur kilométrique

Affiche la distance totale parcourue par le véhicule.

● Totalisateur partiel A/Totalisateur partiel B

Affiche la distance parcourue par le véhicule depuis la dernière remise à zéro. Les totalisateurs partiels A et B permettent d'enregistrer et d'afficher différentes distances indépendamment.

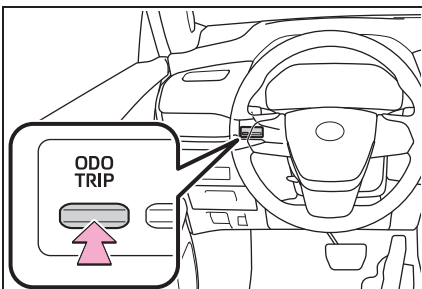
● Distance jusqu'à la prochaine vidange d'huile moteur

Affiche la distance que le véhicule peut parcourir avant qu'une vidange de l'huile ne soit nécessaire.

■ Modification de l'affichage

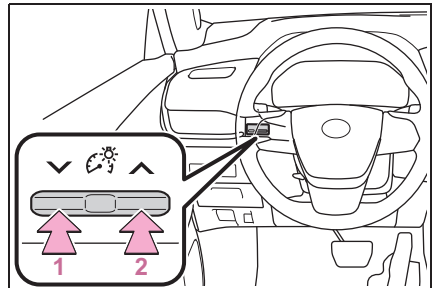
À chaque fois que vous appuyez sur la commande "ODO TRIP", l'élément affiché change.

Lorsque le totalisateur partiel est affiché, maintenez la commande appuyée pour remettre le totalisateur partiel à zéro.



Modification de la luminosité des éclairages du tableau de bord

Il est possible de régler la luminosité de l'éclairage du tableau de bord.



1 Plus sombre

2 Plus clair

■ Luminosité des instruments (mode jour et mode nuit)

La luminosité des instruments commute entre le mode jour et le mode nuit.

- Mode jour: Lorsque les feux arrière sont éteints
- Mode nuit: Lorsque les feux arrière sont allumés et que la zone environnante est sombre

Lorsque les feux arrière sont allumés et que la zone environnante est lumineuse, les réglages effectués sur le niveau de luminosité sont appliqués aux deux modes en même temps.

Réglage de la montre

■ Les montres peuvent être réglées sur l'écran de l'affichage multimédia.

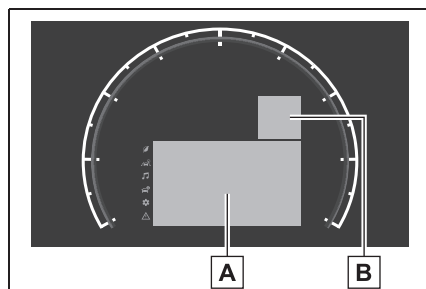
Reportez-vous à "MANUEL MULTIMÉDIA DU PROPRIÉ-

TAIRE”.

Écran multifonctionnel (affichage 7 pouces)

Écran et icones de menu

■ Affichage



A Zone d'affichage de contenu

Les icones de menu sur l'écran multifonctionnel permettent d'afficher diverses informations relatives à la conduite. L'écran multifonctionnel peut également être utilisé pour modifier des réglages de l'écran et d'autres réglages du véhicule.

Des écrans contextuels indiquant des avertissements ou des conseils s'affichent également dans certaines situations.

B Zone d'affichage de l'état du système d'aide à la conduite

Affiche une image lorsque les systèmes suivants fonctionnent et

qu'un icône de menu autre que  est sélectionné:

- PCS (système de sécurité de pré-collision) (→P.315)
- LTA (aide au suivi de voie) (→P.328)
- LDA (alerte de sortie de voie) (→P.337)

- LCA (aide au changement de voie) (sur modèles équipés) (→P.333)
- Régulateur de vitesse actif (→P.356)
- Régulateur de vitesse (→P.369)
- PDA (assistance proactive à la conduite) (→P.344)

■ Icones de menu

Les icônes de menu apparaissent lorsque vous appuyez sur  ou  sur la commande de réglage des instruments.



Écran d'informations relatives à la conduite (→P.116)



Affichage d'informations du système d'aide à la conduite (→P.118)



Affichage lié au système audio (→P.119)



Écran d'informations du véhicule (→P.119)



Affichage des réglages (→P.120)



Affichage d'un message d'avertissement (→P.606)

■ Affichage à cristaux liquides

De petits points ou des points de lumière sont susceptibles d'apparaître sur l'écran. Ce phénomène est caractéristique des écrans à cristaux liquides et n'empêche nullement de continuer de s'en servir.



AVERTISSEMENT

■ Précautions d'usage pendant la conduite

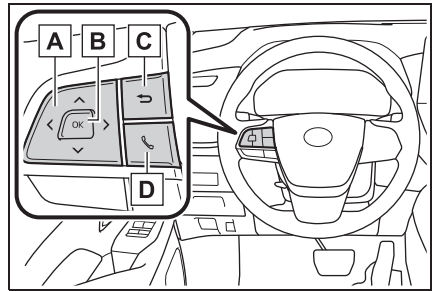
- Lorsque vous utilisez l'écran multifonctionnel pendant la conduite, faites particulièrement attention à la sécurité aux alentours du véhicule.
- Ne regardez pas en permanence l'écran multifonctionnel pendant la conduite car vous risquez de ne pas voir des piétons, des objets sur la route, etc. devant le véhicule.

■ Écran d'informations par temps froid

→P.105

Changement de l'affichage des instruments

L'écran multifonctionnel est utilisé à l'aide des commandes de réglage des instruments.



A  /  : Sélection des icônes de menu, défilement de l'écran et déplacement du curseur

 /  : Modification du contenu affiché, défilement de l'écran et déplacement du curseur

B Appuyez: Valider/Régler
Maintenez appuyé: Réinitialiser/Afficher les éléments personnalisables

C Revenir à l'écran précédent

D Passer/recevoir un appel et affichage de l'historique

Lié au système mains libres, l'appel sortant ou entrant s'affiche. Pour des informations concernant le système mains libres, reportez-vous au "MANUEL MULTIMÉDIA DU PROPRIÉTAIRE".

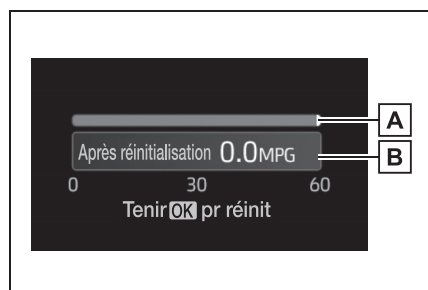
Contenu des informations relatives à la conduite

Affichage des éléments

- Économie de carburant
- Guide d'accélération ÉCO/Score Éco
- Taux de conduite en mode EV

Économie de carburant

Utilisez les valeurs affichées comme référence uniquement.



A Consommation de carburant actuelle

Affiche la consommation de carburant actuelle instantanée.

B Économie moyenne de carburant

L'affichage de l'économie moyenne de carburant peut être modifié dans

⚙. (→P.120)

● Économie moyenne de carburant (après la réinitialisation)

Affiche la consommation moyenne de carburant depuis la réinitialisation de l'affichage.

Pour réinitialiser l'affichage de l'économie moyenne de carburant, maintenez la commande de

réglage des instruments OK appuyée.

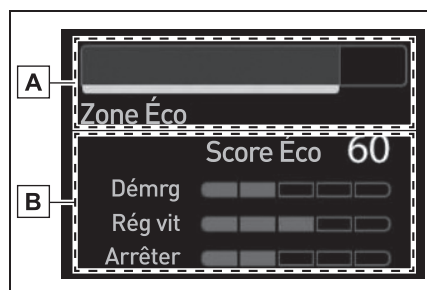
● Économie moyenne de carburant (après le démarrage)

Affiche la consommation moyenne de carburant depuis le démarrage du système hybride.

● Économie moyenne de carburant (après ravitaillement en carburant)

Affiche la consommation moyenne de carburant depuis le réapprovisionnement en carburant du véhicule.

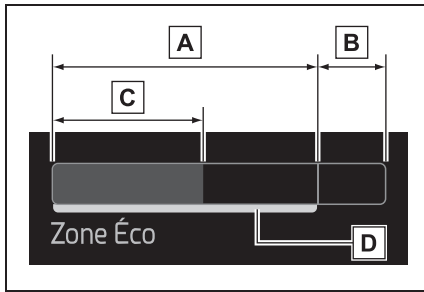
Guide d'accélération ÉCO/Score Éco



A Guide d'accélération ÉCO

B Score éco

● Guide d'accélération ÉCO



A Zone Éco

Indique que vous conduisez le véhicule de manière éco-responsable.

B Zone de puissance

Indique une conduite en dehors de la plage de conduite éco-responsable (conduite à pleine puissance, etc.)

C Actionnement actuel de la pédale d'accélérateur

Affiché sous la forme d'une barre verte lorsque vous vous trouvez dans la zone Éco.

Une accélération éco-responsable peut être obtenue en maintenant l'affichage d'actionnement de la pédale d'accélérateur dans la plage indiquée par la barre bleue. (→P.224)

D Plage de fonctionnement de référence

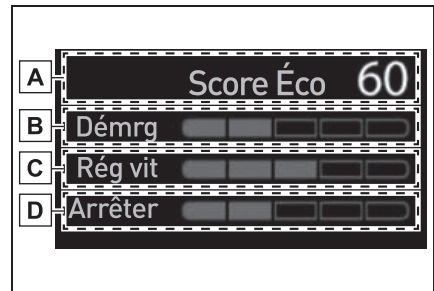
Affichée sous la forme d'une barre bleue, et représente une estimation de la plage d'actionnement appropriée de la pédale d'accélérateur pour les conditions de conduite actuelles, par exemple au démar-

rage ou en vitesse de croisière.

L'affichage change selon les situations, par exemple au démarrage ou en régime de croisière.

● Score éco

Les 3 méthodes de conduite éco suivantes sont évalués en fonction de 5 niveaux: Accélération de démarrage souple, conduite sans accélération brusque, et arrêt souple. Lorsque le véhicule est à l'arrêt, un score éco sur 100 points s'affiche.



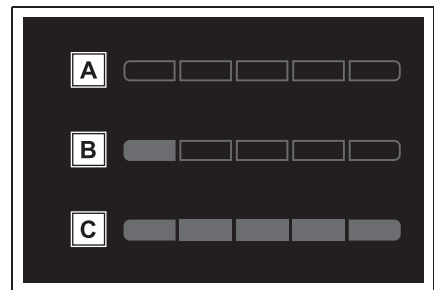
A Résultat du score

B État du démarrage éco

C État du régime de croisière éco

D État de l'arrêt éco

Comment lire l'affichage de la barre



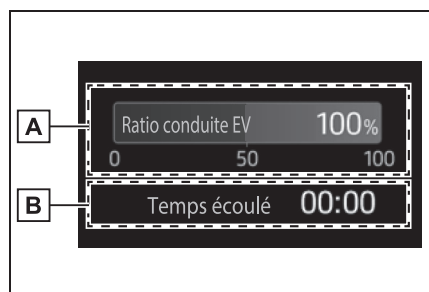
A Pas encore évalué

B Faible

C Élevée

- Après le démarrage du système hybride, le score éco ne s'affiche pas tant que la vitesse du véhicule n'excède pas environ 19 mph (30 km/h).
- Le score éco est remis à zéro chaque fois que le système hybride est démarré.

■ Taux de conduite en mode EV/Temps écoulé après le démarrage



A Taux de conduite en mode EV après le démarrage

Affiche le pourcentage de conduite en mode EV depuis le démarrage du système hybride.*

B Temps écoulé après le démarrage

Affiche le temps écoulé depuis le démarrage du système hybride.*

* : Il est réinitialisé à chaque arrêt du système hybride.

■ Le Guide d'accélération ÉCO/Score Éco ne fonctionnent pas lorsque

Le Guide d'accélération ÉCO/Score Éco ne fonctionnent pas dans les situations suivantes:

- Le témoin du système hybride n'est pas activé.

- Vous conduisez le véhicule à l'aide du régulateur de vitesse ou du régulateur de vitesse actif.

Affichage d'informations du système d'aide à la conduite

■ Informations du système d'aide à la conduite

Sélectionnez pour afficher l'état opérationnel des systèmes suivants:

- PCS (système de sécurité de pré-collision) (→P.315)
- LTA (aide au suivi de voie) (→P.328)
- LDA (alerte de sortie de voie) (→P.337)
- LCA (aide au changement de voie) (sur modèles équipés) (→P.333)
- Régulateur de vitesse actif (→P.356)
- Régulateur de vitesse (→P.369)
- PDA (assistance proactive à la conduite) (→P.344)

■ Affichage lié au système de navigation

Sélectionnez pour afficher les informations suivantes liées au système de navigation:

- Guidage d'itinéraire jusqu'à destination
- Affichage de la boussole

Affichage lié au système audio

L'état de fonctionnement du système audio peut s'afficher sur l'écran multifonctionnel.

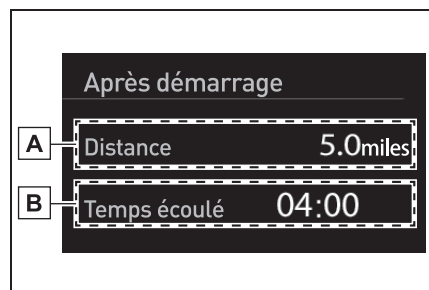
Écran d'informations du véhicule

■ Affichage des éléments

- Informations relatives à la conduite
- Contrôle de l'énergie (→P.137)
- Pression des pneus (→P.551)
- Affichage de l'état de fonctionnement de l'AWD (modèles AWD)

■ Informations relatives à la conduite

Affiche des informations de conduite telles que les suivantes:



- A** Informations relatives à la conduite 1
- B** Informations relatives à la conduite 2

Affiche les informations suivantes selon le type et les éléments

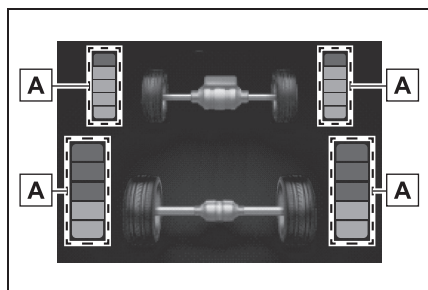
d'informations relatives à la conduite sélectionnés dans

⚙️. (→P.120)

- Après le démarrage
 - Distance: Affiche la distance parcourue depuis le démarrage du système hybride
 - Temps écoulé: Affiche le temps écoulé depuis le démarrage du système hybride
 - Vitesse moyenne du véhicule: Affiche la vitesse moyenne du véhicule depuis le démarrage du système hybride
- Après la réinitialisation
 - Distance: Affiche la distance parcourue depuis la réinitialisation de l'affichage*
 - Temps écoulé: Affiche le temps écoulé depuis la réinitialisation de l'affichage*
 - Vitesse moyenne du véhicule: Affiche la vitesse moyenne du véhicule depuis la réinitialisation de l'affichage*

*: Pour réinitialiser, affichez l'élément souhaité et maintenez la commande de réglage des instruments OK appuyée.

■ Affichage de l'état de fonctionnement de l'AWD (modèles AWD)



L'illustration utilisée est donnée à titre d'exemple, et peut différer de l'image réellement affichée sur l'écran multifonctionnel.

A Affichage de la distribution du couple

Affiche l'état d'entraînement de chaque roue en 6 échelons de 0 à 5.

Affichage des réglages

■ Réglages de l'affichage des instruments pouvant être modifiés

● Témoin de feux de stop

Sélectionnez pour activer/désactiver le témoin de feux de stop.

● Langue

Sélectionnez pour modifier la langue affichée.

● Unités

Sélectionnez pour modifier les unités de mesure affichées.

● Type d'instrument

Sélectionnez pour modifier le type d'instrument.

● Type de cadran

Sélectionnez pour changer l'affichage du compteur de vitesse, du compte-tours ou du témoin du système hybride.

● Témoin EV

Sélectionnez pour activer/désactiver le témoin EV.



● Affichage de l'économie de carburant

Sélectionnez pour passer de l'affichage de la consommation moyenne de carburant à l'un des éléments suivants : moyenne du trajet/moyenne totale/moyenne du réservoir. (→P.116)

● Affichage du système hybride

Sélectionnez pour afficher/ne pas afficher la plage de fonctionnement de référence du Guide d'accélération Éco. (→P.116)



Sélectionnez pour afficher/ne pas afficher l'affichage lié au système audio.



Sélectionnez pour changer le contenu affiché des paramètres suivants:

● Contenu de l'affichage

Sélectionnez pour afficher/ne pas afficher les éléments suivants: affichage du contrôle de l'énergie (→P.137)/de l'état de fonctionnement de l'AWD.

● Type d'informations relatives à la conduite

Sélectionnez pour changer l'affichage du type d'informations relatives à la conduite entre les informations relatives au trajet et les informations globales.

- Éléments d'informations relatives à la conduite

Sélectionnez pour régler les premier et deuxième éléments de l'écran d'informations relatives à la conduite sur l'un des paramètres suivants: vitesse moyenne du véhicule/distance/temps écoulé.

- Écran contextuel

Sélectionnez pour activer/désactiver les écrans contextuels pour chaque système concerné.

- Écran multifonctionnel désactivé

Sélectionnez pour désactiver l'écran multifonctionnel.

Pour activer l'écran multifonctionnel à nouveau, appuyez sur l'une des commandes de réglage des instruments suivantes

^ / v / < / > / OK / ➡.

- Réglage par défaut

Sélectionnez pour réinitialiser les réglages d'affichage des instruments au réglage par défaut.

■ Réglages et fonctions du véhicule pouvant être modifiés

→P.673

■ Interruption de l'affichage des réglages

- Certains réglages ne peuvent pas être modifiés pendant la conduite. Pour modifier les réglages, sta-

tionnez le véhicule en lieu sûr.

- Si un message d'avertissement s'affiche, le fonctionnement de l'affichage des réglages est interrompu.



AVERTISSEMENT

■ Précautions à prendre lors de la configuration de l'écran

Si le système hybride est en cours de fonctionnement pendant la modification de certains paramètres sur l'écran des paramètres, veillez à ce que le véhicule soit garé dans un endroit suffisamment ventilé. Dans un espace clos, comme un garage, les gaz d'échappement chargés de monoxyde de carbone (CO) toxique risquent de s'accumuler et de pénétrer dans le véhicule. Cela peut entraîner de graves problèmes de santé, voire la mort.



NOTE

■ Pendant la configuration de l'affichage

Pour éviter la décharge de la batterie 12 V, veillez à ce que le système hybride soit en marche pendant que vous configurez les fonctions d'affichage.

Fonction de suggestion

Affiche des suggestions à l'attention du conducteur dans les situations suivantes. Pour sélectionner une réponse à une suggestion affichée, utilisez les commandes de réglage des instruments.

■ Suggestion d'activation du hayon à commande électrique

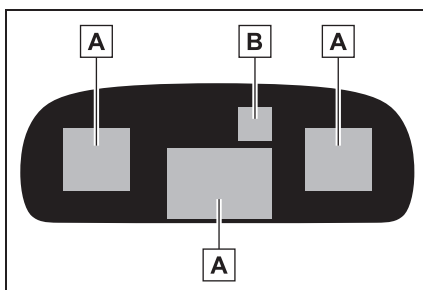
Si le système du hayon à commande électrique est désactivé (réglé sur désactivé sur l'écran multifonctionnel) et que vous actionnez la commande de hayon à commande électrique située sur le tableau de bord, un message de suggestion s'affiche, demandant si vous souhaitez activer le système de hayon à commande électrique.

Pour activer le système de hayon à commande électrique, sélectionnez "Oui".

Après avoir activé le système de hayon à commande électrique, appuyez à nouveau sur la commande de hayon à commande électrique pour ouvrir ou fermer le hayon à commande électrique.

Écran multifonctionnel (affichage 12,3 pouces)

Affichage



A Zone d'affichage de contenu

Divers renseignements relatifs à la conduite peuvent être affichés. L'écran multifonctionnel peut également être utilisé pour modifier des réglages de l'écran et d'autres réglages du véhicule.

Des écrans contextuels indiquant des avertissements ou des conseils s'affichent également dans certaines situations.

B Zone d'affichage de l'état du système d'aide à la conduite

Montre un affichage contracté de l'état du système d'aide à la conduite quand il n'est pas sélectionné pour l'écran multifonctionnel, lorsqu'un des systèmes suivants fonctionne:

- PCS (système de sécurité de pré-collision) (→P.315)
- LTA (aide au suivi de voie) (→P.328)
- LDA (alerte de sortie de voie) (→P.337)

- LCA (aide au changement de voie) (sur modèles équipés) (→P.333)
- Régulateur de vitesse actif (→P.356)
- Régulateur de vitesse (→P.369)
- PDA (assistance proactive à la conduite) (→P.344)

■ Affichage à cristaux liquides

De petits points ou des points de lumière sont susceptibles d'apparaître sur l'écran. Ce phénomène est caractéristique des écrans à cristaux liquides et n'empêche nullement de continuer de s'en servir.



AVERTISSEMENT

■ Précautions d'usage pendant la conduite

- Lorsque vous utilisez l'écran multifonctionnel pendant la conduite, faites particulièrement attention à la sécurité aux alentours du véhicule.
- Ne regardez pas en permanence l'écran multifonctionnel pendant la conduite car vous risquez de ne pas voir des piétons, des objets sur la route, etc. devant le véhicule.

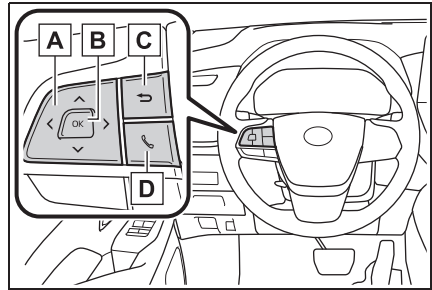
■ Écran d'informations par temps froid

→P.112

Changement de l'affichage des instruments

■ Commande de réglage des instruments

L'écran multifonctionnel est utilisé à l'aide des commandes de réglage des instruments.

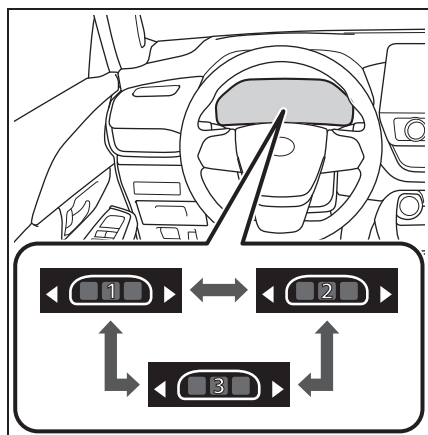


- A** < / > : Sélectionnez l'écran multifonctionnel
 ^ / v : Changez le contenu affiché, faites défiler l'écran vers le haut/bas et déplacez le curseur vers le haut/bas
- B** Appuyez: Valider/Régler
 Maintenez appuyé: Réinitialiser/Afficher les éléments personnalisables
- C** Revenir à l'écran précédent
- D** Passer/recevoir un appel et affichage de l'historique

Lié au système mains libres, l'appel sortant ou entrant s'affiche. Pour des informations concernant le système mains libres, reportez-vous au "MANUEL MULTIMÉDIA DU PROPRIÉTAIRE".

■ Changement des pages des instruments

Appuyez sur la commande de réglage des instruments < ou > pour changer de page des instruments.



Contenu de l'écran multifonctionnel (central)

■ Contenu de l'affichage

- Affichage d'informations du système d'aide à la conduite
- Affichage lié au système de navigation
- Réglages
- Message d'avertissement (→P.606)
- Vide

■ Changement du contenu d'une page

Sélectionnez le contenu souhaité sur l'affichage du mode de réglage de la page.

- 1 Appuyez sur la commande de réglage des instruments < ou > pour sélectionner une page.
- 2 Pour activer la modification de page, maintenez la com-

mande de réglage des instruments OK enfoncée.

- 3 Appuyez sur la commande de réglage des instruments < ou > pour sélectionner un affichage à modifier.
- 4 Appuyez sur la commande de réglage des instruments ^ ou v pour sélectionner un contenu.
- 5 Lorsque le réglage est terminé, appuyez sur ➡.

■ Affichage d'informations du système d'aide à la conduite

Sélectionnez pour afficher l'état opérationnel des systèmes suivants:

- PCS (système de sécurité de pré-collision) (→P.315)
- LTA (aide au suivi de voie) (→P.328)
- LDA (alerte de sortie de voie) (→P.337)
- LCA (aide au changement de voie) (sur modèles équipés) (→P.333)
- Régulateur de vitesse actif (→P.356)
- Régulateur de vitesse (→P.369)
- PDA (assistance proactive à la conduite) (→P.344)

■ Affichage lié au système de navigation

Sélectionnez pour afficher les informations suivantes liées au système de navigation:

- Guidage d'itinéraire jusqu'à destination
- Nom de la rue

■ Réglages

- Il est possible de modifier les réglages d'affichage des instruments dans .

- Témoin de feux de stop

Sélectionnez pour activer/désactiver le témoin de feux de stop.

- Langue

Sélectionnez pour modifier la langue affichée.

- Unités

Sélectionnez pour modifier les unités de mesure affichées.

- Type d'instrument

Sélectionnez pour modifier le type d'instrument.

- Style des instruments

Sélectionnez pour modifier le style des instruments.

- Type de cadran

1 cadran: Sélectionnez pour changer l'affichage du compteur de vitesse, du compte-tours ou du témoin du système hybride.

2 cadran: Sélectionnez pour changer le cadran côté gauche du témoin du système hybride ou du compte-tours.

- Témoin EV

Sélectionnez pour activer/désactiver le témoin EV.

- Économie de carburant

Sélectionnez pour régler l'affichage de l'économie de carburant.

- Système hybride

Sélectionnez pour régler l'affichage de la plage de fonctionnement de référence du Guide d'accélération Éco.

- Éléments d'information relatifs à la conduite

Sélectionnez pour changer l'affichage des informations relatives à la conduite.

- Éléments TRAJET A/B

Sélectionnez pour changer l'affichage des informations relatives à la conduite de TRAJET A/B.

- Écran contextuel

Sélectionnez pour activer/désactiver les écrans contextuels pour chaque système concerné.

- Réglages par défaut

Sélectionnez pour réinitialiser les réglages d'affichage des instruments au réglage par défaut.

- Réglages et fonctions du véhicule pouvant être modifiés dans .

→P.673

■ Affichage du nom de la rue

Seuls les noms de rue qui sont inclus dans les données cartographiques s'affichent.

■ Interruption de l'affichage des réglages

- Certains réglages ne peuvent pas être modifiés pendant la conduite.

Pour modifier les réglages, stationnez le véhicule en lieu sûr.

- Si un message d'avertissement s'affiche, le fonctionnement de l'affichage des réglages est interrompu.



AVERTISSEMENT

■ Précautions à prendre lors de la configuration de l'écran

Si le système hybride est en cours de fonctionnement pendant la modification de certains paramètres sur l'écran des paramètres, veillez à ce que le véhicule soit garé dans un endroit suffisamment ventilé. Dans un espace clos, comme un garage, les gaz d'échappement chargés de monoxyde de carbone (CO) toxique risquent de s'accumuler et de pénétrer dans le véhicule. Cela peut entraîner de graves problèmes de santé, voire la mort.



NOTE

■ Pendant la configuration de l'affichage

Pour éviter la décharge de la batterie 12 V, veillez à ce que le système hybride soit en marche pendant que vous configurez les fonctions d'affichage.

Contenu de l'écran multifonctionnel (latéral)

■ Contenu de l'affichage (latéral)

- Vide
- Économie de carburant
- Guide d'accélération ÉCO/Score Éco
- Taux de conduite en mode

EV/Temps écoulé après le démarrage

- Affichage d'informations du système d'aide à la conduite (→P.124)
- Affichage lié au système de navigation
- Affichage lié au système audio
- Informations relatives à la conduite
- Informations relatives à la conduite du trajet A/B
- Contrôle de l'énergie (→P.137)
- Pression des pneus (→P.551)
- Affichage de l'état de fonctionnement de l'AWD (modèles AWD)

■ Changement du contenu d'une page

→P.124

■ Modification du contenu à afficher sur les écrans multifonctionnels latéraux

- 1 Appuyez sur la commande de réglage des instruments
< ou > pour sélectionner une page.
- 2 Pour activer la modification de page, maintenez la commande de réglage des instruments OK enfoncée.
- 3 Appuyez sur la commande de réglage des instruments

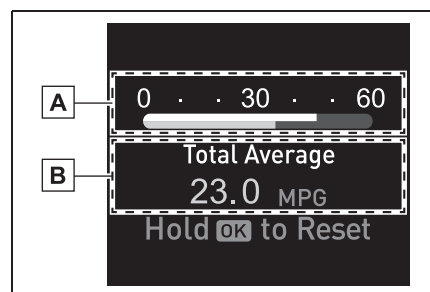
◀ ou ▶ pour sélectionner l'affichage multifonctionnel latéral que vous souhaitez changer.

- 4 Appuyez sur la commande de réglage des instruments ▶ ou ◀ pour le côté qui affiche ⓘ afin de passer à un écran de liste de contenu permettant de sélectionner l'affichage/le non-affichage de chaque élément.

- 5 Appuyez sur la commande de réglage des instruments ▲ ou ▼ pour sélectionner un contenu, puis sélectionnez OK pour définir l'affichage/le non-affichage de l'élément.

■ Économie de carburant

Utilisez les valeurs affichées comme référence uniquement.



- A** Consommation de carburant actuelle

Affiche la consommation de carburant actuelle instantanée.

- B** Économie moyenne de carburant

L'affichage de l'économie moyenne de carburant peut être modifié dans ⚙. (→P.125)

- Économie moyenne de carburant (après le démarrage)

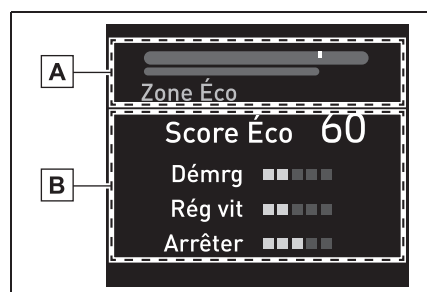
Affiche la consommation moyenne de carburant depuis le démarrage du système hybride.

- Économie moyenne de carburant (après la réinitialisation)

Affiche la consommation moyenne de carburant depuis la réinitialisation de l'affichage.

Pour réinitialiser l'affichage de l'économie moyenne de carburant, maintenez la commande de réglage des instruments OK appuyée.

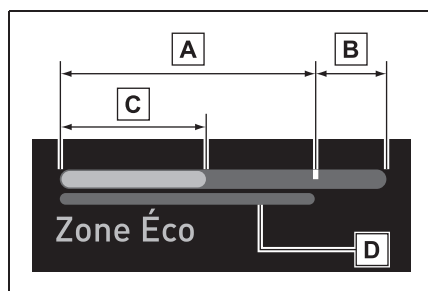
■ Guide d'accélération ÉCO/Score Éco



- A** Guide d'accélération ÉCO

- B** Score éco

- Guide d'accélération ÉCO



A Zone Éco

Indique que vous conduisez le véhicule de manière éco-responsable.

B Zone de puissance

Indique une conduite en dehors de la plage de conduite éco-responsable (conduite à pleine puissance, etc.)

C Actionnement actuel de la pédale d'accélérateur

Affiché sous la forme d'une barre verte lorsque vous vous trouvez dans la zone Éco.

Une accélération éco-responsable peut être obtenue en maintenant l'affichage d'actionnement de la pédale d'accélérateur dans la plage indiquée par la barre bleue. (→P.224)

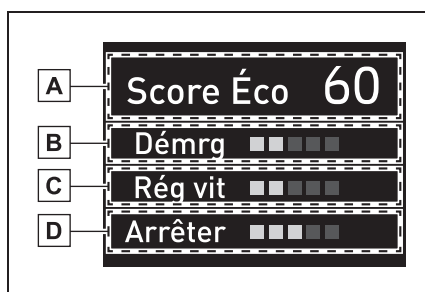
D Plage de fonctionnement de référence

Affichée sous la forme d'une barre bleue, et représente une estimation de la plage d'actionnement appropriée de la pédale d'accélérateur pour les conditions de conduite actuelles, par exemple au démarrage ou en vitesse de croisière.

L'affichage change selon les situations, par exemple au démarrage ou en régime de croisière.

● Score éco

Les 3 méthodes de conduite éco suivantes sont évalués en fonction de 5 niveaux: Accélération de démarrage souple, conduite sans accélération brusque, et arrêt souple. Lorsque le véhicule est à l'arrêt, un score éco sur 100 points s'affiche.



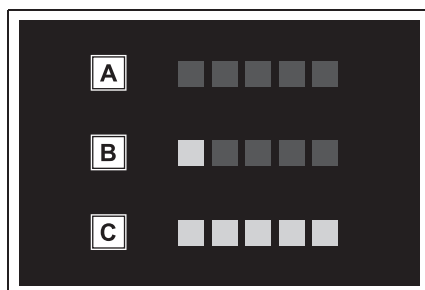
A Résultat du score

B État du démarrage éco

C État du régime de croisière éco

D État de l'arrêt éco

Comment lire l'affichage de la barre



A Pas encore évalué

B Faible

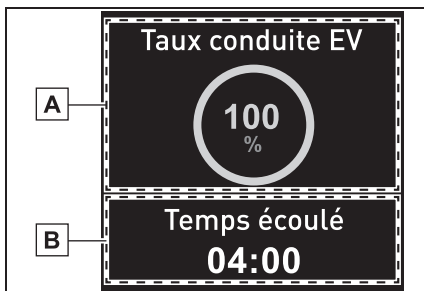
C Élevée

- Après le démarrage du système hybride, le score éco ne s'affiche pas tant que la vitesse du véhi-

culé n'excède pas environ 19 mph (30 km/h).

- Le score éco est remis à zéro chaque fois que le système hybride est démarré.
- Lorsque le système hybride est arrêté, le score total du trajet en cours s'affiche.

■ Taux de conduite en mode EV/Temps écoulé après le démarrage



A Taux de conduite en mode EV après le démarrage

Affiche le pourcentage de conduite en mode EV depuis le démarrage du système hybride.*

B Temps écoulé après le démarrage

Affiche le temps écoulé depuis le démarrage du système hybride.*

*: Il est réinitialisé à chaque arrêt du système hybride.

■ Affichage lié au système de navigation

Sélectionnez pour afficher les informations suivantes liées au système de navigation:

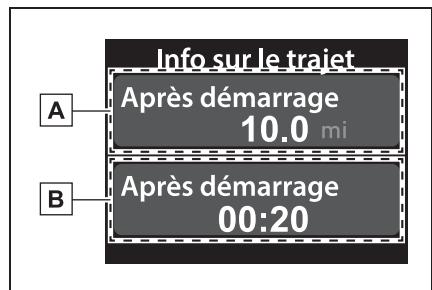
- Guidage d'itinéraire jusqu'à destination

- Affichage de la boussole

■ Affichage lié au système audio

L'état de fonctionnement du système audio peut s'afficher sur l'écran multifonctionnel.

■ Informations relatives à la conduite



A Informations relatives à la conduite 1

B Informations relatives à la conduite 2

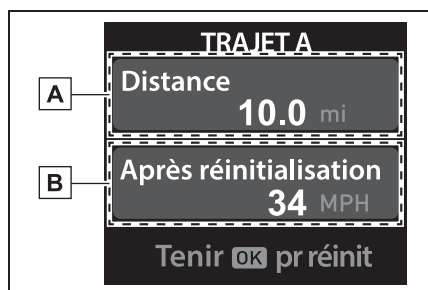
Affiche les informations suivantes selon le type et les éléments d'informations relatives à la conduite sélectionnés dans

⚙️. (→P.125)

- Vitesse moyenne: Affiche la vitesse moyenne du véhicule depuis le démarrage du système hybride
- Distance parcourue: Affiche la distance parcourue depuis le démarrage du système hybride
- Temps de trajet: Affiche le temps écoulé depuis le démarrage du système

hybride

■ Informations relatives à la conduite du TRAJET A/B



A Informations relatives à la conduite du trajet A/B 1

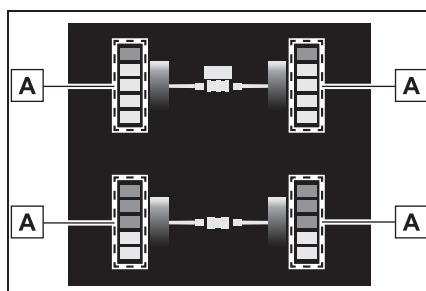
B Informations relatives à la conduite du trajet A/B 2

Affiche les informations suivantes selon le type et les éléments d'informations relatives à la conduite sélectionnés dans

⚙️. (→P.125)

- Vitesse moyenne: Affiche la vitesse moyenne du véhicule pour le trajet A/B
- Distance parcourue: Affiche la distance parcourue pour le trajet A/B
- Temps de trajet: Affiche le temps écoulé du trajet A/B

■ Affichage de l'état de fonctionnement de l'AWD (modèles AWD)



L'illustration utilisée est donnée à titre d'exemple, et peut différer de l'image réellement affichée sur l'écran multifonctionnel.

A Affichage de la distribution du couple

Affiche l'état d'entraînement de chaque roue en 6 échelons de 0 à 5.

■ Le Guide d'accélération ÉCO/Score Éco ne fonctionnent pas lorsque

Le Guide d'accélération ÉCO/Score Éco ne fonctionnent pas dans les situations suivantes:

- Le témoin du système hybride n'est pas activé.
- Vous conduisez le véhicule à l'aide du régulateur de vitesse actif.

Fonction de suggestion

Affiche des suggestions à l'attention du conducteur dans les situations suivantes. Pour sélectionner une réponse à une suggestion affichée, utilisez les commandes de réglage des instruments.

■ Suggestion d'activation du hayon à commande électrique

Si le système du hayon à commande électrique est désactivé (réglé sur désactivé sur l'écran multifonctionnel) et que vous actionnez la commande de hayon à commande électrique située sur le tableau de bord, un message de suggestion s'affiche, demandant si vous souhaitez activer le système de hayon à commande électrique.

Pour activer le système de hayon à commande électrique, sélectionnez "Oui".

Après avoir activé le système de hayon à commande électrique, appuyez à nouveau sur la commande de hayon à commande électrique pour ouvrir ou fermer le hayon à commande électrique.

■ Personnalisation

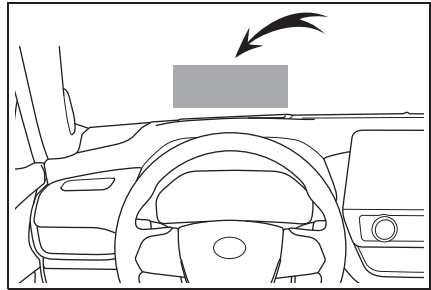
Certaines fonctions peuvent être personnalisées. (→P.673)

Affichage tête haute*

* : Sur modèles équipés

L'affichage tête haute projette sur le pare-brise diverses informations relatives à la conduite et l'état de fonctionnement des systèmes d'aide à la conduite.

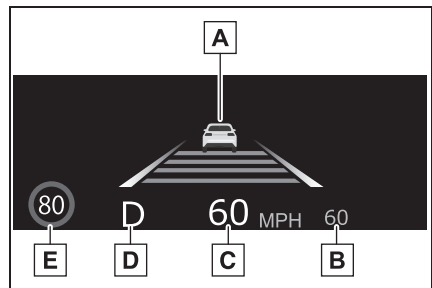
Composants du système



Il est possible de modifier le type d'affichage tête haute.

Le contenu affiché diffère selon les conditions de conduite et le mode d'affichage tête haute. Selon la situation, des messages s'affichent également.

● Pleine



Ces images constituent uniquement un exemple et sont suscep-

132 2-1. Combiné d'instruments

tibles de varier légèrement par rapport à la réalité.

A Zone d'affichage de contenu

- Affichage d'informations du système d'aide à la conduite (→P.135)
- Compte-tours

Affiche le régime moteur en tours par minute

- Témoin du système hybride (→P.136)

B Affichage d'informations du système d'aide à la conduite (→P.135)

C Compteur de vitesse

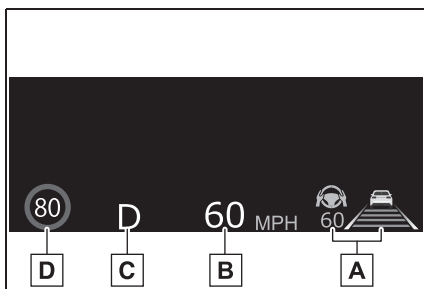
D Témoin de position de changement de vitesse et de position de rapport (sur modèles équipés)(→P.262, 271)

E Zone d'affichage de limite de vitesse/RSA (reconnaissance des panneaux de signalisation) (sur modèles équipés)

Affiche les éléments suivants:

- Limite de vitesse de la route actuelle (liée au système de navigation) (États-Unis uniquement)
- Affichage RSA (reconnaissance des panneaux de signalisation) (→P.353)

● Standard



Ces images constituent uniquement un exemple et sont susceptibles de varier légèrement par rapport à la réalité.

A Affichage d'informations du système d'aide à la conduite (→P.135)

B Compteur de vitesse

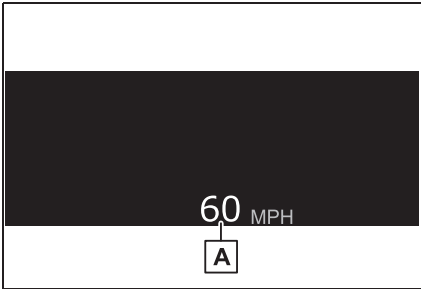
C Témoin de position de changement de vitesse et de position de rapport (sur modèles équipés)(→P.262, 271)

D Zone d'affichage de limite de vitesse/RSA (reconnaissance des panneaux de signalisation) (sur modèles équipés)

Affiche les éléments suivants:

- Limite de vitesse de la route actuelle (liée au système de navigation) (États-Unis uniquement)
- Affichage RSA (reconnaissance des panneaux de signalisation) (→P.353)

● Minimum



Ces images constituent uniquement un exemple et sont susceptibles de varier légèrement par rapport à la réalité.

A Compteur de vitesse

■ **L'affichage tête haute fonctionne quand**

Le contact d'alimentation est sur ON.

■ **Lors de l'utilisation de l'affichage tête haute**

Le port de lunettes de soleil, surtout si elles sont polarisées, peut gêner la lisibilité de l'affichage tête haute, ou le faire paraître plus sombre. Réglez la luminosité de l'affichage tête haute ou retirez vos lunettes de soleil.



AVERTISSEMENT

■ **Avant d'utiliser l'affichage tête haute**

- Vérifiez que la position et la luminosité de l'affichage tête haute n'altèrent pas la sécurité pendant la conduite. Un mauvais réglage de la position ou de la luminosité de l'image peut obstruer le champ de vision du conducteur et entraîner un accident, pouvant occasionner des blessures graves, voire mortelles.

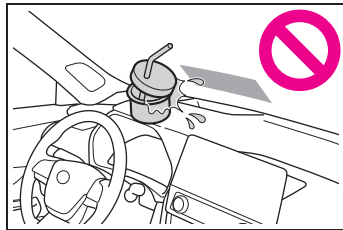
- Ne regardez pas en permanence l'affichage tête haute pendant la conduite car vous risquez de ne pas voir des piétons, des objets sur la route, etc. devant le véhicule.



NOTE

■ **Pour éviter d'endommager les composants**

- Ne posez aucune boisson à proximité du projecteur de l'affichage tête haute. Si le projecteur était mouillé, des dysfonctionnements électriques pourraient se produire.



- Ne placez rien et ne collez aucune étiquette sur le projecteur de l'affichage tête haute. Ceci risquerait d'interrompre les indications de l'affichage tête haute.
- Ne touchez pas l'intérieur du projecteur de l'affichage tête haute, et n'insérez pas d'objets tranchants ou similaires dans le projecteur. Ceci risquerait de provoquer des dysfonctionnements d'ordre mécanique.

Utilisation de l'affichage tête haute

■ **Modification des réglages de l'affichage tête haute**

Sélectionnez  sur l'écran multifonctionnel (→P.125) puis

“HUD principal”.

■ Activation/désactivation de l'affichage tête haute

Appuyez sur la commande de réglage des instruments OK pour activer/désactiver l'affichage tête haute.

■ Modification des réglages de l'affichage tête haute

Maintenez la commande de réglage des instruments OK enfoncée pour modifier les réglages suivants:

● Luminosité et position verticale de l'affichage tête haute

Sélectionnez pour régler la luminosité et la position verticale de l'affichage tête haute.

● Type d'affichage

Sélectionnez pour changer le type d'affichage de l'affichage tête haute (→P.131)

● Angle d'affichage

Sélectionnez pour régler l'angle de l'affichage tête haute.

■ Activation/désactivation de l'affichage tête haute

Si l'affichage tête haute est désactivé, il reste désactivé lorsque le contact d'alimentation est placé sur arrêt puis à nouveau sur ON.

■ Luminosité de l'affichage

La luminosité de l'affichage tête haute peut être réglée sur  de l'écran multifonctionnel. D'autre part, elle se règle automatiquement en fonction de la luminosité ambiante.

■ Réglage automatique de la position de l'affichage tête haute (véhicules avec fonction de mémorisation de la position de conduite)

Il est possible de mémoriser la position souhaitée de l'affichage tête haute et de la rappeler automatiquement grâce au système de mémorisation de la position de conduite. (→P.214)

■ En cas de débranchement de la batterie 12 V

Les réglages personnalisés de l'affichage tête haute sont réinitialisés.

■ Personnalisation

Certaines fonctions peuvent être personnalisées. (→P.673)



AVERTISSEMENT

■ Précautions relatives à la modification des réglages de l'affichage tête haute

Le système hybride devant être en marche pendant la modification des réglages de l'affichage tête haute, veillez à ce que le véhicule soit stationné dans un lieu où la ventilation est suffisante. Dans un espace clos, comme un garage, les gaz d'échappement chargés de monoxyde de carbone (CO) toxique risquent de s'accumuler et de pénétrer dans le véhicule. Cela peut entraîner de graves problèmes de santé, voire la mort.



NOTE

■ Lors de la modification des réglages de l'affichage tête haute

Pour éviter la décharge de la batterie 12 V, veillez à ce que le système hybride soit en marche pendant que vous modifiez les réglages de l'affichage tête haute.

Affichage d'informations du système d'aide à la conduite

Affiche l'état opérationnel des systèmes suivants:

- PCS (système de sécurité de pré-collision) (→P.315)
- LTA (aide au suivi de voie) (→P.328)
- LDA (alerte de sortie de voie) (→P.337)
- LCA (aide au changement de voie) (sur modèles équipés) (→P.333)
- PDA (assistance proactive à la conduite) (→P.344)
- Régulateur de vitesse actif (→P.356)
- Régulateur de vitesse (→P.369)

Les détails du contenu affiché sur l'écran tête haute peuvent différer du contenu affiché sur l'écran multifonctionnel. Pour en savoir plus, reportez-vous à l'explication relative à chaque système.

Écran contextuel

Des écrans contextuels pour les systèmes suivants s'affichent lorsque cela est nécessaire:

■ Systèmes d'aide à la conduite

Affiche le message d'avertissement/suggestion/conseil ou l'état de fonctionnement d'un

système concerné.

■ Zone d'affichage liée au système de navigation

Affiche les éléments suivants liés au système de navigation:

- Nom de la rue
- Guidage d'itinéraire jusqu'à destination

■ Message d'avertissement

Certains messages d'avertissement apparaissent lorsque cela est nécessaire, en fonction de certaines conditions.

Les détails du contenu affiché sur l'écran tête haute peuvent différer du contenu affiché sur l'écran multifonctionnel.

■ Lorsqu'un écran contextuel est affiché

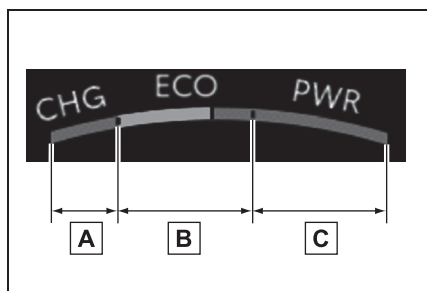
Lorsqu'un écran contextuel est affiché, un affichage en cours peut ne plus être affiché. Dans ce cas, l'affichage est restauré une fois que l'écran contextuel disparaît.

■ Affichage du nom de la rue

Seuls les noms de rue qui sont inclus dans les données cartographiques s'affichent.

Témoin du système hybride/Compte-tours

■ Témoin du système hybride



A Zone de charge

B Zone Éco

C Zone de puissance

Le contenu affiché est identique à celui affiché sur les instruments (témoin du système hybride). Pour de plus amples détails, reportez-vous à P.111.

■ Compte-tours

Affiche le régime moteur en tours par minute.

■ Le témoin du système hybride ou le compte-tours est affiché quand

- Le témoin du système hybride est affiché lorsque toutes les conditions suivantes sont remplies:
 - Les informations du système d'aide à la conduite (→P.135) ne s'affichent pas.
 - Lorsqu'un mode autre que le mode sport est sélectionné.
 - Mode intégral (→P.131) est sélectionné comme type d'affichage tête haute.
- Le compte-tours est affiché lorsque toutes les conditions suivantes sont remplies:
 - Les informations du système

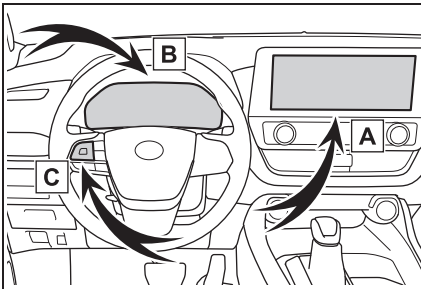
d'aide à la conduite (→P.135) ne s'affichent pas.

- Lorsque le mode sport est sélectionné.
- Mode intégral (→P.131) est sélectionné comme type d'affichage tête haute.

Écran de consommation/contrôle de l'énergie

L'état du système hybride peut être consulté sur l'écran multifonctionnel et l'affichage multimédia.

Composants du système



- A** Affichage multimédia
- B** Écran multifonctionnel
- C** Commandes de réglage des instruments

Contrôle de l'énergie

■ Écran multifonctionnel

Appuyez plusieurs fois sur les commandes de réglage des instruments sur le volant pour sélectionner l'écran de contrôle de l'énergie.

■ Affichage multimédia

- 1 Sélectionnez  dans le menu principal.
- 2 Sélectionnez "Flux énergétique".

■ Lecture de l'affichage

Les flèches apparaissent en fonction du flux d'énergie. Lorsqu'il n'y a pas de flux d'énergie, les flèches ne s'affichent pas.

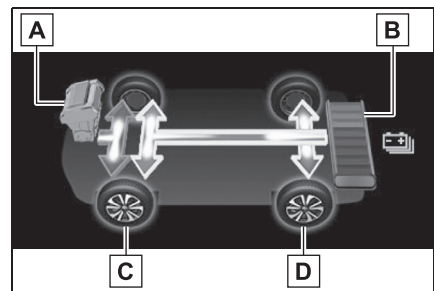
La couleur des flèches change comme suit

Vert ou bleu: Lorsque la batterie du système hybride (batterie de traction) est régénérée ou chargée.

Jaune ou orange: Lorsque la batterie du système hybride (batterie de traction) est en cours d'utilisation.

Rouge: Lorsque le moteur à essence est en cours d'utilisation.

► Écran multifonctionnel (affichage 7 pouces)



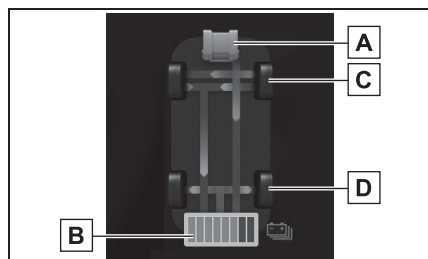
L'image montre toutes les flèches à titre d'exemple. L'affichage réel variera en fonction des conditions.

- A** Moteur à essence
- B** Batterie du système hybride (batterie de traction)
- C** Pneus avant
- D** Pneus arrière*

*: Pour les véhicules FF, les flèches vers **D** ne sont pas affichées.

138 2-1. Combiné d'instruments

- Écran multifonctionnel (affichage 12,3 pouces)

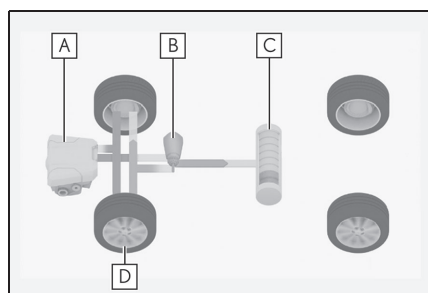


L'image montre toutes les flèches à titre d'exemple. L'affichage réel variera en fonction des conditions.

- A** Moteur à essence
- B** Batterie du système hybride (batterie de traction)
- C** Pneus avant
- D** Pneus arrière*

*: Pour les véhicules FF, les flèches vers **D** ne sont pas affichées.

- Affichage multimédia



L'image montre toutes les flèches à titre d'exemple. L'affichage réel variera en fonction des conditions.

- A** Moteur à essence
- B** Moteur électrique avant (moteur de traction)
- C** Batterie du système hybride (batterie de traction)

D Pneus avant

■ Avertissement de la quantité de charge restante de la batterie du système hybride (batterie de traction)

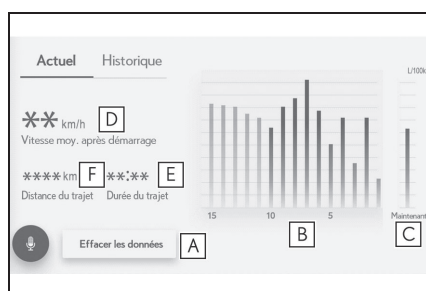
- Le signal sonore retentit de manière intermittente lorsque la batterie du système hybride (batterie de traction) ne se charge pas lorsque le levier de vitesses est en position N, ou lorsque la quantité de charge restante descend en dessous d'un certain niveau. Si la quantité de charge restante diminue encore, le signal sonore retentit en continu (véhicules avec moteur 2,5L 4 cylindres [A25A-FXS]).
- Lorsqu'un message d'avertissement s'affiche sur l'écran multifonctionnel et que le signal sonore retentit, suivez les instructions affichées à l'écran pour effectuer le dépannage.

Consommation

■ Informations relatives au trajet

- 1 Sélectionnez dans le menu principal.
- 2 Sélectionnez "Infos sur trajet".

Si un écran autre que "Actuel" s'affiche, sélectionnez "Actuel".



- A** Réinitialisation des données de consommation
- B** Consommation de carburant au cours des 15 dernières minutes
- C** Consommation de carburant actuelle
- D** Vitesse moyenne du véhicule depuis le démarrage du système hybride.
- E** Temps écoulé depuis le démarrage du système hybride.
- F** Autonomie

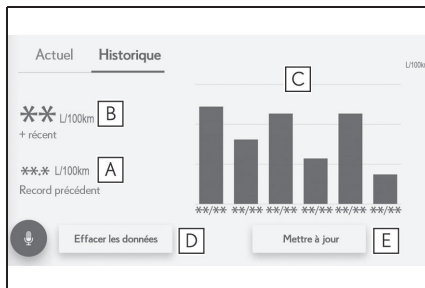
Utilisez la consommation moyenne de carburant affichée comme référence.

L'image constitue uniquement un exemple et est susceptible de varier légèrement par rapport aux conditions réelles.

■ Historique

- 1 Sélectionnez  dans le menu principal.
- 2 Sélectionnez "Infos sur trajet".

Si un écran autre que "Historique" s'affiche, sélectionnez "Historique".



- A** Meilleure consommation de carburant enregistrée
- B** Consommation de carburant la plus récente
- C** Enregistrement précédent de la consommation de carburant
- D** Réinitialisation des données de l'historique
- E** Mise à jour des données de consommation de carburant les plus récentes

Utilisez la consommation moyenne de carburant affichée comme référence.

L'image constitue uniquement un exemple et est susceptible de varier légèrement par rapport aux conditions réelles.

■ Mise à jour des données de l'historique

Mettez à jour la consommation de carburant la plus récente en sélectionnant "Mettre à jour" pour mesurer à nouveau la consommation de carburant actuelle.

■ Réinitialisation des données

Les données de consommation de carburant peuvent être supprimées en sélectionnant "Effacer les données".

■ Autonomie

Affiche la distance maximale estimée pouvant être parcourue avec la quantité de carburant restante.

Cette distance est calculée sur la base de votre consommation moyenne de carburant. Par conséquent, la distance réelle pouvant être parcourue peut différer de celle affichée.

Avant de prendre le volant

3

3-1. Informations relatives aux clés

Clés.....	142
Clé numérique.....	145

3-2. Ouverture, fermeture et verrouillage des portes

Portes latérales	148
Hayon à commande électrique	153
Système d'accès et de démarrage mains libres	173

3-3. Réglage des sièges

Sièges avant	180
Sièges arrière.....	181
Appuie-têtes	186

3-4. Réglage du volant et des rétroviseurs

Volant	190
Rétroviseur intérieur....	191
Rétroviseur numérique	192
Rétroviseurs extérieurs	202

3-5. Ouverture, fermeture des vitres et du toit ouvrant

Lève-vitres électriques	205
Toit ouvrant panoramique	209

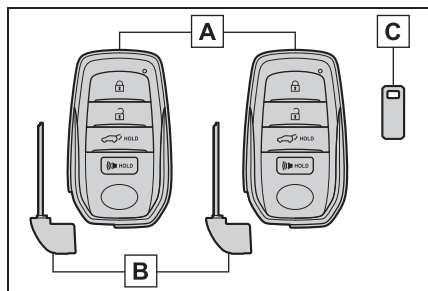
3-6. Réglages préférés

Mémorisation de la position de conduite.....	214
Mes réglages.....	218

Clés

Clés

Le véhicule est livré avec les clés suivantes.



A Clés électroniques

- Fonctionnement du système d'accès et de démarrage mains libres (→P.173)
- Utilisation de la fonction de télécommande du verrouillage centralisé (→P.144)

B Clés mécaniques

C Plaque du numéro de clé

■ En cas de voyage en avion

Lorsque vous montez à bord d'un avion avec une clé électronique, prenez garde de n'appuyer sur aucun bouton de la clé électronique tant que vous êtes dans la cabine de l'avion. Si vous transportez une clé électronique dans votre sac, etc., assurez-vous que les boutons ne sont pas susceptibles d'être actionnés accidentellement. Toute pression sur l'un des boutons de la clé électronique risque d'entraîner une émission d'ondes radio qui pourraient perturber le fonctionnement de l'avion.

■ Usure de la pile de la clé électronique

- La durée de vie standard de la pile

est de 1 à 2 ans.

- Lorsque la batterie devient faible, une alarme se déclenche dans l'habitacle à l'arrêt du système hybride.
- Pour réduire l'usure de la pile de la clé lorsque la clé électronique n'est pas utilisée pendant une période prolongée, placez la clé électronique en mode d'économie de pile. (→P.175)
- Sachant que la clé électronique reçoit des ondes radio en permanence, la pile s'use même si la clé électronique n'est pas utilisée. Les symptômes suivants indiquent qu'il est possible que la clé électronique soit usée. Remplacez la pile si nécessaire.
- Le système d'accès et de démarrage mains libres ou la télécommande du verrouillage centralisé ne fonctionne pas.
- La zone de détection se réduit.
- Le témoin à LED de la clé ne s'allume pas.
- Vous pouvez remplacer la pile vous-même (→P.572). Cependant, comme il existe un risque d'endommagement de la clé électronique, il est recommandé de faire effectuer le remplacement par votre concessionnaire Toyota.
- Afin d'éviter tout dommage grave, ne laissez pas la clé électronique dans un rayon de 3 ft. (1 m) autour des appareils électriques suivants, qui produisent un champ magnétique:
 - Postes de télévision
 - Ordinateurs
 - Téléphones mobiles, téléphones sans fil et chargeurs de batterie
 - Recharge des téléphones mobiles ou des téléphones sans fil
 - Lampes de table
 - Plaques à induction
- Si la clé électronique se trouve à proximité du véhicule plus longtemps que nécessaire, même si le système d'accès et de démarrage mains libres n'est pas utilisé, la

pile de la clé peut se décharger plus vite que la normale. Lorsque vous n'utilisez pas le système d'accès et de démarrage mains libres, il est recommandé de ne pas laisser la clé électronique à proximité du véhicule plus longtemps que nécessaire.

■ Remplacement de la pile

→P.572

■ Le fonctionnement de la clé électronique est suspendu lorsque

La fonction de clé électronique peut être suspendue si la clé électronique reste sans bouger à un même endroit pendant un certain temps, par exemple si elle reste à la même place. Ceci permet de réduire la consommation de la pile. La fonction est rétablie automatiquement lorsque la clé électronique est déplacée, par exemple quand on la prend.

■ Confirmation du numéro de la clé enregistrée

Le nombre de clés déjà enregistrées avec le véhicule peut être vérifié. Consultez votre concessionnaire Toyota pour des détails.

■ Si “Une nouvelle clé a été enregistrée Communiquez avec votre concessionnaire pour plus de détails” s’affiche sur l’écran multifonctionnel

Ce message s’affiche à chaque fois que la porte du conducteur est ouverte lorsque les portes sont déverrouillées depuis l’extérieur, pendant environ une semaine après l’enregistrement d’une nouvelle clé électronique.

Si ce message s’affiche mais que vous n’avez pas enregistré de nouvelle clé électronique, demandez à votre concessionnaire Toyota de vérifier si une clé électronique inconnue (autre que celles se trouvant en votre possession) a été enregistrée.



NOTE

■ Pour éviter d'endommager les clés

- Ne laissez pas tomber les clés, ne leur faites pas subir de chocs violents, ne les tordez pas.
- N'exposez pas les clés à des températures élevées pendant une période prolongée.
- Ne mouillez pas les clés et ne les lavez pas dans un nettoyeur à ultrasons, etc.
- N'attachez pas de matériaux métalliques ou magnétiques aux clés et ne placez pas les clés à proximité de tels matériaux.
- Ne démontez pas les clés.
- Ne placez aucun autocollant ou autre sur la surface de la clé électronique.
- Ne placez pas les clés à proximité d'appareils produisant des champs magnétiques, comme un téléviseur, un système audio ou une plaque de cuisson à induction.
- Ne placez pas les clés à proximité d'un équipement électro-médical comme un équipement de traitement à basse fréquence ou un équipement pour la thérapie par micro-ondes, et ne recevez pas des soins médicaux en ayant les clés sur vous.



NOTE

■ **Lorsque vous portez la clé électronique sur vous**

Placez la clé électronique à 3,9 in. (10 cm) ou plus des appareils électriques sous tension. Les ondes radio émises par les appareils électriques à moins de 3,9 in. (10 cm) de la clé électronique peuvent parasiter la clé et l'empêcher de fonctionner correctement.

■ **En cas de dysfonctionnement du système d'accès et de démarrage mains libres ou de tout autre problème lié aux clés**

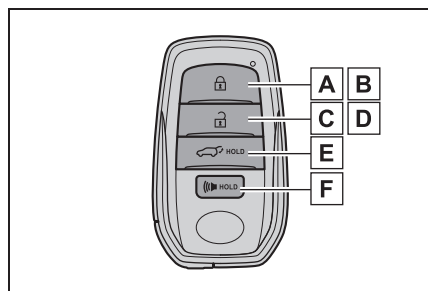
→P.626

■ **En cas de perte d'une clé électronique**

→P.626

Télécommande du verrouillage centralisé

Les clés électroniques sont équipées de la télécommande du verrouillage centralisé suivante:



A Verrouille toutes les portes (→P.148)

B Ferme les vitres et le toit ouvrant panoramique*^{1, 2}

(→P.148)

C Déverrouille toutes les portes (→P.148)

D Ouvre les vitres*¹ et le toit ouvrant panoramique*^{1, 2} (→P.148)

E Ouvre et ferme le hayon à commande électrique (→P.155)

F Déclenche l'alarme

*¹: Ces réglages doivent être personnalisés par votre concessionnaire Toyota.

*²: Sur modèles équipés

■ Mode panique de prévention du vol

Si vous appuyez sur  pendant plus d'une seconde environ, une alarme se déclenche de manière intermittente et les feux du véhicule clignotent afin de dissuader quiconque de pénétrer à bord du véhicule par effraction ou de l'endommager.

Pour arrêter l'alarme, appuyez sur l'un des boutons de la clé électronique.



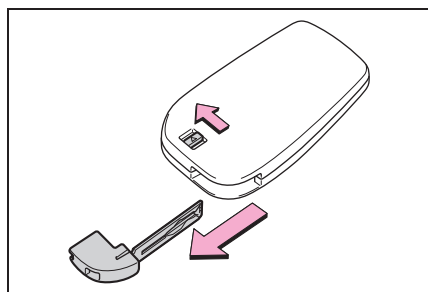
Utilisation de la clé mécanique

Pour sortir la clé mécanique, appuyez sur le bouton de déver-

rouillage, puis sortez la clé.

La clé mécanique ne peut être insérée que d'un seul côté, car la clé présente des rainures sur un seul côté. Si vous ne pouvez pas insérer la clé dans le cylindre, retournez-la et essayez à nouveau de l'insérer.

Après avoir utilisé la clé mécanique, rangez-la à l'intérieur de la clé électronique. Conservez la clé mécanique avec la clé électronique. Si la pile de la clé électronique est usée ou si la fonction d'accès mains libres ne fonctionne pas normalement, vous aurez besoin de la clé mécanique. (→P.628)



■ Au cas où vous devez confier la clé du véhicule à un gardien de parking

Verrouillez la boîte à gants, si les circonstances l'exigent. (→P.475)
Retirez et conservez la clé mécanique et ne remettez au gardien que la clé électronique.

■ Si vous perdez vos clés mécaniques

→P.626

■ En cas d'utilisation d'une mauvaise clé

Le cylindre de serrure tourne dans le vide, isolé du mécanisme interne.

Clé numérique*

*: Sur modèles équipés

Un smartphone peut être utilisé à la place d'une clé électronique du véhicule en installant l'application de clé numérique dédiée sur un smartphone. En outre, la clé numérique peut être partagée avec votre famille ou vos amis à l'aide de l'application de clé numérique.

■ Informations sur le logiciel libre/à code source ouvert

Ce produit contient un logiciel libre/à code source ouvert (FOSS). Les informations de licence et/ou le code source de ce FOSS sont disponibles à l'URL suivante:

<https://www.denso.com/global/en/opensource/dkey/toyota/>

Conditions d'utilisation de la clé numérique

Pour utiliser la clé numérique, vous devez installer l'application Toyota. Enregistrez le véhicule dans le profil d'application Toyota du client, abonnez-vous aux services à distance et inscrivez-vous à la Clé numérique.

Précautions relatives à la Clé numérique

- Une Clé numérique peut être utilisée lorsque le smartphone et le serveur peuvent commu-

niquer. La Clé numérique devient inutilisable si le smartphone n'est pas connecté à Internet. Assurez-vous toujours de ne pas laisser la clé électronique dans le véhicule si vous vous déplacez dans un lieu aux communications incertaines.

- Si la batterie du smartphone est déchargée, il ne peut pas servir de Clé numérique. Si le niveau de la batterie est faible, veillez à charger le smartphone avant de sortir.
- La Clé numérique est associée au système d'accès et de démarrage mains libres. Si le système d'accès et de démarrage mains libres a été désactivé dans le réglage personnalisé du véhicule, la Clé numérique est également désactivée.
- Il n'est pas possible d'utiliser la Clé numérique pour verrouiller ou déverrouiller les portes en touchant ou saisissant une poignée de porte. (Les portes peuvent être verrouillées ou déverrouillées au moyen de l'application Clé numérique.)
- Selon l'environnement des ondes radio, la Clé numérique risque de ne pas pouvoir être utilisée. (→P.175)
- Lors du transfert de propriété du véhicule, assurez-vous de

supprimer les Clés numériques.

- Si le véhicule n'est pas utilisé pendant 14 jours ou plus, la Clé numérique ne se connecte pas automatiquement. Il peut donc s'écouler un certain temps avant que le système ne fonctionne après avoir touché une poignée de porte.
- Une partie des services peut être interrompue pendant un certain temps en raison de la maintenance du serveur. Les Clés numériques enregistrées peuvent toutefois être utilisées pendant la maintenance.
- Un smartphone équipé de l'application Clé numérique peut verrouiller et déverrouiller les portes, démarrer le système hybride et effectuer d'autres opérations de la même façon que la clé électronique du véhicule. Faites particulièrement attention à ne pas perdre ou vous faire voler le smartphone.

Si le smartphone est perdu ou volé, contactez immédiatement votre concessionnaire Toyota.

- Lorsque vous amenez votre véhicule à un concessionnaire Toyota pour un contrôle ou des réparations, veillez à apporter une clé électronique.
- Avec la clé numérique seule, aucune lampe du véhicule ne

s'allume lorsque vous vous approchez du véhicule. En outre, avec la clé numérique seule, il n'est pas possible d'utiliser certaines fonctions, par exemple la fonction de fermeture et de verrouillage du hayon à commande électrique (walk away), etc.

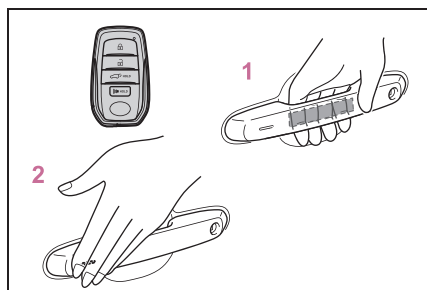
Portes latérales

Vous pouvez verrouiller et déverrouiller le véhicule au moyen de la fonction d'accès mains libres, de la télécommande du verrouillage centralisé ou des commandes de verrouillage des portes.

Déverrouillage et verrouillage des portes depuis l'extérieur

■ Système d'accès et de démarrage mains libres

Portez la clé électronique sur vous pour activer cette fonction.



- 1** Saisissez la poignée de porte conducteur pour déverrouiller la porte. Le fait de tenir la poignée de porte conducteur pendant environ 2 secondes déverrouille toutes les portes. Saisissez la poignée de n'importe quelle porte passager pour déverrouiller toutes les portes.*

Vous devez toucher le capteur situé

au dos de la poignée.

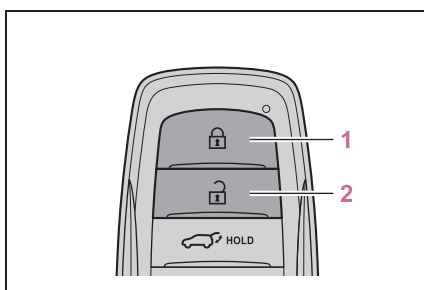
Les portes ne peuvent pas être déverrouillées dans les 3 secondes qui suivent leur verrouillage.

*: Les réglages de déverrouillage des portes peuvent être modifiés.

- 2** Touchez le capteur de verrouillage (protubérance sur la surface de la poignée de porte) pour verrouiller toutes les portes.

Vérifiez que la porte est correctement verrouillée.

■ Télécommande du verrouillage centralisé



- 1** Verrouille toutes les portes

Vérifiez que la porte est correctement verrouillée.

- 2** Déverrouille toutes les portes

Appuyez sur le bouton pour déverrouiller la porte conducteur. Appuyez de nouveau sur le bouton dans les 5 secondes qui suivent pour déverrouiller les autres portes. Maintenez appuyé pour ouvrir les vitres*¹ et le toit ouvrant panoramique*^{1, 2}

*1: Ce réglage doit être personnalisé chez votre concessionnaire Toyota.

*2: Sur modèles équipés

■ Activation de la fonction de déverrouillage des portes

Il est possible de régler quelles portes sont déverrouillées par la fonction d'accès mains libres lors de l'utilisation de la télécommande du verrouillage centralisé.

- 1 Mettre le contact d'alimentation sur arrêt.
- 2 Lorsque le témoin indicateur sur la clé est éteint, maintenez ,  ou  appuyé pendant environ 5 secondes tout en maintenant  appuyé.

Le réglage change à chaque nouvelle opération, comme indiqué ci-dessous. (Lorsque vous modifiez le réglage de manière continue, relâchez les boutons, patientez au moins 5 secondes, puis répétez l'étape 2.)

Écran multifonctionnel/Bip	Fonction de déverrouillage
 Extérieur: Émet 3 bips	Le fait de saisir la poignée de porte conducteur ne déverrouille que la porte conducteur. Le fait de saisir la poignée d'une des portes passager déverrouille toutes les portes.
 Extérieur: Émet deux bips	Le fait de saisir la poignée d'une porte déverrouille toutes les portes.

Pour éviter tout déclenchement

intempestif de l'alarme, déverrouillez les portes en utilisant la télécommande du verrouillage centralisé, puis ouvrez et fermez une porte une fois après avoir modifié les réglages. (Si aucune porte n'est ouverte dans les 60 secondes après avoir appuyé sur , les portes se verrouillent à nouveau et l'alarme s'arme automatiquement.)

En cas de déclenchement de l'alarme, arrêtez-la immédiatement. (→P.96)

■ Système de déverrouillage des portes en cas de détection d'impact

Dans l'éventualité où le véhicule subit un choc important, toutes les portes sont déverrouillées. Toutefois, selon la violence du choc ou le type d'accident, il peut arriver que le système ne fonctionne pas.

■ Signaux de fonctionnement

Un signal sonore retentit et les feux de détresse clignotent pour indiquer que les portes ont été verrouillées/déverrouillées. (Verrouillage: Une fois; Déverrouillage: Deux fois)

Un signal sonore retentit pour indiquer que les vitres et le toit ouvrant panoramique* sont en mouvement.

*: Sur modèles équipés

■ Fonction de sécurité

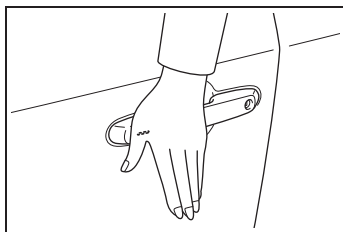
Si aucune porte n'est ouverte dans les 60 secondes qui suivent le déverrouillage du véhicule, la fonction de sécurité verrouille à nouveau automatiquement le véhicule.

■ Lorsque les portes ne peuvent pas être verrouillées par le capteur de verrouillage sur la surface de la poignée de porte

Lorsqu'il n'est pas possible de verrouiller la porte même en touchant du doigt le capteur de verrouillage situé sur la surface de la poignée de porte, touchez le capteur de verrouillage avec la paume de votre

main.

Si vous portez des gants, retirez-les.



■ Signal sonore de verrouillage des portes

Si vous essayez de verrouiller les portes au moyen du système d'accès et de démarrage mains libres alors qu'une porte n'est pas complètement fermée, un signal sonore retentit en continu pendant 5 secondes. Fermez complètement la porte pour arrêter le signal sonore, puis verrouillez les portes à nouveau.

■ Armement de l'alarme

Le verrouillage des portes active le système d'alarme. (→P.95)

■ Conditions affectant le fonctionnement du système d'accès et de démarrage mains libres ou de la télécommande du verrouillage centralisé

→P.175

■ Si le système d'accès et de démarrage mains libres ou la télécommande du verrouillage centralisé ne fonctionne pas correctement

Utilisez la clé mécanique pour verrouiller et déverrouiller les portes. (→P.629)

Remplacez la pile de la clé par une neuve dès qu'elle est usée. (→P.572)

■ Si la batterie 12 V est déchargée

Les portes ne peuvent pas être verrouillées et déverrouillées à l'aide du système d'accès et de démarrage mains libres ou de la télécommande du verrouillage centralisé. Verrouil-

lez ou déverrouillez les portes à l'aide de la clé mécanique. (→P.629)

■ Fonction de rappel de siège arrière

Pour vous rappeler une première fois de ne pas oublier vos bagages ou autres sur le siège arrière, un signal sonore retentit et un message s'affiche sur l'écran multifonctionnel pendant environ 6 secondes lorsque le contact d'alimentation est placé sur arrêt et que les conditions suivantes sont réunies.

De plus, comme deuxième rappel, lorsque les portes sont verrouillées, un signal sonore retentit, les feux de détresse clignotent pendant quelques secondes et un message s'affiche sur l'écran multifonctionnel

- Le système hybride démarre dans un délai d'environ 10 minutes après l'ouverture et la fermeture d'une porte arrière.
- Une porte arrière a été ouverte et fermée après le démarrage du système hybride.

Le deuxième rappel ne sera pas activé si une porte arrière a été ouverte avant que les portes soient verrouillées.

Toutefois, si une porte arrière est ouverte et ensuite fermée dans les 2 secondes qui suivent environ, la fonction de rappel de siège arrière risque de ne pas fonctionner.

La fonction de rappel de siège arrière détermine que des bagages, etc. ont été placés sur un siège arrière en fonction de l'ouverture et de la fermeture d'une porte arrière. Par conséquent, selon la situation, la fonction de rappel de siège arrière risque de ne pas fonctionner et vous risquez d'oublier vos bagages, etc. sur le siège arrière, ou elle risque de fonctionner inutilement.

La fonction de rappel de siège arrière peut être activée/désacti-

vée. (→P.673)

■ Personnalisation

Certaines fonctions peuvent être personnalisées. (→P.673)



AVERTISSEMENT

■ Pour éviter tout accident

Respectez les précautions suivantes lorsque vous conduisez le véhicule. Le non-respect de ces précautions peut provoquer l'ouverture d'une porte et la chute d'un passager, et occasionner des blessures graves, voire mortelles.

- Vérifiez que toutes les portes sont correctement fermées et verrouillées.
- Ne tirez pas sur la poignée intérieure des portes pendant que le véhicule roule.

Soyez particulièrement prudent en ce qui concerne les portes avant, car les portes peuvent être ouvertes, même si les boutons de verrouillage intérieurs sont placés sur la position de verrouillage.

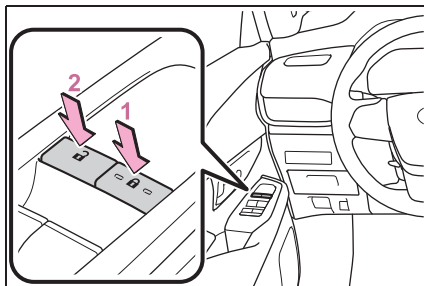
- Enclenchez les verrouillages de sécurité enfants des portes arrière lorsque des enfants sont assis sur les sièges arrière.

■ Lorsque vous ouvrez ou fermez une porte

Vérifiez les alentours du véhicule afin de déterminer s'il est en pente, s'il existe un espace suffisant pour pouvoir ouvrir une porte et si un vent fort souffle. Lors de l'ouverture ou de la fermeture de la porte, tenez bien la poignée de la porte afin d'être préparé à tout mouvement imprévisible.

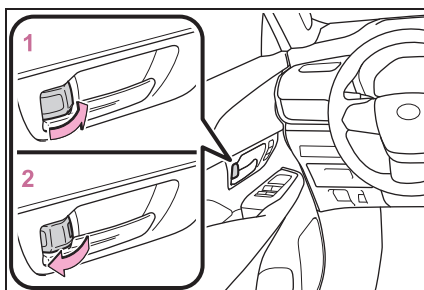
Déverrouillage et verrouillage des portes depuis l'intérieur

■ Commandes de verrouillage des portes



- 1 Verrouille toutes les portes
- 2 Déverrouille toutes les portes

■ Boutons de verrouillage intérieurs



- 1 Verrouille la porte
- 2 Déverrouille la porte

Vous pouvez ouvrir les portes avant en tirant la poignée intérieure, même lorsque les boutons de verrouillage sont placés sur la position de verrouillage.

■ Verrouillage des portes avant depuis l'extérieur, sans clé

- 1 Placez le bouton de verrouillage intérieur sur la position de verrouillage.

2 Fermez la porte.

La porte ne peut pas être verrouillée si le contact d'alimentation est sur ACC ou ON, ou que la clé électronique est laissée à l'intérieur du véhicule.

La clé risque de ne pas être détectée correctement et la porte risque de se verrouiller.

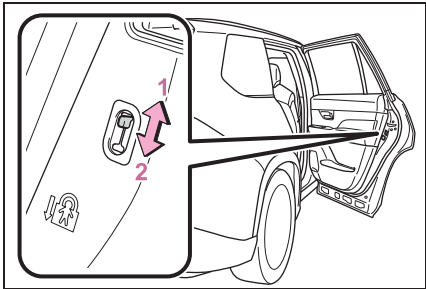
■ **Avertisseur sonore de porte ouverte**

Si une porte ou le capot ne sont pas complètement fermés, un signal sonore se déclenche lorsque le véhicule atteint une vitesse de 3 mph (5 km/h).

La ou les portes ou le capot ouverts sont indiqués sur l'écran multifonctionnel.

Verrouillage de sécurité enfants des portes arrière

La porte ne peut pas être ouverte depuis l'intérieur du véhicule lorsque le verrouillage est enclenché.



- 1 Déverrouillage
- 2 Verrouillage

Vous pouvez actionner ces verrouillages afin d'empêcher les enfants d'ouvrir les portes arrière. Appuyez sur chaque contact de porte arrière pour verrouiller chacune des portes arrière.

Systèmes de verrouillage et déverrouillage automatiques des portes

Il est possible d'activer ou de désactiver les fonctions suivantes:

Pour les instructions relatives à la personnalisation, reportez-vous à P.673.

Fonction	Fonctionnement
Fonction de verrouillage des portes asservi à la vitesse	Verrouillage automatique de toutes les portes dès que le véhicule roule à 12 mph (20 km/h) environ ou plus.
Fonction de verrouillage des portes asservi à la position de changement de vitesse	Toutes les portes se verrouillent automatiquement lorsque vous quittez la position de changement de vitesse P.
Fonction de déverrouillage des portes asservi à la position de changement de vitesse	Toutes les portes se déverrouillent automatiquement lorsque vous engagez la position de changement de vitesse P.
Fonction de déverrouillage des portes asservi à la porte conducteur	Toutes les portes se déverrouillent automatiquement lorsque vous ouvrez la porte du conducteur.

Hayon à commande électrique

Le hayon à commande électrique peut être ouvert au moyen de la commande d'ouverture du hayon à commande électrique, du système d'accès et de démarrage mains libres ou de la télécommande du verrouillage centralisé.



AVERTISSEMENT

Respectez les précautions suivantes.

Le non-respect de ces précautions peut occasionner des blessures graves, voire mortelles.

■ Avant de prendre le volant

Avant de prendre le volant, assurez-vous que le hayon à commande électrique est complètement fermé. Si le hayon à commande électrique n'est pas complètement fermé, il risque de s'ouvrir accidentellement pendant la conduite et de provoquer un accident.

■ Précautions pendant la conduite

- Gardez toujours le hayon à commande électrique fermé pendant la conduite.

Si le hayon à commande électrique est laissé ouvert, il risque de heurter des objets proches pendant la conduite ou des bagages peuvent être éjectés de manière inattendue, et provoquer un accident.

De plus, des gaz d'échappement peuvent entrer dans le véhicule, et causer la mort ou de graves problèmes de santé. Assurez-vous de fermer le hayon à commande électrique avant de prendre le volant.

- Ne laissez jamais personne s'asseoir dans le compartiment à bagages. En cas de freinage brusque, d'embarquée ou de collision, elles risquent d'être grièvement blessées, voire tuées.

■ Lorsque des enfants se trouvent à bord du véhicule

Respectez les précautions suivantes.

Le non-respect de ces précautions peut occasionner des blessures graves, voire mortelles.

- Ne laissez pas les enfants jouer dans le compartiment à bagages.

Si un enfant se retrouve accidentellement enfermé dans le compartiment à bagages, il risque un épuisement dû à la chaleur ou d'autres blessures.

- Ne laissez pas un enfant ouvrir ou fermer le hayon à commande électrique.

Ceci peut entraîner un actionnement inattendu du hayon à commande électrique, lequel risque de se refermer sur les mains, les bras, la tête ou le cou de l'enfant.

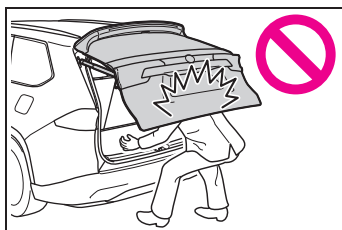
**AVERTISSEMENT****■ Fonctionnement du hayon à commande électrique**

Respectez les précautions suivantes.

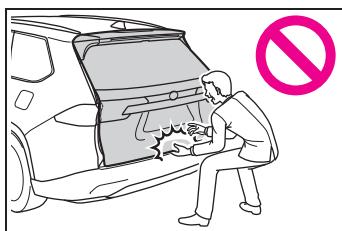
À défaut, des parties du corps peuvent se retrouver coincer dans le hayon, ce qui peut occasionner des blessures graves, voire mortelles.

- Retirez toute charge lourde du hayon à commande électrique, telle que de la neige ou de la glace, avant de l'ouvrir. À défaut, le hayon à commande électrique risquerait de se refermer brusquement juste après son ouverture.
- Avant d'ouvrir ou de fermer le hayon à commande électrique, vérifiez soigneusement la sécurité des abords.
- Si des personnes se trouvent à proximité, assurez-vous de leur sécurité et prévenez-les de l'ouverture ou de la fermeture du hayon à commande électrique.
- En cas de vent, soyez prudent lorsque vous ouvrez ou fermez le hayon à commande électrique, car il risque de bouger brusquement en cas de vent fort.

- Le hayon à commande électrique peut se refermer brusquement s'il n'est pas complètement ouvert. Sachant qu'il est plus difficile d'ouvrir ou de fermer le hayon lorsque le véhicule est en pente et non à plat, prenez garde à ce qu'il ne s'ouvre et ne se ferme pas tout seul de manière inattendue. Assurez-vous que le hayon est complètement et parfaitement ouvert avant d'utiliser le compartiment à bagages.



- Lorsque vous fermez le hayon à commande électrique, prenez particulièrement garde à ne pas vous coincer les doigts, etc.



- Appuyez légèrement sur la face extérieure du hayon à commande électrique pour le fermer. Si vous utilisez la poignée du hayon à commande électrique pour le fermer complètement, vous risquez de vous coincer les mains ou les bras.

⚠ AVERTISSEMENT

- Ne tirez pas sur la tige du hayon (→P.169) pour fermer le hayon à commande électrique et ne vous suspendez pas à la tige du hayon.

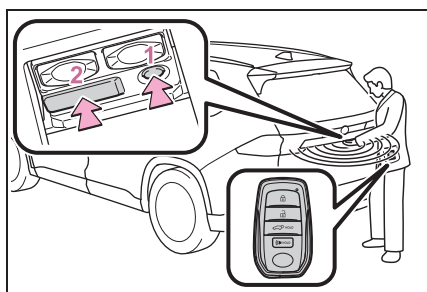
En effet, vous pourriez vous coincer les mains ou la tige du hayon pourrait casser, provoquant un accident.

- Si le hayon à commande électrique est équipé d'un porte-vélo ou de tout autre accessoire lourd, il risque de se refermer brusquement juste après son ouverture, et de causer des blessures aux mains, aux bras, au cou ou à la tête des personnes. Lors de la pose d'un accessoire sur le hayon à commande électrique, il est recommandé d'utiliser une pièce d'origine Toyota.

Déverrouillage et verrouillage du hayon à commande électrique depuis l'extérieur

■ Système d'accès et de démarrage mains libres

Portez la clé électronique sur vous pour activer cette fonction.



- 1** Verrouille toutes les portes
Vérifiez que la porte est correcte-

ment verrouillée.

2 Déverrouille toutes les portes

Les portes ne peuvent pas être déverrouillées dans les 3 secondes qui suivent leur verrouillage.

■ Télécommande du verrouillage centralisé

→P.144

Déverrouillage et verrouillage du hayon à commande électrique depuis l'intérieur

■ Commande de verrouillage des portes

→P.151

Ouverture/fermeture du hayon à commande électrique

■ Ouverture/fermeture du hayon à commande électrique au moyen de la télécommande du verrouillage centralisé

Maintenez la commande appuyée pendant environ 1 seconde.

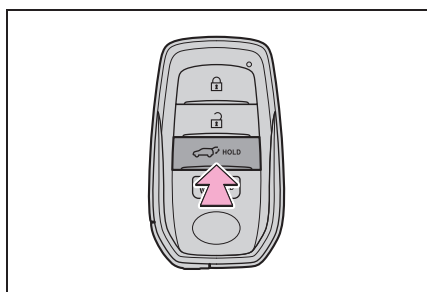
Le hayon à commande électrique peut être actionné qu'il soit* ou déverrouillé.

Si vous appuyez sur la commande alors que le hayon à commande électrique est en cours d'ouverture/de fermeture, l'opération est interrompue.

Le fait de maintenir la commande

appuyée à nouveau pendant environ 1 seconde actionne le hayon à commande électrique dans le sens inverse.

* : L'ouverture du hayon à commande électrique lorsqu'il est verrouillé peut être désactivée au moyen d'un réglage personnalisé.



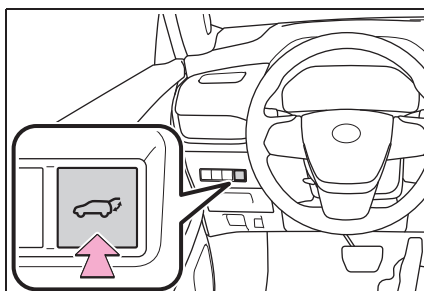
■ Ouverture/fermeture du hayon à commande électrique depuis l'intérieur

Maintenez la commande appuyée pendant environ 1 seconde.

Un signal sonore retentit, puis le hayon à commande électrique s'ouvre ou se ferme automatiquement. Toutefois, si le hayon à commande électrique est verrouillé, il ne s'ouvre pas.

Si vous appuyez sur la commande alors que le hayon à commande électrique est en cours d'ouverture/de fermeture, l'opération est interrompue.

Le fait de maintenir la commande appuyée à nouveau pendant environ 1 seconde actionne le hayon à commande électrique dans le sens inverse.



■ Commande de mécanisme d'ouverture du hayon

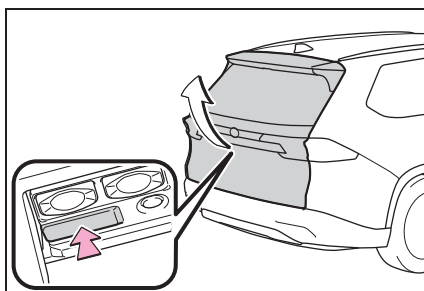
● Ouverture

Lorsque le hayon à commande électrique est déverrouillé : Appuyez sur la commande d'ouverture du hayon.

Lorsque le hayon à commande électrique est verrouillé : Tout en transportant une clé électronique, maintenez la commande de mécanisme d'ouverture du hayon appuyée.

Un signal sonore retentit, puis le hayon à commande électrique s'ouvre automatiquement.

Si vous appuyez sur la commande alors que le hayon à commande électrique est en cours d'ouverture/de fermeture, l'opération est interrompue.



● Fermeture

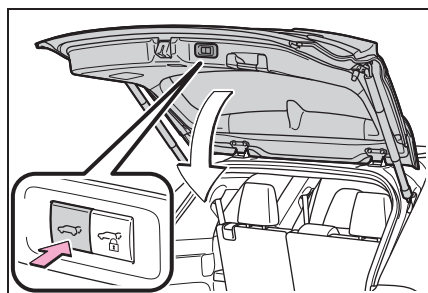
Appuyez sur la commande .

Un signal sonore retentit, puis le hayon à commande électrique se ferme automatiquement.

Si vous appuyez sur la commande



alors que le hayon à commande électrique est en cours de fermeture, l'opération est interrompue. Une nouvelle pression sur la commande entraîne l'ouverture automatique du hayon à commande électrique.



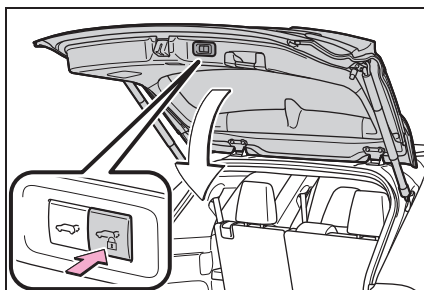
- Fermez la porte arrière et verrouillez toutes les portes après vous être éloigné du hayon (fonction de fermeture et de verrouillage [walk away])^{*}

^{*}: Ce réglage peut être personnalisé par votre concessionnaire Toyota.

- 1 Muni d'une clé électronique, fermez toutes les portes sauf le hayon, appuyez sur la commande  au bas du hayon.

Un signal sonore différent du signal normal retentit et la fonction de fermeture et de verrouillage (walk

away) se met en veille.



- 2 Alors que le signal sonore retentit, éloignez-vous du hayon.

Lorsque le capteur détecte que vous êtes éloigné de la porte arrière, les feux de détresse clignotent et le signal sonore retentit. Selon la direction dans laquelle vous vous éloignez du hayon, l'emplacement et la façon dont vous tenez la clé électronique ou les circonstances, il se peut qu'elle ne soit pas détectée correctement.

Toutes les portes autres que le hayon seront verrouillées, et une fois le hayon fermé, le hayon arrière sera également verrouillé. Lorsque toutes les portes ont été fermées et verrouillées, le signal sonore retentit et les feux de détresse clignotent.

L'état de veille est annulé si vous ne vous éloignez pas du hayon pendant 30 secondes. Pour réactiver la fonction, recommencez la procédure depuis le début.

Si vous vous approchez du hayon avec la clé électronique, le fonctionnement du hayon s'arrête, toutes les portes sont déverrouillées, le signal sonore retentit et les feux de détresse clignotent.

Si vous appuyez sur la commande



après l'arrêt du fonctionnement de la porte arrière, la fonction de fermeture et de verrouillage (walk away) se remet en veille.

- Fermez le hayon et verrouillez toutes les portes (fonction de fermeture et de verrouillage)*

*: Ce réglage peut être personnalisé par votre concessionnaire Toyota.

Appuyez sur la commande .

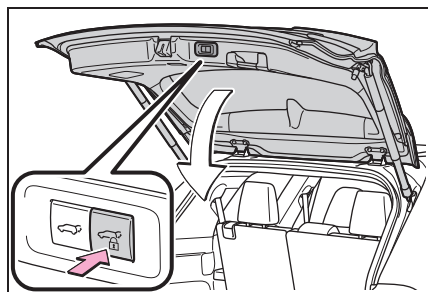
Le hayon à commande électrique se ferme et toutes les portes se verrouillent simultanément.

Un signal sonore différent de celui normal retentit, puis le hayon à commande électrique commence à se fermer automatiquement. Lorsque le hayon à commande électrique est fermé, toutes les portes se verrouillent simultanément et des signaux de fonctionnement indiquent que toutes les portes ont été verrouillées.

Si vous appuyez sur la commande

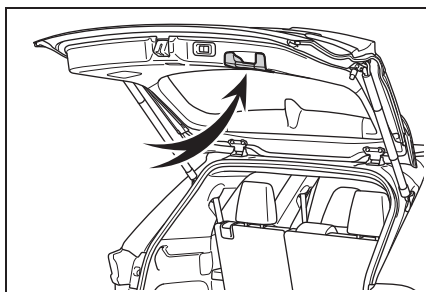
 alors que le hayon à commande électrique est en cours de fermeture, l'opération s'interrompt.

Une nouvelle pression sur la commande entraîne l'ouverture automatique du hayon à commande électrique.



■ Fermeture du hayon à commande électrique à l'aide de la poignée de hayon

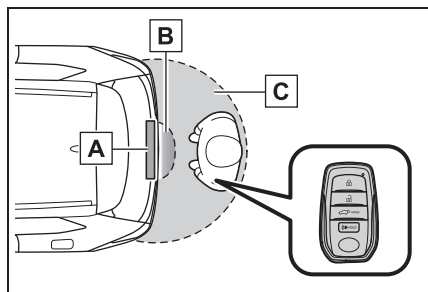
Abaissez le hayon à commande électrique à l'aide de la poignée de hayon, un signal sonore se déclenche et le hayon à commande électrique se ferme automatiquement.



■ Hayon à commande électrique mains libres (sur modèles équipés)

- 1 Muni d'une clé électronique, tenez-vous dans le rayon d'action opérationnel du système d'accès et de démarrage mains libres, à environ 19,7 à 23,6 in. (50 à 60 cm) du pare-chocs arrière.

► Véhicules sans crochet d'attelage



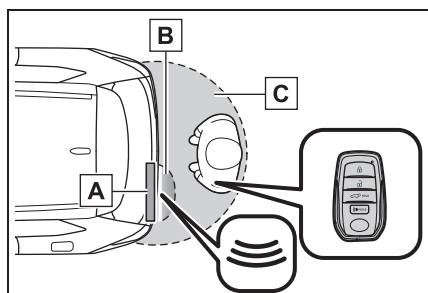
A Capteur de mouvement de

piéd

B Zone de détection de fonctionnement du hayon à commande électrique mains libres

C Zone de détection de fonctionnement du système d'accès et de démarrage mains libres (→P.174)

► Véhicules avec crochet d'attelage



A Capteur de mouvement de piéd

B Zone de détection de fonctionnement du hayon à commande électrique mains libres

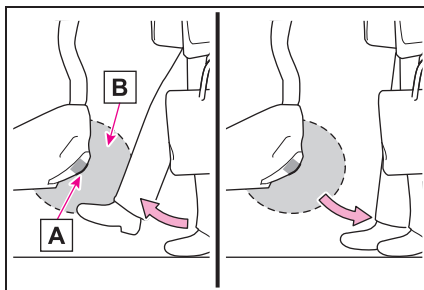
C Zone de détection de fonctionnement du système d'accès et de démarrage mains libres (→P.174)

2 Faites un mouvement de coup de piéd en approchant votre piéd à environ 3,9 in. (10 cm) du pare-chocs arrière, puis en retirant votre piéd après le signal sonore.

● Faites le mouvement de coup de piéd en moins d'une

seconde.

- L'actionnement du hayon à commande électrique mains libres ne commence pas tant qu'un piéd est détecté sous le pare-chocs arrière.
- Actionnez le hayon à commande électrique mains libres sans toucher le pare-chocs arrière avec votre piéd.
- La présence d'une autre clé électronique dans l'habitacle ou dans le compartiment à bagages peut retarder légèrement la réalisation de l'opération.
- Si le signal sonore retentit deux fois, effectuez un autre battement de jambes.



A Capteur de mouvement de piéd

B Zone de détection de fonctionnement du hayon à commande électrique mains libres

3 Lorsque le capteur de mouvement de piéd détecte que vous avez retiré votre piéd, un signal sonore se

déclenche et le hayon à commande électrique s'ouvre/se ferme complètement de manière automatique.

Si un mouvement de coup de pied est effectué à nouveau pendant le fonctionnement du hayon à commande électrique, le fonctionnement est interrompu.

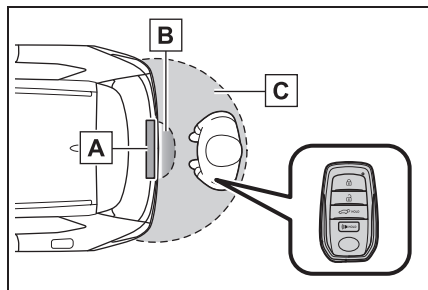
■ Fermeture et verrouillage de la porte arrière après s'être éloigné du hayon à l'aide du détecteur de mouvement (fonction de fermeture et de verrouillage mains libres [walk away]) *1, 2

*1: Sur modèles équipés

*2: Ce réglage peut être personnalisé par votre concessionnaire Toyota.

- 1 Muni d'une clé électronique, tenez-vous dans le rayon d'action opérationnel du système d'accès et de démarrage mains libres, à environ 19,7 à 23,6 in. (50 à 60 cm) du pare-chocs arrière.

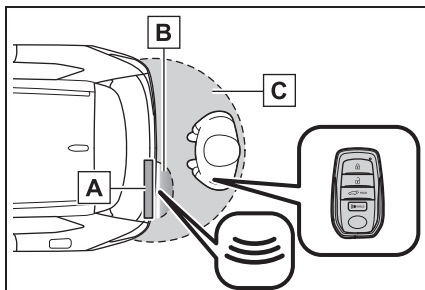
► Véhicules sans crochet d'attelage



A Capteur de mouvement de

pied

- B** Zone de détection de fonctionnement du hayon à commande électrique mains libres
 - C** Zone de détection de fonctionnement du système d'accès et de démarrage mains libres (→P.174)
- Véhicules avec crochet d'attelage



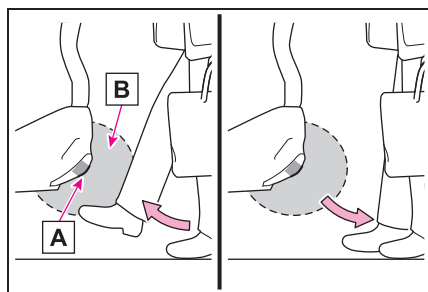
- A** Capteur de mouvement de pied
- B** Zone de détection de fonctionnement du hayon à commande électrique mains libres
- C** Zone de détection de fonctionnement du système d'accès et de démarrage mains libres (→P.174)

- 2 Faites un mouvement de coup de pied en approchant votre pied à environ 3,9 in. (10 cm) du pare-chocs arrière, puis en retirant votre pied après le signal sonore.

● Faites le mouvement de coup de pied en moins d'une

seconde.

- L'actionnement du hayon à commande électrique mains libres ne commence pas tant qu'un pied est détecté sous le pare-chocs arrière.
- Actionnez le hayon à commande électrique mains libres sans toucher le pare-chocs arrière avec votre pied.
- La présence d'une autre clé électronique dans l'habitacle ou dans le compartiment à bagages peut retarder légèrement la réalisation de l'opération.
- Si le signal sonore retentit deux fois, effectuez un autre battement de jambes.



- A** Capteur de mouvement de pied
- B** Zone de détection de fonctionnement du hayon à commande électrique mains libres

- 3** Quand le capteur de mouvement de pied détecte le recul de votre pied, un signal sonore différent du signal

normal retentit et la fonction de fermeture et de verrouillage mains libres (walk away) se met en veille.

- 4** Alors que le signal sonore retentit, éloignez-vous du hayon.

Lorsque le capteur détecte que vous êtes éloigné de la porte arrière, les feux de détresse clignotent et le signal sonore retentit. Selon la direction dans laquelle vous vous éloignez du hayon, l'emplacement et la façon dont vous tenez la clé électronique ou les circonstances, il se peut qu'elle ne soit pas détectée correctement.

Toutes les portes autres que le hayon seront verrouillées, et une fois le hayon fermé, le hayon arrière sera également verrouillé. Lorsque toutes les portes ont été fermées et verrouillées, le signal sonore retentit et les feux de détresse clignotent.

L'état de veille est annulé si vous ne vous éloignez pas du hayon pendant 30 secondes. Pour réactiver la fonction, recommencez la procédure depuis le début.

Si vous vous approchez du hayon avec la clé électronique, le fonctionnement du hayon s'arrête, toutes les portes sont déverrouillées, le signal sonore retentit et les feux de détresse clignotent.

Si le hayon motorisé est actionné après l'arrêt du fonctionnement du hayon, la fonction de fermeture et de verrouillage mains libres (walk away) se remet en veille.

■ Éclairages du compartiment à bagages

- Les éclairages de compartiment à bagages s'allument lorsque le hayon s'ouvre.
- Lorsque le contact d'alimentation

est sur arrêt, les éclairages s'éteignent automatiquement après un délai de 20 minutes.

■ Mécanisme de fermeture du hayon

Si le hayon à commande électrique reste entrouvert, le mécanisme de fermeture de hayon le ferme automatiquement et complètement.

- Le mécanisme de fermeture de hayon peut fonctionner quel que soit le mode sur lequel se trouve le contact d'alimentation.
- Le hayon à commande électrique peut être ouvert au moyen de la commande du mécanisme d'ouverture du hayon même si le mécanisme de fermeture du hayon est en cours de fonctionnement.

■ Conditions de fonctionnement du hayon à commande électrique

Si les conditions suivantes sont remplies et que le fonctionnement du hayon à commande électrique est activé, le hayon à commande électrique peut être ouvert et fermé automatiquement.

- Lorsque vous portez une clé électronique et que vous appuyez sur la commande du mécanisme d'ouverture du hayon*
- Lorsque la télécommande du verrouillage centralisé est utilisée*
- Lorsque le contact d'alimentation est sur ON, la vitesse du véhicule doit être inférieure à 2 mph (3 km/h) et l'une des conditions suivantes doit également être remplie en plus des conditions ci-dessus:
 - Le frein de stationnement est serré.
 - La pédale de frein est enfoncée.
 - La position de changement de vitesse est sur P.

* : Lorsque le fonctionnement du hayon à commande électrique

lorsqu'il est verrouillé a été désactivé au moyen d'un réglage personnalisé, actionnez le hayon à commande électrique une fois qu'il a été déverrouillé.

■ Fonctionnement du hayon à commande électrique

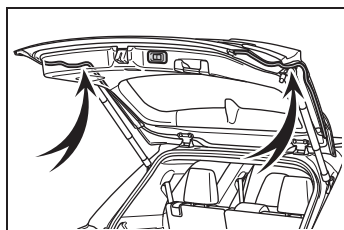
- Lorsque le hayon à commande électrique commence à fonctionner, les feux de détresse clignotent et un signal sonore retentit.
- Lorsque le hayon à commande électrique est désactivé, le hayon à commande électrique ne fonctionne pas, mais il peut être ouvert et fermé manuellement.
- Le hayon à commande électrique passe en mode manuel en cas de pression sur la commande du mécanisme d'ouverture du hayon alors que le hayon à commande électrique est en cours d'ouverture/de fermeture automatique.
- Si un objet quelconque bloque l'ouverture du hayon à commande électrique, un signal sonore se déclenche et le hayon à commande électrique s'arrête immédiatement. Si un objet quelconque bloque la fermeture du hayon à commande électrique, un signal sonore se déclenche et le hayon à commande électrique se déplace automatiquement légèrement dans le sens opposé, puis s'arrête.

■ Fonction de protection anti-pincement

Des capteurs sont installés sur les côtés droit et gauche du hayon à commande électrique. Lorsque la porte se ferme automatiquement et que les capteurs subissent une pression en raison d'un objet coincé, etc., la fonction de protection anti-pincement s'active.

Depuis cette position, la porte amorce automatiquement un léger déplacement dans le sens inverse,

puis le fonctionnement s'arrête.



■ Fonction de protection anti-abaissement

Si, pendant la manœuvre d'ouverture automatique du hayon à commande électrique, vous lui opposez une force excessive, la manœuvre d'ouverture s'arrête pour éviter que le hayon à commande électrique ne se ferme soudainement.

■ Fermeture assistée du hayon

Si le hayon est abaissé manuellement lorsque le hayon est arrêté sur une position ouverte, le hayon se ferme automatiquement et complètement.

■ Fonction de verrouillage de réserve du hayon

Cette fonction réserve le verrouillage du hayon à commande électrique lorsque le hayon à commande électrique est ouvert. Si les opérations suivantes sont effectuées, toutes les portes à l'exception du hayon à commande électrique sont verrouillées, puis le hayon à commande électrique est verrouillé lorsqu'il est complètement fermé.

- 1 Fermez toutes les portes, à l'exception du hayon à commande électrique.
- 2 Procédez à une fermeture automatique du hayon à commande électrique et verrouillez les portes au moyen de la télécommande du verrouillage centralisé (→P.144) ou du système d'accès et de démarrage mains libres (→P.148) pendant que le hayon à commande électrique est en cours de fermeture.

Les signaux de fonctionnement indiqueront que toutes les portes ont été fermées et verrouillées.

(→P.149)

- Si la clé électronique est placée à l'intérieur du véhicule après le démarrage d'une opération de fermeture via la fonction de verrouillage de réserve de porte, la clé électronique risque d'être verrouillée à l'intérieur du véhicule.
- Si le hayon ne se ferme pas complètement à cause du fonctionnement de la fonction de protection anti-pincement, etc., lorsque le hayon se ferme automatiquement après l'actionnement du verrouillage de réserve, la fonction de verrouillage de réserve est désactivée et toutes les portes se déverrouillent.
- Avant de quitter le véhicule, veillez à ce que toutes les portes soient fermées et verrouillées.
- **Conditions de fonctionnement de la fonction de fermeture et de verrouillage (walk away)**

Cette fonction peut être utilisée lorsque toutes les conditions suivantes sont remplies:

- La fonction de fermeture et de verrouillage (walk away) est activée*.
- Aucune clé électronique n'est détectée dans le véhicule.
- Toutes les portes autres que le hayon à commande électrique sont fermées.
- La pédale de frein n'est pas enfoncée.
- Le contact d'alimentation est sur arrêt.
- La clé électronique se trouve dans la portée effective (zones de détection).

* : Ce réglage peut être personnalisé par votre concessionnaire Toyota.

■ **Situations dans lesquelles la fonction de fermeture et verrouillage (walk away)* peut ne pas fonctionner correctement**

Dans les situations suivantes, la fonction peut ne pas fonctionner correctement:

- Lorsque le système d'accès et de démarrage mains libres ne fonctionne pas correctement.
- Lorsque la fonction de fermeture et de verrouillage ne fonctionne pas correctement.
- Lorsque vous vous éloignez du hayon alors que la fonction de fermeture et de verrouillage (walk away) est en veille.

*: Ce réglage peut être personnalisé par votre concessionnaire Toyota.

■ **Conditions de fonctionnement de la fonction de fermeture et de verrouillage***

Cette fonction peut être utilisée lorsque toutes les conditions suivantes sont remplies:

- Aucune clé électronique n'est détectée dans le véhicule.
- Toutes les portes autres que le hayon à commande électrique sont fermées.
- Le contact d'alimentation est sur arrêt.

*: Ce réglage peut être personnalisé par votre concessionnaire Toyota.

■ **Situations dans lesquelles la fonction de fermeture et de verrouillage* peut ne pas fonctionner correctement**

Dans les situations suivantes, la fonction de fermeture et de verrouillage peut ne pas fonctionner correctement:

- Si vous appuyez sur la commande  sur la partie inférieure du hayon à commande électrique (→P.156) avec une main qui tient

une clé électronique

- Si vous appuyez sur la commande  sur la partie inférieure du hayon à commande électrique (→P.156) lorsque la clé électronique se trouve dans un sac, etc. posé sur le sol

- Si vous appuyez sur la commande  sur la partie inférieure du hayon à commande électrique (→P.156) et que la clé électronique ne se trouve pas à proximité du véhicule.

*: Ce réglage peut être personnalisé par votre concessionnaire Toyota.

■ **Conditions de fonctionnement du hayon à commande électrique mains libres (sur modèles équipés)**

- Le paramètre du hayon à commande électrique mains libres (capteur de mouvement de pied) est activé.
- Lorsqu'une clé électronique est présente dans le rayon d'action opérationnel.

■ **Situations dans lesquelles le hayon à commande électrique mains libres peut ne pas fonctionner correctement (sur modèles équipés)**

Dans les situations suivantes, le hayon à commande électrique mains libres peut ne pas fonctionner correctement:

- Lorsqu'un pied est laissé sous le pare-chocs arrière
- Si le pare-chocs arrière est frappé fort avec un pied ou touché pendant un moment.
Si le pare-chocs arrière a été touché pendant un moment, attendez un court laps de temps avant d'essayer d'actionner le hayon à commande électrique mains libres à nouveau.
- Lorsque vous vous tenez excessivement près du pare-chocs arrière

- En cas de source d'ondes radio externe interférant avec la communication entre la clé électronique et le véhicule (→P.175)
- Lorsque le véhicule est stationné à proximité d'un objet métallique, d'une source d'ondes radio externe ou d'une source de bruit électrique affectant la sensibilité du hayon à commande électrique mains libres, comme une borne de stationnement payant, une station-service, une route à chauffage électrique, une lumière fluorescente ou une plaque métallique
- Lorsque le véhicule se trouve à proximité d'un relais TV, d'une centrale électrique, d'une station de radio, d'un grand panneau d'affichage, d'un aéroport ou de toute autre installation produisant des ondes radio fortes ou un important bruit électrique
- En cas de grande quantité d'eau sur le pare-chocs arrière; par exemple, lors du lavage du véhicule ou en cas de forte pluie
- Lorsque le pare-chocs arrière est couvert de boue, de neige, de givre, etc.
- Lorsque le véhicule a été stationné pendant un certain temps à proximité d'objets susceptibles de bouger et de toucher le pare-chocs arrière, comme des plantes
- Lorsqu'un accessoire est installé sur le pare-chocs arrière

Si un accessoire a été installé, désactivez le paramètre d'actionnement du hayon à commande électrique mains libres (capteur de mouvement de pied).

■ **Prévention d'un actionnement involontaire du hayon à commande électrique mains libres (sur modèles équipés)**

Lorsqu'une clé électronique se trouve dans la zone de détection de

fonctionnement, le hayon à commande électrique mains libres peut être actionné accidentellement, par conséquent, soyez prudent dans les situations suivantes:

- En cas de grande quantité d'eau sur le pare-chocs arrière; par exemple, lors du lavage du véhicule ou en cas de forte pluie
- Lorsque l'on essuie la saleté du pare-chocs arrière
- Lorsqu'un petit animal ou un petit objet tel qu'une balle se déplace sous le pare-chocs arrière
- Lorsqu'un objet est retiré de dessous le pare-chocs arrière
- Si une personne balance ses jambes tout en étant assise sur le pare-chocs arrière
- Si les jambes ou une autre partie du corps d'une personne touchent le pare-chocs arrière en passant près du véhicule
- Lorsque le véhicule est stationné à proximité d'une source de bruit électrique affectant la sensibilité du hayon à commande électrique mains libres, comme une borne de stationnement payant, une station-service, une route à chauffage électrique ou une lumière fluorescente
- Lorsque le véhicule se trouve à proximité d'un relais TV, d'une centrale électrique, d'une station de radio, d'un grand panneau d'affichage, d'un aéroport ou de toute autre installation produisant des ondes radio fortes ou un important bruit électrique
- Lorsque le véhicule est garé à un endroit où des objets tels que des plantes se trouvent à proximité du pare-chocs arrière
- Si un bagage, etc. est placé à proximité du pare-chocs arrière
- Si des accessoires ou une housse pour véhicule sont installés ou retirés à proximité du pare-chocs arrière

● Lorsque le véhicule est remorqué
Pour prévenir tout actionnement involontaire, désactivez le paramètre d'actionnement du hayon à commande électrique mains libres (capteur de mouvement de pied).

■ **Conditions de fonctionnement de la fonction de fermeture et de verrouillage mains libres (walk away)^{*1}**

Cette fonction peut être utilisée lorsque toutes les conditions suivantes sont remplies:

- La fonction de fermeture et de verrouillage mains libres (walk away)^{*2} est activée.
- Le hayon à commande électrique mains libres^{*1} est activé.
- Aucune clé électronique n'est détectée dans le véhicule.
- Toutes les portes à l'exception du hayon sont fermées.
- La pédale de frein n'est pas enfoncée.
- Le contact d'alimentation est sur arrêt.
- La clé électronique se trouve dans la portée effective (zones de détection).

^{*1}: Sur modèles équipés

^{*2}: Ce réglage peut être personnalisé par votre concessionnaire Toyota.

■ **Situations dans lesquelles la fonction de fermeture et de verrouillage mains libres (walk away)^{*1, 2} peut ne pas fonctionner correctement**

Dans les situations suivantes, la fonction peut ne pas fonctionner correctement:

- Lorsque le système d'accès et de démarrage mains libres ne fonctionne pas correctement.
- Lorsque la fonction de fermeture

et de verrouillage ne fonctionne pas correctement.

- Lorsque vous vous éloignez du hayon alors que la fonction de fermeture et de verrouillage mains libres (walk away) est en veille.
- Lorsque le hayon à commande électrique mains libres ne fonctionne pas correctement.^{*1}

^{*1}: Sur modèles équipés

^{*2}: Ce réglage peut être personnalisé par votre concessionnaire Toyota.

■ **Si le hayon à commande électrique arrête le fonctionnement automatique**

Lorsque le fonctionnement automatique du hayon à commande électrique est activé et que le hayon à commande électrique reste ouvert pendant une longue période, cela peut arrêter le fonctionnement automatique.

Pour garantir à nouveau le fonctionnement automatique, fermez complètement le hayon à commande électrique manuellement.

■ **Au rebranchement de la batterie 12 V**

Pour faire fonctionner correctement le hayon à commande électrique, fermez complètement le hayon à la main, puis actionnez-le pour le déverrouiller.

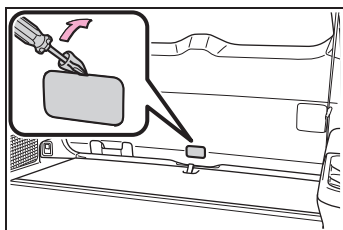
■ **Si le mécanisme d'ouverture du hayon à commande électrique est inopérant**

Il est possible de déverrouiller le hayon à commande électrique depuis l'intérieur

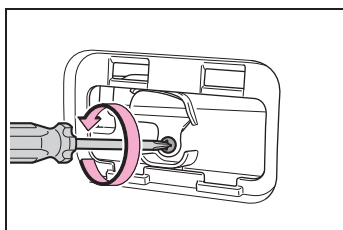
1 Retirez le cache.

Pour éviter tout dommage, protégez l'extrémité du tournevis avec un

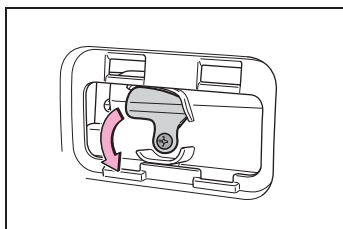
chiffon.



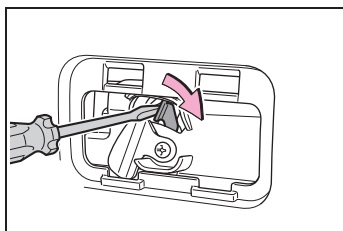
2 Desserrez la vis.



3 Tournez le couvercle.



4 Déplacez le levier.



5 Lors de l'installation, effectuez les étapes énumérées dans l'ordre inverse.

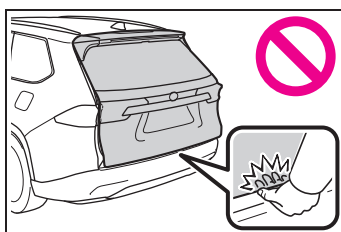
■ Personnalisation

Certaines fonctions peuvent être personnalisées. (→P.673)

⚠ AVERTISSEMENT

■ Mécanisme de fermeture du hayon

- Si le hayon à commande électrique reste entrouvert, le mécanisme de fermeture de hayon le ferme automatiquement et complètement. Plusieurs secondes peuvent s'écouler avant l'actionnement du mécanisme de fermeture du hayon. Prenez garde à ne pas vous coincer les doigts ou autre dans le hayon à commande électrique, sous peine de fractures ou d'autres blessures graves.



- Soyez prudent lorsque vous utilisez le mécanisme de fermeture du hayon, car il reste fonctionnel même lorsque le système de hayon à commande électrique est désactivé.

■ Hayon à commande électrique

Respectez les précautions suivantes lorsque vous actionnez le hayon à commande électrique. Le non-respect de ces précautions peut occasionner des blessures graves, voire mortelles.

- Vérifiez la sécurité aux alentours pour vous assurer qu'aucun obstacle ou autre n'est susceptible de causer des dommages à vos effets personnels.

**AVERTISSEMENT**

- Si des personnes se trouvent à proximité, assurez-vous de leur sécurité et prévenez-les de l'ouverture ou de la fermeture du hayon à commande électrique.
- Si vous désactivez le système de hayon à commande électrique alors que le hayon à commande électrique est en cours de fonctionnement, le hayon à commande électrique arrête de fonctionner. Le hayon à commande électrique doit alors être actionné manuellement. Prenez d'autant plus garde dans cette situation, car le hayon à commande électrique peut s'ouvrir ou se fermer brusquement.
- Si les conditions d'actionnement du hayon à commande électrique (→P.162) ne sont plus remplies, un signal sonore peut se déclencher et l'ouverture ou la fermeture du hayon à commande électrique peut être interrompue. Le hayon à commande électrique doit alors être actionné manuellement. Prenez d'autant plus garde dans un pareil cas, car le hayon à commande électrique risque de se mettre en mouvement brusquement.
- En côte, le hayon à commande électrique peut se refermer brusquement juste après son ouverture. Assurez-vous que le hayon à commande électrique est complètement ouvert et sécurisé.

- Dans les situations suivantes, le hayon à commande électrique peut détecter une anomalie et le fonctionnement automatique peut être interrompu. Dans ce cas, le hayon à commande électrique doit être actionné manuellement. Redoublez de prudence dans cette situation, car le hayon à commande électrique arrêté risque de s'ouvrir ou de se fermer brusquement et de provoquer un accident.
- Lorsque le hayon à commande électrique entre en contact avec un obstacle
- Lorsque la tension de la batterie 12 V chute brusquement, par exemple lorsque le contact d'alimentation est placé sur ON ou que le système hybride est démarré pendant le fonctionnement automatique
- Si le hayon à commande électrique est équipé d'un porte-vélos ou de tout autre accessoire lourd, le hayon à commande électrique peut ne pas fonctionner, et causer un dysfonctionnement, ou le hayon à commande électrique peut se refermer brusquement après son ouverture, et causer des blessures aux mains, aux bras, à la tête ou au cou des personnes. Lors de la pose d'un accessoire sur le hayon à commande électrique, il est recommandé d'utiliser une pièce d'origine Toyota.

■ Fonction de protection anti-pincement

Respectez les précautions suivantes.

Le non-respect de ces précautions peut occasionner des blessures graves, voire mortelles.

**AVERTISSEMENT**

- N'utilisez jamais une partie de votre corps pour activer intentionnellement la fonction de protection anti-pincement.
- La fonction de protection anti-pincement risque de ne pas fonctionner si quelque chose se coince juste avant la fermeture complète du hayon à commande électrique. Prenez garde à ne pas vous coincer les doigts ou autre.
- La fonction de protection anti-pincement peut ne pas fonctionner selon la forme de l'objet coincé. Prenez garde à ne pas vous coincer les doigts ou autre.

■ **Hayon à commande électrique mains libres (sur modèles équipés)**

Respectez les précautions suivantes.

Le non-respect de ces précautions peut occasionner des blessures graves, voire mortelles.

- Vérifiez la sécurité aux alentours pour vous assurer qu'aucun obstacle ou autre n'est susceptible de causer des dommages à vos effets personnels.
- Les gaz d'échappement rendent les tuyaux d'échappement très chauds. Lorsque vous actionnez le hayon à commande électrique mains libres, veillez à ne pas toucher le tuyau d'échappement.
- N'actionnez pas le hayon à commande électrique mains libres s'il y a peu d'espace sous le pare-chocs arrière.

■ **Fonction de fermeture et de verrouillage (walk away)*¹ et fonction de fermeture et de verrouillage mains libres (walk away)*^{1, 2}**

*¹: Ce réglage peut être personnalisé par votre concessionnaire Toyota.

*²: Sur modèles équipés

Le hayon commence à se fermer automatiquement lorsque vous vous en éloignez. Vérifiez la sécurité aux alentours pour vous assurer qu'aucun obstacle ou autre n'est susceptible de causer des dommages à vos effets personnels.

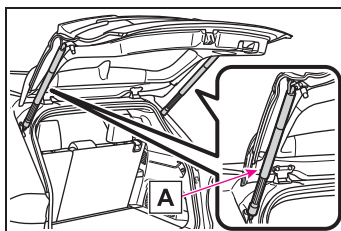
**NOTE**

■ **Tiges du hayon**

Le hayon à commande électrique est muni de tiges **A** qui le maintiennent en place.

Respectez les précautions suivantes.

Autrement, vous risquez de causer des dommages à la tige de hayon **A**, avec pour résultat un mauvais fonctionnement.



- Ne fixez aucun corps étranger, tel que des autocollants, feuilles en plastique ou adhésifs à la baguette de la tige.



NOTE

- Ne fixez aucun accessoire autre que des pièces Toyota d'origine au hayon à commande électrique.

- Ne posez pas la main sur la tige et ne forcez pas dessus latéralement.

■ **Pour éviter tout dysfonctionnement du mécanisme de fermeture du hayon**

- Ne forcez pas excessivement sur le hayon à commande électrique pendant l'actionnement du mécanisme de fermeture du hayon. Le fait de forcer excessivement peut causer un dysfonctionnement du mécanisme de fermeture du hayon.

- Si le hayon à commande électrique est ouvert et fermé à plusieurs reprises en peu de temps, le mécanisme de fermeture du hayon peut cesser de fonctionner. Dans ce cas, ouvrez le hayon à commande électrique une fois manuellement et patientez un instant avant d'essayer de le refermer.

■ **Pour éviter tout dysfonctionnement du hayon à commande électrique**

- Assurez-vous de l'absence de givre entre le hayon à commande électrique et son encadrement, susceptible d'entraver le mouvement du hayon à commande électrique. Si le hayon à commande électrique est actionné en cas de charge excessive, ceci peut causer un dysfonctionnement.

- Ne forcez pas excessivement sur le hayon à commande électrique lorsqu'il est en fonctionnement.

- Prenez garde à ne pas endommager les capteurs situés sur les bords droit et gauche du hayon à commande électrique (→P.162) avec un couteau ou tout autre objet coupant. Si un capteur est déconnecté, le hayon à commande électrique ne se ferme pas automatiquement.

■ **Fonction de fermeture et de verrouillage***

* : Ce réglage peut être personnalisé par votre concessionnaire Toyota.

Lors de la fermeture du hayon à commande électrique au moyen de la fonction de fermeture et de verrouillage, un signal sonore différent de celui normal retentit avant que l'opération ne démarre.

Pour vérifier que l'opération a démarré correctement, vérifiez qu'un signal sonore différent de celui normal a retenti.

En outre, lorsque le hayon à commande électrique est complètement fermé et verrouillé, des signaux de fonctionnement indiquent que toutes les portes ont été verrouillées.

Avant de quitter le véhicule, assurez-vous que les signaux de fonctionnement ont été actionnés et que toutes les portes sont verrouillées.



NOTE

■ Précautions relatives au hayon à commande électrique mains libres (sur modèles équipés)

Le capteur de mouvement de pied est situé derrière la partie centrale inférieure du pare-chocs arrière. Respectez les précautions suivantes pour assurer le bon fonctionnement du hayon à commande électrique mains libres:

- La partie centrale inférieure du pare-chocs arrière doit rester propre en toutes circonstances.

Si la partie centrale inférieure du pare-chocs arrière est sale ou recouverte de neige, le hayon à commande électrique mains libres risque de ne pas fonctionner. Dans cette situation, nettoyez la saleté ou la neige, déplacez le véhicule de sa position actuelle, puis vérifiez si le hayon à commande électrique mains libres fonctionne. S'il ne fonctionne pas, faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

- N'appliquez pas des enduits ayant un effet anti-pluie (hydrophile), ou d'autres enduits, sur la partie inférieure centrale du pare-chocs arrière.

- Ne stationnez pas le véhicule à proximité d'objets qui risquent de bouger et de toucher la partie inférieure centrale du pare-chocs arrière, par exemple, de l'herbe ou des arbres.

Lorsque le véhicule a été stationné pendant un certain temps à proximité d'objets susceptibles de bouger et de toucher la partie inférieure centrale du pare-chocs arrière, par exemple de l'herbe ou des arbres, le hayon à commande électrique mains libres peut ne pas fonctionner. Dans cette situation, déplacez le véhicule de sa position actuelle, puis vérifiez si le hayon à commande électrique mains libres fonctionne. S'il ne fonctionne pas, faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

- Ne faites pas subir de choc violent au pare-chocs arrière ou à la zone avoisinante.

En cas de choc violent au niveau du pare-chocs arrière ou de la zone avoisinante, le hayon à commande électrique mains libres risque de ne pas fonctionner correctement.

Si le hayon à commande électrique mains libres ne fonctionne pas dans les situations suivantes, faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

- Choc violent au niveau du capteur de mouvement de pied ou de la zone avoisinante.
- La partie inférieure centrale du pare-chocs arrière est rayée ou endommagée.
- Ne démontez pas le pare-chocs arrière.
- Ne placez aucun autocollant sur le pare-chocs arrière.

**NOTE**

- Ne peignez pas le pare-chocs arrière.
- Si le hayon à commande électrique est équipé d'un porte-vélos ou de tout autre accessoire lourd, désactivez le hayon à commande électrique mains libres (capteur de mouvement de pied).

Modification des réglages du système du hayon à commande électrique

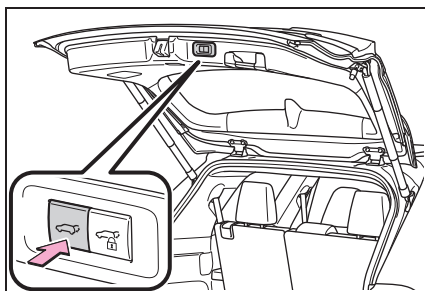
Les réglages du système de hayon à commande électrique peuvent être modifiés en affichant l'écran "Param. véhicule" - "PBD" depuis l'écran  de l'affichage multifonctionnel. (→P.673)

Les réglages de hayon à commande électrique modifiés ne sont pas réinitialisés lorsque le contact d'alimentation est placé sur OFF. Pour rétablir les réglages d'origine, ils doivent être réglés à nouveau sur l'écran  de l'affichage multifonctionnel.

Réglage de la position d'ouverture du hayon à commande électrique

La position d'ouverture du hayon à commande électrique peut être réglée.

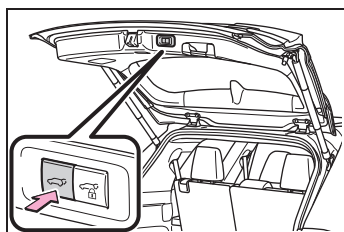
- 1 Arrêtez le hayon à commande électrique dans la position souhaitée. (→P.156)
- 2 Maintenez la commande  appuyée sur la partie inférieure du hayon à commande électrique pendant 2 secondes.
 - Une fois le réglage terminé, un signal sonore retentit 4 fois.
 - A la prochaine ouverture du hayon à commande électrique, celui-ci s'arrête dans cette position.



Rétablissement de la position d'ouverture du hayon à commande électrique au réglage par défaut

Maintenez la commande  appuyée sur la partie inférieure du hayon à commande électrique pendant 7 secondes.

Une fois que le signal sonore a retentit 4 fois, il retentit deux fois supplémentaires. A la prochaine ouverture du hayon à commande électrique, il s'ouvre à la position définie par les réglages initiaux.



■ Personnalisation

La position d'ouverture peut être réglée à l'aide de l'écran multifonctionnel.

La priorité pour la position d'arrêt est donnée à la dernière position définie soit au moyen de la commande , soit au moyen de l'affichage multifonctionnel.

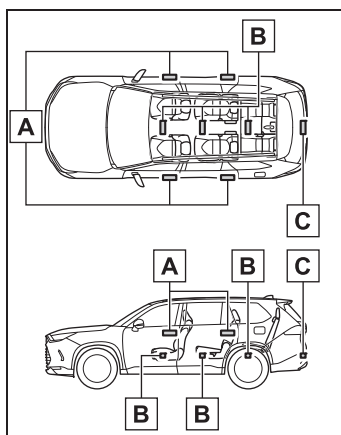
(Fonctions personnalisables: →P.673)

Système d'accès et de démarrage mains libres

Vous pouvez effectuer les opérations suivantes simplement en portant la clé électronique sur vous, par exemple dans votre poche. Le conducteur doit toujours conserver la clé électronique sur lui.

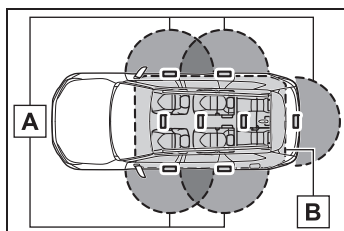
- Verrouille et déverrouille les portes (→P.148)
- Verrouille et déverrouille le hayon (→P.155)
- Démarre et arrête le système hybride (→P.253)

■ Emplacement des antennes



- A** Antennes extérieures à l'habitacle
- B** Antennes internes à l'habitacle
- C** Antenne externe au compartiment à bagages

■ Portée effective (périmètre de détection de la clé électronique)



A Lors du verrouillage ou du déverrouillage des portes

Le système peut être actionné lorsque la clé électronique se trouve dans un rayon d'environ 2,3 ft. (0,7 m) d'une poignée de porte extérieure. (Seules les portes détectant la clé peuvent être actionnées.)

B Lors du démarrage du système hybride ou du changement de mode du contact d'alimentation

Le système peut être actionné lorsque la clé électronique se trouve à l'intérieur du véhicule.

■ Alarmes et messages d'avertissement

Une alarme retentit et des messages d'avertissement s'affichent sur l'écran multifonctionnel pour éviter des accidents ou le vol du véhicule, résultant d'une erreur d'utilisation. Lorsqu'un message d'avertissement s'affiche, prenez les mesures appropriées en fonction du message affiché. (→P.606)

Lorsque seule une alarme retentit, les circonstances et les procédures de correction sont les suivantes.

- Lorsqu'une alarme extérieure retentit une fois pendant 5 secondes

Situation	Procédure de correction
Vous avez essayé de verrouiller le véhicule alors qu'une porte était ouverte.	Fermez toutes les portes et verrouillez les portes à nouveau.

- Lorsqu'une alarme intérieure retentit en continu

Situation	Procédure de correction
Vous avez placé le contact d'alimentation sur ACC alors que la porte du conducteur était ouverte (ou vous avez ouvert la porte du conducteur alors que le contact d'alimentation était sur ACC).	Placez le contact d'alimentation sur arrêt et fermez la porte du conducteur.

■ Si "Clé détectée dans le véhicule" s'affiche sur l'écran multifonctionnel

Vous avez essayé de verrouiller les portes avec le système d'accès et de démarrage mains libres alors que la clé électronique se trouvait encore à l'intérieur du véhicule. Récupérez la clé électronique laissée dans le véhicule et verrouillez à nouveau les portes.

■ Fonction d'économie de la batterie

La fonction d'économie de la pile est activée pour éviter l'usure complète de la pile de la clé électronique et la décharge de la batterie 12 V quand vous ne vous servez pas du véhicule pendant une durée prolongée.

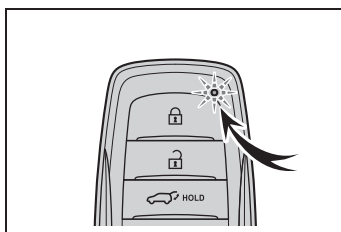
- Dans les situations suivantes, il peut arriver que le système d'accès et de démarrage mains libres prenne un certain temps pour déverrouiller les portes. En outre, le système d'éclairage de courtoisie à l'ouverture des portes peut ne pas fonctionner correctement.
- La clé électronique a été laissée dans un rayon d'environ 11 ft. (3,5 m) de l'extérieur du véhicule pendant 40 secondes ou plus.
- Le système d'accès et de démarrage mains libres n'a pas été utilisé pendant 5 jours ou plus.
- Si le système d'accès et de démarrage mains libres n'a pas été utilisé pendant 14 jours ou plus, aucune porte ne peut être déverrouillée à l'exception de la porte du conducteur. Dans ce cas, saisissez la poignée de porte du conducteur, ou utilisez la télécommande du verrouillage centralisé ou la clé mécanique pour déverrouiller les portes.

■ Placement d'une clé électronique en mode d'économie de la pile

Quand le mode d'économie de la pile est actif, l'usure de la pile est réduite au minimum car la clé électronique ne reçoit plus d'ondes radio.

Appuyez deux fois sur  tout en maintenant  appuyé. Assurez-vous que le témoin de la clé électronique clignote 4 fois.

Tant que le mode d'économie de la pile est actif, le système d'accès et de démarrage mains libres est inutilisable. Pour annuler la fonction, appuyez sur n'importe quel bouton de la clé électronique.



■ En cas d'arrêt de la clé électronique

Si la position de la clé électronique n'a pas changé pendant un certain temps, par exemple lorsque la clé électronique est laissée quelque part, son fonctionnement s'arrête pour réduire la décharge de la pile.

■ Conditions affectant le fonctionnement

Le système d'accès et de démarrage mains libres, la télécommande du verrouillage centralisé et le système d'antidémarrage utilisent des ondes radio de faible puissance. Dans les situations suivantes, la communication entre la clé électronique et le véhicule risque d'être perturbée, empêchant ainsi le système d'accès et de démarrage mains libres, la télécommande du verrouillage centralisé et le système d'antidémarrage de fonctionner normalement. (Solutions possibles: →P.628)

- Lorsque la pile de la clé électronique est usée
- Lorsque vous vous trouvez à proximité d'un relais TV, d'une centrale électrique, d'une station-service, d'une station de radio, d'un grand panneau d'affichage, d'un aéroport ou de toute autre installation produisant des ondes radio fortes ou un important bruit électrique
- Lorsque la clé électronique est en contact avec, ou recouverte par les objets métalliques suivants
 - Cartes couvertes de papier aluminium
 - Paquets de cigarettes contenant

du papier aluminium

- Sacs ou portefeuilles métalliques
- Pièces de monnaie
- Chauffe-mains en métal
- CD, DVD ou tout autre support similaire
- Lorsque d'autres clés à télécommande (émettant des ondes radio) sont utilisées à proximité
- Lorsque vous transportez la clé électronique avec les dispositifs émettant des ondes radio suivants
 - Radio portable, téléphone mobile, téléphone sans fil ou autres dispositifs de communication sans fil
 - Clé électronique d'un autre véhicule, autre clé électronique de votre véhicule ou télécommande émettant des ondes radio
 - Ordinateurs ou assistants numériques personnels (PDA)
 - Lecteurs audio numériques
 - Consoles de jeu portables
- Si un film teinté contenant du métal ou des objets métalliques sont fixés à la lunette arrière
- Lorsque la clé électronique est placée à proximité d'un chargeur de batterie ou de dispositifs électroniques
- Lorsque le véhicule est garé sur une place de stationnement payante où des ondes radio sont émises

Si les portes ne peuvent pas être verrouillées/déverrouillées à l'aide du système d'accès et de démarrage mains libres, verrouillez/déverrouillez les portes en effectuant l'une des opérations suivantes:

- Approchez la clé électronique de l'une des poignées de porte avant et actionnez la fonction d'accès mains libres.
- Actionnez la télécommande du verrouillage centralisé.

Si les portes ne peuvent pas être verrouillées/déverrouillées en utilisant l'une des méthodes ci-dessus, utilisez la clé mécanique. (→P.629)

Si le système hybride ne peut pas être démarré à l'aide du système d'accès et de démarrage mains libres, reportez-vous à →P.629

■ Remarque sur la fonction d'accès mains libres

- Même si la clé électronique se trouve à portée effective (périmètre de détection), il est possible que le système ne fonctionne pas correctement dans les cas suivants:
 - La clé électronique est trop proche de la vitre ou de la poignée de porte extérieure, près du sol ou bien en hauteur alors que les portes sont verrouillées ou déverrouillées.
 - La clé électronique se trouve sur le tableau de bord, dans le compartiment à bagages, sur le plancher, ou dans les vide-poches de porte ou dans la boîte à gants lorsque le système hybride est démarré ou que le mode du contact d'alimentation est modifié.
- Ne laissez pas la clé électronique sur le tableau de bord ou à proximité des vide-poches de porte lorsque vous quittez le véhicule. Selon les conditions de réception des ondes radio, elle peut être détectée par l'antenne à l'extérieur de l'habitacle et la porte peut être verrouillée de l'extérieur, avec le risque d'enfermer la clé électronique à l'intérieur du véhicule.
- Tant que la clé électronique se trouve à portée effective, il est possible de verrouiller ou de déverrouiller les portes. Toutefois, seules les portes détectant la clé électronique sont utilisables pour déverrouiller le véhicule.
- Même si la clé électronique ne se trouve pas à bord du véhicule, il est possible de démarrer le système hybride si la clé électronique se trouve à proximité de la vitre.
- Les portes risquent de se déverrouiller lorsque la poignée de

porte reçoit une grande quantité d'eau, par exemple par temps de pluie ou dans une station de lavage, et alors que la clé électronique est à portée effective. (La porte se verrouille automatiquement après un délai de 60 secondes environ, si aucune porte n'est ouverte ou fermée.)

- Si la télécommande du verrouillage centralisé est utilisée pour verrouiller les portes lorsque la clé électronique se trouve à proximité du véhicule, il est possible que la fonction d'accès mains libres ne déverrouille pas la porte. (Utilisez la télécommande du verrouillage centralisé pour déverrouiller les portes.)
- Toucher le capteur de verrouillage de la porte alors que vous portez des gants peut retarder ou empêcher le verrouillage. Retirez les gants et touchez à nouveau le capteur de verrouillage.
- Une fois le verrouillage effectué à l'aide du capteur de verrouillage, des signaux de reconnaissance sont émis jusqu'à deux fois consécutives. Aucun autre signal de reconnaissance n'est émis ensuite.
- Si la poignée de porte est humide alors que la clé électronique est à portée effective, la porte peut se verrouiller et se déverrouiller à plusieurs reprises. Dans ce cas, procédez comme suit pour laver le véhicule:
 - Éloignez la clé électronique à 6 ft. (2 m) ou plus du véhicule. (Prenez garde que la clé ne soit pas volée.)
 - Réglez la clé électronique sur le mode d'économie de la batterie pour désactiver le système d'accès et de démarrage mains libres. (→P.175)
- Si la clé électronique se trouve à l'intérieur du véhicule et qu'une poignée de porte est mouillée pendant le lavage du véhicule, il

est possible qu'un message s'affiche sur l'écran multifonctionnel et qu'un signal sonore se déclenche à l'extérieur du véhicule. Pour arrêter l'alarme, verrouillez toutes les portes.

- Le capteur de verrouillage peut ne pas fonctionner correctement s'il entre en contact avec de la glace, de la neige, de la boue, etc. Nettoyez le capteur de verrouillage et tentez à nouveau de le faire fonctionner.
- Si vous vous approchez soudainement du véhicule ou actionnez brusquement la poignée de porte, les portes risquent de ne pas se déverrouiller. Dans ce cas, replacez la poignée de porte dans sa position initiale et vérifiez que les portes sont déverrouillées avant de tirer de nouveau sur la poignée de la porte.
- Si une autre clé électronique se trouve dans la zone de détection, le déverrouillage des portes peut prendre un peu plus de temps une fois la poignée de porte saisie.

■ Lorsque le véhicule n'est pas utilisé pendant une durée prolongée

- Afin d'éviter que le véhicule ne soit volé, ne laissez pas la clé électronique dans un rayon de 6 ft. (2 m) du véhicule.
- Il est possible de désactiver à l'avance le système d'accès et de démarrage mains libres.
- Le réglage de la clé électronique en mode d'économie de pile permet de réduire l'usure de la pile de la clé. (→P.175)

■ Pour utiliser le système correctement

Assurez-vous de porter la clé électronique sur vous lorsque vous faites fonctionner le système. N'approchez pas la clé électronique trop près du véhicule lorsque vous faites fonctionner le système depuis

l'extérieur du véhicule.

Selon la position et la façon dont vous tenez la clé électronique, la clé risque de ne pas être correctement détectée et le système risque de ne pas fonctionner correctement.

(L'alarme risque de se déclencher accidentellement ou bien l'anti-verrouillage risque de ne pas fonctionner.)

■ Si le système d'accès et de démarrage mains libres ne fonctionne pas correctement

- Si les portes ne peuvent pas être verrouillées ou déverrouillées et que le hayon ne peut pas être ouvert, procédez comme suit.
- Approchez la clé électronique de la poignée de porte et effectuez une opération de verrouillage ou de déverrouillage.
- Approchez la clé électronique du bouton situé sur le hayon (→P.155) et appuyez sur le bouton.
- Utilisez la télécommande du verrouillage centralisé.

Si les portes ne peuvent pas être verrouillées ou déverrouillées en effectuant les opérations ci-dessus, utilisez la clé mécanique.

(→P.629) Cependant, si la clé mécanique est utilisée alors que le système d'alarme est armé, l'avertissement retentit. (→P.95)

- Si le système hybride ne peut pas être démarré, reportez-vous à →P.629

■ Personnalisation

Certaines fonctions peuvent être personnalisées. (→P.673)

■ Si le système d'accès et de démarrage mains libres a été désactivé dans un réglage personnalisé

- Verrouillage et déverrouillage des portes: Utilisez la télécommande du verrouillage centralisé ou la clé

mécanique. (→P.148, 155, 629)

- Démarrage du système hybride et changement de mode du contact d'alimentation: →P.629
- Arrêt du système hybride: →P.253



AVERTISSEMENT

■ Précautions relatives aux interférences avec des dispositifs électroniques

- Les personnes portant des stimulateurs cardiaques, stimulateurs cardiaques pour la thérapie de resynchronisation implantables ou des défibrillateurs automatiques implantables doivent rester à distance des antennes du système d'accès et de démarrage mains libres. (→P.173)

Les ondes radio peuvent affecter le fonctionnement de tels dispositifs. La fonction d'accès mains libres peut être désactivée, si nécessaire. Contactez votre concessionnaire Toyota pour plus de détails, notamment en ce qui concerne la fréquence et l'intervalle des ondes radio émises. Puis, consultez votre médecin pour savoir s'il est préférable de désactiver la fonction d'accès mains libres.

- Il est demandé aux personnes porteuses d'un dispositif médical électrique autre que des stimulateurs cardiaques, stimulateurs cardiaques pour la thérapie de resynchronisation implantables ou des défibrillateurs automatiques implantables de consulter le fabricant du dispositif pour obtenir des informations concernant son fonctionnement sous l'effet des ondes radio. Les ondes radio pourraient avoir des effets inattendus sur le fonctionnement de tels dispositifs médicaux.

**AVERTISSEMENT**

Contactez votre concessionnaire Toyota au sujet de la désactivation de la fonction d'accès mains libres.

Sièges avant

⚠ AVERTISSEMENT

■ Lors du réglage de la position du siège

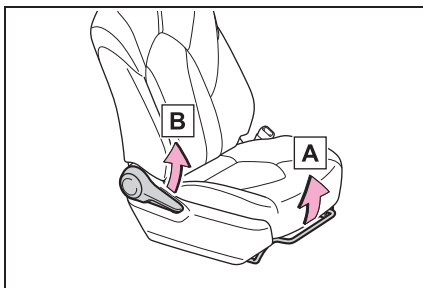
- Prenez soin lorsque vous réglez la position du siège qu'aucun passager ne soit blessé par le mouvement du siège.
- Ne mettez pas vos mains sous le siège ou à proximité de pièces mobiles pour éviter de vous blesser. Les doigts ou les mains pourraient se retrouver coincés dans le mécanisme du siège.
- Veillez à laisser un espace suffisant autour des pieds afin qu'ils ne soient pas coincés.

■ Réglage du siège

Pour réduire le risque de glisser sous la sangle abdominale lors d'une collision, n'inclinez pas le siège plus qu'il n'est nécessaire. Si le siège est trop incliné, la sangle abdominale peut glisser au-dessus des hanches et appliquer une force directement sur l'abdomen, ou votre cou peut entrer en contact avec la sangle diagonale, faisant augmenter le risque de décès ou de blessure grave dans le cas d'un accident. Les réglages ne doivent pas être effectués en conduisant car le siège peut se déplacer de manière inattendue et le conducteur risque de perdre le contrôle du véhicule.

Procédure de réglage

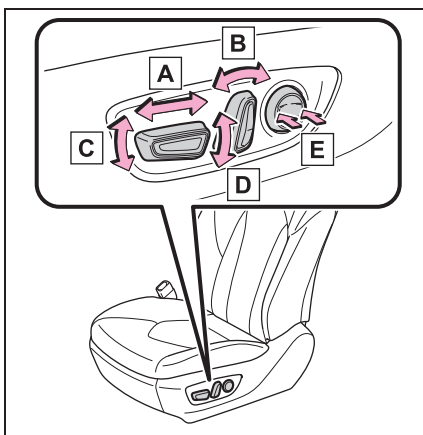
► Siège à réglage manuel



A Levier de réglage de la position du siège

B Levier de réglage de l'inclinaison du dossier de siège

► Siège électrique



A Commande de réglage de la position du siège

B Commande de réglage de l'inclinaison du dossier de siège

C Commande de réglage de l'inclinaison du coussin de siège (avant)

D Commande de réglage de la

hauteur verticale

- E** Commande de réglage du soutien lombaire (sur modèles équipés)

■ Lors du réglage du siège

- Assurez-vous que les passagers ou les objets environnants ne sont pas en contact avec le siège.
- Assurez-vous que l'appuie-tête ne touche pas le plafond ou le pare-soleil.

■ Fonction de protection anti-pincement

Pendant le rappel de la position de conduite, si un objet est coincé derrière le siège avant, le siège avant s'arrête puis s'avance légèrement. Lorsque la fonction de protection anti-pincement fonctionne, le siège s'arrête à une position autre que celle réglée. Vérifiez la position du siège.

Sièges arrière

La position du siège et l'inclinaison du dossier de siège peuvent être réglées, et le dossier de siège peut être rabattu en actionnant le levier de réglage de l'inclinaison du dossier de siège.



AVERTISSEMENT

■ Réglage du siège

- Pour réduire le risque de glisser sous la sangle abdominale lors d'une collision, n'inclinez pas le siège plus qu'il n'est nécessaire.

Si le siège est trop incliné, la sangle abdominale peut glisser au-dessus des hanches et appliquer une force directement sur l'abdomen, ou votre cou peut entrer en contact avec la sangle diagonale, faisant augmenter le risque de décès ou de blessure grave dans le cas d'un accident.

Les réglages ne doivent pas être effectués en conduisant car le siège peut se déplacer de manière inattendue et le conducteur risque de perdre le contrôle du véhicule.

- Faites attention que le siège ne percuté pas des passagers ou un bagage.
- Prenez garde à ne pas vous faire prendre les mains ou les pieds dans le siège.

■ Après avoir réglé ou redressé les sièges

Respectez les précautions suivantes. Le non-respect de ces précautions peut occasionner des blessures graves, voire mortelles.

⚠ AVERTISSEMENT

● Assurez-vous que le siège et son dossier sont bien verrouillés en position, en les faisant bouger alternativement d'avant en arrière.

● Vérifiez que les ceintures de sécurité ne sont pas vrillées ou coincées dans le dossier de siège.

■ Lorsque vous rabattez les dossiers de sièges arrière

Respectez les précautions suivantes. Le non-respect de ces précautions peut occasionner des blessures graves, voire mortelles.

● Ne rabattez pas les dossiers de siège en conduisant.

● Arrêtez le véhicule sur un terrain plat, serrez le frein de stationnement et mettez la position de changement de vitesse sur P.

● Ne laissez personne s'asseoir sur un dossier de siège rabattu ou dans le compartiment à bagages pendant la conduite.

● Ne laissez pas les enfants monter dans le compartiment à bagages.

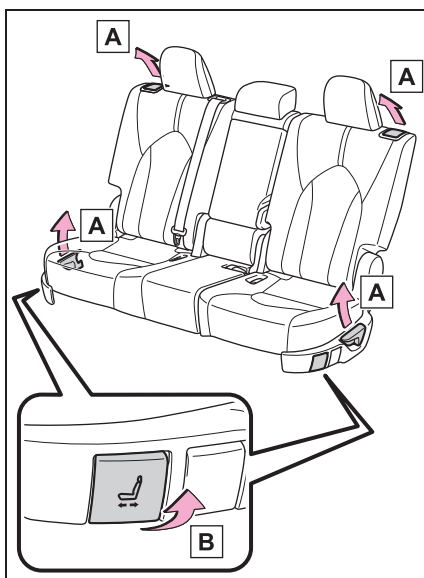
● Ne rabattez pas le dossier d'un siège arrière lorsque des passagers sont assis sur les sièges arrière ou que des bagages sont placés sur les sièges arrière.

● Faites attention de ne pas vous coincer la main lorsque vous repliez les dossiers de sièges arrière.

Procédure de réglage

■ Sièges de la deuxième rangée

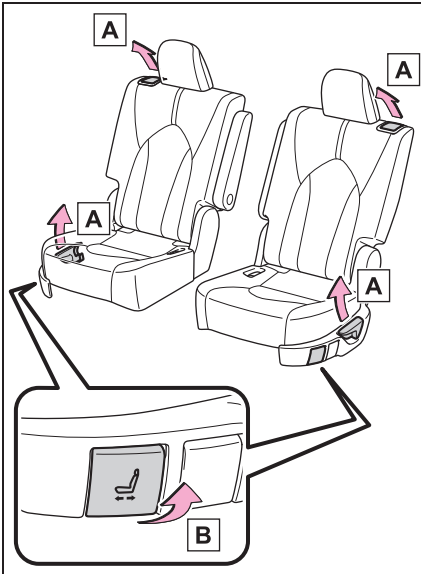
► Modèles à 8 passagers



A Levier de réglage de l'inclinaison du dossier de siège

B Levier de réglage de la position du siège

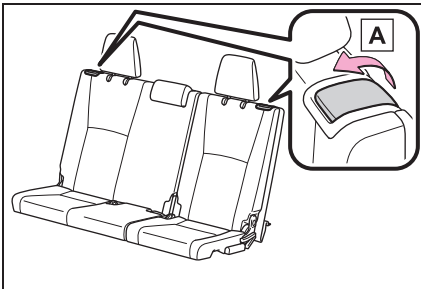
► Modèles à 7 passagers



A Levier de réglage de l'inclinaison du dossier de siège

B Levier de réglage de la position du siège

■ Sièges de la troisième rangée



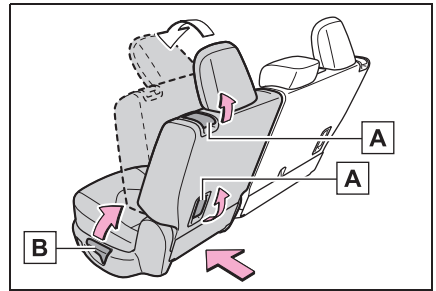
A Levier de réglage de l'inclinaison du dossier de siège

Accès aux sièges de la troisième rangée par un siège de deuxième rangée

■ Lorsque vous entrez/sortez du véhicule

Tirez le levier de réglage de l'inclinaison du dossier de siège **A** ou **B** et inclinez le dossier de siège vers l'avant, puis faites coulisser le siège vers l'avant.

Assurez-vous qu'aucun passager ne se trouve sur le siège de deuxième rangée et que ce dernier est libre de tout obstacle avant d'actionner le levier.



■ Après que les passagers sont montés dans/descendus du véhicule

Relevez le dossier de siège puis faites coulisser le siège vers l'arrière jusqu'à son verrouillage.

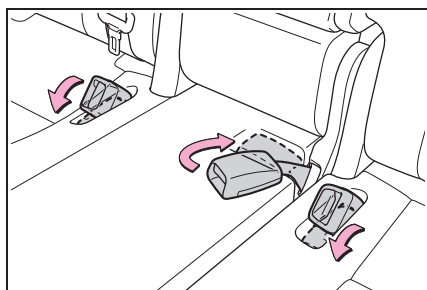
Rabattre les sièges de la deuxième rangée

■ Avant de rabattre les sièges de la deuxième rangée

- 1 Rangez l'accoudoir.
(→P.494)

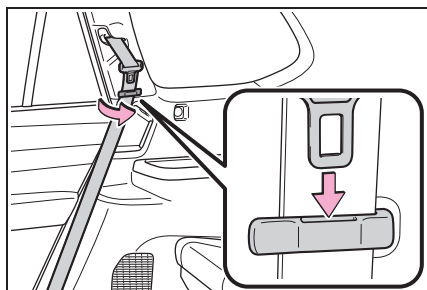
184 3-3. Réglage des sièges

- 2** Rangez les boucles des ceintures de sécurité des sièges de la deuxième rangée.



- 3** Faites passer les ceintures de sécurité des sièges extérieurs dans les passants et rangez les pènes des ceintures de sécurité.

Ceci empêche toute détérioration des sangles diagonales.



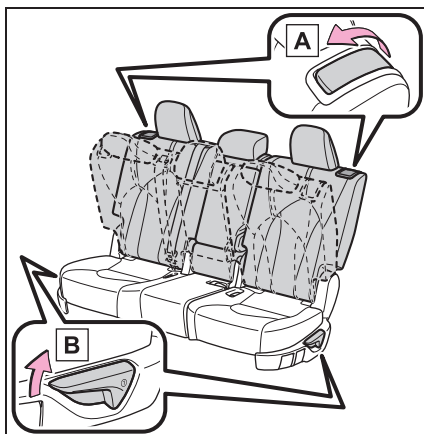
- 4** Abaissez les appuie-têtes au maximum. (→P.186)

■ Rabattre les sièges de la deuxième rangée

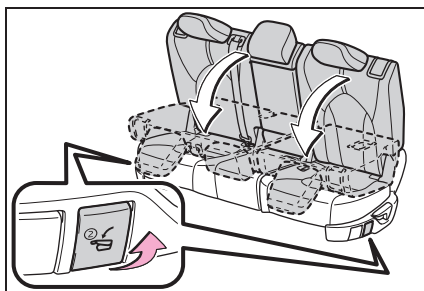
- 1** Tirez le levier de réglage de l'inclinaison du dossier de siège **A** ou **B** pour incliner le dossier de siège vers l'avant.

Chaque dossier de siège peut être

rabattu séparément.



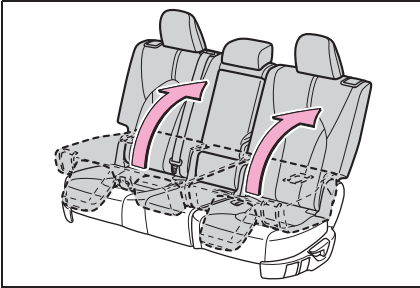
- 2** Tirez le levier de rabattement du dossier de siège pour déverrouiller le dossier de siège. Le dossier de siège est rabattu.



■ Retour en position normale des sièges de la deuxième rangée

Soulevez les dossiers de sièges jusqu'à ce qu'ils se verrouillent.

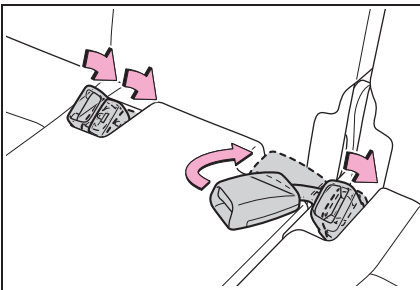
Retirez les ceintures de sécurité attachées des passants des ceintures de sécurité avant de les utiliser.



Rabattre les sièges de la troisième rangée

■ Avant de rabattre les sièges de la troisième rangée

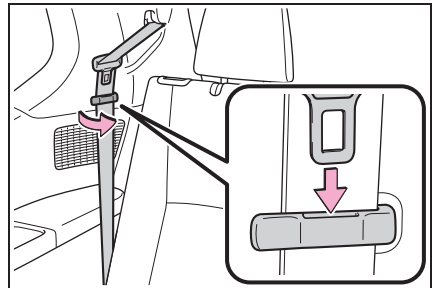
- 1 Rangez les boucles des ceintures de sécurité des sièges de la troisième rangée.



- 2 Faites passer les ceintures de sécurité des sièges extérieurs dans les passants et rangez les pènes des ceintures de sécurité.

Ceci empêche toute détérioration

des sangles diagonales.

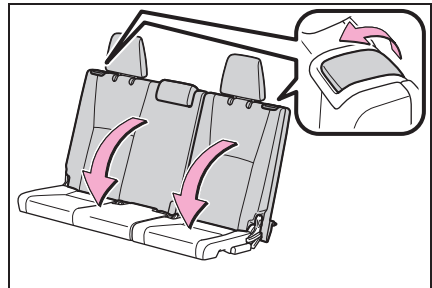


- 3 Abaissez l'appuie-tête central au maximum. (→P.186)

■ Rabattre les sièges de la troisième rangée

Tout en tirant le levier de réglage de l'inclinaison du dossier de siège, rabattez les dossiers de siège.

Les appuie-têtes externes se rabattent vers l'avant.

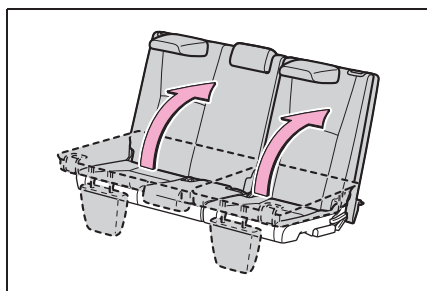


■ Retour en position normale des sièges de la troisième rangée

- 1 Retour en position normale des dossiers de siège

► Depuis l'intérieur

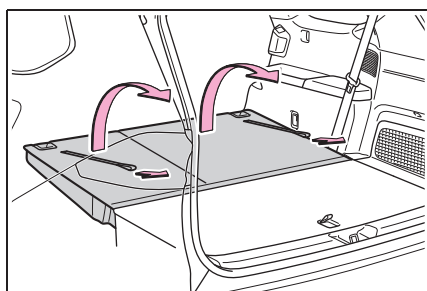
Soulevez les dossiers de sièges jusqu'à ce qu'ils se verrouillent.



► Depuis l'extérieur

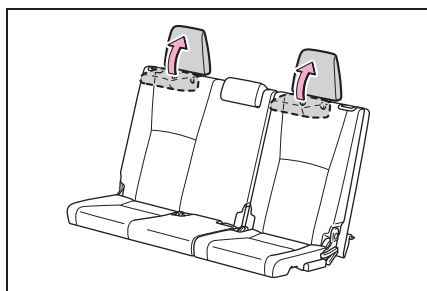
Tirez sur les sangles et relevez les dossiers de sièges jusqu'à leur verrouillage.

Après avoir utilisé une sangle, utilisez le velcro sur la sangle pour la fixer au dossier du siège.



2 Retour en position normale des appuie-têtes externes.

Retirez les ceintures de sécurité attachées des passants des ceintures de sécurité avant de les utiliser.



Appuie-têtes

Tous les sièges sont pourvus d'appuie-têtes.

⚠ AVERTISSEMENT

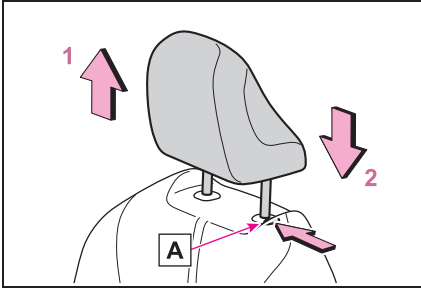
■ Précautions concernant les appuie-têtes

Respectez les précautions suivantes concernant les appuie-têtes. Le non-respect de ces précautions peut occasionner des blessures graves, voire mortelles.

- Utilisez les appuie-têtes conçus pour chaque siège.
- Les appuie-têtes doivent toujours être réglés dans la position qui convient.
- Après avoir réglé les appuie-têtes, appuyez dessus et assurez-vous qu'ils sont verrouillés en position.
- Ne conduisez pas avec les appuie-têtes retirés.
- Lorsque vous êtes assis sur un siège de la troisième rangée, assurez-vous que l'appuie-tête n'est pas replié.

Réglage vertical d'un appui-tête

■ Sièges avant



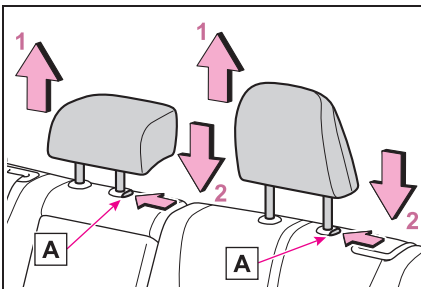
1 Haut

Tirez les appui-têtes vers le haut.

2 Bas

Poussez l'appui-tête vers le bas tout en appuyant sur le bouton de déverrouillage **A**.

■ Sièges de la deuxième rangée



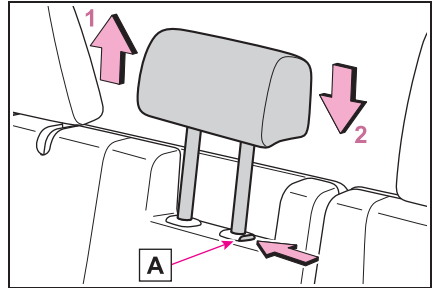
1 Haut

Tirez les appui-têtes vers le haut.

2 Bas

Poussez l'appui-tête vers le bas tout en appuyant sur le bouton de déverrouillage **A**.

■ Siège central de troisième rangée



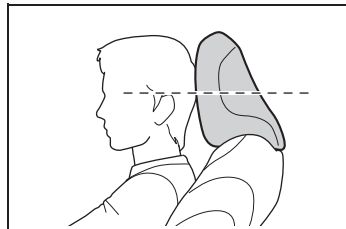
1 Haut

Tirez les appui-têtes vers le haut.

2 Bas

Poussez l'appui-tête vers le bas tout en appuyant sur le bouton de déverrouillage **A**.

■ Réglage de la hauteur des appui-têtes



Veillez à ce que les appui-têtes soient réglés de telle sorte que le centre de l'appui-tête soit le plus proche possible du haut de vos oreilles.

■ Réglage de l'appui-tête du siège central arrière

Rehaussez toujours l'appui-tête d'un cran par rapport à sa position rangée lorsque vous l'utilisez.

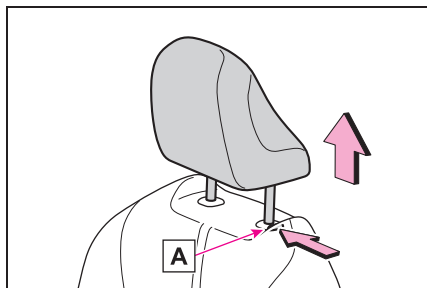
Retrait des appui-têtes

Tirez l'appui-tête vers le haut tout en appuyant sur le bouton

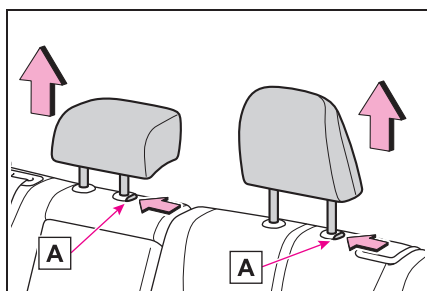
de déverrouillage **A**.

Si l'appui-tête touche le plafond, rendant son retrait difficile, changez la hauteur ou l'angle du siège.
(→P.180, 181)

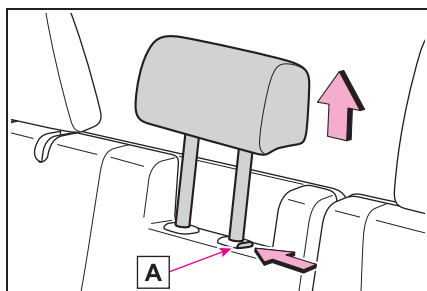
► Sièges avant



► Sièges de la deuxième rangée



► Siège central de troisième rangée

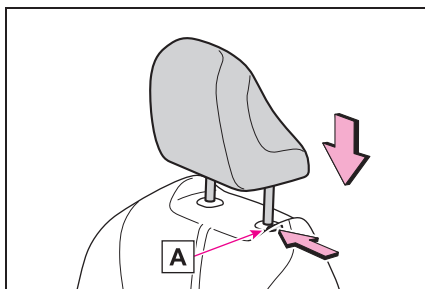


Installation des appui-têtes

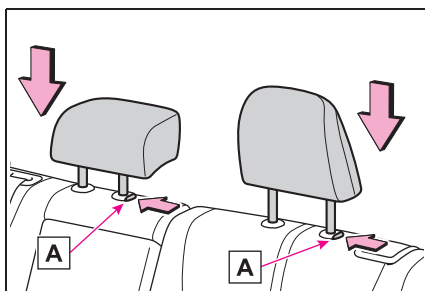
Alignez l'appui-tête et les orifices de montage et poussez-le vers le bas jusqu'à ce qu'il s'enclenche.

Maintenez le bouton de déverrouillage **A** appuyé lorsque vous abaissez l'appui-tête.

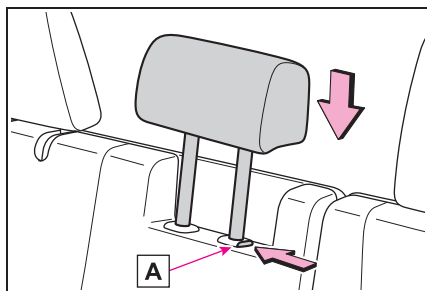
► Sièges avant



► Sièges de la deuxième rangée



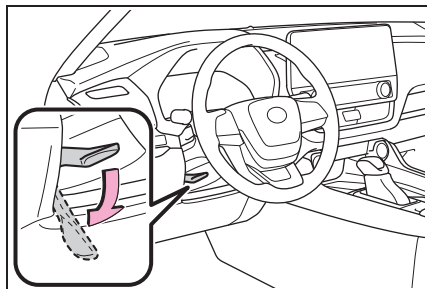
- Siège central de troisième rangée



Volant

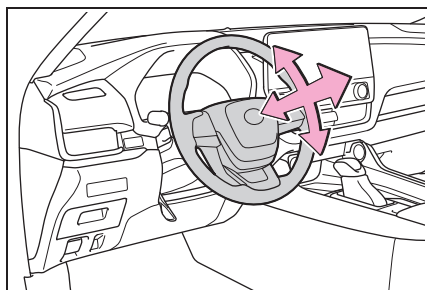
Procédure de réglage

- 1 Maintenez le volant et poussez le levier vers le bas.



- 2 Réglez le volant horizontalement et verticalement jusqu'à trouver la position idéale.

Une fois le réglage terminé, tirez le levier vers le haut pour bloquer le volant.



AVERTISSEMENT

■ Précautions pendant la conduite

Ne réglez pas le volant tout en conduisant.

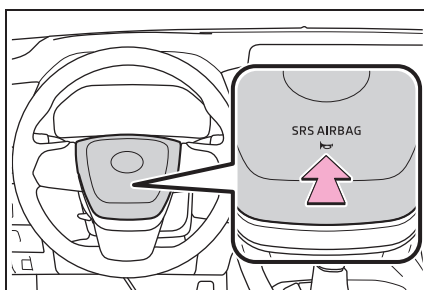
Le conducteur risque en effet de faire une fausse manœuvre et de causer un accident, pouvant entraîner des blessures graves, voire mortelles.

■ Après réglage du volant

Assurez-vous que le volant est correctement verrouillé. Sinon, le volant pourrait bouger soudainement, au risque de provoquer un accident grave, voire mortel. De plus, l'avertisseur sonore risque de ne pas fonctionner si le volant n'est pas correctement verrouillé.

Utilisation de l'avertisseur sonore

Appuyez sur le symbole  ou à proximité.



Rétroviseur intérieur*

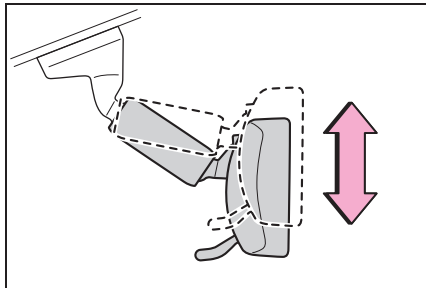
* : Sur modèles équipés

La position du rétroviseur peut être réglée afin de garantir une vue suffisante vers l'arrière.

Réglage de la hauteur du rétroviseur

La hauteur du rétroviseur peut être réglée pour correspondre à votre position de conduite.

Pour régler la hauteur du rétroviseur, déplacez-le vers le haut et vers le bas.



AVERTISSEMENT

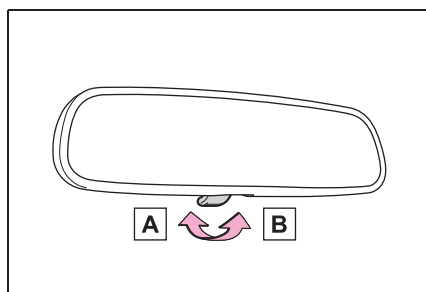
■ Précautions pendant la conduite

Ne réglez pas la position du rétroviseur tout en conduisant. Vous risquez en effet de faire une fausse manœuvre et de causer un accident, pouvant entraîner des blessures graves, voire mortelles.

Fonction anti-éblouissement

- Rétroviseur intérieur anti-éblouissement manuel

Vous pouvez réduire l'intensité de la réflexion des phares des véhicules qui vous suivent en utilisant le levier.



A Position normale

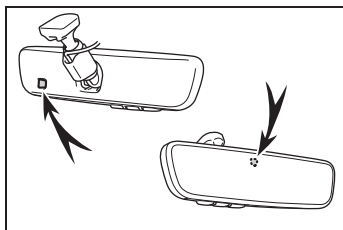
B Position anti-éblouissement

- Rétroviseur intérieur anti-éblouissement automatique

La lumière réfléchie est automatiquement réduite selon le niveau de luminosité des phares des véhicules se trouvant derrière.

■ Pour éviter toute erreur du capteur (véhicules avec rétroviseur intérieur anti-éblouissement automatique)

Afin de garantir un fonctionnement correct des capteurs, ne les touchez pas et ne les recouvrez pas.



Rétroviseur numérique*

* : Sur modèles équipés

Le rétroviseur numérique est un système qui utilise la caméra à l'arrière du véhicule, et affiche son image sur l'écran du rétroviseur numérique.

Le levier permet de faire basculer le rétroviseur numérique entre le mode rétroviseur optique et le mode rétroviseur numérique.

Le rétroviseur numérique permet au conducteur de voir ce qu'il y a derrière son véhicule malgré des obstructions, telles que les appuie-têtes ou des bagages, pour assurer une visibilité arrière. Par ailleurs, les sièges arrière ne sont pas affichés et l'intimité des passagers est renforcée.



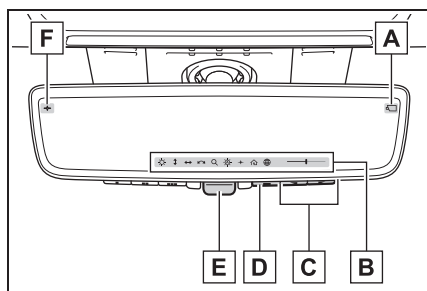
AVERTISSEMENT

Respectez les précautions suivantes.

Le non-respect de ces précautions peut occasionner des blessures graves, voire mortelles.

**AVERTISSEMENT****■ Avant d'utiliser le rétroviseur numérique**

- Veillez à régler le rétroviseur avant de conduire. (→P.195)
- Passez en mode rétroviseur optique et ajustez la position du rétroviseur numérique de façon à voir correctement la zone située derrière votre véhicule.
- Passez en mode de rétroviseur numérique et ajustez les réglages d'affichage.
- Comme la portée de l'image affichée par le rétroviseur numérique est différente de celle du rétroviseur optique, veillez à contrôler cette différence avant de prendre la route.

Composants du système**A** Témoin de caméra

Indique que la caméra fonctionne normalement.

B Zone d'affichage d'icônes

Affiche des icônes, la jauge de réglage, etc. (→P.195)

C Bouton de sélection/réglage

Appuyez pour modifier le réglage de l'élément que vous souhaitez ajuster.

D Bouton de menu

Appuyez pour afficher la zone d'affichage des icônes et sélectionnez l'élément que vous souhaitez ajuster.

E Levier

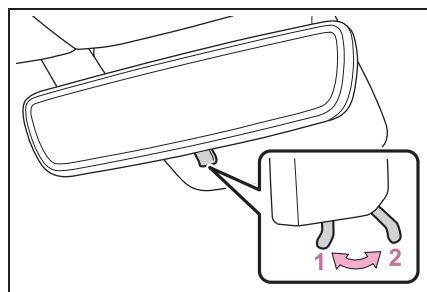
Utilisez pour alterner entre le mode rétroviseur numérique et le mode rétroviseur optique.

F Témoin de mode anti-éblouissement numérique

Dans le mode rétroviseur numérique, cela indique que la fonction anti-éblouissement est activée. (→P.195)

Changement de modes

Utilisez le levier pour alterner entre le mode rétroviseur numérique et le mode rétroviseur optique.

**1** Mode rétroviseur numérique

Affiche une image de la zone derrière le véhicule.

 s'allume dans ce mode.

2 Mode rétroviseur optique

Désactive l'affichage du rétroviseur numérique afin de pouvoir l'utiliser comme un rétroviseur optique.

■ Condition de fonctionnement du mode rétroviseur numérique

Le contact d'alimentation est placé sur ON.

Lorsque le contact d'alimentation passe de ON à OFF ou ACC, l'image disparaît après quelques secondes.

■ Lors de l'utilisation du rétroviseur numérique en mode de rétroviseur numérique

- Si vous avez des difficultés à voir l'image affichée en raison de la lumière réfléchie par le rétroviseur numérique, du fait que la caméra soit sale ou couverte de gouttelettes d'eau, de poussière, etc., ou si les feux d'un véhicule qui vous suit ou l'image affichée vous gênent, passez en mode rétroviseur optique.
- En cas de pluie, si l'image n'est pas claire à cause de l'eau sur la vitre arrière, actionnez l'essuie-glace arrière.
- Lorsque le hayon est ouvert, l'image du rétroviseur numérique peut ne pas s'afficher correctement. Avant de prendre le volant, assurez-vous que le hayon est fermé.
- Si vous avez des difficultés à voir l'affichage en raison de la lumière réfléchie, fermez le pare-soleil électronique du toit ouvrant panoramique (sur modèles équipés).
- L'un des phénomènes suivants peut apparaître lorsque vous conduisez dans l'obscurité, par exemple la nuit. Aucun n'indique la survenue d'un dysfonctionnement.
- La couleur des objets sur l'image affichée peuvent différer de leur couleur réelle.
- En fonction de la hauteur des feux du véhicule qui vous suit, la zone autour du véhicule peut paraître blanche et floue.
- Le réglage automatique de

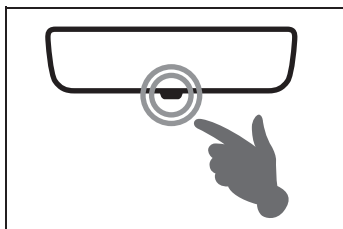
l'image pour obtenir une image plus claire de l'environnement peut provoquer un clignotement.

Si vous avez des difficultés à voir l'image affichée ou que le clignotement vous gêne, passez en mode rétroviseur optique.

- Le rétroviseur numérique peut devenir chaud lorsqu'il est en mode rétroviseur numérique. Cela ne constitue pas un dysfonctionnement.
- Selon votre état physique ou votre âge, vous aurez peut-être besoin de plus de temps pour voir clairement l'image affichée. Dans ce cas, passez en mode rétroviseur optique.
- Ne laissez pas les passagers regarder fixement l'image affichée pendant que vous roulez, car cela peut favoriser l'apparition du mal des transports.

■ En cas de dysfonctionnement du système

Si le symbole indiqué sur l'illustration s'affiche lorsque vous utilisez le rétroviseur numérique en mode de rétroviseur numérique, il est possible que le système soit défectueux. Le symbole disparaît au bout de quelques secondes. Actionnez le levier, passez en mode rétroviseur optique et faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

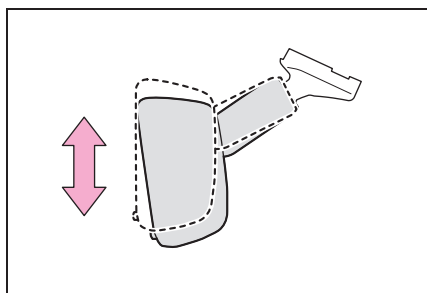


Réglage du rétroviseur

■ Réglage de la hauteur du rétroviseur

La hauteur du rétroviseur peut être réglée pour correspondre à votre position de conduite.

Passez en mode rétroviseur optique, et réglez la hauteur du rétroviseur en le déplaçant vers le haut et vers le bas.

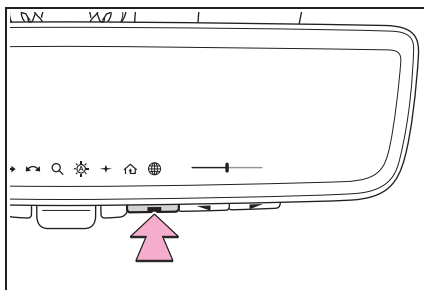


■ Réglage de l'affichage (mode rétroviseur numérique)

Il est possible de modifier les réglages de l'affichage dans le mode rétroviseur numérique, d'activation/de désactivation de la fonction anti-éblouissement automatique.

- 1 Appuyez sur le bouton de menu.

Les icônes s'affichent.



- 2 Appuyez plusieurs fois sur le bouton de menu et sélectionnez l'élément que vous souhaitez ajuster.

- 3 Appuyez sur  ou  pour modifier le réglage.

Les icônes disparaissent si aucun bouton n'est actionné pendant environ 5 secondes ou plus.

Icônes	Réglages
	Sélectionnez pour régler la luminosité de l'écran.
	Sélectionnez pour régler la zone affichée vers le haut/bas.
	Sélectionnez pour régler la zone affichée vers la gauche/droite.
	Sélectionnez pour régler l'angle de l'image affichée.
	Sélectionnez pour faire un zoom avant/arrière sur l'image affichée.

Icônes	Réglages
	<p>Sélectionnez pour activer/désactiver la fonction anti-éblouissement automatique.*</p> <p>La lumière réfléchie est automatiquement réglée en fonction de la luminosité des phares des véhicules se trouvant derrière.</p> <p>La fonction anti-éblouissement automatique est activée chaque fois que le contact d'alimentation est placé sur ON.</p>
	<p>Le mode anti-éblouissement numérique peut être activé ou désactivé. Lorsqu'il est activé, la luminosité de l'affichage est réduite la nuit afin de limiter l'éblouissement provoqué par les phares des véhicules à l'arrière.</p>
	<p>Sélectionnez pour afficher le tutoriel de formation HomeLink® afin d'aider les clients pour l'apprentissage de leur système d'ouverture de porte de garage. (→P.506)</p>
	<p>Sélectionnez pour modifier la langue du tutoriel de formation Homelink®.</p>

* : Il s'agit d'une fonction pour le

mode rétroviseur optique, toutefois, le réglage peut également être modifié pendant l'utilisation du mode rétroviseur numérique.

■ Activation/désactivation de la fonction anti-éblouissement automatique (mode rétroviseur optique)

Dans le mode rétroviseur optique, la fonction anti-éblouissement automatique peut être activée/désactivée. Le réglage peut être modifié à la fois dans le mode rétroviseur numérique et dans le mode rétroviseur optique.

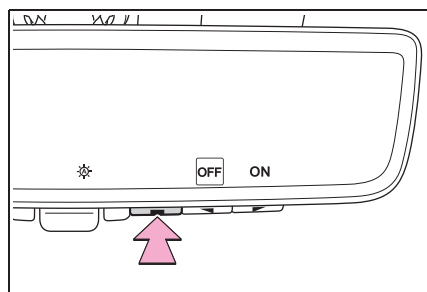
► Lors de l'utilisation du mode rétroviseur numérique

→P.195

► Lors de l'utilisation du mode rétroviseur optique

1 Appuyez sur le bouton de menu.

Les icônes s'affichent.



2 Appuyez sur  ou

 pour activer ("ON")/désactiver ("OFF") la fonction anti-éblouissement automatique.

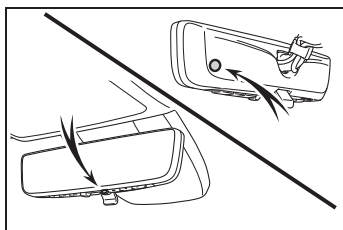
Les icônes disparaissent si aucun bouton n'est actionné pendant environ 5 secondes ou plus.

■ Réglage de l'affichage (mode rétroviseur numérique)

- Les icônes disparaissent si aucun bouton n'est actionné pendant environ 5 secondes ou plus.
- Si l'image affichée est réglée, elle peut apparaître déformée. Cela ne constitue pas un dysfonctionnement.
- Une luminosité trop élevée du rétroviseur numérique peut provoquer une fatigue oculaire. Réglez le rétroviseur numérique sur une luminosité appropriée. Si vos yeux sont fatigués, passez en mode rétroviseur optique.
- La luminosité du rétroviseur numérique change automatiquement en fonction de la luminosité de la zone située devant le véhicule.
- Le mode anti-éblouissement numérique fonctionne uniquement dans des endroits dont l'environnement est sombre. Selon la luminosité du milieu environnant, l'image peut ne pas être assombrie et il peut ne pas être possible de réduire l'éblouissement provoqué par les phares des véhicules à l'arrière.

■ Pour empêcher un dysfonctionnement des capteurs de lumière

Pour empêcher un dysfonctionnement des capteurs de lumière, ne les touchez pas et ne les recouvrez pas.



AVERTISSEMENT

Respectez les précautions suivantes.

Le non-respect de ces précautions peut occasionner des blessures graves, voire mortelles.

■ Pendant la conduite

- Ne réglez pas la position du rétroviseur numérique ni les réglages d'affichage tout en conduisant. Arrêtez le véhicule et actionnez les commandes de réglage du rétroviseur numérique. À défaut, une erreur de manipulation du volant peut se produire, et provoquer un accident inattendu.
- Soyez toujours attentif à l'environnement du véhicule.

La taille des véhicules et des autres objets peut sembler différente entre le mode rétroviseur numérique et le mode rétroviseur optique.

Lorsque vous reculez, veillez à contrôler la sécurité de la zone autour du véhicule, en particulier derrière le véhicule.

Par ailleurs, si un véhicule approche par l'arrière dans l'obscurité, notamment de nuit, la zone environnante peut paraître obscure.

■ Pour prévenir les causes d'incendie

Si le conducteur continue à utiliser le rétroviseur numérique alors que de la fumée ou des odeurs s'échappent du rétroviseur, un incendie risque de se produire. Cessez d'utiliser le système immédiatement et contactez votre concessionnaire Toyota.

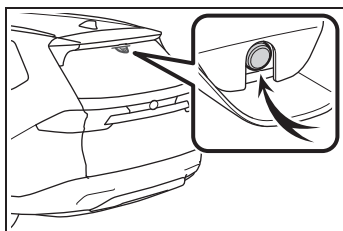
Nettoyage du rétroviseur numérique

■ Nettoyage de la surface du miroir

Si la surface du miroir est sale, l'image à l'écran peut être difficile à voir. Nettoyez délicatement la surface du miroir à l'aide d'un chiffon doux et sec.

■ La caméra

La caméra du rétroviseur numérique se trouve à l'emplacement illustré.



NOTE

■ Pour empêcher tout dysfonctionnement de la caméra

- Respectez les précautions suivantes, autrement le rétroviseur numérique peut ne pas fonctionner correctement.
- Ne frappez pas, ne heurtez pas la caméra et ne lui faites pas subir d'impact violent, car cela risquerait de modifier l'angle et la position d'installation de la caméra.

- Ne retirez pas, ni ne démontez ou ne modifiez la caméra.
- Ne laissez pas de solvant organique, de cire pour véhicule, de nettoyant pour vitres ou d'apprêt pour verre adhérer à la caméra. Si cela se produit, essuyez-le dès que possible.
- Lorsque vous appliquez un film teinté (y compris un film transparent) sur la lunette arrière, ne l'appliquez pas sur la surface située devant la caméra. Si vous appliquez le film sur la surface située devant la caméra, l'image provenant de la caméra peut ne pas s'afficher correctement.
- Ne faites pas subir de choc violent à la caméra car cela pourrait provoquer un dysfonctionnement. Si cela se produit, faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota dans les plus brefs délais.

Si vous constatez des symptômes

Si vous constatez l'un des symptômes suivants, recherchez la cause probable et la solution dans le tableau suivant.

Si le symptôme n'est pas résolu par la solution, faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

Symptôme	Cause possible	Solution
L'image est difficile à voir.	La surface du miroir est sale.	Nettoyez délicatement la surface du miroir à l'aide d'un chiffon doux et sec.
	La lumière du soleil ou de phares atteint directement le rétroviseur numérique.	Passez en mode rétroviseur optique. (Si la lumière entre par le toit ouvrant panoramique [sur modèles équipés], fermez le pare-soleil électronique.)
	<ul style="list-style-type: none"> • Le véhicule se trouve dans une zone sombre. • Le véhicule se trouve à proximité d'un relais TV, d'une station de radiodiffusion, d'une centrale électrique, ou de tout autre emplacement où de fortes ondes radio ou un bruit électrique peuvent être présents. • La température autour de la caméra est extrêmement haute ou basse. • La température ambiante est extrêmement basse. • Il pleut ou le temps est humide. • La lumière du soleil ou des phares atteint directement l'objectif de la caméra. • Le véhicule est sous des éclairages fluorescents, des éclairages au sodium, des éclairages au mercure, etc. • Des gaz d'échappement masquent la caméra. 	Passez en mode rétroviseur optique. (Repassez en mode de rétroviseur numérique une fois que les conditions se sont améliorées.)

Symptôme	Cause possible	Solution
L'image est difficile à voir.	Des corps étrangers tels que des gouttes d'eau ou de la poussière sont présents sur l'objectif de la caméra.	Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.
	Les bagages du compartiment à bagages sont réfléchis sur la lunette arrière et bloquent la caméra.	<ul style="list-style-type: none"> • Passez en mode rétroviseur optique. • Mettez les bagages dans une position qui ne bloquera pas la caméra ou recouvrez-les avec un tissu noir pour faire en sorte qu'ils soient moins réfléchis sur la lunette arrière.
	La lunette arrière est couverte de buée.	<p>Passez en mode rétroviseur optique.</p> <p>Après avoir désembué la lunette arrière à l'aide du désembuage de lunette arrière (→P.454), utilisez le mode rétroviseur numérique à nouveau.</p>
	La surface extérieure de la lunette arrière est sale.	Utilisez l'essuie-glace de lunette arrière pour retirer la saleté.
L'image n'est pas correctement alignée.	La surface intérieure de la lunette arrière est sale.	Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.
	Le hayon n'est pas complètement fermé.	Fermez le hayon complètement.
	La caméra ou la zone qui l'entoure a reçu un choc violent.	Passez en mode rétroviseur optique et faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

Symptôme	Cause possible	Solution
L'affichage est obscurci et  s'affiche.	Le système peut être défectueux.	Passez en mode rétroviseur optique et faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.
 s'éteint.		
 s'affiche.	Le rétroviseur numérique est extrêmement chaud. (L'écran devient progressivement plus sombre. Si la température continue d'augmenter, le rétroviseur numérique s'éteint.)	Il est recommandé de réduire la température dans l'habitacle afin de réduire la température du rétroviseur. ( disparaît lorsque le rétroviseur refroidit.) Si  ne disparaît pas bien que le rétroviseur ait refroidi, faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.
Il est impossible d'actionner le levier correctement.	Il est possible que le levier soit défectueux.	Passez en mode rétroviseur optique et faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota. (Pour passer en mode rétroviseur optique, maintenez le bouton de menu appuyé pendant 10 secondes environ.)

Rétroviseurs extérieurs

La position du rétroviseur peut être réglée afin de garantir une vue suffisante vers l'arrière.

■ Utilisation des rétroviseurs extérieurs par temps froid

Lorsqu'il fait froid et que les rétroviseurs extérieurs sont gelés, il se peut qu'il soit impossible de les rabattre/déployer ou de régler la surface du rétroviseur. Enlevez la glace, la neige, etc. qui recouvre les rétroviseurs extérieurs.



AVERTISSEMENT

■ Points importants pendant la conduite

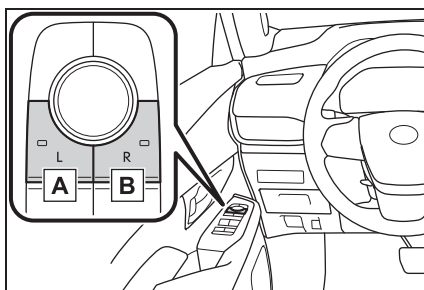
Respectez les précautions suivantes pendant la conduite. Autrement, vous risquez de perdre le contrôle du véhicule et de provoquer un accident, pouvant entraîner des blessures graves, voire mortelles.

- Ne réglez pas les rétroviseurs en conduisant.
- Ne conduisez pas avec les rétroviseurs en position repliée.
- Avant de prendre le volant, dépliez et réglez convenablement les rétroviseurs latéraux côté conducteur et côté passager.

Procédure de réglage

- 1 Appuyez sur la commande pour sélectionner le rétroviseur à régler.

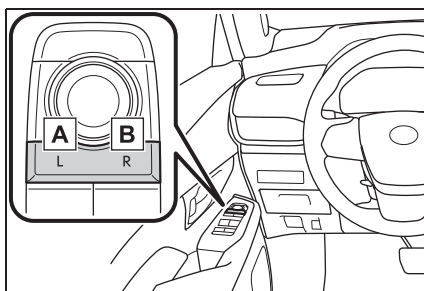
- Véhicules avec commande électrique de rabattement de rétroviseur extérieur



A Gauche

B Droit

- Véhicules sans commande électrique de rabattement de rétroviseur extérieur

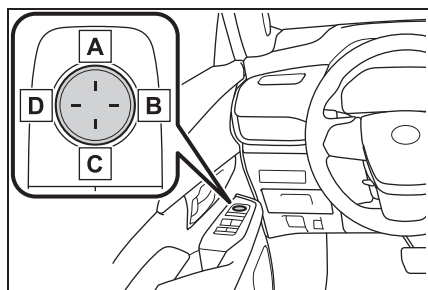


A Gauche

B Droit

Appuyez à nouveau sur la même commande pour la mettre en position neutre.

- 2 Pour régler le rétroviseur, appuyez sur la commande.



- A** Haut
- B** Droit
- C** Bas
- D** Gauche

■ L'orientation des rétroviseurs peut être réglée lorsque

Le contact d'alimentation est sur ACC ou ON.

■ Désembuage des rétroviseurs

Les rétroviseurs extérieurs peuvent être désembués au moyen du système de désembuage des rétroviseurs. Activez le désembuage de la lunette arrière pour activer le désembuage des rétroviseurs extérieurs. (→P.456)

■ Réglage automatique de l'orientation des rétroviseurs (sur modèles équipés)

Il est possible de mémoriser l'orientation des rétroviseurs souhaitée et de rappeler automatiquement ce réglage grâce à la fonction de mémorisation de la position de conduite. (→P.214)

■ Fonction d'asservissement des rétroviseurs à l'enclenchement de la marche arrière (sur modèles équipés)

Lorsque "L" ou "R" sont sélectionnés sur la commande de sélection de rétroviseur, les rétroviseurs exté-

rieurs sont automatiquement orientés vers le bas lorsque le véhicule est en marche arrière pour offrir une meilleure vue du sol.

Pour désactiver cette fonction, ne sélectionnez ni "L" ni "R".

Pour régler l'angle du rétroviseur utilisé lorsque le véhicule est en marche arrière, réglez-le sur la position souhaitée avec la position de changement de vitesse R.

Le réglage de l'angle est mémorisé et le rétroviseur s'incline automatiquement selon l'angle mémorisé à chaque fois que la position de changement de vitesse est R à compter de la prochaine fois.

La position d'inclinaison vers le bas mémorisée du rétroviseur est liée à la position normale (angle réglé avec une autre position de changement de vitesse que R). Par conséquent, si la position normale est modifiée après le réglage, la position d'inclinaison change également.

Lorsque la position normale est modifiée, réglez à nouveau l'angle en marche arrière.

■ Fonction anti-éblouissement auto (sur modèles équipés)

Lorsque le rétroviseur intérieur anti-éblouissement est en mode automatique, les rétroviseurs extérieurs s'activent conjointement au rétroviseur intérieur anti-éblouissement afin de réduire l'intensité de la lumière réfléchie. (→P.191, 195)



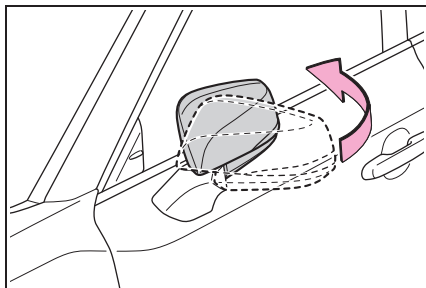
AVERTISSEMENT

■ Lorsque le désembuage des rétroviseurs est actionné

Ne touchez pas la surface des rétroviseurs car ils peuvent devenir très chauds et vous risquez de vous brûler.

Rabattement des rétroviseurs (type manuel)

Rabattez le rétroviseur en le poussant vers l'arrière du véhicule.

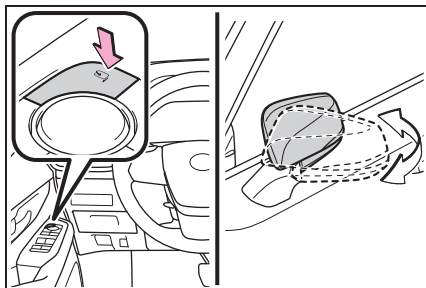


Rabattement et déploiement des rétroviseurs (type électrique)

■ Utilisation de la commande

Appuyez sur la commande pour rabattre les rétroviseurs.

Appuyez à nouveau pour les remettre dans leur position initiale.



■ Activation du mode automatique

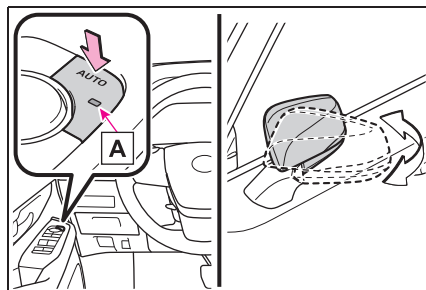
Le mode automatique permet d'asservir le rabattement et le déploiement des rétroviseurs au verrouillage/déverrouillage des

portes.

Appuyez sur la commande "AUTO" pour activer le mode automatique.

Le témoin **A** s'allume.

Appuyez à nouveau sur la commande pour revenir au mode manuel.



■ Lorsque vous débranchez et rebranchez les bornes de la batterie 12 V

Le fonction de rabattement/déploiement automatique des rétroviseurs se désactive par défaut. Pour activer la fonction, appuyez à nouveau sur la commande pour sélectionner la position d'activation.

■ Personnalisation

Certaines fonctions peuvent être personnalisées. (→P.673)

⚠ AVERTISSEMENT

■ Pendant le réglage d'un rétroviseur

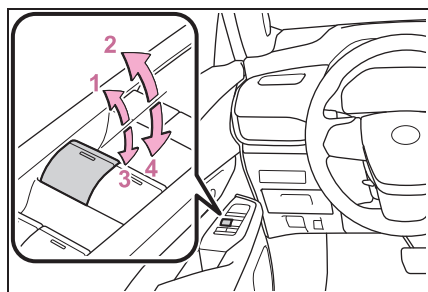
Afin d'éviter toute blessure ou tout dysfonctionnement des rétroviseurs, faites attention de ne pas avoir la main coincée par le rétroviseur en mouvement.

Lève-vitres électriques

Ouverture et fermeture des vitres électriques

Il est possible de commander l'ouverture et la fermeture des lève-vitres électriques en utilisant les commandes.

L'utilisation de la commande permet d'actionner les vitres comme suit:



- 1 Fermeture
- 2 Fermeture par simple pression*
- 3 Ouverture
- 4 Ouverture par simple pression*

* : Pour arrêter la vitre à mi-course, actionnez la commande dans la direction opposée.

■ Les lève-vitres électriques peuvent être actionnés lorsque

Le contact d'alimentation est sur ON.

■ Fonctionnement des lève-vitres électriques après l'arrêt du système hybride

Les lève-vitres électriques peuvent

être actionnés pendant 45 secondes environ même une fois le contact d'alimentation placé sur ACC ou sur arrêt. Toutefois, ils ne peuvent pas être actionnés dès lors que l'une des portes avant est ouverte.

■ Fonction de protection anti-pincement

Si un objet se trouve coincé entre la vitre et l'encadrement de la vitre pendant la fermeture de la vitre, le mouvement de la vitre est interrompu et la vitre s'ouvre légèrement.

■ Fonction de protection anti-blocage

Si un objet se trouve coincé entre la porte et la vitre pendant l'ouverture de la vitre, le mouvement de la vitre est interrompu.

■ Lorsque la vitre ne peut pas être ouverte ou fermée

Lorsque la fonction de protection anti-pincement ou la fonction de protection anti-blocage fonctionne de manière inhabituelle et que la vitre de porte ne peut pas être ouverte ou fermée, effectuez les opérations suivantes au moyen de la commande de lève-vitre électrique de cette porte.

- Arrêtez le véhicule. Avec le contact d'alimentation sur ON, dans les 4 secondes suivant l'activation de la fonction de protection anti-pincement ou de la fonction de protection anti-blocage, actionnez de manière continue la commande de lève-vitre électrique dans le sens de fermeture par simple pression ou dans le sens d'ouverture par simple pression de sorte que la vitre de porte puisse être ouverte ou fermée.
- Si la vitre de porte ne peut pas être ouverte et fermée même en effectuant les opérations ci-dessus, effectuez la procédure suivante pour initialiser les fonctions.

- 1 Placez le contact d'alimentation sur ON.
- 2 Tirez et maintenez la commande de lève-vitre électrique dans le sens de fermeture par simple pression et fermez la vitre de porte complètement.
- 3 Relâchez la commande de lève-vitre électrique un instant, tirez à nouveau la commande dans le sens de fermeture par simple pression, et maintenez-la ainsi pendant environ 6 secondes ou plus.
- 4 Maintenez la commande de lève-vitre électrique appuyée dans le sens d'ouverture par simple pression. Une fois la vitre de porte complètement ouverte, continuez à maintenir la commande pendant au moins 1 seconde supplémentaire.
- 5 Relâchez la commande de lève-vitre électrique un instant, poussez à nouveau la commande dans le sens d'ouverture par simple pression, et maintenez-la ainsi pendant environ 4 secondes ou plus.
- 6 Tirez et maintenez à nouveau la commande de lève-vitre électrique dans le sens de fermeture par simple pression. Une fois la vitre de porte complètement fermée, continuez à maintenir la commande pendant au moins 1 seconde supplémentaire.

Si vous relâchez la commande pendant l'actionnement de la vitre, recommencez depuis le début. Si la vitre est actionnée en sens inverse et ne peut pas être complètement fermée ou ouverte, faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

■ Asservissement des lève-vitres au verrouillage des portes

- Il est possible de commander l'ouverture et la fermeture des lève-vitres électriques en utilisant la clé mécanique.* (→P.629)

- Il est possible de commander l'ouverture des lève-vitres électriques en utilisant la télécommande du verrouillage centralisé.* (→P.148)

* : Ces réglages doivent être personnalisés par votre concessionnaire Toyota.

■ Alarme

L'alarme risque de se déclencher si l'alarme est armée et qu'un lève-vitre électrique est fermé au moyen de la fonction d'actionnement des lève-vitres asservis au verrouillage des portes. (→P.95)

■ Avertisseur sonore d'ouverture des lève-vitres électriques

Un signal sonore se déclenche et un message s'affiche sur l'écran multifonctionnel du combiné d'instruments lorsque le contact d'alimentation est placé sur arrêt et que la porte du conducteur est ouverte alors que les lève-vitres électriques sont ouverts.

■ Personnalisation

Certaines fonctions peuvent être personnalisées. (→P.673)



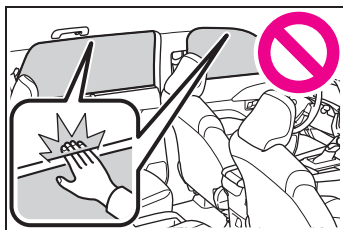
AVERTISSEMENT

Respectez les précautions suivantes.

Le non-respect de ces précautions peut occasionner des blessures graves, voire mortelles.

**AVERTISSEMENT****■ Fermeture des vitres**

- Le conducteur est responsable de l'actionnement de tous les lève-vitres électriques, y compris ceux pour les passagers. Pour éviter tout actionnement accidentel, en particulier par un enfant, ne laissez pas un enfant actionner les lève-vitres électriques. Des parties du corps des enfants et autres passagers peuvent être prises dans le lève-vitre électrique. De plus, lorsque vous conduisez en compagnie d'un enfant, il est recommandé d'utiliser la commande de verrouillage des vitres. (→P.208)
- Vérifiez qu'aucun passager n'est installé d'une manière telle qu'une partie quelconque de son corps puisse se trouver coincée lors de l'actionnement d'une vitre.



- Lors de l'utilisation de la télécommande du verrouillage centralisé ou de la clé mécanique et de l'actionnement des lève-vitres électriques, actionnez le lève-vitre électrique après vous être assuré qu'il n'existe aucun risque que l'une des parties du corps de l'un des passagers soit prise dans la vitre. De plus, ne laissez pas un enfant actionner une vitre au moyen de la télécommande du verrouillage centralisé ou de la clé mécanique. Les enfants et autres passagers peuvent être pris dans le lève-vitre électrique.

- Lorsque vous quittez le véhicule, placez le contact d'alimentation sur arrêt, emportez la clé et sortez du véhicule avec l'enfant. Un actionnement accidentel, dû à des bêtises, etc. peut se produire, risquant éventuellement de provoquer un accident.

■ Fonction de protection anti-pincement

- N'utilisez jamais une partie de votre corps pour activer intentionnellement la fonction de protection anti-pincement.
- La fonction de protection anti-pincement risque de ne pas fonctionner si quelque chose se coince juste avant la fermeture complète de la vitre. Prenez garde à ne coincer aucune partie de votre corps dans la vitre.

■ Fonction de protection anti-blocage

- N'utilisez jamais une partie de votre corps ou de vos vêtements pour activer intentionnellement la fonction de protection anti-blocage.

**AVERTISSEMENT**

- La fonction de protection anti-blocage peut ne pas fonctionner si quelque chose se coince juste avant l'ouverture complète de la vitre. Prenez garde à ne coincer aucune partie de votre corps ou de vos vêtements dans la vitre.

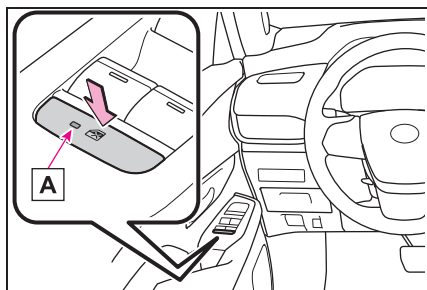
Empêcher un actionnement accidentel (verrouillage des lève-vitres électriques)

Cette fonction permet d'empêcher les enfants d'ouvrir ou de fermer accidentellement une vitre passager.

Appuyez sur la commande.

Le témoin **A** s'allume et les vitres passager sont verrouillées.

Il est toujours possible d'ouvrir et de fermer les vitres passager au moyen de la commande située côté conducteur, même si la commande de verrouillage est activée.

**■ Les lève-vitres électriques peuvent être actionnés lorsque**

Le contact d'alimentation est sur ON.

■ En cas de débranchement de la batterie 12 V

Le commande de verrouillage des vitres est désactivée. Si nécessaire, appuyez sur la commande de verrouillage des vitres après avoir rebranché la batterie 12 V.

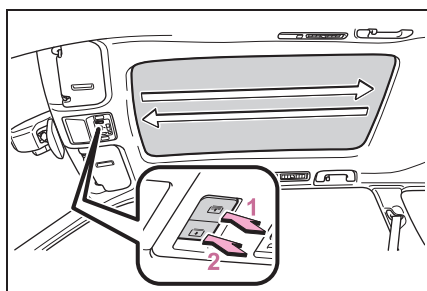
Toit ouvrant panoramique*

*: Sur modèles équipés

Utilisez les commandes de la console de toit pour actionner le toit ouvrant panoramique et le pare-soleil électronique.

Actionnement du toit ouvrant panoramique

■ Ouverture et fermeture du pare-soleil électronique



1 Ouvre le pare-soleil électronique*¹

2 Ferme le pare-soleil électronique*²

*¹: Appuyez légèrement sur un côté ou l'autre de la commande  pour arrêter le pare-soleil électronique en fonctionnement.

*²: Appuyez légèrement sur un côté ou l'autre de la commande  pour arrêter le pare-soleil électronique en fonctionnement.

■ Basculement du toit ouvrant panoramique vers le haut et vers le bas

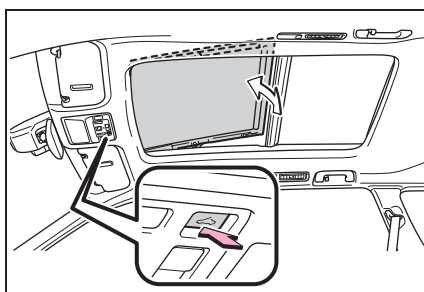
Bascule le toit ouvrant panoramique vers le haut (appuyez)*

Lorsque le toit ouvrant panoramique bascule vers le haut, le pare-soleil électronique s'ouvre à la position semi-ouverte du toit.

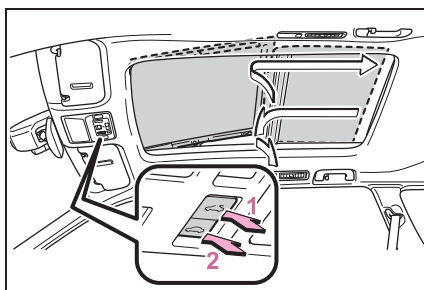
*: Exercez à nouveau une légère pression sur la commande  pour arrêter le toit ouvrant panoramique à mi-parcours.

Bascule le toit ouvrant panoramique vers le bas (maintenez appuyé)

Le toit ouvrant panoramique peut être basculé vers le bas uniquement lorsqu'il est en position de basculement vers le haut.



■ Ouverture et fermeture du toit ouvrant panoramique



1 Ouvre le toit ouvrant panoramique^{*1}

Le toit ouvrant panoramique et le pare-soleil électronique s'ouvrent. Vous pouvez également ouvrir le toit ouvrant panoramique depuis la position de basculement vers le haut.

2 Ferme le toit ouvrant panoramique^{*2}

Le toit ouvrant panoramique s'arrête en position de basculement vers le haut.

Maintenez à nouveau enfoncé le bouton  pour fermer complètement le toit ouvrant panoramique.

^{*1}: Appuyez légèrement sur un côté ou l'autre de la commande  pour arrêter le pare-soleil électronique en fonctionnement.

^{*2}: Appuyez légèrement sur un côté ou l'autre de la commande  pour arrêter le pare-soleil électronique en fonctionnement.

■ Le toit ouvrant panoramique peut être actionné lorsque

Le contact d'alimentation est sur ON.

■ Fonctionnement du toit ouvrant panoramique après l'arrêt du système hybride

Le toit ouvrant panoramique et le pare-soleil électronique peuvent être actionnés pendant 45 secondes environ une fois le contact d'alimentation placé sur ACC ou arrêt. Toutefois, ils ne peuvent pas être actionnés dès lors que la porte du conducteur est ouverte.

■ Fonction de protection anti-pincement

Si le système détecte la présence d'un objet entre le toit ouvrant panoramique et l'encadrement dans les situations suivantes, le toit ouvrant panoramique s'arrête puis s'ouvre légèrement:

- Le toit ouvrant panoramique se ferme ou bascule vers le bas.
- Le pare-soleil électronique se ferme.

■ Asservissement du toit ouvrant panoramique au verrouillage des portes

- Le toit ouvrant panoramique peut être ouvert et fermé au moyen de la clé mécanique. ^{*} (→P.629)
- Le toit ouvrant panoramique peut également être ouvert avec la télécommande du verrouillage centralisé. ^{*} (→P.148)
- L'alarme risque de se déclencher si l'alarme est armée et que le toit ouvrant panoramique est fermé au moyen de la fonction d'actionnement du toit ouvrant asservi au verrouillage des portes. (→P.95)

^{*}: Ces réglages doivent être personnalisés par votre concessionnaire Toyota.

■ Fermeture du toit ouvrant panoramique et du pare-soleil électronique

Appuyez sur la commande .

Le pare-soleil électronique se ferme à la position semi-ouverte et marque une pause. Le toit ouvrant panoramique se ferme ensuite complètement. Le pare-soleil électronique se ferme ensuite complètement.

■ Lorsque le toit ouvrant panoramique ou le pare-soleil électronique ne se ferment pas normalement

Procédez comme suit:

- 1 Arrêtez le véhicule.
- 2 Placez le contact d'alimentation sur ON.
- 3 Maintenez la commande  ou  appuyée. Maintenez la commande appuyée pendant environ 10 secondes une fois que le toit ouvrant panoramique ou le pare-soleil électronique se ferme et s'ouvre à nouveau. Le toit ouvrant panoramique et le pare-soleil électronique commencent à se fermer.*
- 4 Vérifiez que le toit ouvrant panoramique et le pare-soleil électronique sont complètement fermés et relâchez la commande.

* : Si vous relâchez la commande au mauvais moment, vous devrez recommencer toute la procédure depuis le début.

Si le toit ouvrant panoramique ou le pare-soleil électronique ne se ferment pas complètement alors que vous avez effectué correctement la procédure indiquée ci-dessus, faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

■ Avertisseur sonore de toit ouvrant panoramique ouvert

Un signal sonore se déclenche et un message s'affiche sur l'écran multifonctionnel du combiné d'instruments lorsque le contact d'alimentation est placé sur arrêt et que la porte du conducteur est ouverte alors que le toit ouvrant panoramique est ouvert.

■ Personnalisation

Certaines fonctions peuvent être personnalisées. (→P.673)



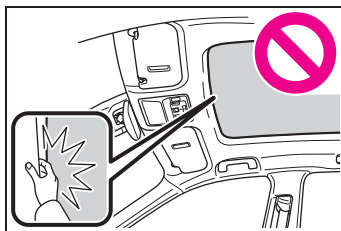
AVERTISSEMENT

Respectez les précautions suivantes.

Le non-respect de ces précautions peut occasionner des blessures graves, voire mortelles.

■ Ouverture et fermeture du pare-soleil électronique

- Vérifiez qu'aucun passager n'est installé d'une manière telle qu'une partie quelconque de son corps puisse se trouver coincée lors de l'actionnement du pare-soleil électronique.



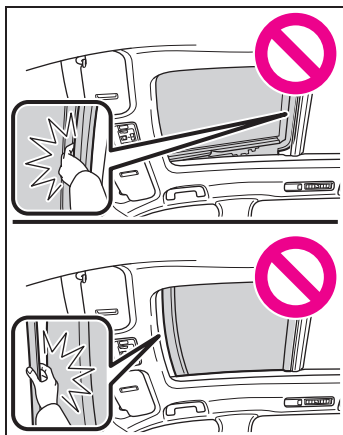
- Ne laissez pas d'enfants actionner le pare-soleil électronique. Fermeture du pare-soleil électronique sur quelqu'un peut occasionner des blessures graves, voire mortelles.

■ Ouverture du toit ouvrant panoramique

- Ne laissez aucun passager passer les mains ou la tête à l'extérieur du véhicule pendant qu'il roule.
- Ne vous asseyez pas sur le toit ouvrant panoramique.

**AVERTISSEMENT**
■ Ouverture et fermeture du toit ouvrant panoramique

- Le conducteur est responsable de l'ouverture et de la fermeture du toit ouvrant panoramique. Pour éviter tout actionnement accidentel, en particulier par un enfant, ne laissez pas un enfant actionner le toit ouvrant panoramique. Des parties du corps des enfants et autres passagers peuvent être prises dans le toit ouvrant panoramique.
- Vérifiez qu'aucun passager n'est installé d'une manière telle qu'une partie quelconque de son corps puisse se trouver coincée lors de l'actionnement du toit ouvrant panoramique.



- Lors de l'utilisation de la télécommande du verrouillage centralisé ou de la clé mécanique et de l'actionnement du toit ouvrant panoramique, actionnez le toit ouvrant panoramique après vous être assuré qu'il n'existe aucun risque que l'une des parties du corps de l'un des passagers soit prise dans le toit ouvrant panoramique. De plus, ne laissez pas un enfant actionner le toit ouvrant panoramique au moyen de la télécommande du verrouillage centralisé ou de la clé mécanique. Les enfants et autres passagers peuvent être pris dans le toit ouvrant panoramique.

- Lorsque vous quittez le véhicule, placez le contact d'alimentation sur arrêt, emportez la clé et sortez du véhicule avec l'enfant. Un actionnement accidentel, dû à des bêtises, etc. peut se produire, risquant éventuellement de provoquer un accident.

■ Fonction de protection anti-pincement

- N'utilisez jamais une partie de votre corps pour activer intentionnellement la fonction de protection anti-pincement.
- Il peut arriver que la protection anti-pincement ne fonctionne pas si un objet est pincé juste avant la fermeture complète du toit ouvrant panoramique ou du pare-soleil électronique. De plus, la fonction de protection anti-pincement n'est pas conçue pour fonctionner lorsque la commande est appuyée. Prenez garde à ne pas coincer les doigts, etc.

**AVERTISSEMENT****■ Pour éviter les brûlures ou les blessures**

Ne touchez pas la zone située entre le dessous du toit ouvrant panoramique et le pare-soleil électronique. Votre main risquerait de se trouver coincée et vous pourriez vous blesser. En outre, si le véhicule reste exposé à la lumière directe du soleil pendant une période prolongée, le dessous du toit ouvrant panoramique peut devenir brûlant et risque d'être à l'origine de brûlures.

**NOTE****■ Pour éviter d'abîmer le toit ouvrant panoramique**

● Avant d'ouvrir le toit ouvrant panoramique, assurez-vous de l'absence de corps étrangers, tels que des pierres ou de la glace, autour de l'ouverture.

● Ne cognez pas la surface ou le bord du toit ouvrant panoramique avec des objets durs.

● Ne maintenez pas la commande  ou  appuyée en continu une fois que le toit ouvrant panoramique a été entièrement ouvert ou fermé.

■ Après le lavage du véhicule ou après la pluie

Avant d'ouvrir le toit ouvrant panoramique, essuyez toute l'eau du toit ouvrant panoramique. À défaut, l'eau risquerait d'entrer dans l'habitacle à l'ouverture du toit ouvrant panoramique.

Mémorisation de la position de conduite *

* : Sur modèles équipés

Cette fonction règle automatiquement le siège du conducteur, les rétroviseurs extérieurs et l'affichage tête haute (sur modèles équipés) afin de pouvoir entrer dans le véhicule et en sortir plus facilement ou pour s'adapter à vos préférences.

Jusqu'à 2 positions de conduite différentes peuvent être enregistrées.

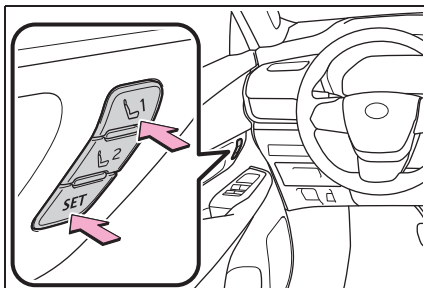
Chaque clé électronique peut être enregistrée pour rappeler la position de conduite souhaitée.

Mémorisation d'une position de conduite

- 1** Vérifiez que la position de changement de vitesse est sur P.
- 2** Placez le contact d'alimentation sur ON.
- 3** Réglez le siège conducteur, les rétroviseurs extérieurs et l'affichage tête haute (sur modèles équipés) sur les positions souhaitées.
- 4** Tout en appuyant sur le bouton "SET", ou dans les 3 secondes qui suivent l'appui

sur le bouton "SET", appuyez sur le bouton "1" ou "2" jusqu'à ce que le signal sonore retentisse.

Si le bouton sélectionné a déjà été présélectionné, la position précédemment enregistrée est remplacée.



■ Positions de siège pouvant être mémorisées (→P.180)

Les positions réglées autres que la position réglée par la commande de réglage du soutien lombaire peuvent être enregistrées.

■ Pour utiliser correctement la fonction de mémorisation de la position de conduite

Si un siège est déjà positionné sur la position la plus éloignée possible et que le siège est actionné dans la même direction, la position enregistrée risque d'être légèrement différente lorsqu'elle est rappelée.

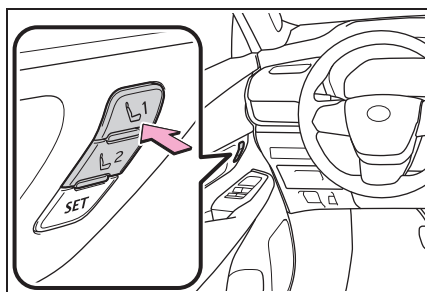
⚠ AVERTISSEMENT

■ Précautions concernant le réglage des sièges

Pendant le réglage du siège, prenez garde de ne pas heurter le passager arrière ou de ne pas vous retrouver comprimé contre le volant.

Rappel d'une position de conduite

- 1 Vérifiez que la position de changement de vitesse est sur P.
- 2 Placez le contact d'alimentation sur ON.
- 3 Appuyez sur l'un des boutons pour la position de conduite que vous souhaitez rappeler jusqu'à ce que le signal sonore retentisse.



■ Arrêt en cours de manœuvre du rappel de la position

Effectuez l'une des opérations suivantes :

- Appuyez sur le bouton "SET".
- Appuyez sur le bouton "1" ou "2".
- Actionnez l'un des boutons de réglage du siège (annule seulement le rappel de position du siège).

■ Fonction de protection anti-pincement

Pendant le rappel de la position de conduite, si un objet est coincé derrière le siège avant, le siège avant s'arrête puis s'avance légèrement. Lorsque la fonction de protection anti-pincement fonctionne, le siège s'arrête à une position autre que celle réglée. Vérifiez la position du

siège.

■ Fonctionnement de la mémorisation de la position de conduite après la mise du contact d'alimentation sur arrêt

Les positions de siège enregistrées peuvent être activées jusqu'à 180 secondes après l'ouverture de la porte du conducteur et 60 secondes supplémentaires après la fermeture de celle-ci.

■ Lorsque la position de siège enregistrée ne peut pas être rappelée

La position du siège peut ne pas être rappelée dans certaines situations lorsque la position du siège est enregistrée dans une certaine plage. Pour des détails, contactez votre concessionnaire Toyota.

■ Utilisation du système de commande vocale*

* : Sur modèles équipés

Les opérations suivantes peuvent être effectuées à l'aide du système de commande vocale :

- Enregistrement de la position de conduite
- Rappel de la position de conduite (uniquement lorsque la position de changement de vitesse est sur P)

Pour de plus amples détails, reportez-vous au "MANUEL MULTIMÉDIA DU PROPRIÉTAIRE"

Rappel automatique d'une position de conduite lors de l'accès au véhicule (fonction de rappel de la mémorisation) (siège conducteur uniquement)

■ **Quand une personne est identifiée à l'aide de Mes réglages:**

Les positions de conduite peuvent être rappelées automatiquement pour chaque conducteur inscrit dans Mes réglages. (→P.218)

● **Procédure d'enregistrement de la position de conduite**

Lorsque la position de changement de vitesse est déplacé à la position P après avoir conduit le véhicule, la position de conduite actuelle sera consignée.

● **Procédure de rappel de la position de conduite**

- 1 **Identification avec la clé électronique:** Ne portez que la clé qui a été attribuée et enregistrée dans Mes réglages, puis déverrouillez et ouvrez la porte du conducteur à l'aide du système d'accès et de démarrage mains libres ou de la télécommande du verrouillage centralisé.

La position de conduite autre que l'affichage tête haute (sur modèles équipés) se place sur la position enregistrée.

Si la position de conduite est dans une position qui a déjà été enregis-

trée, la position de conduite ne bouge pas.

- 2 Mettez le contact d'alimentation sur ACC ou ON.

L'affichage tête haute (sur modèles équipés) se place sur la position enregistrée.

- **Procédure d'annulation de la fonction de rappel de la mémoire**

La manière d'annuler la fonction de rappel de mémorisation varie en fonction de l'appareil d'authentification.

Pour de plus amples détails, reportez-vous au "MANUEL MULTIMÉDIA DU PROPRIÉTAIRE".

■ **Identification d'un conducteur à l'aide des données faciales attribuées et enregistrées dans Mes réglages**

Les positions de conduite peuvent être rappelées automatiquement pour chaque conducteur enregistré en enregistrant les données faciales dans le système d'authentification du visage et en enregistrant l'affichage des informations du visage dans Mes réglages.

● **Procédure d'enregistrement de la position de conduite**

Lorsque la position de changement de vitesse est déplacé à la position P après avoir conduit le véhicule, la position de conduite actuelle sera consignée.

- **Procédure de rappel de la position de conduite**

Mettez le contact d'alimentation sur ACC ou ON.

Une fois l'authentification du visage effectuée avec succès, le siège, les rétroviseurs extérieurs et l'affichage tête haute (sur modèles équipés) (uniquement lorsque le contact d'alimentation est allumé) se placent sur la position de conduite enregistrée. Ils ne bougeront pas s'ils sont déjà dans la position de conduite enregistrée.

- **Procédure d'annulation de la fonction de rappel de la mémoire**

Supprimez les informations sur le visage du système d'authentification du visage.

Pour plus d'informations sur la suppression des données faciales, reportez-vous au "MANUEL MULTIMÉDIA DU PROPRIÉTAIRE".

- **Rappel de la position de conduite à l'aide de la fonction de rappel de la mémorisation**

- Le moment de l'opération peut varier en fonction du dispositif utilisé pour identifier une personne.
- Étant donné qu'une position de conduite mémorisée peut être enregistrée pour chaque clé électronique, si 2 clés ou plus sont portées, le rappel de la position de conduite peut être différent.

- **Fonction de protection anti-pincement**

Pendant le rappel de la position de conduite, si un objet est coincé derrière le siège avant, le siège avant s'arrête puis s'avance légèrement. Lorsque la fonction de protection anti-pincement fonctionne, le siège s'arrête à une position autre que celle réglée. Vérifiez la position du

siège.

- **Personnalisation**

Certaines fonctions peuvent être personnalisées. (→P.673)

Mes réglages*

* : Sur modèles équipés

Grâce à l'identification d'une personne au moyen d'un dispositif, tel qu'une clé électronique, la position de conduite et les réglages du véhicule enregistrés pour ce conducteur peuvent être rappelés lors de l'entrée dans le véhicule.

En assignant à l'avance un dispositif d'authentification à un conducteur, le conducteur peut entrer dans le véhicule avec ses réglages favoris.

Les réglages pour jusqu'à 3 conducteurs peuvent être enregistrés dans Mes réglages.

Pour plus de détails sur l'affectation/la suppression de clés électroniques, la définition des noms de conducteur, l'initialisation, la modification manuelle des conducteurs ou la suppression d'un conducteur, reportez-vous au "MANUEL MULTIMÉDIA DU PROPRIÉTAIRE".

Types d'appareils d'authentification attribués

Il est possible d'identifier une personne à l'aide des appareils d'authentification suivants:

- Clé électronique/Clé numérique*

Une personne est identifiée lorsque le système d'accès et de démarrage mains libres détecte sa clé électronique/clé numérique. (→P.145, 173)

- Système d'authentification du visage*

Un individu est identifié à l'ouverture/fermeture de la porte lorsque les données faciales enregistrées par la caméra de surveillance du conducteur sont identifiées. (→P.312)

L'identification individuelle par authentification faciale est privilégiée par rapport à la clé électronique/clé numérique*, si cette dernière s'est identifiée avec un autre conducteur inscrit.

- Appareils Bluetooth®

Une personne peut être identifiée si le même appareil Bluetooth® qui avait été utilisé en tant que téléphone mains libres lors de la dernière entrée dans le véhicule est connecté au système audio.

Si une personne est identifiée par la détection d'une clé électronique, l'identification par l'appareil Bluetooth® ne sera pas effectuée.

*: Sur modèles équipés

Fonctions réactivées

Lorsqu'une personne est identifiée à partir d'un appareil d'authentification, les réglages des fonctions suivantes sont réactivés.

● Position de conduite (fonction de rappel de mémoire)

Lorsqu'une personne a été identifiée, la position de conduite qui a été définie lors de la dernière conduite (avec la position de changement de vitesse placée sur P) est rappelée lorsque l'opération suivante est effectuée.

Cependant, lorsqu'un appareil Bluetooth® est utilisé pour identifier une personne, la position de conduite n'est pas rappelée.

- Quand une personne est identifiée avec une clé électronique: Déverrouillage des portes du conducteur au moyen du système d'accès et de démarrage mains libres ou de la télécommande du verrouillage centralisé
- Quand une personne est identifiée avec une clé numérique*¹: Déverrouillage des portes à l'aide du système d'accès et de démarrage mains libres
- Quand une personne est identifiée avec le système d'authentification du visage*¹: Après que le moniteur de conduite a identifié les informations du visage, mettez le contact d'alimentation sur ACC ou sur ON.

● Affichages des compteurs*², affichage tête haute*^{1,2} et affichage multimédia*²

Lorsqu'une personne est identifiée, les réglages du véhicule utilisés lors du dernier arrêt du contact d'alimentation sont réactivés.

● Fonction d'aide à la conduite en toute sécurité*²

Lorsqu'une personne est identifiée, les réglages du véhicule utilisés lors du dernier arrêt du contact d'alimentation sont réactivés.

● Réglages du véhicule disponibles sur l'affichage multimédia*²

Lorsqu'une personne est identifiée, les réglages du véhicule utilisés lors du dernier arrêt du contact d'alimentation sont réactivés.

*¹: Sur modèles équipés

*²: Certains réglages sont exclus

Conduite

4

4-1. Avant de prendre le volant

Conduite du véhicule .. **223**

Chargement et bagages
..... **233**

Limites de charge du véhicule..... **236**

Conduite avec une caravane/remorque (véhicules sans équipement de remorquage)..... **237**

Conduite avec une caravane/remorque (véhicules avec équipement de remorquage)..... **238**

Remorquage avec les 4 roues au sol..... **252**

4-2. Procédures de conduite

Contact d'alimentation (allumage)..... **253**

Mode de conduite EV (véhicules avec moteur 2,5L 4 cylindres [A25A-FXS])
..... **260**

Boîte de vitesses automatique (Véhicules avec moteur 2,4L 4 cylindres [T24A-FTS]) **262**

Transmission hybride (moteur 2,5L 4 cylindres [A25A-FXS]) **271**

Levier de clignotants ... **274**

Frein de stationnement
..... **275**

Maintien des freins **279**

4-3. Utilisation des éclairages et des essuie-glaces

Commande de phares
..... **283**

AHB (feux de route automatiques)..... **286**

Commande de feux antibrouillards **289**

Essuie-glaces et lave-vitre de pare-brise **290**

Essuie-glace et lave-vitre de lunette arrière **296**

4-4. Réapprovisionnement en carburant

Ouverture du bouchon du réservoir à carburant . **298**

4-5. Utilisation des systèmes d'aide à la conduite

Mise à jour du logiciel Toyota Safety Sense 3,0
..... **301**

Toyota Safety Sense 3.0
..... **303**

Moniteur de conduite... **312**

PCS (système de sécurité de pré-collision) **315**

LTA (aide au suivi de voie)
..... **328**

LCA (aide au changement de voie)..... **333**

LDA (alerte de sortie de voie)..... **337**

PDA (assistance proactive à la conduite).....	344
FCTA (avertissement de trafic transversal avant) .	350
RSA (reconnaissance des panneaux de signalisation)	353
Régulateur de vitesse actif	356
Régulateur de vitesse .	369
Système d'arrêt d'urgence de la conduite.....	373
Assistance dans les embouteillages	376
BSM (surveillance de l'angle mort).....	383
Assistance à la sortie du véhicule en sécurité ..	389
Système intuitif d'aide au stationnement	394
Fonction RCTA (avertissement de trafic transversal arrière).....	401
RCD (détection de la caméra arrière).....	408
PKSB (freinage de l'aide au stationnement)	412
Fonction de freinage de l'aide au stationnement (objets immobiles à l'avant et à l'arrière du véhicule)..	417
Fonction de freinage de l'aide au stationnement (véhicules en mouvement à l'arrière du véhicule)	420

Fonction de freinage de l'aide au stationnement (piétons derrière le véhicule)...	421
Commande de sélection du mode de conduite	424
Sélection multi-terrain (véhicules avec moteur 2,4L 4 cylindres [T24A-FTS])	425
Mode Trail (véhicules avec moteur 2,5L 4 cylindres [A25A-FXS]) (modèles AWD).....	428
Commande de mode neige (véhicules avec moteur 2,4L 4 cylindres [T24A-FTS])	430
Système d'assistance à la descente (véhicules AWD)	431
Systèmes d'aide à la conduite.....	433

4-6. Conseils de conduite

Conseils de conduite d'un véhicule hybride électrique	441
Conseils de conduite hivernale.....	444
Précautions relatives aux véhicules utilitaires	448

Conduite du véhicule

Les procédures suivantes doivent être respectées pour une conduite en toute sécurité:

Procédure de conduite

■ Démarrage du système hybride

→P.253

■ Conduite

- 1 Pédale de frein enfoncée, changez la position de changement de vitesse sur D. (→P.262, 271)

Vérifiez que le témoin de position de changement de vitesse indique D.

- 2 Si le frein de stationnement est serré, desserrez ce dernier. (→P.275)

Si le frein de stationnement est en mode automatique, il se desserre automatiquement. (→P.276)

- 3 Relâchez progressivement la pédale de frein et enfoncez doucement la pédale d'accélérateur pour accélérer le véhicule.

■ Arrêt

- 1 Appuyez sur la pédale de frein.
- 2 Si nécessaire, serrez le frein de stationnement. (→P.275)

Si le véhicule doit rester en stationnement pour une durée prolongée, changez la position de changement

de vitesse sur P. (→P.262, 271)

■ Stationnement du véhicule

- 1 Appuyez sur la pédale de frein pour immobiliser complètement le véhicule.
- 2 Si le frein de stationnement est desserré, serrez ce dernier. (→P.275)
- 3 Placez la position de changement de vitesse sur P. (→P.262, 271)

Vérifiez que le témoin de position de changement de vitesse indique P et que le témoin de frein de stationnement est allumé.

- 4 Appuyez sur le contact d'alimentation pour arrêter le système hybride.
- 5 Relâchez lentement la pédale de frein.
- 6 Verrouillez la porte et assurez-vous que vous avez la clé électronique sur vous.

En cas de stationnement en pente, bloquez les roues si nécessaire.

■ Démarrage en côte à fort pourcentage

- 1 Appuyez fermement sur la pédale de frein et changez la position de changement de vitesse sur D. (→P.262, 271)

L'aide au démarrage en côte s'active.

- 2 Serrez le frein de stationnement. (→P.275)
- 3 Relâchez la pédale de frein et enfoncez doucement la

pédale d'accélérateur pour accélérer le véhicule.

- 4 Relâchez le frein de stationnement. (→P.275)

■ Pour une conduite économe en carburant

Gardez à l'esprit que les véhicules hybrides électriques sont similaires aux véhicules conventionnels, et qu'il est nécessaire d'éviter certaines opérations, telles que les accélérations brusques. (→P.441)

■ Conduite par temps de pluie

- Conduisez prudemment lorsqu'il pleut, car la visibilité est réduite, les vitres ont tendance à se couvrir de buée et la route est glissante.
- Conduisez prudemment lorsqu'il commence à pleuvoir, car la chaussée est particulièrement glissante à ce moment-là.
- Sur autoroute, abstenez-vous de rouler à vitesse élevée par temps de pluie, car une couche d'eau peut se former entre les pneus et la chaussée, et empêcher la direction et les freins de fonctionner correctement.

■ Régime moteur pendant la conduite (véhicules avec moteur 2,4L 4 cylindres [T24A-FTS])

Dans les conditions suivantes, le régime du moteur peut s'élever pendant la conduite. Cela est provoqué par le contrôle automatique de passage à un rapport supérieur ou à un rapport inférieur pour correspondre aux conditions de conduite. Cela n'indique pas une accélération soudaine.

- Le véhicule est considéré comme roulant en montée ou en descente
- Lorsque la pédale d'accélérateur est relâchée
- Lorsque la pédale de frein est

enfoncée

■ Limitation de la puissance du système hybride (système de priorité des freins)

- Lorsque vous appuyez simultanément sur les pédales d'accélérateur et de frein, la puissance du système hybride peut être limitée.
- Un message d'avertissement s'affiche sur l'écran multifonctionnel lorsque le système est en cours de fonctionnement.

■ Guide d'accélération ÉCO

Vous pouvez bénéficier plus facilement d'une conduite éco-responsable en restant dans la plage de fonctionnement de référence du Guide d'accélération éco. En outre, en restant dans la plage de fonctionnement de référence du Guide d'accélération éco, il est plus facile d'obtenir un bon score éco. (→P.116, 127)

- Lors d'un démarrage:

Appuyez progressivement sur la pédale d'accélérateur pour rester dans la plage de fonctionnement de référence du Guide d'accélération éco et accélérez jusqu'à la vitesse souhaitée. En vous abstenant d'accélérer excessivement, vous obtiendrez un bon score éco.

- Pendant la conduite:

Après avoir accéléré jusqu'à la vitesse souhaitée, relâchez la pédale d'accélérateur et roulez à une vitesse stable tout en restant dans la plage de fonctionnement de référence du Guide d'accélération éco. En restant dans la plage de fonctionnement de référence du Guide d'accélération éco, vous obtiendrez un bon score de régime de croisière éco.

- Lors d'un arrêt:

En commençant à relâcher la pédale d'accélérateur plus tôt avant de décélérer, vous obtiendrez un bon score d'arrêt éco.

■ Rodage de votre nouvelle Toyota

Pour prolonger la durée de vie du véhicule, il est recommandé de respecter les précautions suivantes:

- Pendant les 200 premiers miles (300 km):

Évitez les arrêts brusques.

- Pendant les 500 premiers miles (800 km):

Ne tractez aucune remorque/caravane. (Véhicules avec équipement de remorquage)

- Pendant les 1000 premiers miles (1600 km):
- Ne roulez pas à des vitesses extrêmement élevées.
- Évitez les accélérations brusques.
- Ne roulez pas de manière continue sur les rapports bas.
- Ne roulez pas à vitesse constante pendant des périodes prolongées.

■ Conduite à l'étranger

Observez les législations applicables concernant l'immatriculation des véhicules et confirmez la disponibilité du carburant approprié. (→P.650)

■ Temps de ralenti avant arrêt du moteur (véhicules avec moteur 2,4L 4 cylindres [T24A-FTS])

Pour éviter d'endommager le turbocompresseur, laissez le système hybride tourner au ralenti immédiatement après avoir conduit à charge élevée.

Conditions de conduite	Temps de ralenti
Conduite en ville normale ou conduite à vitesse élevée (à la vitesse limite sur autoroute ou à la vitesse recommandée)	Pas nécessaire
Conduite sur pente raide, conduite continue (conduite sur piste etc.), ou lorsque vous tractez une caravane/remorque ou un autre véhicule (véhicules avec équipement de remorquage)	Environ 1 minute

■ Conduite éco-responsable

→P.104, 111



AVERTISSEMENT

Respectez les précautions suivantes.

Le non-respect de ces précautions peut occasionner des blessures graves, voire mortelles.

■ Lorsque vous démarrez le véhicule

Gardez toujours le pied sur la pédale de frein lorsque le véhicule est à l'arrêt et que le témoin "READY" est allumé. Ceci évite au véhicule de bouger.

**AVERTISSEMENT****■ Lors de la conduite du véhicule**

- Ne conduisez pas si vous ne connaissez pas bien l'emplacement des pédales de frein et d'accélérateur, pour éviter d'appuyer sur la mauvaise pédale.
- Le fait d'appuyer accidentellement sur la pédale d'accélérateur au lieu de la pédale de frein entraîne une accélération brusque, risquant de provoquer un accident.
- Lorsque vous effectuez une marche arrière, vous pouvez être amené à vous retourner, d'où une difficulté éventuelle à actionner les pédales. Veillez à pouvoir actionner convenablement les pédales.
- Assurez-vous de toujours adopter une position de conduite correcte, même pour les petits déplacements. Cela vous permet d'actionner convenablement les pédales de frein et d'accélérateur.
- Appuyez sur la pédale de frein en utilisant votre pied droit. Appuyer sur la pédale de frein en utilisant votre pied gauche peut retarder le temps de réaction en cas d'urgence et provoquer un accident.

- Le conducteur doit faire particulièrement attention aux piétons lorsque le véhicule est propulsé uniquement par le moteur électrique (moteur de traction). Étant donné l'absence de bruit du moteur, les piétons peuvent ne pas bien se rendre compte du mouvement du véhicule. Bien que le véhicule soit équipé du système d'avertissement acoustique du véhicule, conduisez prudemment car les piétons à proximité peuvent ne pas remarquer le véhicule si l'environnement est bruyant.
- Ne roulez pas sur des matériaux inflammables et n'arrêtez pas le véhicule à proximité de tels matériaux.
Le système d'échappement et les gaz d'échappement peuvent être extrêmement chauds. Ces parties chaudes peuvent causer un incendie si des matières inflammables se trouvent à proximité.
- Pendant la conduite normale du véhicule, n'arrêtez pas le système hybride. Arrêter le système hybride pendant la conduite n'entraîne pas de perte de contrôle de la direction ou des freins. Toutefois, la direction n'est plus assistée électriquement. Cela rend la manœuvre de la direction plus difficile, par conséquent, il vous est conseillé de garer le véhicule sur le bord de la route dès que vous pouvez le faire en toute sécurité.
En cas d'urgence, par exemple s'il devient impossible d'arrêter le véhicule de façon normale:
→P.585

**AVERTISSEMENT**

- Utilisez le frein moteur (rétrogradez) pour maintenir une vitesse sûre lorsque vous descendez une pente raide. L'utilisation des freins en continu peut provoquer une surchauffe et une perte d'efficacité des freins. (→P.262, 271)
- Ne réglez pas les positions du volant, du siège, ou des rétroviseurs extérieurs et intérieur tout en conduisant. Cela pourrait provoquer une perte de contrôle du véhicule.
- Vérifiez toujours qu'aucun passager n'a les bras, la tête ou une autre partie du corps en dehors du véhicule.
- Modèles AWD: Ce véhicule n'est pas conçu pour une conduite tout-terrain extrême.
- Lorsque la conduite dans le sable ou dans la boue est inévitable, conduisez prudemment et évitez de conduire continuellement sur le sable ou la boue.
- Ne conduisez pas sur des routes extrêmement rocailleuses ou extrêmement inégales.
- Ne franchissez pas de gué ou d'autres zones inondées. Cela risquerait de provoquer des courts-circuits des composants électriques/électroniques, de détériorer le système hybride ou bien de détériorer gravement le véhicule.

- Ne dépassez pas la limite de vitesse. Même si la limite de vitesse légale l'autorise, ne roulez pas à plus de 85 mph (140 km/h) si le véhicule n'est pas équipé de pneus haute vitesse. Conduire à plus de 85 mph (140 km/h) peut entraîner une défaillance des pneus, une perte de contrôle et d'éventuelles blessures. Consultez un revendeur de pneus afin qu'il détermine si votre véhicule est équipé de pneus haute vitesse ou non, avant de conduire à de telles vitesses.

■ En cas de conduite sur route glissante

- Tout freinage, accélération et braquage brusques risquent de provoquer une perte d'adhérence des pneus et de réduire votre capacité à garder la maîtrise du véhicule.
- Une accélération brusque, un effet de frein moteur engendré par la rétrogradation ou un changement de régime du moteur risquent de provoquer une perte d'adhérence du véhicule.
- Après avoir roulé dans une flaque d'eau, appuyez légèrement sur la pédale de frein pour vous assurer du bon fonctionnement des freins. Des plaquettes de frein mouillées peuvent entraîner un mauvais fonctionnement des freins. Des freins humides d'un seul côté et ne fonctionnant pas correctement peuvent affecter la commande de direction.

**AVERTISSEMENT****■ Lorsque vous changez la position de changement de vitesse**

- Ne laissez pas le véhicule reculer lorsqu'une position de marche avant est sélectionnée, ou avancer lorsque la position de changement de vitesse est R.

Cela risque de provoquer un accident ou d'occasionner des dommages au véhicule.

- Ne changez pas la position de changement de vitesse sur P lorsque le véhicule roule. Cela peut endommager la transmission et provoquer une perte de contrôle du véhicule.

- Ne changez pas la position de changement de vitesse sur R lorsque le véhicule roule en marche avant. Cela peut endommager la transmission et provoquer une perte de contrôle du véhicule.

- Ne changez pas la position de changement de vitesse sur une position de conduite lorsque le véhicule recule. Cela peut endommager la transmission et provoquer une perte de contrôle du véhicule.

- Lors du déplacement de la position de changement de vitesse sur N alors que le véhicule est en mouvement, le système hybride n'est plus en prise. Le freinage régénératif n'est pas disponible lorsque le système hybride n'est plus en prise.

- Veillez à ne pas changer la position de changement de vitesse lorsque vous appuyez sur la pédale d'accélérateur. Le passage de la position de changement de vitesse sur une position autre que P ou N peut provoquer une accélération rapide inattendue du véhicule, susceptible de provoquer un accident, pouvant occasionner des blessures graves, voire mortelles.

Après le changement de position de changement de vitesse, assurez-vous de confirmer la position de changement de vitesse actuellement affichée sur le voyant dans l'instrument.

■ Si vous entendez un bruit de crissement ou de grincement (témoins de limite d'usure des plaquettes de frein)

Faites contrôler et remplacer les plaquettes de frein par votre concessionnaire Toyota dès que possible.

Vous risquez d'endommager les disques si les plaquettes ne sont pas remplacées au moment voulu.

Il est dangereux de conduire le véhicule lorsque les limites d'usure des plaquettes de frein et/ou des disques de frein sont dépassées.

■ Lorsque le véhicule est à l'arrêt

- N'appuyez pas sur la pédale d'accélérateur inutilement. Si la position de changement de vitesse est sur une position autre que P ou N, le véhicule risque d'accélérer de manière brusque et inattendue, et de causer un accident.

**AVERTISSEMENT**

● Afin d'éviter un accident causé par un mouvement du véhicule, maintenez toujours la pédale de frein enfoncée lorsque le véhicule est à l'arrêt et que le témoin "READY" est allumé, et utilisez le frein de stationnement si nécessaire.

● Si le véhicule est arrêté dans une pente, afin d'éviter tout accident causé par un déplacement du véhicule vers l'avant ou vers l'arrière, appuyez toujours sur la pédale de frein et serrez correctement le frein de stationnement si nécessaire.

● Évitez d'emballer ou de relancer le moteur.
Faire tourner le moteur à haut régime alors que le véhicule est à l'arrêt peut causer une surchauffe du système d'échappement, et entraîner un incendie si un matériau inflammable se trouve à proximité.

■ Lorsque le véhicule est stationné

● Ne laissez pas de lunettes, de briquets, d'aérosols ou de canettes de soda à bord du véhicule s'il est stationné en plein soleil.

Cela peut avoir les conséquences suivantes:

- Du gaz peut s'échapper d'un briquet ou d'un aérosol, et provoquer un incendie.
- La température à l'intérieur du véhicule peut entraîner une déformation ou une fissuration des verres en plastique ou des matériaux en plastique des lunettes.

• Les canettes de soda peuvent exploser et arroser de leur contenu l'habitacle, provoquer également un court-circuit au niveau des équipements électriques du véhicule.

● Ne laissez pas de briquets dans le véhicule. Si vous laissez un briquet dans la boîte à gants ou sur le plancher par exemple, il peut être accidentellement allumé au moment de charger des bagages ou de régler le siège, et causer un incendie.

● Ne collez pas de disque adhésif sur le pare-brise ou sur les vitres. Ne disposez pas de diffuseurs, tels que des désodorisants, sur le tableau de bord ou la planche de bord. Les disques adhésifs ou les diffuseurs peuvent agir comme une loupe et provoquer un incendie dans le véhicule.

● Ne laissez pas de porte ou de vitre ouverte si le vitrage incurvé est recouvert d'un film métallisé, de couleur argentée par exemple. Sous l'effet de la réflexion des rayons du soleil, le verre peut agir comme une loupe et causer un incendie.

● Serrez toujours le frein de stationnement, changez la position de changement de vitesse sur P, arrêtez le système hybride et verrouillez le véhicule.

Ne laissez pas le véhicule sans surveillance lorsque le témoin "READY" est allumé.

Si le véhicule est stationné avec la position de changement de vitesse sur P mais que le frein de stationnement n'est pas serré, le véhicule peut commencer à se déplacer, pouvant conduire à un accident.

**AVERTISSEMENT**

- Ne touchez pas les tuyaux d'échappement lorsque le témoin "READY" est allumé, ou immédiatement après avoir arrêté le système hybride. Vous risquez de vous brûler.

■ Si vous dormez dans le véhicule

Arrêtez toujours le système hybride. À défaut, si vous déplacez accidentellement le levier de vitesses ou appuyez sur la pédale d'accélérateur, ceci peut causer un accident ou un incendie en raison d'une surchauffe du système hybride. De plus, si le véhicule est stationné dans un endroit mal ventilé, les gaz d'échappement risquent de s'accumuler et de pénétrer dans le véhicule, entraînant de graves problèmes de santé, voire la mort.

■ Lors du freinage

- Lorsque les freins sont mouillés, conduisez plus prudemment. La distance de freinage augmente lorsque les freins sont mouillés, et cela peut amener un côté du véhicule à freiner différemment de l'autre côté. Par ailleurs, le frein de stationnement risque de ne pas maintenir le véhicule parfaitement à l'arrêt.
- Si la fonction de freinage à pilotage électronique ne fonctionne pas, ne suivez pas les autres véhicules de trop près et évitez les pentes ou les virages serrés qui obligent à freiner. Dans ce cas, le freinage est toujours possible, mais la pédale de frein doit être enfoncée plus fermement qu'à l'accoutumée. De plus, la distance de freinage augmente. Faites immédiatement réparer les freins.

- Le système de freinage se compose d'au moins 2 circuits hydrauliques distincts; en cas de défaillance de l'un des circuits, l'autre (les autres) continue(nt) de fonctionner. Dans ce cas, la pédale de frein doit être enfoncée plus fermement qu'à l'accoutumée et la distance de freinage augmente. Faites immédiatement réparer les freins.

■ Si votre véhicule est bloqué (modèles AWD)

Évitez de faire patiner excessivement les roues lorsque l'un des pneus n'est plus en contact avec le sol, est ensablé ou embourbé, etc. Ceci peut endommager les composants de la transmission ou propulser le véhicule en avant ou en arrière, et causer un accident.

**NOTE****■ Lors de la conduite du véhicule**

- N'appuyez pas simultanément sur les pédales d'accélérateur et de frein pendant la conduite, car cela peut limiter la puissance du système hybride.
- N'utilisez pas la pédale d'accélérateur et n'appuyez pas simultanément sur les pédales d'accélérateur et de frein pour maintenir le véhicule dans une côte.
- **Pour éviter d'endommager les pièces du véhicule**
 - Ne tournez pas le volant complètement dans un sens ou dans l'autre et ne le maintenez pas dans cette position pendant une période prolongée. Cela peut endommager le moteur de direction assistée.

**NOTE**

- Lorsque vous conduisez sur une route bosselée, roulez aussi lentement que possible afin d'éviter d'endommager les roues, le soubassement du véhicule, etc.
- Véhicules avec moteur 2,4L 4 cylindres (T24A-FTS): Veillez à laisser tourner le moteur au ralenti immédiatement après avoir conduit à charge élevée. Arrêtez le moteur uniquement une fois que le turbocompresseur a refroidi. Le non-respect de ces précautions peut occasionner des dommages au turbocompresseur.

■ **En cas de crevaison pendant la conduite**

Une crevaison ou un pneu endommagé peuvent avoir les conséquences suivantes. Tenez fermement le volant et appuyez progressivement sur la pédale de frein pour ralentir le véhicule.

- Vous pouvez éprouver des difficultés à maîtriser votre véhicule.
- Le véhicule produit des sons ou des vibrations anormaux.
- Le véhicule se penche anormalement.

Informations sur la conduite à tenir en cas de crevaison (→P.615)

■ **À l'approche d'une route inondée**

Ne conduisez pas sur une route inondée par suite de fortes pluies, etc. Cela peut causer les dommages importants suivants au véhicule:

- Calage du moteur

- Court-circuit dans les équipements électriques
- Dommages moteur causés par l'immersion dans l'eau

Dans l'éventualité où vous conduisez sur une route inondée et où le véhicule est submergé, veillez à faire contrôler les points suivants par votre concessionnaire Toyota:

- Fonctionnement des freins
- Modifications au niveau de la quantité et de la qualité de l'huile et des liquides utilisés pour le moteur, la transmission, la boîte-pont, etc.
- État du lubrifiant des roulements et des articulations de suspension (si possible), et fonctionnement de toutes les articulations, roulements, etc.

Véhicules avec moteur 2,4L 4 cylindres (T24A-FTS): Si le système de commande de changement de vitesse est endommagé par une inondation, il peut être impossible de passer de la position de changement de vitesse à P, ou de P à d'autres positions. Dans ce cas, contactez votre concessionnaire Toyota.

■ **Lorsque vous stationnez le véhicule**

Serrez toujours le frein de stationnement et changez la position de changement de vitesse sur P. À défaut, le véhicule risque de se mettre en mouvement ou d'accélérer brusquement si vous appuyez accidentellement sur la pédale d'accélérateur.

Prévention de démarrage brusque (contrôle conduite-démarrage [DSC])

Lorsque l'opération inhabituelle suivante est effectuée tout en appuyant sur la pédale d'accélérateur, la puissance du système hybride peut être limitée.

- Lorsque la position de changement de vitesse est passée sur R*.
- Lorsque la position de changement de vitesse passe de P ou R à une position de changement de vitesse de marche avant telle que D*.

Lorsque le système fonctionne, un message s'affiche sur l'écran multifonctionnel. Lisez le message et suivez les instructions.

*: Selon la situation, la position de changement de vitesse ne peut pas être changée.

■ Contrôle conduite-démarrage (DSC)

Lorsque le système TRAC est sur arrêt (→P.435), le système de prévention de démarrage brusque ne fonctionne pas non plus. Si votre véhicule a des difficultés à se dégager de la boue ou de la neige fraîche en raison du fonctionnement du système de prévention de démarrage brusque, désactivez le système TRAC (→P.435) afin que le véhicule puisse se dégager de la boue ou de la neige fraîche.

En outre, le système de prévention de démarrage brusque ne fonctionne pas dans les conditions sui-

vantes:

- Lorsque le mode Trail est activé (véhicules AWD)
- Lorsque la sélection multi-terrain est sélectionnée (véhicules avec moteur 2,4L 4 cylindres [T24A-FTS])

Chargement et bagages

Prenez note des informations suivantes concernant les précautions de rangement, la capacité de chargement et la charge.

Capacité et répartition

La capacité de chargement dépend du poids total des occupants.

$$\frac{(\text{Capacité de chargement})}{(\text{Capacité de charge totale}) - (\text{Poids total des occupants})}$$

Comment déterminer la limite de chargement correcte —

(1) Repérez la mention “Le poids total des occupants et du chargement ne doit jamais dépasser XXX kg ou XXX lbs.” sur la plaque-étiquette de votre véhicule.

(2) Déterminez le poids combiné du conducteur et des passagers qui prendront place dans votre véhicule.

(3) Déduisez le poids combiné du conducteur et des passagers de XXX lbs. ou XXX kg.

(4) Le chiffre obtenu correspond à la capacité disponible pour le chargement et les bagages.

Par exemple, si la quantité “XXX” est de 1400 lbs. et que

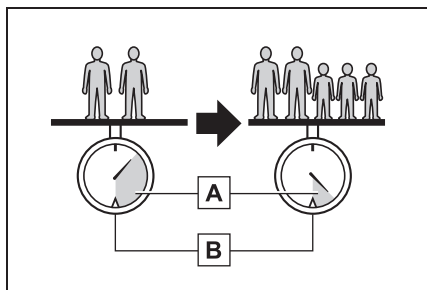
votre véhicule comptera cinq passagers de 150 lb. chacun, la quantité de chargement et de bagages que vous pouvez encore emporter est de 650 lb. $(1400 - 750 (5 \times 150) = 650 \text{ lb.})$

(5) Déterminez le poids combiné des bagages et du chargement à charger dans le véhicule. Ce poids ne doit pas dépasser la capacité de charge disponible pour le chargement et les bagages calculée à l'étape 4.

(6) Si votre véhicule doit remorquer une caravane/remorque, la charge de celle-ci sera transférée à votre véhicule. Consultez ce manuel pour déterminer dans quelle mesure cela réduit la capacité de charge disponible pour le chargement et les bagages pour votre véhicule. (→P.236)

Véhicules sans équipement de remorquage: Toyota vous déconseille de tracter une caravane/remorque avec votre véhicule. Votre véhicule n'est pas conçu pour tracter une caravane/remorque.

Formule de calcul pour votre véhicule



- A** Capacité de chargement
- B** Capacité de charge totale (capacité de charge du véhicule) (→P.648)

Lorsque 2 personnes avec un poids combiné de A lb. (kg) se trouvent dans le véhicule, dont la capacité de charge totale (capacité de charge du véhicule) est de B lb. (kg), la capacité de charge disponible pour le chargement et les bagages est de C lb. (kg) comme suit:

$$B^{*2} \text{ lb. (kg)} - A^{*1} \text{ lb. (kg)} = C^{*3} \text{ lb. (kg)}$$

*1: A = Poids des personnes

*2: B = Capacité de charge totale

*3: C = Capacité de charge disponible pour le chargement et les bagages

Dans ces conditions, si 3 passagers supplémentaires ayant un poids combiné de D lb. (kg) montent dans le véhicule, la capacité de charge disponible pour le chargement et les bagages est réduite à E lb. (kg) de la manière

suivante:

$$C \text{ lb. (kg)} - D^{*4} \text{ lb. (kg)} = E^{*5} \text{ lb. (kg)}$$

*4: D = Poids supplémentaire des personnes

*5: E = Capacité de charge disponible pour le chargement et les bagages

Comme indiqué dans l'exemple précédent, si le nombre d'occupants augmente, la valeur du chargement et des bagages doit être réduite d'un montant égal à l'augmentation de poids occasionnée par les passagers supplémentaires. En d'autres termes, si l'augmentation du nombre d'occupants entraîne le dépassement de la capacité de charge totale (poids combiné des occupants auquel s'ajoute le poids du chargement et des bagages), vous devez réduire le chargement et les bagages à bord de votre véhicule.



AVERTISSEMENT

Objets à ne pas transporter dans le compartiment à bagages

S'ils sont transportés dans le compartiment à bagages, les objets suivants risquent de provoquer un incendie:

- Bidons d'essence
- Aérosols

**AVERTISSEMENT****■ Précautions pour le rangement**

Respectez les précautions suivantes.

Le non-respect de ces précautions peut empêcher le conducteur d'appuyer correctement sur les pédales, peut limiter la visibilité du conducteur ou peut avoir pour résultat que des éléments heurtent le conducteur ou les passagers, et éventuellement causer un accident.

- Placez, dans la mesure du possible, les bagages ou le chargement dans le compartiment à bagages.
- Disposez le chargement et les bagages dans le compartiment à bagages de telle manière qu'ils ne dépassent pas la hauteur des dossiers de sièges.
- Lorsque vous rabattez les sièges arrière, les objets encombrants en longueur ne doivent pas être disposés directement derrière les sièges avant.
- N'autorisez personne à prendre place dans le compartiment à bagages. Il n'est pas conçu pour accueillir des passagers. Ils doivent prendre place dans les sièges et attacher leur ceinture de sécurité correctement.
- Ne placez aucun chargement ou bagage aux endroits suivants.
 - Aux pieds du conducteur
 - Sur les sièges passager avant ou arrière (empilement d'objets)
 - Sur le cache-bagages
 - Sur le tableau de bord

- Sur la planche de bord

- Arrimez tous les objets dans l'habitacle.

■ Capacité et répartition

- Ne dépassez jamais les valeurs de poids maximal sur essieu ou de poids total du véhicule.
- Même si la charge totale du poids des occupants et du chargement est inférieure à la capacité de charge totale, ne répartissez pas la charge de manière déséquilibrée. Un chargement inapproprié risque de détériorer la commande de direction et de freinage, ce qui peut occasionner des blessures graves, voire mortelles.

■ Lors de l'utilisation d'un porte-bagages de toit (véhicules avec rails de toit)

Respectez les précautions suivantes:

- Disposez le chargement de manière à répartir son poids équitablement entre les essieux avant et arrière.
- En cas de transport d'un chargement long ou large, ne dépassez jamais la longueur ou la largeur hors-tout du véhicule. (→P.648)
- Avant de conduire, assurez-vous que le chargement est correctement fixé sur le porte-bagages de toit.

**AVERTISSEMENT**

- Placer un chargement sur le porte-bagages de toit entraîne un rehaussement du centre de gravité du véhicule. Évitez de conduire à grande vitesse, de démarrer brusquement, de prendre des virages serrés, de freiner ou manœuvrer brusquement, car vous risquez de perdre le contrôle du véhicule ou de provoquer son retournement suite à une utilisation incorrecte du véhicule, ce qui peut occasionner des blessures graves, voire mortelles.
- Si vous devez conduire sur une longue distance ou sur des routes en mauvais état ou à vitesse élevée, arrêtez le véhicule de temps à autre pour vérifier que la charge reste en place.
- Ne dépassez pas un poids de chargement de 154 lb. (70 kg) sur le porte-bagages de toit.

**NOTE****■ Lors d'un chargement (véhicules avec toit ouvrant panoramique)**

Prenez garde de ne pas abîmer la surface du toit ouvrant panoramique.

Limites de charge du véhicule

Les limites de charge du véhicule comprennent la capacité de charge totale, le nombre de places assises, le poids nominal de remorque et la capacité de chargement.

- Capacité de charge totale (capacité de charge du véhicule): →P.648

La capacité de charge totale est égale au poids combiné des occupants, du chargement et des bagages.

- Nombre de places assises: →P.648

Le nombre de places assises indique le nombre maximal d'occupants dont le poids moyen estimé est de 150 lb. (68 kg) par personne.

- TWR (poids nominal de remorque) (véhicules avec équipement de remorquage): →P.244, 648

TWR désigne le poids maximum brut de la caravane/remorque (poids de la caravane/remorque plus poids de son chargement) que votre véhicule peut tracter.

- TWR (poids nominal de remorque) (véhicules sans équipement de remorquage)

Toyota vous déconseille de tracter une caravane/remorque avec votre véhicule.

- Capacité de chargement

La capacité de chargement peut augmenter ou diminuer selon le poids et le nombre d'occupants.

■ Capacité de charge totale et nombre de places assises

Ces informations détaillées figurent également sur l'étiquette des informations relatives aux pneus et à la charge. (→P.563)



AVERTISSEMENT

■ Surcharge du véhicule

Ne surchargez jamais le véhicule. Cela peut non seulement endommager les pneus, mais également détériorer la manœuvrabilité et la capacité de freinage, et causer un accident.

Conduite avec une caravane/remorque (véhicules sans équipement de remorquage)

Toyota vous déconseille de tracter une caravane/remorque avec votre véhicule. Toyota déconseille également l'installation d'un crochet d'attelage ou l'utilisation d'un plateau porte-charge monté sur le crochet d'attelage pour le transport de fauteuils roulants, scooters, vélos, etc. Votre véhicule n'est pas conçu pour l'attelage d'une caravane/remorque ou pour l'utilisation d'un plateau porte-charge monté sur le crochet d'attelage.



Conduite avec une caravane/remorque (véhicules avec équipement de remorquage)

Votre véhicule est essentiellement conçu pour le transport de passagers et de charges. Tracter une caravane/remorque peut avoir un impact négatif sur la tenue de route, les performances, le freinage et la longévité du véhicule, ainsi que sur la consommation de carburant. Pour votre sécurité et celle des autres usagers de la route, vous ne devez pas surcharger votre véhicule ou votre caravane/remorque. Vous devez également vous assurer que l'équipement de remorquage utilisé est adapté, qu'il a été convenablement installé et correctement utilisé, et que vous appliquez les pratiques qui s'imposent pour la conduite.

La stabilité et les performances de freinage de l'ensemble véhicule-remorque sont affectées par la stabilité de la caravane/remorque, les performances et réglages de freinage, les freins de la caravane/remorque, l'attelage et les systèmes d'attelage (sur modèles équipés).

Pour tracter une caravane/remorque en toute sécurité, faites preuve d'une extrême prudence et conduisez le véhicule en fonction des caractéristiques de votre caravane/remorque et des conditions d'utilisation.

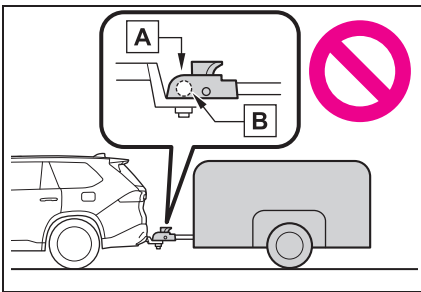
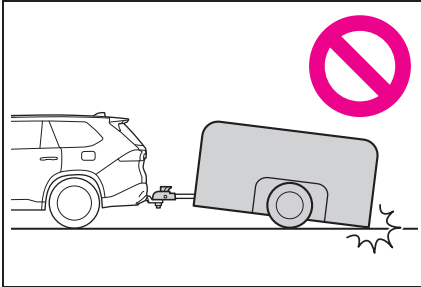
Les garanties Toyota ne s'appliquent pas aux dommages et pannes causés par la traction d'une caravane/remorque à des fins commerciales.

Prenez contact avec votre concessionnaire Toyota pour tout complément d'information sur les éléments supplémentaires nécessaires, comme le kit de remorquage, etc.

- **Boule d'attelage à la même hauteur que le coupleur de la caravane/remorque**

Quelle que soit la catégorie de l'attelage utilisé, pour plus de sécu-

rité avec la caravane/remorque attachée, il faut que la boule d'attelage soit à une hauteur appropriée au coupleur de la caravane/remorque.



A Coupleur

B Boule d'attelage

■ Avant de procéder au remorquage

Vérifiez que les conditions suivantes sont remplies:

- Vérifiez que les pneus du véhicule sont correctement gonflés. (→P.658)
- Les pneus de la caravane/remorque sont gonflés selon les préconisations du fabricant.
- Tous les feux de la caravane/remorque fonctionnent conformément à la loi.
- Tous les feux fonctionnent chaque fois que vous les branchez.
- La boule d'attelage est placée à la bonne hauteur par rapport au coupleur de la caravane/remorque.
- La caravane/remorque doit être

de niveau lorsqu'elle est remorquée.

Ne prenez pas la route si la remorque n'est pas de niveau et vérifiez que le poids au timon n'est pas excessif, qu'il n'y a pas de surcharge, que la suspension n'est pas usée, etc.

- Le chargement de la caravane/remorque est correctement chargé.
- Les rétroviseurs sont conformes à toutes les réglementations fédérales, des états/provinces ou locales en vigueur. Dans le cas contraire, montez des rétroviseurs homologués pour tracter une caravane/remorque.

■ Lorsque vous tractez une caravane/remorque

Désactivez les systèmes suivants, car ils peuvent ne pas fonctionner correctement.

- LTA (aide au suivi de voie) (→P.328)
- LDA (alerte de sortie de voie) (→P.337)
- Régulateur de vitesse actif (→P.356)
- Régulateur de vitesse (→P.369)
- PKSB (freinage de l'aide au stationnement) (sur modèles équipés) (→P.412)
- BSM (surveillance de l'angle mort) (→P.383)
- Système intuitif d'aide au stationnement (sur modèles équipés) (→P.394)
- Fonction RCTA (avertissement de trafic transversal arrière) (→P.401)
- Fonction RCD (détection de la caméra arrière) (sur modèles équipés) (→P.408)

■ Programme de rodage

Si votre véhicule est neuf ou équipé de composants de groupe motopropulseur neufs (tels que le moteur, la transmission hybride, le différentiel

arrière [modèles AWD] ou les roulements de roue), Toyota vous déconseille de tracter une caravane/remorque avant d'avoir préalablement parcouru au moins 500 miles (800 km).

Une fois que le véhicule a parcouru plus de 500 miles (800 km), vous pouvez tracter une caravane/remorque. Toutefois, durant les 500 miles (800 km) suivants, roulez à une vitesse inférieure à 50 mph (80 km/h) lorsque vous tractez une caravane/remorque, et évitez d'accélérer à plein gaz.

■ Entretien

- Lorsque vous tractez une caravane/remorque, le véhicule nécessite un entretien plus fréquent du fait de la charge supplémentaire. (Reportez-vous à "Guide du programme d'entretien" ou "Supplément du manuel du propriétaire".)
- Resserrez les boulons de fixation de la boule et de la barre d'attelage dès lors que vous avez parcouru environ 600 miles (1000 km) avec une caravane/remorque.

■ Si la caravane/remorque se met à louvoyer

Le comportement de votre véhicule et de la caravane/remorque peut être perturbé par un ou plusieurs facteurs (vent de travers, véhicules en sens inverse, route en mauvais état, etc.), qui créent une instabilité.

- Si la caravane/remorque se met à louvoyer:
 - Tenez fermement en main le volant. Dirigez le véhicule en ligne droite. N'essayez pas de contrôler le louvoiement de la caravane/remorque en tournant le volant.
 - Commencez immédiatement à relâcher la pédale d'accélérateur, mais très progressivement, pour réduire la vitesse. N'augmentez pas la vitesse.

N'appliquez pas les freins du véhicule.

Si vous n'effectuez pas de corrections excessives avec le volant ou avec les freins, le véhicule et la caravane/remorque doivent se stabiliser. (S'il est activé, le dispositif anti-louvoiement de la caravane/remorque vous aide également à stabiliser le véhicule et la caravane/remorque.)

- Après que la caravane/remorque a cessé de louvoyer:
 - Arrêtez-vous en lieu sûr. Faites descendre tous les occupants du véhicule.
 - Vérifiez les pneus du véhicule et de la caravane/remorque.
 - Vérifiez la charge dans la caravane/remorque. Assurez-vous que la charge ne s'est pas déplacée. Assurez-vous que le poids au timon est conforme, si possible.
 - Vérifiez la charge dans le véhicule. Assurez-vous que le véhicule n'est pas en surcharge dès lors que les occupants sont à bord.

Si vous ne trouvez aucun problème, cela signifie que la vitesse à laquelle la caravane/remorque se met à louvoyer dépasse la limite propre à votre ensemble véhicule-remorque. Roulez à une vitesse plus réduite pour prévenir toute instabilité. Gardez à l'esprit que le louvoiement de l'ensemble véhicule-remorque s'amplifie à mesure que la vitesse augmente.

**AVERTISSEMENT****■ Précautions de conduite avec une caravane/remorque**

Pour tracter une caravane/remorque en toute sécurité, faites preuve d'une extrême prudence et conduisez le véhicule en fonction des caractéristiques de la caravane/remorque et des conditions d'utilisation. Autrement, vous pourriez provoquer un accident, pouvant occasionner des blessures graves, voire mortelles. La stabilité et les performances de freinage du véhicule sont affectées par la stabilité de la caravane/remorque, les réglages et les performances du freinage et l'attelage. Lorsque vous tractez une caravane/remorque, votre véhicule se comporte différemment.

■ Pour éviter tout accident ou blessure

- Ne dépassez pas les valeurs de TWR, TWR non-freiné, GCWR, GVWR ou GAWR.
- Si le poids brut de la remorque dépasse 2000 lb. (907 kg), il est nécessaire d'utiliser un dispositif de contrôle antiroulis d'une capacité suffisante.
- Véhicules avec moteur 2,4L 4 cylindres (T24A-FTS): Si le poids brut de remorque est supérieur à 5000 lb. (2268 kg), il est nécessaire d'utiliser un attelage répartiteur de charge de capacité suffisante.
- Corrigez le poids au timon de telle sorte qu'il soit dans la plage conforme. Placez les charges plus lourdes au plus près possible de l'essieu de la caravane/remorque.

- Ne dépassez pas la vitesse de 65 mph (104 km/h), la limitation de vitesse indiquée en cas de remorquage ou la limitation de vitesse imposée pour votre caravane/remorque dans le manuel du propriétaire, en privilégiant la valeur la plus faible. Ralentissez suffisamment avant de prendre un virage, par vent de travers, sur route humide ou glissante, etc., pour éviter tout risque d'accident. Si vous constatez une instabilité au niveau de l'ensemble véhicule-remorque suite à une décélération depuis une certaine vitesse, ralentissez et veillez à rouler en permanence à une vitesse inférieure à celle à laquelle l'instabilité se produit.
- Ne changez pas de direction de manière brusque, abrupte ou violente.
- Ne freinez pas brusquement, sous peine de provoquer un dérapage avec pour conséquences un repliement en porte-feuille et une perte de contrôle du véhicule. Ce point est à surveiller tout particulièrement sur route humide ou glissante.
- Ne dépassez pas le poids de l'attelage de caravane/remorque, le poids brut du véhicule, le poids brut sur essieu et le poids au timon.
- Ralentissez et rétrogradez avant de descendre une pente très longue ou abrupte. Ne rétrogradez pas brutalement quand vous descendez une pente très longue ou abrupte.

**AVERTISSEMENT**

● L'instabilité de l'ensemble véhicule-remorque est plus fréquente dans les pentes abruptes et très longues. Avant de descendre une pente très longue ou abrupte, ralentissez et rétrogradez. Ne rétrogradez pas brutalement quand vous descendez une pente très longue ou abrupte. Évitez de maintenir la pédale de frein enfoncée trop longtemps ou d'appuyer trop fréquemment sur la pédale de frein. Les freins risquent de surchauffer et l'efficacité de freinage de s'en trouver réduite.

● Ne tractez pas de caravane/remorque quand le véhicule est équipé de la roue de secours compacte.

■ **Lorsque vous tractez une caravane/remorque**

Toyota recommande d'utiliser une caravane/remorque dont les freins sont conformes aux réglementations fédérales, des états/provinces et locales en vigueur.

● Si le poids brut de remorque est supérieur au TWR non-freiné, la caravane/remorque doit obligatoirement être équipée de freins. Toyota recommande d'utiliser une caravane/remorque dont les freins sont conformes aux réglementations fédérales, des états/provinces et locales en vigueur.

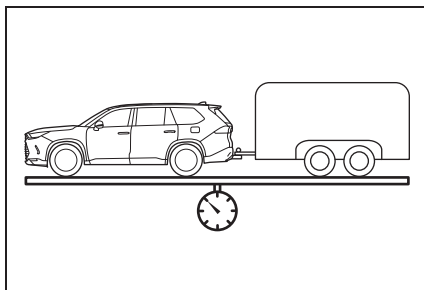
● Ne vous branchez jamais sur le circuit hydraulique du véhicule, car son efficacité au freinage s'en trouverait réduite.

● Ne tractez jamais une caravane/remorque sans attacher la chaîne de sécurité à la caravane/remorque et au véhicule. En cas de dommage au niveau du coupleur ou de la boule d'attelage, le danger existe que la caravane/remorque se déporte sur une autre voie de circulation.

Expressions liées au remorquage

■ **GCWR (poids nominal brut combiné)**

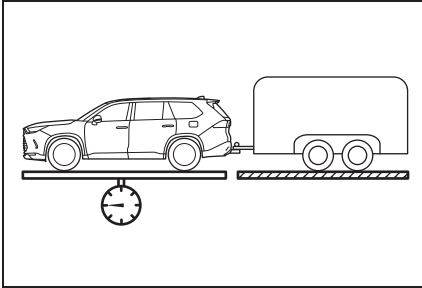
Poids total roulant maximum autorisé. Le poids total roulant autorisé correspond à la somme du poids total du véhicule (y compris celui des occupants, du chargement et de tout équipement optionnel monté sur le véhicule) et du poids de la caravane/remorque tractée (y compris son chargement).



■ **GVWR (poids nominal brut du véhicule)**

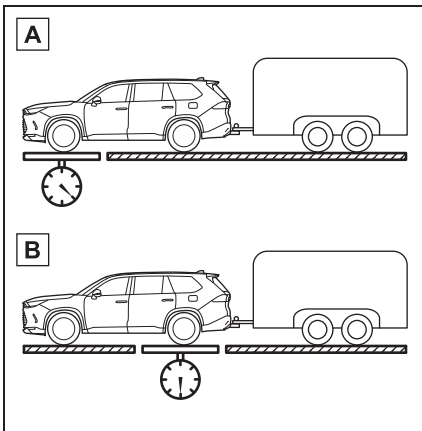
Poids nominal brut du véhicule maximum autorisé. Le poids nominal brut du véhicule est égal au poids total du véhicule. Lorsque vous tractez une cara-

vane/remorque, c'est la somme du poids du véhicule (y compris celui des occupants, du chargement et de tout équipement optionnel monté sur le véhicule) et du poids au timon.



■ GAWR (poids nominal brut sur essieu)

Poids brut maximum sur essieu autorisé. Le poids brut sur essieu est égal à la charge qui s'exerce sur chaque essieu (avant et arrière).



A GAWR avant

B GAWR arrière

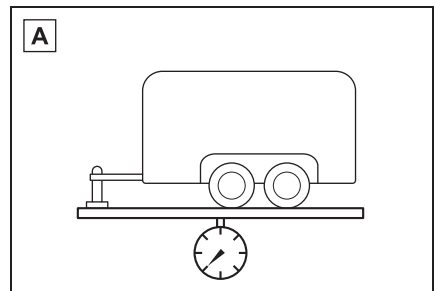
■ TWR (poids nominal de remorque)

Poids brut maximum de remorque autorisé. Le poids brut de remorque est égal à la somme du poids de la caravane/remorque et du poids de son chargement.

Le TWR est calculé en prenant pour hypothèse un véhicule de base avec un conducteur, un passager avant, un équipement de remorquage (si disponible), un attelage et des systèmes d'attelage (si nécessaire).

Tout équipement optionnel, passager et chargement supplémentaires dans le véhicule réduisent d'autant le poids nominal de remorque, afin que les limites de GCWR, GVWR et GAWR ne soient pas dépassées.

Si le poids brut de remorque dépasse 3000 lb. (1360 kg), il est recommandé d'utiliser une remorque à 2 essieux ou plus.



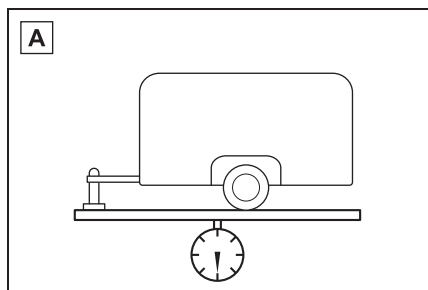
A Avec freins

■ TWR non-freiné (poids nominal de remorque non-freinée)

Poids nominal de remorque

244 4-1. Avant de prendre le volant

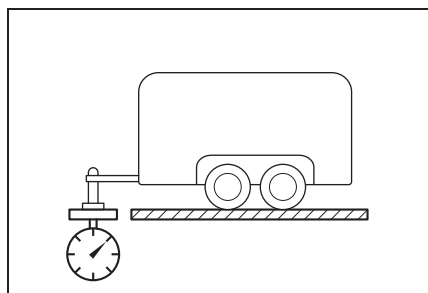
pour tracter une remorque sans système de frein de service.



A Sans freins

■ Poids au timon

Charge s'exerçant sur la boule d'attelage de la caravane/remorque. (→P.245)



Limites de poids

- Le poids brut de remorque ne doit jamais dépasser les valeurs suivantes:

- Véhicules avec moteur 2,4L 4 cylindres (T24A-FTS)

5000 lb. (2265 kg)

- Véhicules avec moteur 2,5L 4 cylindres (A25A-FXS)

3500 lb. (1585 kg)

- Le poids total roulant ne doit jamais dépasser les valeurs

suivantes:

- Véhicules avec moteur 2,4L 4 cylindres (T24A-FTS)

10500 lb. (4750 kg)

- Véhicules avec moteur 2,5L 4 cylindres (A25A-FXS) (modèles 2WD)

9635 lb. (4370 kg)

- Véhicules avec moteur 2,5L 4 cylindres (A25A-FXS) (modèles AWD)

9750 lb. (4420 kg)

- Le poids brut du véhicule ne doit jamais excéder le GVWR indiqué sur l'étiquette d'homologation. (→P.649)
- Le poids brut sur essieu appliqué sur chaque essieu ne doit jamais excéder le GAWR indiqué sur l'étiquette d'homologation. (→P.649)
- Si le poids brut de remorque est supérieur au TWR non-freiné, la caravane/remorque doit obligatoirement être équipée d'un frein de service.
- Si le poids brut de la remorque dépasse 2000 lb. (907 kg), il est nécessaire d'utiliser un dispositif de contrôle antiroulis d'une capacité suffisante.

GCWR, TWR et TWR non-freiné

Vérifiez que les valeurs de poids

brut de remorque, poids total roulant autorisé, poids brut du véhicule, poids brut sur essieu et poids au timon n'excèdent pas les limites.

■ GCWR*

- ▶ Véhicules avec moteur 2,4L 4 cylindres (T24A-FTS)

10500 lb. (4750 kg)

- ▶ Véhicules avec moteur 2,5L 4 cylindres (A25A-FXS) (modèles 2WD)

9635 lb. (4370 kg)

- ▶ Véhicules avec moteur 2,5L 4 cylindres (A25A-FXS) (modèles AWD)

9750 lb. (4420 kg)

■ TWR*

- ▶ Véhicules avec moteur 2,4L 4 cylindres (T24A-FTS)

5000 lb. (2265 kg)

- ▶ Véhicules avec moteur 2,5L 4 cylindres (A25A-FXS)

3500 lb. (1585 kg)

■ TWR non-freiné*

1000 lb. (453 kg)

* : Ces modèles sont conformes aux exigences applicables au remorquage par les véhicules tracteurs selon la norme SAE internationale SAE J2807.

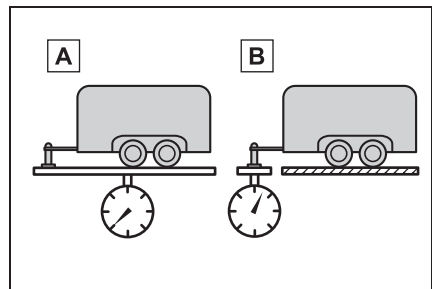
Poids au timon de caravane/remorque

- La valeur recommandée de poids au timon varie selon le type de caravane/remorque ou de remorquage, comme suit.
- Afin de garantir les valeurs recommandées la caravane/remorque doit être chargée conformément aux instructions suivantes.

• Poids au timon

Le poids brut de remorque doit être réparti de telle façon que le poids au timon représente 9% à 11%.

(Poids au timon/Poids brut de remorque x 100 = 9% à 11%)



A Poids brut de remorque

B Poids au timon

Véhicules avec moteur 2,4L 4 cylindres (T24A-FTS): Si vous utilisez un attelage répartiteur de charge lors du remorquage, rétablissez le poids sur l'essieu avant à la même valeur que celle précédant l'accouplement de la caravane/remorque.

Véhicules avec moteur 2,4L 4 cylindres (T24A-FTS): Si le poids

sur l'essieu avant ne peut pas être mesuré directement, mesurez la hauteur de l'aile avant au-dessus de l'essieu avant, avant accouplement. Corrigez le couple de l'attelage répartiteur de charge de façon à replacer l'aile avant à la hauteur qui était la sienne avant accouplement.

Vous pouvez mesurer le poids brut de remorque, le poids brut sur essieu et le poids au timon sur les bascules qui équipent les stations de pesage autoroutières, les entreprises de matériaux de construction, les sociétés de transport, les ferrailleurs, etc.

Attelage

Les attelages pour caravane/remorque offrent des capacités de traction différentes. Toyota recommande d'utiliser un attelage de remorquage/une barre d'attelage Toyota pour votre véhicule. Pour des détails, contactez votre concessionnaire Toyota.

- Si vous souhaitez installer un attelage pour caravane/remorque, contactez votre concessionnaire Toyota.
- Utilisez uniquement un attelage qui soit conforme au poids brut de remorque requis pour votre véhicule.
- Conformez-vous aux instructions fournies par le fabricant de l'attelage.
- Lubrifiez la boule d'attelage

en lui appliquant une fine pellicule de graisse.

- Retirez la boule d'attelage dès lors que vous ne tractez pas de caravane/remorque. Retirez l'attelage de caravane/remorque si vous n'en avez pas besoin. Après retrait de l'attelage, protégez les orifices de fixation dans la structure du véhicule, afin de prévenir la pénétration de toute substance à l'intérieur du véhicule.



AVERTISSEMENT

■ Attelages

Les attelages pour caravane/remorque offrent des capacités de traction différentes, établies par le fabricant. Même si le véhicule est physiquement capable de tracter une charge supérieure, l'utilisateur doit déterminer la limite de poids nominal maximum pour l'attelage concerné et ne jamais dépasser la limite de poids nominal maximum spécifiée pour l'attelage pour caravane/remorque. Excéder la limite de poids nominal maximum déterminée par le fabricant de l'attelage pour caravane/remorque peut être à l'origine d'un accident, pouvant occasionner des blessures graves, voire mortelles.

**NOTE**

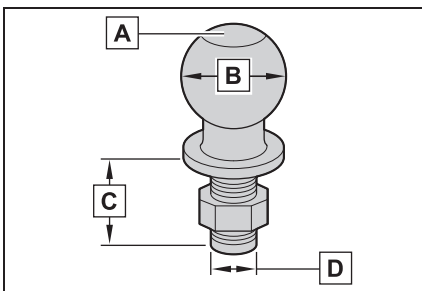
■ Lors du montage d'un attelage de caravane/remorque

Utilisez uniquement la position recommandée par votre concessionnaire Toyota. Ne fixez pas l'attelage pour caravane/remorque au pare-chocs; vous risquez de causer des dommages à la carrosserie.

Sélection de la boule d'attelage

Utilisez une boule d'attelage adaptée à l'application envisagée.

Catégorie de caravane/remorque	Diamètre typique de boule d'attelage
IV	2 5/16 in.
II et III	2 in.
I	1 7/8 in.



A Résistance de charge de la boule d'attelage

Doit être supérieure ou égale au poids nominal brut de remorque de la caravane/remorque.

B Diamètre de la boule

Doit correspondre à la taille du coupleur de caravane/remorque.

La taille de la boule d'attelage à utiliser est généralement indiquée sur la plupart des coupleurs.

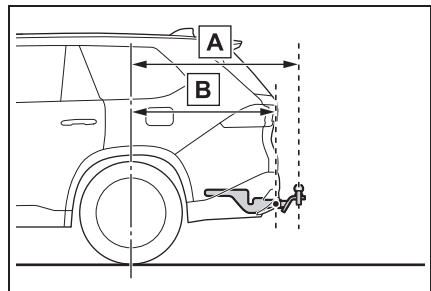
C Longueur de tige

Doit dépasser d'au moins 2 filets sous l'écrou avec rondelle.

D Diamètre de tige

Doit correspondre au diamètre de l'orifice de fixation de la boule.

Positions de l'attelage de remorquage et de la boule d'attelage

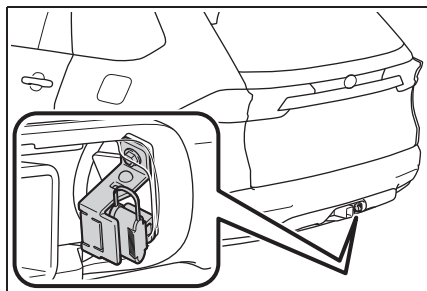


A Position de la boule d'attelage: 50,63 in. (1286 mm)

B Position du trou de tige réceptrice d'attelage: 44,25 in. (1124 mm)

Branchement des éclairages de la caravane/remorque (sur modèles équipés)

Utilisez le faisceau électrique rangé à l'arrière sous la caisse.



■ Fonction de coupure automatique du courant électrique

En cas de surintensité électrique, la fonction de coupure automatique interrompt l'alimentation électrique des éclairages de la caravane/remorque, afin de ne pas endommager le système électrique du véhicule.

Cette fonction est activée dès lors que le courant nominal de l'un quelconque des composants suivants du circuit d'éclairage de la caravane/remorque est dépassé :

- Feux arrière: maximum 8,0 A
- Feu de stop/clignotant (droit): maximum 5,0 A
- Feu de stop/clignotant (gauche): maximum 5,0 A

■ Lorsque la fonction de coupure automatique de l'alimentation électrique est activée

Si un feu de la caravane/remorque ne s'allume pas suite à l'activation de la fonction de coupure automatique de l'alimentation électrique, le système d'éclairage doit être réinitialisé.

Appliquez la procédure de réinitialisation indiquée ci-dessous.

- Si un feu arrière ne s'allume pas, mettez la commande des phares sur arrêt.
- Si le feu de stop/clignotant droit ne s'allume pas, mettez le levier de clignotants sur arrêt ou retirez votre pied de la pédale de frein.

- Si le feu de stop/clignotant gauche ne s'allume pas, mettez le levier de clignotants sur arrêt ou retirez votre pied de la pédale de frein.

Si les feux de détresse ne fonctionnent pas, appuyez sur la commande de feux de détresse pour les éteindre.

Après réinitialisation du système d'éclairage, actionnez à nouveau les commandes d'éclairage pour vérifier si les éclairages fonctionnent correctement.

Si les éclairages ne fonctionnent pas correctement, faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.



NOTE

■ Ne raccordez pas les feux de la caravane/remorque directement

Ne raccordez pas les feux de la caravane/remorque directement. Un raccordement direct des feux de la caravane/remorque risquerait d'endommager le système électrique de votre véhicule et de causer un dysfonctionnement.

Conseils de conduite avec une caravane/remorque

Lorsque vous tractez une caravane/remorque, votre véhicule se comporte différemment. Afin d'éviter un accident, la mort ou des blessures graves, gardez à l'esprit ce qui suit lorsque vous tractez une caravane/remorque:

- Les limitations de vitesse applicables à la traction d'une caravane/remorque sont variables selon les états ou

les provinces. Ne dépassez pas la limitation de vitesse indiquée, imposée pour votre caravane/remorque.

- Toyota recommande de limiter la vitesse de l'ensemble véhicule-remorque à 65 mph (104 km/h) sur route plane, en ligne droite et sèche. Ne dépassez pas cette limite, la limitation de vitesse indiquée en cas de remorquage ou la limitation de vitesse imposée pour votre caravane/remorque indiquée dans le manuel du propriétaire, en privilégiant la valeur la plus faible. L'instabilité de l'ensemble véhicule tracteur-remorque (louvoiement) s'amplifie à mesure que la vitesse augmente. Tout dépassement des limitations de vitesse peut causer une perte de contrôle.
- Avant de prendre la route, vérifiez les feux et les pneus de la caravane/remorque et les branchements entre le véhicule et la caravane/remorque. Vérifiez une nouvelle fois après avoir parcouru une courte distance.
- Sur une aire dégagée de toute circulation, exercez-vous à tourner, à vous arrêter et à reculer avec la caravane/remorque attelée, jusqu'à ce que vous ayez en

main votre ensemble véhicule-remorque.

- Effectuer une marche arrière avec une caravane/remorque attelée est un exercice difficile qui demande une certaine pratique. En tenant le volant par sa partie inférieure, déplacez votre main vers la gauche pour orienter la caravane/remorque vers la gauche. Tournez-le vers la droite pour orienter la caravane/remorque vers la droite. (Par rapport à une marche arrière sans caravane/remorque attelée, il faut en général tourner dans le sens inverse.) Évitez les virages serrés et trop longs. Faites-vous guider par quelqu'un lorsque vous devez reculer, afin de réduire les risques d'accident.
- La distance d'arrêt augmente avec une caravane/remorque attelée, augmentez par conséquent la distance de sécurité avec les véhicules qui vous précèdent. Pour chaque tranche de 10 mph (16 km/h), laissez au moins l'équivalent de la longueur d'un véhicule et d'une caravane/remorque.
- Évitez tout freinage brusque qui pourrait provoquer un dérapage, un repliement en portefeuille de la cara-

vane/remorque et une perte de contrôle du véhicule. Ce point est à surveiller tout particulièrement sur route humide ou glissante.

- Évitez les à-coups au démarrage et les accélérations brusques.
- Évitez les coups de volant et les virages serrés, et ralentissez à l'approche des virages.
- Notez que dans les virages, les roues de la caravane/remorque passent plus à l'intérieur du virage que celles du véhicule. Compensez ce phénomène en augmentant le rayon de braquage.
- Ralentissez avant de prendre un virage, par vent de travers, sur route humide ou glissante, etc. La caravane/remorque peut se trouver déstabilisée par l'augmentation de la vitesse.
- Soyez prudent lorsque vous dépassez d'autres véhicules. Le dépassement nécessite une distance considérable. Après avoir doublé un véhicule, songez à la longueur de la caravane/remorque et veillez à laisser suffisamment d'espace avant de changer de voie de circulation.
- Afin de préserver l'efficacité du frein moteur et les perfor-

mances du système de charge lorsque vous utilisez le frein moteur, ne mettez pas la transmission sur D.

Véhicules avec moteur 2,4L 4 cylindres (T24A-FTS): En mode M, la position de changement de vitesse de la transmission hybride doit être en gamme 6 ou inférieure. (→P.262)

Véhicules avec moteur 2,5L 4 cylindres (A25A-FXS): En mode S, la position de changement de vitesse de la transmission hybride doit être en gamme 5 ou inférieure. (→P.271)

- L'instabilité survient plus souvent lorsque vous descendez une pente abrupte ou très longue. Avant d'entamer une descente, ralentissez et rétrogradez. Ne rétrogradez pas brutalement quand vous descendez une pente très longue ou abrupte.
- Évitez de maintenir la pédale de frein enfoncée trop longtemps ou d'appuyer trop fréquemment sur la pédale de frein. Les freins risquent de surchauffer et l'efficacité de freinage de s'en trouver réduite.
- En raison de la charge supplémentaire que représente la caravane/remorque, le moteur de votre véhicule est susceptible de surchauffer par temps chaud (températures supérieures à 85°F [30°C]),

dans les côtes longues ou abruptes. Si la jauge de température du liquide de refroidissement moteur indique une surchauffe, arrêtez immédiatement la climatisation (si elle est en cours d'utilisation) et arrêtez-vous sur le côté de la route dans un endroit sûr. (→P.638)

- Véhicules avec moteur 2,5L 4 cylindres (A25A-FXS): En raison de la réduction de la densité de l'air, les performances du moteur de votre véhicule peuvent être réduites en altitude. Pour conserver des performances similaires à celles au niveau de la mer, le poids brut cumulé doit être réduit de 3 % tous les 984 ft (300 m) d'élévation à partir de 3280 ft (1000 m) au-dessus du niveau de la mer.
- Lorsque vous stationnez, placez toujours des cales sous les roues du véhicule et de la caravane/remorque. Mettez la transmission sur P et serrez le frein de stationnement. Évitez de stationner en pente, mais si vous ne pouvez pas faire autrement, prenez d'abord les précautions suivantes:
 - 1 Freinez et maintenez la pédale de frein appuyée.
 - 2 Demandez à quelqu'un de placer des cales sous les

roues du véhicule et de la caravane/remorque.

- 3 Une fois les cales de roues en place, relâchez lentement la pédale de frein, jusqu'à ce que les cales supportent la charge.
 - 4 Placez le levier de vitesses sur P et serrez le frein de stationnement.
 - 5 Arrêtez le système hybride.
- Démarrage après un stationnement en pente:
 - 1 Levier de vitesses en position P, démarrez le système hybride. Veillez à maintenir la pédale de frein enfoncée.
 - 2 Engagez un rapport de marche avant. Si vous devez reculer, mettez le levier de vitesses sur R.
 - 3 Si le frein de stationnement est en mode manuel, desserrez ce dernier. (→P.275)
 - 4 Relâchez la pédale de frein, puis démarrez lentement en avant ou en arrière pour dégager les roues des cales. Arrêtez-vous et serrez les freins.
 - 5 Demandez à quelqu'un de retirer les cales.

Remorquage avec les 4 roues au sol

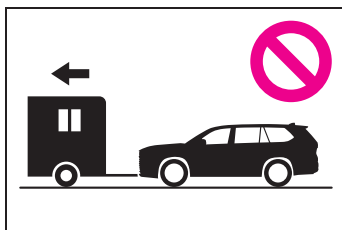
Votre véhicule n'est pas conçu pour pouvoir être remorqué par un camping-car (avec les 4 roues au sol).



NOTE

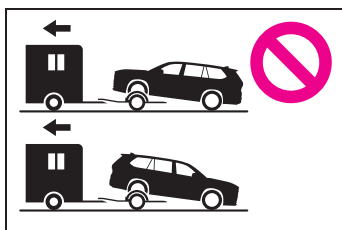
- **Pour éviter d'occasionner de sérieux dommages à votre véhicule**

Ne remorquez pas votre véhicule avec les 4 roues au sol.



- **Pour éviter tout dommage grave à la transmission hybride et au système AWD hybride**

Ne remorquez jamais le véhicule avec l'une des roues au sol. Ceci peut occasionner de sérieux dommages à la transmission hybride et au système AWD.



Contact d'alimentation (allumage)

Effectuez les opérations suivantes tout en ayant sur vous la clé électronique pour démarrer le système hybride ou changer le mode du contact d'alimentation.

Démarrage du système hybride

- ▶ Véhicules avec moteur 2,5L 4 cylindres (A25A-FXS)

- 1 Vérifiez que le frein de stationnement est serré.

L'indicateur de frein de stationnement s'allume.

- 2 Vérifiez que le levier de vitesses est sur P.

- 3 Appuyez fermement sur la pédale de frein.

 et un message s'affichent sur l'écran multifonctionnel. Si cela n'est pas affiché, le système hybride ne peut pas être démarré.

Lorsque la position de changement de vitesse est sur N, le système hybride ne peut pas démarrer.

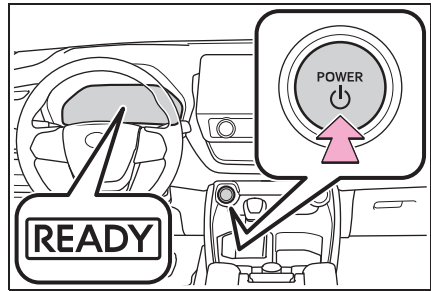
- 4 Appuyez sur le contact d'alimentation brièvement et fermement.

Pour actionner le contact d'alimentation, une pression brève et ferme est suffisante. Il n'est pas nécessaire de maintenir le contact appuyé.

Si le témoin "READY" s'allume, le système hybride fonctionne correctement.

Maintenez la pédale de frein enfoncée jusqu'à ce que le témoin "READY" s'allume.

Le système hybride peut être démarré quel que soit le mode du contact d'alimentation.



- 5 Vérifiez que le témoin "READY" est allumé.

Le véhicule ne peut pas rouler si le témoin "READY" est éteint.

- ▶ Véhicules avec moteur 2,4L 4 cylindres (T24A-FTS)

- 1 Tirez la commande de frein de stationnement pour vérifier que le frein de stationnement est serré. (→P.275)

L'indicateur de frein de stationnement s'allume.

- 2 Appuyez fermement sur la pédale de frein.

 et un message s'affichent sur l'écran multifonctionnel. Si cela n'est pas affiché, le système hybride ne peut pas être démarré.

Lorsque la position de changement de vitesse est sur N, le système hybride ne peut pas démarrer.

Déplacez la position de changement de vitesse sur P lors du démarrage du système hybride. (→P.262)

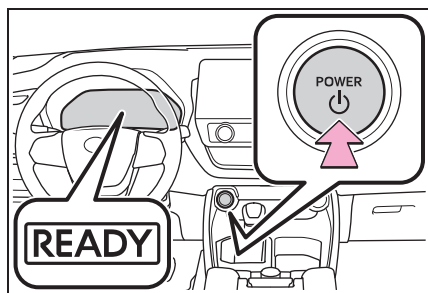
- 3 Appuyez sur le contact d'alimentation brièvement et fermement.

Pour actionner le contact d'alimentation, une pression brève et ferme est suffisante. Il n'est pas nécessaire de maintenir le contact appuyé.

Si le témoin "READY" s'allume, le système hybride fonctionne correctement.

Maintenez la pédale de frein enfoncée jusqu'à ce que le témoin "READY" s'allume.

Le système hybride peut être démarré quel que soit le mode du contact d'alimentation.



4 Vérifiez que le témoin "READY" est allumé.

Le véhicule ne peut pas être conduit si le témoin "READY" est éteint.

■ Éclairage du contact d'alimentation

Suivant la situation, l'éclairage du contact d'alimentation fonctionne de la manière suivante.

- Lorsqu'une porte est ouverte ou que le contact d'alimentation passe de la position ACC ou ON sur arrêt, l'éclairage du contact d'alimentation s'allume.
- Lorsque vous appuyez sur la pédale de frein en portant sur vous la clé électronique, l'éclairage du contact d'alimentation clignote.
- Lorsque le contact d'alimentation est en position ACC ou ON, l'éclairage du contact d'alimenta-

tion s'allume.

■ Si le système hybride ne démarre pas

- Il est possible que le système d'antidémarrage n'ait pas été désactivé. (→P.94)
Contactez votre concessionnaire Toyota.
- Si un message relatif au démarrage est affiché sur l'écran multifonctionnel, lisez-le et suivez les instructions.
- Si la porte est déverrouillée avec la clé mécanique, le système d'accès et de démarrage mains libres ne permet pas de démarrer le système hybride. Reportez-vous à P.629 pour démarrer le système hybride. Toutefois, si la clé électronique se trouve à l'intérieur du véhicule et que les portes sont verrouillées (→P.151), le système hybride ne peut pas être démarré.

■ Lorsque la température ambiante est basse, dans des conditions de conduite hivernales par exemple

Lors du démarrage du système hybride, le temps de clignotement du témoin "READY" peut être long. Laissez le véhicule tel qu'il est jusqu'à ce que le témoin "READY" s'allume de manière continue, cela signifiant que le véhicule peut rouler.

■ Bruits et vibrations particuliers à un véhicule hybride électrique

→P.85

■ Usure de la pile de la clé électronique

→P.142

■ Conditions affectant le fonctionnement

→P.175

■ Remarque sur la fonction d'accès mains libres

→P.176

■ **Lorsque “Défaillance du système d'accès avec clé électrique Consulter manuel du propriétaire” s'affiche sur l'écran multifonctionnel**

Le système peut être défectueux. Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota immédiatement.

■ **Si le témoin “READY” ne s'allume pas**

Dans l'éventualité où le témoin “READY” ne s'allume pas même après avoir effectué les procédures correctes pour démarrer le véhicule, contactez votre concessionnaire Toyota immédiatement.

■ **En cas de dysfonctionnement du système hybride**

→P.93

■ **Pile de la clé électronique**

→P.572

■ **Fonctionnement du contact d'alimentation**

● Si vous n'appuyez pas sur le contact brièvement et fermement, le mode du contact d'alimentation risque de ne pas changer et le système hybride risque de ne pas démarrer.

● Si vous essayez de redémarrer le système hybride tout de suite après avoir mis le contact d'alimentation sur arrêt, dans certains cas, le système hybride peut ne pas démarrer. Après avoir mis le contact d'alimentation sur arrêt, veuillez patienter quelques secondes avant de redémarrer le système hybride.

■ **Personnalisation**

Si le système d'accès et de démarrage mains libres a été désactivé dans un réglage personnalisé, reportez-vous à P.628.



AVERTISSEMENT

■ **Lors du démarrage du système hybride**

Démarrez toujours le système hybride en étant assis sur le siège conducteur. N'appuyez pas sur la pédale d'accélérateur lorsque vous démarrez le système hybride, quelles que soient les circonstances.

Cela peut causer un accident, pouvant occasionner des blessures graves, voire mortelles.



NOTE

■ **Lors du démarrage du système hybride**

Si le système hybride devient difficile à démarrer, faites contrôler immédiatement votre véhicule par votre concessionnaire Toyota.

■ **Symptômes indiquant un dysfonctionnement du contact d'alimentation**

Si le contact d'alimentation semble fonctionner différemment de d'habitude, si le contact se bloque légèrement par exemple, il peut s'agir d'un dysfonctionnement. Contactez immédiatement votre concessionnaire Toyota.

Arrêt du système hybride

► Véhicules avec moteur 2,5L 4 cylindres (A25A-FXS)

1 Arrêtez complètement le véhicule.

2 Serrez le frein de stationnement. (→P.275), et mettez le levier de vitesses sur P.

Vérifiez que le témoin de frein de stationnement est allumé.

N'appuyez pas sur le bouton de

déverrouillage de levier de vitesses après avoir mis la position de changement de vitesse sur P.

- 3** Appuyez sur le contact d'alimentation.

Le système hybride s'arrête, et l'affichage des instruments s'éteint.

- 4** Relâchez la pédale de frein et vérifiez que "ACCESOIRE" ou "EN MARCHE" n'apparaît pas sur l'écran multifonctionnel.

► Véhicules avec moteur 2,4L 4 cylindres (T24A-FTS)

- 1** Arrêtez complètement le véhicule.
- 2** Serrez le frein de stationnement. (→P.275)
- 3** Appuyez sur la commande de position P. (→P.264)

Vérifiez que le témoin de position de changement de vitesse indique P et que le témoin de frein de stationnement est allumé.

- 4** Appuyez sur le contact d'alimentation.

Le système hybride s'arrête, et l'affichage des instruments s'éteint (le témoin de position de changement de vitesse s'éteint quelques secondes après l'affichage des instruments).

- 5** Relâchez la pédale de frein et vérifiez que "ACCESOIRE" ou "EN MARCHE" n'apparaît pas sur l'écran multifonctionnel.

■ Lors d'un dysfonctionnement du système de commande de passage

Lorsque vous tentez de couper le contact d'alimentation alors que le système de commande de passage présente un dysfonctionnement, le mode de contact d'alimentation peut passer sur ACC. Dans ce cas, il est possible de mettre le mode ACC sur arrêt en serrant le frein de stationnement et en appuyant de nouveau sur le contact d'alimentation.

En cas de dysfonctionnement du système, faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota immédiatement.

■ Fonction d'arrêt automatique du système hybride

- Le véhicule est équipé d'une fonction qui arrête automatiquement le système hybride lorsque la position de changement de vitesse se trouve sur P et que le système hybride fonctionne pendant une période prolongée.
- Le système hybride s'arrête automatiquement au bout d'environ 1 heure s'il continue de tourner alors que la position de changement de vitesse se trouve sur P.
- Le minuteur de la fonction d'arrêt automatique du système hybride est réinitialisé si la pédale de frein est enfoncée ou que la position de changement de vitesse se trouve sur une position autre que P.
- Une fois le véhicule garé, la fonction d'arrêt automatique du système hybride est désactivée si la porte est verrouillée de l'intérieur à l'aide de la commande de verrouillage des portes (→P.151) ou de l'extérieur à l'aide de la clé mécanique (→P.629). Le minuteur de la fonction d'arrêt automatique du système hybride est réactivé si la porte du conducteur est ouverte.

■ **Lorsque le système hybride est arrêté (véhicules avec moteur 2,4L 4 cylindres [T24A-FTS])**

Même lorsque le contact d'alimentation est désactivé, le ventilateur de refroidissement peut continuer à fonctionner pendant un court moment.



AVERTISSEMENT

■ **Arrêt du système hybride en cas d'urgence**

- Si vous souhaitez arrêter le système hybride en cas d'urgence pendant la conduite du véhicule, maintenez le contact d'alimentation appuyé pendant plus de 2 secondes ou appuyez dessus brièvement au moins 3 fois de suite. (→P.585)
Cependant, n'appuyez pas sur le contact d'alimentation pendant la conduite, sauf en cas d'urgence. Arrêter le système hybride pendant la conduite n'entraîne pas de perte de contrôle de la direction ou des freins. Toutefois, la direction n'est plus assistée électriquement. Cela rend la manœuvre de la direction plus difficile, par conséquent, il vous est conseillé de garer le véhicule sur le bord de la route dès que vous pouvez le faire en toute sécurité.
- Si le contact d'alimentation est actionné alors que le véhicule roule, un message d'avertissement s'affiche sur l'écran multifonctionnel et un signal sonore se déclenche.
- Pour redémarrer le système hybride après avoir effectué un arrêt d'urgence, placez la position de changement de vitesse sur N puis appuyez sur le contact d'alimentation.

■ **Lors du stationnement**

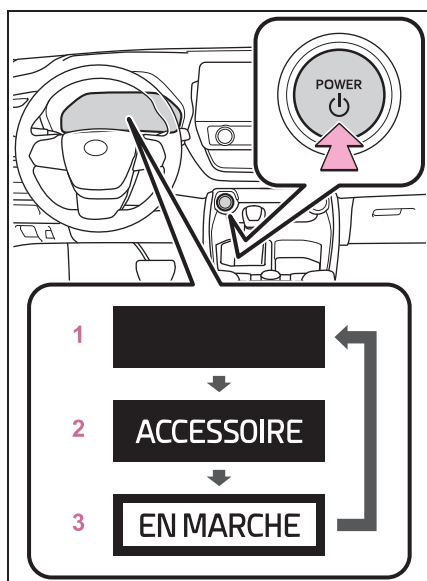
Les gaz d'échappement contiennent du monoxyde de carbone (CO), gaz nocif incolore et inodore. Respectez les précautions suivantes.

À défaut, les gaz d'échappement risquent de pénétrer dans le véhicule et de provoquer une sensation d'étourdissement qui peut être à l'origine d'un accident, ils peuvent aussi entraîner la mort ou de graves problèmes de santé.

- Si le véhicule se trouve dans une zone faiblement aérée ou dans un espace clos comme un garage, arrêtez le système hybride.
- Ne quittez pas le véhicule pendant une période prolongée avec le système hybride en marche. Si une telle situation ne peut être évitée, gardez le véhicule dans un espace ouvert et assurez-vous que les fumées d'échappement ne pénètrent pas à l'intérieur du véhicule.
- Ne laissez pas le système hybride activé à proximité de congères de neige, ou dans une zone où il neige. Si de la neige s'accumule autour du véhicule alors que le système hybride est activé, les gaz d'échappement risquent de s'accumuler et de pénétrer dans le véhicule.

Changement de mode du contact d'alimentation

Il est possible de changer de mode en appuyant sur le contact d'alimentation avec la pédale de frein relâchée. (Le mode change à chaque pression sur le contact.)



1 Arrêt^{*1}

Les feux de détresse peuvent être utilisés.

2 ACC^{*2}

Certains équipements électriques tels que le système audio peuvent être utilisés.

3 ON

Tous les équipements électriques peuvent être utilisés.

^{*1}: Véhicules avec moteur 2,5L 4 cylindres (A25A-FXS): Si le levier de vitesses n'est pas sur P ou si vous appuyez sur le bouton de déverrouillage de levier de vitesses lorsque vous arrêtez le système hybride, le contact d'alimentation passe sur ACC et non sur OFF.

^{*2}: Le mode ACC peut être activé/désactivé dans le menu Personnaliser. (→P.673)

■ Quand la personnalisation ACC est désactivée

- Avec le contact d'alimentation placé sur arrêt, le système de multimédia peut toujours être utilisé pendant un certain temps, jusqu'à ce que la fonction d'économie de la batterie commence à fonctionner.
- Lorsque l'assistance à la sortie du véhicule en sécurité fonctionne, un signal sonore retentit et un guidage vocal est émis. (→P.390)

■ Fonction de coupure automatique de l'alimentation

- Véhicules avec moteur 2,5L 4 cylindres (A25A-FXS): Si le véhicule est laissé sur ACC pendant plus de 20 minutes ou sur ON (le système hybride ne tournant pas) alors que le levier de vitesses est sur la position P ou que le bouton de déverrouillage de levier de vitesses n'est pas enfoncé, le contact d'alimentation est automatiquement placé sur OFF. Toutefois, cette fonction ne permet pas d'éviter complètement une décharge de la batterie 12 V. Ne quittez pas le véhicule en laissant le contact d'alimentation sur ACC ou ON pendant des périodes prolongées lorsque le système hybride ne tourne pas.
- Véhicules avec moteur 2,4L 4 cylindres (T24A-FTS): Si le véhicule est laissé sur ACC ou sur ON (le système hybride n'est pas en marche) pendant plus de 20 minutes avec le levier de vitesses sur la position P, le contact d'alimentation est automatiquement placé sur OFF. Toutefois, cette fonction ne permet pas d'éviter complètement une décharge de la batterie 12 V. Ne quittez pas le véhicule en laissant le contact d'alimentation sur ACC ou ON pendant des périodes prolongées lorsque le système hybride ne fonctionne pas.



NOTE

■ Pour éviter la décharge de la batterie 12 V

- Ne laissez pas le contact d'alimentation sur ACC ou ON pendant des périodes prolongées lorsque le système hybride n'est pas activé.
- Si "ACCESSOIRE" ou "EN MARCHÉ" s'affiche sur les instruments pendant que le système hybride est arrêté, le contact d'alimentation n'est pas sur arrêt. Sortez du véhicule après avoir placé le contact d'alimentation en mode arrêt.

Lorsque vous arrêtez le système hybride alors que la position de changement de vitesse est sur une position autre que P (véhicules avec moteur 2,5L 4 cylindres [A25A-FXS])

Si vous arrêtez le système hybride alors que le levier de vitesses est sur une position autre que P ou que le bouton de déverrouillage de levier de vitesses n'est pas enfoncé, le contact d'alimentation n'est pas mis sur arrêt mais sur ACC. Procédez comme suit pour mettre la commande sur arrêt:

- 1 Vérifiez que le frein de stationnement est serré.
- 2 Placez le levier de vitesses sur P.

N'appuyez pas sur le bouton de déverrouillage de levier de vitesses après avoir mis la position de changement de vitesse sur P.

- 3 Vérifiez que "EN MARCHÉ" s'affiche sur l'écran multifonctionnel et appuyez brièvement et fermement sur le contact d'alimentation.
- 4 Vérifiez que "ACCESSOIRE" ou "EN MARCHÉ" sur l'écran multifonctionnel sont désactivés.



NOTE

■ Pour éviter la décharge de la batterie 12 V

Véhicules avec moteur 2,5L 4 cylindres (A25A-FXS): N'arrêtez pas le système hybride alors que le levier de vitesses est sur une position autre que P ou que le bouton de déverrouillage de levier de vitesses n'est pas enfoncé. Si le système hybride est arrêté alors que le levier de vitesses est sur une position autre que P ou que le bouton de déverrouillage de levier de vitesses est enfoncé, le contact d'alimentation n'est pas mis sur arrêt mais reste sur ON. Si le véhicule est laissé sur ON, la batterie 12 V risque de se décharger.

Véhicules avec moteur 2,4L 4 cylindres (T24A-FTS): N'arrêtez pas le système hybride lorsque la position de changement de vitesse est sur une position autre que P. Si le système hybride est arrêté alors que le levier de vitesses est sur une autre position, le contact d'alimentation n'est pas placé sur arrêt mais sur ACC. Si le véhicule est laissé sur ON, la batterie 12 V risque de se décharger.

Mode de conduite EV (véhicules avec moteur 2,5L 4 cylindres [A25A-FXS])

En mode de conduite EV, l'alimentation électrique est fournie par la batterie du système hybride (batterie de traction), et seul le moteur électrique (moteur de traction) est utilisé pour propulser le véhicule.

Ce mode vous permet de conduire dans des zones résidentielles tôt le matin et tard le soir, ou dans les parkings intérieurs, etc., sans vous préoccuper des nuisances sonores et des émissions polluantes.

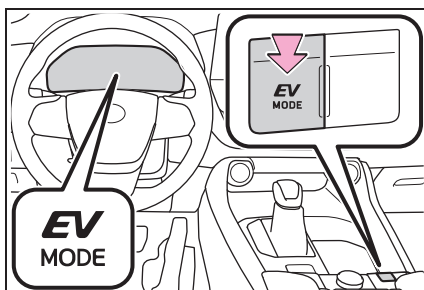
Toutefois, lorsque le système d'avertissement acoustique du véhicule est activé, le véhicule peut émettre un signal sonore.

Instructions d'utilisation

Active/désactive le mode de conduite EV

Lorsque le mode de conduite EV est activé, le témoin de mode de conduite EV s'allume. Pour ramener le véhicule en mode de conduite normale (au moyen du moteur à essence et du moteur électrique [moteur de traction]), appuyez sur la commande en

mode de conduite EV.



■ Situations dans lesquelles le mode de conduite EV ne peut pas être activé

Vous risquez de ne pas pouvoir activer le mode de conduite EV dans les situations suivantes. S'il ne peut pas être activé, un signal sonore se déclenche et un message s'affiche sur l'écran multifonctionnel.

- La température du système hybride est élevée.
Le véhicule a été laissé au soleil, conduit dans une pente ou à vitesse élevée, etc.
- La température du système hybride est basse.
Vous avez laissé le véhicule exposé à des températures inférieures à environ 68°F (20°C) pendant une période prolongée, etc.
- Le moteur à essence est en cours de chauffe.
- La batterie du système hybride (batterie de traction) est faible.
Le niveau de batterie restant indiqué sur l'écran de contrôle de l'énergie est bas. (→P.137)
- La vitesse du véhicule est élevée.
- Vous appuyez fermement sur la pédale d'accélérateur ou le véhicule est en pente, etc.
- Le désembuage du pare-brise est en cours d'utilisation.

■ Passage en mode de conduite EV lorsque le moteur à essence est froid

Si vous démarrez le système hybride alors que le moteur à essence est froid, le moteur à essence démarre automatiquement après un court instant, afin de monter en température. Dans ce cas, il vous est impossible de passer en mode de conduite EV.

Une fois que le système hybride a démarré et que le témoin "READY" est allumé, appuyez sur la commande de mode de conduite EV avant que le moteur à essence ne démarre pour passer en mode de conduite EV.

■ Annulation automatique du mode de conduite EV

Lorsque vous conduisez en mode de conduite EV, le moteur à essence peut redémarrer automatiquement dans les situations suivantes. Lorsque le mode de conduite EV est désactivé, un signal sonore se déclenche, le témoin de mode de conduite EV clignote puis s'éteint, et un message s'affiche sur l'écran multifonctionnel.

- La batterie du système hybride (batterie de traction) est faible. Le niveau de batterie restant indiqué sur l'écran de contrôle de l'énergie est bas. (→P.137)
- La vitesse du véhicule est élevée.
- Vous appuyez fermement sur la pédale d'accélérateur ou le véhicule est en pente, etc.

■ Distance pouvant être parcourue en mode de conduite EV

La distance pouvant être parcourue en mode de conduite EV varie entre quelques centaines de mètres et environ 0,6 mile (1 km). Cependant, en fonction des conditions du véhicule, il existe des situations dans lesquelles le mode de conduite EV ne peut pas être utilisé.

(La distance pouvant être parcourue

dépend du niveau de charge de la batterie du système hybride [batterie de traction] et des conditions de conduite.)

■ Économie de carburant

Le système hybride est conçu pour réaliser la meilleure économie de carburant possible dans des conditions de conduite normales (au moyen du moteur à essence et du moteur électrique [moteur de traction]). En conduisant en mode de conduite EV plus souvent que nécessaire, vous risquez d'obtenir des économies moindres de carburant.

■ Si "Mode EV non disponible" s'affiche sur l'écran multifonctionnel

Le mode de conduite EV n'est pas disponible. La raison pour laquelle le mode de conduite EV n'est pas disponible (le véhicule est au ralenti, la charge de la batterie est faible, la vitesse du véhicule est supérieure à la plage de vitesses de fonctionnement du mode de conduite EV ou la pression sur la pédale d'accélérateur est trop importante) peut être affichée. Utilisez le mode de conduite EV dès qu'il devient disponible.

■ Si "Mode EV désactivé" s'affiche sur l'écran multifonctionnel

Le mode de conduite EV a été automatiquement annulé. La raison pour laquelle le mode de conduite EV n'est pas disponible (la charge de la batterie est faible, la vitesse du véhicule est supérieure à la plage de vitesses de fonctionnement du mode de conduite EV ou la pression sur la pédale d'accélérateur est trop importante) peut être affichée. Conduisez le véhicule quelques instants avant d'essayer d'activer à nouveau le mode de conduite EV.

 AVERTISSEMENT

■ Précautions pendant la conduite

Lorsque vous roulez en mode de conduite EV, le moteur ne génère aucun bruit. Dans ce cas, les piétons, cyclistes ou autres usagers de la route et véhicules aux alentours peuvent ne pas avoir conscience du démarrage ou de l'approche du véhicule. Par conséquent, prenez des précautions supplémentaires lorsque vous conduisez, même si le système d'avertissement acoustique du véhicule est activé.

Boîte de vitesses automatique (Véhicules avec moteur 2,4L 4 cylindres [T24A-FTS])

Sélectionnez la position de changement de vitesse selon l'utilisation voulue et la situation.

Objectif et fonctions des positions de changement de vitesse

Position de changement de vitesse	Objectif ou fonction
P	Stationnement du véhicule/démarrage du système hybride
R	Marche arrière
N	Point mort (Conditions dans lesquelles l'alimentation n'est pas transmise)
D	Conduite normale*1
M	Conduite en mode M*2 (→P.268)

*1: Pour améliorer la consommation de carburant et réduire les nuisances sonores, mettez la position de changement de vitesse sur D pour la conduite normale. Vous pouvez choisir la gamme de rapports adaptée à vos conditions de conduite en actionnant

les palettes de changement de vitesses.

- *2. Toute gamme de rapports peut être fixée lorsque vous conduisez en mode M.

■ Pour protéger la transmission automatique

Si la température du liquide de transmission automatique est élevée, "Température de l'huile de transmission élevée S'arrêter dans un lieu sûr et voir manuel du propriétaire" s'affiche sur l'écran multifonctionnel. Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

■ Lorsque vous conduisez avec le régulateur de vitesse actif activé

Même lorsque vous effectuez les actions suivantes avec l'intention de déclencher le frein moteur, le frein moteur ne s'active pas car le régulateur de vitesse actif n'est pas désactivé.

- Lors d'une conduite en position D, passage au rapport D5 ou D4. (→P.267)
- Lors d'une conduite en position D, passage du mode de conduite au mode sport (→P.424)

■ Prévention de démarrage brusque (contrôle conduite-démarrage [DSC])

→P.232

■ AI-SHIFT

Le mode AI-SHIFT sélectionne automatiquement le rapport adapté en fonction des actions du conducteur et des conditions de conduite. Le mode AI-SHIFT s'enclenche automatiquement dès lors que la position de changement de vitesse est sur D. (Placer la position de changement de vitesse sur la position M annule la fonction.)

■ Si un message concernant un changement de vitesse est affiché

Pour éviter qu'une position de changement de vitesse ne soit incorrectement sélectionnée ou que le véhicule ne se déplace de manière inattendue, la position de changement de vitesse peut être changée automatiquement ou un actionnement du levier de vitesses peut être nécessaire. Dans ce cas, changez la position de changement de vitesse en suivant les messages sur l'écran multifonctionnel.

■ Après recharge/rebranchement de la batterie 12 V

→P.635



AVERTISSEMENT

■ En cas de conduite sur route glissante

N'accélérez pas ni ne changez la position de changement de vitesse de manière brusque. Les à-coups engendrés par le frein moteur risquent de faire déraiper ou patiner le véhicule, et de causer un accident.



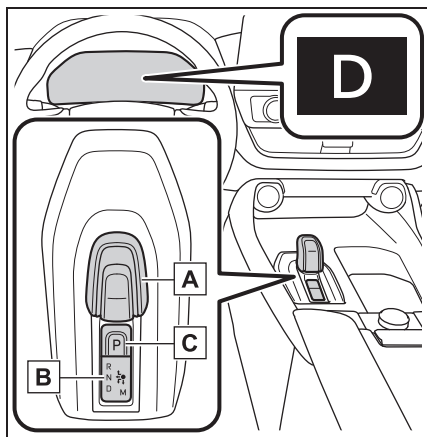
NOTE

■ Situations dans lesquelles des dysfonctionnements du système de commande de passage sont possibles

Dans l'une des situations suivantes, des dysfonctionnements du système de commande de passage peuvent se produire. Arrêtez immédiatement le véhicule en lieu sûr sur une surface plane, serrez le frein de stationnement, et contactez ensuite votre concessionnaire Toyota.

- Lorsque le message d'avertissement indiquant le système de commande de passage apparaît sur l'écran multifonctionnel. (→P.606)
- L'affichage indique qu'aucune position de changement de vitesse n'est sélectionnée pendant plusieurs secondes.

Affichage de la position de changement de vitesse et comment modifier la position de changement de vitesse



A Levier de vitesses

Actionnez le levier de vitesses doucement et correctement dans le sens de la flèche sur le témoin de position de changement de vitesse. Pour passer sur N, faites glisser le levier de vitesses dans le sens de la flèche et maintenez-le. Relâchez le levier de vitesses après chaque passage de vitesses pour lui permettre de revenir à sa position habituelle (●).

Le passage sur M est uniquement possible lorsque la position de changement de vitesse est sur D. Lorsque vous passez de P à N, D ou R, de N, D, M ou R à P, de D ou M à R, ou de R à D, veillez à appuyer sur la pédale de frein et à ce que le véhicule soit à l'arrêt.

B Témoin de position de changement de vitesse

Affichage des instruments:

La position de changement de vitesse actuelle est allumée.

Affichage du levier de vitesses:

La position de changement de vitesse actuelle est allumée.

Lorsque vous sélectionnez la position de changement de vitesse, assurez-vous que la position de changement de vitesse est bien passée sur la position souhaitée en vérifiant le témoin de position de changement de vitesse situé sur le combiné d'instruments.

C Commande de position P

Arrêtez complètement le véhicule et serrez le frein de stationnement, puis appuyez sur la commande de position P.

Lorsque la position de changement de vitesse passe sur P, la commande s'allume.

Vérifiez que le témoin de position de changement de vitesse indique P.

■ Changer la position de changement de vitesse dans chaque mode de contact d'alimentation

- La position du changement de vitesse ne peut pas être modifiée lorsque le contact d'alimentation est en ACC ou éteint.

- Lorsque le contact d'alimentation est sur ON, si l'indicateur "READY" n'est pas allumé, la position de changement de vitesse ne peut être mise que sur N.
- Lorsque le témoin "READY" est allumé, la position de changement de vitesse peut être changée de P à D, N ou R.
- Lorsque le témoin "READY" clignote, la position de changement de vitesse ne peut pas être passée de P à une autre position, même en actionnant le levier de vitesses. Actionner à nouveau le levier de vitesses une fois que le témoin "READY" s'arrête de clignoter pour rester allumé en permanence.

■ Passage de la position de changement de vitesse de P aux autres positions

- Tout en appuyant fermement sur la pédale de frein, actionnez le levier de vitesses. Si vous actionnez le levier de vitesses sans appuyer sur la pédale de frein, un signal sonore se déclenche et tout changement de vitesse est neutralisé.
- Lorsque vous sélectionnez la position de changement de vitesse, assurez-vous que la position de changement de vitesse est bien passée sur la position souhaitée en vérifiant le témoin de position de changement de vitesse situé sur le combiné d'instruments.
- Il n'est pas possible de passer la position de changement de vitesse directement de P à M.

■ Il n'est pas possible de modifier la position de changement de vitesse

Dans les situations suivantes, un signal sonore se déclenche pour vous informer qu'il n'est pas possible de modifier la position de changement de vitesse. Effectuez

l'opération appropriée pour tenter de modifier à nouveau la position de changement de vitesse.

- Lorsque vous tentez de modifier la position de changement de vitesse depuis P sans appuyer sur la pédale de frein
- Lorsque vous tentez de modifier la position de changement de vitesse depuis P en appuyant sur la pédale d'accélérateur
- Lorsque vous tentez de modifier la position de changement de vitesse depuis N sans appuyer sur la pédale de frein, alors que le véhicule est immobile ou se déplace à très faible vitesse
- Lorsque vous tentez de changer la position de changement de vitesse depuis N en appuyant sur la pédale d'accélérateur, alors que le véhicule est immobile ou que vous conduisez à très faible vitesse
- Lorsque vous tentez de changer la position de changement de vitesse de P ou N à M
- Lorsque vous appuyez sur la commande de position P en conduisant

Lors de la conduite à très faible vitesse, il est possible que la position de changement de vitesse passe à P.

■ La position de changement de vitesse passe automatiquement à N lorsque

Dans les situations suivantes, un signal sonore se déclenche pour vous informer que la position de changement de vitesse est passée à N. Effectuez l'opération appropriée pour tenter de modifier à nouveau la position de changement de vitesse.

- Lorsque vous tentez de faire passer la position de changement de vitesse sur R lorsque le véhicule avance

Lors de la conduite à faible vitesse, la position de changement de vitesse peut passer à R.

- Lorsque vous tentez de faire passer la position de changement de vitesse sur D lorsque le véhicule recule

Lors de la conduite à faible vitesse, la position de changement de vitesse peut passer à D.

- Lorsque vous tentez de modifier la position de changement de vitesse depuis R vers M

■ Si la position de changement de vitesse N est sélectionnée pendant la conduite

Si le levier de vitesses est déplacé vers N pendant la conduite au-dessus d'une certaine vitesse, la position de changement de vitesse passe à N sans maintenir le levier de vitesses sur la position N. Dans cette situation un signal sonore retentit et un message s'affiche sur l'écran multifonctionnel pour vous informer que la position de changement de vitesse est passée sur N.

■ Fonction de sélection automatique de la position P

Dans les situations suivantes, la position de changement de vitesse passe automatiquement à P.

- Lorsque vous appuyez sur le contact d'alimentation et que le véhicule est à l'arrêt alors que le contact d'alimentation est sur ON et que la position de changement de vitesse est sur une position autre que P (une fois que la position de changement de vitesse passe sur P, le contact d'alimentation est placé sur arrêt)*
- Si la porte du conducteur est ouverte et que toutes les conditions suivantes sont remplies, alors que la position de changement de vitesse est sur une position autre que P
 - Le contact d'alimentation est sur

ON.

- Le conducteur n'a pas attaché sa ceinture de sécurité.
- La pédale de frein n'est pas enfoncée.

Pour démarrer le véhicule après le passage de la position de changement de vitesse sur P, actionnez à nouveau le levier de vitesses.

- Lorsque le véhicule est arrêté après que le système hybride a été arrêté en urgence pendant la conduite.
- Lorsque la tension de la batterie 12 V chute alors que la position de changement de vitesse est sur une position autre que P.

* : Lorsque vous appuyez sur le contact d'alimentation en conduisant à une vitesse extrêmement basse, par exemple juste avant d'arrêter le véhicule, la position de changement de vitesse peut passer automatiquement à P. Veillez à ce que le véhicule soit complètement arrêté avant d'appuyer sur le contact d'alimentation.

■ Si la position de changement de vitesse est bloquée sur P

Il est possible que la batterie 12 V soit déchargée. Vérifiez la batterie 12 V dans cette situation. (→P.631)

■ Personnalisation

Certaines fonctions peuvent être personnalisées. (→P.673)

**AVERTISSEMENT****■ Pour le levier de vitesses**

- Ne retirez pas le bouton du levier de vitesses et utilisez uniquement un bouton de levier de vitesses d'origine Toyota. N'accrochez rien au levier de vitesses. En effet, cela pourrait empêcher le retour en position du levier de vitesses, et provoquer des accidents inattendus lorsque le véhicule est en mouvement.
- Pour éviter un changement accidentel de la position de changement de vitesse, ne touchez pas le levier de vitesses lorsque vous ne l'utilisez pas.

■ Commande de position P

- N'appuyez pas sur la commande de position P lorsque le véhicule est en mouvement.

Si vous appuyez sur la commande de position P lorsque vous conduisez à de très basses vitesses (par exemple juste avant l'arrêt du véhicule), le véhicule risque de s'arrêter brusquement lorsque la position de changement de vitesse passe sur P, ce qui peut provoquer un accident.

- Pour éviter un changement accidentel de la position de changement de vitesse, ne touchez pas la commande de position P lorsque vous ne l'utilisez pas.

**NOTE****■ Lors de la sortie du véhicule (siège conducteur uniquement)**

Vérifiez que le témoin de position de changement de vitesse indique P et que le témoin de frein de stationnement est allumé avant d'ouvrir la porte et de sortir du véhicule.

Sélection du mode de conduite et du mode neige

→P.424, 430

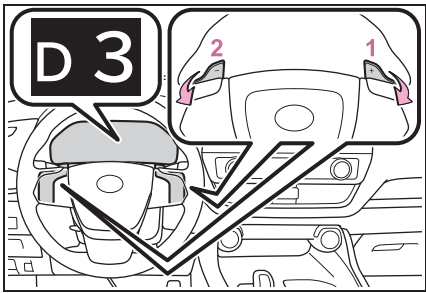
Sélection des gammes de rapports en position D

Pour conduire en sélectionnant temporairement une gamme de rapports, actionnez la commande de palette de changement de vitesses “-” ou “+”.

Lorsque la palette de changement de vitesses “-” est actionnée, la gamme de rapports passe à une gamme permettant d'obtenir une puissance de frein moteur adaptée aux conditions de conduite. Lorsque la palette de changement de vitesses “+” est actionnée, la gamme de rapports passe à une gamme correspondant à une gamme supérieure à la gamme actuelle.

Le changement de gamme de rapports permet de limiter le passage au rapport le plus élevé

en évitant les passages inutiles à un rapport supérieur et en permettant de sélectionner la puissance du frein moteur.



- 1 Passage au rapport supérieur
- 2 Passage au rapport inférieur

La gamme de rapports sélectionnée, de D1 à D6, s'affiche sur les instruments.

Pour repasser à la conduite en position D normale, vous devez maintenir la palette de changement de vitesses “+” vers le bas pendant un certain temps.

Gammes de rapports et leurs fonctions

Affichage des instruments	Fonction
D2 - D6	Les rapports de gamme sont automatiquement choisis dans la gamme entre 1 et le rapport sélectionné, en fonction de la vitesse du véhicule et des conditions de conduite
D1	Le 1er rapport est engagé

Une gamme de rapports inférieure

permet d'obtenir plus de frein moteur qu'une gamme de rapports supérieure.

Désactivation automatique de la sélection de la gamme de rapports en position D

En position D, la sélection des gammes de rapports est désactivée dans les situations suivantes:

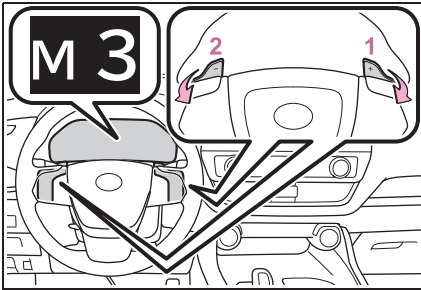
- Lorsque le véhicule s'immobilise
- Si la pédale d'accélérateur est maintenue enfoncée pendant un certain temps
- Lorsque la position de changement de vitesse est placée sur une position autre que D.

Avertisseur sonore de restriction de rétrogradation

Afin de garantir la sécurité et les performances de conduite, il peut arriver que la rétrogradation soit limitée par des restrictions. Dans certaines circonstances, la rétrogradation peut ne pas être possible même lorsque la palette de changement de vitesses est actionnée. (Le signal sonore retentit deux fois.)

Sélection des rapports en position M

Pour passer en mode M, déplacez la position de changement de vitesse sur M. Les rapports peuvent ensuite être sélectionnés en actionnant les palettes de changement de vitesses, ce qui vous permet de conduire sur le rapport de votre choix.



1 Passage au rapport supérieur

2 Passage au rapport inférieur

Le rapport change à chaque fois que la palette de changement de vitesses est actionnée.

Le rapport sélectionné, de M1 à M6, s'affichera de manière fixe sur les instruments.

En position M, le rapport ne change pas à moins que les palettes de changement de vitesses ne soient actionnées. De plus, le rapport ne change pas lorsque la vitesse du véhicule est basse, même si un passage à un rapport supérieur est effectué.

Toutefois, même en position M, les rapports changent automatiquement dans les situations suivantes:

- Lorsque la vitesse du véhicule diminue (rétrogradation uniquement).
- Lorsque la vitesse du véhicule augmente (passage au rapport supérieur uniquement).
- Lorsque la pédale d'accélérateur est enfoncée fermement.

- Lorsqu'il est nécessaire de protéger la transmission en cas de température élevée ou basse du liquide de transmission, ou autres raisons.

■ Avertisseur sonore de restriction de rétrogradation

Afin de garantir la sécurité et les performances de conduite, il peut arriver que la rétrogradation soit limitée par des restrictions. Dans certaines circonstances, la rétrogradation peut ne pas être possible même lorsque la palette de changement de vitesses est actionnée. (Le signal sonore retentit deux fois.)

Maintien de la position de changement de vitesse en N sans activer la fonction de sélection automatique de la position P

- En effectuant l'opération suivante, la position de changement de vitesse peut être maintenue sur N jusqu'à ce que la position de changement de vitesse passe en P sans activer la fonction de sélection automatique de la position P.
- 1** Actionnez le levier de vitesses et placez la position de changement de vitesses sur N lorsque le système hybride fonctionne.
 - 2** Ramenez le levier de vitesses à sa position normale (●).

- 3 Actionnez le levier de vitesses en position N et maintenez-le jusqu'à ce que le signal sonore retentisse.
- 4 Appuyez sur le contact d'alimentation dans les 5 secondes suivant le déclenchement du signal sonore.

Le système hybride s'arrête dans la position de changement de vitesse N*

Assurez-vous que le signal sonore retentit et que "Maintenu en position N Mettez en pos. P lorsque vous aurez fini" s'affiche sur l'écran multifonctionnel.

- Pour passer à une position de changement de vitesse autre que N, appuyez d'abord sur la commande de position P pour passer à la position P.
- Si la fonction de sélection automatique de la position P est activée alors que le système hybride est arrêté, la fonction de sélection automatique de la position P peut ne pas fonctionner. Effectuez toujours cette opération en ayant démarré le système hybride.

* : Pour conserver cette condition, n'actionnez pas le contact d'alimentation. Si le contact d'alimentation est actionné à plusieurs reprises, le contact d'alimentation est mis sur arrêt une fois que la position de changement de vitesse passe automatiquement sur P.



NOTE

■ Maintien de la position de changement de vitesse en N sans activer la fonction de sélection automatique de la position P

Assurez-vous que le système hybride est démarré.

Si une opération est effectuée alors que le système hybride n'a pas démarré, la position de changement de vitesse peut passer à P.

Transmission hybride (moteur 2,5L 4 cylindres [A25A-FXS])

**Sélectionnez la position de
changement de vitesse
selon l'utilisation voulue et
la situation.**

Objectif et fonctions des positions de changement de vitesse

Position de chan- gement de vitesse	Objectif ou fonction
P	Stationnement du véhi- cule/démarrage du sys- tème hybride
R	Marche arrière
N	Point mort (Conditions dans lesquelles l'ali- mentation n'est pas transmise)
D	Conduite normale ^{*1}
S	Conduite en mode S ^{*2} (→P.273)

^{*1}: Pour améliorer la consommation de carburant et réduire les nuisances sonores, mettez le levier de vitesses sur D pour la conduite normale.

^{*2}: En sélectionnant les gammes de rapports en mode S, vous pouvez contrôler la force d'accélération et la force du frein moteur.

■ Lorsque vous conduisez avec le régulateur de vitesse actif activé

Même lorsque vous commutez le mode de conduite sur le mode sport dans le but d'actionner le frein moteur, aucun freinage moteur ne s'active car le système de régulateur de vitesse actif n'est pas désactivé.

■ Prévention de démarrage brusque (contrôle conduite-démarrage [DSC])

→P.232

■ Après recharge/rebranchement de la batterie 12 V

→P.635



AVERTISSEMENT

■ En cas de conduite sur route glissante

N'accélérez pas ni ne déplacez la position de changement de vitesse de manière brusque. Les à-coups engendrés par le frein moteur risquent de faire déraiper ou patiner le véhicule, et de causer un accident.

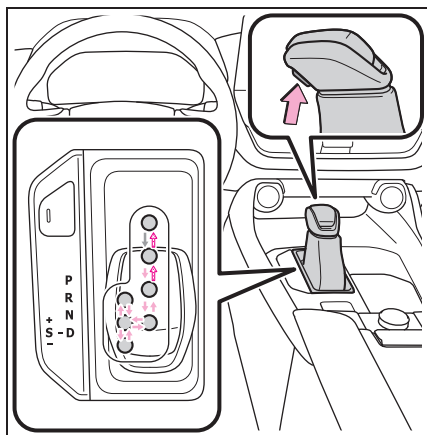


NOTE

■ Recharge de la batterie du système hybride (batterie de traction)

Si le levier de vitesses est sur N, la batterie du système hybride (batterie de traction) ne se charge pas même si le moteur tourne. Par conséquent, si vous quittez le véhicule en laissant le levier de vitesses sur N pendant une période prolongée, la batterie du système hybride (batterie de traction) se décharge, et ceci peut avoir pour conséquence une incapacité à démarrer le véhicule.

Actionnement du levier de vitesses



← : Le contact d'alimentation étant sur ON et la pédale de frein enfoncée *, déplacez le levier de vitesses tout en appuyant sur le bouton de déverrouillage de levier de vitesses situé sur le pommeau de levier de vitesses.

↖ : Déplacez le levier de vitesses tout en appuyant sur le bouton de déverrouillage de levier de vitesses situé sur le pommeau de levier de vitesses.

↖ : Déplacez le levier de vitesses normalement.

Veillez à ce que le véhicule soit à l'arrêt complet et à ce que la pédale de frein soit enfoncée lorsque vous actionnez le levier de vitesses entre P et D.

* : Pour pouvoir faire passer le véhicule de P, vous devez appuyer sur la pédale de frein avant d'appuyer sur le bouton de déver-

rouillage de levier de vitesses. Si vous appuyez sur le bouton de déverrouillage de levier de vitesses en premier, le verrouillage du levier de vitesses n'est pas relâché.

■ Système de verrouillage du levier de vitesses

Le système de verrouillage du levier de vitesses est un système permettant d'éviter l'actionnement accidentel du levier de vitesses au démarrage.

Le levier de vitesses ne peut être déplacé de P que lorsque le contact d'alimentation est sur ON et que la pédale de frein est enfoncée.

■ Si le levier de vitesses est bloqué sur P

Vérifiez d'abord si la pédale de frein est enfoncée.

Si le levier de vitesses est bloqué alors que vous appuyez sur la pédale de frein, il est possible que le système de verrouillage du levier de vitesses soit défaillant. Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota immédiatement.

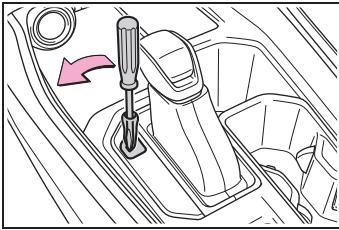
En mesure d'urgence, vous pouvez procéder comme suit pour pouvoir manœuvrer le levier de vitesses.

Relâchement du verrouillage du levier de vitesses :

- 1 Mettez le contact d'alimentation sur ON et vérifiez que le frein de stationnement est serré. (→P.257, 275)
- 2 Mettez le contact d'alimentation sur arrêt.
- 3 Appuyez sur la pédale de frein.
- 4 Faites levier sur le cache avec un tournevis plat ou un outil similaire.

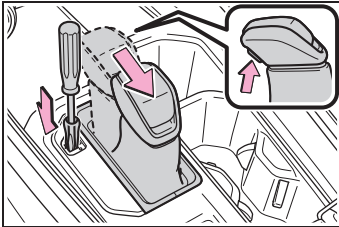
Pour éviter d'abîmer le cache, protégez l'extrémité du tournevis avec un

chiffon.



- 5** Maintenez le bouton de déverrouillage de levier de vitesses appuyé.

Le levier de vitesses peut être déplacé lorsque les deux boutons sont enfoncés.



AVERTISSEMENT

- **Pour éviter tout accident lors du relâchement du verrouillage du levier de vitesses**

Avant d'appuyer sur le bouton de déverrouillage de levier de vitesses, veillez à serrer le frein de stationnement et appuyez sur la pédale de frein.

Si vous appuyez accidentellement sur la pédale d'accélérateur au lieu de la pédale de frein lorsque vous appuyez sur le bouton de déverrouillage de levier de vitesses et que vous déplacez le levier de vitesses de P, le véhicule peut démarrer brusquement, pouvant conduire à un accident occasionnant des blessures graves, voire mortelles.

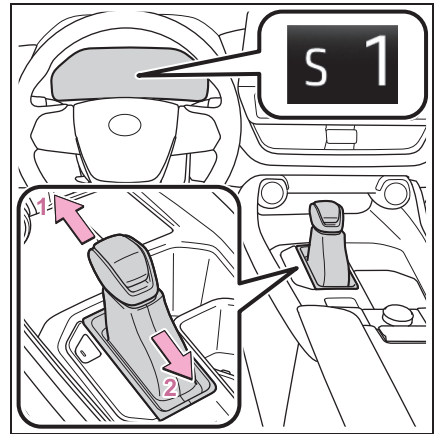
Sélection du mode de conduite

■ Mode de conduite

→P.424, 428

Sélection des rapports en position S

Lorsque le levier de vitesses est placé sur la position S, le levier de vitesses peut être actionné comme suit:



- 1** Passage au rapport supérieur
- 2** Passage au rapport inférieur

La gamme de rapports sélectionnée, entre S1 et S6, s'affiche sur les instruments.

En mode S, la gamme de rapports initiale automatiquement sélectionnée est S4 ou S5, selon la vitesse du véhicule.

■ Mode S

- Vous avez le choix entre 6 niveaux de force d'accélération et de puissance du frein moteur.

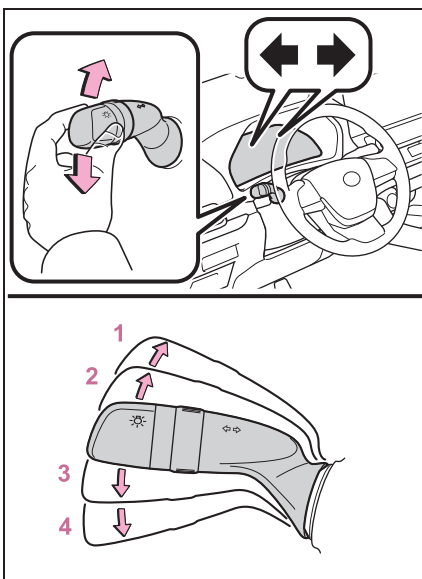
- Une gamme de rapports inférieure permet d'obtenir une force d'accélération et une puissance de frein moteur plus élevées qu'une gamme de rapports supérieure, et le régime moteur augmente également.
- Le rapport supérieur peut être engagé automatiquement afin d'éviter un fonctionnement en sur-régime du moteur lorsque la gamme de rapports sélectionnée est 3 ou moins.

■ **Avertisseur sonore de restriction de rétrogradation**

Afin de garantir la sécurité et les performances de conduite, il peut arriver que la rétrogradation soit limitée par des restrictions. Dans certaines circonstances, la rétrogradation peut ne pas être possible même lorsque la palette de changement de vitesses est actionnée. (Le signal sonore retentit deux fois.)

Levier de clignotants

Instructions d'utilisation



- 1 Virage à droite
- 2 Changement de voie de circulation vers la droite (déplacez le levier à mi-course et relâchez-le)

Le clignotant droit clignote à 3 reprises.

- 3 Changement de voie de circulation vers la gauche (déplacez le levier à mi-course et relâchez-le)

Le clignotant gauche clignote à 3 reprises.

- 4 Virage à gauche

■ **Les clignotants peuvent être actionnés lorsque**

Le contact d'alimentation est sur ON.

■ **Si le témoin clignote plus rapidement qu'à l'ordinaire**

Vérifiez que tous les clignotants clignent. (→P.579)

Lorsque les témoins clignent à une vitesse anormalement rapide, même si tous les clignotants clignent, faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

■ **Si les clignotants cessent de clignoter avant que le changement de voie de circulation ne soit effectué**

Actionnez le levier à nouveau.

Frein de stationnement

Le frein de stationnement peut être serré ou desserré automatiquement ou manuellement.

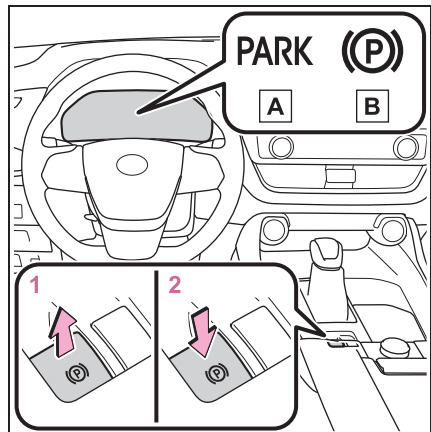
En mode automatique, le frein de stationnement peut être serré ou relâché automatiquement en fonction de l'actionnement de la position de changement de vitesse.

De plus, même en mode automatique, le frein de stationnement peut être serré ou relâché manuellement.

Instructions d'utilisation

■ **Utilisation du mode manuel**

Le frein de stationnement peut être serré et desserré manuellement.



A Témoin de frein de stationnement (États-Unis)

B Témoin de frein de stationnement (Canada)

1 Tirez la commande pour serrer le frein de stationnement.

L'indicateur de frein de stationnement s'allume.

Maintenez la commande de frein de stationnement tirée si une situation d'urgence se présente et qu'il est nécessaire d'actionner le frein de stationnement pendant la conduite.

2 Appuyez sur la commande pour relâcher le frein de stationnement.

- Actionnez la commande de frein de stationnement tout en appuyant sur la pédale de frein.
- L'utilisation de la fonction de desserrage automatique du frein de stationnement permet de relâcher le frein de stationnement en appuyant sur la pédale d'accélérateur. Lorsque vous utilisez cette fonction, appuyez lentement sur la pédale d'accélérateur. (→P.277)

Assurez-vous que le témoin indicateur de frein de stationnement s'éteint.

Si le témoin indicateur de frein de stationnement clignote, actionnez à nouveau la commande. (→P.601)

■ **Activation du mode automatique**

Le véhicule étant à l'arrêt, maintenez la commande de frein de stationnement tirée jusqu'à ce qu'un signal sonore retentisse et

qu'un message s'affiche sur l'écran multifonctionnel.

Lorsque le mode automatique est activé, le frein de stationnement fonctionne comme suit.

- Lorsque la position de changement de vitesse est déplacée de P, le frein de stationnement est desserré, et le témoin indicateur de frein de stationnement s'éteint.
- Lorsque la position de changement de vitesse est déplacée sur P, le frein de stationnement est serré, et le témoin indicateur de frein de stationnement s'allume.

Véhicules avec moteur 2,4L 4 cylindres (T24A-FTS):

Actionnez la position de changement de vitesse et la commande de position P avec le véhicule à l'arrêt et la pédale de frein enfoncée.

Véhicules avec moteur 2,5L 4 cylindres (A25A-FXS):

Actionnez la position de changement de vitesse avec le véhicule à l'arrêt et la pédale de frein enfoncée.

La fonction automatique peut ne pas fonctionner si le levier de vitesses est déplacé extrêmement rapidement ou si la pédale de frein n'est pas fermement enfoncée.

Dans ce cas, serrez le frein de stationnement manuellement. (→P.275)

■ Désactivation du mode automatique

Le véhicule étant à l'arrêt et la pédale de frein enfoncée, maintenez la commande de frein de stationnement enfoncée jusqu'à ce qu'un signal sonore retentisse et qu'un message s'affiche sur l'écran multifonctionnel.

■ Utilisation du frein de stationnement

- Lorsque le contact d'alimentation n'est pas sur ON, il n'est pas possible de desserrer le frein de stationnement avec la commande de frein de stationnement.
- Lorsque le contact d'alimentation n'est pas sur ON, le mode automatique n'est pas disponible (serage et desserrage automatiques du frein).

■ Fonction de desserrage automatique du frein de stationnement

Lorsque toutes les conditions suivantes sont remplies, vous pouvez desserrer le frein de stationnement en appuyant sur la pédale d'accélérateur.

- Le porte conducteur est fermée
- Le conducteur a attaché sa ceinture de sécurité
- La position de changement de vitesse est sur une position de marche avant ou arrière
- Le témoin indicateur de dysfonctionnement ou le témoin d'avertissement du système de freinage n'est pas allumé.

Lorsque vous appuyez sur la pédale d'accélérateur, faites-le lentement.

Si le frein de stationnement n'est pas desserré lorsque la pédale d'accélérateur est enfoncée, desserrez le frein de stationnement

manuellement.

Lorsque la position de changement de vitesse est déplacée de P, le frein de stationnement est desserré automatiquement.

■ Fonction de verrouillage automatique du frein de stationnement

Le frein de stationnement est automatiquement serré dans les conditions suivantes:

- La pédale de frein n'est pas enfoncée
- La porte conducteur est ouverte
- La ceinture de sécurité du conducteur n'est pas attachée
- La position de changement de vitesse est sur une position autre que P ou N
- Le témoin indicateur de dysfonctionnement et le témoin d'avertissement du système de freinage ne sont pas allumés

■ Si "Fonctionnement fréquent de l'EPB Attendre un instant" s'affiche sur l'écran multifonctionnel

Si vous actionnez le frein de stationnement de manière répétée dans un laps de temps court, le système risque de limiter son fonctionnement afin d'éviter toute surchauffe. Si cela se produit, abstenez-vous d'actionner le frein de stationnement. Le fonctionnement normal est rétabli après 1 minute environ.

■ Si "Activation EPB arrêtée lorsqu'elle était incomplète" ou "EPB non disponible" s'affiche sur l'écran multifonctionnel

Actionnez le frein de stationnement. Si le message ne disparaît pas après avoir actionné la commande à plusieurs reprises, il est possible que le système soit défectueux. Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

■ **Bruit de fonctionnement du frein de stationnement**

Lorsque le frein de stationnement est actionné, un bruit de moteur (ronronnement) peut être perceptible. Ceci n'indique pas un dysfonctionnement.

■ **Témoin de frein de stationnement**

- En fonction du mode du contact d'alimentation, le témoin indicateur de frein de stationnement s'allume et reste allumé comme indiqué ci-dessous:

ON: Reste allumé jusqu'à ce que le frein de stationnement soit relâché.

Autre que ON: Reste allumé pendant environ 15 secondes.

- Lorsque le contact d'alimentation est placé sur arrêt alors que le frein de stationnement est serré, le témoin indicateur de frein de stationnement reste allumé pendant 15 secondes environ. Ceci n'indique pas un dysfonctionnement.

■ **Lorsque la commande de frein de stationnement est défec-tueuse**

Le mode automatique (serrage et desserrage automatique du frein) s'active automatiquement.

■ **Stationnement du véhicule**

→P.223

■ **Avertisseur sonore indiquant que le frein de stationnement est serré**

Un signal sonore retentit si le véhicule est conduit avec le frein de stationnement serré. "EPB appliqué" est affiché sur l'écran multi-informations (le véhicule atteignant une vitesse de 3 mph [5 km/h]).

■ **Si le témoin d'avertissement du système de freinage s'allume**

→P.592

■ **Utilisation en période hivernale**

→P.445



AVERTISSEMENT

■ **Lorsque vous stationnez le véhicule**

Ne laissez pas d'enfant seul à l'intérieur du véhicule. Le frein de stationnement peut être desserré accidentellement par un enfant et le véhicule risque de se déplacer, ce qui peut entraîner un accident pouvant occasionner des blessures graves, voire mortelles.

■ **Commande de frein de stationnement**

Ne placez aucun objet à proximité de la commande de frein de stationnement. Les objets peuvent interférer avec la commande et peuvent entraîner un actionnement inattendu du frein de stationnement.

■ **Fonction de verrouillage automatique du frein de stationnement**

N'utilisez jamais la fonction d'enclenchement automatique du frein de stationnement à la place du fonctionnement normal du frein de stationnement. Cette fonction est conçue pour réduire le risque de collision si jamais le conducteur oublie de serrer le frein de stationnement. Trop se fier à cette fonction pour garer le véhicule en sécurité peut provoquer un accident, pouvant occasionner des blessures graves voire mortelles.



NOTE

■ Lorsque vous stationnez le véhicule

Avant de quitter le véhicule, placez la position de changement de vitesse sur P, serrez le frein de stationnement et assurez-vous que le véhicule ne bouge pas.

■ En cas de dysfonctionnement du système

Arrêtez le véhicule dans un endroit sûr et vérifiez les messages d'avertissement.

■ Quand la batterie 12 V du véhicule est déchargée

Le système de frein de stationnement ne peut pas être activé. (→P.631)

■ Lorsque le frein de stationnement ne peut pas être desserré suite à un dysfonctionnement

Lorsque vous conduisez le véhicule avec le frein de stationnement serré, cela entraîne une surchauffe des composants de freinage, pouvant affecter les performances de freinage et une usure accrue des freins. Faites contrôler immédiatement le véhicule par votre concessionnaire Toyota si cela se produit.

Maintien des freins

- ▶ Véhicules avec moteur 2,4L 4 cylindres (T24A-FTS)

Le système de maintien des freins garde les freins serrés lorsque la position de changement de vitesse est sur D, M ou N alors que le système est activé et que vous appuyez sur la pédale de frein pour arrêter le véhicule. Le système relâche le frein lorsque vous appuyez sur la pédale d'accélérateur avec la position de changement de vitesse sur D ou M, pour permettre un départ en douceur du véhicule.

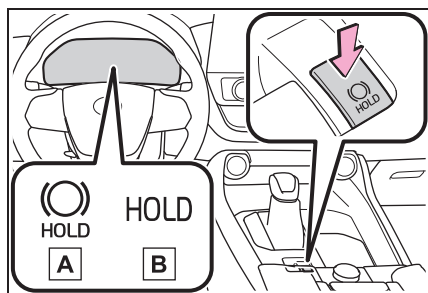
- ▶ Véhicules avec moteur 2,5L 4 cylindres (A25A-FXS)

Le système de maintien des freins garde les freins serrés lorsque la position de changement de vitesse est sur D, S ou N alors que le système est activé et que vous avez appuyé sur la pédale de frein pour arrêter le véhicule. Le système relâche le frein lorsque vous appuyez sur la pédale d'accélérateur avec la position de changement de vitesse sur D ou S, pour permettre un départ en douceur du véhicule.

Activation du système

Active le système de maintien des freins

Le témoin de veille du système de maintien des freins (vert) **A** s'allume. Pendant que le système maintient le frein, le témoin d'activation du système de maintien des freins (jaune) **B** s'allume.



■ Conditions de fonctionnement du système de maintien des freins

Le système de maintien des freins ne peut pas être activé dans les conditions suivantes :

- La porte conducteur n'est pas fermée.
- Le conducteur n'a pas attaché sa ceinture de sécurité.
- "Activation EPB arrêtée lorsqu'elle était incomplète" ou "Dysfonctionnement de l'EPB Rendez visite à votre concessionnaire" s'affiche sur l'écran multifonctionnel.

Si l'une des conditions indiquées ci-dessus est détectée alors que le système de maintien des freins est activé, le système est désactivé et le témoin indicateur de veille du système de maintien des freins s'éteint. De plus, si l'une des conditions est détectée alors que le système maintient les freins, un avertisseur sonore retentit et un message s'affiche sur l'écran multifonctionnel.

Le frein de stationnement est alors automatiquement serré.

■ Fonction de maintien des freins

- Si la pédale de frein est laissée relâchée pendant environ 3 minutes une fois que le maintien des freins par le système a débuté, le frein de stationnement est automatiquement serré. Dans ce cas, un avertisseur sonore se déclenche et un message s'affiche sur l'écran multifonctionnel.
- La fonction de maintien des freins peut ne pas immobiliser le véhicule dans une côte à fort pourcentage. Dans ce cas, il peut être nécessaire pour le conducteur d'actionner les freins. Un avertisseur sonore se déclenche et l'écran multifonctionnel informe le conducteur de cette situation. Si un message d'avertissement s'affiche sur l'écran multifonctionnel, lisez-le et suivez les instructions.
- Pour désactiver le système pendant le maintien des freins par le système, appuyez fermement sur la pédale de frein et appuyez à nouveau sur le bouton.
- **En cas d'actionnement automatique du frein de stationnement alors que le système maintient les freins**

Effectuez l'une des opérations suivantes pour desserrer le frein de stationnement :

- Appuyez sur la pédale d'accélérateur. (Le frein de stationnement n'est pas relâché automatiquement si la ceinture de sécurité n'est pas attachée.)
- Actionnez la commande de frein de stationnement tout en appuyant sur la pédale de frein.

Assurez-vous que le témoin indicateur de frein de stationnement s'éteint. (→P.275)

■ Lorsque une inspection chez votre concessionnaire Toyota est nécessaire

Lorsque le témoin de veille du système de maintien des freins (vert) ne s'allume pas même lorsque vous appuyez sur la commande de maintien des freins et que les conditions de fonctionnement du système de maintien des freins sont réunies, le système peut être défectueux. Faites contrôler le véhicule chez votre concessionnaire Toyota.

■ Si "Anomalie du maintien des freins. App péd frein pour désact" Visitez votre concessionnaire" ou "Anomalie du maintien des freins. Visitez votre concessionnaire" s'affiche sur l'écran multifonctionnel

Le système peut être défectueux. Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

■ Messages d'avertissement et signaux sonores

Le système utilise des messages d'avertissement et des signaux sonores pour signaler un dysfonctionnement du système ou pour informer le conducteur de la nécessité d'être prudent. Si un message d'avertissement s'affiche sur l'écran multifonctionnel, lisez-le et suivez les instructions.

■ Lorsqu'une autre commande s'active avec le système de maintien des freins (véhicules AWD)

Un message s'affiche sur l'écran multifonctionnel dans l'un des cas suivants.

- "Brake Hold indisponible Voir manuel du propriétaire"
- Lorsque la commande de maintien des freins est enfoncée alors que le système de commande d'assistance à la descente est activé.
- "Brake Hold indisponible Appuyer

sur le frein pour le désactiver"

- Lorsque la commande DAC est actionnée alors que le système de maintien des freins est activé.

Le système de maintien des freins et le système de commande d'assistance à la descente ne peuvent pas être activés en même temps. Veuillez appuyer sur la commande de maintien des freins avec la pédale de frein enfoncée pour désactiver le système de maintien des freins.

■ Si le témoin d'activation du système de maintien des freins clignote

→ P.601



AVERTISSEMENT

■ Lorsque le véhicule se trouve dans une côte à fort pourcentage

Soyez prudent lorsque vous utilisez le système de maintien des freins dans une pente raide, soyez prudent. La fonction de maintien des freins peut ne pas maintenir les freins dans de telles situations.

De même, le système peut ne pas s'activer en fonction de l'angle de la pente.

■ Lorsque vous êtes à l'arrêt sur une route glissante

Le système ne peut pas arrêter le véhicule dès lors que la capacité d'adhérence des pneus est excédée. N'utilisez pas le système lorsque vous êtes à l'arrêt sur une route glissante.



NOTE

■ Lorsque vous stationnez le véhicule

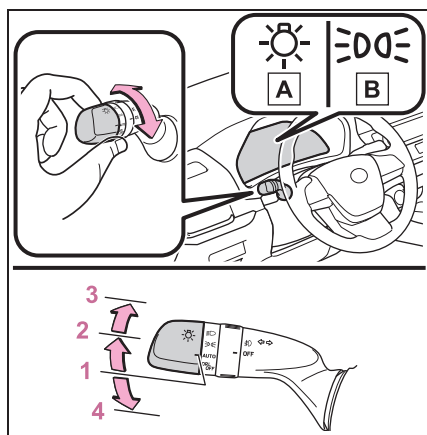
Le système de maintien des freins freinage n'a pas été conçu pour le stationnement longue durée du véhicule. Le fait de placer le contact d'alimentation sur arrêt alors que le système maintient les freins, risque de relâcher les freins, et de causer une mise en mouvement du véhicule. Lorsque vous actionnez le contact d'alimentation, appuyez sur la pédale de frein, placez la position de changement de vitesse sur P et serrez le frein de stationnement.

Commande de phares

Il est possible d'actionner les phares manuellement ou automatiquement.

Instructions d'utilisation

L'actionnement de la commande  permet d'allumer les éclairages comme suit:



A États-Unis

B Canada

1  Les phares, les éclairages de jour (→P.283) et l'ensemble des éclairages énumérés ci-dessous s'allument et s'éteignent automatiquement. (Lorsque le contact d'alimentation est sur ON.)

2  Les feux de position, les feux de stationnement, les feux arrière, les éclairages de plaque d'immatriculation, de

tableau de bord et les éclairages de jour (→P.283) s'allument.

3  Les phares et tous les éclairages énumérés ci-dessus (sauf les éclairages de jour) s'allument.

4  (États-Unis) Arrêt

■ Le mode AUTO peut être utilisé lorsque

Le contact d'alimentation est sur ON.

■ Système d'éclairage de jour

- Véhicules dépourvus de feux antibrouillard avant: Les éclairages de jour s'allument en utilisant les mêmes éclairages que les feux de croisement et éclairent de manière plus faible que les feux de croisement.
- Véhicules équipés de feux antibrouillard avant: Les éclairages de jour s'allument en utilisant les mêmes éclairages que les feux de stationnement et éclairent de manière plus lumineuse que les feux de stationnement.

- Afin que les autres conducteurs voient plus facilement votre véhicule lors de la conduite de jour, les éclairages de jour s'allument automatiquement lorsque toutes les conditions suivantes sont réunies. (Les éclairages de jour ne sont pas conçus pour être utilisés de nuit.)
 - Le système hybride a démarré
 - Le frein de stationnement est relâché
 - La commande de phares est sur la position  ou AUTO *

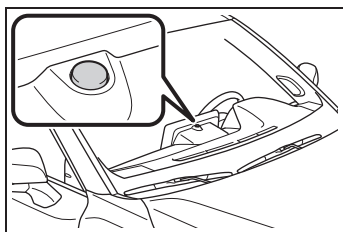
* : Lorsque l'environnement est lumineux

Les éclairages de jour restent allumés après s'être allumés, même si le frein de stationnement est à nouveau serré.

- Pour les États-Unis: Les éclairages de jour peuvent être désactivés en actionnant la commande.
- Par rapport à l'activation des phares, le système d'éclairage de jour offre une plus grande longévité et une consommation réduite d'électricité, et il peut donc contribuer aux économies de carburant.

■ Capteur de commande de phares

Le capteur risque de ne pas fonctionner correctement s'il est recouvert par un objet ou masqué par un élément fixé sur le pare-brise. Dans de tels cas, le capteur n'est alors pas capable de détecter l'intensité de la lumière ambiante et peut induire un dysfonctionnement du système d'éclairage automatique des phares.



■ Système de désactivation automatique des éclairages

- Lorsque les phares sont allumés: Les phares et les feux arrière s'éteignent 30 secondes après l'ouverture et la fermeture de la porte du conducteur, si le contact d'alimentation est placé sur arrêt. (Les éclairages s'éteignent immédiatement si vous appuyez sur  sur la clé après la fermeture de toutes les portes.)
- Lorsque seuls les feux arrière sont allumés: Les feux arrière s'éteignent automatiquement si le contact d'alimentation est sur arrêt

et que la porte du conducteur est ouverte.

Pour les États-Unis: Pour allumer à nouveau les éclairages, placez le contact d'alimentation sur ON, ou placez la commande d'éclairage sur arrêt une fois, puis à nouveau sur

 ou .

Pour le Canada: Pour allumer à nouveau les éclairages, placez le contact d'alimentation sur ON, ou placez la commande d'éclairage sur

AUTO une fois et à nouveau sur 

ou .

■ Signal sonore de rappel d'éclairage

Un signal sonore se déclenche lorsque le contact d'alimentation est placé sur ACC ou OFF et que la porte du conducteur est ouverte alors que les feux sont allumés.

■ Allumage des phares lié au fonctionnement des essuie-glaces de pare-brise

Lors de la conduite de jour avec la commande de phares placée sur

AUTO, si les essuie-glaces de pare-brise sont utilisés, les phares s'allument automatiquement au bout de plusieurs secondes pour rendre votre véhicule plus visible.

■ Fonction d'économie de la batterie 12 V

Pour éviter le déchargement de la batterie 12 V du véhicule, si les phares et/ou les feux arrière sont allumés lorsque le contact d'alimentation est placé sur arrêt, la fonction d'économie de la batterie 12 V s'active et éteint automatiquement les éclairages au bout de 20 minutes environ. Lorsque le contact d'alimentation est placé sur ON, la fonction d'économie de la batterie 12 V se désactive. Lorsque l'une des opérations suivantes est effectuée, la fonction

d'économie de la batterie 12 V est désactivée une fois puis réactivée. Tous les éclairages s'éteignent automatiquement 20 minutes après la réactivation de la fonction d'économie de la batterie 12 V :

- Lorsque la commande de phares est actionnée
- Lorsqu'une porte est ouverte ou fermée

■ Lors du déverrouillage des portes (éclairage d'accueil)

Les feux de stationnement avant s'allument automatiquement lorsque les environs sont sombres et que les portes sont déverrouillées à l'aide de la fonction d'entrée ou de la télécommande du verrouillage centralisé si la commande d'éclairage est en position **AUTO**.

■ Personnalisation

Certaines fonctions peuvent être personnalisées. (→P.673)

poussez le levier vers l'avant pour allumer les feux de route.

Tirez le levier vers vous en position intermédiaire pour éteindre les feux de route.

- 2 Tirez le levier vers vous et relâchez-le afin de faire clignoter les feux de route une fois.

Vous pouvez faire des appels de phares, que les phares soient allumés ou éteints.

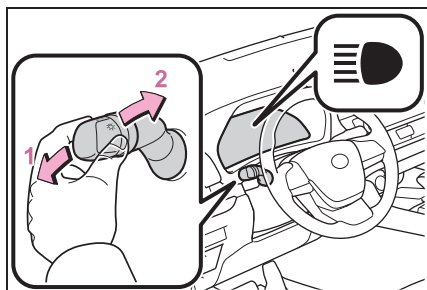


NOTE

■ Pour éviter la décharge de la batterie 12 V

Ne laissez pas les éclairages allumés plus longtemps que nécessaire lorsque le système hybride est arrêté.

Allumage des feux de route



- 1 Avec les phares allumés,

AHB (feux de route automatiques)

Les feux de route automatiques utilisent une caméra avant située derrière la partie supérieure du pare-brise pour détecter la luminosité des éclairages des véhicules circulant devant, des lampadaires etc. et passent automatiquement des feux de route aux feux de croisement et inversement.



AVERTISSEMENT

■ Pour une utilisation en toute sécurité

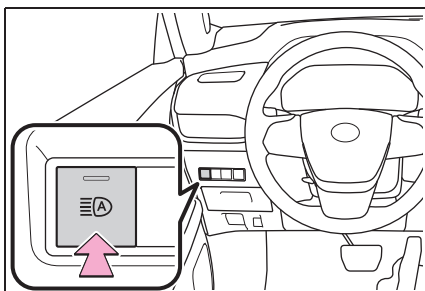
Ne vous fiez pas outre mesure aux feux de route automatiques. Conduisez toujours prudemment, en prenant soin de bien regarder les abords du véhicule et d'activer ou de désactiver manuellement les feux de route, au besoin.

■ Pour éviter un fonctionnement involontaire du système de feux de route automatiques

Quand il est nécessaire de désactiver le système: →P.304

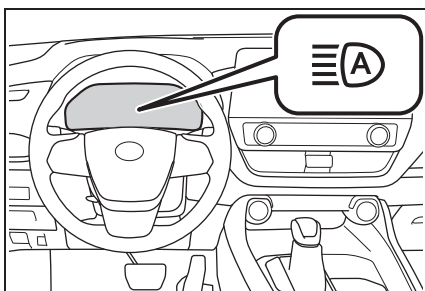
Utilisation du système de feux de route automatiques

- 1 Appuyez sur la commande des feux de route automatiques.



- 2 Placez la commande de phares sur la position AUTO ou .

Lorsque le levier de commande de phares est sur la position feux de croisement, le système AHB est activé et le témoin AHB s'allume.



■ Conditions de fonctionnement automatique des feux de route

- Si toutes les conditions suivantes sont remplies, les feux de route s'allument automatiquement:
 - La vitesse du véhicule est supérieure ou égale à environ 21 mph (34 km/h).
 - La zone en avant du véhicule est

dans l'obscurité.

- Il n'y a pas de véhicules circulant devant avec les feux allumés.
- Il y a peu d'éclairages publics ou autres lumières sur la route devant.
- Si l'une des conditions suivantes est remplie, les phares passent en feux de croisement:
 - La vitesse du véhicule devient inférieure à environ 17 mph (27 km/h).
 - La zone en avant du véhicule n'est pas dans l'obscurité.
 - Il y a un véhicule circulant devant avec les feux allumés.
 - Il y a beaucoup d'éclairages publics ou autres lumières sur la route devant.

■ Détection par la caméra avant

- Dans les situations suivantes, les feux de route peuvent passer automatiquement en feux de croisement:
 - Lorsqu'un véhicule se rabat devant votre véhicule
 - Lorsqu'un autre véhicule traverse la route devant le véhicule
 - Lorsque des véhicules circulant devant sont détectés de manière répétée, puis masqués à cause de virages successifs, de terre-pleins centraux ou d'arbres bordant la chaussée
 - Lorsqu'un véhicule circulant devant s'approche depuis une voie éloignée
 - Lorsqu'un véhicule circulant devant est éloigné
 - Lorsqu'un véhicule circulant devant n'a pas d'éclairage
 - Lorsque les éclairages d'un véhicule circulant devant sont faibles
 - Lorsqu'un véhicule qui vous précède réfléchit une lumière intense telle que ses propres phares
 - Situations dans lesquelles les capteurs peuvent ne pas fonctionner correctement: →P.309
- Les phares peuvent passer en feux de croisement si un véhicule circulant devant et utilisant les feux antibrouillard sans utiliser ses phares est détecté.
- Les éclairages domestiques, les éclairages urbains, les feux de signalisation, les enseignes ou les panneaux d'affichage lumineux peuvent entraîner le passage des feux de route aux feux de croisement, ou le maintien de l'éclairage des feux de croisement.
- Les éléments suivants peuvent changer le moment où les phares passent en feux de croisement:
 - L'intensité lumineuse de l'éclairage des véhicules circulant devant
 - Le déplacement et la direction des véhicules circulant devant
 - La distance entre votre véhicule et un véhicule qui vous précède
 - Lorsqu'un véhicule circulant devant n'a des phares allumés que d'un côté
 - Lorsqu'un véhicule circulant devant est un véhicule à deux roues
 - Les conditions de la route (inclinaison, virage, état de la surface de la chaussée, etc.)
 - Le nombre de passagers et la quantité de bagages
- Les phares peuvent passer entre les feux de route et les feux de croisement de manière inattendue.
- Des vélos ou d'autres petits véhicules peuvent ne pas être détectés.
- Dans les situations suivantes, le système peut ne pas être capable de détecter correctement la luminosité environnante. Ceci peut entraîner le maintien de l'éclairage des feux de croisement ou les feux de route peuvent clignoter ou éblouir les piétons ou les véhicules circulant devant. Dans un tel cas, Il est nécessaire de passer manuellement entre les feux de route et les feux de croisement.
- Lorsqu'il y a des lumières similaires à des phares ou des feux

arrière dans les environs

- Lorsque les phares ou les feux arrière des véhicules circulant devant sont éteints, sales, de couleur variable ou mal réglés
- Lorsque les phares passent de manière répétée entre les feux de route et les feux de croisement.
- Lorsqu'il n'est pas adéquat d'utiliser les feux de route ou que les feux de route sont susceptibles de clignoter ou d'éblouir les piétons ou les autres conducteurs.
- Lorsque le véhicule est utilisé dans un lieu où les véhicules se déplacent sur le côté opposé de la route du pays pour lequel le véhicule a été conçu, par exemple en utilisant un véhicule conçu pour la circulation à droite dans un lieu où la circulation est à gauche, ou vice versa
- Quand il est nécessaire de désactiver le système: →P.304
- Situations dans lesquelles les capteurs peuvent ne pas fonctionner correctement: →P.309

■ Réduction temporaire de la sensibilité de la caméra avant

La sensibilité de la caméra avant peut être temporairement réduite.

- 1 Placez le contact d'alimentation sur arrêt lorsque les conditions suivantes sont remplies.
 - La commande de phares est sur la position  ou AUTO.
 - Le levier de commande des phares est sur la position feux de croisement.
 - La commande de feux de route automatiques est activée.
- 2 Placez le contact d'alimentation sur ON.
- 3 Dans les 60 secondes qui suivent l'exécution de l'étape 2, poussez le levier de commande des phares en position feux de route et tirez-le en position d'origine 10 fois rapidement, puis

laissez le levier sur la position d'origine.

- 4 Si la sensibilité est modifiée, le témoin de feux de route automatiques clignotera 3 fois.

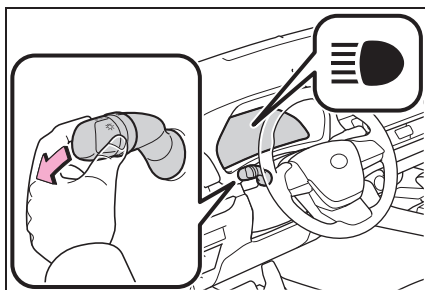
Activation/désactivation manuelle des feux de route

■ Passage en feux de route

- 1 Poussez le levier vers l'avant.

Le témoin AHB s'éteint et le témoin des feux de route s'allume.

Tirez le levier à sa position d'origine pour activer à nouveau le système de feux de route automatiques.



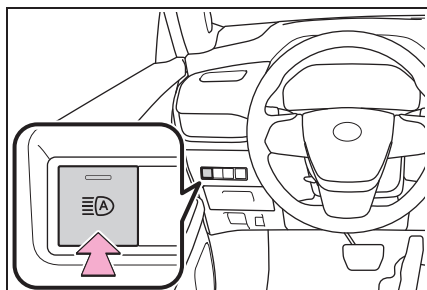
■ Passage en feux de croisement

- 1 Appuyez sur la commande des feux de route automatiques.

Le témoin AHB s'éteint.

Appuyez sur la commande pour activer le système de feux de route

automatiques à nouveau.

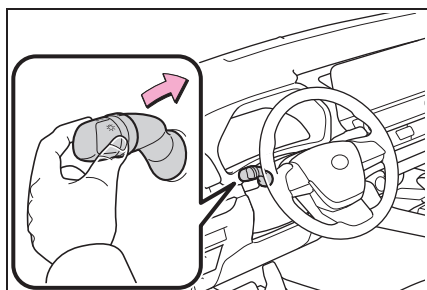


Passage temporaire en feux de croisement

Il est recommandé de passer en feux de croisement lorsqu'il n'est pas adéquat d'utiliser les feux de route ou que les feux de route sont susceptibles de causer des problèmes aux autres conducteurs ou aux piétons se trouvant à proximité, ou de les gêner.

- 1 Tirez le levier en arrière, puis remettez-le à sa position d'origine.

Les feux de route s'allument lorsque vous tirez le levier, mais une fois que vous remettez le levier à sa position d'origine, les feux de croisement restent allumés pendant un certain temps. Après cela, le système de feux de route automatiques fonctionne.

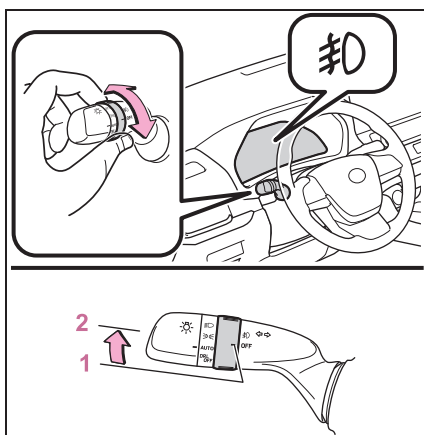


Commande de feux antibrouillards*

* : Sur modèles équipés

Les feux antibrouillards assurent une excellente visibilité dans des conditions de conduite difficiles, telles que par temps de pluie et de brouillard.

Instructions d'utilisation



- 1 OFF (États-Unis) ou  (Canada)
Éteint les feux antibrouillards
- 2  Allume les feux antibrouillards

■ Les feux antibrouillards peuvent être utilisés lorsque

Les phares sont en feux de croisement.

Essuie-glaces et lave-vitre de pare-brise

L'actionnement du levier permet de commuter entre le mode de fonctionnement automatique et le mode de fonctionnement manuel, ou d'utiliser le lave-vitre.



NOTE

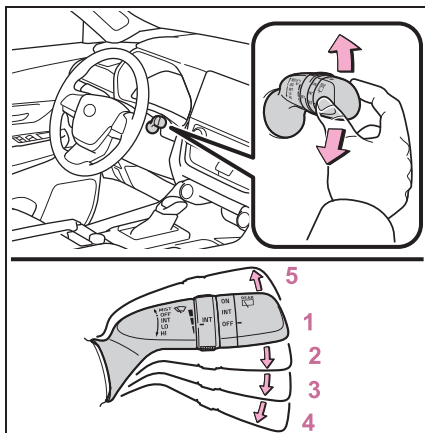
■ Lorsque le pare-brise est sec

N'utilisez pas les essuie-glaces, car ils risquent d'endommager le pare-brise.

Actionnement du levier d'essuie-glace

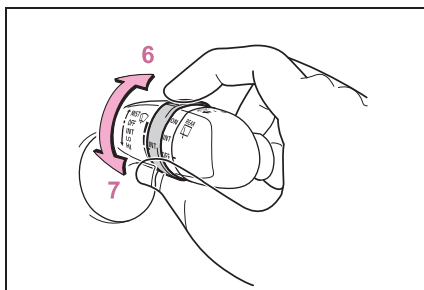
L'actionnement du levier  permet d'actionner les essuie-glaces et le lave-vitre comme suit:

- Essuie-glaces de pare-brise à balayage intermittent réglable

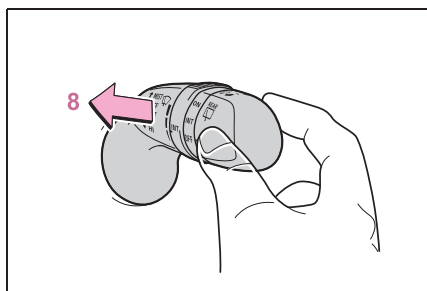


- 1** OFF (États-Unis) ou 
(Canada)
Arrêt
- 2** INT (États-Unis) ou 
(Canada)
Balayage intermittent des essuie-glaces de pare-brise
- 3** LO (États-Unis) ou 
(Canada)
Fonctionnement à vitesse lente
- 4** HI (États-Unis) ou 
(Canada)
Fonctionnement à vitesse rapide
- 5** MIST (États-Unis) ou 
(Canada)
Fonctionnement temporaire

L'intervalle de balayage des essuie-glaces peut être réglé lorsque le fonctionnement intermittent est sélectionné.



- 6** Augmente la fréquence de balayage intermittent des essuie-glaces de pare-brise
- 7** Diminue la fréquence de balayage intermittent des essuie-glaces de pare-brise



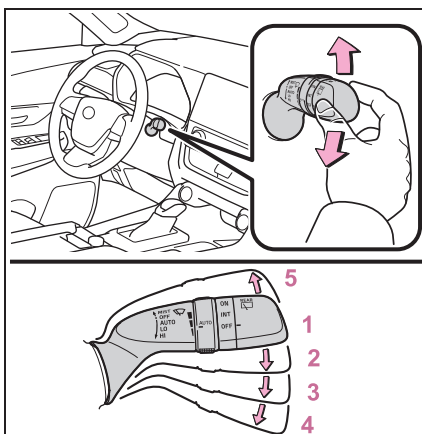
8 Fonctionnement combiné du lave-vitre et des essuie-glaces

Le fait de tirer le levier permet d'actionner les essuie-glaces et le lave-vitre.

(Une fois la série de balayages terminée, les essuie-glaces effectuent un nouveau balayage après un bref temps mort pour éviter tout ruissellement. Toutefois, la fonction anti-ruissellement ne fonctionne pas lorsque le véhicule roule.)

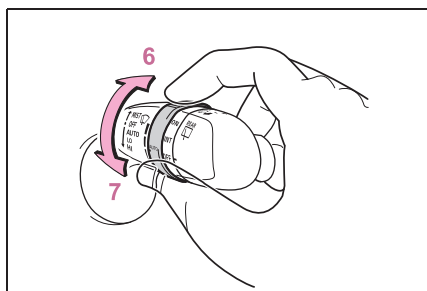
► Essuie-glaces de pare-brise à détecteur de pluie

Lorsque "AUTO" est sélectionné, les essuie-glaces fonctionnent automatiquement lorsque le capteur détecte des gouttes de pluie. Le système règle automatiquement la fréquence de balayage des essuie-glaces en fonction du volume de pluie et de la vitesse du véhicule.



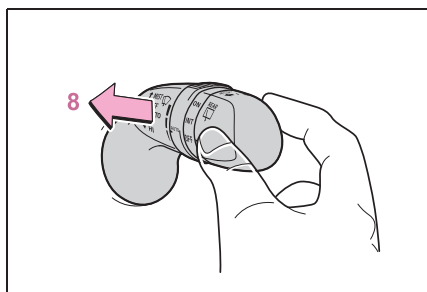
- 1 OFF (États-Unis) ou  (Canada)
Arrêt
- 2 AUTO Balayage des essuie-glaces à détecteur de pluie
- 3 LO (États-Unis) ou  (Canada)
Fonctionnement à vitesse lente
- 4 HI (États-Unis) ou  (Canada)
Fonctionnement à vitesse rapide
- 5 MIST (États-Unis) ou  (Canada)
Fonctionnement temporaire

Lorsque le mode AUTO est sélectionné, la sensibilité du capteur peut être ajustée par simple rotation de la bague de la commande.



6 Augmente la sensibilité

7 Diminue la sensibilité



8  **Fonctionnement combiné du lave-vitre et des essuie-glaces**

Le fait de tirer le levier permet d'actionner les essuie-glaces et le lave-vitre.

(Une fois la série de balayages terminée, les essuie-glaces effectuent un nouveau balayage après un bref temps mort pour éviter tout ruissellement. Toutefois, la fonction anti-ruissellement ne fonctionne pas lorsque le véhicule roule.)

■ **Les essuie-glaces et le lave-vitre de pare-brise sont actionnés lorsque**

Le contact d'alimentation est sur ON.

■ **Utilisation des essuie-glaces et du lave-vitre à l'aide du système de commande vocale***

* : Sur modèles équipés

L'opération suivante peut être effectuée à l'aide du système de commande vocale.

- Actionnement unique des essuie-glaces avant
- Actionnement du lave-vitre de pare-brise (ne peut être effectué que lorsque le véhicule est arrêté)

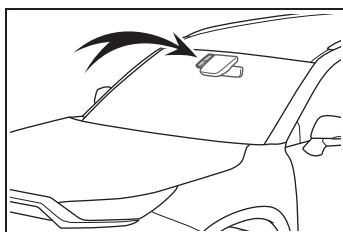
Pour des informations concernant le système de commande vocale, reportez-vous au "MANUEL MULTIMÉDIA DU PROPRIÉTAIRE".

■ **Effets de la vitesse du véhicule sur le fonctionnement de l'essuie-glace (véhicules équipés d'essuie-glaces de pare-brise à détecteur de pluie)**

Si vous avez sélectionné le balayage à vitesse lente, les essuie-glaces passent du balayage à vitesse lente au balayage intermittent lorsque le véhicule ne roule pas. (Toutefois, lorsque la sensibilité du capteur est réglée au niveau le plus élevé, le mode ne change pas.)

■ **Détecteur de pluie (véhicules avec essuie-glaces de pare-brise à détecteur de pluie)**

- Le détecteur de pluie évalue la quantité de pluie.
Le véhicule dispose d'un capteur optique. Il risque de ne pas fonctionner correctement lorsque la lumière du lever ou du coucher du soleil frappe le pare-brise de manière intermittente ou bien si des insectes etc. se trouvent sur le pare-brise.



- Si la commande d'essuie-glaces est placée sur la position **AUTO** alors que le contact d'alimentation est sur **ON**, les essuie-glaces fonctionnent une fois pour indiquer que le mode **AUTO** est activé.
- Lorsque vous tournez la bague de sensibilité du capteur pour augmenter la sensibilité en étant sur la position **AUTO**, les essuie-glaces effectuent un balayage pour indiquer l'accroissement de sensibilité du capteur.
- Si la température du détecteur de pluie est supérieure ou égale à 185°F (85°C), ou inférieure ou égale à 5°F (-15°C), il peut arriver que le mode automatique soit inopérant. Dans ce cas, utilisez les essuie-glaces dans un mode autre que le mode **AUTO**.
- **Si le liquide de lave-vitre de pare-brise n'est pas vaporisé**

Vérifiez que les buses de lave-vitre ne sont pas bouchées, et qu'il reste du liquide de lave-vitre dans le réservoir de liquide de lave-vitre.

- **Fonction d'arrêt des essuie-glaces de pare-brise asservie à l'ouverture des portes avant (véhicules avec essuie-glaces de pare-brise à détecteur de pluie)**

Lorsque **AUTO** est sélectionné et que les essuie-glaces de pare-brise sont en cours de fonctionnement, si une porte avant est ouverte, les essuie-glaces de pare-brise s'arrêtent afin d'éviter que les per-

sonnes se trouvant à proximité du véhicule soient éclaboussées par l'eau venant des essuie-glaces, à condition que le véhicule soit arrêté avec le frein de stationnement serré ou la position de changement de vitesse sur **P**. Lorsque la porte avant est fermée, le balayage des essuie-glaces reprend.



AVERTISSEMENT

- **Précautions concernant l'utilisation des essuie-glaces de pare-brise en mode AUTO (véhicules avec essuie-glaces de pare-brise à détecteur de pluie)**

Les essuie-glaces de pare-brise risquent de se déclencher de manière inattendue si vous touchez le capteur ou si le pare-brise est soumis à des vibrations en mode **AUTO**. Prenez garde à ne pas vous coincer les doigts, etc. dans les essuie-glaces de pare-brise.

- **Précautions relatives à l'utilisation du liquide de lave-vitre**

Par temps froid, n'utilisez pas le liquide de lave-vitre avant que le pare-brise ne se soit réchauffé. Le liquide peut geler sur le pare-brise et provoquer une mauvaise visibilité. Cela peut provoquer un accident, pouvant occasionner des blessures graves, voire mortelles.



NOTE

- **Lorsque le réservoir de liquide de lave-vitre est vide**

N'actionnez pas la commande en permanence, car la pompe de liquide de lave-vitre risque de surchauffer.



NOTE

■ **Lorsqu'une buse se bouche**

Dans ce cas, contactez votre concessionnaire Toyota. N'essayez pas de la déboucher avec une épingle ou un autre objet. Ceci endommagerait la buse.

■ **Pour éviter la décharge de la batterie 12 V**

Ne laissez pas les essuie-glaces en fonctionnement plus longtemps que nécessaire lorsque le système hybride est arrêté.

Modification de la position d'arrêt de l'essuie-glace de pare-brise/Soulèvement des essuie-glaces de pare-brise

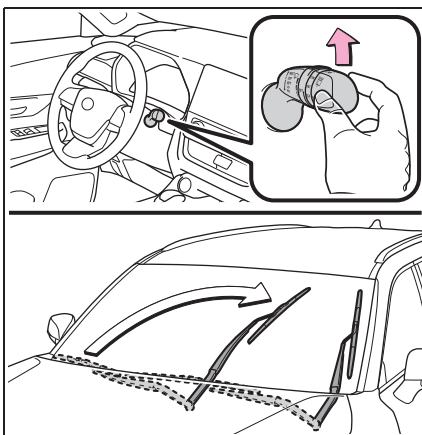
Lorsque les essuie-glaces de pare-brise ne sont pas utilisés, ils se rétractent sous le capot. Afin de pouvoir soulever les essuie-glaces de pare-brise en cas de stationnement par temps froid ou de remplacement d'un insert d'essuie-glace de pare-brise, faites passer l'essuie-glace de la position d'arrêt à la position d'entretien au moyen du levier d'essuie-glaces.

■ **Relevage des essuie-glaces sur la position d'entretien**

Dans les 45 secondes environ suivant la mise sur arrêt du contact d'alimentation, mettez le

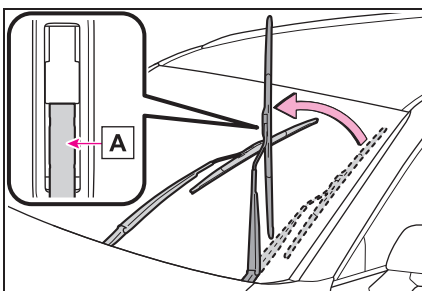
levier d'essuie-glaces sur la position MIST (États-Unis) ou Δ (Canada) et maintenez-le ainsi pendant environ 2 secondes ou plus.

Les essuie-glaces se placent sur la position d'entretien.



■ **Soulèvement des essuie-glaces de pare-brise**

Tout en tenant la partie en forme de crochet du bras d'essuie-glace, soulevez l'essuie-glace de pare-brise du pare-brise.



A Partie en forme de crochet

■ Abaissement des essuie-glaces de pare-brise sur la position escamotée

Les essuie-glaces de pare-brise étant posés sur le pare-brise, placez le contact d'alimentation sur ON, puis mettez le levier d'essuie-glaces sur une position de fonctionnement. Lorsque la commande d'essuie-glaces est désactivée, les essuie-glaces de pare-brise s'arrêtent sur la position escamotée.

■ Utilisation des essuie-glaces et du lave-vitre à l'aide du système de commande vocale *

* : Sur modèles équipés

► Pour les États-Unis

Les essuie-glaces du pare-brise peuvent être placés en position d'entretien à l'aide du système de commande vocale. (Cette opération n'est possible que lorsque le véhicule est arrêté avec la commande d'essuie-glace sur OFF .)

► Pour le Canada

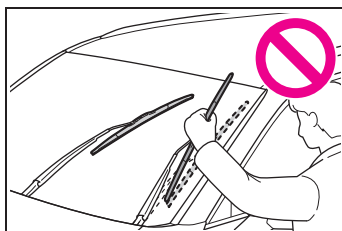
Les essuie-glaces du pare-brise peuvent être placés en position d'entretien à l'aide du système de commande vocale. (Cette opération n'est possible que lorsque le véhicule est arrêté avec la commande d'essuie-glace sur  .)

Pour des informations concernant le système de commande vocale, reportez-vous au "MANUEL MULTIMÉDIA DU PROPRIÉTAIRE".

NOTE

■ Lorsque vous soulevez les essuie-glaces de pare-brise

- Ne soulevez pas les essuie-glaces de pare-brise lorsqu'ils sont en position escamotée sous le capot. Ils risquent autrement de toucher le capot, ce qui peut endommager un essuie-glace de pare-brise et/ou le capot.
- Ne soulevez pas un essuie-glace de pare-brise par le balai d'essuie-glace. Sinon, le balai d'essuie-glace peut être déformé.



- N'actionnez pas le levier d'essuie-glaces lorsque les essuie-glaces de pare-brise sont soulevés. Les essuie-glaces de pare-brise risquent autrement de toucher le capot, ce qui peut endommager les essuie-glaces de pare-brise et/ou le capot.

Essuie-glace et lave-vitre de lunette arrière



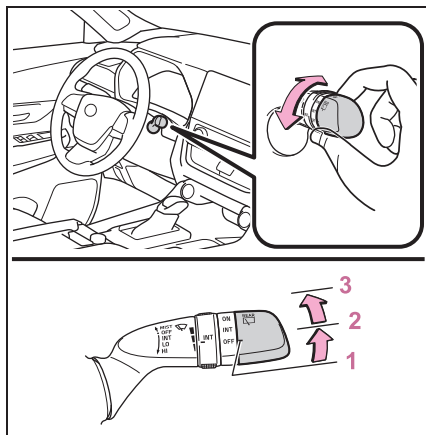
NOTE

■ Lorsque la lunette arrière est sèche

N'utilisez pas l'essuie-glace, car il risque d'endommager la lunette arrière.

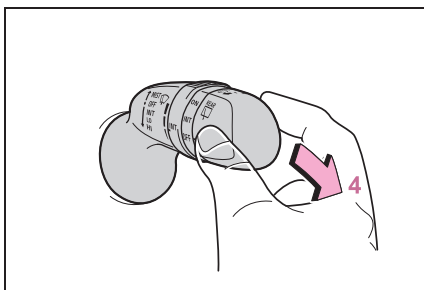
Actionnement du levier d'essuie-glace

L'actionnement de la commande  permet d'actionner l'essuie-glace arrière comme suit:



- 1** OFF (États-Unis) ou  (Canada) Éteint
- 2** INT (États-Unis) ou  (Canada) Fonctionnement intermittent
- 3** ON (États-Unis) ou  (Canada) Fonctionnement

normal



4 Fonctionnement combiné du lave-vitre et des essuie-glaces

Le fait de pousser du levier permet d'actionner l'essuie-glace et le lave-vitre.

Après pulvérisation du liquide de lave-vitre, l'essuie-glace balaie automatiquement le pare-brise à quelques reprises.

Le lave-vitre s'active automatiquement et nettoie la caméra du rétroviseur numérique*¹ (→P.198) et la caméra arrière*².

*¹: Sur modèles équipés

*²: Reportez-vous à "MANUEL MULTIMÉDIA DU PROPRIÉTAIRE".

■ L'essuie-glace et le lave-vitre de lunette arrière sont actionnés lorsque

Le contact d'alimentation est sur ON.

■ Commande de l'essuie-glace et du lave-vitre de la lunette arrière à l'aide du système de commande vocale*

*: Sur modèles équipés

L'opération suivante peut être effectuée à l'aide du système de commande vocale.

- Actionnement unique de l'essuie-glace de lunette arrière
- Actionnement du lave-vitre de lunette arrière (il ne peut être effectué que lorsque le véhicule est arrêté)

Pour des informations concernant le système de commande vocale, reportez-vous au "MANUEL MULTIMÉDIA DU PROPRIÉTAIRE".

■ Si le liquide de lave-vitre n'est pas vaporisé

Vérifiez que la buse de lave-vitre n'est pas bouchée, et qu'il reste du liquide de lave-vitre dans le réservoir de liquide de lave-vitre.

■ Fonctionnement de l'essuie-glace de lunette arrière asservi à la marche arrière

Lorsque la position de changement de vitesse est placée sur R et que les essuie-glaces avant sont en cours de fonctionnement, l'essuie-glace de lunette arrière effectue un balayage.

■ Fonction d'arrêt de l'essuie-glace de lunette arrière asservie à l'ouverture du hayon

Lorsque l'essuie-glace de lunette arrière est en cours de fonctionnement et que le hayon est ouvert alors que le véhicule est à l'arrêt, le fonctionnement de l'essuie-glace arrière est interrompu pour éviter que quiconque se trouvant à proximité du véhicule ne soit aspergé par l'eau provenant de l'essuie-glace. Lorsque le hayon est fermé, le lave-vitre se remet en marche.

■ Lorsqu'une buse se bouche

Dans ce cas, contactez votre concessionnaire Toyota. N'essayez pas de la déboucher avec une épingle ou un autre objet. Ceci endommagerait la buse.

■ Pour éviter la décharge de la batterie 12 V

Ne laissez pas l'essuie-glace en fonctionnement plus longtemps que nécessaire lorsque le système hybride est arrêté.



NOTE

■ Lorsque le réservoir de liquide de lave-vitre est vide

N'actionnez pas la commande en permanence, car la pompe de liquide de lave-vitre risque de surchauffer.

Ouverture du bouchon du réservoir à carburant

Le réservoir à carburant de votre véhicule est doté d'une structure spéciale, qui exige une baisse de la pression à l'intérieur du réservoir à carburant avant de procéder au réapprovisionnement. Après avoir appuyé sur la commande d'ouverture, quelques secondes s'écoulent avant que le véhicule ne puisse être réapprovisionné en carburant.

Avant de réapprovisionner le véhicule en carburant

- Fermez toutes les portes et les vitres et placez le contact d'alimentation sur arrêt.
- Vérifiez le type de carburant.

■ Types de carburant

→P.660

■ Ouverture du réservoir à carburant pour essence sans plomb

Pour vous éviter toute erreur au moment de l'approvisionnement en carburant, l'ouverture du réservoir à carburant de votre véhicule est adaptée uniquement aux pistolets spéciaux des pompes à essence sans plomb.



AVERTISSEMENT

■ Pendant le réapprovisionnement du véhicule en carburant

Respectez les précautions suivantes lorsque vous réapprovisionnez le véhicule en carburant. Le non-respect de ces précautions peut occasionner des blessures graves, voire mortelles.

- Après être descendu du véhicule et avant d'ouvrir la trappe à carburant, touchez une surface métallique non peinte pour vous décharger de l'électricité statique. Il est important de vous décharger de l'électricité statique avant de procéder au réapprovisionnement en carburant car l'électricité statique pourrait provoquer des étincelles risquant d'enflammer les vapeurs de carburant au moment du réapprovisionnement en carburant.
- Maintenez toujours les pinces sur le bouchon du réservoir à carburant et tournez-le lentement pour le retirer. Il est possible que vous entendiez un bruit d'aspiration lorsque vous desserrez le bouchon du réservoir à carburant. Patientez jusqu'à ce que vous n'entendiez plus aucun bruit avant de retirer complètement le bouchon. Par temps chaud, du carburant sous pression risque de jaillir du goulot de remplissage et de causer des blessures.
- Ne laissez quiconque ne s'étant pas déchargé de l'électricité statique dont il est porteur s'approcher du réservoir à carburant ouvert.

**AVERTISSEMENT**

- Ne respirez pas les vapeurs de carburant.
Le carburant contient des substances nocives en cas d'inhalation.
- Ne fumez pas pendant le réapprovisionnement en carburant du véhicule.
Le carburant peut s'enflammer et provoquer un incendie.
- Ne remontez pas dans le véhicule et ne touchez personne ni aucun objet qui pourrait être chargé en électricité statique. Cela pourrait entraîner une accumulation d'électricité statique, avec le risque de provoquer un incendie.

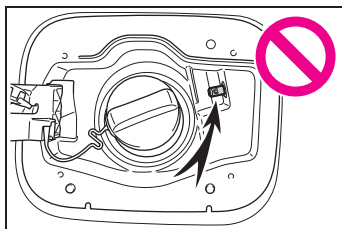
■ Pendant le réapprovisionnement en carburant

Respectez les précautions suivantes pour empêcher le carburant de déborder du réservoir à carburant:

- Insérez le pistolet correctement dans le goulot de remplissage de carburant.
- Arrêtez de remplir le réservoir une fois que le pistolet s'arrête automatiquement en produisant un déclic.
- Ne rajoutez pas de carburant dans le réservoir.

**NOTE****■ Réapprovisionnement en carburant**

- Effectuez le réapprovisionnement en carburant en moins de 30 minutes. Si plus de 30 minutes s'écoulent, la valve interne se ferme. Dans ces conditions, du carburant peut déborder pendant le réapprovisionnement en carburant. Appuyez à nouveau sur la commande d'ouverture de la trappe à carburant.
- Veillez à ce que le verrouillage de la trappe à carburant ne soit pas poussé par le support du pistolet de carburant, etc. Si le verrouillage est maintenu, la valve interne se ferme et du carburant peut se déverser. Pour éviter cela, appuyez à nouveau sur la commande d'ouverture de la trappe à carburant.

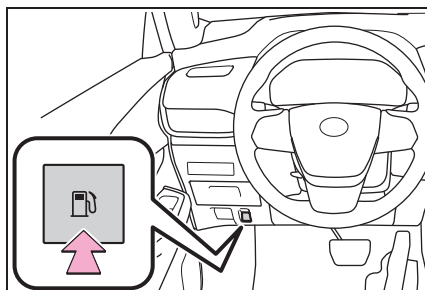


- Ne renversez pas de carburant pendant le réapprovisionnement en carburant. Cela peut endommager le véhicule, par exemple provoquer un fonctionnement anormal du dispositif antipollution, endommager des composants du système de carburant ou la surface peinte du véhicule.

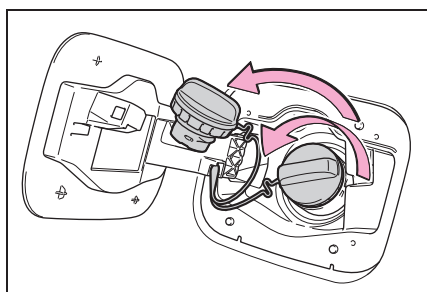
Ouverture du bouchon du réservoir à carburant

- 1 Appuyez sur la commande pour ouvrir la trappe à carburant.

La trappe à carburant s'ouvre 10 secondes environ après que vous ayez appuyé sur la commande. Avant que le réapprovisionnement en carburant soit possible, un message s'affiche sur l'écran multifonctionnel du combiné d'instruments pour indiquer la progression du processus d'ouverture de la trappe à carburant.



- 2 Tournez lentement le bouchon du réservoir à carburant et retirez-le, puis placez-le dans le support sur la trappe à carburant.

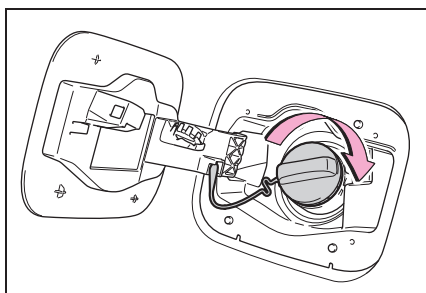


■ Si la trappe à carburant ne peut pas être ouverte

→P.627

Fermeture du bouchon de réservoir à carburant

Une fois le réapprovisionnement en carburant terminé, vissez le bouchon du réservoir à carburant jusqu'à ce que vous perceviez un déclic. Lorsque vous relâchez le bouchon, celui-ci tourne légèrement dans le sens opposé.



■ Lorsque "Vérifier le bouchon de réservoir" s'affiche sur l'écran multifonctionnel

Il est possible que le bouchon du réservoir de carburant soit ouvert ou desserré. Placez le contact d'alimentation sur arrêt, vérifiez le bouchon et serrez-le correctement. Si le message reste affiché, attendez quelques secondes et placez le contact d'alimentation à nouveau sur arrêt.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Lorsque vous remplacez le bouchon du réservoir à carburant

Utilisez uniquement un bouchon de réservoir à carburant d'origine Toyota pour votre véhicule. Autrement, un incendie ou tout autre incident risquerait de se produire et de causer des blessures graves, voire mortelles.

Mise à jour du logiciel Toyota Safety Sense 3,0

Il est nécessaire de conclure un contrat portant sur des services connectés, fournis par Toyota, pour utiliser ces fonctions. Pour des détails, contactez votre concessionnaire Toyota.



AVERTISSEMENT

■ Pour une utilisation en toute sécurité

Lorsque le logiciel Toyota Safety Sense 3,0 est mis à jour, les méthodes d'utilisation des fonctions sont susceptibles de changer. L'utilisation de ce système sans connaître les bonnes méthodes d'utilisation peut provoquer un accident occasionnant des blessures graves, voire mortelles.

- Avant d'utiliser ce système, veuillez à lire le Manuel du propriétaire numérique correspondant à la version logicielle du système, disponible sur le site Web du Manuel du propriétaire.

Contenu du Manuel du propriétaire de Toyota Safety Sense 3,0

Ce Manuel du propriétaire comporte des informations relatives à la version 2. Pour obtenir les informations les plus récentes sur les commandes, l'utilisation, les avertissements/précautions, etc. de chaque fonction de

Toyota Safety Sense 3,0, référez-vous au Manuel du propriétaire numérique sur le site Web du Manuel du propriétaire.

Si le logiciel de ce système a été mis à jour après l'achat initial du véhicule, veuillez à lire le Manuel du propriétaire correspondant à la version logicielle du système, avant d'utiliser ce système.

■ Précautions d'utilisation

- Sachez que certaines fonctions peuvent être temporairement désactivées si un problème légal ou lié à la sécurité se produit.
- Si un contrat portant sur les services connectés n'a pas été conclu ou a expiré, les mises à jour du logiciel ne pourront pas être effectuées sans fil.

Vérification de la version du logiciel Toyota Safety Sense 3,0 de votre véhicule

Si le logiciel de ce système a été mis à jour après l'achat initial du véhicule, il est nécessaire, pour accéder au Manuel du propriétaire correspondant, de vérifier la version logicielle du système, puis de se rendre sur le site Web du Manuel du propriétaire.

Vérification de la version à l'aide d'OneApp

Il est possible de vérifier la version logicielle du système à l'aide d'OneApp.

Sélection de la version du logiciel Toyota Safety Sense 3.0 de votre véhicule

1 Accédez à l'URL suivante sur un ordinateur ou un téléphone intelligent:

Langue		URL	Code QR
Pour les utilisateurs résidant aux États-Unis	Anglais	https://www.toyota.com/owners/resources/warranty-owners-manuals/manual?om=om0e112u.grandhighlander.2025.2409.hev.vh	
Pour les utilisateurs résidant au Canada	Anglais	https://www.toyota.ca/toyota/owners/manual?om=om0e112u.grandhighlander.2025.2409.hev.vh	
	Français	https://www.toyota.ca/toyota/owners/manual?om=om0e112d.grandhighlander.2025.2409.hev.vh	

2 Sélectionnez le fichier qui comprend la version système précédemment vérifiée.

Mise à jour du logiciel

Si une mise à jour du logiciel est disponible, OneApp affiche une notification. Suivez les instructions affichées à l'écran.

■ Précautions concernant les mises à jour du logiciel

- Après avoir effectué une mise à jour du logiciel, il ne sera pas possible de revenir à une version antérieure.
- Selon l'environnement de communication et le contenu de la mise à jour, une mise à jour du logiciel peut prendre plusieurs heures. Bien qu'une mise à jour soit suspendue lorsque le contact d'alimentation est éteint, elle reprend lorsque le contact d'alimentation est remis sur ON.
- Toyota Safety Sense 3.0 peut encore être utilisé pendant l'exécution d'une mise à jour du logiciel.

■ Éléments pouvant être vérifiés à l'aide d'OneApp

Les éléments suivants peuvent être vérifiés ou exécutés.

- Version logicielle, détails sur la mise à jour, précautions, méthodes d'utilisation, etc.
- Mise à jour du logiciel

Toyota Safety Sense 3.0

Toyota Safety Sense 3.0 se compose des systèmes d'aide à la conduite suivants et contribue à une expérience de conduite sûre et confortable:

⚠ AVERTISSEMENT

■ Toyota Safety Sense 3.0

Toyota Safety Sense 3.0 fonctionne en partant du principe que le conducteur conduit prudemment et il est conçu pour contribuer à réduire l'impact sur les occupants en cas de collision ou pour assister le conducteur dans des conditions de conduite normales.

Étant donné que le degré de précision de reconnaissance et de performance de contrôle que le système peut fournir est limité, ne vous fiez pas outre mesure à ce système. Il incombe seul au conducteur d'être attentif à l'environnement du véhicule et de conduire prudemment.

■ Pour une utilisation en toute sécurité

- Ne vous fiez pas outre mesure à ce système. Il incombe seul au conducteur d'être attentif à l'environnement du véhicule et de conduire prudemment. Ce système peut ne pas fonctionner dans toutes les situations et l'assistance fournie est limitée. Trop se fier à ce système pour conduire le véhicule prudemment peut provoquer un accident, pouvant occasionner des blessures graves voire mortelles.

**AVERTISSEMENT**

- N'essayez pas de tester le fonctionnement du système, car il se peut qu'il ne fonctionne pas correctement, ce qui peut éventuellement provoquer un accident.
- Si une attention particulière est nécessaire lors des opérations de conduite ou si un dysfonctionnement du système se produit, un message d'avertissement ou un avertisseur sonore se déclenche. Si un message d'avertissement s'affiche sur l'écran, suivez les instructions affichées.
- En fonction des bruits extérieurs, du volume du système audio, etc. il peut être difficile d'entendre l'avertisseur sonore. De même, en fonction des conditions routières, il peut être difficile de reconnaître le fonctionnement du système.

■ Quand il est nécessaire de désactiver le système

Dans les situations suivantes, veillez à désactiver le système.

Si vous ne le faites pas, le système risque de ne pas fonctionner correctement, ce qui peut éventuellement provoquer un accident occasionnant des blessures graves, voire mortelles.

- Lorsque le véhicule est incliné en raison de sa surcharge ou d'une crevaillon
- Lorsque vous roulez à des vitesses extrêmement élevées
- Lors du remorquage d'un autre véhicule
- Lorsque le véhicule est transporté par camion, par bateau, par train, etc.

- Lorsque le véhicule est levé sur un pont-élévateur et que les pneus peuvent tourner librement
- Lors d'une inspection du véhicule au moyen d'un testeur à rouleaux tel qu'un banc dynamométrique ou d'un testeur de compteur de vitesse, ou lors de l'utilisation d'une équilibreuse de roues
- Lorsque le véhicule est conduit de manière sportive ou hors route
- Lors de l'utilisation d'une station de lavage automatique
- Lorsqu'un capteur est mal aligné ou déformé en raison d'un choc violent au niveau du capteur ou de la zone environnante du capteur
- Lorsque des accessoires obstruant un capteur ou un éclairage sont temporairement montés sur le véhicule
- Lorsqu'une roue de secours compacte ou des chaînes antidérapantes sont montées sur le véhicule ou qu'un kit de réparation anti-crevaillon de secours a été utilisé
- Lorsque les pneus sont extrêmement usés, ou que la pression de gonflage des pneus est faible
- Lorsque des pneus d'une taille autre que celle spécifiée par le fabricant sont montés
- Lorsqu'il est impossible de conduire le véhicule de manière stable en raison d'une collision, d'un dysfonctionnement, etc.

Systèmes d'aide à la conduite

■ AHB (feux de route automatiques)

→P.286

■ PCS (système de sécurité de pré-collision)

→P.315

■ LTA (aide au suivi de voie)

→P.328

■ LDA (alerte de sortie de voie)

→P.337

■ LCA (aide au changement de voie)*

→P.333

* : Sur modèles équipés

■ FCTA (avertissement de trafic transversal avant)*

→P.350

* : Sur modèles équipés

■ PDA (assistance proactive à la conduite)

→P.344

■ RSA (reconnaissance des panneaux de signalisation)*

→P.353

* : Sur modèles équipés

■ Régulateur de vitesse actif

→P.356

■ Régulateur de vitesse

→P.369

■ Système d'arrêt d'urgence de la conduite*

→P.373

* : Sur modèles équipés

■ Assistance dans les embouteillages*

→P.376

* : Sur modèles équipés

■ Moniteur de conduite*

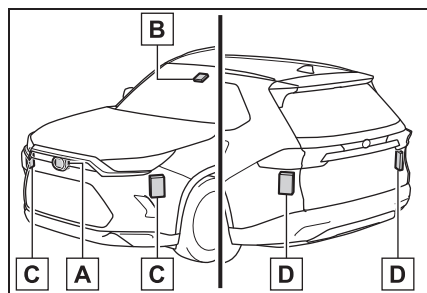
→P.312

* : Sur modèles équipés

Capteurs utilisés par Toyota Safety Sense 3.0

Différents capteurs sont utilisés pour obtenir les informations nécessaires au fonctionnement du système.

■ Capteurs détectant les conditions environnantes



A Capteur de radar avant

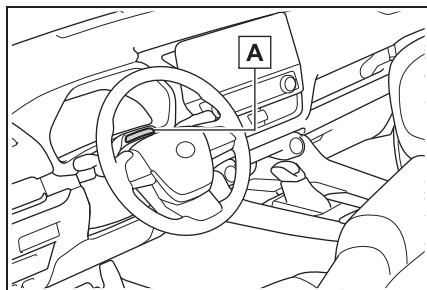
B Caméra avant

C Capteurs de radar latéral avant*

D Capteurs radar arrière latéraux

* : Sur modèles équipés

■ Capteurs qui détectent l'état du conducteur



A Caméra de surveillance du conducteur*

* : Sur modèles équipés



AVERTISSEMENT

■ Pour éviter tout dysfonctionnement des capteurs radar

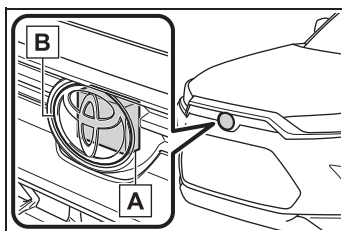
Respectez les précautions suivantes.

Si vous ne le faites pas, le capteur radar risque de ne pas fonctionner correctement, ce qui peut éventuellement provoquer un accident occasionnant des blessures graves, voire mortelles.

- Maintenez les capteurs radar et leurs caches en bon état de propreté en toutes circonstances.

Nettoyez la partie avant d'un capteur radar ou la partie avant ou arrière du cache d'un capteur radar si elles sont sales ou couvertes de gouttes d'eau, de neige, etc.

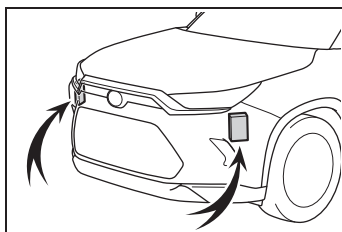
Lors du nettoyage du capteur radar et de son cache, utilisez un chiffon doux pour enlever la saleté de manière à ne pas les endommager.



A Capteur radar

B Cache du capteur radar

- Véhicules avec capteurs radar latéraux avant: Maintenez toujours propre la zone entourant les capteurs radar latéraux avant sur le pare-chocs avant.



- Ne fixez aucun accessoire, autocollant (y compris des autocollants transparents) ni bande d'aluminium, etc. sur un capteur radar ou son cache et leur zone avoisinante.

**AVERTISSEMENT**

- Ne faites pas subir de choc à un capteur radar ou à la zone avoisinante.
Si un capteur radar, la calandre ou le pare-chocs avant subissent un choc, faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

- Ne démontez pas les capteurs radar.

- Ne modifiez ni ne peignez les capteurs radar ou leur cache et ne les remplacez pas par d'autres composants que des pièces d'origine Toyota.

- Dans les situations suivantes, il est nécessaire de procéder au réétalonnage des capteurs radar. Pour des détails, contactez votre concessionnaire Toyota.

- Lorsqu'un capteur radar est déposé et installé, ou remplacé

- Lorsque le pare-chocs avant ou la calandre ont été remplacés

■ Pour prévenir tout dysfonctionnement de la caméra avant

Respectez les précautions suivantes.

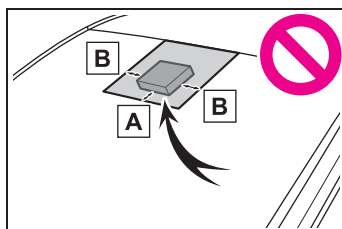
Si vous ne le faites pas, la caméra avant risque de ne pas fonctionner correctement, ce qui peut éventuellement provoquer un accident occasionnant des blessures graves, voire mortelles.

- Veillez à ce que le pare-brise soit toujours propre.
- Lorsque le pare-brise est sale ou couvert d'un film huileux, de gouttes de pluie, de neige, etc., lavez le pare-brise.

- Même si un agent de revêtement de verre est appliqué sur le pare-brise, il sera quand même nécessaire d'utiliser les essuie-glaces de pare-brise pour éliminer les gouttes d'eau, etc. de la surface du pare-brise devant la caméra avant.

- Si la face intérieure du pare-brise où la caméra avant est installée est sale, contactez votre concessionnaire Toyota.

- Ne fixez pas d'autocollants (y compris des autocollants transparents) ou autres éléments sur la zone du pare-brise devant la caméra avant (surface ombrée sur l'illustration).



A Environ 1,6 in. (4 cm)

B Environ 1,6 in. (4 cm)

- Si la zone du pare-brise devant la caméra avant est embuée ou couverte de condensation ou de givre, utilisez le désembuage de pare-brise pour retirer la buée, la condensation ou le givre.

- Si les gouttes d'eau ne peuvent pas être correctement éliminées de la surface du pare-brise devant la caméra avant au moyen des essuie-glaces de pare-brise, remplacez l'insert d'essuie-glace ou le balai d'essuie-glace.

- Ne collez pas de film teinté sur le pare-brise.

**AVERTISSEMENT**

- Remplacez le pare-brise s'il est endommagé ou fissuré.
Si le pare-brise a été remplacé, il est nécessaire de procéder au réétalonnage de la caméra avant. Pour des détails, contactez votre concessionnaire Toyota.
- Ne laissez pas des liquides entrer en contact avec la caméra avant.
- Ne laissez pas des lumières vives se refléchir sur la caméra avant.
- N'endommagez pas l'objectif de la caméra avant et évitez qu'il ne se salisse.
Lors du nettoyage de la face intérieure du pare-brise, ne laissez pas le produit de nettoyage pour vitres entrer en contact avec l'objectif de la caméra avant. Ne touchez pas l'objectif de la caméra avant.
Si l'objectif de la caméra avant est sale ou endommagée, contactez votre concessionnaire Toyota.
- Ne faites pas subir de choc violent à la caméra avant.
- Ne modifiez pas la position ou l'orientation de la caméra avant et ne la retirez pas.
- Ne démontez pas la caméra avant.
- Ne modifiez aucun composant autour de la caméra avant, tel que le rétroviseur intérieur ou le plafond.
- Ne fixez aucun accessoire risquant d'obstruer la caméra avant au capot, à la calandre ou au pare-chocs avant. Pour des détails, contactez votre concessionnaire Toyota.

- Si une planche de surf ou tout autre objet long doivent être fixés sur le toit, assurez-vous qu'ils n'obstruent pas la caméra avant.

- Ne modifiez et ne changez pas les phares ou d'autres éclairages.

■ Zone d'installation de la caméra avant sur le pare-brise

Si le système détermine que le pare-brise est peut-être embué, il fait automatiquement fonctionner le chauffage pour désembuer la partie du pare-brise située autour de la caméra avant. Lors du nettoyage, etc. veillez à ne pas toucher la zone autour de la caméra avant tant que le pare-brise n'est pas suffisamment froid, car tout contact pourrait entraîner des brûlures.

■ Précautions relatives à la caméra de surveillance du conducteur (sur modèles équipés)

Respectez les précautions suivantes.

Le non-respect de cette consigne peut entraîner un dysfonctionnement de la caméra de surveillance du conducteur et un mauvais fonctionnement des systèmes, ce qui peut provoquer un accident entraînant la mort ou des blessures graves.

- Ne soumettez pas la caméra de surveillance du conducteur ou sa zone environnante à un choc violent.

En cas de choc violent, la caméra de surveillance du conducteur peut se désaligner et le conducteur peut ne plus être détecté correctement. Dans ce cas, faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

**AVERTISSEMENT**

- Ne démontez ou ne modifiez pas la caméra de surveillance du conducteur.
- Ne fixez pas d'accessoires, d'autocollants (y compris des autocollants transparents), etc. sur la caméra de surveillance du conducteur ou sur la zone environnante.
- Ne laissez pas la caméra de surveillance du conducteur ou ses environs se mouiller.
- Ne couvrez pas la caméra de surveillance du conducteur et ne placez rien devant elle.
- N'endommagez pas l'objectif de la caméra de surveillance du conducteur.
- Ne touchez pas l'objectif de la caméra de surveillance du conducteur et évitez qu'il ne se salisse.

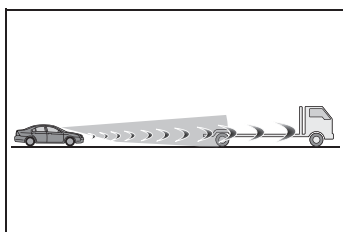
En cas de saleté ou d'empreintes digitales sur l'objectif de la caméra, nettoyez-le avec un chiffon sec et doux afin de ne pas le marquer ou l'endommager.

- Lorsque vous nettoyez l'objectif, n'utilisez pas de détergents ou de solvants organiques qui pourraient endommager le plastique.

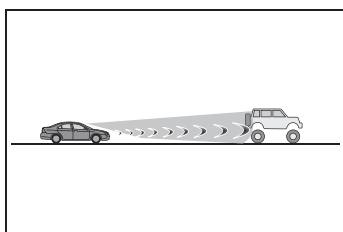
■ Situations dans lesquelles les capteurs peuvent ne pas fonctionner correctement

- Lorsque la hauteur ou l'inclinaison du véhicule a été changée suite à des modifications
- Lorsque le pare-brise est sale, embué, fissuré ou endommagé
- Lorsque la température ambiante est élevée ou basse
- Lorsque de la boue, de l'eau, de la neige, des insectes morts, des corps étrangers, etc. sont collés à l'avant du capteur
- En cas de conduite par mauvais temps, tel que des fortes pluies, du brouillard, de la neige ou une tempête de sable
- Lorsque de l'eau, de la neige, de la poussière, etc. sont projetées devant le véhicule, ou lorsque vous conduisez dans la brume ou la fumée
- Lorsque les phares ne sont pas allumés lors de la conduite dans l'obscurité, par exemple la nuit ou dans un tunnel
- Lorsque la lentille d'un phare est sale et que l'éclairage est faible
- Lorsque les phares sont mal alignés
- Lorsqu'un phare est défectueux
- Lorsque les phares d'un autre véhicule, le soleil ou une lumière réfléchissante se reflète directement dans la caméra avant
- Lorsque la luminosité de la zone environnante change brusquement
- Lorsque vous conduisez à proximité d'un relais TV, d'une station de radiodiffusion, d'une centrale électrique, de véhicules équipés d'un radar, etc. ou de toute autre emplacement où de fortes ondes radio ou des bruits électriques peuvent être présents
- Lorsqu'un balai d'essuie-glace obstrue la caméra avant
- Lorsque vous vous trouvez dans un endroit ou à proximité d'objets qui réfléchissent fortement les ondes radio, tels que les endroits suivants:
 - Tunnels
 - Ponts à treillis
 - Routes de gravier
 - Routes jonchées d'ornières, couvertes de neige
 - Murs
 - Camions de grande taille

- Plaques d'égout
- Glissière de sécurité
- Plaques métalliques
- Près d'une marche ou d'une partie saillante
- Lorsqu'un véhicule détectable est étroit, par exemple un petit véhicule de mobilité
- Lorsqu'un véhicule détectable a une petite extrémité avant ou arrière, comme un camion déchargé
- Lorsqu'un véhicule détectable a une extrémité avant ou arrière basse, comme une remorque surbaissée



- Lorsqu'un véhicule détectable a une garde au sol extrêmement élevée



- Lorsqu'un véhicule détectable transporte un chargement qui dépasse de son compartiment à bagages
- Lorsqu'un véhicule détectable a peu de métal exposé, comme un véhicule partiellement recouvert d'un tissu, etc.
- Lorsqu'un véhicule détectable présente une forme irrégulière, tel qu'un tracteur, un side-car, etc.
- Lorsque la distance entre votre véhicule et un véhicule détectable

s'est extrêmement raccourcie

- Lorsqu'un objet détectable se trouve à un angle
- Lorsqu'un véhicule détectable est couvert de neige, de boue, etc.
- Lorsque vous conduisez sur les types suivants de route:
 - Routes à virages serrés ou routes sinueuses
 - Les routes présentant des changements de dénivelé, comme des pentes ou des descentes brusques
 - Routes inclinée à gauche ou à droite
 - Routes présentant des ornières profondes
 - Routes irrégulières et non entretenues
 - Routes ondulant fréquemment ou cahoteuses
- Lorsque le volant est actionné fréquemment ou soudainement
- Lorsque le véhicule ne reste pas en position constante dans une voie
- Lorsque des pièces liées à ce système, les freins, etc. sont froids ou extrêmement chauds, humides, etc.
- Si les roues sont mal alignées
- Lorsque vous roulez sur une chaussée glissante telle qu'une route recouverte de givre, de neige, de graviers, etc.
- Lorsque la trajectoire du véhicule diffère de la forme d'un virage
- Lorsque la vitesse du véhicule est excessivement élevée à l'entrée de la courbe
- Lorsque vous entrez/sortez d'un stationnement, d'un garage, d'un ascenseur pour véhicules, etc.
- Lorsque vous roulez dans un parking
- Lorsque vous traversez une zone présentant des obstructions qui peuvent toucher votre véhicule, tels que de l'herbe épaisse, des

branches d'arbre, un rideau, etc.

- Lorsque vous conduisez par vent fort

■ Situations dans lesquelles la voie peut ne pas être détectée

- Lorsque la voie est extrêmement large ou étroite
- Immédiatement après avoir changé de voie ou franchi un carrefour
- Lorsque vous roulez dans une voie temporaire ou une voie régulée en raison de travaux de construction
- Lorsqu'il y a des structures, des motifs, des ombres qui sont similaires aux lignes des voies environnantes
- Lorsqu'il y a plusieurs lignes blanches pour une ligne de voie
- Lorsque les lignes des voies ne sont pas claires ou lorsque vous roulez sur une chaussée humide
- Lorsqu'une ligne de voie se trouve sur un trottoir
- Lorsque vous conduisez sur une chaussée luisante, réfléchissante telle que du béton

■ Situations dans lesquelles certaines ou toutes les fonctions du système ne peuvent pas fonctionner

- Lorsqu'un dysfonctionnement est détecté dans ce système ou dans un système connexe, comme les freins, la direction, etc.
- Lorsque le système VSC, TRAC ou un autre système lié à la sécurité fonctionne
- Lorsque le système VSC, TRAC ou un autre système lié à la sécurité est arrêté

■ Changements au niveau du bruit du fonctionnement des freins et de la réponse de la pédale

- Suite au fonctionnement des

freins, un bruit de freinage peut être perçu et la réponse de la pédale de frein peut changer, mais ce ne sont pas les signes d'un dysfonctionnement.

- Lorsque le système fonctionne, la pédale de frein peut sembler plus rigide que prévu ou s'enfoncer. Dans chacune des situations, la pédale de frein peut être enfoncée davantage. Appuyez davantage sur la pédale de frein si nécessaire.

■ Situations dans lesquelles le moniteur de conduite risque de ne pas fonctionner correctement (sur modèles équipés)

Dans les situations suivantes, la caméra de surveillance du conducteur peut ne pas être en mesure de détecter le visage du conducteur et la fonction peut ne pas fonctionner correctement.

- Si la température de l'habitacle est élevée, par exemple après le stationnement du véhicule au soleil
- Lorsqu'une lumière très vive, comme le soleil ou les phares d'un véhicule qui suit, éclaire la caméra de surveillance du conducteur
- Lorsque la luminosité à l'intérieur du véhicule change fréquemment en raison des ombres des structures environnantes, etc.
- Lorsqu'une lumière très vive, comme le soleil ou les phares d'un véhicule venant en sens inverse, éclaire le visage du conducteur
- Lorsque la lumière, à l'intérieur ou à l'extérieur du véhicule, est réfléchiée par les verres des lunettes de vue ou de soleil
- Lorsqu'il y a plusieurs visages dans la zone de détection de la caméra de surveillance du conducteur, par exemple lorsqu'un passager avant ou arrière se penche vers le siège du conducteur
- Lorsque le visage du conducteur

se trouve en dehors de la zone de détection de la caméra de surveillance du conducteur, par exemple lorsqu'il est penché vers l'avant ou lorsque sa tête se trouve en dehors de la fenêtre

- Lorsque la caméra de surveillance du conducteur est bloquée par le volant, une main tenant le volant, un bras, etc.
- Lorsque le conducteur porte un chapeau
- Lorsque le conducteur porte un cache-œil
- Lorsque le conducteur porte des lunettes de vue ou de soleil qui ne transmettent pas facilement les rayons infrarouges
- Lorsque le conducteur porte des lentilles de contact
- Lorsque le conducteur porte un masque facial
- Lorsque le conducteur rit ou que ses yeux ne sont que légèrement ouverts
- Lorsque les yeux, le nez, la bouche ou la forme du visage du conducteur sont cachés
- Lorsque le conducteur porte du maquillage qui rend difficile la détection de ses yeux, de son nez, de sa bouche ou de la forme de son visage
- Lorsque les yeux du conducteur sont bloqués par une monture de lunettes, des lunettes de soleil, des cheveux, etc.
- Lorsqu'il y a un dispositif à l'intérieur du véhicule qui émet des rayons infrarouges proches, comme un système de surveillance de conduite non authentique.

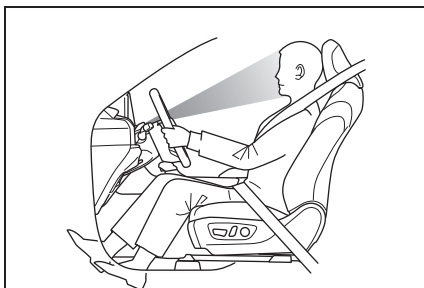
Moniteur de conduite*

* : Sur modèles équipés

Fonctions de base

Pendant la conduite contrôlée, la caméra de surveillance du conducteur détecte la position et la direction du conducteur, et si ses yeux sont ouverts ou fermés. Grâce à cela, le système détermine si le conducteur vérifie son environnement et s'il peut effectuer des opérations de conduite.

Pour fonctionner correctement, la caméra de surveillance du conducteur doit avoir une vue dégagée sur le visage du conducteur. Si la position de la colonne de direction ou du siège est trop haute ou trop basse, ou s'il existe une autre condition qui empêche la caméra de surveillance du conducteur de voir le visage du conducteur, il se peut que certains systèmes d'aide à la conduite ne fonctionnent pas correctement ou qu'un message d'avertissement s'affiche.



■ Fonction d'avertissement

Dans les situations suivantes, un signal sonore retentit et un message s'affiche pour avertir le conducteur.

- Lorsque le système détermine que le conducteur ne fait pas attention à la route ou que ses yeux sont fermés
- Lorsque le visage du conducteur ne peut pas être détecté ou que le système détermine que le conducteur a une mauvaise posture de conduite

Lorsque la position assise du conducteur est telle que la partie supérieure ou inférieure du compteur n'est pas visible, la caméra de surveillance du conducteur risque de ne pas reconnaître le visage entier du conducteur. Pour atténuer l'apparence de cet avertissement, réglez le volant et la position du siège de manière à ce que le conducteur puisse voir l'ensemble du compteur.

■ Identification du visage

Le moniteur de conduite est utilisé comme un dispositif d'identification des visages afin d'identifier un individu.

Pour plus d'informations sur l'utilisation de la fonction d'identification des visages, les priorités parmi les autres dispositifs d'identification des individus et les paramètres du véhicule liés, reportez-vous à "Mes réglages". (→P.218)



AVERTISSEMENT

■ Pour une utilisation en toute sécurité

- Le moniteur de conduite n'est pas conçu pour empêcher le conducteur de conduire de manière imprudente ou d'avoir une mauvaise posture de conduite. Soyez attentif aux conditions environnantes pour faire en sorte de conduire en toute sécurité.
- Le moniteur de conduite ne peut pas réduire la somnolence. Si vous vous sentez incapable de vous concentrer ou somnolent, faites une pause et dormez si nécessaire afin de conduire en toute sécurité.

■ Fonction d'avertissement

Ces fonctions peuvent ne pas fonctionner lorsque la vitesse du véhicule est faible.

■ Identification du visage

L'identification du visage commence lorsque la porte est ouverte puis fermée.

Dans l'identification du visage, les traits du visage sont numérisés et stockés dans un ordinateur intégré, afin d'être utilisés pour l'identification dans Mes réglages.

- L'image ou la vidéo du visage ne sont pas stockées. La voix n'est pas non plus stockée.
- Les informations numérisées sur le visage ne sont pas utilisées à d'autres fins que l'identification dans Mes réglages. En outre, les informations de visage ne peuvent pas être décodées et ne seront pas divulguées ou fournies à un tiers.
- Vous ne pouvez pas supprimer les informations de visage par vous-même.

- Pour le traitement des informations de visage, veuillez consentir aux points suivants avant d'utiliser la fonction:
- L'identification du visage ne garantit pas une authentification complète de l'identité, un collationnement ou une identification.
- Lorsque l'enregistrement des informations de visage ou l'identification du visage échoue fréquemment, il est nécessaire de nettoyer les caméras du conducteur ou d'enregistrer à nouveau les informations de visage.
- Les informations de visage enregistrées dans l'ordinateur du véhicule ne peuvent pas être décodées ou déplacées sur un autre support. Par conséquent, il est nécessaire de réenregistrer les données faciales une fois qu'elles sont supprimées ou que les pièces concernées sont remplacées.
- Une fois supprimées, les informations de visage ne peuvent pas être restaurées. Il est nécessaire de réenregistrer les informations de visage.

■ **Situations dans lesquelles l'identification du visage peut ne pas être effectuée correctement**

Ce système est conçu pour permettre d'identifier les traits du visage. Dans les situations suivantes, les informations de visage risquent de ne pas pouvoir être enregistrées ou identifiées correctement:

- Lorsqu'une partie du visage du conducteur (sourcils, yeux, nez ou bouche) n'est pas visible
- Lorsque le conducteur porte des lunettes de vue/des lunettes de soleil, un masque facial, un silencieux, etc.
- Lorsque le conducteur n'est pas de face
- Lorsqu'une partie du visage du

conducteur est couverte de cheveux, de barbe, d'une main, de vêtements, de bijoux, etc.

- Lorsque le conducteur ferme les yeux
 - Lorsqu'un conducteur non enregistré est un jumeau, etc. d'un conducteur enregistré, dont le visage se ressemble beaucoup
- **Situations dans lesquelles le moniteur de conduite risque de ne pas fonctionner correctement**

→P.311

Modification des réglages du moniteur de conduite

Les réglages du moniteur de conduite peuvent être modifiés par le biais des réglages personnalisés. (→P.687)

PCS (système de sécurité de pré-collision)

Le système de sécurité de pré-collision utilise des capteurs pour détecter les objets (→P.315) se trouvant sur la trajectoire du véhicule. Lorsque le système détermine que la probabilité d'une collision frontale avec un objet détectable est élevée, un avertissement se déclenche pour inciter le conducteur à prendre des mesures d'évitement et la pression de freinage éventuelle est accrue pour permettre au conducteur d'éviter la collision. Si le système détermine que la probabilité d'une collision est extrêmement élevée, les freins sont automatiquement appliqués pour permettre d'éviter la collision ou aider à réduire l'impact de la collision.

Le système de sécurité de pré-collision peut être désactivé/activé et le moment de l'avertissement peut être modifié. (→P.326)



AVERTISSEMENT

■ Pour une utilisation en toute sécurité

- Conduire prudemment relève de la seule responsabilité du conducteur. Soyez attentif aux conditions environnantes pour faire en sorte de conduire en toute sécurité.

N'utilisez jamais le système de sécurité de pré-collision au lieu des opérations de freinages habituelles. Ce système ne peut pas permettre d'éviter ou de réduire l'impact d'une collision dans chaque situation. Trop se fier à ce système pour conduire le véhicule prudemment peut provoquer un accident, pouvant occasionner des blessures graves voire mortelles.

- Même si le système de sécurité de pré-collision est conçu pour aider à éviter une collision ou réduire l'impact d'une collision, son efficacité peut changer en fonction de diverses conditions. En conséquence, il se peut qu'il ne soit pas toujours en mesure de fournir le même niveau de performance. Lisez attentivement les éléments suivants. Ne vous fiez pas outre mesure à ce système et conduisez toujours prudemment.

- Pour une utilisation en toute sécurité: →P.303

■ À quel moment désactiver le système de sécurité de pré-collision

- Quand il est nécessaire de désactiver le système: →P.304

Objets détectables

Le système peut détecter ce qui suit en tant qu'objets détec-

tables. (Les objets détectables varient selon la fonction.)

- Véhicules
- Vélos *
- Piétons
- Motos *
- Murs

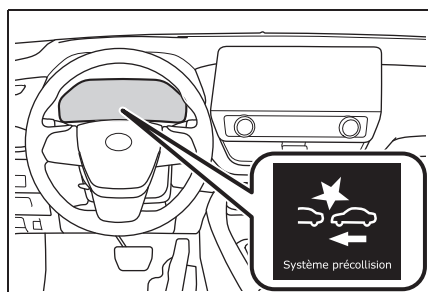
* : Détecté comme un objet détectable uniquement lorsque quelqu'un est monté dessus.

Fonctions du système

■ Avertissement de sécurité de pré-collision

Lorsque le système détermine que la probabilité d'une collision est élevée, un signal sonore retentit et une icône et un message d'avertissement s'affichent sur l'écran multifonctionnel pour inciter le conducteur à prendre des mesures d'évitement.

Si l'objet détectable est un véhicule, un freinage modéré est effectué, accompagné de l'avertissement.



Si le système détermine que la pédale d'accélérateur est forte-

ment enfoncée, l'icône et le message suivants s'affichent sur l'écran multifonctionnel.



■ Aide au freinage de pré-collision

Si le système détermine que la probabilité d'une collision est élevée et que le conducteur n'agit pas suffisamment sur les freins, la force de freinage est augmentée.

■ Commande de freinage de pré-collision

Si le système détermine que la probabilité d'une collision est extrêmement élevée, les freins sont automatiquement appliqués pour permettre d'éviter la collision ou de réduire l'impact de la collision.

■ Aide au pilotage d'urgence

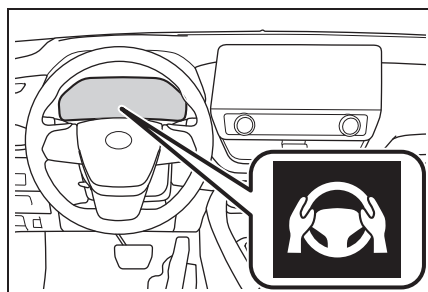
Si le système détermine que les conditions suivantes ne sont pas remplies, une assistance est fournie pour aider à améliorer la stabilité du véhicule et éviter une sortie de voie. Pendant l'assistance, en plus de l'avertissement de sécurité de pré-collision, l'icône suivante s'affiche

sur l'écran multifonctionnel.

- La probabilité d'une collision est élevée
- Il y a suffisamment de place dans la voie pour effectuer des manœuvres d'évitement
- Le conducteur utilise le volant

Véhicules avec la fonction de direction active: Les freins et la direction sont contrôlés pour permettre d'éviter une collision ou de réduire l'impact d'une collision, indépendamment des manœuvres d'évitement effectuées par le conducteur.

Pendant l'assistance, l'avertissement de sécurité de pré-collision se déclenche et un message s'affiche pour avertir le conducteur.



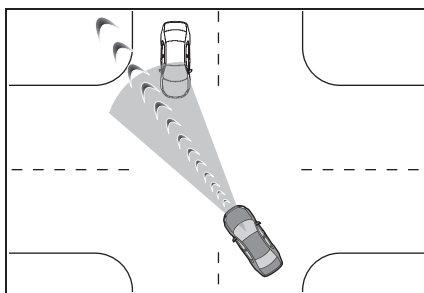
■ Aide à l'évitement de collision aux intersections (changement de direction à gauche/à droite)

Dans des situations telles que les suivantes, si le système détermine que la probabilité d'une collision est élevée, l'avertissement de sécurité de

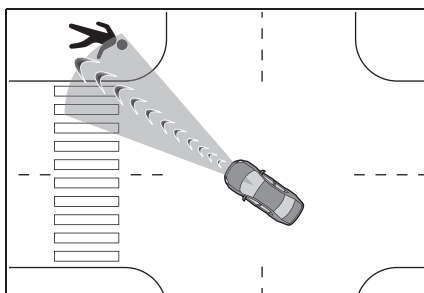
pré-collision et le freinage de sécurité de pré-collision fonctionnent.

En fonction de l'intersection, il se peut que l'assistance ne fonctionne pas correctement.

- Lorsque vous tournez à gauche/à droite à une intersection et que vous croisez la trajectoire d'un véhicule venant en sens inverse



- Lorsque vous tournez à gauche/à droite et qu'un piéton ou un cycliste est détecté

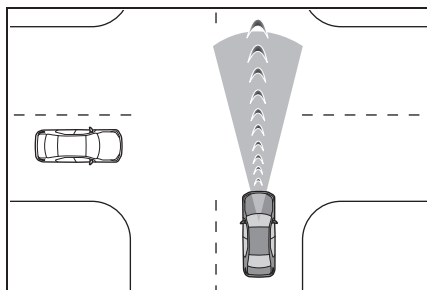


■ Aide à l'évitement de collision aux intersections (véhicules traversant la chaussée)

À une intersection, etc., si le système détermine que la probabilité d'une collision avec un véhicule ou une moto en

approche est élevée, l'avertissement de sécurité de pré-collision et le freinage de sécurité de pré-collision fonctionnent.

En fonction de l'intersection, il se peut que l'assistance ne fonctionne pas correctement.



■ Suppression de l'accélération à basse vitesse

Lorsque vous roulez à basse vitesse, si la pédale d'accélérateur est fortement enfoncée et que le système détermine qu'il y a une possibilité de collision, la puissance du système hybride est restreinte ou les freins sont appliqués faiblement pour limiter l'accélération. Pendant le fonctionnement, un signal sonore se déclenche et un témoin d'avertissement ainsi qu'un message s'affichent à l'écran multifonctionnel.



⚠ AVERTISSEMENT

■ Freinage de pré-collision

- Lorsque la fonction de freinage de pré-collision est en cours d'utilisation une force de freinage importante est appliquée.
- La fonction de freinage de pré-collision n'est pas conçue pour maintenir le véhicule à l'arrêt. Si le véhicule est arrêté par la commande de freinage de pré-collision, le conducteur doit utiliser les freins immédiatement si nécessaire.
- La fonction de freinage de pré-collision peut ne pas fonctionner si certaines opérations sont effectuées par le conducteur. Si la pédale d'accélérateur est enfoncée fortement ou que le volant est actionné, le système risque de déterminer que le conducteur prend des mesures d'évitement et peut empêcher la fonction de freinage de pré-collision de fonctionner.
- Si la pédale de frein est enfoncée, le système risque de déterminer que le conducteur prend des mesures d'évitement et peut retarder le moment d'activation de la commande de freinage de pré-collision.

**AVERTISSEMENT****■ Suppression de l'accélération à basse vitesse**

Si le volant est actionné, le système risque de déterminer que le conducteur prend des mesures d'évitement et peut empêcher la fonction de suppression de l'accélération à basse vitesse de fonctionner ou annuler son fonctionnement.

■ Aide au pilotage d'urgence

● L'aide au pilotage d'urgence est annulée lorsque le système détermine que la commande de prévention de sortie de voie est terminée.

● En fonction des opérations effectuées par le conducteur, l'aide au pilotage d'urgence peut ne pas fonctionner ou son fonctionnement peut être annulé.

- Si la pédale d'accélérateur est enfoncée fermement, que le conducteur tourne fortement le volant, que la pédale de frein est enfoncée ou que levier de clignotant est actionné, le système peut déterminer que le conducteur effectue une manœuvre d'évitement et la fonction d'aide au pilotage d'urgence risque de ne pas fonctionner.

- Pendant que la direction assistée d'urgence fonctionne, si la pédale d'accélérateur est enfoncée fermement, le volant est actionné brusquement ou la pédale de frein est enfoncée, le système peut déterminer que le conducteur prend des mesures d'évitement et la direction assistée d'urgence peut être annulée.

- Pendant que l'aide au pilotage d'urgence fonctionne, si le volant est tenu ou tourné dans le sens opposé à celui du fonctionnement du système, le fonctionnement de l'aide au pilotage d'urgence est annulé.

■ Conditions de fonctionnement de chaque fonction du système de sécurité de pré-collision

Le système de sécurité de pré-collision est activé et le système détermine que la probabilité d'une collision frontale avec un objet détecté est élevée.

Toutefois, le système ne fonctionne pas dans les situations suivantes:

- Lorsque le véhicule n'a pas roulé pendant un certain temps après qu'une borne de la batterie 12 V a été débranchée et rebranchée
- Lorsque la position de changement de vitesse est sur R
- Lorsque le témoin VSC OFF est allumé (seule la fonction d'avertissement de sécurité de pré-collision est opérationnelle)

Voici les vitesses de fonctionnement et les conditions d'annulation de chaque fonction:

- Avertissement de sécurité de pré-collision

Objets détectables	Vitesse du véhicule	Vitesse relative entre votre véhicule et l'objet
Véhicules qui précèdent, véhicules à l'arrêt	Environ 3 à 110 mph (5 à 180 km/h)	Environ 3 à 110 mph (5 à 180 km/h)
Véhicules venant en sens inverse	Environ 20 à 110 mph (30 à 180 km/h)	Environ 50 à 130 mph (80 à 220 km/h)
Bicyclettes	Environ 3 à 50 mph (5 à 80 km/h)	Environ 3 à 50 mph (5 à 80 km/h)
Piétons	Environ 3 à 50 mph (5 à 80 km/h)	Environ 3 à 50 mph (5 à 80 km/h)
Motos roulant devant, motos à l'arrêt	Environ 3 à 110 mph (5 à 180 km/h)	Environ 3 à 50 mph (5 à 80 km/h)
Motos venant en sens inverse	Environ 20 à 110 mph (30 à 180 km/h)	Environ 20 à 110 mph (30 à 180 km/h)

Pendant le fonctionnement de l'avertissement de sécurité de pré-collision, si le volant est actionné fortement ou brusquement, l'avertissement de sécurité de pré-collision peut être annulé.

- Aide au freinage de pré-collision

Objets détectables	Vitesse du véhicule	Vitesse relative entre votre véhicule et l'objet
Véhicules qui précèdent, véhicules à l'arrêt	Environ 20 à 110 mph (30 à 180 km/h)	Environ 7 à 110 mph (10 à 180 km/h)
Bicyclettes	Environ 20 à 50 mph (30 à 80 km/h)	Environ 20 à 50 mph (30 à 80 km/h)

Objets détectables	Vitesse du véhicule	Vitesse relative entre votre véhicule et l'objet
Piétons	Environ 20 à 50 mph (30 à 80 km/h)	Environ 20 à 50 mph (30 à 80 km/h)
Motos roulant devant, motos à l'arrêt	Environ 20 à 110 mph (30 à 180 km/h)	Environ 7 à 50 mph (10 à 80 km/h)

● Freinage de pré-collision

Objets détectables	Vitesse du véhicule	Vitesse relative entre votre véhicule et l'objet
Véhicules qui précèdent, véhicules à l'arrêt	Environ 3 à 110 mph (5 à 180 km/h)	Environ 3 à 110 mph (5 à 180 km/h)
Véhicules venant en sens inverse	Environ 20 à 110 mph (30 à 180 km/h)	Environ 50 à 130 mph (80 à 220 km/h)
Bicyclettes	Environ 3 à 50 mph (5 à 80 km/h)	Environ 3 à 50 mph (5 à 80 km/h)
Piétons	Environ 3 à 50 mph (5 à 80 km/h)	Environ 3 à 50 mph (5 à 80 km/h)
Motos roulant devant, motos à l'arrêt	Environ 3 à 110 mph (5 à 180 km/h)	Environ 3 à 50 mph (5 à 80 km/h)
Motos venant en sens inverse	Environ 20 à 110 mph (30 à 180 km/h)	Environ 20 à 110 mph (30 à 180 km/h)

Si l'une des situations suivantes se produit alors que la fonction de freinage de pré-collision fonctionne, elle est désactivée:

- La pédale d'accélérateur est enfoncée fermement
- Le volant est actionné fortement ou brusquement

● Aide au pilotage d'urgence

L'aide au pilotage d'urgence ne fonctionne pas lorsque les clignotants fonctionnent.

Objets détectables	Vitesse du véhicule	Vitesse relative entre votre véhicule et l'objet
Véhicules qui précèdent, véhicules à l'arrêt, vélos, piétons, motos	Environ 25 à 50 mph (40 à 80 km/h) Fonction de direction active: * à 50 mph (* à 80 km/h)	Environ 25 à 50 mph (40 à 80 km/h) Fonction de direction active: * à 50 mph (* à 80 km/h)

*: Vitesse minimale du véhicule: La vitesse du véhicule à laquelle un évite-

322

4-5. Utilisation des systèmes d'aide à la conduite

ment est difficile à l'aide de la commande de freinage de pré-collision

Pendant que l'aide au pilotage d'urgence fonctionne, si l'une des opérations suivantes est effectuée, le fonctionnement de l'aide au pilotage d'urgence peut être annulé:

- La pédale d'accélérateur est enfoncée fermement
 - Le volant est actionné fortement ou brusquement
 - La pédale de frein est enfoncée
- Aide à l'évitement de collision aux intersections (changement de direction à gauche/à droite)

L'aide à l'évitement de collision aux intersections (pour les véhicules tournant à gauche/à droite) ne fonctionne pas lorsque les clignotants ne clignent pas.

Objets détectables	Vitesse du véhicule	Vitesse du véhicule venant en sens inverse	Vitesse relative entre votre véhicule et l'objet
Véhicules venant en sens inverse	Environ 3 à 25 mph (5 à 40 km/h)	Environ 3 à 45 mph (5 à 75 km/h)	Environ 7 à 70 mph (10 à 115 km/h)
Piétons	Environ 3 à 20 mph (5 à 30 km/h)	—	Environ 3 à 25 mph (5 à 40 km/h)
Bicyclettes	Environ 3 à 20 mph (5 à 30 km/h)	—	Environ 3 à 30 mph (5 à 50 km/h)
Motos venant en sens inverse	Environ 3 à 25 mph (5 à 40 km/h)	Environ 3 à 45 mph (5 à 75 km/h)	Environ 7 à 70 mph (10 à 115 km/h)

- Aide à l'évitement de collision aux intersections (véhicules traversant la chaussée)

► Véhicules sans radars latéraux avant

Objets détectables	Vitesse du véhicule	Vitesse du véhicule traversant la chaussée	Vitesse relative entre votre véhicule et l'objet
Véhicules, motos (côté)	Environ 3 à 38 mph (5 à 60 km/h)	<ul style="list-style-type: none">• La vitesse de votre véhicule ou moins• Environ 25 mph ou moins (40 km/h ou moins)	Environ 3 à 38 mph (5 à 60 km/h)

► Véhicules avec radars latéraux avant

Objets détectables	Vitesse du véhicule	Vitesse du véhicule traversant la chaussée	Vitesse relative entre votre véhicule et l'objet
Véhicules, motos (côté)	Environ 3 à 38 mph (5 à 60 km/h)	Environ 31 mph ou moins (50 km/h ou moins)	Environ 3 à 38 mph (5 à 60 km/h)

Lorsque vous conduisez à environ 29 mph (40 km/h) ou plus, ce système ne fonctionne que lorsque la vitesse de l'autre véhicule est d'environ 29 mph (40 km/h) ou moins.

Le système ne fonctionne que lorsque la vitesse du véhicule traversant est égale ou inférieure à la vitesse du véhicule.

● Suppression de l'accélération à basse vitesse

La suppression de l'accélération à basse vitesse ne fonctionne pas lorsque les clignotants fonctionnent.

Objets détectables	Vitesse du véhicule	Vitesse relative entre votre véhicule et l'objet
Véhicules roulant devant, véhicules à l'arrêt, piétons, vélos, mur	Environ 0 à 9 mph (0 à 15 km/h)	Environ 0 à 9 mph (0 à 15 km/h)

Pendant que la suppression de l'accélération à basse vitesse fonctionne, si l'une des opérations suivantes est effectuée, le fonctionnement de la suppression de l'accélération à basse vitesse est annulé :

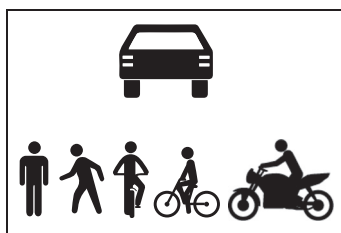
- La pédale d'accélérateur est relâchée.
- Le volant est actionné fortement ou brusquement

■ Détection d'objets détectables

Les objets sont détectés en fonction de leur taille, de leur forme et de leur mouvement.

Selon la luminosité ambiante, le mouvement, la posture et la direction d'un objet détectable, celui-ci peut ne pas être détecté et le système peut ne pas fonctionner correctement.

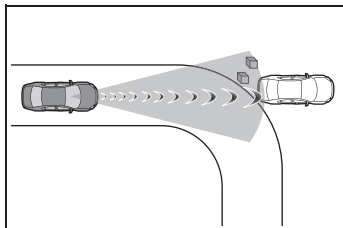
Le système détecte les formes, telles que les suivantes, en tant qu'objets détectables.



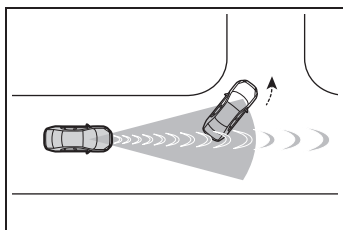
■ Situations dans lesquelles le système peut fonctionner même si la probabilité d'une collision n'est pas élevée

- Dans certaines situations, telles que les suivantes, le système peut déterminer que la probabilité d'une collision est élevée et peut fonctionner :

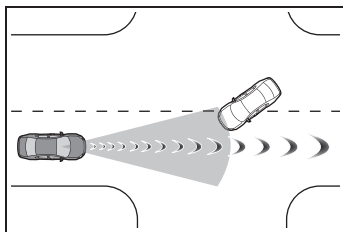
- Lorsque vous croisez un objet détectable
- Lorsque vous changez de voie tout en dépassant un objet détectable
- Lorsque vous vous approchez brusquement d'un objet détectable
- Lorsque vous vous approchez d'un objet détectable ou d'un autre objet sur le bord de la route, tels que des glissières de sécurité, des poteaux électriques, des arbres, des murs, etc.
- Lorsqu'un objet détectable ou autre objet sur le bord de la route est présent à l'entrée d'un virage



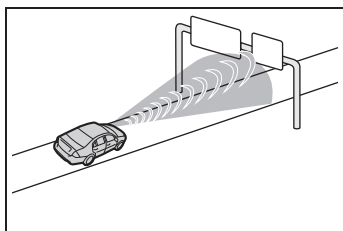
- Lorsque des motifs ou de la peinture se trouvent devant le véhicule, qui peuvent être confondus avec un objet détectable
- Lorsque vous passez près d'un objet détectable qui change de voie ou qui tourne à gauche/droite



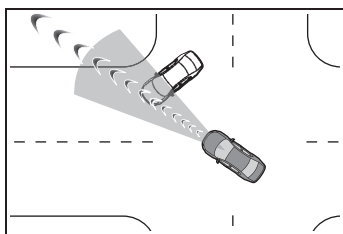
- Lorsque vous passez près d'un objet détectable qui est arrêté pour tourner à gauche/droite



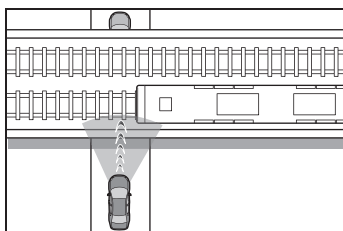
- Lorsqu'un objet détectable s'arrête immédiatement avant d'entrer dans la trajectoire du véhicule
- Lorsque vous traversez un endroit ayant une structure basse au-dessus de la route (panneau de signalisation, panneau d'affichage, etc.)



- Lorsque vous vous approchez d'une barrière de péage électrique, d'une barrière d'aire de stationnement ou d'une autre barrière qui s'ouvre et se ferme
- Lorsque vous tournez à gauche ou à droite et qu'un véhicule, une moto, un piéton ou une bicyclette venant en sens inverse traverse devant le véhicule
- Lorsque vous tentez de tourner à gauche ou à droite devant un véhicule, une moto, un piéton ou une bicyclette venant en sens inverse
- Lorsque vous tournez à gauche ou à droite et qu'un véhicule, un vélo, un piéton ou une bicyclette venant en sens inverse s'arrête ou change de direction immédiatement avant d'entrer dans la trajectoire du véhicule
- Lorsque vous tournez à gauche/à droite et qu'un véhicule venant en sens inverse tourne à gauche/à droite devant le véhicule



- Lorsque vous tournez le volant en direction de la trajectoire d'un véhicule venant en sens inverse
- Lorsqu'il y a un objet qui se déplace au-dessus ou au-dessous de la route

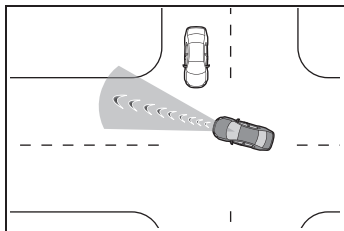


■ Situations dans lesquelles le système peut ne pas fonctionner correctement

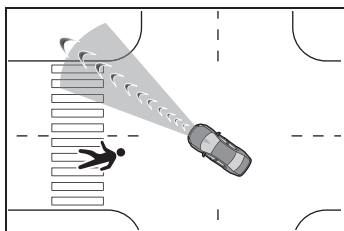
- Dans certaines situations, telles que les suivantes, un objet détectable peut ne pas être détecté par les capteurs avant et le système risque de ne pas fonctionner correctement:
 - Lorsqu'un objet détectable approche de votre véhicule
 - Lorsque votre véhicule ou un objet détectable se déporte
 - Lorsqu'un objet détectable effectue une manœuvre brusque (comme une embardée, une accélération ou une décélération brusque)
 - Lorsque vous vous approchez brusquement d'un objet détectable
 - Lorsque l'objet détectable se trouve à proximité d'un mur, d'une barrière, d'une glissière de sécurité, d'une plaque d'égout, d'une plaque en acier sur la chaussée ou d'un autre véhicule
 - Lorsqu'une structure se trouve au-dessus de l'objet détectable
- Lorsqu'une partie d'un objet détectable est cachée par un autre objet (un bagage volumineux, un parapluie, une glissière de sécurité, etc.)
- Lorsque plusieurs objets détectables se chevauchent
- Lorsqu'une lumière très vive, comme le soleil, se reflète sur un objet détectable
- Lorsqu'un objet détectable est blanc et semble extrêmement lumineux
- Lorsque la couleur ou la luminosité d'un objet détectable fait qu'il se fond dans son environnement
- Lorsqu'un objet détectable se rabat ou surgit brusquement devant votre véhicule
- Lorsque vous vous approchez d'un véhicule en diagonale
- Si une bicyclette est un vélo pour enfants, transporte une lourde charge, transporte un passager supplémentaire, si elle transporte un cycliste penché vers l'avant ou a une forme inhabituelle (vélos équipés d'un siège pour enfant, tandems, etc.)
- Si un piéton ou un vélo mesure moins de 3,2 ft. (1 m) environ ou plus de 6,5 ft. (2 m) environ.
- Lorsque la silhouette d'un piéton ou d'un cycliste est floue (par exemple, lorsqu'une personne porte un imperméable, une jupe longue, etc.)
- Lorsqu'un piéton se penche vers l'avant ou est accroupi
- Lorsqu'un piéton ou un cycliste se déplace à grande vitesse
- Lorsqu'un piéton pousse une poussette, un fauteuil roulant, un vélo ou autre véhicule
- Lorsqu'un objet détectable se fond avec l'environnement, par exemple s'il est faiblement éclairé (à l'aube ou au crépuscule) ou sombre (la nuit ou dans un tunnel)
- Lorsque le véhicule n'a pas roulé un certain temps après le démarrage du système hybride
- Lorsque vous tournez à gauche/droite et quelques

secondes après avoir tourné à gauche/droite

- Lors de la prise d'un virage et quelques secondes après la prise d'un virage
- Lorsque vous tournez à gauche/à droite et qu'un véhicule venant en sens inverse circule dans une voie située à 3 voies ou plus du véhicule
- Lorsque vous tournez à gauche/à droite et que le sens de déplacement du véhicule diffère considérablement du sens de circulation du trafic sur la voie en sens inverse



- Lors d'un virage à gauche/droite, un piéton ou une bicyclette se trouvant derrière le véhicule passe devant celui-ci comme s'il le dépassait



- Lorsqu'il se trouve à une intersection, le véhicule qui s'approche du croisement à une grande longueur hors tout, comme un gros camion, une remorque, etc.
- En plus de ce qui précède, dans certaines situations, telles que les suivantes, l'aide au pilotage d'urgence peut ne pas fonctionner correctement:
 - Lorsqu'un objet détectable est trop près du véhicule
 - Lorsque l'espace est insuffisant

pour effectuer des manœuvres d'évitement ou qu'un obstacle est présent dans la direction d'évitement

- En présence d'un véhicule venant en sens inverse
- En plus de ce qui précède, dans certaines situations, comme les suivantes, les murs peuvent ne pas être détectés comme un objet cible et la fonction de suppression de l'accélération à faible vitesse peut ne pas fonctionner correctement:
 - Lorsque le décor derrière le mur est visible, comme une porte vitrée, une grille, etc.
 - Lorsque le mur est incliné ou bas
 - Lorsque le mur est étroit, tel qu'un poteau, etc.
 - Lorsque le mur est composé de plantes, comme une haie, etc.
 - Lorsque la route, etc. se reflète sur le mur
 - Lorsque le véhicule s'approche du mur de manière oblique

Modification du réglage de sécurité de pré-collision

- Il est possible d'activer/de désactiver le système de sécurité de pré-collision par un réglage personnalisé. (→P.673)

Le système est activé chaque fois que le contact d'alimentation est placé sur ON.

- Lorsque le système est désactivé, le témoin d'avertissement PCS s'allume et un message s'affiche sur l'écran multifonctionnel.
- Il est possible de modifier le réglage de sécurité de

pré-collision en procédant à des réglages personnalisés. (→P.673)

- Véhicules sans la fonction de direction active : Lorsque le moment de l'avertissement de sécurité de pré-collision est modifié, le moment de l'aide au pilotage d'urgence est également modifié. Dans la plupart des cas, lorsque  est sélectionné, la direction assistée d'urgence (à l'exclusion de la fonction de direction active) ne fonctionne pas.
- Véhicules avec la fonction de direction active: Lors de la modification du moment de l'avertissement de sécurité de pré-collision, le moment de l'aide au pilotage d'urgence (excepté la fonction de direction active) est également modifié. Dans la plupart des cas, lorsque  est sélectionné, la direction assistée d'urgence (à l'exclusion de la fonction de direction active) ne fonctionne pas.
- Véhicules équipés d'une caméra de surveillance du conducteur: Lorsque le système détermine que le conducteur n'est pas tourné vers l'avant, l'avertissement de sécurité de pré-collision et l'assistance de direction d'urgence fonctionnent au

moment  quel que soit le réglage de l'utilisateur.

- Lors du fonctionnement du régulateur de vitesse actif, l'avertissement de sécurité de pré-collision fonctionne au moment  quel que soit le réglage de l'utilisateur.
- Véhicules avec assistance dans les embouteillages: Quand l'assistance dans les embouteillages est active, l'alerte pré-collision fonctionne avec le réglage , quel que soit le réglage choisi par le conducteur.

LTA (aide au suivi de voie)

Fonctions LTA

- Lorsque vous conduisez sur une route dont les voies sont dégagées et que le régulateur de vitesse actif fonctionne, les voies et les véhicules précédents et environnants sont détectés à l'aide de la caméra avant et du capteur radar, et le volant est actionné pour maintenir la position du véhicule dans la voie.

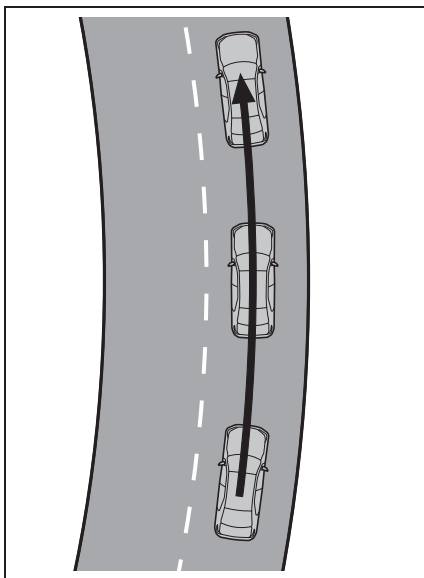
Utilisez cette fonction uniquement sur les autoroutes et les voies rapides.

Si le régulateur de vitesse actif ne fonctionne pas, la fonction ne fonctionne pas.

Dans les situations où les lignes de voie sont difficiles à voir ou ne sont pas visibles, par exemple dans un embouteillage, l'aide est fournie sur la base de la trajectoire des véhicules qui précèdent et de ceux alentour.

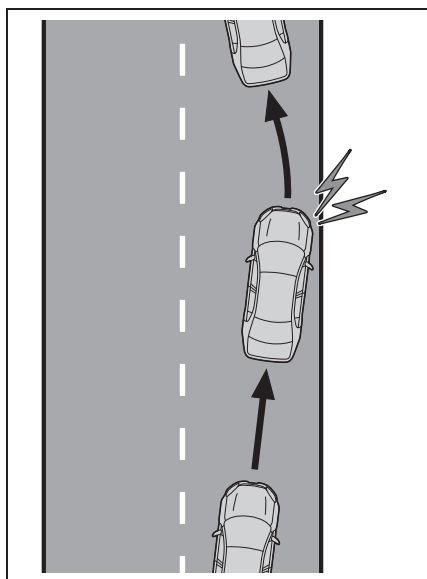
Si le système détermine que le volant n'a pas été actionné pendant un certain temps ou que le volant n'est pas tenu fermement, le conducteur est alerté par un affichage et cette fonction est provisoirement annulée.

Si le volant est tenu fermement, la fonction reprend son fonctionnement.



- Lorsque la fonction opère, si le véhicule est susceptible de quitter sa voie, le conducteur est alerté par un affichage et un signal sonore.

Lorsque le signal sonore retentit, vérifiez la zone autour du véhicule et actionnez le volant avec précaution pour ramener le véhicule au centre de la voie.

**AVERTISSEMENT****■ Avant d'utiliser le système LTA**

- Ne vous fiez pas outre mesure au système LTA. Le système LTA n'est pas un système qui fournit une assistance automatisée à la conduite et ne diminue pas non plus le degré d'attention nécessaire à une conduite en toute sécurité. Il incombe seul au conducteur d'être attentif à son environnement et d'utiliser le volant dès que nécessaire pour garantir la sécurité. Il incombe également au conducteur de faire suffisamment de pauses en cas de fatigue, par exemple après avoir conduit pendant une période prolongée.
- Le fait de ne pas exécuter les opérations de conduite appropriées et de ne pas être particulièrement attentif peut entraîner un accident.

- Désactivez le système LTA au moyen de la commande LTA lorsque vous ne l'utilisez pas.

■ Conditions de fonctionnement de la fonction

Cette fonction est opérationnelle lorsque toutes les conditions suivantes sont remplies:

- Le système LTA détecte les lignes de voie ou la trajectoire des véhicules qui précèdent et de ceux alentour.
- Le régulateur de vitesse actif est en fonctionnement.
- La largeur de la voie est comprise entre environ 10 et 13 ft. (3 et 4 m).
- Le levier de clignotants n'est pas actionné.
- Le véhicule ne prend pas un virage serré.
- Le véhicule n'accélère pas ni ne décélère de plus d'une certaine vitesse.
- Le volant n'est pas tourné avec beaucoup de force.
- L'avertissement de retrait des mains du volant (→P.330) n'est pas en fonctionnement.
- Le véhicule est conduit au centre d'une voie.

■ Annulation temporaire des fonctions

- Lorsque les conditions de fonctionnement ne sont plus remplies, une fonction peut être temporairement désactivée. Toutefois, lorsque les conditions de fonctionnement sont à nouveau remplies, le fonctionnement de la fonction est automatiquement rétabli. (→P.329)
- Si les conditions de fonctionnement d'une fonction ne sont plus réunies pendant son fonctionnement, un signal sonore peut se

déclencher pour indiquer que la fonction a été temporairement annulée.

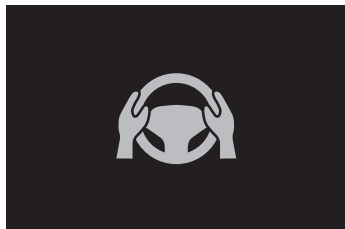
- Le conducteur peut neutraliser le fonctionnement de direction assistée de la fonction en actionnant le volant.

■ Fonction d'avertissement de sortie de voie lors du fonctionnement du système LTA

- Même si la méthode d'avertissement du système LDA est remplacée par une vibration du volant, si le véhicule dévie de sa voie pendant le fonctionnement du système LTA, l'avertisseur sonore retentit pour alerter le conducteur.
- Si une action sur le volant équivalente à celle nécessaire pour un changement de voie est détectée, le système détermine que le véhicule ne dévie pas de la voie et l'avertissement ne fonctionne pas.

■ Fonctionnement de l'avertissement de retrait des mains du volant

- Lorsque le système détermine que le conducteur ne tient pas le volant, un message invitant le conducteur à saisir le volant et l'icône représentée sur l'illustration s'affichent sur l'écran multifonctionnel pour avertir le conducteur. Si le système détecte que le volant est tenu, l'avertissement est annulé. Lors de l'utilisation du système, veillez à tenir fermement le volant, que l'avertissement fonctionne ou pas.



- Si aucune opération n'est détectée pendant un certain temps, l'avertissement fonctionne et la

fonction est temporairement annulée. Cet avertissement peut aussi fonctionner si le conducteur ne tourne le volant que légèrement en permanence.

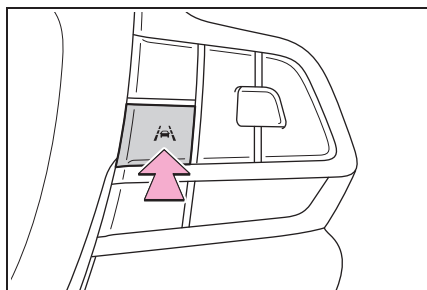
■ Situations dans lesquelles l'avertissement de retrait des mains du volant peut ne pas fonctionner correctement

- En fonction de l'état du véhicule, de la condition de commande des poignées et de l'état de la chaussée, la fonction d'avertissement peut ne pas fonctionner.
- Véhicules avec LCA: Dans les situations suivantes, le système peut ne pas être en mesure de détecter si les mains du conducteur sont sur le volant ou pas.
 - Si une housse de volant est installée
 - Si le conducteur porte des gants
 - Si un corps étranger est attaché au volant
 - Si le conducteur tient le volant par la garniture en bois, la partie cousue en cuir, les rayons ou une autre partie du volant non équipée de capteurs
- Véhicules avec LCA: Dans les situations suivantes, la fonction d'avertissement de retrait des mains du volant peut ne pas s'activer et la fonction LTA peut demeurer activée malgré que les mains du conducteur ne soient pas sur le volant:
 - Si quelque chose autre qu'une main est en contact avec le volant
 - Si un objet large ou les bras du conducteur sont posés en travers du volant

Activation/désactivation du système

Le LTA s'active/se désactive chaque fois que vous appuyez sur la commande LTA.

Quand le LTA est activé, le témoin LTA s'allume.

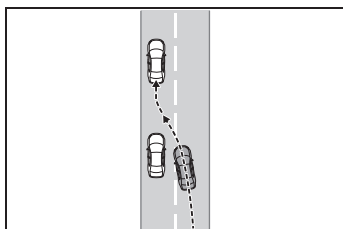


AVERTISSEMENT

■ Situations dans lesquelles les fonctions peuvent ne pas fonctionner correctement

Dans les situations suivantes, les fonctions peuvent ne pas fonctionner correctement et le véhicule peut sortir de sa voie. Ne vous fiez pas outre mesure à ces fonctions. Il incombe seul au conducteur d'être attentif à son environnement et d'utiliser le volant dès que nécessaire pour garantir la sécurité.

- Lorsqu'un véhicule roulant devant ou situé alentour change de voie (votre véhicule peut suivre le véhicule qui précède ou situé alentour et changer également de voie)



- Lorsqu'un véhicule roulant devant ou situé alentour tangue (votre véhicule peut tanguer en conséquence et sortir de la voie)

- Lorsqu'un véhicule roulant devant ou situé alentour sort d'une voie (votre véhicule peut suivre le véhicule qui précède ou situé alentour et sortir aussi de la voie)
- Lorsqu'un véhicule roulant devant ou situé alentour roule très près de la ligne gauche/droite de la voie (votre véhicule peut suivre le véhicule qui précède ou situé alentour en conséquence et quitter la voie)
- Lorsqu'il y a des objets ou des structures en mouvement dans les environs (selon la position de l'objet ou de la structure en mouvement par rapport à votre véhicule, celui-ci peut tanguer)
- Lorsque le véhicule est frappé par un vent de travers ou des turbulences provenant d'autres véhicules à proximité
- Situations dans lesquelles les capteurs peuvent ne pas fonctionner correctement: →P.309
- Situations dans lesquelles la voie peut ne pas être détectée: →P.311
- Quand il est nécessaire de désactiver le système: →P.304

Affichage de fonctionnement de l'aide à l'actionnement du volant

L'état de fonctionnement du système LTA est indiqué.

Témoin	Affichage de la voie	Icône de volant	Situation
 Blanc	 Gris/Blanc	 Gris	Le système LTA est en veille
 Vert	 Vert	 Vert	Le système LTA fonctionne
 Jaune Clignote- ment	 Jaune Clignote- ment	 Vert	Le véhicule quitte la voie en direc- tion du côté où l'affichage de la voie clignote

LCA (aide au changement de voie)*

* : Sur modèles équipés

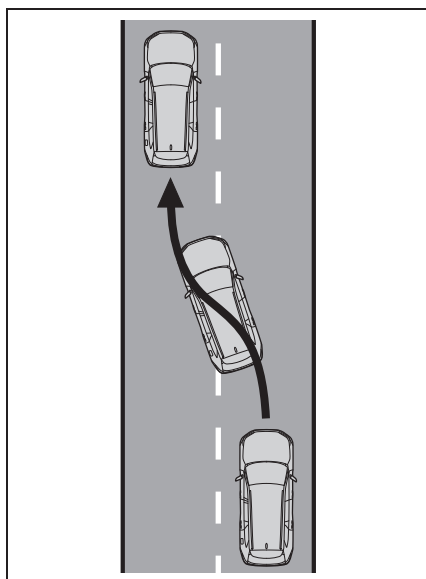
Fonctions LCA (aide au changement de voie)

Cette fonction est liée au LTA et fournit une assistance pour effectuer des changements de voie par le biais du volant.

Utilisez cette fonction uniquement sur les autoroutes et les voies rapides.

Le conducteur peut outrepasser la fonction de direction assistée en maniant le volant.

La fonction d'aide au changement de voie n'est pas conçue pour des changements de voie à un carrefour.



AVERTISSEMENT

■ Avant d'utiliser le système LCA (aide au changement de voie)

- Ne vous fiez pas outre mesure au système LCA (aide au changement de voie).

Le système LCA n'est pas un système qui fournit une assistance automatisée à la conduite et il n'est pas un système qui réduit la nécessité de vérifier la présence d'autres véhicules sur une voie adjacente, de véhicules en approche, etc. lors d'un changement de voie. Il incombe seul au conducteur d'être attentif à son environnement et d'utiliser le volant dès que nécessaire pour garantir la sécurité.

De même, n'utilisez pas le système LCA (aide au changement de voie) pour changer de voie dans laquelle un changement de voie ne doit pas être effectué (voies en sens inverse, accotements, etc.).

- Le fait de ne pas exécuter les opérations de conduite appropriées et de ne pas être particulièrement attentif peut entraîner un accident.

■ Conditions de fonctionnement de la fonction

Cette fonction est opérationnelle lorsque toutes les conditions suivantes sont remplies:

- Le système LTA (assistance au suivi de voie) est activé.
- La fonction d'aide au changement de voie est activée par une personnalisation des réglages.
- La vitesse du véhicule est comprise entre environ 55 et 85 mph (90 et 140 km/h).
- Le système détecte une ligne blanche discontinue du côté où le

changement de voie doit être effectué.

- Aucun véhicule n'est détecté dans la voie vers laquelle le clignotant est activé.
- Le volant n'est pas tourné avec beaucoup de force.
- L'avertissement de retrait des mains du volant (→P.330) n'est pas en fonctionnement.

■ Annulation de fonctions

Dans les situations suivantes, le fonctionnement du LCA peut être annulé par l'affichage et le signal sonore:

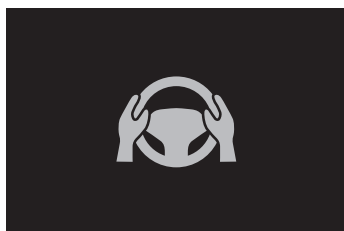
- Lorsque les conditions de fonctionnement (→P.333) ne sont plus remplies
- Lorsque le système n'est plus en mesure de détecter les lignes de voie
- Lorsque le levier des clignotants est actionné en deuxième position (→P.335)
- Lorsque le levier des clignotants est actionné dans la direction opposée au changement de voie
- Lorsque le système détecte que le conducteur actionne le volant, la pédale de frein ou la pédale d'accélérateur.

Si le système détecte qu'un véhicule s'approche rapidement dans la voie vers laquelle le clignotant est actionné, un signal sonore retentit et un message s'affiche pour alerter le conducteur. Le volant peut être légèrement actionné en même temps afin d'aider à garder le véhicule loin du véhicule approchant.

■ Fonctionnement de l'avertissement de retrait des mains du volant

Lorsque le système détermine que le conducteur ne tient pas le volant, un message invitant le conducteur à saisir le volant et l'icône représentée sur l'illustration s'affichent sur l'écran multifonctionnel pour avertir

le conducteur. Si le système détecte que le volant est tenu, l'avertissement est annulé. Lors de l'utilisation du système, veillez à tenir fermement le volant, que l'avertissement fonctionne ou pas.



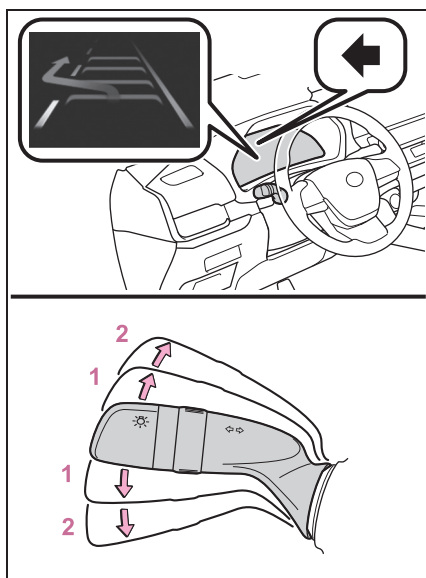
■ Situations dans lesquelles l'avertissement de retrait des mains du volant peut ne pas fonctionner correctement

- En fonction de l'état du véhicule, de la condition de commande des poignées et de l'état de la chaussée, la fonction d'avertissement peut ne pas fonctionner.
- Dans les situations suivantes, le système peut ne pas être en mesure de détecter si les mains du conducteur sont sur le volant ou pas.
 - Si une housse de volant est installée
 - Si le conducteur porte des gants
 - Si un corps étranger est attaché au volant
 - Si le conducteur tient le volant par la garniture en bois, la partie cousue en cuir, les rayons ou une autre partie du volant non équipée de capteurs
- Dans les situations suivantes, la fonction d'avertissement de retrait des mains du volant peut ne pas s'activer et la fonction LCA peut demeurer activée malgré que les mains du conducteur ne soient pas sur le volant:
 - Si quelque chose autre qu'une main est en contact avec le volant
 - Si un objet large ou les bras du conducteur sont posés en travers du volant

Fonctionnement du LCA

Si le levier de clignotants est maintenu à la première position, la direction du changement de voie s'affiche et la fonction s'active.

Pour changer de voie en maintenant le levier de clignotant en première position sans utiliser le LCA, désactivez le réglage de personnalisation du LCA.



- 1 Première position: Le LCA fonctionne
- 2 Deuxième position: Le LCA ne fonctionne pas

⚠ AVERTISSEMENT

■ Situations dans lesquelles le LCA ne doit pas être utilisé

- Lors de la conduite sur une route à voie unique
- Lorsqu'il n'y a pas de ligne blanche discontinue entre la voie actuelle et la voie où le changement aura lieu

Activation/désactivation du système

Le LCA peut être activé/désactivé par une personnalisation des réglages. (→P.673)

Affichages et fonctionnement du système

L'état de fonctionnement du système LCA est indiqué.

Affichage LCA	Icône de volant	État
 Flèche bleue et ligne blanche	 Vert	LCA fonctionne
	 Gris	Un véhicule approchant est détecté alors que le LCA est activé
Pas d'affichage	 Gris	Les lignes de voie ne sont plus détectées alors que le LCA est activé

LDA (alerte de sortie de voie)

Fonctions de base

Le système LDA avertit le conducteur si le véhicule risque de dévier de la voie ou de sa trajectoire actuelle* et peut également actionner légèrement le volant pour éviter de dévier de la voie ou de la trajectoire*.

La caméra avant sert à détecter les lignes de voie ou une trajectoire*.

* : Limite entre l'asphalte et l'herbe, le sol, etc., ou des structures, telles qu'un bord de trottoir, un garde-corps, etc.

■ Fonction d'alerte de sortie de voie

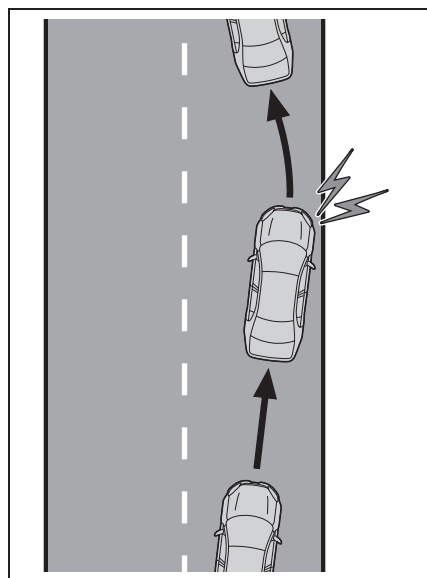
Lorsque le système détermine que le véhicule risque de sortir de sa voie ou de sa trajectoire*, un avertissement s'affiche sur un écran et soit un avertisseur sonore se déclenche soit le volant vibre pour avertir le conducteur.

Vérifiez la zone autour du véhicule et actionnez le volant avec précaution pour ramener le véhicule au centre de la voie ou dans sa trajectoire*.

Si le système détermine que le véhicule risque de percuter un véhicule dans une voie adjacente, l'alerte de sortie de voie se déclenche même si les clignotants

sont actionnés.

* : Limite entre l'asphalte et l'herbe, le sol, etc., ou des structures, telles qu'un bord de trottoir, un garde-corps, etc.



■ Fonction de prévention de sortie de voie

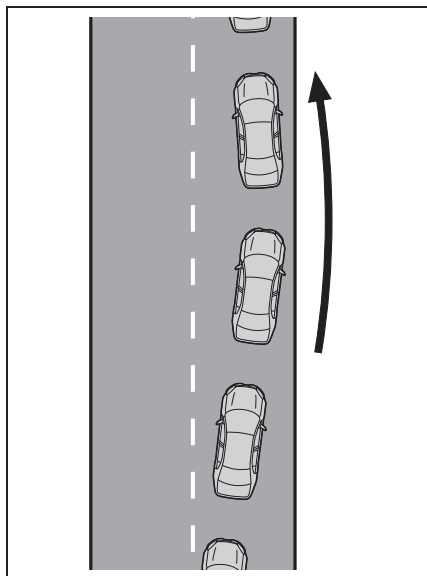
Si le système détermine que le véhicule est susceptible de sortir de sa voie ou de sa trajectoire*, il fournit une assistance par des manœuvres du volant pour aider à éviter de dévier de la voie ou de la trajectoire*.

Si le système détermine que le volant n'a pas été actionné pendant un certain temps ou que le volant n'est pas tenu fermement, un message peut s'afficher et un avertissement sonore peut se déclencher pour avertir le conducteur.

Si le système détermine que le véhicule risque de percuter un véhi-

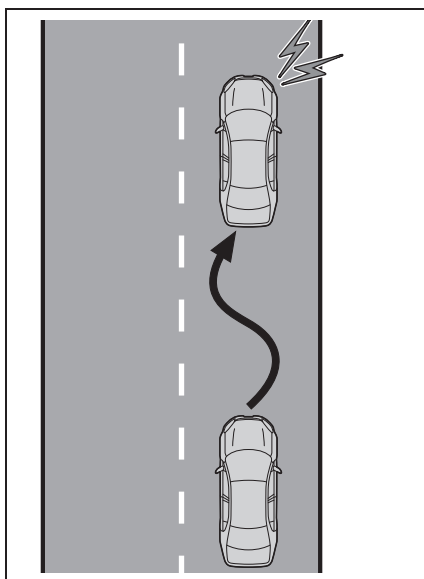
culé dans une voie adjacente, la fonction de prévention de sortie de voie se déclenche même si les clignotants sont actionnés.

* : Limite entre l'asphalte et l'herbe, le sol, etc., ou des structures, telles qu'un bord de trottoir, un garde-corps, etc.



■ Fonction de suggestion de pause

Si le véhicule tangue, un message s'affiche et un signal sonore retentit pour inciter le conducteur à faire une pause.



AVERTISSEMENT

■ Avant d'utiliser le système LDA

- Ne vous fiez pas outre mesure au système LDA. Le système LDA n'est pas un système qui fournit une assistance automatisée à la conduite. Toutefois, il ne diminue pas le degré d'attention nécessaire à une conduite en toute sécurité. Il incombe seul au conducteur d'être attentif à son environnement et d'utiliser le volant dès que nécessaire pour garantir la sécurité. Il incombe également au conducteur de faire suffisamment de pauses en cas de fatigue, par exemple après avoir conduit pendant une période prolongée.
- Le fait de ne pas exécuter les opérations de conduite appropriées et de ne pas être particulièrement attentif peut entraîner un accident.

■ Conditions de fonctionnement de chaque fonction

● Fonction de prévention/d'alerte de sortie de voie

Cette fonction est opérationnelle lorsque toutes les conditions suivantes sont remplies:

- La vitesse du véhicule est supérieure ou égale à environ 30 mph (50 km/h).

Le fonctionnement peut être possible lorsque la vitesse du véhicule est supérieure ou égale à environ 25 mph (40 km/h) si des véhicules, des motos, des vélos ou des piétons sont détectés près de la voie.

- Le système reconnaît une voie ou une trajectoire*. (Si un seul côté est reconnue, le système fonctionne uniquement du côté reconnu.)
- La largeur de la voie est supérieure ou égale à environ 9,8 ft. (3 m).
- Le levier de clignotants n'est pas actionné.

(Sauf lorsqu'un véhicule est détecté dans la direction où le levier de clignotants est actionné.)

- Le véhicule ne prend pas un virage serré.
- Le véhicule n'accélère pas ni ne décélère de plus d'une certaine vitesse.
- Le volant n'est pas suffisamment tourné pour effectuer un changement de voie.
- Lorsque le système VSC ou TRAC n'est pas désactivé.

* : Limite entre l'asphalte et l'herbe, le sol, etc., ou des structures, telles qu'un bord de trottoir, un garde-corps, etc.

■ Annulation temporaire des fonctions

Lorsque les conditions de fonctionnement ne sont plus remplies, une

fonction peut être temporairement désactivée. Toutefois, lorsque les conditions de fonctionnement sont à nouveau remplies, le fonctionnement de la fonction est automatiquement rétabli. (→P.339)

■ Fonctionnement de la fonction de prévention/d'alerte de sortie de voie

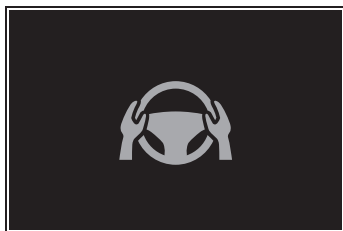
- Selon la vitesse du véhicule, l'état de la route, l'angle de sortie de voie, etc., le fonctionnement de la fonction de prévention de sortie de voie peut ne pas être ressenti ou la fonction est susceptible de ne pas fonctionner.
- Selon les conditions, l'avertisseur sonore peut fonctionner même si le réglage personnalisé sélectionné est celui de vibration.
- Si une trajectoire* n'est pas claire ou droite, la fonction d'alerte de sortie de voie ou de prévention de sortie de voie risque de ne pas fonctionner.
- La fonction d'alerte de sortie de voie ou de prévention de sortie de voie est susceptible de ne pas fonctionner si le système estime que le véhicule est dirigé intentionnellement pour éviter un piéton ou un véhicule garé.
- Il se peut que le système ne puisse pas juger s'il existe un danger de collision avec un véhicule se trouvant sur une voie adjacente.
- Véhicules équipés d'une caméra de surveillance du conducteur: En fonction de l'état du conducteur, la fonction d'alerte de sortie de voie ou la fonction de prévention de sortie de voie modifie le moment du fonctionnement.
- Le conducteur peut neutraliser le fonctionnement de direction assistée de la fonction de prévention de sortie de voie en actionnant le volant.

* : Limite entre l'asphalte et l'herbe,

le sol, etc., ou des structures, telles qu'un bord de trottoir, un garde-corps, etc.

■ Fonctionnement de l'avertissement de retrait des mains du volant

Dans les situations suivantes, un message recommandant vivement au conducteur d'utiliser le volant et un icône s'affichent tandis qu'un signal sonore se déclenche pour avertir le conducteur. Lors de l'utilisation du système, veillez à tenir fermement le volant, que l'avertissement fonctionne ou pas.



- Lorsque le système détermine que le conducteur ne tient pas fermement le volant ou qu'il ne l'utilise pas alors que l'assistance de direction de la fonction de prévention de sortie de voie fonctionne

Sauf pour Porto Rico: La durée de fonctionnement de l'avertisseur sonore s'allonge plus la fréquence de fonctionnement de l'assistance de direction augmente. Si le système juge que le volant a été actionné, l'avertisseur sonore s'arrête.

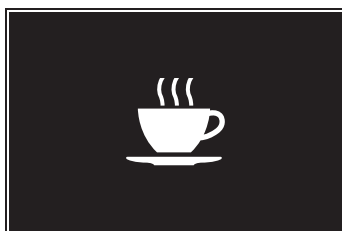
Pour Porto Rico: La durée de fonctionnement de l'avertisseur sonore s'allonge plus la fréquence de fonctionnement de l'assistance de direction augmente. Même si le système juge que le volant a été actionné, l'avertisseur sonore retentit pendant un certain temps.

■ Fonction de suggestion de pause

Cette fonction est opérationnelle lorsque toutes les conditions suivantes sont remplies:

- La vitesse du véhicule est supérieure ou égale à environ 40 mph (65 km/h).^{*1}
- La vitesse du véhicule est supérieure ou égale à environ 32 mph (50 km/h).^{*2}
- La largeur de la voie est supérieure ou égale à environ 9,8 ft. (3 m).

En fonction de l'état du véhicule et de la chaussée, la fonction de suggestion de pause peut ne pas fonctionner.



Appuyez sur la commande de réglage des instruments  pour désactiver le message.^{*1}

Si vous n'appuyez pas sur la touche , le message de la fonction de suggestion de pause reste affiché.^{*1}

^{*1}: Pour Porto Rico^{*3}

^{*2}: Sauf pour Porto Rico^{*3}

^{*3}: Les pays et les zones pour chaque région figurant dans le tableau sont à jour en date de juin 2023. Toutefois, selon la date à laquelle le véhicule a été vendu, les pays et les zones de chaque région peuvent être différents. Contactez votre concessionnaire Toyota pour des détails.

Modification des réglages LDA

- Il est possible d'activer/de désactiver le système LDA par un réglage personnalisé. (→P.673)
- Il est possible de modifier les paramètres du système LDA en procédant à des réglages personnalisés. (→P.673)



AVERTISSEMENT

■ Situations dans lesquelles le système peut ne pas fonctionner correctement

Dans les situations suivantes, le système peut ne pas fonctionner correctement et le véhicule peut sortir de sa voie. Ne vous fiez pas outre mesure à ces fonctions. Il incombe seul au conducteur d'être attentif à son environnement et d'utiliser le volant dès que nécessaire pour garantir la sécurité.

- Lorsque la limite entre l'asphalte et l'herbe, le sol, etc., ou des structures, telles qu'un bord de trottoir, une glissière de sécurité, etc. n'est pas claire ou droite
- Lorsque le véhicule est frappé par un vent de travers ou des turbulences provenant d'autres véhicules à proximité
- Situations dans lesquelles la voie peut ne pas être détectée: →P.311
- Situations dans lesquelles les capteurs peuvent ne pas fonctionner correctement: →P.309
- Situations dans lesquelles certaines ou toutes les fonctions du système ne peuvent pas fonctionner: →P.311
- Quand il est nécessaire de désactiver le système: →P.304

Affichages et fonctionnement du système

L'état de fonctionnement de la fonction d'alerte de sortie de voie, ainsi que le fonctionnement de l'assistance de direction de la fonction de prévention de sortie de voie sont indiqués.

► Sauf pour Porto Rico

Témoin	Affichage de la voie	Icône de volant	Situation
Éteint	Éteint	Éteint	Système désactivé
 Blanc	 Gris	Éteint	Les lignes de voie ne sont pas détectées par le système
 Blanc	 Blanc	Éteint	Des lignes de voie sont détectées par le système
 Jaune Clignote- ment	 Jaune Clignote- ment	Éteint	La fonction d'alerte de sortie de voie fonctionne du côté où l'affichage de la voie clignote
 Vert	 Vert	 Vert	La fonction de prévention de sortie de voie fonctionne du côté où l'affichage de la voie est allumé
 Jaune Clignote- ment	 Jaune Clignote- ment	 Vert	La fonction de prévention/d'alerte de sortie de voie fonctionne du côté où l'affichage de la voie clignote

► Pour Porto Rico

Témoin	Affichage de la voie	Icône de volant	Situation
 Jaune Allumé	Éteint	Éteint	Système désactivé
Éteint	 Gris	Éteint	Les lignes de voie ne sont pas détectées par le système

Témoin	Affichage de la voie	Icône de volant	Situation
Éteint	 Blanc	Éteint	Des lignes de voie sont détectées par le système
 Jaune Clignotement	 Jaune Clignotement	Éteint	La fonction d'alerte de sortie de voie fonctionne du côté où l'affichage de la voie clignote
 Vert	 Vert	 Vert	La fonction de prévention de sortie de voie fonctionne du côté où l'affichage de la voie est allumé
 Jaune Clignotement	 Jaune Clignotement	 Vert	La fonction de prévention/d'alerte de sortie de voie fonctionne du côté où l'affichage de la voie clignote

PDA (assistance proactive à la conduite)

Lorsqu'un objet détectable (→P.345) est détecté, l'assistance proactive à la conduite actionne les freins et le volant pour empêcher le véhicule de s'approcher trop près de l'objet.



AVERTISSEMENT

■ Pour une utilisation en toute sécurité

Conduire prudemment relève de la seule responsabilité du conducteur.

- L'assistance proactive à la conduite est conçue pour fournir de l'assistance aux manœuvres régulières de freinage et de direction, ainsi que d'empêcher le véhicule de s'approcher trop près d'un objet détectable. Toutefois, la portée de cette assistance est limitée.

Le conducteur doit effectuer des manœuvres de freinage et de direction au besoin. Lisez attentivement les éléments suivants. Ne vous fiez pas outre mesure à l'assistance proactive à la conduite et conduisez toujours prudemment. (→P.347)

- L'assistance proactive à la conduite n'est pas un système qui réduit le degré d'attention requis pour une conduite sécuritaire. Même si le système fonctionne correctement, les conditions environnantes telles que perçues par le conducteur et détectées par le système peuvent différer. Il est nécessaire que le conducteur soit attentif, évalue les risques et assure la sécurité. Trop se fier à ce système pour conduire le véhicule prudemment peut provoquer un accident, pouvant occasionner des blessures graves voire mortelles.

- L'assistance proactive à la conduite n'est pas un système permettant une conduite inattentive ni un système qui fournit une assistance dans de mauvaises conditions de visibilité. Le conducteur est le seul responsable et doit toujours être attentif à son environnement immédiat tout en conduisant prudemment.

■ Lorsque l'assistance proactive à la conduite est désactivée

- Situations dans lesquelles les capteurs peuvent ne pas fonctionner correctement: →P.309
- Quand il est nécessaire de désactiver le système: →P.304

Conditions d'utilisation du système et objets détectables

Selon les conditions de conduite, l'utilisation de l'assistance proactive à la conduite et les objets détectables changent comme suit.

Fonction	Conditions	Fonctionnement	Objets détectables
Aide à l'anticipation d'obstacle (OAA)	Un objet détectable traversant la route est détecté	Une assistance pour certaines opérations de freinage est fournie afin de réduire le risque de collision.	<ul style="list-style-type: none"> • Piétons • Cyclistes
	Un objet détectable sur le bord de la route est détecté	<p>L'assistance pour certaines manœuvres de freinage et de direction est fournie selon les conditions environnantes pour empêcher le véhicule de s'approcher trop près d'un objet détectable.</p> <p>L'assistance pour les manœuvres de direction est fournie à l'intérieur d'une portée où le véhicule ne s'écarte pas de sa voie actuelle.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Piétons • Cyclistes • Véhicules stationnés

Fonction	Conditions	Fonctionnement	Objets détectables
Aide à la décélération (DA)	Un véhicule précédent ou un véhicule adjacent coupant la voie devant le véhicule est détecté	Le véhicule décélère doucement afin que la distance entre les véhicules ne soit pas excessivement courte.	<ul style="list-style-type: none"> • Véhicules qui précèdent • Motos
	Un virage est détecté devant le véhicule	Le véhicule ralentit doucement si la vitesse du véhicule est considérée trop élevée pour le virage à venir.	Aucun
Direction assistée (SA)	La voie est détectée	Le système anticipe l'action du conducteur et assiste l'action du volant.	Aucun

■ Vitesses du véhicule auxquelles le système peut fonctionner

- Assistance concernant un objet détectable traversant la route

Environ 20 à 35 mph (30 à 60 km/h)

- Assistance concernant un objet détectable sur le bord de la route

Environ 20 à 35 mph (30 à 60 km/h)

- Assistance concernant la décélération du véhicule qui précède

Environ 15 mph (20 km/h) ou plus

- Assistance concernant la décélération dans les virages

Environ 15 mph (20 km/h) ou plus

- Direction assistée dans une voie

Environ 5 à 80 mph (10 à 140 km/h)

■ Le fonctionnement du système est annulé lorsque

- Dans les situations suivantes, le fonctionnement du système est annulé:
- Lorsque le régulateur de vitesse

actif ou le régulateur de vitesse est en marche

- Lorsque le PCS est désactivé
- Situations dans lesquelles certaines ou toutes les fonctions du système ne peuvent pas fonctionner: →P.311
- Lorsque la position de changement de vitesse P, R ou N est sélectionnée
- Dans les situations suivantes, l'assistance au freinage est annulée:
 - Environ 9 mph (15 km/h) ou moins
 - Lorsqu'une vitesse du véhicule particulière est atteinte, tel qu'estimée par le système, selon les conditions environnantes
- Le fonctionnement du système peut être annulé dans les situations suivantes:
 - Lorsque le contrôle de freinage ou le contrôle de la limitation de puissance d'un système d'aide à la conduite fonctionne

(Par exemple: PCS, contrôle conduite-démarrage)

- Lorsque le système détermine

qu'un objet détecté s'est éloigné du véhicule

- Lorsque les lignes de voie ne peuvent plus être détectées
- Lorsque la pédale de frein est enfoncée
- Lorsque la pédale d'accélérateur a été enfoncée
- Lorsque le volant est manié avec une force significative
- Lorsque le levier de clignotants est actionné à la position de virage à gauche/droite



AVERTISSEMENT

■ Situations dans lesquelles le système peut ne pas fonctionner correctement

- Situations dans lesquelles la voie peut ne pas être détectée :
→ P.311
- Lorsqu'un objet détectable s'arrête immédiatement avant d'entrer dans la trajectoire du véhicule
- Lorsque vous passez extrêmement proche d'un objet détectable derrière une rambarde, une clôture, etc.
- Lorsque vous changez de voie tout en dépassant un objet détectable
- Lorsque vous passez près d'un objet détectable qui change de voie ou qui tourne à gauche/droite
- Lorsqu'il y a des objets (rambardes, poteaux électriques, arbres, murs, clôtures, cônes de signalisation, boîte à lettres, etc.) dans les environs
- Lorsque des motifs ou de la peinture se trouvent devant le véhicule, qui peuvent être confondus avec un objet détectable

● Lorsque vous traversez un endroit ayant une structure basse au-dessus de la route (tunnel à plafond bas, panneau de signalisation, écriteau, etc.)

● Lorsque vous conduisez sur des routes enneigées, glacées ou sillonnées d'ornières

● Lorsqu'un objet détectable approche de votre véhicule

● Lorsque votre véhicule ou un objet détectable se déporte

● Lorsque le mouvement d'un objet détectable change (changement de direction, accélération ou décélération soudaine, etc.)

● Lorsque vous vous approchez brusquement d'un objet détectable

● Lorsqu'un véhicule ou une motocyclette qui vous précède ne se trouve pas directement devant votre véhicule

● Lorsqu'une structure se trouve au-dessus de l'objet détectable

● Lorsqu'une partie d'un objet détectable est cachée par un autre objet (un bagage volumineux, un parapluie, une glissière de sécurité, etc.)

● Lorsque plusieurs objets détectables se chevauchent

● Lorsqu'une lumière vive, telle que le soleil ou les phares d'un autre véhicule, se réfléchit sur l'objet détectable

● Lorsque l'objet détectable est de couleur blanche et paraît extrêmement lumineux

● Lorsque l'objet détectable se fond dans son environnement immédiat en raison de sa couleur ou luminosité

**AVERTISSEMENT**

- Lorsqu'un objet détectable coupe la voie ou surgit du côté d'un véhicule
- Lorsque vous vous approchez d'un véhicule circulant devant qui est perpendiculaire ou situé à un angle par rapport au véhicule, ou qui fait face au véhicule
- Si un véhicule stationné est perpendiculaire ou situé à un angle par rapport au véhicule
- Lorsqu'un vélo est un vélo pour enfants, transporte une lourde charge, transporte un passager supplémentaire ou a une forme inhabituelle (vélos équipés d'un siège pour enfant, tandems, etc.)
- Si un piéton ou un cycliste mesure moins de 3,2 ft. (1 m) environ ou plus de 6,5 ft. (2 m) environ
- Lorsque la silhouette d'un piéton ou d'un cycliste n'est pas claire (par exemple, lorsqu'ils portent un imperméable, une longue jupe, etc.)
- Lorsqu'un piéton ou un cycliste est penché vers l'avant ou est accroupi
- Lorsqu'un piéton ou un cycliste se déplace à grande vitesse
- Lorsqu'un piéton pousse une poussette, un fauteuil roulant, un vélo ou autre véhicule
- Lorsqu'un objet détectable se fond dans l'environnement immédiat, par exemple, lorsqu'il fait sombre (à l'aube et à la tombée du jour) ou noir (la nuit, dans un tunnel, etc.)

- Lorsque la largeur de la voie est supérieure ou égale à 13,1 ft. (4 m)
- Lorsque la largeur de la voie est inférieure ou égale à 8,2 ft. (2,5 m)
- Lorsque le véhicule n'a pas roulé un certain temps après le démarrage du système hybride
- Lors d'un virage à gauche ou à droite ou quelques secondes après avoir effectué un virage à gauche ou à droite
- Lors d'un changement de voie ou quelques secondes après avoir changé de voie
- À l'entrée d'un virage, lors de la conduite dans un virage et quelques secondes suivant la conduite dans un virage

Modification des réglages de l'assistance proactive à la conduite

- L'assistance proactive à la conduite peut être activée/désactivée via un réglage personnalisé. (→P.673)
- Les réglages suivants de l'assistance proactive à la conduite peuvent être modifiés par une personnalisation des réglages. (→P.673)

Affichage du fonctionnement du système

Selon la situation, les témoins ou icônes suivants s'affichent.

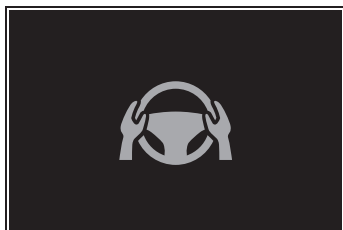
Certains icônes ne peuvent pas s'afficher à moins de modifier l'affichage à l'écran d'information de la fonction d'aide à la conduite sécuritaire.

Icone	Signification
	<ul style="list-style-type: none"> • Blanc: Surveillance des objets détectables • Vert: Un objet détectable traverse la route ou un objet détectable situé sur le bord de la route et l'assistance s'active
	Un piéton traversant la route ou situé sur le bord de la route a été détecté et l'aide au freinage ou à la direction s'active
	Un véhicule situé sur le bord de la route a été détecté et l'aide au freinage ou à la direction est en cours
	<ul style="list-style-type: none"> • L'aide à la direction est en cours pour empêcher le véhicule de s'approcher trop près d'un objet détectable situé sur le bord de la route • Lorsque l'assistance à la direction fonctionne
	L'assistance concernant la décélération du véhicule qui précède est en cours
	Avertissement de conserver une distance appropriée entre les véhicules
	L'assistance concernant la décélération dans les virages est en cours

■ Fonctionnement de l'avertissement de retrait des mains du volant

Dans les situations suivantes, un message demandant au conducteur de tenir fermement le volant et l'icône illustrée s'afficheront à

l'écran pour avertir le conducteur. Si le système détecte que le volant est tenu, l'avertissement est annulé. Lors de l'utilisation du système, veillez à tenir fermement le volant, que l'avertissement fonctionne ou pas.



- Lorsque l'assistance à un objet détectable traversant la route ou l'assistance à un objet détectable sur le bord de la route est effectuée et que le système détermine que le conducteur ne tient pas le volant

Si aucune utilisation n'est détectée pendant un certain temps, un signal sonore retentit et l'avertissement s'active. Cet avertissement peut aussi fonctionner si le conducteur ne tourne le volant que légèrement en permanence.

■ **Fonction d'avertissement après la fin de l'assistance concernant la décélération du véhicule qui précède**

Une fois l'assistance à la décélération du véhicule précédent terminée, si le conducteur n'actionne pas la pédale de frein ou d'accélérateur et que le véhicule s'approche du véhicule précédent, l'affichage clignote et un signal sonore retentit pour inciter le conducteur à décélérer. Si le système détermine que le conducteur actionne la pédale de frein ou la pédale d'accélérateur, l'avertissement est annulé.



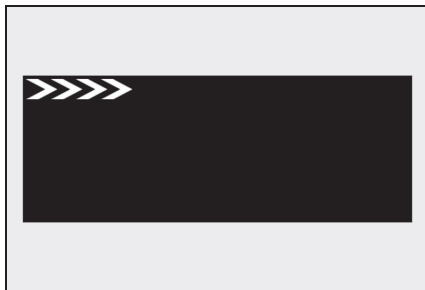
FCTA (avertissement de trafic transversal avant)*

* : Sur modèles équipés

À l'approche d'une intersection, etc., à une vitesse réduite, les véhicules s'approchant de la gauche ou la droite devant le véhicule peuvent être détectés et le conducteur peut être avisé de ces véhicules.

Contrôle du système FCTA

- Une notification s'affiche lorsque le système détecte un véhicule approchant de la droite ou la gauche devant votre véhicule à l'approche d'une intersection.
- Affichage tête haute



- Lorsque le système détermine que votre véhicule est sur le point de s'engager dans une intersection alors qu'un véhicule s'approche de la gauche ou la droite devant

votre véhicule, un signal sonore retentit et un message s'affiche vous incitant à appuyer sur la pédale de frein.

- Écran multifonctionnel



AVERTISSEMENT

■ Pour une utilisation en toute sécurité

Conduire prudemment relève de la seule responsabilité du conducteur. Soyez attentif aux conditions environnantes pour faire en sorte de conduire en toute sécurité.

Le système FCTA est un système complémentaire qui informe le conducteur de l'approche de véhicules à droite ou à gauche devant votre véhicule.

Trop se fier à ce système peut provoquer un accident, pouvant occasionner des blessures graves voire mortelles.

Les informations de l'affichage d'avertissement peuvent différer des conditions de circulation réelles.

Bien que l'affichage d'avertissement disparaît après un certain temps, cela ne signifie pas nécessairement qu'il n'y a plus de véhicules ou de piétons à proximité de votre véhicule.

■ Conditions d'utilisation du système FCTA

Le système se met en marche lorsque toutes les conditions suivantes sont remplies:

- Une position de changement de vitesse autre que P ou R est sélectionnée
- La vitesse du véhicule est inférieure ou égale à environ 10 mph (15 km/h)
- Un véhicule s'approche de la gauche ou la droite devant votre véhicule à une vitesse comprise entre environ 7 et 37 mph (10 et 60 km/h)
- Il n'y a aucun véhicule devant votre véhicule
- La pédale d'accélérateur n'est pas enfoncée fermement
- La pédale de frein n'est pas enfoncée fermement

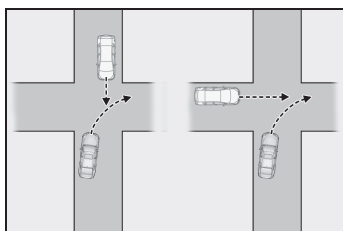
■ Situations dans lesquelles le système peut fonctionner bien qu'aucun véhicule ne soit en approche

Dans certaines situations, comme les suivantes, le système peut fonctionner bien qu'aucun véhicule ne soit en approche:

- Lorsque vous vous approchez d'objets bordant la chaussée, tels que des rambardes, des panneaux de signalisation, des poteaux électriques, des lampadaires, des arbres, des herbes hautes, des murs, etc.
- Lorsque vous croisez un objet sur le côté de la route, comme un véhicule stationné
- Lorsqu'un véhicule ou un piéton s'approche de la gauche ou la droite devant votre véhicule au loin
- Lorsqu'un véhicule ou un piéton se déplace à l'intérieur d'une place de stationnement, etc. à côté de la voie dans laquelle se

trouve votre véhicule

- Lorsqu'un piéton ou un cycliste s'approche sur un trottoir
- Lorsqu'un véhicule ou un piéton s'éloigne de votre véhicule
- Lorsqu'un véhicule approchant ralentit ou s'arrête
- Lorsqu'un véhicule approchant effectue un virage à gauche/droite immédiatement devant votre véhicule
- Lorsqu'un piéton approche de votre véhicule
- Lorsqu'un véhicule venant en sens inverse effectue un virage à gauche/droite
- Lorsque votre véhicule s'engage dans une intersection avant un véhicule approchant à gauche ou à droite devant votre véhicule
- Lorsque vous êtes arrêté à un feu de circulation et qu'un véhicule approche à gauche ou à droite de votre véhicule
- Lorsque vous tournez à droite/gauche devant un véhicule qui arrive en face

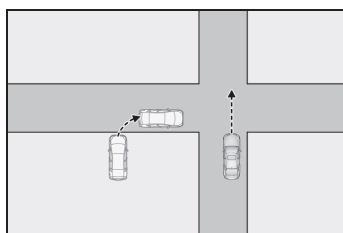


- Lorsqu'un véhicule venant en sens inverse s'approche et passe
- Lorsque votre véhicule se fait dépasser par un autre véhicule
- Lorsque vous conduisez à côté d'un autre véhicule ou d'un piéton
- Lorsqu'un véhicule ou un piéton approche du côté de votre véhicule

■ Situations dans lesquelles le système peut ne pas fonctionner correctement

Dans des situations telles que les suivantes, un véhicule peut ne pas être détecté par un capteur radar avant latéral et le système peut ne pas fonctionner correctement:

- Si un véhicule en approche se déplace brusquement (changement de direction, accélération, décélération brusques, etc.)



- Si un véhicule approche en diagonale à gauche ou à droite devant votre véhicule
- Lorsqu'un véhicule s'approche de la gauche ou la droite devant votre véhicule au loin
- Lorsqu'un objet est présent entre votre véhicule et un véhicule en approche
- Lorsque plusieurs véhicules s'approchent avec peu d'espace entre eux
- Situations dans lesquelles les capteurs peuvent ne pas fonctionner correctement: →P.309
- Situations dans lesquelles certaines ou toutes les fonctions du système ne peuvent pas fonctionner: →P.311

Modification des réglages du FCTA

- Le FCTA peut être activé/désactivé par une personnalisation des réglages. (→P.673)

- Les paramètres du FCTA suivants peuvent être modifiés par une personnalisation des réglages. (→P.673)

RSA (reconnaissance des panneaux de signalisation)*

* : Sur modèles équipés

Le système RSA détecte des panneaux de signalisation spécifiques à l'aide de la caméra avant et/ou du système de navigation (lorsque des informations sur les limitations de vitesse sont disponibles) et avertit le conducteur à l'aide d'affichages et de signaux sonores.



AVERTISSEMENT

■ Pour une utilisation en toute sécurité

- Conduire prudemment relève de la seule responsabilité du conducteur. Soyez attentif aux conditions environnantes pour faire en sorte de conduire en toute sécurité.
- Ne vous fiez pas uniquement au système RSA. Le système RSA aide le conducteur en lui fournissant des informations sur les panneaux de signalisation, mais il ne remplace pas la vision ni la vigilance du conducteur. Conduire prudemment relève de la seule responsabilité du conducteur. Soyez attentif aux conditions environnantes pour faire en sorte de conduire en toute sécurité.

■ Situations dans lesquelles le système RSA ne doit pas être utilisé

- Quand il est nécessaire de désactiver le système: →P.304

**AVERTISSEMENT****■ Situations dans lesquelles le système peut ne pas fonctionner correctement**

- Situations dans lesquelles les capteurs peuvent ne pas fonctionner correctement: →P.309

Fonction d'affichage

- Lorsque la caméra avant détecte un panneau et/ou que des informations concernant un panneau sont disponibles dans le système de navigation, le panneau est affiché sur l'écran.
- Plusieurs panneaux peuvent être affichés.

En fonction des spécifications du véhicule, le nombre de panneaux affichés peut être limité.

■ Conditions de fonctionnement de l'affichage des panneaux

Les panneaux sont affichés lorsque les conditions suivantes sont remplies:

- Le système a détecté un panneau

Dans les situations suivantes, il se peut qu'un panneau affiché disparaisse:

- Lorsqu'un nouveau panneau n'a pas été détecté sur une certaine distance
- Lorsque le système détermine que la route empruntée a changé, par exemple après un changement de direction vers la gauche ou la droite

■ Situations dans lesquelles la fonction d'affichage peut ne pas fonctionner correctement

Dans les situations suivantes, le système RSA peut ne pas fonctionner correctement et ne pas détecter de panneaux ou il se peut qu'il n'affiche pas le bon panneau. Cependant, ceci n'indique pas un dysfonctionnement.

- Lorsqu'un panneau est sale, décoloré, penché ou tordu
- Lorsque le contraste du panneau électronique est faible
- Lorsque le panneau entier ou une partie du panneau est masqué par un arbre, un poteau électrique, etc.
- Lorsqu'un panneau est détecté par la caméra avant pendant une courte durée
- Lorsque la situation de conduite (virage, changement de voie, etc.) est interprétée de manière incorrecte
- Lorsqu'un panneau se trouve juste après une bretelle d'auto-route ou sur une voie adjacente juste avant la jonction
- Lorsque des autocollants sont collés à l'arrière d'un véhicule qui vous précède
- Lorsqu'un panneau similaire à un panneau compatible avec le système est détecté
- Lorsqu'un panneau de limitation de vitesse pour une route latérale se situe dans la plage de détection de la caméra avant
- Lorsque vous empruntez un rond-point
- Lorsqu'un panneau destiné aux camions, etc. est détecté
- Lorsque les données cartographiques du système de navigation sont obsolètes
- Lorsque le système de navigation ne peut pas être utilisé

Dans ce cas, les panneaux de limitations de vitesse affichés sur l'écran multifonctionnel et sur l'écran du système de navigation peuvent différer.

Fonction de notification

Dans les situations suivantes, le système RSA émet un avertissement pour informer le conducteur.

- Si la vitesse du véhicule dépasse le seuil d'avertissement de vitesse du panneau de limitation de vitesse affiché à l'écran, l'affichage du panneau est accentué et un signal sonore se déclenche.
- Lorsque le système RSA détecte un panneau de sens interdit et qu'il détermine que le véhicule est entré dans une zone interdite, le panneau de sens interdit affiché clignote et un signal sonore se déclenche.

■ Conditions de fonctionnement des fonctions de notification

- Fonction de notification d'excès de vitesse

Cette fonction opère lorsque la condition suivante est remplie :

- Le système reconnaît un panneau de limitation de vitesse.

- Fonction de notification de sens interdit

Cette fonction fonctionne lorsque toutes les conditions suivantes sont remplies :

- Le système reconnaît simultanément plus d'un panneau de sens interdit.

- Le véhicule passe entre des panneaux de sens interdit reconnues par le système.

Types de panneaux de signalisation pris en charge

- Les types de panneaux de signalisation suivants peuvent s'afficher.

Toutefois, des panneaux de signalisation non standards ou récemment introduits risquent de ne pas s'afficher.

	Limite de vitesse
	
	Ne pas entrer
	Interdiction de faire demi-tour
	Interdiction de tourner au feu rouge
	Stop

	Céder le passage
	Avertissement

- En fonction des spécifications du véhicule, des panneaux affichés peuvent se chevaucher.

Modification des réglages RSA

Il est possible de modifier les paramètres suivants du système RSA en procédant à des réglages personnalisés. (→P.673)

Régulateur de vitesse actif

Ce régulateur de vitesse actif détecte la présence de véhicules roulant devant le vôtre, détermine la distance entre les véhicules et fonctionne de manière à maintenir une distance adaptée avec le véhicule qui précède. Il est également possible de régler la distance souhaitée entre véhicules à l'aide de la commande de distance entre véhicules.

Utilisez le régulateur de vitesse actif uniquement sur les autoroutes et les voies rapides.



AVERTISSEMENT

■ Pour une utilisation en toute sécurité

- Conduire prudemment relève de la seule responsabilité du conducteur. Ne vous fiez pas outre mesure à ce système et soyez attentif aux conditions environnantes pour faire en sorte de conduire en toute sécurité.

**AVERTISSEMENT**

- Le régulateur de vitesse actif fournit une aide à la conduite afin de réduire la charge du conducteur. L'aide fournie est toutefois limitée.

Lisez attentivement les éléments suivants. Ne vous fiez pas outre mesure à ce système et conduisez toujours prudemment.

- Conditions dans lesquelles le système peut ne pas fonctionner correctement: →P.364
- Réglez la vitesse de manière appropriée en fonction de la limite de vitesse, du flux de circulation, des conditions de circulation, des conditions météorologiques, etc. in incombe au conducteur de confirmer la vitesse définie.
- Même lorsque le système fonctionne correctement, l'état du véhicule qui précède, tel que reconnu par le conducteur, peut différer de l'état détecté par le système. Par conséquent, il est nécessaire que le conducteur soit attentif, évalue les risques et assure la sécurité. Trop se fier à ce système pour conduire le véhicule prudemment peut provoquer un accident, pouvant occasionner des blessures graves voire mortelles.

■ Précautions concernant les systèmes d'aide à la conduite

Respectez les précautions suivantes, car l'aide fournie par le système est limitée. Trop se fier à ce système peut provoquer un accident, pouvant occasionner des blessures graves voire mortelles.

- Détails de l'assistance fournie pour la vision du conducteur

Le régulateur de vitesse actif a pour seul but d'aider le conducteur à déterminer la distance qui sépare son propre véhicule d'un véhicule désigné qui le précède. Ce n'est pas un système qui permet au conducteur de conduire négligemment, sans faire attention, ni un système qui fournit une assistance en cas de mauvaises conditions de visibilité.

Le conducteur doit être attentif à ses alentours, même lorsque le véhicule est à l'arrêt.

- Détails de l'assistance fournie pour le jugement du conducteur

Le régulateur de vitesse actif détermine si la distance qui sépare le véhicule du conducteur d'un véhicule désigné qui le précède se trouve dans une plage définie. Il n'est pas en mesure de réaliser une quelconque autre estimation. Par conséquent, il est absolument nécessaire que le conducteur reste vigilant et soit à même de déterminer s'il existe une possibilité de danger.

- Détails de l'assistance fournie pour la conduite au conducteur

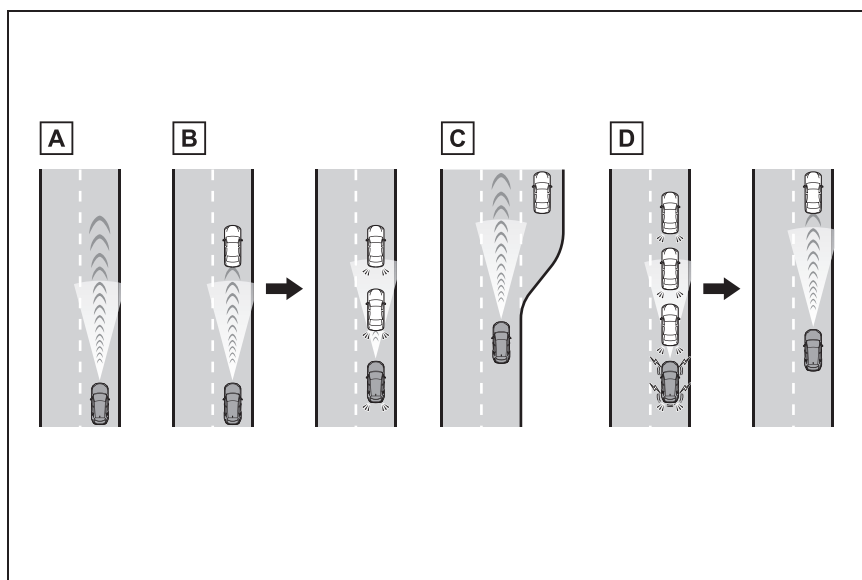
Le régulateur de vitesse actif n'inclut pas de fonctions permettant de prévenir ou d'éviter des collisions avec les véhicules circulant devant votre véhicule. Par conséquent si la possibilité d'un danger existe, quel qu'il soit, il appartient au conducteur d'exercer immédiatement et directement son contrôle sur le véhicule et d'agir comme il convient pour garantir la sécurité.

**AVERTISSEMENT****■ Situations dans lesquelles le régulateur de vitesse actif ne doit pas être utilisé**

N'utilisez pas le régulateur de vitesse actif dans les situations suivantes. Comme le système n'est pas en mesure d'apporter le contrôle adéquat, son utilisation peut entraîner un accident occasionnant des blessures graves, voire mortelles.

- Routes où il y a des piétons, des cyclistes, etc.
- Lorsque vous roulez sur une entrée ou une sortie d'autoroute ou de voie rapide
- Lorsque l'avertissement d'approche se déclenche fréquemment
- Situations dans lesquelles les capteurs peuvent ne pas fonctionner correctement: →P.309
- Situations dans lesquelles la voie peut ne pas être détectée: →P.311

Fonctions de base

**A** Conduite à vitesse constante:

Lorsqu'il n'y a aucun véhicule devant

Le véhicule roule à la vitesse réglée par le conducteur.

Si la vitesse programmée du véhicule est dépassé dans une descente, l'affichage de la vitesse programmée du véhicule clignote et un signal sonore se déclenche.

B Ralentissement et suivi de la conduite à vitesse de croisière:

Lorsqu'un véhicule qui vous précède et qui roule plus lentement que la vitesse programmée du véhicule est détecté

Lorsqu'un véhicule est détecté roulant devant le vôtre, le véhicule ralentit automatiquement et s'il est nécessaire de réduire davantage la vitesse du véhicule, les freins sont actionnées (les feux de stop s'allument à cet instant). Le véhicule est contrôlé pour maintenir la distance entre véhicules définie par le conducteur, selon les variations de vitesse du véhicule qui précède. Si la décélération du véhicule ne suffit pas et que le véhicule s'approche du véhicule roulant devant, l'avertissement d'approche retentit.

C Accélération:

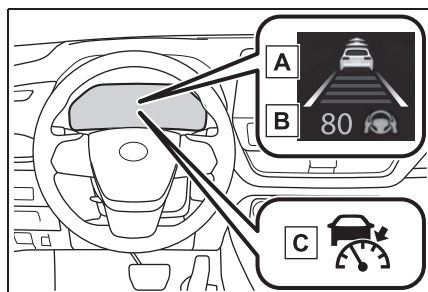
Lorsque plus aucun véhicule ne roule devant le vôtre à une vitesse inférieure à celle programmée

Le véhicule accélère jusqu'à atteindre la vitesse programmée du véhicule, puis reprend la conduite à vitesse constante.

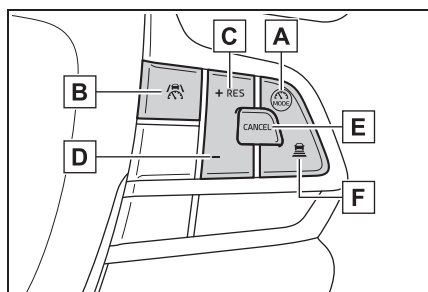
D Démarrage:

Si un véhicule qui précède s'arrête, le véhicule s'arrête aussi (arrêt contrôlé). Une fois que le véhicule qui vous précède a redémarré, appuyez sur la commande "RES" ou appuyez sur la pédale d'accélérateur pour reprendre le mode de vitesse de croisière variable (opération de démarrage). Si une opération de démarrage n'est pas effectuée, l'arrêt contrôlé continue.

Véhicules avec assistance dans les embouteillages: Lorsque vous conduisez sur une autoroute ou une voie rapide, si un véhicule précédent s'arrête, votre véhicule s'arrête en conséquence. Sur certaines autoroutes et voies rapides, si le système détermine que le véhicule précédent démarre dans un délai d'environ 3 minutes après l'arrêt, un signal sonore retentit et un message s'affiche sur l'écran multifonctionnel pour en informer le conducteur, et votre véhicule démarre en conséquence après le véhicule précédent. (Délai de reprise prolongé)

Composants du système**■ Affichage des instruments**

- A** Écran multifonctionnel
- B** Vitesse du véhicule réglée
- C** Témoins

■ Commandes

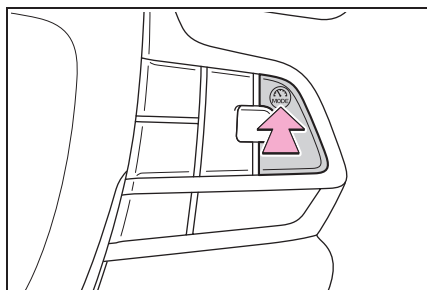
- A** Commande de sélection du mode d'aide à la conduite
- B** Commande d'aide à la conduite
- C** Commande "+" / Commande "RES"
- D** Commande "-"
- E** Commande de désactivation
- F** Commande de distance entre véhicules

Utilisation du régulateur de vitesse actif**Réglage de la vitesse du véhicule**

- 1** Appuyez sur la commande de sélection du mode d'aide à la conduite pour sélectionner le régulateur de vitesse actif.

Le témoin de régulateur de vitesse

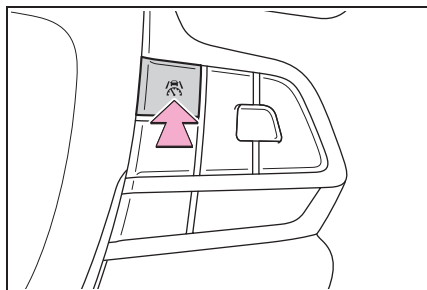
actif s'allume.



- 2** À l'aide de la pédale d'accélérateur, accélérez ou décélérez jusqu'à la vitesse souhaitée (environ 20 mph [30 km/h] ou plus) et appuyez sur la commande d'aide à la conduite pour régler la vitesse programmée du véhicule.

La vitesse programmée du véhicule s'affiche sur l'écran multifonctionnel.

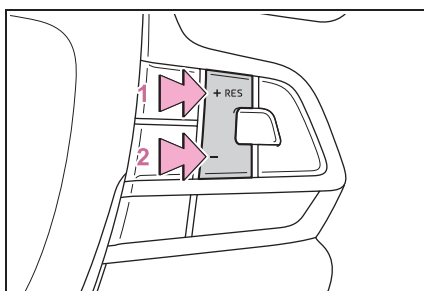
La vitesse à laquelle le véhicule roule au moment où vous relâchez la commande devient la vitesse programmée.



Réglage de la vitesse programmée du véhicule

- Réglage de la vitesse programmée du véhicule au moyen des commandes

Pour modifier la vitesse programmée du véhicule, appuyez sur la commande “+” ou “-” jusqu'à ce que la vitesse souhaitée s'affiche.



- 1** Augmentation de la vitesse programmée du véhicule
- 2** Diminution de la vitesse programmée du véhicule

Réglage par une brève pression:
Appuyez sur la commande

Réglage par une longue pression:
Maintenez la commande enfoncée jusqu'à atteindre la vitesse de programmation souhaitée.

La vitesse programmée du véhicule augmente ou diminue comme suit:

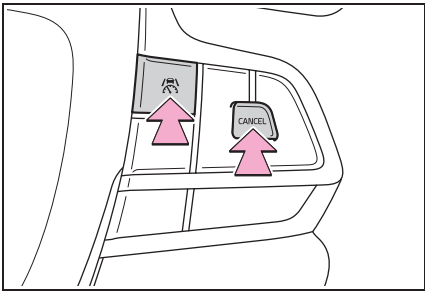
Réglage par une brève pression:
Augmente ou diminue d'environ 1 mph (1,6 km/h) à chaque actionnement de la commande

Réglage par une longue pression:
Augmente ou diminue par incrément de 1 mph (1,6 km/h) tant que la commande est maintenue enfoncée

- Augmentation de la vitesse programmée du véhicule au moyen de la pédale d'accélérateur

- 1 Appuyez sur la pédale d'accélérateur pour accélérer le véhicule à la vitesse souhaitée.
- 2 Appuyez sur la commande “+”.

Annulation/reprise du contrôle



- 1 Appuyez sur la commande d'annulation ou la commande d'aide à la conduite pour annuler le contrôle.

Le contrôle est également annulé si vous appuyez sur la pédale de frein.

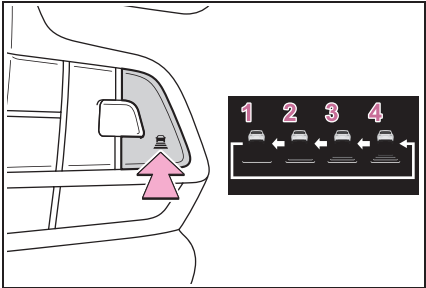
(Si le véhicule a été arrêté par le contrôle du système, le fait d'appuyer sur la pédale de frein n'annule pas le contrôle.)

- 2 Appuyez sur la commande “RES” pour reprendre le contrôle.

Modification de la distance entre véhicules

À chaque pression sur la commande, le réglage de distance entre véhicules change comme suit:

Si un véhicule circulant devant le vôtre est détecté, le repère du véhicule qui précède s'affiche.



Numéro d'illustration	Distance entre véhicules	Distance approximative (vitesse du véhicule: 60 mph [100 km/h])
1	Courte	Environ 85 ft. (25 m)
2	Moyenne	Environ 100 ft. (30 m)
3	Longue	Environ 145 ft. (45 m)
4	Extra longue	Environ 200 ft. (60 m)

La distance réelle entre véhicules varie en fonction de la vitesse du véhicule. De même, lorsque le véhicule est arrêté par le contrôle du système, il s'arrête à une certaine distance du véhicule qui vous précède selon la situation, quel que soit le réglage.

■ Conditions de fonctionnement

- La position de changement de vitesse est sur la position D.
- La vitesse programmée souhaitée peut être paramétrée lorsque la vitesse du véhicule est supé-

rieure ou égale à environ 20 mph (30 km/h).

- Si la vitesse du véhicule est réglée alors que vous roulez à une vitesse inférieure à environ 20 mph (30 km/h), la vitesse programmée du véhicule est d'environ 20 mph (30 km/h).
- Si la vitesse du véhicule est réglée alors que vous roulez à une vitesse dépassant la limite supérieure du système, la vitesse programmée du véhicule correspond à la limite supérieure du système.

■ Accélération après programmation de la vitesse du véhicule

Comme pendant la conduite normale, vous pouvez accélérer en appuyant sur la pédale d'accélérateur. Après avoir accéléré, le véhicule revient à la vitesse programmée. Toutefois, en mode de contrôle de la distance entre véhicules, la vitesse du véhicule peut diminuer au-dessous de la vitesse programmée afin de maintenir la distance avec le véhicule qui précède.

■ Lorsque le véhicule est arrêté par le contrôle du système pendant le mode de vitesse de croisière variable

- Lorsque vous appuyez sur la commande "RES" alors que le véhicule est arrêté par le contrôle du système, le mode de vitesse de croisière variable reprend si le véhicule qui vous précède redémarre moins de 3 secondes environ.
- Si le véhicule qui vous précède démarre dans les 3 secondes environ suivant l'arrêt du véhicule stoppé par le contrôle du système, le mode de vitesse de croisière variable reprend.

■ Annulation automatique du mode de contrôle de la distance entre véhicules

Dans les situations suivantes, le mode de contrôle de la distance

entre véhicules est automatiquement annulé:

- Lorsque le contrôle de freinage ou le contrôle de la limitation de puissance d'un système d'aide à la conduite fonctionne (Par exemple: système de sécurité de pré-collision, contrôle conduite-démarrage)
- Lorsque le frein de stationnement a été actionné
- Lorsque le véhicule est arrêté par le contrôle du système sur une pente raide
- Lorsqu'une des situations suivantes est détectée alors que le véhicule est arrêté par le contrôle du système:
 - La ceinture de sécurité du conducteur est détachée
 - La porte conducteur est ouverte
 - Environ 3 secondes se sont écoulées depuis l'arrêt du véhicule

Le frein de stationnement peut être activé automatiquement.

- Situations dans lesquelles certaines ou toutes les fonctions du système ne peuvent pas fonctionner: →P.311

■ Messages d'avertissement et signaux sonores du régulateur de vitesse actif

Pour une utilisation en toute sécurité: →P.303

■ Véhicules roulant devant que le capteur peut ne pas détecter correctement

Dans les situations suivantes et selon les conditions, si le système ne peut pas fournir une décélération ou accélération suffisante, actionnez la pédale de frein ou la pédale d'accélérateur.

Étant donné que le capteur risque de ne pas pouvoir détecter correctement ces types de véhicules, l'avertissement d'approche (→P.364) peut ne pas fonctionner.

- Lorsqu'un véhicule se rabat sou-

dainement devant votre véhicule ou change de voie très lentement ou très vite en s'éloignant de votre véhicule

- Lorsque vous changez de voie
- Lorsqu'un véhicule qui vous précède roule à faible vitesse
- Lorsqu'un véhicule est arrêté sur la même voie que le véhicule
- Quand une moto circule sur la même voie que le véhicule

■ Conditions dans lesquelles le système peut ne pas fonctionner correctement

Dans les situations suivantes, actionnez la pédale de frein (ou la pédale d'accélérateur, selon la situation) si nécessaire.

Étant donné que le capteur peut ne pas être capable de détecter un véhicule, le système peut ne pas fonctionner correctement.

- Lorsqu'un véhicule vous précède-dans freine brusquement
- Lorsque vous changez de voie à faible vitesse, par exemple dans un embouteillage

■ Conditions pour un délai de reprise prolongé (véhicules avec Assistance dans les embouteillages)

Le délai de reprise prolongé est activé lorsque toutes les conditions suivantes sont remplies:

- Le véhicule roule sur une route réservée aux véhicules, telle qu'une voie rapide.
- Il y a un véhicule qui roule devant et le système est capable de le détecter.
- Le véhicule n'est pas arrêté.
- Le véhicule roulant devant n'a pas été remplacé.
- Le sonar de dégagement et le FCTA ne détectent pas l'objet qui vous précède.
- Le moniteur du conducteur juge

que le conducteur regarde devant lui.

- Aucune manœuvre n'a eu lieu au volant.
- La pédale de frein n'a pas été actionnée.

Avertissement d'approche

Dans des situations où le véhicule s'approche d'un véhicule qui vous précède et que le système ne peut pas fournir une décélération suffisante, par exemple si un véhicule se rabat devant le véhicule, un affichage d'avertissement clignote et un signal sonore retentit pour avertir le conducteur. Appuyez sur la pédale de frein afin de garantir une distance appropriée entre les véhicules.

■ Les avertissements peuvent ne pas se déclencher lorsque

Dans les situations suivantes, l'avertissement peut ne pas fonctionner, même si la distance entre véhicules est courte.

- Quand le véhicule qui vous précède roule à la même vitesse ou plus vite que votre véhicule
- Lorsque le véhicule qui vous précède roule à une vitesse extrêmement basse
- Immédiatement après le réglage de la vitesse du véhicule

- Lorsque la pédale d'accélérateur est enfoncée

Fonction de réduction de la vitesse en courbe

Lorsqu'un virage est détecté, la vitesse du véhicule commence à être réduite. À la fin du virage, la réduction de la vitesse du véhicule se termine.

En fonction de la situation, la vitesse du véhicule revient ensuite à la vitesse programmée.

Dans des situations où le mode de contrôle de distance entre véhicules doit être activé, comme par exemple, lorsqu'un véhicule vous précède se rabat directement devant votre véhicule, la fonction de réduction de la vitesse en courbe est désactivée.



Situations dans lesquelles la fonction de réduction de la vitesse en courbe peut ne pas fonctionner

Dans des situations telles que les suivantes, la fonction de réduction de la vitesse en courbe peut ne pas fonctionner :

- Le véhicule est conduit dans un virage à faible courbe
- Lorsque la pédale d'accélérateur

est enfoncée

- Lorsque le véhicule est conduit dans un virage très court

Fonction de support de moniteur de conduite (sur modèles équipés)

Pendant l'affichage de l'avertissement du moniteur de conduite, l'accélération du véhicule est limitée.

Lorsque l'avertissement du moniteur de conduite disparaît, la commande d'accélération restreinte prend fin.

Assistance au changement de voie

Si votre véhicule roule à une vitesse supérieure ou égale à environ 50 mph (80 km/h), et que vous effectuez un changement de voie vers la voie de dépassement, lorsque le levier des clignotants est actionné et que le changement de voie est fait, le véhicule accélère jusqu'à la vitesse programmée pour faciliter le dépassement.

La reconnaissance par le système de la voie de dépassement peut être basée uniquement sur la position du volant dans le véhicule (conduite à gauche/conduite à droite). Si le véhicule circule à un endroit où la voie de dépassement est du côté opposé de la route dans le pays où le véhicule a été vendu à l'origine, le véhicule peut accélérer

lorsque le levier des clignotants est actionné pour sortir de la voie de dépassement. (par ex. le véhicule a été construit pour un pays où la circulation se fait à droite, mais roule dans un endroit où la circulation se fait à gauche. Le véhicule peut accélérer lorsque le levier des clignotants est actionné vers la droite.)

Si votre véhicule roule à une vitesse supérieure ou égale à environ 50 mph (80 km/h), et que vous effectuez un changement de voie vers une voie où un véhicule roule plus lentement

que le vôtre, lorsque le levier des clignotants est actionné, le véhicule ralentit progressivement pour faciliter le changement de voie.

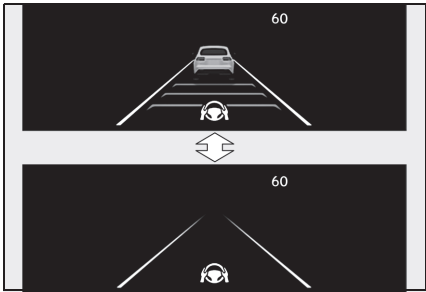
Modification des réglages du régulateur de vitesse actif

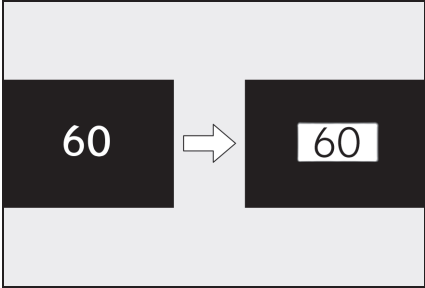
- Il est possible de modifier les paramètres suivants du régulateur de vitesse actif en procédant à des réglages personnalisés. (→P.673)

Affichage et état de fonctionnement du système

L'état de fonctionnement du régulateur de vitesse actif est indiqué.

Témoin	Écran multifonctionnel		Situation
 Blanc		Réglage de la distance entre véhicules: Gris	Régulateur de vitesse actif désactivé
 Vert		Réglage de la distance entre véhicules: Bleu Vitesse du véhicule réglée: Vert	Conduite à vitesse constante

Témoin	Écran multifonctionnel	Situation
 Vert		Réglage de la distance entre véhicules: Bleu Vitesse du véhicule réglée: Vert Véhicule qui précède: Blanc Vitesse de croisière variable
 Vert		Réglage de la distance entre véhicules: Orange clignotant Vitesse du véhicule réglée: Vert Véhicule qui précède: Jaune clignotant Avertissement d'approche
 Vert		Réglage de la distance entre véhicules: Gris Vitesse du véhicule réglée: Blanc Véhicule qui précède: Gris Accélération avec la pédale d'accélérateur

Témoin	Écran multifonctionnel		Situation
 Vert			Vitesse du véhicule réglée: Vert en affichage inversé Vitesse du véhicule réglée dépassée
 Vert			Réglage de la distance entre véhicules: Gris Vitesse du véhicule réglée: Blanc Véhicule qui précède: Gris Véhicule en arrêt contrôlé

Régulateur de vitesse

Vous pouvez conduire le véhicule à une vitesse programmée même si la pédale d'accélérateur n'est pas enfoncée.

Utilisez le régulateur de vitesse uniquement sur les autoroutes et les chemins à accès limité.



AVERTISSEMENT

■ Pour une utilisation en toute sécurité

- Conduire prudemment relève de la seule responsabilité du conducteur. Par conséquent, ne vous fiez pas outre mesure à ce système. Il incombe seul au conducteur d'être attentif à l'environnement du véhicule et de conduire prudemment.
- Réglez la vitesse de manière appropriée en fonction de la limite de vitesse, du flux de circulation, des conditions de circulation, des conditions météorologiques, etc. in incombe au conducteur de confirmer la vitesse définie.

■ Situations dans lesquelles le régulateur de vitesse ne doit pas être utilisé

N'utilisez pas le régulateur de vitesse dans les situations suivantes. Comme le système n'est pas en mesure d'apporter le contrôle adéquat, son utilisation peut entraîner un accident occasionnant des blessures graves, voire mortelles.

- Sur des routes à virages très serrés

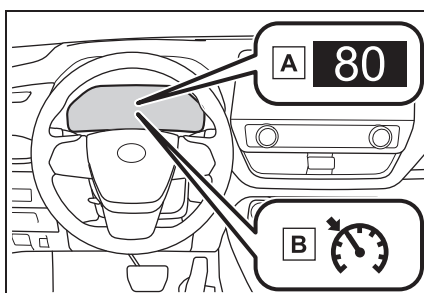
- Sur des routes sinueuses
- Sur des routes glissantes, telles que des routes détrempées, verglacées ou enneigées
- Dans les descentes à fort pourcentage ou sur une route alternant montées et descentes très inclinées rapprochées

La vitesse du véhicule peut dépasser la vitesse programmée lorsque vous descendez une pente raide.

- Quand il est nécessaire de désactiver le système: →P.304

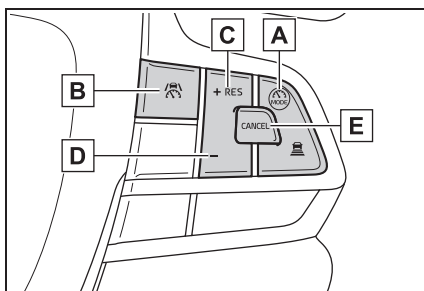
Composants du système

■ Affichage des instruments



- A** Vitesse du véhicule réglée
- B** Témoin de régulateur de vitesse

■ Commandes



- A** Commande de sélection du

mode d'aide à la conduite

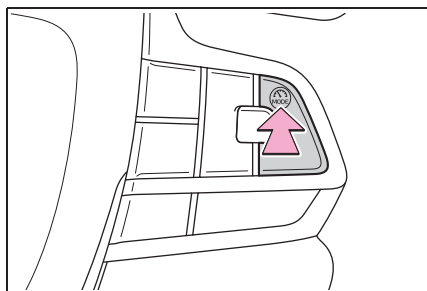
- B** Commande d'aide à la conduite
- C** Commande “+”/Commande “RES”
- D** Commande “-”
- E** Commande de désactivation

Utilisation du régulateur de vitesse

Réglage de la vitesse du véhicule

- 1** Appuyez sur la commande de sélection du mode d'assistance à la conduite pour sélectionner le régulateur de vitesse.

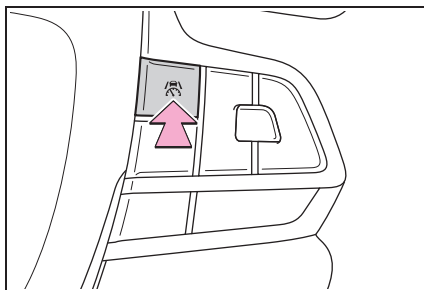
Le témoin de régulateur de vitesse s'allume.



- 2** À l'aide de la pédale d'accélérateur, accélérez jusqu'à la vitesse souhaitée (environ 20 mph [30 km/h] ou plus) et appuyez sur la commande d'aide à la conduite pour régler la vitesse programmée du véhicule.

La vitesse à laquelle le véhicule

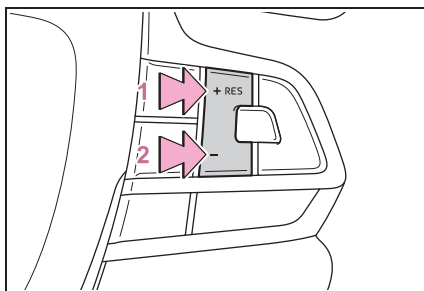
roule au moment où vous relâchez la commande devient la vitesse programmée.



Réglage de la vitesse programmée du véhicule

- Réglage de la vitesse programmée du véhicule au moyen des commandes

Pour modifier la vitesse programmée du véhicule, appuyez sur la commande “+” ou “-” jusqu'à ce que la vitesse souhaitée s'affiche.



- 1** Augmentation de la vitesse programmée du véhicule
- 2** Diminution de la vitesse programmée du véhicule

La vitesse programmée du véhicule augmente ou diminue comme suit:

Réglage précis: De 1 mph (1,6

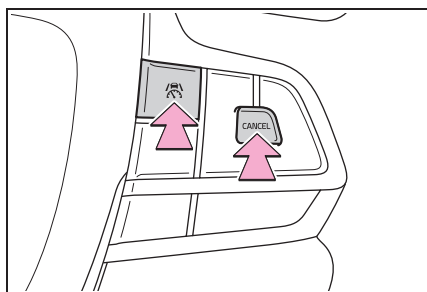
km/h) ou de 1 km/h (0,6 mph) à chaque actionnement de la commande

Réglage large: Augmente de façon continue lorsque vous appuyez et maintenez enfoncée la commande

- Augmentation de la vitesse programmée du véhicule au moyen de la pédale d'accélérateur

- 1 Appuyez sur la pédale d'accélérateur pour accélérer le véhicule à la vitesse souhaitée.
- 2 Appuyez sur la commande "+".

Annulation/reprise du contrôle



- 1 Appuyez sur la commande d'annulation ou la commande

d'aide à la conduite pour annuler le contrôle.

Le contrôle est également annulé si vous appuyez sur la pédale de frein.

- 2 Appuyez sur la commande "RES" pour reprendre le contrôle.

■ Annulation automatique du régulateur de vitesse

Le régulateur de vitesse est automatiquement annulé dans les situations suivantes:

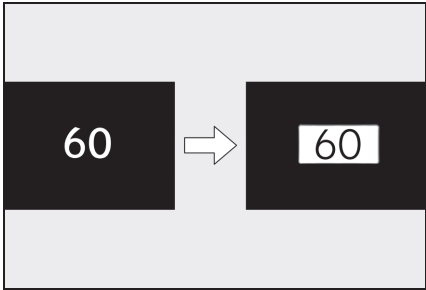
- Lorsque la vitesse du véhicule est inférieure d'environ 10 mph (16 km/h) ou plus à la vitesse programmée du véhicule
- Lorsque la vitesse du véhicule est inférieure à environ 20 mph (30 km/h)
- Lorsque le contrôle de freinage ou le contrôle de la limitation de puissance d'un système d'aide à la conduite fonctionne

(Par exemple: PCS, contrôle conduite-démarrage)

- Lorsque le frein de stationnement a été actionné
- Situations dans lesquelles certaines ou toutes les fonctions du système ne peuvent pas fonctionner: →P.311

Affichage et état de fonctionnement du système

L'état de fonctionnement du régulateur de vitesse est indiqué.

Témoin	Écran multifonctionnel		Situation
 Blanc		Vide	Régulateur de vitesse désactivé
 Vert		Vitesse du véhicule réglée: Vert	Conduite à vitesse constante
 Vert		Vitesse du véhicule réglée: Vert en affichage inversé	Vitesse du véhicule réglée dépassée

Système d'arrêt d'urgence de la conduite*

* : Sur modèles équipés

Le système d'arrêt de conduite d'urgence est un système qui décélère et arrête automatiquement le véhicule dans sa voie si le conducteur n'est plus en mesure de continuer à conduire le véhicule, par exemple s'il a subi une urgence médicale, etc.

Pendant le contrôle LTA (aide au suivi de voie), si le système ne détecte pas d'opérations de conduite, par exemple si le conducteur ne tient pas le volant, et détermine que le conducteur ne réagit pas, le véhicule est décéléré et arrêté dans sa voie actuelle pour aider à éviter une collision ou à réduire l'impact d'une collision.

Le véhicule décélère/s'arrête également pendant les commandes de l'assistance dans les embouteillages (si le véhicule en est équipé), lorsqu'aucune réponse du conducteur à l'avertissement du véhicule de tenir le volant n'est détectée.



AVERTISSEMENT

■ Pour une utilisation en toute sécurité

- Conduire prudemment relève de la seule responsabilité du conducteur. Soyez attentif aux conditions environnantes pour faire en sorte de conduire en toute sécurité. Le système d'arrêt de conduite d'urgence est conçu pour fournir une assistance lors d'une urgence où le conducteur a des difficultés à continuer à conduire, par exemple s'il a subi une urgence médicale. Il n'est pas conçu pour aider à la conduite en état de somnolence ou de mauvaise santé physique, ni à la conduite inattentive.
- Même si le système d'arrêt de conduite d'urgence est conçu pour décélérer le véhicule dans sa voie pour aider à éviter une collision ou réduire l'impact d'une collision si le système détermine qu'il est difficile pour le conducteur de continuer à conduire, son efficacité peut changer en fonction de diverses conditions. En conséquence, il se peut qu'il ne soit pas toujours en mesure de fournir le même niveau de performance. De même, si les conditions de fonctionnement ne sont pas remplies, ce système ne fonctionnera pas.
- Après le fonctionnement du système d'arrêt de conduite d'urgence, si la conduite redevient possible, reprenez immédiatement la route ou, si nécessaire, gardez le véhicule sur le bas-côté de la route et installez un triangle de signalisation pour avertir les autres conducteurs de votre véhicule arrêté.

**AVERTISSEMENT**

- Suite au fonctionnement de ce système, les passagers doivent s'occuper du conducteur si nécessaire et prendre les mesures de prévention des risques appropriées, comme se déplacer vers un endroit où la sécurité peut être assurée, comme l'accotement de la route ou derrière une glissière de sécurité.
- Ce système détecte l'état du conducteur au moyen du fonctionnement du volant. Ce système peut fonctionner si le conducteur est conscient mais ne fait pas fonctionner le véhicule de manière intentionnelle et continue. En outre, le système est susceptible de ne pas fonctionner s'il ne peut pas déterminer que le conducteur ne réagit pas, par exemple s'il se penche sur le volant.
- Situations dans lesquelles le moniteur de conduite risque de ne pas fonctionner correctement (véhicules avec un moniteur de conduite): →P.311

Récapitulatif du système

Le fonctionnement de ce système se divise en 4 états de contrôle. Par le biais de l'état des commandes "Phase d'avertissement 1" et "Phase d'avertissement 2", le système détermine si le conducteur est conscient et réactif tout en émettant un avertissement et en contrôlant la vitesse du véhicule. Si le système détermine que le conducteur n'est pas réactif, il active l'état de com-

mande "Phase d'arrêt de décélération" et "Phase d'arrêt et de maintien", puis décélère et arrête le véhicule. Il fonctionnera ensuite de façon continue en "Phase d'arrêt et de maintien".

■ Conditions de fonctionnement

Ce système fonctionne lorsque toutes les conditions suivantes sont remplies:

- Lorsque le système LTA est activé
Ou durant les commandes de l'Assistance dans les embouteillages (sur modèles équipés)
- Lorsque la vitesse du véhicule est supérieure ou égale à environ 30 mph (50 km/h)

Pendant les commandes de l'assistance aux embouteillages (sur modèles équipés), le système peut fonctionner à moins de 30 mph (50 km/h).

■ Conditions d'annulation du fonctionnement

Dans les situations suivantes, le fonctionnement du système est annulé:

- Lorsque le contrôle LTA a été annulé (la commande LTA a été enfoncée, etc.)
- Lorsque le régulateur de vitesse actif a été annulé
- Lorsque des opérations du conducteur sont détectées (le volant est tenu, la pédale de frein, la pédale d'accélérateur, le frein de stationnement, la commande des feux de détresse ou le levier des clignotants est actionné(e))
- Lorsque vous appuyez sur la commande d'aide à la conduite au cours de la phase d'arrêt et de maintien

- Lorsque le contact d'alimentation a été passé de la position ON sur arrêt
- Situations dans lesquelles certaines ou toutes les fonctions du système ne peuvent pas fonctionner: →P.311

■ Contrôle LTA lors de l'annulation du fonctionnement

Lorsque le système d'arrêt de conduite d'urgence est annulé, le contrôle LTA peut aussi être annulé.

Phase d'avertissement 1

Si les opérations de conduite ne sont pas détectées après le fonctionnement de l'avertissement de retrait des mains du volant, un signal sonore retentit par intermittence et un message s'affiche pour avertir le conducteur, et le système juge si le conducteur est réactif ou non. Si des opérations de conduite, telles que tenir le volant, ne sont pas effectuées dans un certain délai, le système passe en phase d'avertissement 2.

Véhicules équipés d'une caméra de surveillance du conducteur: En fonction du type de détection de l'absence de réaction du conducteur, le système peut sauter la phase d'avertissement 1 et commencer le contrôle de la phase d'avertissement 2.

Phase d'avertissement 2

Après l'entrée en phase

d'avertissement 2, un signal sonore se déclenche à courts intervalles, un message s'affiche pour avertir le conducteur et le véhicule décélère lentement. Si des opérations de conduite, telles que tenir le volant, ne sont pas effectuées dans un certain délai, le système détermine que le conducteur ne réagit pas et il passe en phase d'arrêt de décélération.

Le système audio passe en mode silencieux jusqu'à ce que le conducteur réagisse.

Lorsque le véhicule décélère, les feux stop peuvent s'allumer en fonction de l'état de la route, etc.

Phase d'arrêt de décélération

Après l'entrée en phase d'arrêt de décélération, un signal sonore continue de retentir, un message s'affiche pour avertir le conducteur et le véhicule décélère lentement puis s'arrête. Après l'arrêt du véhicule, le système entre en phase d'arrêt et de maintien.

Phase d'arrêt et de maintien

Une fois le véhicule à l'arrêt, le frein de stationnement est serré automatiquement. Après l'entrée en phase d'arrêt et de maintien, le signal sonore conti-

nue à retentir de façon continue et les clignotants d'urgence (feux de détresse) se mettent à clignoter pour avertir les autres conducteurs de la situation d'urgence.

■ Fonctions restreintes après l'annulation du fonctionnement

Après le passage à la phase d'arrêt de décélération, les fonctions suivantes ne seront pas disponibles jusqu'au redémarrage du système hybride, même si le système d'arrêt d'urgence de la conduite est annulé:

- LTA
- LCA (sur modèles équipés)
- Assistance dans les embouteillages (sur modèles équipés)

Assistance dans les embouteillages*

* : Sur modèles équipés

Description générale de la fonction

L'assistance dans les embouteillages est un système qui, grâce à la confirmation des conditions par le conducteur, fournit une assistance pour le maintien dans la file de circulation, l'accélération/décélération, l'arrêt et le démarrage sur certaines autoroutes et voies rapides. En outre, en cas d'urgence, le système peut décélérer et s'arrêter, pour aider à éviter une collision ou à en réduire l'impact.

Capteurs supportant l'assistance dans les embouteillages

- Capteurs détectant les conditions environnantes (→P.305)
- Capteurs qui détectent l'état du conducteur (→P.306)

■ Situations dans lesquelles certaines ou toutes les fonctions du système ne peuvent pas fonctionner

→P.311

■ Changements au niveau du bruit du fonctionnement des freins et de la réponse de la pédale

→P.311

■ Situations dans lesquelles le moniteur de conduite risque de ne pas fonctionner correctement

→P.311

Système d'arrêt de conduite d'urgence

→P.373

Délai de reprise prolongé du régulateur de vitesse actif

→P.356

Fonction d'assistance dans les embouteillages

La fonction d'assistance dans les embouteillages est un système qui, grâce à la confirmation des conditions par le conducteur, fournit une assistance pour le maintien dans la file de circulation, l'accélération/décélération, ainsi que sur certaines autoroutes et voies rapides.

Cette fonction est opérationnelle lorsque toutes les conditions de fonctionnement sont remplies.

Lorsque cette fonction est active, il est possible de retirer les mains du volant. (→P.380)

Avant d'utiliser la fonction d'assistance dans les embouteillages, familiarisez-vous avec le contenu du régulateur de vitesse actif et du LTA (aide au suivi de voie).

Assurez-vous que le conducteur dirige le véhicule lorsqu'il entre dans une aire de service/stationnement ou arrive à une barrière de péage, ou lorsqu'il change de voie.

Enregistrement de la caméra de surveillance du conducteur

Quand l'assistance dans les embouteillages commence à fonctionner, le message suivant s'affiche :

- "Autoriser l'enregistrement par caméra de surveillance du conducteur?"

Lorsque l'enregistrement est approuvé, le système enregistre des images de la zone entourant le conducteur dans certaines situations d'accident ou de quasi-accident, comme le déploiement d'un coussin gonflable SRS ou la collision du véhicule avec un objet sur la route. (→P.12)

**AVERTISSEMENT****■ Pour une utilisation en toute sécurité**

- Conduire prudemment relève de la seule responsabilité du conducteur. Ne vous fiez pas outre mesure à ce système et soyez attentif aux conditions environnantes pour faire en sorte de conduire en toute sécurité.

**AVERTISSEMENT**

- La fonction d'assistance dans les embouteillages n'est pas un système de conduite automatisé.

Cette fonction fournit au conducteur des informations et une aide à la conduite en fonction de la forme et de l'état de la route, des conditions de circulation et de l'état du conducteur lui-même. Restez attentif aux conditions environnantes car l'utilisation du système relève de la responsabilité du conducteur.

- Selon l'état des environs, de la route ou du conducteur, la fonction d'assistance dans les embouteillages peut ne pas fonctionner ou être suspendue. En outre, il se peut qu'il ne soit pas toujours en mesure de fournir le même niveau de performance. Lisez attentivement les conditions d'utilisation de la fonction. Ne vous fiez pas outre mesure à cette fonction et conduisez toujours prudemment.

- Les performances de reconnaissance et de contrôle de la fonction d'assistance dans les embouteillages étant limitées, l'intervention du conducteur est nécessaire pour assurer la sécurité pendant le fonctionnement du système. De plus, l'aide à la direction de ce système est conçue pour fonctionner uniquement pour les manœuvres de direction lente pendant un embouteillage. Lorsque cette fonction est active, la fonction de contrôle de la déviation de voie du LDA ne fonctionne pas. Si, pour une raison quelconque, le véhicule est sur le point de dévier de sa voie, il est de la responsabilité du conducteur de conduire correctement.
- Même si l'assistance dans les embouteillages fonctionne correctement, les conditions environnantes telles que perçues par le conducteur et détectées par le système peuvent différer. Par conséquent, il est nécessaire que le conducteur soit attentif, évalue les risques et assure la sécurité. Trop se fier à ce système pour conduire le véhicule prudemment peut provoquer un accident, pouvant occasionner des blessures graves voire mortelles.
- Lorsque la fonction d'assistance dans les embouteillages est active, le conducteur doit s'assurer qu'il a une bonne visibilité de son environnement, car son intervention peut s'avérer nécessaire.

**AVERTISSEMENT**

● Dans certaines situations, un message invitant le conducteur à tenir le volant peut être affiché par la fonction d'assistance dans les embouteillages. Dans ce cas, tenez le volant et conduisez le véhicule manuellement pour assurer votre sécurité.

● La fonction d'assistance dans les embouteillages ne peut pas détecter les objets suivants. Actionnez le volant, la pédale d'accélérateur ou la pédale de frein si nécessaire pour éviter une collision. Comme la fonction n'est pas en mesure d'apporter le contrôle adéquat, son utilisation peut entraîner un accident occasionnant des blessures graves, voire mortelles.

- Objets sur la chaussée
- Véhicules en dehors d'une voie (par exemple sur l'accotement)
- Nids de poule, fissures, ornières ou autres dommages sur la chaussée
- Zones de construction routière
- Véhicules roulant parallèlement à votre véhicule ou murs à proximité
- Animaux

■ **Situations dans lesquelles la fonction d'assistance dans les embouteillages ne doit pas être utilisée**

N'utilisez pas la fonction d'assistance dans les embouteillages dans des situations telles que les suivantes. Comme le système n'est pas en mesure d'apporter le contrôle adéquat, son utilisation peut entraîner un accident occasionnant des blessures graves, voire mortelles.

● Quand il est nécessaire de désactiver le système

→P.304

● Situations dans lesquelles les capteurs peuvent ne pas fonctionner correctement

→P.309

● Situations dans lesquelles la voie peut ne pas être détectée

→P.311

■ **Situations dans lesquelles la fonction peut ne pas fonctionner correctement**

Dans des situations telles que les suivantes, la fonction d'assistance dans les embouteillages peut ne pas fonctionner correctement. Manœuvrez le véhicule manuellement si nécessaire.

● Lorsqu'un capteur est éclaboussé par de l'eau

● Lorsque la température ambiante est élevée ou basse

● Lorsqu'un véhicule se rabat devant votre véhicule

● Lorsqu'une autre voie de circulation s'insère dans la voie dans le même sens de circulation que votre véhicule

● Lorsque vous conduisez dans des conditions de faible visibilité

● Lorsque la posture du véhicule change

● Lorsque l'adhérence sur la chaussée est très différente entre les pneus de gauche et de droite

● Lorsque vous conduisez sur une voie rapide sans terre-plein central ou équipée de marquages centraux temporaires, tels que des poteaux.

**AVERTISSEMENT**

● Lorsqu'il y a un écart de vitesse important entre votre véhicule et l'autre véhicule

● Les données cartographiques n'ont pas été correctement mises à jour.

■ **Pour éviter tout dysfonctionnement des capteurs radar**

→P.306

■ **Pour prévenir tout dysfonctionnement de la caméra avant**

→P.307

■ **Zone d'installation de la caméra avant sur le pare-brise**

→P.308

■ Conditions de fonctionnement de la fonction

Cette fonction est opérationnelle lorsque toutes les conditions suivantes sont remplies:

- Le système détecte les lignes de voie et la trajectoire des véhicules qui précèdent et de ceux alentour.
- Le régulateur de vitesse actif et l'aide au suivi de voie fonctionnent.
- Le levier de clignotants n'est pas actionné.
- Le véhicule ne prend pas un virage serré.
- Le véhicule est conduit au centre d'une voie.
- La caméra de surveillance du conducteur détecte que le conducteur regarde devant lui.
- Le véhicule roule dans un embouteillage sur une autoroute ou une voie rapide à environ 25 mph (40 km/h) ou moins. (Dans certaines situations, par exemple lorsqu'un

embouteillage commence, cette fonction peut être opérationnelle à environ 20 mph [30 km/h] ou moins.)

- La porte conducteur est fermée.
- La ceinture de sécurité conducteur est attachée.
- Le réglage de personnalisation de l'assistance dans les embouteillages n'est pas désactivé.
- Les fonctions et composants constituant le système sont en bon état.
- Le réglage de personnalisation du PCS (système de sécurité de pré-collision) n'est pas désactivé.
- Le réglage de personnalisation du régulateur de vitesse actif (extension du temps de redémarrage) dans les embouteillages n'est pas désactivé.

■ Annulation temporaire de la fonction

- Lorsque les conditions de fonctionnement ne sont plus remplies, une fonction peut être temporairement désactivée. Toutefois, lorsque les conditions de fonctionnement sont à nouveau remplies, le fonctionnement de la fonction est automatiquement rétabli.
- Si les conditions de fonctionnement d'une fonction ne sont plus réunies pendant son fonctionnement, un signal sonore peut se déclencher, accompagné d'un affichage, pour indiquer que la fonction a été temporairement annulée. Si aucune réponse du conducteur à l'indication n'est détectée, la fonction d'aide à l'arrêt d'urgence du conducteur peut fonctionner. Pour les types d'affichage et les mesures à prendre, voir la page mentionnée ci-dessous. (→P.381)

■ Manœuvres durant une conduite contrôlée

- Pédale d'accélérateur

Comme pendant la conduite normale, vous pouvez accélérer en appuyant sur la pédale d'accélérateur. Dans certains cas, par exemple lorsque vous roulez à environ 6 mph (10 km/h) ou plus et que vous appuyez sur la pédale d'accélérateur, cette fonction s'annule.

● **Pédale de frein**

Comme pendant la conduite normale, vous pouvez décélérer en appuyant sur la pédale de frein. Cependant, la conduite contrôlée sera annulée.

● **Volant**

Comme pour la conduite normale, le volant peut être actionné. Si le volant est actionné au-delà d'une certaine quantité, la conduite contrôlée sera annulée.

■ **Lorsqu'un message d'avertissement s'affiche**

- "Mauvais fonctionnement du système AssistEmboutlg Visitez votre concessionnaire"

La fonction d'assistance dans les

embouteillages peut ne pas fonctionner correctement.

- "AssistEmboutlg non disponible Aide à l'arrêt activée"

Le système ne peut temporairement pas être utilisé car la fonction d'aide à l'arrêt d'urgence du conducteur a fonctionné.

Modification des paramètres de l'assistance dans les embouteillages

- Le réglage de l'assistance dans les embouteillages peut être activé/désactivé par un réglage personnalisé. (→P.685)
- L'enregistrement de la caméra de surveillance du conducteur peut être activé/désactivé par un réglage personnalisé. (→P.685)

Affichages et fonctionnement du système

Les affichages suivants indiquent l'état de fonctionnement de la fonction d'assistance dans les embouteillages:

Affichage	Statut	Mesures à prendre
	La fonction d'assistance dans les embouteillages est active	—
 (Gris)	La fonction d'assistance dans les embouteillages est sur le point de s'arrêter	Tenez le volant.

Affichage	Statut	Mesures à prendre
 (Orange)	La fonction d'assistance dans les embouteillages s'est arrêtée	Tenez le volant.
 (Rouge)	Le régulateur de vitesse actif ou le LTA (aide au suivi de voie), ou les deux, a cessé de fonctionner	Manœuvrez immédiatement le volant à la main.
 (Jaune)	Indique que des manœuvres sont nécessaires en réaction à un véhicule coupant devant vous ou à d'autres comportements des véhicules environnants	Le conducteur doit actionner le volant, la pédale d'accélérateur et la pédale de frein en fonction du milieu environnant.
	Indique que la fonction d'enregistrement de la caméra de surveillance du conducteur est opérationnelle (le clignotement de cette icône indique que l'enregistrement est en cours, et une illumination constante indique que l'enregistrement est prêt).	—

BSM (surveillance de l'angle mort)

La surveillance de l'angle mort est un système qui utilise des capteurs radar latéraux arrière installés sur le côté interne du pare-chocs arrière du côté gauche et droit pour aider le conducteur à décider à quel moment changer de voie de circulation en toute sécurité.



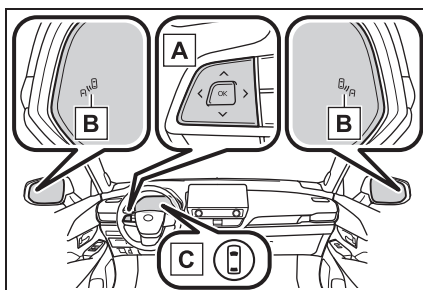
AVERTISSEMENT

■ Précautions relatives à l'utilisation du système

- Le conducteur est le seul responsable de la sécurité de sa conduite. Conduisez toujours prudemment, en prenant soin de surveiller tout ce qui vous entoure.

- La surveillance de l'angle mort est une fonction complémentaire qui alerte le conducteur de la présence d'un véhicule dans un angle mort des rétroviseurs extérieurs ou en approche rapide par l'arrière dans un angle mort. Ne vous fiez pas outre mesure à la surveillance de l'angle mort. Étant donné que la fonction ne peut pas évaluer si le changement de voie peut être effectué en toute sécurité, vous risquez de provoquer un accident, pouvant occasionner des blessures graves, voire mortelles en lui accordant une confiance excessive. Comme le système peut ne pas fonctionner correctement dans certaines conditions, la propre confirmation visuelle de la sécurité par le conducteur est nécessaire.

Composants du système



- A** Commandes de réglage des instruments

Activation/Désactivation de la surveillance de l'angle mort.

- B** Témoins de rétroviseurs extérieurs

Lorsqu'un véhicule est détecté dans un angle mort des rétroviseurs extérieurs ou approche rapidement par l'arrière dans un angle

mort, le témoin du rétroviseur extérieur (→P.100) s'allume du côté détecté. Si vous actionnez le levier de clignotants vers le côté de la détection, le témoin de rétroviseur extérieur clignote et un signal sonore se déclenche.

C Témoin d'informations relatives à l'aide à la conduite

S'allume lorsque la surveillance de l'angle mort est désactivée. À ce stade, un message s'affiche sur l'écran multifonctionnel.

■ Visibilité du témoin de rétroviseur extérieur

Lorsque la lumière du jour est intense, il peut arriver que le témoin de rétroviseur extérieur soit difficile à voir.

■ Signal sonore

Si le réglage de volume du système audio est élevé ou que la zone environnante est bruyante, il peut être difficile d'entendre le signal sonore.

■ Personnalisation

Certaines fonctions peuvent être personnalisées. (→P.673)



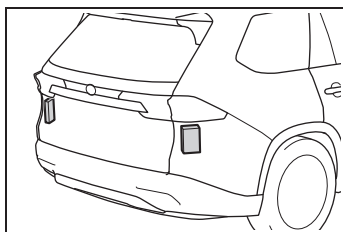
AVERTISSEMENT

■ Pour garantir un fonctionnement correct du système

Les capteurs de surveillance de l'angle mort sont installés respectivement derrière les côtés gauche et droit du pare-chocs arrière. Respectez les précautions suivantes pour garantir un fonctionnement correct de la surveillance de l'angle mort.

- Les capteurs et les zones avoisinantes sur le pare-chocs arrière doivent rester propres en toutes circonstances.

Si un capteur ou sa zone environnante sur le pare-chocs arrière sont sales ou couverts de neige, le système de surveillance de l'angle mort peut ne pas fonctionner et un message d'avertissement s'affiche. Dans ce cas, retirez la saleté ou la neige et conduisez le véhicule dans les conditions de fonctionnement de la fonction BSM (→P.387) pendant environ 10 minutes. Si le message d'avertissement ne disparaît pas, faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.



- Ne fixez aucun accessoire, autocollant (y compris les autocollants transparents), bande d'aluminium, etc. sur un capteur ou la zone avoisinante sur le pare-chocs arrière.
- Ne peignez pas la zone environnante d'un capteur sur le pare-chocs arrière.

**AVERTISSEMENT**

- Ne faites pas subir de choc violent à un capteur ou à sa zone environnante sur le pare-chocs arrière.
Le moindre décalage du capteur risque de provoquer un dysfonctionnement du système, et les véhicules risquent de ne pas être détectés correctement.
Dans les situations suivantes, faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.
- Un capteur ou sa zone environnante subissent un choc violent.
- Si la zone environnante d'un capteur est rayée ou ébréchée, ou si une partie d'entre eux est déconnectée.
- Ne démontez pas le capteur.
- Ne modifiez pas le capteur ou la zone avoisinante sur le pare-chocs arrière.
- Si un capteur sur le pare-chocs arrière doit être retiré et installé ou remplacé, contactez votre concessionnaire Toyota.
- Les capteurs sont susceptibles d'être affectés par la peinture sur le pare-chocs arrière. Si le pare-chocs arrière n'est pas réparé correctement, le système de surveillance de l'angle mort peut ne pas fonctionner avec un message d'avertissement affiché. Si une retouche de peinture est nécessaire, contactez votre concessionnaire Toyota.

Activation/Désactivation de la surveillance de l'angle mort

La surveillance de l'angle mort peut être activée/désactivée par une personnalisation des réglages. (→P.673)

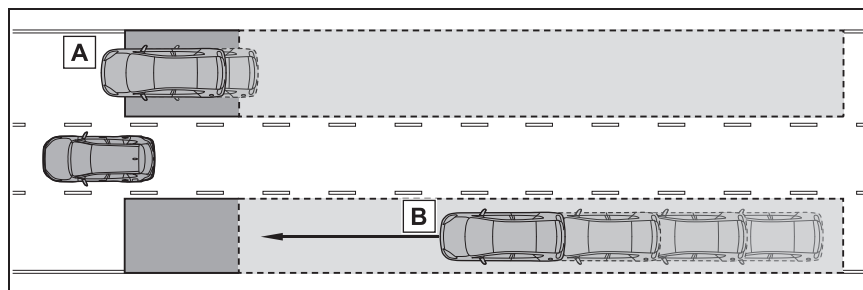
Quand la surveillance de l'angle mort est désactivée, le témoin d'informations d'aide à la conduite (→P.100) s'allume et un message s'affiche sur l'écran multifonctionnel.

Chaque fois que le contact d'alimentation est tourné en position ON, le système de surveillance de l'angle mort est activé.

Fonctionnement de la surveillance de l'angle mort**■ Objets pouvant être détectés pendant la conduite**

La surveillance de l'angle mort utilise des capteurs radar arrière latéraux pour détecter les véhicules suivants se trouvant dans des voies

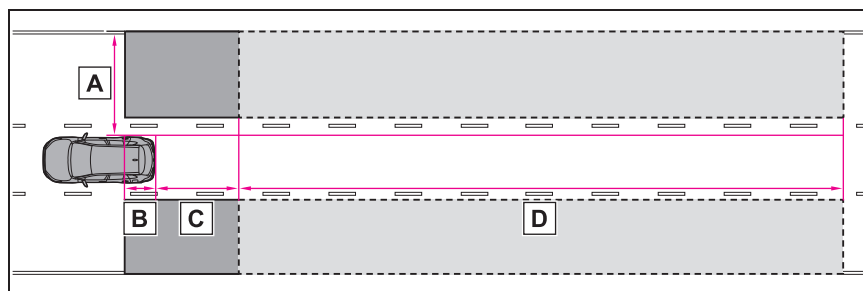
adjacentes et avertit le conducteur de la présence de tels véhicules au moyen des témoins situés sur les rétroviseurs extérieurs.



- A** Véhicules circulant dans des zones ne pouvant pas être observées à l'aide des rétroviseurs extérieurs (les angles morts)
- B** Véhicules approchant rapidement par l'arrière dans des zones ne pouvant pas être observées à l'aide des rétroviseurs extérieurs (les angles morts)

■ Portée de détection pendant la conduite

Les zones dans lesquelles les véhicules peuvent être détectés sont matérialisées ci-dessous.



La zone de chaque détection est de:

- A** Environ 1,6 ft. (0,5 m) à 11,5 ft. (3,5 m) de chaque côté du véhicule^{*1}
- B** Environ 3,3 ft. (1 m) en avant du pare-chocs arrière^{*2}
- C** Environ 9,8 ft. (3 m) du pare-chocs arrière
- D** Entre environ 9,8 ft. (3 m) et 230 ft. (70 m) du pare-chocs arrière^{*3}

^{*1}: La zone entre le côté du véhicule et 1,6 ft. (0,5 m) depuis le côté du véhicule ne peut pas être détectée.

^{*2}: Lorsque le véhicule est sur le point d'être dépassé, jusqu'à environ 9,8 ft. (3 m) en avant du pare-chocs arrière seront détectés.

*3: Plus la différence de vitesse entre votre véhicule et le véhicule détecté est élevée, plus la distance de détection du véhicule sera élevée, faisant ainsi s'allumer ou clignoter le témoin du rétroviseur extérieur.

■ La fonction liée à la surveillance de l'angle mort

Le système LDA (Alerte de sortie de voie) dispose d'une fonction qui utilise les informations des véhicules détectés conduisant sur une voie adjacente.

Pour plus de détails sur la fonction et ses conditions de fonctionnement, P.337.

■ La surveillance de l'angle mort fonctionne lorsque

La surveillance de l'angle mort est opérationnelle lorsque toutes les conditions suivantes sont remplies:

- Le contact d'alimentation est sur ON.
- La surveillance de l'angle mort est activée.
- La position de changement de vitesse est sur une position autre que R.
- La vitesse du véhicule est supérieure à environ 7 mph (10 km/h).

■ La surveillance de l'angle mort détecte un véhicule lorsque

La surveillance de l'angle mort détecte un véhicule dans la zone de détection dans les situations suivantes:

- Votre véhicule est dépassé par un véhicule circulant dans une voie adjacente.
- Vous dépassez lentement un véhicule dans la voie adjacente.
- Un autre véhicule entre dans la zone de détection au moment d'un changement de voie.

■ Situations dans lesquelles la surveillance de l'angle mort ne peut pas détecter de véhicules.

La surveillance de l'angle mort ne peut pas détecter les véhicules et autres objets suivants:

- Motos de petites cylindrées, vélos, piétons, etc.*
- Véhicules circulant en sens inverse
- Glissières de sécurité, murs, panneaux, véhicules en stationnement et objets fixes similaires*
- Véhicules suivant le vôtre dans la même voie de circulation*
- Véhicules circulant à 2 voies de circulation de votre véhicule*
- Véhicules rapidement dépassés par votre véhicule*

*: Selon les conditions, il peut arriver qu'un véhicule et/ou un objet soient détectés.

■ Conditions dans lesquelles un signal sonore risque de ne pas retentir

Dans les situations suivantes notamment, lorsque le levier de clignotants est actionné, le témoin clignote mais le signal sonore risque de ne pas retentir.

- Lorsqu'un second véhicule est détecté alors que le levier de clignotants est maintenu
- Lors du dépassement d'un véhicule dans la voie adjacente à une vitesse bien supérieure à celle de ce véhicule*

*: En fonction des situations, un signal sonore peut retentir.

■ Conditions dans lesquelles le système peut ne pas fonctionner correctement

- La surveillance de l'angle mort peut ne pas détecter correctement les véhicules dans les situations suivantes:
 - Lorsque le capteur est désaligné en raison d'un choc violent au niveau du capteur ou de sa zone environnante
 - Lorsque de la boue, de la neige, du givre, un autocollant, etc. recouvrent le capteur ou la zone environnante sur le pare-chocs arrière
 - Lorsque vous conduisez sur une chaussée humide, comme dans une flaque d'eau, par mauvais temps, par exemple en cas de forte pluie, de neige ou de brouillard, etc.
 - Lorsque plusieurs véhicules approchent alors qu'ils se suivent de près
 - Lorsque la distance entre votre véhicule et le véhicule qui suit est courte
 - Lorsqu'il y a un écart de vitesse important entre votre véhicule et le véhicule qui entre dans la zone de détection
 - Lorsque la différence de vitesse entre votre véhicule et un autre véhicule change
 - Lorsqu'un véhicule entre dans la zone de détection en roulant à la même vitesse ou presque que votre véhicule
 - Alors que votre véhicule démarre après un arrêt, un véhicule reste dans la zone de détection
 - Lorsque vous montez et descendez des pentes abruptes consécutives, comme par exemple une côte, une déclivité, etc.
 - Lorsque vous conduisez sur des routes très sinueuses, présentant des virages successifs, ou aux surfaces irrégulières
 - Lorsque les voies de circulation sont larges, ou lorsque vous conduisez au bord d'une voie, et que le véhicule sur la voie adjacente est éloigné de votre véhicule
- Lorsqu'un accessoire (tel qu'un porte-vélo) est installé à l'arrière du véhicule
- Lorsqu'il y a un écart de hauteur important entre votre véhicule et le véhicule qui entre dans la zone de détection
- Immédiatement après avoir activé la surveillance de l'angle mort
- Lors d'un remorquage à l'aide du véhicule
- Les cas où la surveillance de l'angle mort détecte inutilement un véhicule et/ou un objet peuvent augmenter dans les situations suivantes:
 - Lorsque le capteur est désaligné en raison d'un choc violent au niveau du capteur ou de sa zone environnante
 - Lorsque la distance entre votre véhicule et une barrière de sécurité, un mur, etc. entrant dans la zone de détection est courte
 - Lorsque vous montez et descendez des pentes abruptes consécutives, comme par exemple une côte, une déclivité, etc.
 - Lorsque les voies de circulation sont étroites, ou lors de la conduite au bord d'une voie, et si un véhicule roulant dans une voie autre que les voies adjacentes entre dans la zone de détection
 - Lorsque vous conduisez sur des routes très sinueuses, présentant des virages successifs, ou aux surfaces irrégulières
 - Lorsque les pneus dérapent ou patinent
 - Lorsque la distance entre votre véhicule et le véhicule qui suit est courte
 - Lorsqu'un accessoire (tel qu'un porte-vélo) est installé à l'arrière du véhicule
 - Lors d'un remorquage à l'aide du véhicule

Assistance à la sortie du véhicule en sécurité

L'assistance à la sortie du véhicule en sécurité est un système qui utilise des capteurs radar latéraux arrière installés sur le côté interne du pare-chocs arrière pour aider les occupants à décider si un véhicule ou un vélo qui s'approche risque de percuter une porte lors de la sortie du véhicule pour réduire la probabilité d'une collision.

⚠ AVERTISSEMENT

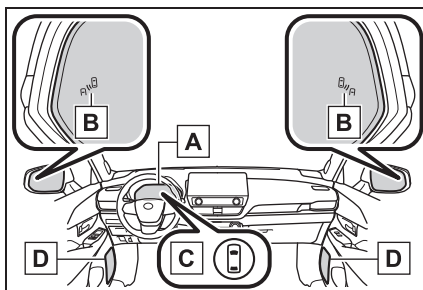
■ Précautions relatives à l'utilisation du système

- Le conducteur est le seul responsable de la sécurité de sa conduite. Conduisez toujours prudemment, en prenant soin de surveiller tout ce qui vous entoure.

- L'assistance à la sortie du véhicule en sécurité est un système supplémentaire qui, lorsque le véhicule est à l'arrêt, informe les occupants de la présence de véhicules ou de vélos en approche. Comme le système ne peut pas être utilisé seul pour juger de la sécurité, une confiance excessive dans ce système peut entraîner un accident occasionnant des blessures graves, voire mortelles.

Dans certaines situations, il se peut que ce système ne fonctionne pas pleinement. Par conséquent, les occupants doivent vérifier visuellement la sécurité directement et à l'aide des rétroviseurs.

Composants du système



A Écran multifonctionnel

Activation/désactivation de l'assistance à la sortie du véhicule en sécurité.

Si la collision avec une porte est probable et que la porte est ouverte, la porte s'affiche sur l'écran multifonctionnel. De plus, si une porte est ouverte alors qu'un indicateur de rétroviseur extérieur est allumé, un avertissement sonore retentit en guise d'avertissement.

B Témoins de rétroviseurs

extérieurs

Lorsqu'un véhicule ou une bicyclette susceptible d'entrer en collision avec une porte ouverte (autre que la porte arrière) est détecté, le témoin du rétroviseur extérieur (→P.100) du côté détecté s'allume. Si la porte est ouverte du côté détecté, le témoin de rétroviseur extérieur clignote.

C Témoin d'informations relatives à l'aide à la conduite

S'allume lorsque l'assistance à la sortie du véhicule en sécurité est désactivée. À ce stade, un message s'affiche sur l'écran multifonctionnel.

D Haut-parleurs

Lorsque le témoin du rétroviseur extérieur clignote, le conducteur est informé par guidage vocal que le système a fonctionné. Une fois la notification par guidage vocal effectuée, aucune autre notification par guidage vocal ne sera effectuée jusqu'à la fermeture complète de la porte.

■ Visibilité du témoin de rétroviseur extérieur

Lorsque la lumière du jour est intense, il peut arriver que le témoin de rétroviseur extérieur soit difficile à voir.

■ Signal sonore

Si le réglage de volume du système audio est élevé ou que la zone environnante est bruyante, il peut être difficile d'entendre le signal sonore.

■ Notifications vocales

Dans les situations suivantes, les notifications vocales ne seront pas émises:

- Lorsqu'il est estimé qu'aucun

occupant ne se trouve à bord*

- Après l'ouverture d'une porte et l'entrée dans le véhicule, jusqu'à ce que le système hybride démarre
- Lorsque le système hybride est à l'arrêt depuis 3 minutes ou plus
- Lorsque la langue de l'affichage multimédia a été réglée sur une langue qui ne prend pas en charge les notifications vocales
- Lorsque toutes les portes ont été verrouillées depuis l'extérieur du véhicule
- Lorsqu'une porte reste ouverte pendant 1 minute ou plus après l'arrêt du système hybride
- Lorsque le mode ACC (→P.673) a été activé par un réglage personnalisé sur l'affichage multimédia et que le système hybride est à l'arrêt
- Lorsque le réglage du volume de l'aide au stationnement sur l'affichage multimédia est désactivé

*: Pour chaque position d'assise, le jugement est établi en fonction de l'ouverture et de la fermeture d'une porte, avant de prendre le volant pour entrer et après avoir roulé pour sortir.

■ Personnalisation

Certaines fonctions peuvent être personnalisées. (→P.673)



AVERTISSEMENT

■ Pour garantir un fonctionnement correct du système

→P.384

Activation/désactivation du système d'assistance à la sortie du véhicule en sécurité

L'assistance à la sortie du véhicule en sécurité peut être activée/désactivée via un réglage personnalisé. (→P.673)

Quand l'assistance à la sortie du

véhicule est désactivée, le témoin d'informations d'aide à la conduite s'allume et un message s'affiche sur l'écran multifonctionnel.

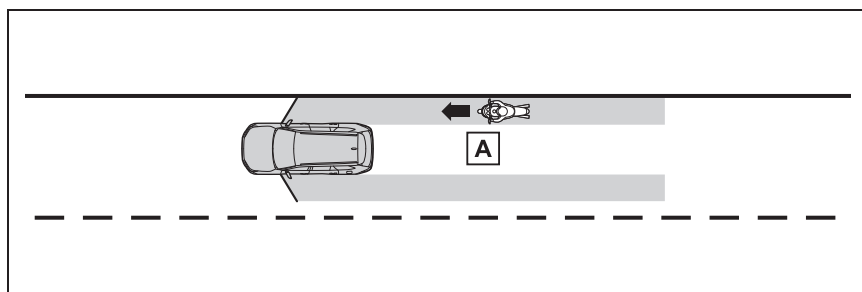
Chaque fois que le contact d'alimentation est tourné en position ON, l'assistance à la sortie du véhicule en sécurité est activée.*

*: Immédiatement après que le contact d'alimentation est tourné en position OFF puis ON, l'assistance à la sortie du véhicule en sécurité ne peut pas être activée.

Fonctionnement de l'assistance à la sortie du véhicule en sécurité

■ Objets pouvant être détectés par l'assistance à la sortie du véhicule en sécurité

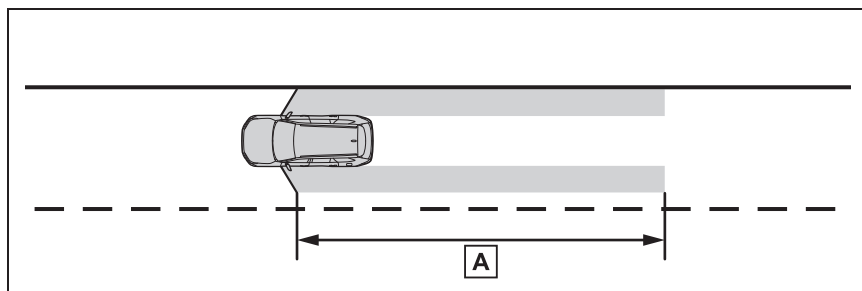
Lorsque le système d'assistance à la sortie du véhicule en sécurité détecte les véhicules ou les bicyclettes qui suivent derrière votre véhicule à l'aide d'un capteur radar latéral arrière, les occupants du véhicule sont informés par le biais d'un témoin sur le rétroviseur extérieur, d'un signal sonore, de l'écran multifonctionnel et d'une notification vocale.



- A** Un véhicule ou une bicyclette qui présente une forte possibilité d'entrer en collision avec une porte (autre que le hayon) en cas d'ouverture

■ Zones de détection de l'assistance à la sortie du véhicule en sécurité

Les zones dans lesquelles les véhicules peuvent être détectés sont matérialisées ci-dessous.



A Environ 145 ft. (45 m) en arrière de la porte avant*

* : Plus un véhicule ou un vélo s'approche rapidement, plus la distance à laquelle un témoin de rétroviseur extérieur s'allume ou clignote s'allonge.

■ Situations dans lesquelles l'assistance à la sortie du véhicule en sécurité est opérationnelle

L'assistance à la sortie du véhicule en sécurité est opérationnelle lorsque toutes les conditions suivantes sont remplies:

- Lorsque la commande d'alimentation est sur ON, que moins de 3 minutes se sont écoulées depuis l'arrêt du système hybride, ou moins de 3 minutes se sont écoulées depuis l'ouverture d'une porte et l'entrée d'une personne dans le véhicule (la durée de fonctionnement possible peut être prolongée si une porte est ouverte et fermée)
- L'assistance à la sortie du véhicule en sécurité est activée
- Le véhicule est à l'arrêt.
- La position de changement de vitesse est sur une position autre que R.

■ Situations dans lesquelles l'assistance à la sortie du véhicule en sécurité détecte un véhicule

L'assistance à la sortie du véhicule en sécurité détecte un véhicule dans la zone de détection dans les situations suivantes:

- Lorsque le véhicule est arrêté et qu'un véhicule ou un vélo, qui se déplace parallèlement au véhicule, s'approche dans la zone d'ouverture d'une porte (autre que la porte du hayon)

■ Conditions dans lesquelles le système ne détecte pas un véhicule

- L'assistance à la sortie du véhicule en sécurité ne détecte pas les objets, véhicule et vélos suivants:
 - Véhicules ou vélos s'approchant lentement*
 - Véhicules ou bicyclettes dont il a été déterminé que la possibilité d'entrer en collision avec une porte (autre que le hayon) en cas d'ouverture est faible*
 - Véhicules ou vélos s'approchant

- directement par l'arrière*
- Véhicules ou vélos s'approchant par l'avant*
- Glissières de sécurité, murs, panneaux, véhicules en stationnement et autres objets fixes*
- Piétons, animaux, etc.*
- Dans des situations telles que les suivantes, l'assistance à la sortie du véhicule en sécurité ne fonctionne pas:
- Lorsque 3 minutes ou plus se sont écoulées depuis l'arrêt du système hybride (la durée de fonctionnement possible peut être prolongée si une porte est ouverte et fermée)
- Lorsque votre véhicule n'est pas totalement à l'arrêt

* : Selon les conditions, il peut arriver qu'un véhicule et/ou un objet soient détectés.

■ Conditions dans lesquelles le système peut ne pas fonctionner correctement

- L'assistance à la sortie du véhicule en sécurité peut ne pas détecter correctement les véhicules dans les situations suivantes:
- Lorsque le capteur est désaligné en raison d'un choc violent au niveau du capteur ou de sa zone environnante
- Lorsque de la boue, de la neige, du givre, un autocollant, etc. recouvrent le capteur ou la zone environnante sur le pare-chocs arrière
- Lorsque le véhicule est arrêté sur une chaussée humide, comme dans une flaque d'eau, par mauvais temps, par exemple en cas de forte pluie, de neige ou de brouillard, etc.
- Lorsqu'un véhicule ou un vélo s'approche par l'arrière d'un véhicule garé à proximité
- Lorsqu'un véhicule ou un vélo en approche change brusquement de direction

- Immédiatement après qu'un véhicule ou un vélo commence à se déplacer
- Lorsque le hayon est ouvert
- Lorsqu'un porte-vélo, une rampe ou un autre accessoire est installé à l'arrière du véhicule
- Lorsqu'un véhicule garé, un mur, un panneau, une personne ou un autre objet fixe se trouve derrière le véhicule
- Lorsque le véhicule est à l'arrêt perpendiculairement à la route
- Lorsqu'un véhicule circule près d'un véhicule ou vélo qui s'approche
- Lorsqu'un véhicule ou un vélo en approche circule le long d'un objet fixe, comme un mur ou un panneau
- Lorsqu'un véhicule ou un vélo s'approche à grande vitesse
- Lors d'un remorquage à l'aide du véhicule
- En cas d'arrêt sur une pente raide
- En cas d'arrêt dans un virage ou à la sortie d'un virage
- Les cas où l'assistance à la sortie du véhicule en sécurité détecte inutilement un véhicule et/ou un objet peuvent augmenter dans les situations suivantes:
- Lorsque le capteur est désaligné en raison d'un choc violent au niveau du capteur ou de sa zone environnante
- Lorsqu'un véhicule ou un vélo s'approche de votre véhicule directement par l'arrière depuis une position décalée
- Lorsque le véhicule est à l'arrêt perpendiculairement à la route
- Lorsqu'un véhicule ou un vélo s'approche par l'arrière d'un véhicule garé à un angle
- Lorsqu'un véhicule garé, un mur, un panneau, une personne ou un autre objet fixe se trouve derrière le véhicule
- Lorsqu'un véhicule ou un vélo en approche change brusquement de direction
- Lorsqu'un véhicule ou un vélo en approche circule le long d'un objet

fixe, comme un mur ou un panneau

- Lorsque le hayon est ouvert
- Lorsqu'un porte-vélo, une rampe ou un autre accessoire est installé à l'arrière du véhicule
- Lorsqu'un véhicule ou un vélo s'approche à grande vitesse
- Lors d'un remorquage à l'aide du véhicule
- En cas d'arrêt sur une pente raide
- En cas d'arrêt dans un virage ou à la sortie d'un virage
- Lorsqu'un véhicule ou un vélo s'approche par l'arrière d'un véhicule arrêté dans une voie adjacente

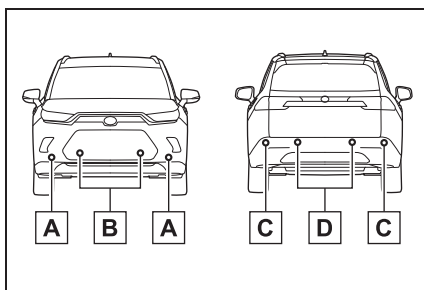
Système intuitif d'aide au stationnement*

* : Sur modèles équipés

La fonction de système intuitif d'aide au stationnement détecte la distance approximative entre le véhicule et un objet, par exemple un mur, à l'aide de capteurs à ultrasons et informe le conducteur avec l'affichage de la distance et le signal sonore de l'affichage multimédia.

Composants du système

■ Type de capteurs



A Capteurs d'angle avant

B Capteurs centraux avant

C Capteurs d'angle arrière

D Capteurs centraux arrière

■ Affichage

Lorsque les capteurs détectent un objet, tel qu'un mur, un graphique apparaît sur l'affichage multimédia en fonction de la position et de la distance par

rapport à l'objet.

Véhicules sans affichage multi-média ou caméra arrière:

Lorsqu'un objet immobile est détecté, l'indicateur de l'assistance au stationnement intuitive s'allume. (→P.100)

L'illustration constitue un exemple pour l'explication et peut différer en fonction des spécifications.

Affichage multimédia:



Activation/désactivation du système intuitif d'aide au stationnement

La fonction de système intuitif d'aide au stationnement peut être activée/désactivée via un réglage personnalisé. (→P.673)

Lorsque la fonction d'aide au stationnement intuitive est désactivée, le témoin de désactivation du système intuitif d'aide au stationnement (→P.100) s'allume sur l'écran multifonctionnel.

Si le système est mis sur OFF (désactivé) et que l'aide au stationnement intuitive est arrêtée,

celle-ci ne sera pas réactivée jusqu'à ce que ON (activé) soit à nouveau sélectionné dans le réglage personnalisé (→P.673). (Il reste désactivé même si le contact d'alimentation est remis en mode ON après la mise sur arrêt du contact d'alimentation).

Véhicules sans affichage multi-média ou caméra arrière:

Cependant, le système va automatiquement s'activer (activé) et le témoin de désactivation du système intuitif d'aide au stationnement va s'éteindre si la position de changement de vitesse est déplacée sur R. Lorsque la position de changement de vitesse est sur R, le système intuitif d'aide au stationnement ne peut pas être activé ou désactivé.

Le réglage du système intuitif d'aide au stationnement ne sera pas modifié.



AVERTISSEMENT

■ Précautions relatives à l'utilisation du système

Il y a une limite au degré de précision de la reconnaissance et aux performances de contrôle que ce système peut fournir, ne vous fiez pas outre mesure à ce système. Le conducteur doit toujours être attentif à l'environnement du véhicule et conduire prudemment.

**AVERTISSEMENT****■ Pour garantir un fonctionnement correct du système**

Veillez à respecter les précautions suivantes. Le système peut ne pas fonctionner correctement et entraîner un accident inattendu. Lorsqu'il n'est pas possible de respecter ces précautions, désactivez le système.

- N'endommagez pas les capteurs, et veillez à ce qu'ils soient toujours propres.
- Ne collez pas d'autocollant et n'installez pas de composant électronique, tel qu'une plaque d'immatriculation rétro-éclairée (de type fluorescent en particulier), des feux antibrouillards, une antenne d'aile ou une antenne sans fil à proximité d'un capteur radar.
- Ne soumettez pas la zone environnante du capteur à un choc violent. En cas de choc, faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota. Si le pare-chocs avant ou arrière doit être retiré/installé ou remplacé, contactez votre concessionnaire Toyota.
- Ne modifiez pas, ne démontez pas ni ne peignez les capteurs.
- Ne fixez pas de couvercle de plaque d'immatriculation.
- Veillez à ce que vos pneus soient toujours correctement gonflés.
- N'installez pas une suspension autre qu'une suspension d'origine.

■ Remarques pour le lavage du véhicule

- Lors de l'utilisation d'un nettoyeur haute pression pour laver le véhicule, ne vaporisez pas directement les capteurs, car cela peut causer le dysfonctionnement d'un capteur.
- Lors de l'utilisation de la vapeur pour nettoyer le véhicule, ne dirigez pas la vapeur trop près des capteurs, car cela peut causer le dysfonctionnement d'un capteur.

■ Le système peut être actionné lorsque

- Le contact d'alimentation est sur ON.
- L'assistance intuitive au stationnement est activée.
- La vitesse du véhicule est inférieure à environ 6 mph (10 km/h).
- Une position de changement de vitesse autre que P est sélectionnée.
- Véhicules sans affichage multimédia ou caméra arrière: Le système va automatiquement s'activer (activé) et le témoin de désactivation du système intuitif d'aide au stationnement va s'éteindre si la position de changement de vitesse est placée sur R. Le réglage du système intuitif d'aide au stationnement ne sera pas modifié.

■ Informations relatives à la détection des capteurs

- Les zones de détection du capteur sont limitées aux zones autour des pare-chocs avant et arrière du véhicule.
- Certaines conditions du véhicule et l'environnement risquent d'affecter la capacité d'un capteur à détecter correctement un objet.
- Les objets risquent de ne pas être détectés s'ils sont trop près du capteur.

- Il y aura un court délai entre la détection de l'objet et l'affichage. Même à basse vitesse, il est possible que l'objet entre dans les zones de détection des capteurs avant que l'affichage ne soit indiqué et que le bip d'avertissement ne retentisse.
- Il peut être difficile d'entendre le signal sonore en raison du volume du système audio ou du bruit du flux d'air du système de climatisation.
- Il peut être difficile d'entendre le son de ce système en raison des avertisseurs sonores des autres systèmes.
- En cas de dysfonctionnement du capteur, le signal sonore risque de ne pas retentir.

■ Objets que le système risque de ne pas détecter correctement

La forme de l'objet peut empêcher le capteur de le détecter. Portez une attention particulière aux objets suivants :

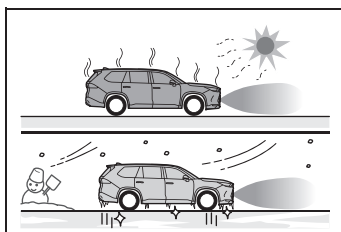
- Câbles, clôtures, cordes, etc.
- Coton, neige et autres matériaux absorbant les ondes sonores
- Objets comportant des angles saillants
- Objets bas
- Objets élevés avec les parties supérieures faisant saillie vers l'extérieur dans la direction de votre véhicule

Les personnes peuvent ne pas être détectées si elles portent certains types de vêtements.

■ Situations dans lesquelles le système peut ne pas fonctionner correctement

Certaines conditions du véhicule et l'environnement risquent d'affecter la capacité d'un capteur à détecter correctement des objets. Les cas particuliers où cela peut se produire sont indiqués ci-dessous.

- Un capteur est couvert de saletés, de neige, de gouttes d'eau ou de givre. (Le nettoyage des capteurs résout ce problème.)
- Un capteur est gelé. (Le fait de dégeler la zone devrait résoudre ce problème.)
Par temps particulièrement froid, si un capteur est gelé, l'affichage du capteur peut être anormal, ou des objets, tels qu'un mur, peuvent ne pas être détectés.
- Lorsqu'un capteur ou la zone autour d'un capteur sont extrêmement chauds ou froids.



- Sur route extrêmement bosselée, dans une pente, sur du gravier ou de l'herbe.
- Lorsque des avertisseurs sonores de véhicules, des détecteurs de véhicules, des moteurs de motos, des freins pneumatiques de gros véhicules, le sonar de dégagement d'autres véhicules ou d'autres dispositifs produisant des ondes ultrasonores se trouvent à proximité du véhicule
- Un capteur est recouvert d'une couche de spray ou voilé par un rideau de pluie
- Si des objets sont trop près du capteur.
- Lorsqu'un piéton porte des vêtements qui ne réfléchissent pas les ondes ultrasonores (par ex. jupes avec fronces ou volants).
- Lorsque des objets qui ne sont pas perpendiculaires au sol, qui ne sont pas perpendiculaires à la direction de déplacement du véhicule, qui sont inégaux ou qui ondulent se trouvent dans la zone

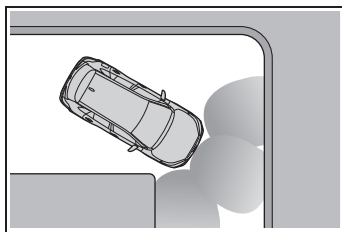
de détection.

- Lorsque de forts vents soufflent
- Lorsque vous conduisez par mauvais temps, par exemple brouillard, neige ou tempête de sable
- Lorsqu'un objet qui ne peut pas être détecté se trouve entre le véhicule et un objet détecté
- Si un objet tel qu'un véhicule, une moto, un vélo ou un piéton traverse devant le véhicule ou surgit depuis le côté du véhicule
- Si l'orientation d'un capteur a été modifiée en raison d'une collision ou d'un autre impact
- Lorsqu'un équipement tel qu'un anneau de remorquage, un crochet de transport, une protection pour pare-chocs, une garniture de pare-chocs, un porte-vélo ou dispositif d'enlèvement de la neige (chasse-neige) est installé à proximité du capteur
- Si l'avant du véhicule est soulevé ou baissé en raison de la charge transportée
- Si le véhicule ne peut pas être conduit de manière stable, comme lorsque le véhicule a été impliqué dans un accident ou est défectueux
- Lorsque des chaînes pour pneus, une roue de secours compacte ou un kit de réparation anti-crevaisson de secours sont utilisés
- Lors d'un remorquage à l'aide du véhicule

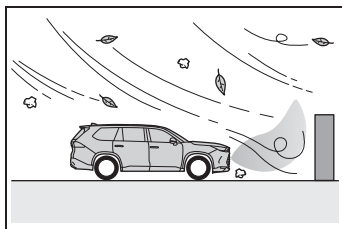
■ **Situations dans lesquelles le système peut fonctionner même s'il n'existe aucune probabilité de collision**

Dans certaines situations telles que les suivantes, le système peut fonctionner même s'il n'existe aucune probabilité de collision.

- Lorsque vous conduisez sur une route étroite



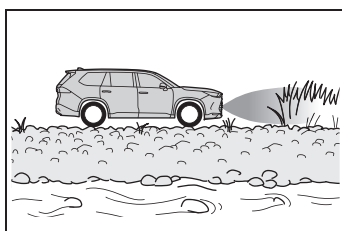
- Lorsque vous conduisez en direction d'une banderole, d'un drapeau, d'une branche basse ou d'une barrière levante (comme celles utilisées aux passages à niveau, aux postes de péage et aux parkings)
- Lors de la présence d'une ornière ou d'un trou à la surface de la route
- Lorsque vous conduisez sur des couvercles métalliques (grilles), tels que ceux utilisés pour les fossés de drainage
- En montant ou en descendant une pente raide
- Si un capteur est heurté par une grande quantité d'eau, comme lorsque vous conduisez sur une route inondée
- Un capteur est couvert de saletés, de neige, de gouttes d'eau ou de givre. (Le nettoyage des capteurs résout ce problème.)
- Un capteur est recouvert d'une couche de spray ou voilé par un rideau de pluie
- Lorsque vous conduisez par mauvais temps, par exemple brouillard, neige ou tempête de sable
- Lorsque de forts vents soufflent



- Lorsque des avertisseurs sonores

de véhicules, des détecteurs de véhicules, des moteurs de motos, des freins pneumatiques de gros véhicules, le sonar de dégagement d'autres véhicules ou d'autres dispositifs produisant des ondes ultrasonores se trouvent à proximité du véhicule

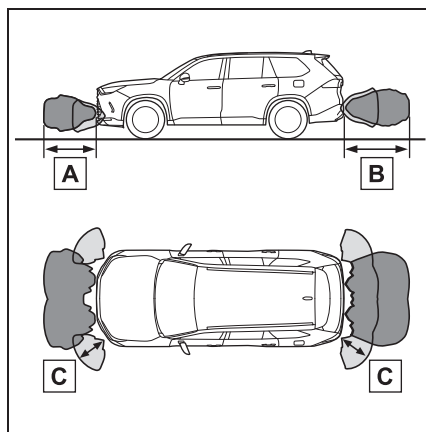
- Si l'avant du véhicule est soulevé ou baissé en raison de la charge transportée
- Si l'orientation d'un capteur a été modifiée en raison d'une collision ou d'un autre impact
- Le véhicule approche d'une bordure de trottoir élevée ou arrondie
- Conduite à proximité de colonnes (poutres en acier en forme de H, etc.) dans des parkings à plusieurs étages, des chantiers de construction, etc.
- Si le véhicule ne peut pas être conduit de manière stable, comme lorsque le véhicule a été impliqué dans un accident ou est défectueux
- Sur route extrêmement bosselée, dans une pente, sur du gravier ou de l'herbe



- Lorsque des chaînes pour pneus, une roue de secours compacte ou un kit de réparation anti-crevaissaison de secours sont utilisés
- Lors d'un remorquage à l'aide du véhicule

Affichage de détection de capteur, distance d'objet

■ Portée de détection des capteurs



A Environ 3,3 ft. (100 cm)

B Environ 4,9 ft. (150 cm)

C Environ 2,0 ft. (60 cm)

Le schéma illustre la portée de détection des capteurs.

Notez que les capteurs ne peuvent pas détecter des objets extrêmement proches du véhicule.

La portée des capteurs peut varier en fonction de la forme de l'objet, etc.

■ La distance et le signal sonore

Distance approximative par rapport à l'obstacle	Signal sonore
Capteur central avant: Environ 3,3 ft. (100 cm) à 2,0 ft. (60 cm)* Capteur central arrière: Environ 4,9 ft. (150 cm) à 2,0 ft. (60 cm)*	Lent
Environ 2,0 ft. (60 cm) à 1,5 ft. (45 cm)*	Moyenne
Environ 1,5 ft. (45 cm) à 1,0 ft. (30 cm)*	Rapide
Environ moins de 1,0 ft. (30 cm)	Continu

* : La fonction de mode silencieux du signal sonore automatique est activée. (→P.400)

■ Signal sonore du système intuitif d'aide au stationnement

Un signal sonore retentit lorsque les capteurs fonctionnent.

- Le signal sonore retentit de plus en plus vite à mesure que le véhicule s'approche d'un objet immobile. Lorsque le véhicule se trouve à une distance d'environ 1,0 ft (30 cm) ou moins de l'objet, le signal sonore retentit en continu.
- Lorsque 2 ou plusieurs capteurs détectent simultanément un objet statique, le signal sonore retentit pour l'objet le plus proche.
- Après qu'un signal sonore

commence à retentir, si la distance entre le véhicule et l'objet immobile détecté ne diminue pas, le signal sonore est automatiquement mis en mode silencieux. (fonction de mode silencieux automatique du signal sonore)

■ Réglage du volume du signal sonore

Les volumes des signaux sonores de l'aide au stationnement intuitive, du RCTA et du RCD (sur modèles équipés) peuvent tous être modifiés simultanément dans les réglages personnalisés. (→P.673)

■ Désactivation du son d'un signal sonore

Lorsque la commande de mise en sourdine temporaire apparaît sur l'affichage multimédia, vous pouvez appuyer sur cette commande pour désactiver temporairement le son

du signal sonore.

Sélectionnez cette commande pour mettre en sourdine les signaux sonores de l'aide au stationnement intuitive, du RCTA et du RCD (sur modèles équipés) conjointement.

- Le mode silencieux est automatiquement annulé dans les situations suivantes:
- Lorsque la position de changement de vitesse change.
- Lorsque la vitesse du véhicule dépasse une certaine vitesse.
- En cas de dysfonctionnement du capteur ou si le système est temporairement indisponible.
- Lorsque la fonction opérationnelle est désactivée manuellement.
- Lorsque le contact d'alimentation est sur arrêt.

Fonction RCTA (avertissement de trafic transversal arrière)

La fonction RCTA utilise les capteurs radar latéraux arrière BSM installés derrière le pare-chocs arrière. Cette fonction est destinée à aider le conducteur à contrôler les zones qui ne sont pas facilement visibles pendant une marche arrière.



AVERTISSEMENT

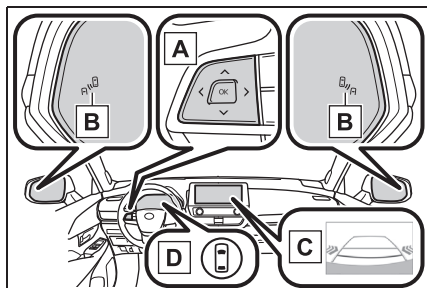
■ Précautions relatives à l'utilisation du système

Le conducteur est le seul responsable de la sécurité de sa conduite. Conduisez toujours prudemment, en prenant soin de surveiller tout ce qui vous entoure. La fonction RCTA n'est qu'une fonction complémentaire qui avertit le conducteur de l'approche d'un véhicule par la droite ou la gauche à l'arrière du véhicule. Étant donné que la fonction RCTA peut ne pas fonctionner correctement dans certaines conditions, la propre confirmation visuelle de la sécurité par le conducteur est nécessaire. Trop se fier à cette fonction peut provoquer un accident, pouvant occasionner des blessures graves, voire mortelles.

■ Pour garantir un fonctionnement correct du système

→P.384

Composants du système



A Commandes de réglage des instruments

Utilisez les commandes de réglage des instruments pour activer/désactiver la fonction RCTA sur l'écran multifonctionnel.

B Témoins de rétroviseurs extérieurs

Si un véhicule approchant à droite ou à gauche à l'arrière du véhicule est détecté, les deux témoins de rétroviseurs extérieurs (→P.100) clignotent et un signal sonore retentit.

C Affichage multimédia

Si un véhicule approchant à droite ou à gauche à l'arrière du véhicule est détecté, l'icône RCTA (→P.403) du côté détecté s'affiche sur l'affichage multimédia. Cette illustration* montre un exemple d'un véhicule approchant des deux côtés du véhicule.

*: Selon la catégorie du véhicule et les options équipées, l'écran réel peut être différent de cette illustration.

D Témoin d'informations relatives à l'aide à la conduite

S'allume quand le RCTA est désac-

tivé. À ce stade, un message s'affiche sur l'écran multifonctionnel.

Activation/désactivation de la fonction RCTA

Le RCTA peut être activé/désactivé par une personnalisation des réglages. (→P.673)

Quand la fonction RCTA est désactivée, le témoin d'informations d'aide à la conduite (→P.100) s'allume et un message s'affiche sur l'écran multifonctionnel. À chaque fois que le contact d'alimentation est placé sur ON, la fonction RCTA est activée.

■ Visibilité du témoin de rétroviseur extérieur

Lorsque la lumière du jour est intense, il peut arriver que le témoin de rétroviseur extérieur soit difficile à voir.

■ Perception du signal sonore RCTA

Le signal sonore RCTA peut être difficilement perceptible dans un environnement bruyant, par exemple si le volume du système audio est élevé.

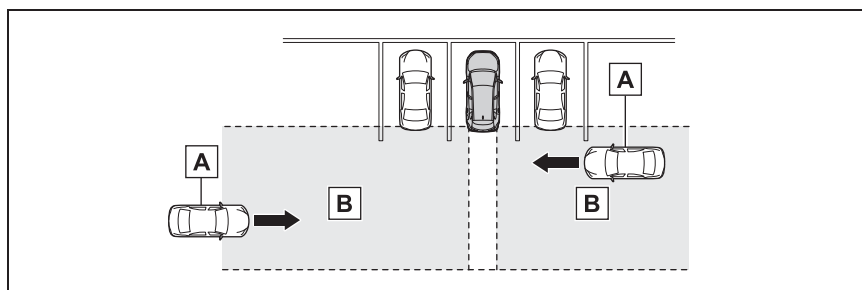
■ Capteurs radar arrière latéraux

→P.384

Fonction RCTA

■ Fonctionnement de la fonction RCTA

La fonction RCTA utilise des capteurs radar arrière latéraux pour détecter les véhicules approchant par la droite ou la gauche à l'arrière du véhicule, et alerte le conducteur de la présence de tels véhicules en faisant clignoter les témoins des rétroviseurs extérieurs et en déclenchant le signal sonore.



A Véhicules en approche

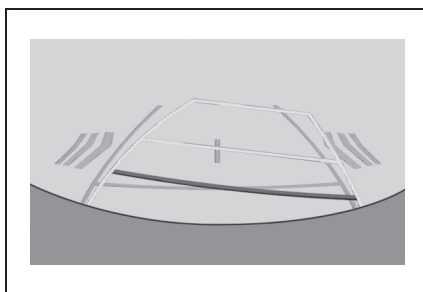
B Zones de détection des véhicules en approche

■ Affichage de l'icone RCTA

deux côtés du véhicule

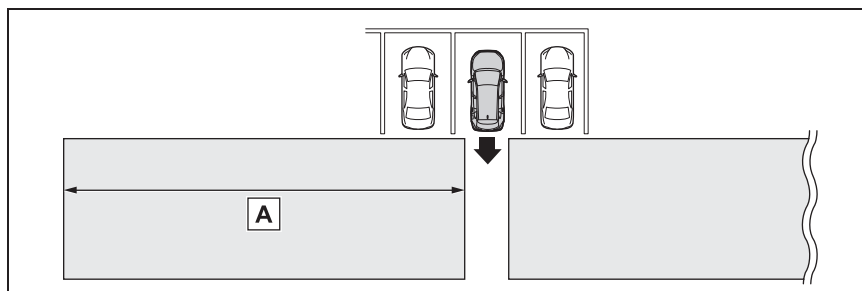
Lorsqu'un véhicule approchant à droite ou à gauche à l'arrière du véhicule est détecté, ce qui suit s'affiche sur l'affichage multimédia.

- Exemple (Moniteur d'aide au stationnement Toyota): Des véhicules approchent des



■ Zones de détection de la fonction RCTA

Les zones dans lesquelles les véhicules peuvent être détectés sont matérialisées ci-dessous.



Le signal sonore peut avertir le conducteur de la présence de véhicules plus rapides en approche de plus loin.

Exemple:

Vitesse du véhicule en approche	A Distance d'alerte approximative
34 mph (56 km/h) (rapide)	98 ft. (30 m)
5 mph (8 km/h) (lente)	13 ft. (4 m)

■ La fonction RCTA fonctionne lorsque

La fonction RCTA fonctionne lorsque toutes les conditions suivantes sont remplies:

- Le contact d'alimentation est sur ON.
- La fonction RCTA est activée.
- La position de changement de vitesse est sur R.
- La vitesse du véhicule est inférieure à environ 9 mph (15 km/h).
- La vitesse du véhicule en approche est comprise entre environ 5 mph (8 km/h) et 34 mph (56 km/h).

■ Programmation du volume du signal sonore

Le volume du signal sonore RCTA peut être ajusté via un réglage personnalisé. (→P.673)

Les volumes des signaux sonores du RCTA, de l'aide au stationnement intuitive (sur modèles équipés) et du RCD (sur modèles équipés) peuvent être réglés ensemble via un réglage personnalisé. (→P.673)

■ Désactivation temporaire du son d'un signal sonore

Lorsqu'un objet est détecté, la commande de mise en sourdine temporaire s'affiche sur l'affichage multimédia. Sélectionnez cette commande pour mettre en sourdine le signal sonore de l'aide au stationnement intuitive (sur modèles équipés), du RCTA et du RCD (sur modèles équipés) conjointement.

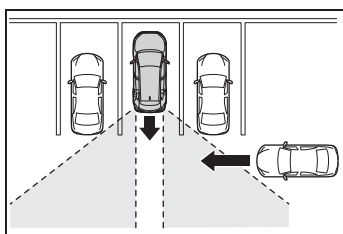
Le mode silencieux est automatiquement annulé dans les situations suivantes:

- Lorsque la position de changement de vitesse change.
- Lorsque la vitesse du véhicule dépasse une certaine vitesse.
- En cas de dysfonctionnement du capteur ou si le système est temporairement indisponible.
- Lorsque la fonction opérationnelle est désactivée manuellement.
- Lorsque le contact d'alimentation est sur arrêt.

■ Conditions dans lesquelles le système ne détecte pas un véhicule

La fonction RCTA n'est pas conçue pour détecter les véhicules et/ou objets des types suivants:

- Véhicules approchant directement à l'arrière
- Véhicules reculant dans une place de stationnement à côté de votre véhicule
- Véhicules ne pouvant pas être détectés par les capteurs à cause d'obstacles



- Glissières de sécurité, murs, panneaux, véhicules en stationnement et objets fixes similaires*
- Motos de petites cylindrées, vélos, piétons, etc.*
- Véhicules s'éloignant de votre véhicule
- Véhicules approchant des places de stationnement à côté de votre véhicule*

- La distance entre le capteur et le véhicule qui s'approche est trop courte

* : Selon les conditions, il peut arriver qu'un véhicule et/ou un objet soient détectés.

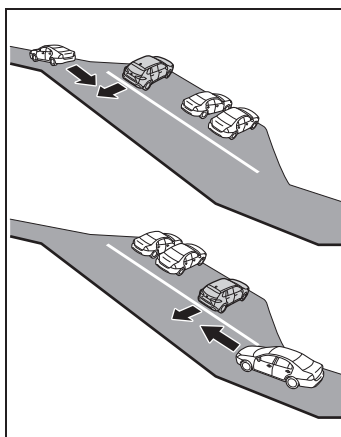
■ Situations dans lesquelles le système peut ne pas fonctionner correctement

La fonction RCTA peut ne pas détecter correctement les véhicules dans les situations suivantes:

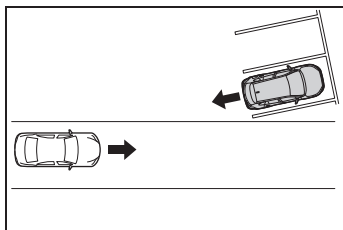
- Lorsque le capteur est désaligné en raison d'un choc violent au

niveau du capteur ou de sa zone environnante

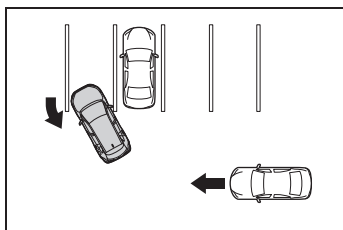
- Lorsque de la boue, de la neige, du givre, un autocollant, etc., recouvre le capteur ou la zone environnante au-dessus du pare-chocs arrière
- Lorsque vous conduisez sur une chaussée humide, comme dans une flaque d'eau, par mauvais temps, par exemple en cas de forte pluie, de neige ou de brouillard, etc.
- Lorsque plusieurs véhicules approchent alors qu'ils se suivent de près
- Lorsqu'un véhicule approche à grande vitesse
- Lorsqu'un équipement risquant d'obstruer un capteur est installé, comme un anneau de remorquage, une protection pour pare-chocs (une bande de finition supplémentaire, etc.), un porte-vélos, ou un chasse-neige
- Lors d'une marche arrière sur une pente avec un changement de niveau abrupt



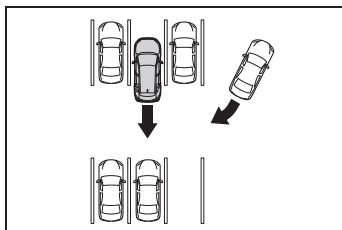
- Lorsque vous reculez pour sortir d'un espace de stationnement à angle aigu



- Immédiatement après avoir activé la fonction RCTA
- Immédiatement après le démarrage du système hybride avec la fonction RCTA activée
- Lorsque les capteurs ne peuvent pas détecter un véhicule à cause d'obstacles
- Lors d'un remorquage à l'aide du véhicule
- Lorsqu'il y a un écart de hauteur important entre votre véhicule et le véhicule qui entre dans la zone de détection
- Lorsqu'un capteur ou la zone autour d'un capteur sont extrêmement chauds ou froids
- Si la suspension a été modifiée ou que des pneus d'une taille autre que celle spécifiée sont montés
- Si l'avant du véhicule est soulevé ou baissé en raison de la charge transportée
- En tournant pendant une marche arrière



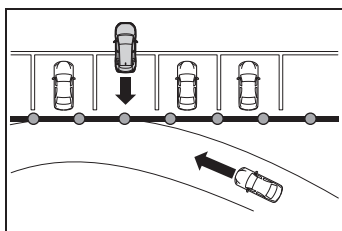
- Lorsqu'un véhicule tourne dans la zone de détection



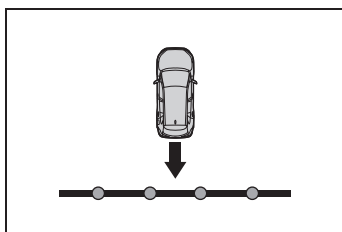
■ **Situations dans lesquelles le système peut fonctionner même s'il n'existe aucune probabilité de collision**

Les cas où la fonction RCTA détecte inutilement un véhicule et/ou un objet peuvent augmenter dans les situations suivantes:

- Lorsque la place de stationnement fait face à une rue et que des véhicules circulent dans la rue

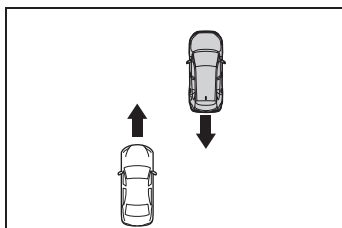


- Lorsque la distance entre votre véhicule et des objets métalliques, tels qu'une barrière de sécurité, un mur, un panneau, ou un véhicule en stationnement, qui peuvent réfléchir des ondes électriques vers l'arrière du véhicule, est courte

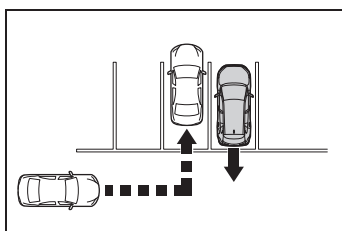


- Lorsqu'un équipement risquant d'obstruer un capteur est installé, comme un anneau de remorquage, une protection pour pare-chocs (une bande de finition supplémentaire, etc.), un

- Lors d'un remorquage à l'aide du véhicule.
- Lors d'un véhicule détecté tourne en approchant du véhicule



- Lors d'un véhicule détecté tourne en approchant du véhicule



- Lorsque des objets qui tournent se trouvent à proximité de votre véhicule tel que le ventilateur d'un système de climatisation
- En cas d'éclaboussures ou de pulvérisation d'eau sur le pare-chocs arrière, provenant d'un arroseur par exemple
- Objets en mouvement (drapeaux, gaz d'échappement, grosses gouttelettes de pluie ou flocons de neige, eau de pluie sur la surface de la route, etc.)
- Lorsque la distance entre votre véhicule et une barrière de sécurité, un mur, etc. entrant dans la zone de détection est courte
- Grilles et caniveaux
- Lorsqu'un capteur ou la zone autour d'un capteur sont extrêmement chauds ou froids
- Si la suspension a été modifiée ou que des pneus d'une taille autre que celle spécifiée sont montés
- Si l'avant du véhicule est soulevé ou baissé en raison de la charge transportée

RCD (détection de la caméra arrière)*

* : Sur modèles équipés

Lorsque le véhicule recule, la fonction de détection de la caméra arrière peut détecter les piétons se trouvant dans la zone de détection. Si un piéton est détecté, un signal sonore se déclenche et un icône apparaît sur l'affichage multimédia pour informer le conducteur de la présence du piéton.



AVERTISSEMENT

■ Précautions relatives à l'utilisation du système

Les capacités de reconnaissance et de contrôle de ce système sont limitées.

Le conducteur doit toujours conduire de manière sûre et responsable sans trop se fier au système et en comprenant les situations qui l'entourent.

■ Pour garantir un fonctionnement correct du système

Respectez les points suivants, sinon il existe un risque d'accident.

- Nettoyez toujours la caméra sans l'endommager.
- N'installez pas de composants électroniques de deuxième monte (tels qu'une plaque d'immatriculation éclairée, des feux antibrouillards, etc.) à proximité de la caméra.

- Ne faites pas subir de choc violent à la zone située autour de la caméra. Si la zone située autour de la caméra subit un choc violent, faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.
- Ne démontez pas, ne modifiez pas et ne peignez pas la caméra.
- Ne fixez pas d'accessoires ou d'autocollants sur la caméra.
- N'installez pas de pièces de protection de deuxième monte (garniture de pare-chocs, etc.) sur le pare-chocs arrière.
- Maintenez les pneus correctement gonflés.
- Assurez-vous que le hayon est complètement fermé.

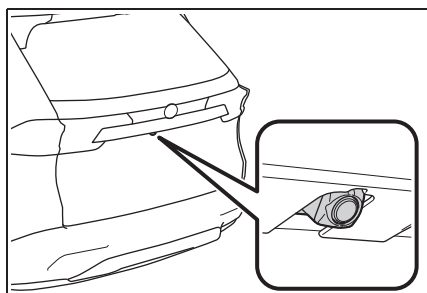
■ La fonction RCD est désactivée

Dans les situations suivantes, le système se désactive. La fonction RCD peut ne pas fonctionner correctement et il y a donc un risque d'accident.

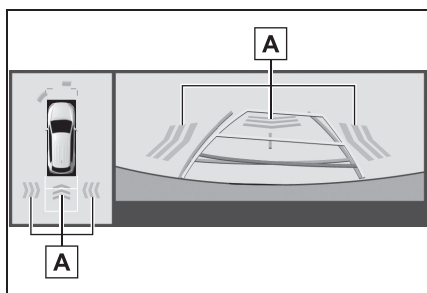
- Les contenus mentionnés ci-dessus ne sont pas respectés.
- Des suspensions autres que des pièces d'origine sont installées.

Composant du système

Emplacement de la caméra arrière



Affichage RCD



A Icône de détection des piétons

Affichée automatiquement lorsqu'un piéton est détecté derrière le véhicule.

Activation/désactivation de la fonction RCD

Il est possible d'activer/de désactiver la fonction RCD par un réglage personnalisé. (→P.673)

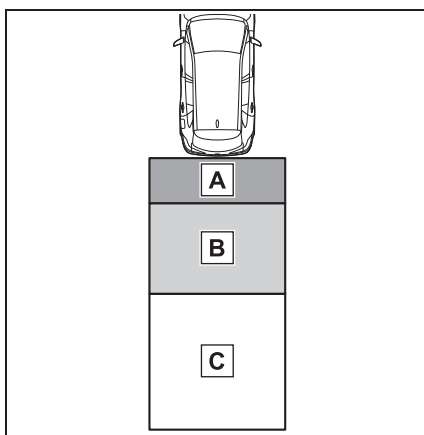
Lorsque la fonction RCD est désactivée, le témoin d'information de la direction assistée (→P.100) s'allume et un message s'affiche sur l'écran multifonctionnel.

Chaque fois que le contact d'ali-

mentation est mis sur arrêt puis sur ON, la fonction RCD est activée automatiquement.

Lorsqu'un piéton est détecté

Si un piéton se trouve dans la zone derrière le véhicule, ou si la caméra arrière a détecté qu'un piéton s'approche du véhicule par l'arrière, le système incite le conducteur à la prudence en faisant retentir le signal sonore et en affichant la détection d'un piéton sur l'affichage multimédia comme suit:



A Si un piéton est détecté dans la zone A

Signal sonore: Retentit à plusieurs reprises
Icône de détection des piétons: Clignote

B Si un piéton est détecté dans la zone B

Signal sonore (Lorsque le véhicule est à l'arrêt): Reten-

tit 3 fois

Signal sonore (Lorsque le véhicule roule en marche arrière, lorsqu'un piéton approche de l'arrière du véhicule): Retentit à plusieurs reprises

Icône de détection des piétons: Clignote

- C** Si le système détermine que votre véhicule risque de heurter un piéton dans la zone **C**

Signal sonore: Retentit à plusieurs reprises

Icône de détection des piétons: Clignote

■ La fonction de détection de la caméra arrière est opérationnelle lorsque

- Le contact d'alimentation est sur ON.
- La fonction RCD est activée.
- La position de changement de vitesse est sur R.

■ Programmation du volume du signal sonore

Les volumes des signaux sonores de l'aide au stationnement intuitive, du RCTA et du RCD peuvent tous être modifiés simultanément dans les réglages personnalisés. (→P.673)

■ Désactivation temporaire du son d'un signal sonore

Lorsqu'un objet est détecté, la commande de mise en sourdine temporaire s'affiche sur l'affichage multimédia. Sélectionnez cette commande pour mettre en sourdine les signaux sonores du système intuitif d'aide au stationnement, du RCTA et du RCD conjointement.

Le mode silencieux est automatiquement annulé dans les situations suivantes:

- Lorsque la position de changement de vitesse change.
- Lorsque la vitesse du véhicule dépasse une certaine vitesse.
- En cas de dysfonctionnement du capteur ou si le système est temporairement indisponible.
- Lorsque la fonction opérationnelle est désactivée manuellement.
- Lorsque le contact d'alimentation est sur arrêt.

■ Situations dans lesquelles le système peut ne pas fonctionner correctement

- Certains piétons tels que les suivants peuvent ne pas être détectés par la fonction de détection de la caméra arrière, empêchant la fonction de fonctionner correctement:
 - Les piétons penchés vers l'avant ou accroupis
 - Piétons allongés
 - Piétons en train de courir
 - Piétons qui apparaissent soudainement de l'ombre projetée par le véhicule ou un immeuble
 - Piétons qui se trouvent sur des objets en déplacement, par exemple un vélo ou une planche à roulettes
 - Les piétons portant des vêtements très larges, tels qu'un imperméable, une jupe longue, etc., rendant leur silhouette confuse
 - Piétons dont le corps est en partie caché par un objet tel qu'un chariot ou un parapluie
 - Piétons obscurcis par la pénombre, la nuit par exemple
- Dans certaines situations, comme les suivantes, les piétons peuvent ne pas être détectés par la fonction de détection de la caméra arrière, empêchant la fonction de fonctionner correctement:
 - En marche arrière par mauvais

temps (pluie, neige, brouillard, etc.)

- La lentille est sale (impuretés ou agent de déneigement, etc.) ou rayée
- Lorsqu'une lumière très vive, comme le soleil ou les phares d'un autre véhicule, éclaire directement la caméra arrière
- Lorsque vous effectuez une marche arrière dans un endroit où la luminosité ambiante change brusquement, comme à l'entrée ou à la sortie d'un garage ou d'un parking souterrain
- Lorsque vous effectuez une marche arrière dans un environnement sombre, comme au crépuscule ou dans un parking souterrain
- Lorsque la position et la direction de la caméra sont déviées
- Lorsqu'un crochet de remorquage est fixé
- Lorsque des gouttelettes d'eau coulent sur l'objectif de la caméra
- Lorsque la hauteur du véhicule est extrêmement modifiée (cabré, piqué, etc.)
- Lorsque des chaînes pour pneus ou un kit de réparation anti-crevaison de secours sont utilisés
- Lorsque la suspension a été modifiée ou que des pneus d'une taille autre que celle des pneus d'origine sont montés
- Lorsqu'un composant électronique du marché secondaire (plaque d'immatriculation rétroéclairée, feu antibrouillard, etc.) est installé à proximité de la caméra arrière
- Si une protection pour pare-chocs, comme une bande de finition supplémentaire, est installée sur le pare-chocs arrière
- Lors d'un remorquage à l'aide du véhicule

■ Situations dans lesquelles le système peut fonctionner de manière inattendue

- Même si aucun piéton ne se trouve dans la zone de détection,

certaines objets, tels que les objets suivants, peuvent être détectés, causant l'activation potentielle de la fonction de détection de caméra arrière.

- Des objets tridimensionnels, comme un poteau, un cône de signalisation, une barrière, ou un véhicule stationné
- Des objets mobiles, comme une voiture ou une moto
- Des objets mobiles s'approchant de votre véhicule lors d'une marche arrière, tels que des drapeaux ou des flasques d'eau (ou des matières en suspension dans l'air, comme de la fumée, de la vapeur, de la pluie, ou de la neige)
- Des routes pavées ou couvertes de gravier, des rails de tram, des réparations sur la route, des lignes blanches, des passages pour piétons ou des feuilles mortes sur la route
- Des couvercles métalliques (grilles) tels que ceux utilisés pour les fossés de drainage
- Des objets se reflétant dans une flaque d'eau ou sur une chaussée humide
- Des ombres sur la route
- Dans certaines situations, telles que les suivantes, la fonction de détection de caméra arrière peut fonctionner bien qu'aucun piéton ne soit présent dans la zone de détection.
- Lors d'une marche arrière vers le bord de la route ou une bosse sur la route
- Lors d'une marche arrière en direction d'une montée/descente
- Lorsque la hauteur du véhicule est extrêmement modifiée (cabré, piqué, etc.)
- Lorsqu'un composant électronique du marché secondaire (plaque d'immatriculation rétroéclairée, feu antibrouillard, etc.) est installé à proximité de la caméra arrière
- Si une protection pour pare-chocs, comme une bande de finition supplémentaire, est installée sur le

pare-chocs arrière

- Si l'orientation de la caméra arrière a été modifiée en raison d'une collision ou d'un autre impact ou du retrait et de l'installation
- Si un anneau de remorquage est installé à l'arrière du véhicule
- Lorsque de l'eau coule sur l'objectif de la caméra arrière
- La lentille est sale (impuretés ou agent de déneigement, etc.)
- S'il y a une lumière clignotante dans la zone de détection, comme les feux de détresse d'un autre véhicule
- Lorsque des chaînes pour pneus ou un kit de réparation anti-crevaison de secours sont utilisés
- Lors d'un remorquage à l'aide du véhicule
- Situations dans lesquelles la fonction de détection de la caméra arrière peut être difficile à distinguer
- Il peut être difficile d'entendre le signal sonore si l'environnement est bruyant ou si le volume du système audio est élevé.
- Si la température dans l'habitacle est extrêmement élevée ou basse, l'affichage multimédia peut ne pas fonctionner correctement.

PKSB (freinage de l'aide au stationnement)*

* : Sur modèles équipés

Le système PKSB (freinage de l'aide au stationnement) est un système émettant des avertissements et effectuant automatiquement un freinage de façon à limiter les dégâts de la collision avec des obstacles détectés, lorsque vous roulez à basse vitesse, par exemple pour vous garer.

Système PKSB (freinage de l'aide au stationnement)

Le système a détecté ce qui suit en tant qu'obstacles. (Les obstacles varient selon la fonction.)

- Fonction de freinage de l'aide au stationnement (objets immobiles à l'avant et à l'arrière du véhicule): →P.417
- Fonction de freinage de l'aide au stationnement (véhicules en mouvement à l'arrière du véhicule): →P.420
- Fonction de freinage de l'aide au stationnement (piétons derrière le véhicule): →P.421

**AVERTISSEMENT****■ Précautions relatives à l'utilisation du système**

Ne vous fiez pas outre mesure au système, car vous risquez de provoquer un accident. Conduisez toujours en vérifiant la sécurité des alentours du véhicule.

Selon le véhicule et l'état de la route, les conditions météorologiques, etc., le système risque de ne pas fonctionner.

Les capacités de détection des capteurs et des radars sont limitées. Conduisez toujours en vérifiant la sécurité des alentours du véhicule.

- Le conducteur est le seul responsable de la sécurité de sa conduite. Conduisez toujours prudemment, en prenant soin de surveiller tout ce qui vous entoure. Le système de freinage de l'aide au stationnement est conçu pour fournir une assistance et réduire la gravité des collisions. Toutefois, il peut ne pas fonctionner dans certaines situations.
- Le système de freinage de l'aide au stationnement n'est pas conçu pour arrêter le véhicule complètement. De plus, même si le système a arrêté le véhicule, il est nécessaire d'appuyer sur la pédale de frein immédiatement car le contrôle du freinage sera annulé après environ 2 secondes.
- Il est extrêmement dangereux de contrôler le fonctionnement du système en conduisant intentionnellement le véhicule en direction d'un mur, etc. Ne tentez jamais de telles actions.

■ À quel moment désactiver le freinage de l'aide au stationnement

Dans les situations suivantes, désactivez le freinage de l'aide au stationnement, car le système peut fonctionner bien qu'il n'existe aucune probabilité de collision.

- Lors de l'inspection du véhicule au moyen d'un banc à rouleaux, d'un dynamomètre à châssis ou d'un rouleau libre
- Lors du chargement du véhicule sur un bateau, un camion ou un navire de transport
- Si la suspension a été modifiée ou que des pneus d'une taille autre que celle spécifiée sont montés
- Si l'avant du véhicule est soulevé ou baissé en raison de la charge transportée
- Lorsqu'un équipement tel qu'un crochet de remorquage, un crochet de transport, une protection pour pare-chocs, une garniture de pare-chocs, un porte-vélo ou dispositif d'enlèvement de la neige (chasse-neige) est installé à proximité du capteur
- En cas d'utilisation d'équipements de lavage automatique
- Si le véhicule ne peut pas être conduit de manière stable, comme lorsque le véhicule a été impliqué dans un accident ou est défectueux
- Lorsque le véhicule est conduit de manière sportive ou hors route
- Lorsque les pneus ne sont pas correctement gonflés
- Lorsque les pneus sont très usés

**AVERTISSEMENT**

● Lorsque des chaînes pour pneus, une roue de secours compacte ou un kit de réparation anti-crevaisson de secours sont utilisés.

● Lors d'un remorquage à l'aide du véhicule

■ **Précautions concernant la suspension**

Ne modifiez pas la suspension du véhicule. Si la hauteur ou l'inclinaison du véhicule est modifiée, les capteurs peuvent ne pas être capables de détecter les objets détectables et le système pourrait ne pas fonctionner correctement, ce qui peut provoquer un accident.

Activation/Désactivation du freinage de l'aide au stationnement

La fonction de freinage de l'aide au stationnement peut être activée/désactivée via un réglage personnalisé. (→P.673)

Quand le PKSB (freinage de l'aide au stationnement) est désactivé, le témoin d'informations d'aide à la conduite (→P.100) s'allume et un message s'affiche sur l'écran multifonctionnel. Si le système est mis sur OFF (désactivé) et que le PKSB (freinage de l'aide au stationnement) est arrêté, celui-ci ne pourra pas être réactivé jusqu'à ce qu'ON (activé) soit sélectionné à nouveau avec le réglage personnalisé

(→P.673).

(Il reste désactivé même si le contact d'alimentation est remis en mode ON après la mise sur arrêt du contact d'alimentation).

Affichage et signal sonore pour le contrôle de la limitation de puissance du système hybride et le contrôle du freinage

Si le contrôle de la limitation de puissance du système hybride ou le contrôle du freinage fonctionne, un signal sonore retentit et un message indiquant une accélération limitée ou invitant le conducteur à freiner s'affiche sur l'affichage multimédia et l'écran multifonctionnel pour avertir le conducteur.

Selon la situation, le contrôle de la limitation de puissance du moteur fonctionne pour limiter l'accélération ou réduire la puissance autant que possible.

- Le contrôle de la limitation de puissance du système hybride fonctionne (limitation de l'accélération)

Une accélération supérieure à une valeur donnée est limitée par le système.

Affichage multimédia: Aucun avertissement affiché

Exemple de message sur l'écran multifonctionnel: "Objet détecté
Accélération réduite"

Témoin d'information d'assistance à la conduite: Éteint

Signal sonore: Ne retentit pas

- Le contrôle de la limitation de puissance du système hybride fonctionne (puissance limitée autant que possible)

Le système a déterminé qu'un freinage plus fort que la normale est nécessaire.

Exemple de message sur l'affichage multimédia (véhicules avec moniteur de vue panoramique* ou moniteur d'aide au stationnement Toyota avec RCD [Détection de la caméra arrière]): "Freinage!"

Exemple de message sur l'écran multifonctionnel: "Freinage!"

Témoin d'information d'assistance à la conduite: Éteint

Signal sonore: Bip court

- Le contrôle du freinage fonctionne

Le système a déterminé qu'un freinage d'urgence est nécessaire.

Exemple de message sur l'affichage multimédia (véhicules avec moniteur de vue panoramique* ou moniteur d'aide au stationnement Toyota avec RCD [Détection de la caméra arrière]): "Freinage!"

Exemple de message sur l'écran multifonctionnel: "Freinage!"

Témoin d'information d'assistance à la conduite: Éteint

Signal sonore: Bip court

- Véhicule arrêté par le fonctionnement du système

Le véhicule a été arrêté par le fonctionnement du contrôle du freinage.

Exemple de message sur l'affi-

chage multimédia (véhicules avec moniteur de vue panoramique* ou moniteur d'aide au stationnement Toyota avec RCD [Détection de la caméra arrière]): "Passer en position freinage"

Exemple de message sur l'écran multifonctionnel: "Pédale accélérateur enfoncée Appuyez sur la pédale de frein", "Enfoncez la pédale de frein"

Témoin d'information d'assistance à la conduite: Allumé

Signal sonore: Retentit à plusieurs reprises

*: Ceci peut ne pas s'afficher en fonction des spécifications du moniteur de vue panoramique.

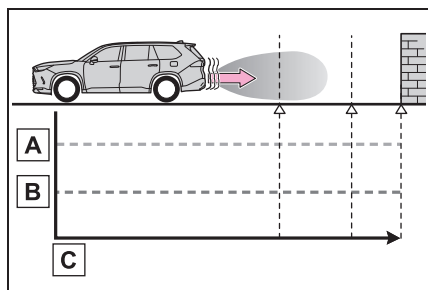
Aperçu du système

Si le freinage de l'aide au stationnement détermine qu'une collision avec un objet ou un piéton détecté est possible, la puissance du système hybride est limitée afin de limiter toute augmentation de la vitesse du véhicule. (Contrôle de la limitation de puissance du système hybride: Voir la figure 2 ci-dessous.)

De plus, si vous continuez à appuyer sur la pédale d'accélérateur, les freins sont automatiquement actionnés afin de réduire la vitesse du véhicule. (Contrôle du freinage: Voir la figure 3.)

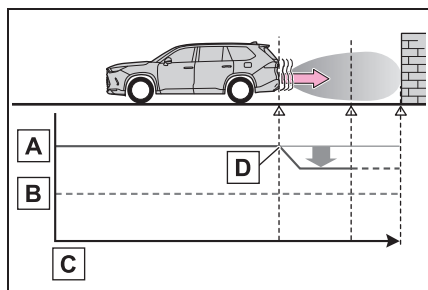
416 4-5. Utilisation des systèmes d'aide à la conduite

- Figure 1: Lorsque le PKSB (freinage de l'aide au stationnement) ne fonctionne pas



- A** Puissance du système hybride
- B** Force de freinage
- C** Heure

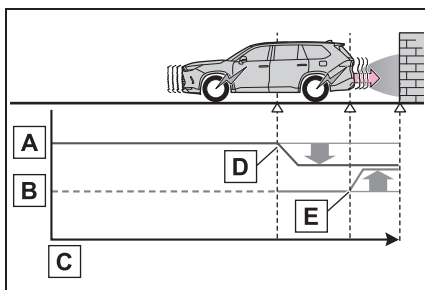
- Figure 2: Lorsque le contrôle de la limitation de puissance du système hybride fonctionne



- A** Puissance du système hybride
- B** Force de freinage
- C** Heure
- D** La commande de limitation de puissance du système hybride commence à fonctionner (le système détermine que la probabilité d'une collision avec l'objet détecté est élevée)

collision avec l'objet détecté est élevée)

- Figure 3: Lorsque le contrôle de la limitation du système hybride et le contrôle du freinage fonctionnent



- A** Puissance du système hybride
- B** Force de freinage
- C** Heure
- D** La commande de limitation de puissance du système hybride commence à fonctionner (le système détermine que la probabilité d'une collision avec l'objet détecté est élevée)
- E** La commande de freinage commence à fonctionner (le système détermine que la probabilité d'une collision avec l'objet détecté est élevée)

■ Si le freinage de l'aide au stationnement a été actionné

Si le véhicule est arrêté à cause du fonctionnement du système de freinage de l'aide au stationnement, le système de freinage de l'aide au stationnement est désactivé et l'indi-

cateur d'informations d'assistance à la conduite s'allume.

De plus, même lorsque le PKSB (freinage de l'aide au stationnement) fonctionne, le contrôle du freinage est annulé environ 2 secondes après pour le démarrage.

De plus, le contrôle du freinage peut également être annulé en appuyant sur la pédale de frein. Appuyer à nouveau sur la pédale d'accélérateur après cela permet de démarrer le véhicule.

■ Réactivation du freinage de l'aide au stationnement

Pour réactiver le freinage de l'aide au stationnement lorsqu'il est désactivé en raison du fonctionnement du système PKSB (freinage de l'aide au stationnement), activez le système à nouveau, ou placez le contact d'alimentation sur arrêt, puis à nouveau sur ON.

En outre, si l'une des conditions suivantes est remplie, le système sera réactivé automatiquement et l'indicateur d'informations d'assistance à la conduite s'éteindra (→P.100):

- La position de changement de vitesse P est sélectionnée
- Conduisez sans indications de direction dans le sens de déplacement du véhicule
- Changez le sens de déplacement du véhicule

■ Signal sonore

Que le capteur du système intuitif d'aide au stationnement soit activé ou non (→P.395), si le système PKSB (freinage de l'aide au stationnement) est activé (→P.414), le signal sonore retentit pour avertir le conducteur de la distance approximative par rapport à l'objet lorsque le contrôle du freinage et le contrôle de la limitation de puissance du système hybride fonctionnent.

Fonction de freinage de l'aide au stationnement (objets immobiles à l'avant et à l'arrière du véhicule)*

* : Sur modèles équipés

Si les capteurs détectent un objet statique, comme un mur, dans le sens de déplacement du véhicule et que le système détermine qu'une collision risque de se produire en raison d'un déplacement soudain du véhicule vers l'avant causé par un actionnement accidentel de la pédale d'accélérateur, d'un déplacement du véhicule dans une direction non souhaitée causé par la sélection d'une mauvaise position de changement de vitesse, ou pendant le stationnement ou lors d'un déplacement à faible vitesse, le système fonctionne afin d'atténuer l'impact avec l'objet statique détecté et de réduire les dommages causés.

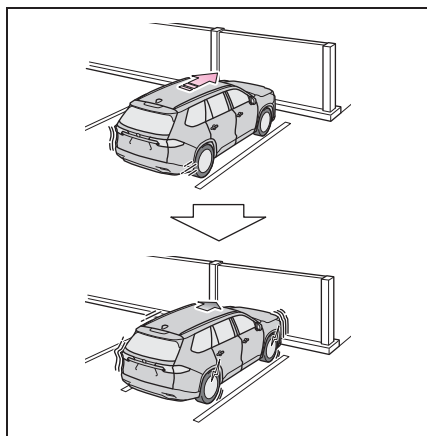
Exemples de fonctionnement de la fonction (objets immobiles à l'avant et à l'arrière du véhicule)

Cette fonction fonctionne dans

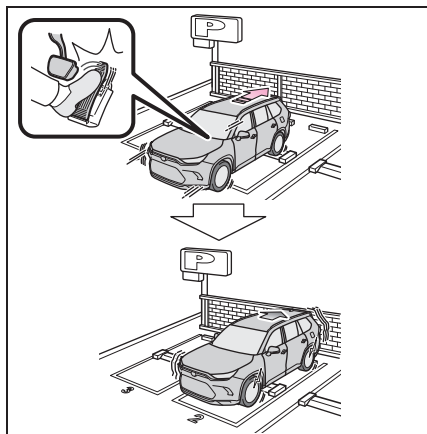
418 4-5. Utilisation des systèmes d'aide à la conduite

des situations telles que les suivantes si un objet est détecté dans le sens de déplacement du véhicule.

- Lors d'un déplacement à faible vitesse et lorsque la pédale de frein n'est pas enfoncée, ou est enfoncée tardivement

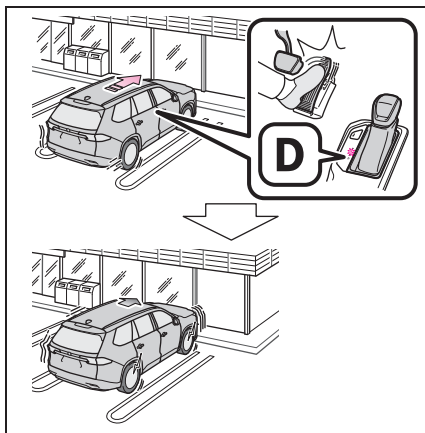


- Lorsque la pédale d'accélérateur est enfoncée excessivement



- Lorsque le véhicule se déplace vers l'avant en raison

de la sélection d'une mauvaise position de changement de vitesse



Types de capteurs

→P.394

⚠ AVERTISSEMENT

- Pour garantir un fonctionnement correct du système

→P.395

- Si la fonction de freinage de l'aide au stationnement fonctionne de manière inutile, comme à un passage à niveau

→P.415

- Remarques pour le lavage du véhicule

→P.395

- La fonction de freinage de l'aide au stationnement (objets immobiles à l'avant et à l'arrière du véhicule) fonctionne lorsque

La fonction opère lorsque le témoin d'assistance à la conduite n'est pas allumé (→P.99, 100) et que toutes les conditions suivantes sont réu-

nies:

- Contrôle de la limitation de puissance du système hybride
- Le freinage de l'aide au stationnement est activé.
- La vitesse du véhicule est inférieure ou égale à environ 9 mph (15 km/h).
- Un objet statique se trouve dans le sens de déplacement du véhicule à une distance d'environ 6 à 13 ft. (2 à 4 m).
- Le freinage de l'aide au stationnement détermine qu'un freinage plus fort que la normale est nécessaire pour éviter une collision.
- Contrôle du freinage
- Le contrôle de la limitation de puissance du système hybride fonctionne.
- Le freinage de l'aide au stationnement détermine qu'un freinage immédiat est nécessaire pour éviter une collision.
- **La fonction de freinage de l'aide au stationnement (objets immobiles à l'avant et à l'arrière du véhicule) arrête de fonctionner lorsque**

La fonction arrête de fonctionner si l'une des conditions suivantes est remplie:

- Contrôle de la limitation de puissance du système hybride
- Le freinage de l'aide au stationnement est désactivé.
- Le système détermine que la collision est inévitable avec un freinage normal.
- L'objet statique n'est plus à une distance d'environ 6 à 13 ft. (2 à 4 m) du véhicule ou dans le sens de déplacement du véhicule.
- Contrôle du freinage
- Le freinage de l'aide au stationnement est désactivé.
- Environ 2 secondes se sont écoulées depuis l'arrêt du véhicule par le contrôle du freinage.
- La pédale de frein est enfoncée après l'arrêt du véhicule par le

contrôle du freinage.

- L'objet statique n'est plus à une distance d'environ 6 à 13 ft. (2 à 4 m) du véhicule ou dans le sens de déplacement du véhicule.

■ **Plage de détection de la fonction de freinage de l'aide au stationnement (objets immobiles à l'avant et à l'arrière du véhicule)**

La plage de détection de la fonction de freinage de l'aide au stationnement (objets immobiles à l'avant et à l'arrière du véhicule) diffère de la plage de détection du système intuitif d'aide au stationnement (→P.399). Par conséquent, même si le système intuitif d'aide au stationnement détecte un objet et fournit un avertissement, la fonction de freinage de l'aide au stationnement (objets immobiles à l'avant et à l'arrière du véhicule) peut ne pas démarrer.

■ **Situations dans lesquelles le système peut ne pas fonctionner correctement**

→P.397

■ **Situations dans lesquelles le système peut fonctionner même s'il n'existe aucune probabilité de collision**

→P.398

Fonction de freinage de l'aide au stationnement (véhicules en mouvement à l'arrière du véhicule)*

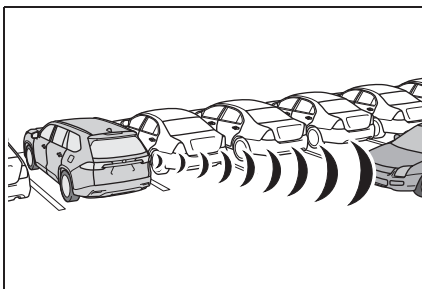
* : Sur modèles équipés

Si un capteur radar arrière détecte un véhicule approchant à droite ou à gauche à l'arrière du véhicule et que le système détermine que la probabilité d'une collision est élevée, cette fonction effectue un contrôle du freinage afin de réduire la probabilité d'un impact avec le véhicule en approche.

Exemples de fonctionnement de la fonction

Cette fonction fonctionne dans des situations telles que les suivantes si un véhicule est détecté dans le sens de déplacement du véhicule.

- Lors d'une marche arrière, un véhicule est en approche et la pédale de frein n'est pas enfoncée, ou est enfoncée tardivement



Types de capteurs

→P.384



AVERTISSEMENT

■ Pour garantir un fonctionnement correct du système

→P.384

■ La fonction de freinage de l'aide au stationnement (véhicules en mouvement à l'arrière du véhicule) fonctionne lorsque

La fonction opère lorsque le témoin d'assistance à la conduite n'est pas allumé (→P.99, P.100) et que toutes les conditions suivantes sont réunies:

- Contrôle de la limitation de puissance du système hybride
- Le freinage de l'aide au stationnement est activé.
- La vitesse du véhicule est inférieure ou égale à environ 9 mph (15 km/h).
- Des véhicules qui approchent depuis la droite ou la gauche à l'arrière du véhicule à une vitesse de déplacement d'environ 5 mph (8 km/h) ou plus.
- La position de changement de vitesse est sur R.
- Le freinage de l'aide au stationnement détermine qu'un freinage plus fort que la normale est nécessaire pour éviter une collision avec un véhicule en approche.
- Contrôle du freinage

- Le contrôle de la limitation de puissance du système hybride fonctionne.
- Le freinage de l'aide au stationnement a déterminé qu'un freinage d'urgence était nécessaire pour éviter une collision avec un véhicule en approche depuis l'arrière.

■ **La fonction de freinage de l'aide au stationnement (véhicules en mouvement à l'arrière du véhicule) arrête de fonctionner lorsque**

La fonction arrête de fonctionner si l'une des conditions suivantes est remplie:

- Contrôle de la limitation de puissance du système hybride
- Le freinage de l'aide au stationnement est désactivé.
- La collision devient évitable avec une freinage normal.
- Plus aucun véhicule n'approche depuis la droite ou la gauche à l'arrière du véhicule.
- Contrôle du freinage
- Le freinage de l'aide au stationnement est désactivé.
- Environ 2 secondes se sont écoulées depuis l'arrêt du véhicule par le contrôle du freinage.
- La pédale de frein est enfoncée après l'arrêt du véhicule par le contrôle du freinage.

■ **Situations dans lesquelles le système peut ne pas fonctionner correctement**

→P.405

■ **Situations dans lesquelles le système peut fonctionner même s'il n'existe aucune probabilité de collision**

→P.406

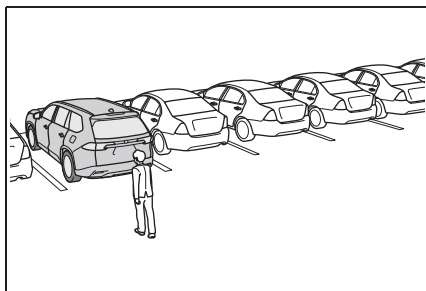
Fonction de freinage de l'aide au stationnement (piétons derrière le véhicule)*

*: Sur modèles équipés

Si le capteur de caméra arrière détecte un piéton derrière le véhicule pendant une marche arrière et que le système détermine que la probabilité d'une collision avec le piéton détecté est élevée, un signal sonore se déclenche. Si le système détermine que la probabilité d'une collision avec le piéton détecté est extrêmement élevée, les freins sont automatiquement actionnés pour réduire l'impact de la collision.

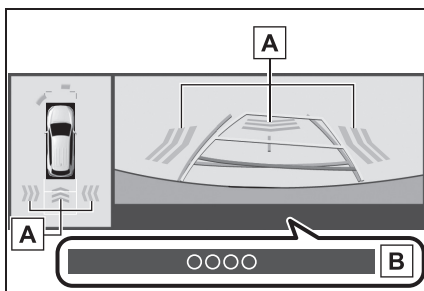
Exemples de fonctionnement du système

Le système fonctionne lors d'une marche arrière, lorsqu'un piéton est détecté derrière le véhicule, et lorsque la pédale de frein n'est pas enfoncée ou qu'elle est enfoncée tardivement.



Affichage à l'écran de piétons derrière le véhicule

Affiche un message pour inviter le conducteur à freiner lorsqu'un piéton est détecté dans la zone de détection derrière le véhicule.



A Icône de détection des piétons

B Exemple: "Freinage!"



AVERTISSEMENT

■ Si la fonction de freinage de l'aide au stationnement (piétons derrière le véhicule) fonctionne de manière inutile

Appuyez sur la pédale de frein immédiatement après l'actionnement de la fonction de freinage de l'aide au stationnement (piétons derrière le véhicule). (Cette fonction est annulée en appuyant sur la pédale de frein.)

■ Utilisation correcte de la fonction de freinage de l'aide au stationnement (piétons derrière le véhicule)

→P.408

■ La fonction de freinage de l'aide au stationnement (piétons derrière le véhicule) fonctionne lorsque

La fonction opère lorsque le témoin d'assistance à la conduite n'est pas allumé (→P.98, 592) et que toutes les conditions suivantes sont réunies:

- Contrôle de la limitation de puissance du système hybride
- Le freinage de l'aide au stationnement est activé.
- La vitesse du véhicule est inférieure ou égale à 9 mph (15 km/h).
- La position de changement de vitesse est sur R.
- Lorsqu'un piéton se trouve derrière le véhicule
- Le PKSB (freinage de l'aide au stationnement) détermine qu'un freinage plus fort que la normale est nécessaire pour éviter une collision.
- Contrôle du freinage
- Le contrôle de la limitation de puissance du système hybride fonctionne.
- Le freinage de l'aide au stationnement détermine qu'un freinage d'urgence est nécessaire pour éviter une collision avec un piéton.

■ La fonction de freinage de l'aide au stationnement (piétons derrière le véhicule) arrête de fonctionner lorsque

La fonction arrête de fonctionner si l'une des conditions suivantes est remplie:

- Contrôle de la limitation de puissance du système hybride
- Le freinage de l'aide au stationnement est désactivé.
- La collision devient évitable avec un freinage normal.
- Le piéton n'est plus détecté derrière votre véhicule.
- Contrôle du freinage
- Le freinage de l'aide au stationnement est désactivé.

- Environ 2 secondes se sont écoulées depuis l'arrêt du véhicule par le contrôle du freinage.
- La pédale de frein est enfoncée après l'arrêt du véhicule par le contrôle du freinage.

■ Réactivation de la fonction de freinage de l'aide au stationnement (piétons derrière le véhicule)

→P.417

■ Plage de détection de la fonction de freinage de l'aide au stationnement (piétons derrière le véhicule)

La plage de détection de la fonction de freinage de l'aide au stationnement (piétons derrière le véhicule) diffère de la plage de détection de la fonction RCD (→P.409). Par conséquent, même si la fonction RCD détecte un piéton et émet une alerte, la fonction de freinage de l'aide au stationnement (piétons derrière le véhicule) peut ne pas démarrer.

■ Situations dans lesquelles le système peut ne pas fonctionner correctement

→P.410

■ Situations dans lesquelles le système peut fonctionner de manière inattendue

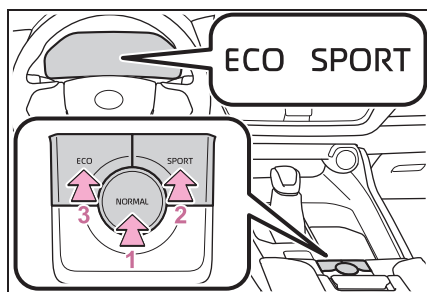
→P.411

Commande de sélection du mode de conduite

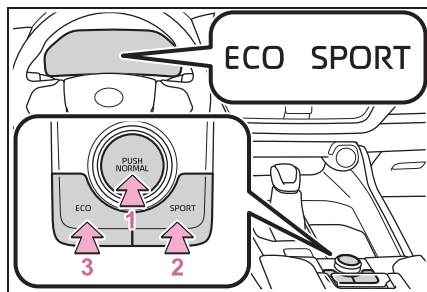
Les modes de conduite peuvent être sélectionnés pour s'adapter aux conditions d'utilisation et de conduite.

Sélection d'un mode de conduite

► Type A



► Type B



1 Mode normal

Permet un équilibre optimal entre économie de carburant, absence de bruit et performances dynamiques. Adapté à une conduite normale.

2 Mode sport

Contrôle le système hybride afin de fournir une accélération rapide, puissante. Ce mode modifie également la sensation au niveau de la direction, la rendant adaptée à une conduite souple, requise par exemple lors de la conduite sur des routes présentant de nombreux virages.

Lorsque le mode Sport est sélectionné, le témoin du mode Sport s'allume.

3 Mode d'éco-conduite

Permet au conducteur d'accélérer de manière éco-responsable et d'améliorer l'économie de carburant au moyen de caractéristiques d'accélération modérée et du contrôle du fonctionnement du système de climatisation (chauffage/refroidissement).

Lorsque le mode d'éco-conduite est sélectionné, le témoin de mode d'éco-conduite s'allume.

■ Fonctionnement du système de climatisation en mode d'éco-conduite

En mode d'éco-conduite, les opérations de chauffage/refroidissement et la vitesse de ventilation sont régulées afin d'optimiser la consommation de carburant. Effectuez les procédures suivantes pour améliorer les performances de la climatisation.

- Désactivez le mode de climatisation économique (→P.460)
- Réglez la vitesse de ventilation (→P.455, 464)
- Désactivez le mode d'éco-conduite

■ Désactivation du mode de conduite

- Le mode sport est automatique-

ment désactivé et le mode de conduite repasse au mode normal lorsque le contact d'alimentation est sur arrêt.

- Le mode normal et le mode d'éco-conduite ne sont pas désactivés tant qu'aucun autre mode de conduite n'est sélectionné. (Même si le contact d'alimentation est sur arrêt, le mode normal et le mode d'éco-conduite ne sont pas automatiquement désactivés.)

Sélection multi-terrain (véhicules avec moteur 2,4L 4 cylindres [T24A-FTS])

La sélection multi-terrain est conçue pour contrôler les systèmes AWD, de freinage et de force motrice en fonction de l'état de la route.

Utilisez ce système lorsque vous conduisez sur des chaussées boueuses, sablonneuses ou accidentées.

Contrôle dans chaque mode

Sélectionnez un mode adapté à l'état de la route.

■ Mode Mud & Sand (boue et sable)

Adapté à une conduite sur des routes présentant une résistance au roulement accrue, sur lesquelles les pneus risquent de s'embourber, par exemple des routes sablonneuses, boueuses, etc.

■ Mode Rock & Dirt (rochers et terre)

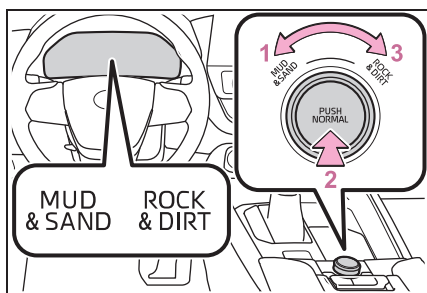
Adapté à une conduite sur des routes cahoteuses, par exemple des routes forestières sans revêtement.

■ Mode normal

Adapté à une conduite normale. Utilisez le mode normal lorsque vous ne conduisez pas hors route.

Changement de mode

L'utilisation de la commande permet de changer de mode comme suit:



- 1 Permet de passer au Mode Mud & Sand (boue et sable)
- 2 Permet de passer au mode Normal
- 3 Permet de passer au Mode Rock & Dirt (rochers et terre)

Lorsque vous changez le mode, l'état du témoin d'avertissement/indicateur change comme suit:

- Mode Mud & Sand (boue et sable)

Témoin de mode Mud & Sand (boue et sable), le témoin VSC OFF et le témoin d'avertissement PCS s'allument.

- Mode Rock & Dirt (rochers et terre)

Le témoin de mode Rock & Dirt

(rochers et terre) s'allume.

- Mode normal

Les témoins indicateur et/ou les témoins d'avertissement ci-dessus s'éteignent.

■ Sélection multi-terrain

- La sélection multi-terrain est conçue pour être utilisée lors de la conduite sur des routes accidentées. Conduisez en mode normal pendant la conduite normale.
- Les modes Mud & Sand et Rock & Dirt contrôlent le véhicule de façon à optimiser et renforcer la force motrice sur les routes accidentées. Par conséquent, le rendement du carburant peut être réduit par rapport à la conduite en mode normal.

■ Lorsque le contrôle de freinage de la sélection multi-terrain fonctionne

- Le témoin de perte d'adhérence clignote lorsque le contrôle de freinage de la sélection multi-terrain fonctionne.

■ Commande AWD pour les modes Mud & Sand et Rock & Dirt

Si la vitesse du véhicule dépasse les vitesses indiquées ci-dessous, le niveau de commande AWD effectuée correspond à celui du mode Normal, même si le mode Mud & Sand ou Rock & Dirt est sélectionné.

- Mode Mud & Sand (boue et sable): La vitesse du véhicule est supérieure ou égale à environ 25 mph (40 km/h)
- Mode Rock & Dirt (rochers et terre): La vitesse du véhicule est supérieure ou égale à environ 16 mph (25 km/h)

Si la vitesse du véhicule chute en dessous des vitesses indiquées ci-dessus, le système revient auto-

matiquement à la commande AWD adaptée à chaque mode.

■ **Lorsque “Régulateur de traction désactivé” s’affiche sur l’écran multifonctionnel**

Le contrôle de freinage de la sélection multi-terrain est arrêté temporairement en raison d'une surchauffe des freins.

Arrêtez dès que possible le véhicule en lieu sûr et attendez que le message ne soit plus affiché sur l'écran multifonctionnel.

■ **Lorsque le système passe en mode normal automatiquement**

Dans les situations suivantes, le système passe automatiquement en mode normal :

- Lorsque le mode de conduite change (→P.424)
- Lorsque le contact d'alimentation est sur arrêt

■ **Bruits et vibrations pendant la conduite en mode Mud & Sand ou Rock & Dirt**

Les conditions suivantes peuvent survenir lorsque la sélection multi-terrain fonctionne. Rien n'indique la survenue d'un dysfonctionnement :

- Des vibrations peuvent être ressenties dans tout le véhicule ou au niveau du volant
- Des bruits provenant du compartiment moteur peuvent être entendus

■ **Lorsque le témoin indicateur de perte d'adhérence est allumé**

Le système peut être défectueux. Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota immédiatement.

■ **Lorsque le témoin de chaque mode ne s'allume pas**

Le système peut dysfonctionner si le témoin ne s'allume pas lors de la sélection d'un autre mode que le

mode normal. Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota immédiatement.



AVERTISSEMENT

■ **Avant d'utiliser la sélection multi-terrain**

Veillez à respecter les précautions suivantes. Un accident imprévisible peut se produire si ces précautions ne sont pas respectées.

- Vérifiez que les témoins Mud & Sand et Rock & Dirt sont allumés avant de conduire.
- La sélection multi-terrain n'est pas destinée à étendre les performances maximum du véhicule. Contrôlez soigneusement les conditions routières et l'itinéraire avant de conduire, et conduisez prudemment.



NOTE

■ **Pour veiller à ce que la sélection multi-terrain fonctionne correctement**

N'utilisez pas la sélection multi-terrain en continu durant de longues périodes. En fonction des conditions de conduite, la charge sur les pièces connexes augmente et le système risque de ne pas fonctionner correctement.

Mode Trail (véhicules avec moteur 2,5L 4 cylindres [A25A-FXS]) (modèles AWD)

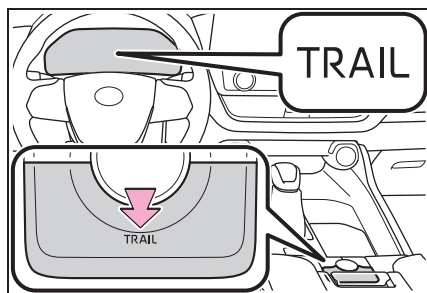
Le mode Trail est conçu pour contrôler le patinage des roues motrices en contrôlant de manière intégrée les systèmes de contrôle AWD, de freinage et de la force motrice. Utilisez le mode Trail lorsque vous conduisez sur des routes cahoteuses, etc.

Activation du système

Appuyez sur la commande de mode Trail.

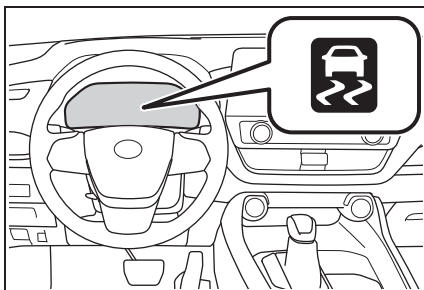
Appuyez sur la commande de mode Trail pour mettre en marche le mode Trail. Le témoin indicateur du mode Trail s'affiche sur l'écran multifonctionnel.

Pour désactiver le système, appuyez à nouveau sur la commande de mode Trail.



Lorsque le mode Trail est actif

Si les pneus patinent, le témoin de patinage clignote pour indiquer que le mode Trail contrôle le patinage des pneus.



■ Mode Trail

- Le mode Trail contrôle le véhicule afin qu'il puisse utiliser la force motrice maximale lors de la conduite sur des routes difficiles. Par conséquent, le rendement du carburant peut être réduit par rapport à la conduite avec le mode Trail désactivé.
- Si le mode Trail est utilisé en continu pendant une période prolongée, en fonction des conditions de conduite, la charge supportée par les pièces qui y sont liées augmente et le système risque de ne pas fonctionner de manière efficace. Dans ce cas, "Régulateur de traction désactivé" s'affiche sur l'écran multifonctionnel mais le véhicule peut être conduit normalement. Le "Régulateur de traction désactivé" sur l'affichage multifonctionnel s'éteindra après un court instant et le système fonctionnera correctement.

■ Lorsque le mode Trail est annulé

Dans les situations suivantes, le mode Trail est automatiquement annulé, même s'il est sélectionné:

- Lorsque le mode de conduite est modifié. (→P.424)

- Lorsque le système hybride est redémarré.

■ **Bruits et vibrations pendant la conduite en mode Trail**

Les conditions suivantes peuvent survenir lorsque le mode Trail est activé. Rien n'indique la survenue d'un dysfonctionnement :

- Des vibrations peuvent être ressenties dans tout le véhicule ou au niveau du volant
- Des bruits provenant du compartiment moteur peuvent être entendus

■ **Lorsque le témoin du mode Trail ne s'allume pas**

Lorsque le témoin du mode Trail ne s'allume pas même si la commande de mode Trail est enfoncée, le système peut être défectueux. Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota immédiatement.



NOTE

■ **Pour veiller à ce que le mode Trail fonctionne correctement**

N'utilisez pas le mode Trail en continue durant de longues périodes. En fonction des conditions de conduite, la charge sur les pièces connexes augmente et le système risque de ne pas fonctionner correctement.



AVERTISSEMENT

■ **Avant d'utiliser le mode Trail**

Veillez à respecter les précautions suivantes. Un accident imprévisible peut se produire si ces précautions ne sont pas respectées.

- Le mode Trail est conçu pour être utilisé sur des routes en mauvais état.
- Vérifiez que le témoin du mode Trail est allumé avant de conduire.
- Le mode Trail n'est pas destiné à étendre les limites du véhicule. Vérifiez soigneusement les conditions routières et conduisez avec prudence.

Commande de mode neige (véhicules avec moteur 2,4L 4 cylindres [T24A-FTS])

multi-terrain.

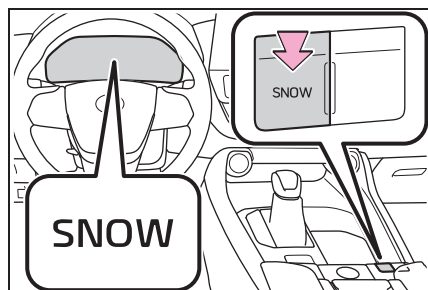
Le mode neige peut être sélectionné pour s'adapter aux conditions lorsque vous conduisez sur une chaussée glissante, comme sur de la neige.

Fonctionnement du système

Appuyez sur la commande de mode neige.

Lorsque vous appuyez sur la commande de mode neige, le système passe en mode neige et le témoin de mode neige s'allume sur l'écran multifonctionnel.

Lorsque vous appuyez à nouveau sur la commande, le témoin de mode neige s'éteint.



■ Désactivation du mode neige

Le mode neige est automatiquement désactivé lorsque le contact d'alimentation est placé sur OFF ou que le mode Mud & Sand ou Rock & Dirt est sélectionné pour la sélection

Système d'assistance à la descente (véhicules AWD)

Le système d'assistance à la descente aide à éviter une vitesse excessive dans les descentes raides.

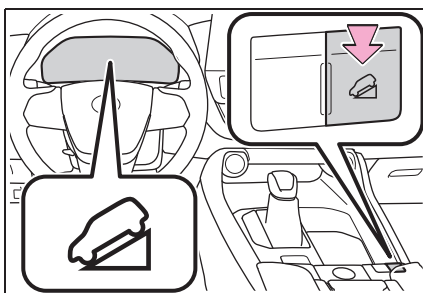
Le système se met en marche lorsque le véhicule se déplace à moins de 18 mph (30 km/h) et que les pédales de frein et d'accélérateur sont relâchées.

Fonctionnement du système

Appuyez sur la commande du système d'assistance à la descente.

Le témoin du système d'assistance à la descente s'allume et le système fonctionne.

Lorsque le système fonctionne, le témoin de perte d'adhérence clignote, et les feux de stop/le troisième feu stop s'allument. Un bruit peut également se produire pendant le fonctionnement. Cela n'indique pas un dysfonctionnement.



Arrêt du système

Appuyez sur la commande du système d'assistance à la descente pendant que le système fonctionne.

Le témoin du système d'assistance à la descente clignote lorsque le système cesse progressivement de fonctionner et s'éteint lorsque le système est complètement arrêté. Appuyez sur la commande du système d'assistance à la descente pendant que le témoin du système d'assistance à la descente clignote pour redémarrer le système.

Conseils d'utilisation

Véhicules avec moteur 2,5L 4 cylindres (A25A-FXS): Le système se met en marche lorsque la position de changement de vitesse est à 1 portée du mode S ou R.

Véhicules avec moteur 2,4L 4 cylindres (T24A-FTS): Le système se met en marche lorsque la position de changement de vitesse est à 1 portée du mode M ou R.

■ **Le système ne fonctionne pas lorsque (véhicules avec moteur 2,5L 4 cylindres [A25A-FXS])**

■ **Lorsque le témoin du système d'assistance à la descente clignote**

● Dans les situations suivantes, le

témoin clignote et le système ne fonctionne pas:

- Véhicules avec moteur 2,5L 4 cylindres (A25A-FXS): La position de changement de vitesse est sur 1 position autre que le mode S ou R.

Véhicules avec moteur 2,4L 4 cylindres (T24A-FTS): La position de changement de vitesse est sur 1 position autre que le mode M ou R.

- La pédale d'accélérateur ou la pédale de frein est enfoncée.
- La vitesse du véhicule est supérieure à environ 15 mph (25 km/h).
- Le système de freinage surchauffe.
- Dans le cas suivant, le témoin clignote pour alerter le conducteur mais le système fonctionne:
 - La commande du système d'assistance à la descente est désactivée pendant que le système fonctionne.

Le système arrête progressivement de fonctionner. Le témoin clignote pendant le fonctionnement et s'éteint lorsque le système est complètement arrêté.

■ Lorsque le système d'assistance à la descente fonctionne en continu

Cela peut causer une surchauffe du cylindre de frein. Dans ce cas, le système d'assistance à la descente cesse de fonctionner, un signal sonore se déclenche et le témoin du système d'assistance à la descente se met à clignoter, et "Régulateur de traction désactivé" s'affiche sur l'écran multifonctionnel. Abstenez-vous d'utiliser le système jusqu'à ce que le témoin du système d'assistance à la descente reste allumé et que "Régulateur de traction désactivé" s'éteigne. (Le véhicule peut être conduit normalement pendant cette période.)

■ Bruits et vibrations causés par le système d'assistance à la descente

- Bruit possible en provenance du compartiment moteur au démarrage du système hybride, ou immédiatement après que le véhicule commence à se déplacer. Ce bruit n'est pas le signe d'un mauvais fonctionnement du système d'assistance à la descente.
- Il est possible d'observer l'une ou l'autre condition suivante lorsque le système d'assistance à la descente fonctionne. Aucune n'indique la survenue d'un dysfonctionnement.
- Vibrations possibles au niveau de la carrosserie du véhicule et du volant.
- Bruit de moteur possible après arrêt du véhicule.

■ Dysfonctionnement du système

- Le témoin du système d'assistance à la descente ne s'allume pas lorsque le contact d'alimentation est placé sur ON.
- Le témoin du système d'assistance à la descente ne s'allume pas lorsque vous appuyez sur la commande du système d'assistance à la descente.
- Le témoin de perte d'adhérence s'allume.



AVERTISSEMENT

■ Pendant l'utilisation du système d'assistance à la descente

Ne vous en remettez pas aveuglément au système d'assistance à la descente. Cette fonction n'étend pas les limites de performance du véhicule. Vérifiez toujours soigneusement l'état de la route et conduisez prudemment.

**AVERTISSEMENT****■ Situations dans lesquelles le système peut ne pas fonctionner correctement**

Le système risque de ne pas fonctionner sur les surfaces suivantes, ce qui peut provoquer un accident occasionnant des blessures graves, voire mortelles.

- Surfaces glissantes telles que les routes mouillées ou boueuses
- Surface verglacée
- Routes sans revêtement

Systèmes d'aide à la conduite

Afin de préserver la sécurité et les performances de conduite, les systèmes suivants sont actionnés automatiquement en réaction à certaines situations de conduite. Sachez toutefois que ces systèmes sont complémentaires et que vous ne devez pas vous y fier outre mesure lorsque vous manœuvrez le véhicule.

Résumé des systèmes d'aide à la conduite**■ ECB (système de freinage à pilotage électronique)**

Le système de freinage à pilotage électronique génère une force de freinage correspondant à l'actionnement du frein

■ ABS (système de freinage antiblocage)

Contribue à éviter le blocage des roues lorsque vous actionnez les freins brusquement, ou que vous actionnez les freins sur une chaussée glissante

■ Aide au freinage

Augmente le niveau de la force de freinage après enfoncement de la pédale de frein lorsque le

système détecte une situation d'arrêt d'urgence

■ **VSC (contrôle de la stabilité du véhicule)**

Aide le conducteur à contrôler le dérapage en cas d'embarquée ou de virage sur chaussée glissante.

■ **VSC évolué (système évolué de contrôle de la stabilité du véhicule)**

Gère en coopération les systèmes ABS, TRAC, VSC et EPS.

Contribue à maintenir la stabilité directionnelle en cas d'embarquée sur chaussée glissante, en régulant l'action sur la direction.

■ **Dispositif anti-louvoisement de la remorque**

Aide le conducteur à contrôler le balancement de la caravane/remorque en appliquant une pression de freinage sélectivement pour chacune des roues et en réduisant le couple d'entraînement lorsqu'un balancement de la caravane/remorque est détecté.

■ **TRAC (système antipatinage)**

Contribue à préserver la motricité et à empêcher les roues motrices de patiner au démarrage du véhicule ou lors d'une accélération sur chaussée glissante

■ **Assistance active en virage (ACA)**

Contribue à empêcher le véhicule de se déporter vers le côté extérieur en commandant le frein de roue interne lors d'une accélération en virage

■ **Aide au démarrage en côte**

Permet de réduire le mouvement de recul du véhicule lors d'un démarrage en côte

■ **EPS (direction assistée électrique)**

Contribue à réduire l'effort de braquage du volant par le recours à un moteur électrique

■ **E-Four^{*1}/E-Four Advanced^{*2} (système AWD électronique) (modèles AWD)**

^{*1}: Véhicules avec moteur 2,5L 4 cylindres (A25A-FXS)

^{*2}: Véhicules avec moteur 2,4L 4 cylindres (T24A-FTS)

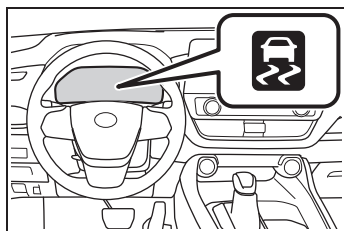
Contrôle automatiquement le système d'entraînement, par exemple le passage à la traction avant ou à la conduite AWD (traction intégrale) en fonction de diverses conditions de conduite, notamment la conduite normale, dans les virages, en montée, au démarrage, pendant l'accélération, sur des routes glissantes en raison de la neige ou de la pluie, ce qui contribue à la stabilité du fonctionnement et de la conduite.

■ Le frein de collision secondaire

Lorsque le capteur de coussin gonflable SRS détecte une collision et que le système fonctionne, les freins et les feux de stop sont commandés automatiquement afin de réduire la vitesse du véhicule, ce qui permet de réduire le risque de dommages supplémentaires dus à une collision secondaire.

■ Lorsque les systèmes TRAC/VSC/ABS/du dispositif anti-louvoisement de la remorque fonctionnent

Le témoin indicateur de perte d'adhérence clignote lorsque les systèmes TRAC/VSC/ABS/du dispositif anti-louvoisement de la remorque fonctionnent.



■ Désactivation du système TRAC

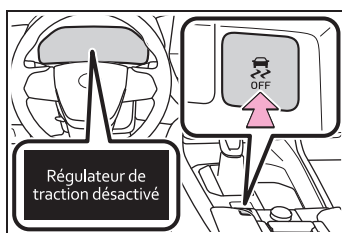
Si le véhicule est embourbé dans la boue, la terre ou la neige, le système TRAC risque d'intervenir pour limiter la puissance du système hybride transmise aux roues.

Appuyer sur la commande  pour désactiver le système vous permet de faire avancer et reculer le véhicule plus facilement pour le libérer.

Pour désactiver le système TRAC, appuyez brièvement sur la commande  et relâchez-la.

“Régulateur de traction désactivé” s’affiche sur l’écran multifonctionnel.

Appuyez à nouveau sur la commande  pour réactiver le système.



■ Désactivation des systèmes TRAC, VSC et du dispositif anti-louvoisement de la remorque

Pour désactiver les systèmes TRAC, VSC et le dispositif anti-louvoisement de la remorque, maintenez la commande  appuyée pendant plus de 3 secondes alors que le véhicule est à l'arrêt.

Le témoin indicateur VSC OFF s'allume et “Régulateur de traction désactivé” s’affiche sur l’écran multifonctionnel.*

Appuyez à nouveau sur la commande  pour réactiver le système.

* : Sur les véhicules avec PCS (système de sécurité de pré-collision), le PCS est également désactivé (seul l'avertissement de sécurité de pré-collision est disponible). Le témoin d'avertissement PCS s'allume et un message s'affiche sur l'écran multifonctionnel. (→P.316)

- Lorsque le message s'affiche sur l'écran multifonctionnel pour indiquer que le système TRAC a été désactivé même si vous n'avez pas appuyé sur la commande 

Le système TRAC est temporairement désactivé. Si les informations restent affichées, contactez votre concessionnaire Toyota.

■ Conditions de fonctionnement de l'aide au démarrage en côte

Lorsque les quatre conditions suivantes sont réunies, l'aide au démarrage en côte est activée :

- La position de changement de vitesses est autre que P ou N (lors d'un démarrage en marche avant/marche arrière sur une pente ascendante)
- Le véhicule est à l'arrêt
- La pédale d'accélérateur n'est pas enfoncée
- Le frein de stationnement n'est pas serré
- Le contact d'alimentation est sur ON

■ Désactivation automatique du système d'aide au démarrage en côte

L'aide au démarrage en côte est désactivée dans les situations suivantes :

- La position de changement de vitesse est déplacée vers P ou N
- La pédale d'accélérateur est enfoncée
- La pédale de frein est enfoncée et le frein de stationnement est serré
- Moins de 2 secondes se sont écoulées depuis que vous avez relâché la pédale de frein
- Le contact d'alimentation est sur OFF

■ Bruits et vibrations causés par les systèmes ABS, d'aide au freinage, VSC, du dispositif anti-louvoisement de la remorque, TRAC et d'aide au démarrage en côte

- Il est possible que vous perceviez un bruit caractéristique dans le compartiment moteur si vous appuyez sur la pédale de frein de manière répétée, au démarrage du système hybride, ou immédiatement après que le véhicule a commencé à rouler. Ce bruit n'indique pas un dysfonctionnement de l'un de ces systèmes.
- Les phénomènes suivants peuvent survenir lorsque l'un des systèmes ci-dessus fonctionne. Aucun n'indique la survenue d'un dysfonctionnement.
 - Vibrations possibles au niveau de la carrosserie du véhicule et du volant.
 - Un bruit de moteur peut également être perçu après l'arrêt du véhicule.

■ Bruit de fonctionnement de l'ECB

Le bruit de fonctionnement de l'ECB peut être perçu dans les cas suivants, mais il n'est pas le signe d'un dysfonctionnement.

- Bruit de fonctionnement provenant du compartiment moteur lorsque la pédale de frein est actionnée.
- Bruit de moteur du système de freinage provenant de la partie avant du véhicule lorsque la porte du conducteur est ouverte.
- Bruit de fonctionnement provenant du compartiment moteur se produisant une à deux minutes après l'arrêt du système hybride.

■ Bruits de fonctionnement et vibrations de l'assistance active en virage

Lorsque l'assistance active en virage est actionnée, des bruits de

fonctionnement et des vibrations peuvent être générés par le système de freinage, mais ceci n'est pas un dysfonctionnement.

■ Efficacité réduite du système EPS

L'efficacité du système EPS est réduite pour éviter toute surchauffe du système en cas de manœuvre fréquente du volant pendant une période prolongée. En conséquence, la direction peut sembler lourde. Le cas échéant, évitez de braquer excessivement le volant ou bien arrêtez le véhicule et arrêtez le système hybride. Le système EPS doit revenir à la normale dans un délai de 10 minutes.

■ Réactivation automatique des systèmes TRAC, du dispositif anti-louvoiement de la remorque et VSC

Après désactivation des systèmes TRAC, du dispositif anti-louvoiement de la remorque et VSC, ceux-ci sont réactivés automatiquement dans les situations suivantes :

- Lorsque le contact d'alimentation est sur arrêt
 - Si seul le système TRAC est désactivé, il se réactive dès lors que la vitesse du véhicule augmente
- Si les systèmes TRAC et VSC sont tous les deux désactivés, ils ne sont pas réactivés automatiquement lorsque la vitesse du véhicule augmente.

■ Conditions de fonctionnement de l'assistance active en virage

Le système fonctionne dans les situations suivantes.

- Le système TRAC/VSC peut fonctionner
- Le conducteur tente d'accélérer dans un virage
- Le système détecte que le véhicule se déporte vers le côté extérieur

- La pédale de frein est relâchée

■ Conditions de fonctionnement du frein de collision secondaire

Le système fonctionne lorsque le capteur de coussin gonflable SRS détecte une collision pendant que le véhicule se déplace. Toutefois, le système ne fonctionne pas lorsque les composants sont endommagés.

■ Annulation automatique du frein de collision secondaire

Le système est automatiquement annulé dans les situations suivantes.

- La vitesse du véhicule chute au-dessous d'environ 0 mph (0 km/h)
- Un certain laps de temps s'écoule pendant le fonctionnement
- La pédale d'accélérateur est fortement enfoncée

■ Si un message concernant le système AWD s'affiche sur l'écran multifonctionnel (modèles AWD)

Effectuez les actions suivantes.

- "Système de traction intégrale en surchauffe Passage en mode 2 roues motrices"

Le système AWD est en surchauffe. Arrêtez le véhicule dans un endroit sûr, avec le système hybride en marche.*

Si le message disparaît après quelques instants, il n'y a pas de problème. Si le message reste affiché, faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota immédiatement.

- "Surchauffe du système de AWD. Mode 2WD engagé."

Le système AWD a été temporairement désactivé et remplacé par la traction avant en raison d'une surchauffe. Arrêtez le véhicule dans un endroit sûr, avec le système hybride en marche.*

Si le message disparaît après quelques instants, le système AWD est automatiquement réactivé. Si le message reste affiché, faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota immédiatement.

- "Anomalie du syst AWD. Mode 2WD engagé. Visitez votre concessionnaire"

Un dysfonctionnement se produit dans le système AWD. Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota immédiatement.

* : Lorsque vous arrêtez le véhicule, n'arrêtez pas le système hybride avant que le message d'écran ne se soit éteint.



AVERTISSEMENT

■ L'ABS ne fonctionne pas efficacement lorsque

- La limite du potentiel d'adhérence des pneus a été dépassée (comme des pneus très usés sur route enneigée).
- Aquaplanage du véhicule en conduite à grande vitesse sur routes mouillées ou glissantes.

■ La distance d'arrêt peut être supérieure à celle observée en conditions normales lorsque l'ABS est activé

L'ABS n'est pas conçu pour réduire les distances d'arrêt du véhicule. Maintenez toujours une distance de sécurité suffisante par rapport au véhicule qui vous précède, en particulier dans les situations suivantes:

- Conduite sur chaussée recouverte de saletés, de gravillons ou de neige
- Conduite avec des chaînes à neige
- Conduite sur routes bosselées

- Conduite sur routes présentant des nids-de-poule ou chaussées irrégulières

■ Le système TRAC/VSC risque de ne pas fonctionner efficacement lorsque

Il peut être difficile de maîtriser la direction ainsi que la puissance sur chaussée glissante, même si le système TRAC/VSC fonctionne. Conduisez le véhicule avec précaution dans des conditions où la stabilité et la puissance pourraient être perdues.

■ L'assistance active en virage ne fonctionne pas efficacement lorsque

- Ne vous fiez pas outre mesure à l'assistance active en virage. L'assistance active en virage peut ne pas fonctionner efficacement lorsque vous accélérez en descente ou que vous conduisez sur des chaussées glissantes.
- Lorsque l'assistance active en virage est actionnée fréquemment, l'assistance active en virage peut arrêter temporairement de fonctionner afin d'assurer le bon fonctionnement des freins, du système TRAC et du système VSC.

■ L'aide au démarrage en côte n'est pas efficace lorsque

- Ne vous fiez pas outre mesure au système d'aide au démarrage en côte. L'aide au démarrage en côte peut ne pas fonctionner efficacement sur des pentes abruptes et sur des routes verglacées.

**AVERTISSEMENT**

- À la différence du frein de stationnement, l'aide au démarrage en côte n'est pas destinée à immobiliser le véhicule pendant une période prolongée. N'essayez pas d'utiliser l'aide au démarrage en côte pour immobiliser le véhicule dans une pente, car vous risquez de provoquer un accident.

- **Lorsque le système TRAC/ABS/VSC/du dispositif anti-louvoiemment de la remorque est activé**

Le témoin indicateur de perte d'adhérence clignote. Conduisez toujours prudemment. Toute conduite imprudente risque de provoquer un accident. Faites particulièrement attention lorsque le témoin indicateur clignote.

- **Lorsque les systèmes TRAC/VSC/du dispositif anti-louvoiemment de la remorque sont désactivés**

- Restez particulièrement vigilant et adaptez votre vitesse à l'état de la route. Les systèmes TRAC/VSC/du dispositif anti-louvoiemment de la remorque étant conçus pour aider à garantir au véhicule sa stabilité et sa puissance motrice, ne les désactivez qu'en cas de nécessité.
- Le dispositif anti-louvoiemment de la remorque est une partie du système VSC et il ne fonctionnera pas si le système VSC est mis à l'arrêt ou rencontre une anomalie.

- **Remplacement des pneus**

Veillez à ce que tous les pneus soient de taille, marque, profil et capacité de charge totale spécifiés. Par ailleurs, assurez-vous que les pneus sont gonflés à la pression de gonflage des pneus recommandée.

Les systèmes ABS, TRAC, du dispositif anti-louvoiemment de la remorque et VSC ne fonctionnent pas correctement si des pneus différents sont montés sur le véhicule.

Contactez votre concessionnaire Toyota pour de plus amples informations concernant le remplacement des pneus et des roues.

- **Comportement des pneus et de la suspension**

L'utilisation de pneus présentant un problème quelconque et la modification de la suspension affectent les systèmes d'aide à la conduite et peuvent provoquer un dysfonctionnement du système.

- **Précautions concernant le dispositif anti-louvoiemment de la remorque**

Le dispositif anti-louvoiemment de la remorque ne permet pas de réduire le louvoiemment dans toutes les situations. En fonction de nombreux facteurs comme les conditions du véhicule, la caravane/remorque, la surface de la route et l'environnement de conduite, le dispositif anti-louvoiemment de la remorque peut ne pas fonctionner correctement. Consultez votre manuel du propriétaire de la caravane/remorque pour savoir comment remorquer votre caravane/remorque correctement.

**AVERTISSEMENT****■ Si la caravane/remorque se met à louvoyer**

Respectez les précautions suivantes.

Le non-respect de ces précautions peut occasionner des blessures graves, voire mortelles.

- Tenez fermement en main le volant. Dirigez le véhicule en ligne droite. N'essayez pas de contrôler le louvoisement de la caravane/remorque en tournant le volant.

- Commencez immédiatement à relâcher la pédale d'accélérateur, mais très progressivement, pour réduire la vitesse. N'augmentez pas la vitesse. N'appliquez pas les freins du véhicule.

Si vous n'effectuez pas de corrections excessives avec le volant ou avec les freins, le véhicule et la caravane/remorque doivent se stabiliser. (→P.240)

■ Frein de collision secondaire

Ne vous fiez pas uniquement au frein de collision secondaire. Ce système est conçu pour réduire le risque de dommages supplémentaires dus à une collision secondaire, toutefois, ses effets changent selon diverses conditions. Se fier outre mesure au système peut occasionner des blessures graves voire mortelles.

Conseils de conduite d'un véhicule hybride électrique

Pour adopter une conduite économique et écologique, veuillez prêter attention aux points suivants:

Utilisation du mode d'éco-conduite

Lors de l'utilisation du mode d'éco-conduite, le couple correspondant à l'enfoncement de la pédale d'accélérateur peut être généré de façon plus fluide que dans les conditions normales. De plus, l'utilisation du système de climatisation (chauffage/refroidissement) est minimisée, améliorant l'économie de carburant. (→P.424)

Utilisation du témoin du système hybride

Il est possible de rendre sa conduite plus éco-responsable en maintenant le témoin du système hybride dans la zone Éco. (→P.104, 111)

Changement de la position de changement de vitesse

Changez la position de changement de vitesse sur D lorsque

vous vous arrêtez à un feu de circulation, ou lorsque la circulation est dense, etc. Changez la position de changement de vitesse sur P lors d'un stationnement. L'utilisation de la position N n'a aucun effet positif sur la consommation de carburant.

Véhicules avec moteur 2,5L 4 cylindres (A25A-FXS): En position N, le moteur à essence fonctionne, mais aucune électricité ne peut être produite. De plus, lors de l'utilisation du système de climatisation, etc., la puissance de la batterie du système hybride (batterie de traction) est consommée.

Actionnement de la pédale d'accélérateur/pédale de frein

- Adoptez une conduite souple. Évitez les accélérations et les décélérations brusques. Le fait d'accélérer et de décélérer de manière progressive permet d'exploiter plus efficacement le moteur électrique (moteur de traction), sans avoir recours à la puissance du moteur à essence.
- Évitez les accélérations répétées. Des accélérations répétées consomment de la puissance de la batterie du système hybride (batterie de traction), avec pour consé-

quence à terme une consommation accrue de carburant.

La puissance de la batterie peut être restaurée en conduisant avec la pédale d'accélérateur légèrement relâchée.

Lors du freinage

Assurez-vous de freiner doucement et au moment opportun. Vous pouvez ainsi récupérer une quantité plus importante d'énergie électrique lors de la décélération.

Ralentissements

Des accélérations et des décélérations répétées, ainsi que de longs temps d'attente aux feux de signalisation entraînent une consommation de carburant accrue. Vérifiez les prévisions de circulation avant de prendre la route et évitez autant que possible les ralentissements. Lorsque vous vous trouvez dans un embouteillage, relâchez doucement la pédale de frein pour permettre au véhicule d'avancer lentement et éviter ainsi une utilisation excessive de la pédale d'accélérateur. De cette manière, une consommation d'essence excessive peut être évitée.

Conduite sur autoroute

Maîtrisez et maintenez le véhicule à une vitesse constante. Avant de vous arrêter à un péage ou autre, anticipez pour relâcher l'accélérateur et freiner doucement. Vous pouvez ainsi récupérer une quantité plus importante d'énergie électrique lors de la décélération.

Climatisation

N'utilisez la climatisation que lorsque cela est nécessaire. Cela permet de réduire une consommation excessive de carburant.

En été: Lorsque la température ambiante est élevée, utilisez le mode de recyclage d'air. De cette manière, vous réduisez la sollicitation du système de climatisation et donc la consommation de carburant.

En hiver: Étant donné que le moteur à essence ne s'arrête pas automatiquement tant que lui-même et l'habitacle ne sont pas chauds, il consomme du carburant. De plus, la consommation de carburant peut être réduite en évitant d'utiliser le chauffage de manière excessive.

Vérification de la pression de gonflage des pneus

Contrôlez régulièrement la pression de gonflage des pneus.

Une mauvaise pression de gonflage des pneus peut entraîner une consommation de carburant accrue.

Étant donné que les pneus neige peuvent être à l'origine d'un coefficient de frottement important, leur utilisation sur des routes sèches peut entraîner une consommation de carburant accrue. Utilisez des pneus appropriés pour la saison.

qui peut entraîner une consommation de carburant excessive.

Bagages

Le transport de bagages lourds entraîne une consommation de carburant accrue. Évitez de transporter des bagages inutiles. L'installation d'une grande galerie de toit entraîne également une consommation de carburant accrue.

Phase de chauffe avant la conduite

Étant donné que le moteur à essence démarre et s'arrête automatiquement à froid, il n'est pas nécessaire de le faire chauffer. De plus, le fait de conduire fréquemment sur de courtes distances entraîne des phases de chauffe répétées du moteur, ce

Conseils de conduite hivernale

Effectuez les préparatifs et les contrôles nécessaires avant de conduire le véhicule en hiver. Adaptez toujours la conduite du véhicule aux conditions climatiques du moment.

Préparation pour l'hiver

- Utilisez des liquides adaptés aux températures extérieures ambiantes.
- Huile moteur
- Liquide de refroidissement du moteur/module de commande de puissance
- Liquide de lave-vitre
- Faites vérifier par un technicien de maintenance l'état de la batterie 12 V.
- Faites équiper le véhicule de quatre pneus hiver ou achetez une paire de chaînes à neige pour les roues avant*.

Veillez à ce que tous les pneus soient de taille et de marque spécifiées, et que les chaînes correspondent à la taille des pneus.

* : Les chaînes à neige ne peuvent pas être montées sur les véhicules équipés de pneus 20 pouces



AVERTISSEMENT

■ Conduite avec des pneus neige

Respectez les précautions suivantes pour réduire le risque d'accident. Le non-respect de ces précautions peut entraîner une perte de contrôle du véhicule et occasionner des blessures graves, voire mortelles.

- Utilisez des pneus de la taille spécifiée.
- Veillez à ce que les pneus soient toujours gonflés à la pression recommandée.
- Ne roulez pas à plus de 75 mph (120 km/h), quel que soit le type de pneus neige utilisé.
- Équipez toutes les roues de pneus neige.

■ Conduite avec des chaînes à neige (véhicules avec pneus de 18 pouces)

Respectez les précautions suivantes pour réduire le risque d'accident. Le non-respect de ces précautions peut entraîner une impossibilité de conduire le véhicule en toute sécurité, et occasionner des blessures graves, voire mortelles.

- Ne dépassez pas les limitations de vitesse spécifiées pour les chaînes à neige utilisées, ou 30 mph (50 km/h), en privilégiant la valeur la plus faible.
- Évitez de rouler sur les routes cahoteuses ou sur des nids-de-poule.

**AVERTISSEMENT**

- Évitez les accélérations brusques, les changements de direction brusques, les freinages et les changements de vitesse brusques pouvant causer un freinage soudain du moteur.
- Ralentissez suffisamment avant d'entrer dans un virage, pour être sûr de garder la maîtrise du véhicule.
- N'utilisez pas le système LTA (aide au suivi de voie).

**NOTE****■ Réparation ou remplacement des pneus neige**

Faites réparer ou remplacer les pneus neige par un concessionnaire Toyota ou un détaillant de pneus reconnu.

En effet, le démontage et le montage des pneus neige a un effet sur le fonctionnement des valves et émetteurs du système d'avertissement de pression des pneus.

Avant de prendre le volant

Effectuez les tâches suivantes en fonction des conditions d'utilisation :

- Ne forcez pas l'ouverture d'une vitre ou l'actionnement d'un essuie-glace gelé. Versez de l'eau tiède sur les parties gelées pour faire fondre la glace. Épongez immédiatement l'eau pour l'empêcher de geler.
- Pour un fonctionnement efficace du ventilateur du sys-

tème de climatisation, dégagez les grilles d'aération à la base du pare-brise de toute la neige accumulée.

- Contrôlez et dégagez périodiquement de toute accumulation de glace ou de neige les feux extérieurs, les rétroviseurs extérieurs, les fenêtres, le toit du véhicule, le châssis, autour des pneus ou sur les freins.
- Débarrassez les semelles de vos chaussures de toute neige ou boue avant de monter dans le véhicule.

Lors de la conduite du véhicule

Faites accélérer le véhicule progressivement, laissez une distance de sécurité entre vous et le véhicule vous précédant, et conduisez à une vitesse réduite adaptée à la route.

Lorsque vous stationnez le véhicule

- Désactivez le mode automatique du frein de stationnement. Sinon, le frein de stationnement risque de geler et de ne pas pouvoir être desserré automatiquement.

Évitez également d'utiliser les éléments suivants car le frein de stationnement peut fonctionner automatiquement, même si le mode automatique est désactivé.

- Commande de maintien des freins
- **Garez le véhicule et changez la position de changement de vitesse sur P, mais ne serrez pas le frein de stationnement.** Le frein de stationnement risque d'être bloqué par le gel, empêchant ainsi tout desserrage. Si vous stationnez le véhicule sans serrer le frein de stationnement, veillez à bloquer les roues.

À défaut, cela peut être dangereux car le véhicule peut se déplacer de manière inattendue, pouvant conduire à un accident.

- Lorsque le frein de stationnement est en mode automatique, desserrez le frein de stationnement après le passage de la position de changement de vitesse sur P. (→P.277)

Placez le contact d'alimentation sur arrêt tout en appuyant sur la commande de frein de stationnement.

- **Véhicules avec moteur 2,5L 4 cylindres (A25A-FXS):** Si vous stationnez le véhicule sans serrer le frein de stationnement, vérifiez que la position de changement de vitesse ne peut pas être déplacée de la position P*.

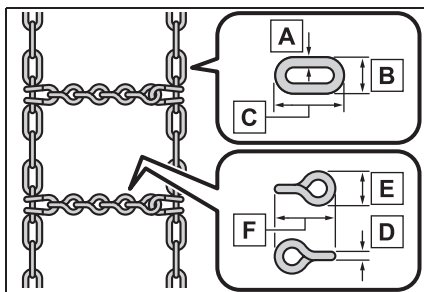
- Si le véhicule reste garé avec les freins humides par temps froid, il y a un risque de gel des freins.

* : La position de changement de vitesse est verrouillée si vous essayez de la déplacer de P vers toute autre position sans appuyer sur la pédale de frein. Si la position de changement de vitesse peut être déplacée de P, il est possible que le système de verrouillage de levier de vitesses soit défaillant. Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota immédiatement.

Sélection des chaînes à neige (véhicules avec pneus de 18 pouces)

Utilisez la taille de chaînes à neige qui convient lors du montage.

La taille des chaînes est réglementée pour chaque taille de pneus.



A Chaîne latérale (0,12 in. [3 mm] de diamètre)

B Chaîne latérale (0,39 in. [10 mm] de largeur)

- C** Chaîne latérale (1,18 in. [30 mm] de longueur)
- D** Chaîne transversale (0,16 in. [4 mm] de diamètre)
- E** Chaîne transversale (0,55 in. [14 mm] de largeur)
- F** Chaîne transversale (0,98 in. [25 mm] de longueur)

Règlementations relatives à l'utilisation de chaînes à neige (véhicules avec pneus de 18 pouces)

Les réglementations applicables à l'utilisation des chaînes à neige varient selon les pays et le type de route. Vérifiez toujours les réglementations locales avant de monter des chaînes sur votre véhicule.

■ Montage des chaînes à pneus (véhicules avec pneus de 18 pouces)

Respectez les précautions suivantes pour monter et démonter les chaînes:

- Montez et démontez les chaînes à neige dans un endroit sûr.
- Seuls les pneus avant doivent être équipés de chaînes à neige. N'installez pas de chaînes sur les pneus arrière.
- Installez les chaînes à neige sur les pneus avant, en les serrant le plus possible. Retendez les chaînes après avoir roulé 1/4—1/2 mile (0,5—1,0 km).
- Montez les chaînes à neige en respectant les instructions four-

nies avec celles-ci.



NOTE

■ Montage des chaînes à neige

Il peut arriver que les valves et émetteurs du système d'avertissement de pression des pneus ne fonctionnent pas correctement lorsque le véhicule est équipé de chaînes à neige.

Essuie-glaces de pare-brise

Afin de pouvoir soulever les essuie-glaces de pare-brise en cas de prévisions de chutes de neige importantes ou de verglas, faites passer la position d'arrêt des essuie-glaces de pare-brise de la position escamotée sous le capot à la position d'entretien au moyen du levier d'essuie-glaces. (→P.294)

Précautions relatives aux véhicules utilitaires

Ce véhicule appartient à la catégorie des véhicules utilitaires, qui se caractérisent par une garde au sol plus haute et des voies plus étroites, par rapport à la hauteur du centre de gravité.

Particularités des véhicules utilitaires

- Des caractéristiques de conception spécifiques lui confèrent un centre de gravité plus haut que les véhicules de tourisme classiques. En raison de sa conception, ce type de véhicule a davantage de risques de se retourner. Les véhicules utilitaires ont un taux de retournement significativement supérieur à celui des autres types de véhicules.
- La garde au sol plus haute a pour avantage d'offrir une meilleure visibilité de la route, ce qui permet d'anticiper les difficultés.
- Ce véhicule n'est pas conçu pour pouvoir prendre les virages à la même vitesse que les véhicules de tourisme ordinaires, de la même

façon qu'une voiture de sport surbaissée n'est pas conçue pour offrir des performances satisfaisantes en tout-terrain. C'est pourquoi tout virage serré pris à une vitesse excessive risque d'être la cause du retournement du véhicule.



AVERTISSEMENT

■ Précautions relatives aux véhicules utilitaires

Respectez scrupuleusement les précautions suivantes pour réduire les risques de blessures graves, voire mortelles ou de dommages au véhicule:

- En cas de choc avec retournement du véhicule, une personne n'ayant pas attachée sa ceinture de sécurité encourt un risque considérablement plus élevé de mourir qu'une personne ayant attaché sa ceinture de sécurité. Par conséquent, le conducteur et tous les passagers doivent toujours attacher leur ceinture de sécurité.
- Évitez les virages serrés et les manœuvres abruptes, dans la mesure du possible. Une utilisation incorrecte du véhicule peut entraîner une perte de contrôle ou un retournement du véhicule, pouvant occasionner des blessures graves, voire mortelles.

**AVERTISSEMENT**

- Placer un chargement sur le porte-bagages de toit (sur modèles équipés) entraîne un rehaussement du centre de gravité du véhicule. Évitez de rouler à haute vitesse, de démarrer brusquement, de prendre des virages serrés, de freiner ou manœuvrer brusquement, car vous risquez de perdre le contrôle du véhicule ou de provoquer son retournement par suite d'une conduite trop imprudente.
- Ralentissez systématiquement par fort vent de travers en rafales. En raison de son centre de gravité plus haut et de son profil, votre véhicule est plus sensible au vent latéral qu'un véhicule de tourisme ordinaire. Ralentir vous permet d'avoir une meilleure maîtrise du véhicule.
- Ne roulez pas perpendiculairement à une pente abrupte. Il est préférable de conduire dans le sens de la pente. Votre véhicule (ou tout autre véhicule tout-terrain) peut basculer sur le côté bien plus facilement que vers l'avant ou l'arrière.

Conduite tout-terrain

Votre véhicule n'est pas conçu pour une conduite tout-terrain. Toutefois, si vous devez impérativement effectuer une conduite tout-terrain, veuillez respecter les précautions suivantes afin d'éviter les zones interdites à la circulation des véhicules.

- Conduisez uniquement dans les zones dont l'accès est

autorisé aux véhicules tout-terrain.

- Respectez les propriétés privées. Avant d'entrer dans une propriété privée, demandez la permission au propriétaire.
- Ne pénétrez pas dans des zones fermées. Des entrées privées, des barrières et des panneaux restreignent le passage.
- Ne sortez pas des chemins tracés. Par temps humide, les techniques de conduite doivent être modifiées ou le déplacement reporté pour éviter d'endommager les chemins.

■ Informations supplémentaires pour la conduite tout-terrain

- Pour les propriétaires résidant aux États-Unis (territoire continental), à Hawaï et à Porto Rico:

Pour obtenir de plus amples informations concernant la conduite tout-terrain, consultez les organismes suivants.

- Services des parcs locaux et nationaux et de loisirs
- Bureau fédéral des véhicules à moteur
- Clubs de véhicules de loisirs
- Le U.S. Forest Service et le Bureau of Land Management

**AVERTISSEMENT****■ Précautions relatives à la conduite tout-terrain**

Respectez scrupuleusement les précautions suivantes pour réduire les risques de blessures graves, voire mortelles ou de dommages au véhicule :

- Conduisez prudemment hors des routes. Ne prenez pas de risques inutiles en roulant dans des endroits dangereux.
- Ne tenez pas le volant par ses branches quand vous conduisez en tout-terrain. Une bosse peut faire tourner le volant brusquement et vous blesser aux mains. Gardez les mains, et plus particulièrement les pouces, à l'extérieur du bord du volant.
- Vérifiez systématiquement l'efficacité des freins immédiatement après avoir roulé dans le sable, la boue, l'eau ou la neige.
- Après avoir roulé dans les hautes herbes, la boue, la rocaïlle, le sable, des cours d'eau, etc., vérifiez l'absence d'herbes, buissons, papiers, chiffons, pierres, sable, etc. coincés ou collés sous le soubassement. Nettoyez le soubassement de tout corps étranger. Si le véhicule est utilisé alors que de tels matériaux sont coincés ou collés sous le soubassement, une panne ou un incendie risquent de se produire.

- En tout-terrain ou sur terrain cahoteux, ne roulez pas à vitesse excessive, évitez les sauts, ne prenez pas de virages brusques et ne heurtez aucun objet, etc. Ceci peut entraîner une perte de contrôle du véhicule ou son retournement, pouvant occasionner des blessures graves, voire mortelles. Vous risquez également de faire subir à la suspension et au châssis de votre véhicule des dommages coûteux.

**NOTE****■ Pour éviter tout dommage par pénétration d'eau**

Prenez toutes les mesures de sécurité nécessaires pour éviter tout dommage causé par l'eau au niveau de la batterie du système hybride (batterie de traction), du système hybride ou d'autres composants.

- De l'eau pénétrant dans le compartiment moteur risque d'entraîner des dommages importants au niveau du système hybride. De l'eau pénétrant à l'intérieur risque de provoquer un court-circuit de la batterie du système hybride (batterie de traction) rangée sous les sièges arrière.
- De l'eau pénétrant dans la transmission et le moteur électrique arrière (moteur de traction)* entraîne une détérioration de la qualité de la transmission. Il est possible que le témoin de dysfonctionnement s'allume et que le véhicule ne soit plus utilisable.

* : Modèles AWD uniquement



NOTE

- L'eau peut faire partir la graisse des roulements de roues, entraînant une corrosion et une usure prématurée, et peut également pénétrer dans le carter de transmission et réduire ainsi les propriétés lubrifiantes de l'huile.

■ Lorsque vous devez rouler dans l'eau

Si vous conduisez dans l'eau pour traverser un cours d'eau peu profond, vérifiez tout d'abord la profondeur de l'eau et la fermeté du lit de la rivière. Roulez lentement et évitez les cours d'eau trop profonds.

■ Inspection après conduite tout-terrain

- Le sable et la boue qui se sont accumulés autour des disques de freins peuvent affecter l'efficacité du freinage et détériorer les composants du système de freinage.
- Effectuez systématiquement un contrôle d'entretien après chaque journée d'utilisation du véhicule en tout-terrain et lorsque celui-ci a roulé dans le sable, l'eau ou la boue. Pour de plus amples informations sur le programme d'entretien, reportez-vous au "Guide du programme d'entretien" ou "Supplément du manuel du propriétaire".

Équipements intérieurs

5

5-1. Utilisation du système de climatisation et du désembuage

Système de climatisation automatique avant..... **454**

Système de climatisation automatique arrière ... **464**

Volant chauffant/sièges chauffants/sièges ventilés **468**

5-2. Utilisation des éclairages intérieurs

Liste des éclairages intérieurs **471**

5-3. Utilisation des rangements

Liste des rangements.. **474**

Équipements du compartiment à bagages **479**

5-4. Utilisation des autres équipements intérieurs

Autres équipements intérieurs **484**

Utilisation des prises d'alimentation (1500 W)... **497**

S'il n'est pas possible d'utiliser les prises d'alimentation (1500 W)..... **505**

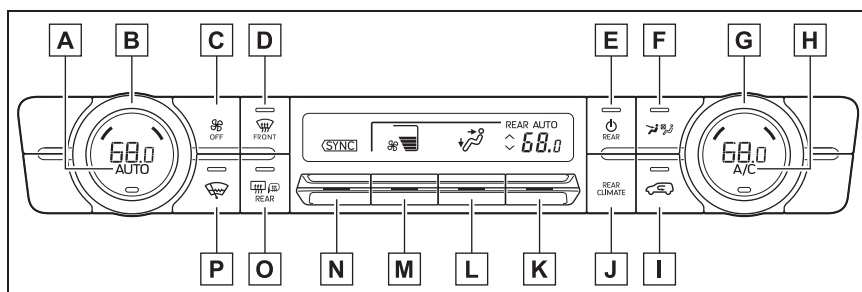
Mécanisme d'ouverture de porte de garage..... **506**

Système de climatisation automatique avant

Les sorties d'air et la vitesse de ventilation sont automatiquement réglées en fonction du réglage de la température.

Le système de climatisation peut être affiché et actionné sur l'affichage multimédia.

Commandes de climatisation



- A** Commande de mode automatique (→P.461)
- B** Commande de réglage de la température côté gauche
- C** Commande "OFF"
- D** Commande de désembuage de pare-brise
- E** Commande d'activation/de désactivation du système de climatisation arrière (→P.465)
- F** Commande de mode S-FLOW (→P.461)
- G** Commande de réglage de la température côté droit
- H** Commande "A/C"
- I** Commande de mode d'air extérieur/de recyclage d'air
- J** Commande "REAR CLIMATE" (→P.465)
- K** Bouton de commande de température des sièges arrière (→P.465)
- L** Bouton de commande de mode de flux d'air
- M** Bouton de commande de vitesse de ventilation
- N** Bouton de commande "SYNC"
- O** Commande de désembuage de lunette arrière et de désembuage

des rétroviseurs extérieurs

P Commande de dégivrage des essuie-glaces de pare-brise

■ Réglage de la température

Tournez la commande de réglage de la température côté conducteur dans le sens des aiguilles d'une montre pour augmenter la température et tournez la commande dans le sens inverse des aiguilles d'une montre pour baisser la température.

Si vous n'appuyez pas sur la commande "A/C", le système souffle de l'air à la température ambiante ou de l'air chaud.

La température des sièges conducteur, passager avant et arrière peut être réglée séparément lorsque :

- Le bouton de commande "SYNC" est déplacé vers le haut ou vers le bas. ("PASS" et "REAR" disparaissent de l'écran)
- La commande de température côté passager est tournée. ("PASS" disparaît de l'écran)
- Le bouton de commande de température des sièges arrière est déplacé vers le haut ou vers le bas. ("REAR" disparaît de l'écran)

Pour basculer le système de climatisation entre les modes individuel et simultané, déplacez le bouton de commande "SYNC" vers le haut ou

vers le bas.

■ Réglage de la vitesse de ventilation

Pour régler la vitesse de ventilation, déplacez le bouton de commande de vitesse de ventilation vers le haut ou vers le bas.

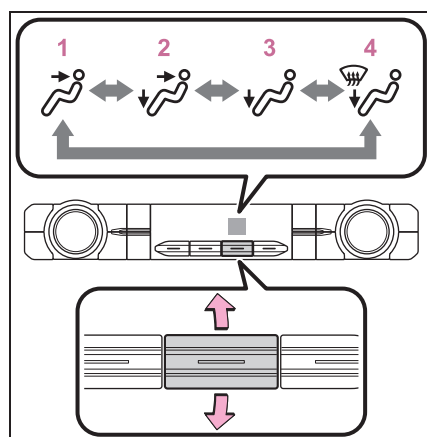
Vers le haut: Augmente la vitesse de ventilation

Vers le bas: Diminue la vitesse de ventilation

Appuyez sur la commande "OFF" pour arrêter le ventilateur.

■ Changez le mode de flux d'air

Pour modifier le mode de flux d'air, déplacez le bouton de commande de mode de flux d'air vers le haut ou vers le bas.



- 1 Haut du corps
- 2 Haut du corps et pieds
- 3 Pieds
- 4 Pieds et le désembuage du

pare-brise fonctionne

■ Commutation entre les modes d'air extérieur et de recyclage d'air

Appuyez sur la commande de mode d'air extérieur/de recyclage d'air.

Le mode bascule entre le mode d'air extérieur et le mode de recyclage d'air à chaque fois que vous actionnez la commande.

Lorsque le mode de recyclage d'air est sélectionné, le témoin s'allume sur la commande de mode d'air extérieur/de recyclage d'air.

■ Réglez la fonction de refroidissement et de déshumidification

Appuyez sur la commande "A/C".

Lorsque la fonction est activée, le témoin s'allume sur la commande "A/C".

■ Désembuage du pare-brise

Les désembueurs sont utilisés pour désembuer le pare-brise et les vitres latérales avant.

Appuyez sur la commande de désembuage de pare-brise.

Réglez la commande de mode d'air extérieur/de recyclage d'air sur le mode d'air extérieur si le mode de recyclage d'air est utilisé. (Cela peut basculer automatiquement.)

Pour accélérer le désembuage du pare-brise et des vitres latérales, augmentez le débit d'air et la température.

Pour revenir au mode précédent, appuyez à nouveau sur la commande de désembuage de pare-brise lorsque le pare-brise est désembué.

Lorsque la commande de désembuage de pare-brise est activée, le témoin s'allume sur la commande de désembuage de pare-brise.

■ Désembuage de la lunette arrière et des rétroviseurs extérieurs

Les désembueurs sont utilisés pour désembuer la lunette arrière et retirer les gouttes de pluie, la rosée et le givre des rétroviseurs extérieurs.

Appuyez sur la commande de désembuage de lunette arrière et de désembuage de rétroviseurs extérieurs.

Lorsque la commande de désembuage de lunette arrière et de désembuage de rétroviseurs extérieurs est activée, le témoin s'allume sur la commande de désembuage de lunette arrière et de rétroviseurs extérieurs.

Les désembueurs s'arrêtent automatiquement après quelques instants.

■ Dégivrage des essuie-glaces de pare-brise

Cette fonction est utilisée pour prévenir la formation de glace sur le pare-brise et les balais d'essuie-glaces.

Appuyez sur la commande de dégivrage des essuie-glaces de

pare-brise.

Lorsque la commande de dégivrage des essuie-glaces de pare-brise est activée, le témoin s'allume sur la commande de dégivrage des essuie-glaces de pare-brise.

La fonction de dégivrage des essuie-glaces de pare-brise se désactive automatiquement après un certain temps.

■ **Lorsque la température extérieure est supérieure à 75°F (24°C) et que le système de climatisation est activé**

- Afin de réduire la consommation d'énergie du système de climatisation, le système de climatisation peut passer automatiquement en mode de recyclage d'air. Ceci peut également réduire la consommation de carburant.
- Le mode de recyclage d'air est sélectionné comme mode par défaut lorsque le contact d'alimentation est placé sur ON.
- Il est possible de passer au mode d'air extérieur à tout moment en appuyant sur la commande de mode d'air extérieur.

■ **Présence de buée sur les vitres**

- Les vitres se couvrent rapidement de buée lorsqu'il y a beaucoup d'humidité dans le véhicule. Activer "A/C" permet de déshumidifier l'air des aérateurs et de désembuer efficacement le pare-brise.
- Si vous désactivez "A/C", les vitres peuvent se couvrir plus facilement de buée.
- Les vitres ont tendance à se couvrir de buée lorsque le mode de recyclage d'air est utilisé.

■ **Lorsque vous roulez sur des routes poussiéreuses**

Fermez toutes les vitres. Si la pous-

sière projetée par le véhicule entre toujours à l'intérieur de l'habitacle après avoir fermé les vitres, il est recommandé de commuter l'entrée d'air en mode air extérieur et de faire fonctionner la ventilation à n'importe quelle vitesse.

■ **Mode d'air extérieur/de recyclage d'air**

- Il est recommandé de passer temporairement en mode de recyclage d'air afin d'empêcher la pénétration d'air contaminé à l'intérieur du véhicule et de faciliter le rafraîchissement de l'habitacle lorsque la température extérieure est élevée.
- La sélection entre le mode d'air extérieur/de recyclage d'air peut se faire automatiquement, selon le réglage de la température ou la température intérieure.

■ **Utilisation du système de climatisation en mode d'éco-conduite**

- En mode d'éco-conduite, le système de climatisation est contrôlé comme suit pour donner la priorité à l'économie de carburant:
 - Le régime moteur et le fonctionnement du compresseur sont contrôlés de façon à restreindre la capacité de chauffage/refroidissement
 - La vitesse de ventilation est limitée lorsque le mode automatique est sélectionné
- Pour améliorer les performances de la climatisation, effectuez les opérations suivantes:
 - Réglez la vitesse de ventilation
 - Désactivez le mode d'éco-conduite (→P.424)

■ **Lorsque la température extérieure est basse**

La fonction de déshumidification risque de ne pas fonctionner même lorsque vous appuyez sur la commande "A/C".

■ Odeurs provenant de la ventilation et de la climatisation

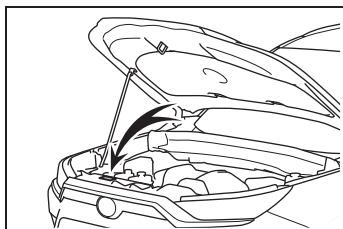
- Pour faire entrer de l'air frais, réglez le système de climatisation en mode d'air extérieur.
- Il est possible que diverses odeurs provenant de l'intérieur ou de l'extérieur du véhicule entrent dans le système de climatisation et s'y accumulent au cours de l'utilisation. Cela peut ensuite causer la diffusion d'odeurs par les aérateurs.
- Pour limiter la survenue potentielle des odeurs:
 - Il est recommandé de régler le système de climatisation en mode d'air extérieur avant d'arrêter le véhicule.
 - La synchronisation du démarrage de la soufflerie peut être retardée quelques instants après que le système de climatisation ait été démarré en mode automatique.
- Pendant le stationnement, le système passe automatiquement en mode d'air extérieur pour favoriser une meilleure circulation de l'air dans le véhicule, contribuant à réduire les odeurs qui se produisent au démarrage du véhicule.

■ Filtre de climatisation

→P.567

■ Réfrigérant du système de climatisation

- Une étiquette relative au réfrigérant du système de climatisation est apposée à l'endroit indiqué sur l'illustration suivante.



- La signification de chaque sym-

bole figurant sur l'étiquette est la suivante:

	Précautions
	Système de climatisation
	Type de lubrifiant du système de climatisation
	Nécessite qu'un technicien agréé procède à un entretien du système de climatisation
	Réfrigérant inflammable

■ Personnalisation

Certaines fonctions peuvent être personnalisées. (→P.673)

AVERTISSEMENT

■ Pour éviter que le pare-brise ne se couvre de buée

Par temps extrêmement humide, n'utilisez pas la commande de désembuage de pare-brise pendant le fonctionnement du mode de refroidissement d'air. La différence entre la température de l'air extérieur et celle du pare-brise peut provoquer l'apparition de buée sur la face extérieure du pare-brise et obstruer votre champ de vision.

■ Pendant le fonctionnement du désembuage des rétroviseurs extérieurs

Ne touchez pas la surface des rétroviseurs lorsque le désembuage des rétroviseurs extérieurs est en marche.

**AVERTISSEMENT****■ Lorsque le dégivrage des essuie-glaces de pare-brise est en cours de fonctionnement**

Ne touchez pas le verre à la base du pare-brise ou à côté des montants avant lorsque le dégivrage de l'essuie-glace de pare-brise est activé.

**NOTE****■ Pour éviter la décharge de la batterie 12 V**

Lorsque le système hybride est arrêté, ne laissez pas le système de climatisation en marche plus longtemps que nécessaire.

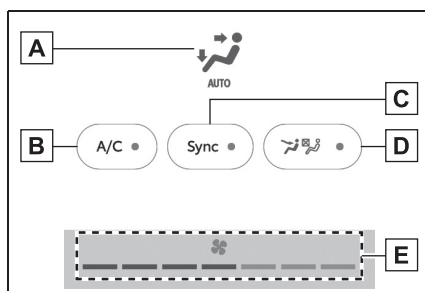
■ Lors de la réparation/du remplacement de pièces du système de climatisation

Faites effectuer la réparation/le remplacement par votre concessionnaire Toyota.

Lorsqu'une pièce du système de climatisation, comme l'évaporateur, doit être remplacée, il est nécessaire de la remplacer par une pièce neuve.

Écran de commande de la climatisation avant (affichage multimédia)**■ Écran principal**

- 1 Appuyez sur  dans le menu principal.
- 2 Sélectionnez "Climat".
- 3 Sélectionnez "Avant".

**A** Sélectionnez le mode de flux d'air

 : L'air souffle sur le haut du corps

 : L'air souffle sur le haut du corps et les pieds

 : L'air souffle sur les pieds

 : L'air souffle sur les pieds et le désembuage du pare-brise fonctionne

B Réglez la fonction de refroidissement et de déshumidification

Si vous n'appuyez pas sur la commande "A/C", le système souffle de l'air à la température ambiante ou de l'air chaud.

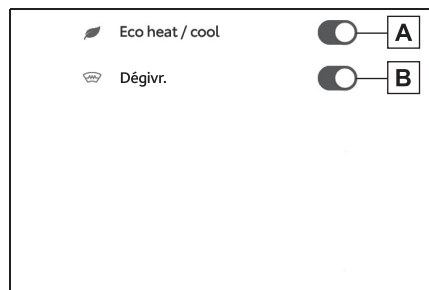
C Commande "Sync"

Si le témoin sur la commande "Sync" est éteint, la température des sièges conducteur, passager et arrière peut être réglée séparément.

D Sélectionnez le mode de flux d'air concentré sur les sièges avant (S-FLOW) (→P.461)**E** Ajustez le réglage de la vitesse de ventilation

■ Écran des options

- 1 Appuyez sur  dans le menu principal.
- 2 Sélectionnez "Climat".
- 3 Sélectionnez "Options".



- A** Activez/désactivez le mode de climatisation éco.
(→P.424)

La climatisation est contrôlée en donnant la priorité à une consommation de carburant basse, par exemple en réduisant la vitesse de ventilation, etc.

- B** Activez/désactivez le dégivrage des essuie-glaces de pare-brise. (→P.456)

■ Lorsque la température extérieure est supérieure à 75°F (24°C) et que le système de climatisation est activé

Afin de réduire la consommation d'énergie du système de climatisation, le système de climatisation peut passer automatiquement en mode de recyclage d'air. Ceci peut également réduire la consommation de carburant.

■ Présence de buée sur les vitres

- Les vitres se couvrent rapidement de buée lorsqu'il y a beaucoup d'humidité dans le véhicule. Activer "A/C" permet de déshumidifier

l'air des aérateurs et de désembuer efficacement le pare-brise.

- Si vous désactivez "A/C", les vitres peuvent se couvrir plus facilement de buée.

■ Mode de climatisation éco

Lorsque le mode d'éco-conduite est sélectionné au moyen de la commande de sélection de mode de conduite, le mode de climatisation éco s'active.

Lorsqu'un mode de conduite autre que le mode d'éco-conduite est sélectionné, le mode de climatisation éco peut se désactiver.

■ Utilisation du système de climatisation en mode d'éco-conduite

- En mode d'éco-conduite, le système de climatisation est contrôlé comme suit pour donner la priorité à l'économie de carburant:
 - Le régime moteur et le fonctionnement du compresseur sont contrôlés de façon à restreindre la capacité de chauffage/refroidissement
 - La vitesse de ventilation est limitée lorsque le mode automatique est sélectionné
- Pour améliorer les performances de la climatisation, effectuez les opérations suivantes:
 - Réglez la vitesse de ventilation
 - Désactivez le mode d'éco-conduite (→P.424)
 - Désactivez le mode de climatisation économique
- Lorsque le mode de conduite est paramétré sur le mode d'éco-conduite, le mode de climatisation économique est activé automatiquement. Même dans ce cas, le mode de climatisation économique peut être désactivé en appuyant sur la commande de mode de climatisation économique.

■ Lorsque la température extérieure est basse

La fonction de déshumidification risque de ne pas fonctionner même lorsque vous appuyez sur "A/C".

Utilisation du mode automatique

- 1 Appuyez sur la commande de mode automatique.

La fonction de déshumidification se met en marche. Les sorties d'air et la vitesse de ventilation sont automatiquement réglées en fonction du réglage de la température et de l'humidité.

- 2 Ajustez le réglage de la température.
- 3 Pour arrêter le fonctionnement, appuyez sur la commande "OFF".

Si le réglage de la vitesse de ventilation ou des modes de flux de l'air sont utilisés, le témoin de mode automatique s'éteint. Cependant, le mode automatique pour les fonctions autres que celles utilisées est maintenu.

■ Utilisation du mode automatique

La vitesse de ventilation est automatiquement réglée en fonction du réglage de la température et des conditions ambiantes.

Par conséquent, le ventilateur peut s'arrêter pendant un instant jusqu'à ce que l'air chaud ou froid soit prêt à circuler immédiatement après avoir appuyé sur la commande de mode automatique.

Mode de flux d'air concentré sur les sièges avant (S-FLOW)

Lorsque le mode S-FLOW est activé, le débit d'air vers les sièges arrière est arrêté pour améliorer l'économie de carburant. Si le mode S-FLOW est désactivé, il s'active automatiquement lorsque le contact d'alimentation est placé sur ON après avoir été coupé pendant un certain temps.

Si une porte arrière est ouverte lorsque le mode S-FLOW est activé, le mode S-FLOW sera désactivé automatiquement.

- Activation/désactivation manuelle du mode de flux d'air concentré sur les sièges avant

En mode flux d'air concentré sur les sièges avant, il est possible d'orienter le flux d'air uniquement sur les sièges avant ou sur tous les sièges en actionnant une commande. Lorsque ce mode a été activé manuellement, le contrôle automatique du flux d'air cesse de fonctionner.

Sélectionnez  sur l'écran de commande principal ou appuyez sur la commande de mode S-FLOW sur le panneau de commande de climatisation et changez le flux d'air.

- Témoin indicateur allumé:
Flux d'air vers les sièges avant uniquement
- Témoin indicateur éteint: Flux d'air vers l'ensemble des sièges

■ Fonctionnement du contrôle automatique du flux d'air

- Pour un intérieur confortable, le flux d'air peut être orienté vers les sièges sans passager immédiatement après le démarrage du système hybride ainsi qu'à d'autres moments, en fonction de la température extérieure.
- Une fois que le système hybride a démarré, si des passagers se déplacent ou entrent et sortent du véhicule, le système n'est pas capable de détecter avec suffisamment de précision la présence de passagers et le contrôle automatique du flux d'air ne fonctionne pas.
- Si un passager arrière est à bord avant que le contact d'alimentation soit placé sur ON, le système détermine qu'il n'y a aucun passager sur les sièges arrière.
- Le flux d'air ne sera pas dirigé vers les sièges arrière lorsque le contact d'alimentation est placé sur ON après avoir été coupé pendant un certain temps ou si le mode S-FLOW est activé.

Le système détermine la présence d'un passager sur un siège arrière avec l'ouverture et la fermeture d'une porte arrière.

Une fois que le système détermine la présence d'un passager sur un siège arrière, cela ne changera pas durant ce trajet.

- S'il fait très chaud ou très froid et que le système détermine que la climatisation de l'ensemble du

véhicule est requise, le débit est dirigé vers les sièges arrière, peu importe si le mode S-FLOW est activé/désactivé.

- Même lorsque la fonction a été activée manuellement pour orienter le flux d'air uniquement vers les sièges avant, lorsqu'un siège arrière est occupé, il est possible d'orienter automatiquement le flux d'air vers tous les sièges.

■ Pour revenir au contrôle automatique de flux d'air

- 1 Lorsque le témoin indicateur est éteint, placez le contact d'alimentation sur arrêt.
- 2 Au bout de 60 minutes minimum, placez le contact d'alimentation sur ON.



NOTE

■ Fonctionnement du contrôle automatique du flux d'air

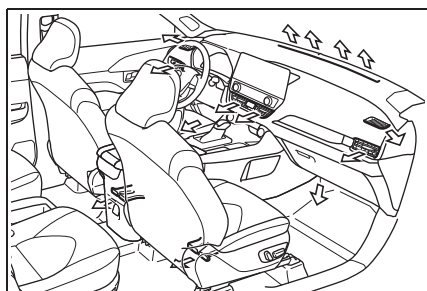
Lorsque le mode S-FLOW est activé, l'ouverture d'une porte arrière pour charger des bagages, etc. désactivera le mode S-FLOW.

Pour réactiver le mode S-FLOW, sélectionnez  sur l'écran de commande principal ou appuyez sur la commande de mode S-FLOW.

Disposition et fonctionnement des sorties d'air

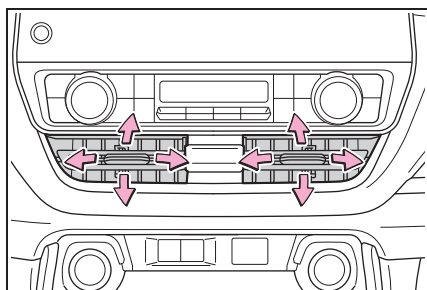
■ Emplacement des sorties d'air

Les sorties d'air et le volume d'air changent selon le mode de flux d'air sélectionné.



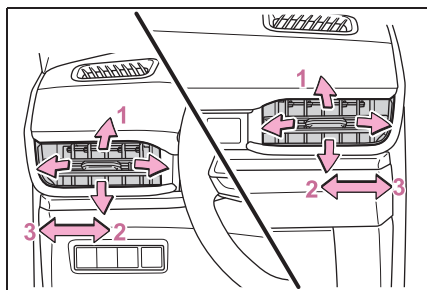
■ Réglage de l'orientation du débit d'air et ouverture/fermeture des sorties d'air

- Sorties d'air frontales centrales



Orientez le flux d'air vers la gauche ou la droite, vers le haut ou le bas

- Sorties d'air frontales latérales



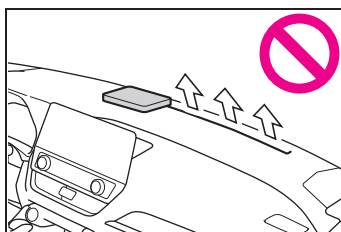
- 1 Orientez le flux d'air vers la gauche ou la droite, vers le haut ou le bas
- 2 Ouvrez l'aérateur

3 Fermez l'aérateur

⚠ AVERTISSEMENT

■ Pour ne pas interrompre le fonctionnement du désembuage de pare-brise

Ne placez aucun objet sur le tableau de bord, car ceci risquerait de couvrir les sorties d'air. Dans le cas contraire, le débit d'air peut être bloqué, empêchant ainsi les désembueurs du pare-brise de désembuer.



Système de climatisation automatique arrière

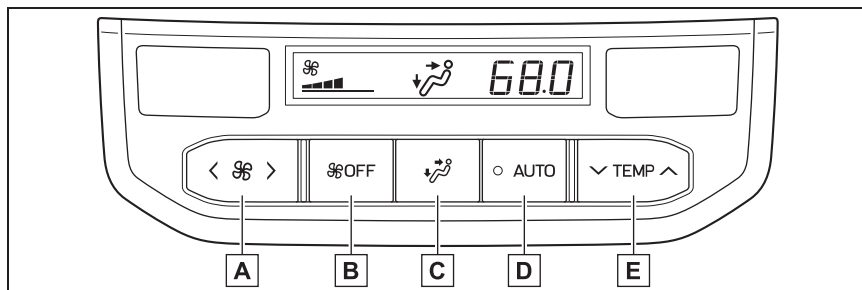
Les sorties d'air et la vitesse de ventilation sont automatiquement réglées en fonction du réglage de la température.

Le système de climatisation arrière peut être actionné au moyen du panneau de commande de climatisation avant et du panneau de commande de climatisation arrière. Appuyez sur la commande "REAR CLIMATE" sur le panneau de commande de climatisation avant pour changer le mode de commande de climatisation arrière.

Il est également possible de commander le système de climatisation arrière sur l'affichage multimédia.

Fonctionnement de la commande de la climatisation arrière

■ Panneau de commande de climatisation arrière



A Ajustez le réglage de la vitesse de ventilation des sièges arrière

Appuyez sur pour augmenter la vitesse de ventilation et sur pour la diminuer.

B Commande "OFF"

Appuyez sur la commande "OFF" pour arrêter le ventilateur.

C Commande de réglage du mode de débit d'air

D Commande de mode automatique

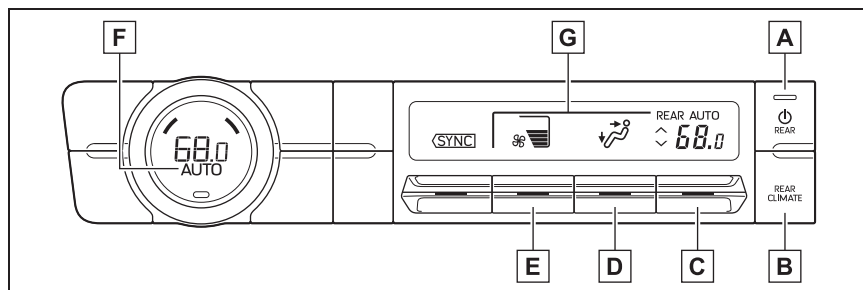
Lorsque la fonction est activée, le témoin s'allume sur l'écran de commande.

E Ajustez le réglage de la température des sièges arrière

Appuyez sur pour augmenter la température et sur pour la

diminuer.

■ Panneau de commande de climatisation avant



A Commande d'activation/de désactivation du système de climatisation arrière

B Commande "REAR CLIMATE"

Le mode bascule entre le mode de commande de climatisation arrière et le mode de commande de climatisation avant à chaque fois que vous appuyez sur la commande "REAR CLIMATE".

C Bouton de commande de température des sièges arrière

Pour régler la température, déplacez le bouton de commande de température des sièges arrière vers le haut ou vers le bas.

Vers le haut: Augmente la température

Vers le bas: Diminue la température

D Bouton de commande de mode de flux d'air

Le bouton de commande de mode de flux d'air peut être actionné pendant que le témoin de commande de climatisation arrière est allumé.

E Ajustez le réglage de la vitesse de ventilation des sièges arrière

Le réglage de la vitesse de ventilation des sièges arrière peut être ajusté pendant que le témoin de commande de climatisation arrière est allumé.

Pour régler la vitesse de ventilation, déplacez le bouton de commande de vitesse de ventilation vers le haut ou vers le bas.

Vers le haut: Augmente la vitesse de ventilation

Vers le bas: Diminue la vitesse de ventilation

F Commande de mode automatique (→P.467)

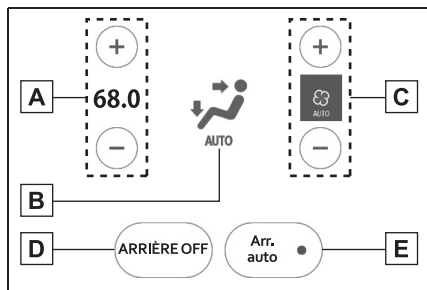
La commande de mode automatique peut être actionnée lorsque le témoin de commande de climatisation arrière est affiché.

G Témoin de commande de climatisation arrière

Lorsque vous appuyez sur la commande "REAR CLIMATE", le témoin de commande de climatisation arrière s'affiche pendant quelques secondes.

■ Écran de commande de la climatisation arrière (affichage multimédia)

- 1 Appuyez sur  dans le menu principal.
- 2 Sélectionnez "Climat".
- 3 Sélectionnez "Arrière".



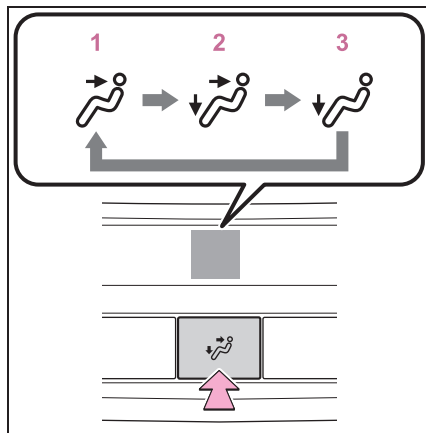
- A** Ajustez le réglage de la température des sièges arrière
- B** Commande de réglage du mode de débit d'air
- C** Ajustez le réglage de la vitesse de ventilation des sièges arrière
- D** Commande "ARRIÈRE OFF"
Sélectionnez la commande "ARRIÈRE OFF" pour arrêter le ventilateur.
- E** Commande de mode automatique

Changez le mode de flux d'air

■ Panneau de commande de climatisation arrière

Pour modifier le mode de flux d'air, appuyez sur la commande de réglage de mode de flux d'air.

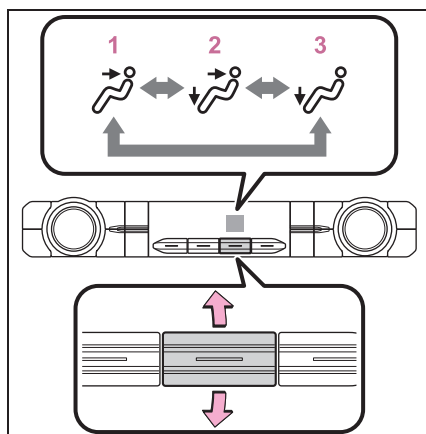
Les sorties d'air utilisées changent à chaque pression sur la commande.



- 1 Haut du corps
- 2 Haut du corps et pieds
- 3 Pieds

■ Panneau de commande de climatisation avant

Pour modifier le mode de flux d'air, déplacez le bouton de commande de mode de flux d'air vers le haut ou vers le bas.



- 1 Haut du corps
- 2 Haut du corps et pieds

3 Pieds

■ Écran de commande de la climatisation arrière

Pour modifier le mode de flux d'air, sélectionnez la commande de réglage de mode de flux d'air.

Les sorties d'air utilisées changent à chaque fois que la commande est sélectionnée.

 : L'air souffle sur le haut du corps

 : L'air souffle sur le haut du corps et les pieds

 : L'air souffle sur les pieds

Utilisation du mode automatique

- 1 Appuyez sur la commande de mode automatique.
- 2 Ajustez le réglage de la température.
- 3 Pour arrêter le fonctionnement, appuyez sur la commande "OFF".

Si le réglage de la vitesse de ventilation ou des modes de flux de l'air sont utilisés, le témoin de mode automatique s'éteint. Cependant, le mode automatique pour les fonctions autres que celles utilisées est maintenu.

■ Utilisation du mode automatique

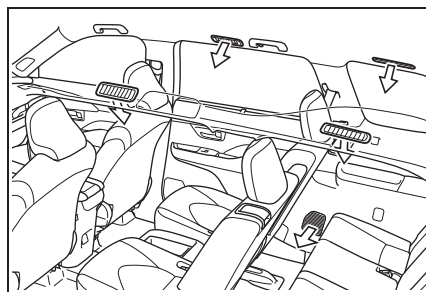
La vitesse de ventilation est automatiquement réglée en fonction du réglage de la température et des conditions ambiantes.

Par conséquent, le ventilateur peut s'arrêter pendant un instant jusqu'à ce que l'air chaud ou froid soit prêt à circuler immédiatement après avoir appuyé sur la commande de mode automatique.

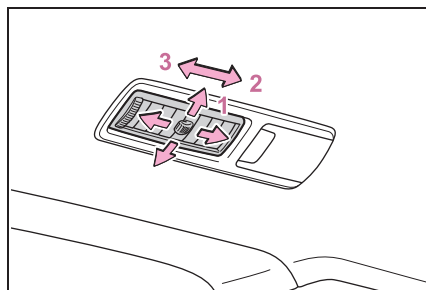
Sorties d'air

■ Emplacement des sorties d'air

Les sorties d'air et le volume d'air changent selon le mode de flux d'air sélectionné.



■ Réglage de l'orientation, de l'ouverture et de la fermeture des sorties d'air



- 1 Orientez le flux d'air vers la

gauche ou la droite, vers le haut ou le bas

2 Ouvrez l'aérateur

3 Fermez l'aérateur



NOTE

■ Pour éviter la décharge de la batterie 12 V

Lorsque le système hybride est arrêté, ne laissez pas le système de climatisation en marche plus longtemps que nécessaire.

Volant chauffant^{*} /sièges chauffants^{*} /sièges ventilés^{*}

^{*} : Sur modèles équipés

● Volant chauffant

Chauffe la surface de préhension du volant

● Sièges chauffants

Chauffe le rembourrage de siège

● Sièges ventilés

Maintiennent une bonne ventilation au moyen d'un ventilateur intégré au siège



AVERTISSEMENT

■ Pour éviter les brûlures mineures

Des précautions doivent être prises si une personne appartenant à l'une des catégories suivantes entre en contact avec le volant ou les sièges lorsque le chauffage est en marche:

- Nourrissons, jeunes enfants, personnes âgées, malades ou handicapés
- Personnes à la peau sensible
- Personnes très fatiguées
- Personnes ayant consommé de l'alcool ou des médicaments provoquant la somnolence (somnifères, traitements contre le rhume, etc.)



NOTE

■ **Pour éviter d'endommager les sièges chauffants**

Ne posez pas d'objets lourds de forme irrégulière sur le siège et ne piquez pas d'objets pointus (aiguilles, clous, etc.) dans le siège.

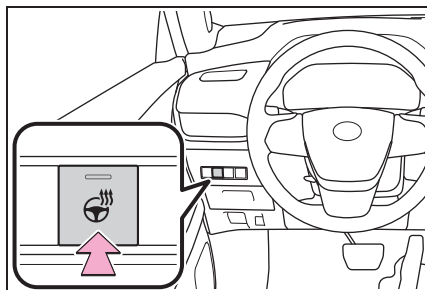
■ **Pour éviter la décharge de la batterie 12 V**

N'utilisez pas les fonctions lorsque le système hybride est arrêté.

Volant chauffant

Active/désactive le volant chauffant

Le témoin indicateur s'allume pour indiquer que le volant chauffant est activé.



■ **Conditions de fonctionnement**

Le contact d'alimentation est sur ON.

■ **Fonction de minuterie**

Le volant chauffant est automatiquement arrêté après un certain temps.

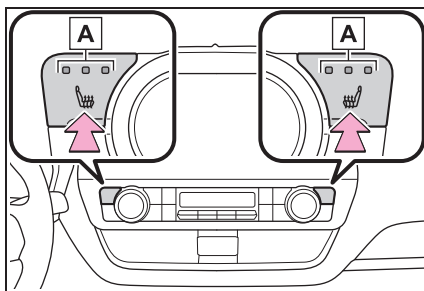
Sièges chauffants

■ **Sièges avant (sur modèles équipés)**

À chaque pression sur la commande, les conditions de fonctionnement changent comme suit.

Élev (3 segments allumés) → Moyn (2 segments allumés) → Bas (1 segment allumé) → Arrêt

Le témoin de niveau (ambre) **A** s'allume pendant le fonctionnement.

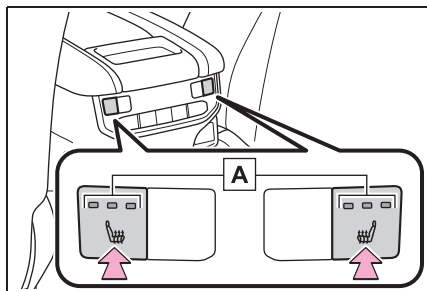


■ **Sièges de la deuxième rangée (sur modèles équipés)**

À chaque pression sur la commande, les conditions de fonctionnement changent comme suit.

Élev (3 segments allumés) → Moyn (2 segments allumés) → Bas (1 segment allumé) → Arrêt

Le témoin de niveau (ambre) **A** s'allume pendant le fonctionnement.



■ Conditions de fonctionnement

Le contact d'alimentation est sur ON.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Pour éviter toute surchauffe et les brûlures mineures

Respectez les précautions suivantes lorsque vous utilisez les sièges chauffants.

- Ne couvrez pas le siège avec une couverture ou un coussin lorsque vous utilisez le siège chauffant.
- N'utilisez pas le siège chauffant plus longtemps que nécessaire.

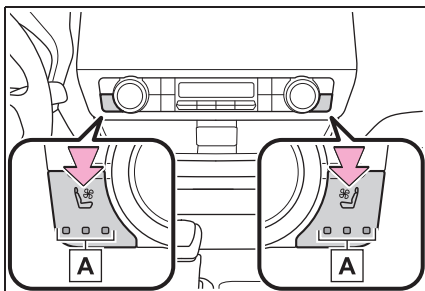
Sièges ventilés

■ Sièges avant (sur modèles équipés)

À chaque pression sur la commande, les conditions de fonctionnement changent comme suit.

Élev (3 segments allumés) → Moyn (2 segments allumés) → Bas (1 segment allumé) → Arrêt

Le témoin de niveau (vert) **A** s'allume pendant le fonctionnement.

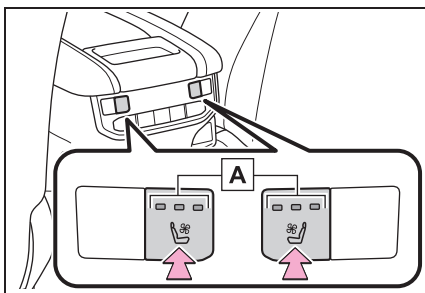


■ Sièges de la deuxième rangée (sur modèles équipés)

À chaque pression sur la commande, les conditions de fonctionnement changent comme suit.

Élev (3 segments allumés) → Moyn (2 segments allumés) → Bas (1 segment allumé) → Arrêt

Le témoin de niveau (vert) **A** s'allume pendant le fonctionnement.

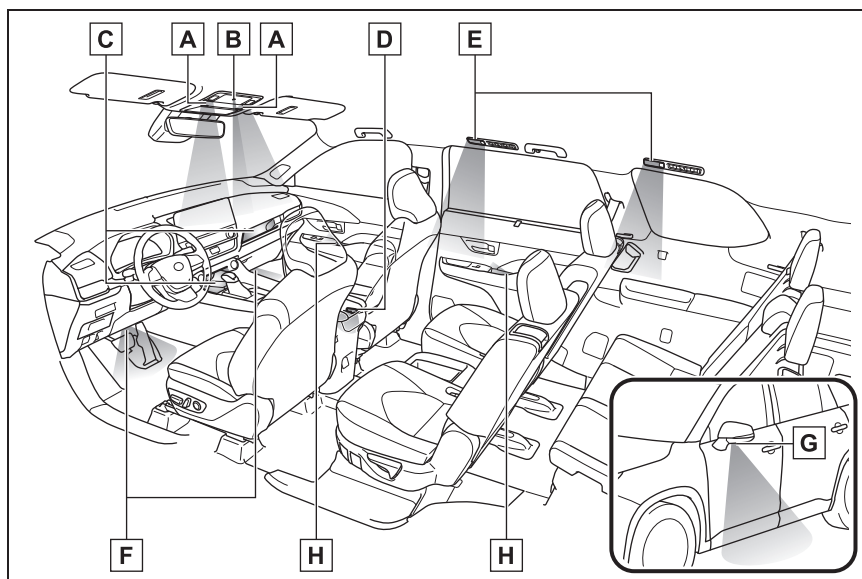


■ Conditions de fonctionnement

Le contact d'alimentation est sur ON.

Liste des éclairages intérieurs

Emplacement des éclairages intérieurs

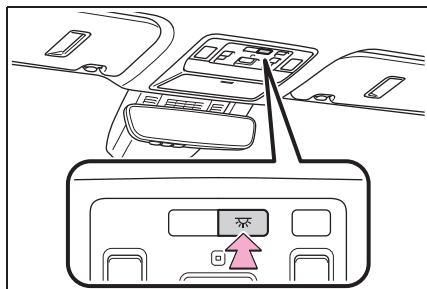


- A** Éclairages individuels avant (→P.472)
Éclairages intérieurs avant (→P.471)
- B** Éclairage de la console centrale
- C** Éclairages de plateau ouvert (sur modèles équipés)
- D** Éclairages de courtoisie de portes
- E** Éclairages individuels arrière (→P.472)
- F** Éclairages de plancher
- G** Éclairages extérieurs de plancher (sur modèles équipés)
- H** Éclairages d'ambiance (sur modèles équipés)

Utilisation des éclairages intérieurs

■ Activation/désactivation de l'éclairage intérieur

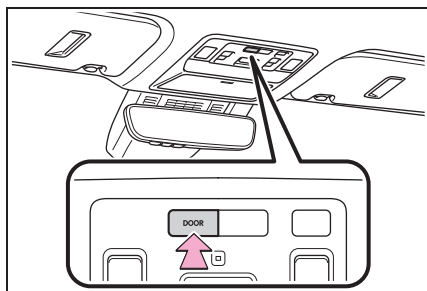
Appuyez sur la commande d'éclairage intérieur



■ Activation de la position de porte

Appuyez sur la commande d'éclairage intérieur asservi aux portes

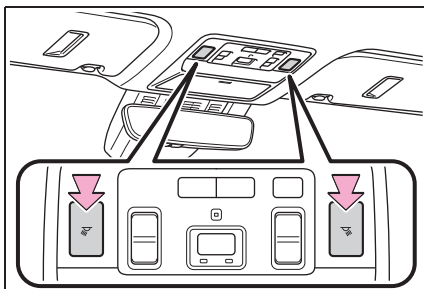
Les éclairages sont allumés et éteints selon que les portes sont ouvertes/fermées.



Utilisation des éclairages individuels

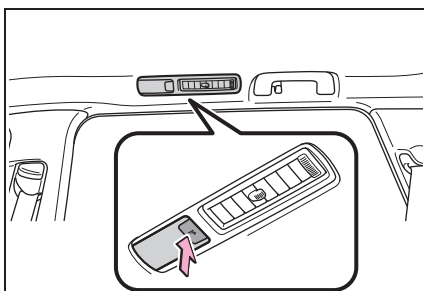
■ Éclairages individuels avant

Allume/éteint les éclairages



■ Éclairages individuels arrière

Allume/éteint les éclairages



■ Système d'éclairage de courtoisie à l'ouverture des portes

Les éclairages s'allument et s'éteignent automatiquement en fonction du mode du contact d'alimentation, de la présence de la clé électronique, du fait que les portes sont verrouillées/déverrouillées ou que les portes sont ouvertes/fermées.

■ Afin d'empêcher la batterie 12 V de se décharger

Si les éclairages intérieurs restent allumés lorsque le contact d'alimentation est mis sur arrêt, ils s'éteignent automatiquement après un délai de 20 minutes.

■ Allumage automatique des éclairages intérieurs

En cas de déploiement (gonflage) de l'un des coussins gonflables SRS ou en cas de choc arrière violent, les éclairages intérieurs s'allument automatiquement.

Les éclairages intérieurs s'éteignent automatiquement après environ 20 minutes.

Les éclairages intérieurs peuvent être éteints manuellement. Toutefois, afin d'éviter d'autres collisions, il est recommandé de les laisser allumés jusqu'à ce que la sécurité soit garantie.

(Les éclairages intérieurs peuvent ne pas s'allumer automatiquement selon la force de l'impact et les conditions dans lesquelles la collision se produit.)

■ Personnalisation

Certaines fonctions peuvent être personnalisées. (→P.673)



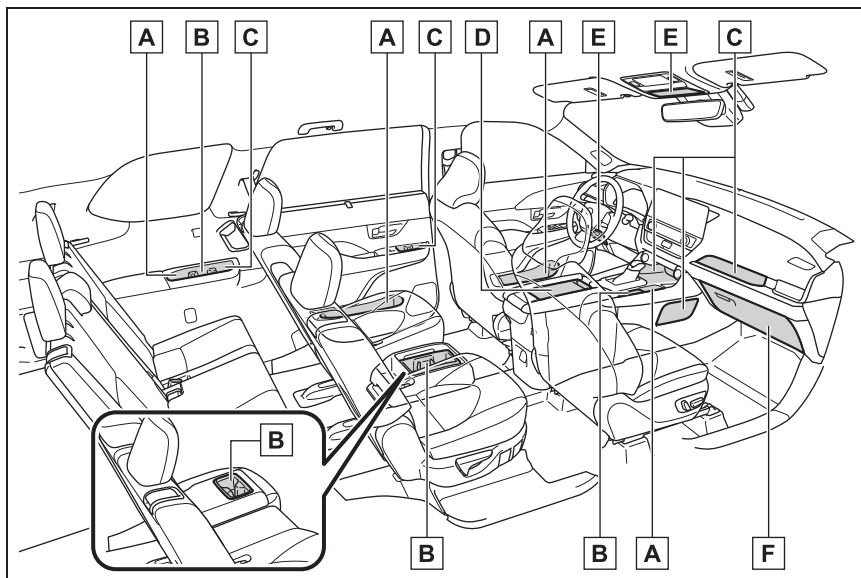
NOTE

■ Pour éviter la décharge de la batterie 12 V

Ne laissez pas les éclairages allumés plus longtemps que nécessaire lorsque le système hybride est arrêté.

Liste des rangements

Emplacement des rangements



- A** Porte-bouteilles (→P.477)
- B** Porte-gobelets (→P.476)
- C** Plateau ouvert (→P.478)
- D** Rangement de console (→P.475)
- E** Casiers auxiliaires (→P.477)
- F** Boîte à gants (→P.475)

⚠ AVERTISSEMENT

■ Objets à ne pas laisser dans les espaces de rangement

Ne laissez pas de lunettes, de briquets ou d'aérosols dans les espaces de rangement, car en cas de fortes températures dans l'habitacle:

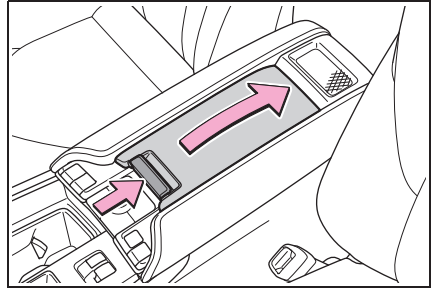
- Les lunettes risquent d'être déformées par la chaleur ou fissurées si elles entrent en contact avec d'autres objets dans le même rangement.
- Les briquets ou les aérosols peuvent exploser. S'ils entrent en contact avec d'autres objets dans le même rangement, le briquet peut prendre feu ou l'aérosol laisser s'échapper du gaz, et provoquer un incendie.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Lorsque les compartiments de rangement ne sont pas utilisés

Lorsque vous conduisez ou lorsque les compartiments de rangement ne sont pas utilisés, laissez les couvercles fermés.

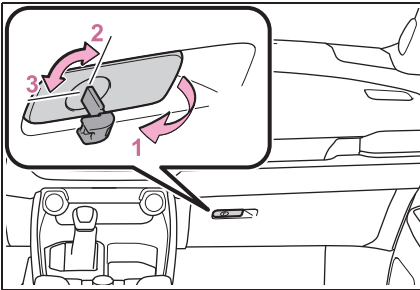
En cas de freinage brutal ou d'embarquée brusque, un accident risque de se produire si la boîte à gants laissée ouverte ou les objets qui y sont rangés heurtent un occupant.



■ Plateau à l'intérieur du rangement de console

Il est possible de faire glisser le plateau vers l'avant/vers l'arrière.

Boîte à gants



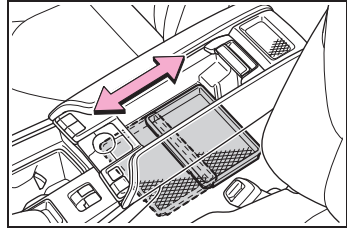
- 1 Ouverture (tirez sur le levier)
- 2 Verrouillez avec la clé mécanique
- 3 Déverrouillez avec la clé mécanique

■ Éclairage de la boîte à gants

La boîte à gants est éclairée lorsque les feux arrière sont allumés.

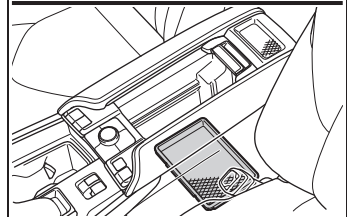
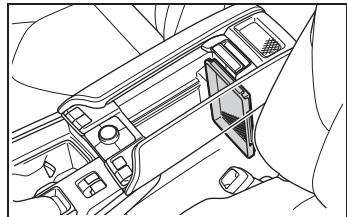
Rangement de console

Appuyez sur la languette et faites glisser le couvercle du rangement de console.



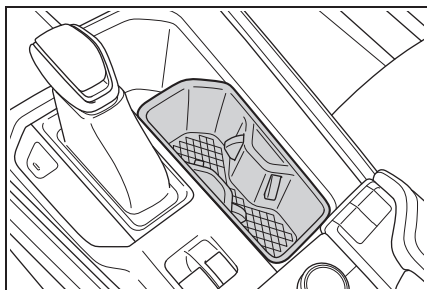
■ Lorsque vous n'utilisez pas le plateau à l'intérieur du rangement de console

Lorsque vous ne l'utilisez pas, le plateau peut être rangé dans le rangement de console comme illustré.



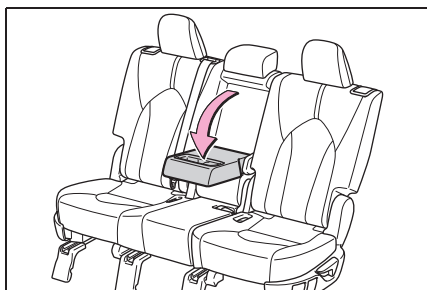
Porte-gobelets

► Sièges avant

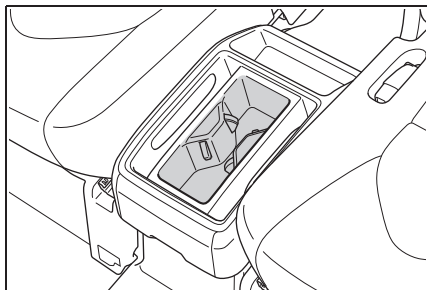


► Sièges de deuxième rangée (modèles 8 places)

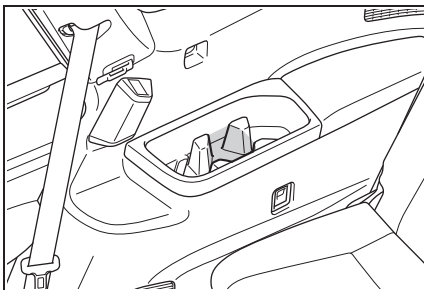
Abaissez l'accoudoir.



► Sièges de deuxième rangée (modèles 7 places)



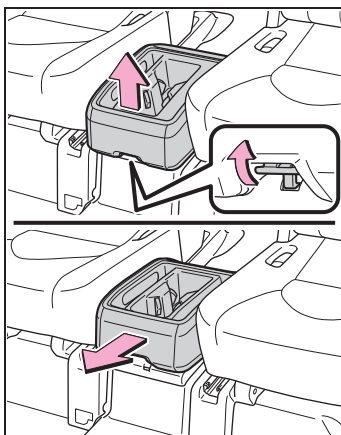
► Sièges de la troisième rangée



■ Lorsque vous n'utilisez pas les porte-gobelets

Le module de porte-gobelets des sièges de deuxième rangée (modèles 7 places) peut être retiré.

Lorsque vous soulevez la languette, poussez le bord avant du porte-gobelets vers le haut, puis tirez-le vers l'avant.

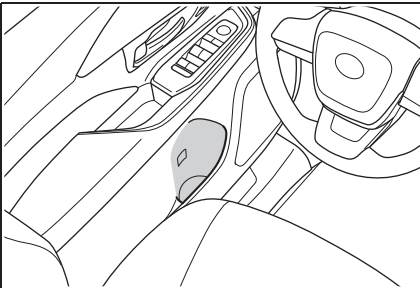


**AVERTISSEMENT**
Objets inadaptés au porte-gobelets

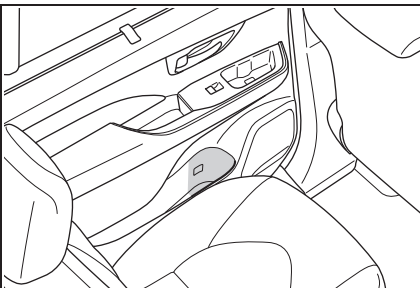
Ne disposez rien d'autre dans les porte-gobelets que des gobelets, des canettes en aluminium ou des bouteilles d'eau. D'autres objets peuvent être éjectés des supports en cas d'accident ou de freinage brusque, et provoquer des blessures. Si possible, couvrez les boissons chaudes pour prévenir tout risque de brûlure.

Porte-bouteilles

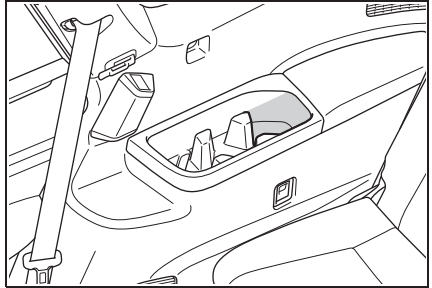
► Sièges avant



► Sièges de la deuxième rangée



► Sièges de la troisième rangée


Porte-bouteilles

- Fermez le bouchon de la bouteille avant de la ranger.
- Il est possible que la bouteille n'entre pas dans le porte-bouteilles en fonction de sa taille ou de sa forme.

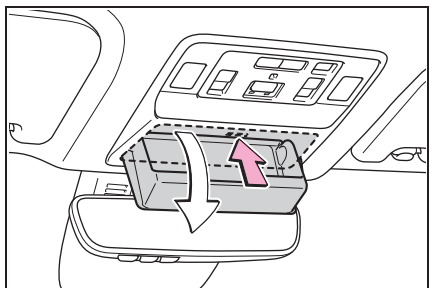
**NOTE**
Objets inadaptés aux porte-bouteilles

Ne placez pas de bouteille ouverte, de verre ou de gobelets en carton remplis de liquide dans le porte-bouteilles. Sinon, le liquide contenu risque de se renverser. Des verres peuvent se briser s'ils sont utilisés dans les porte-bouteilles.

Casiers auxiliaires

► Au plafond

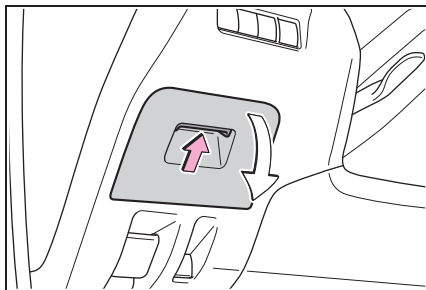
Appuyez sur le couvercle.



478 5-3. Utilisation des rangements

- Tableau de bord côté conducteur

Appuyez sur la languette pour ouvrir.



AVERTISSEMENT

■ Objets inadaptés au rangement (au plafond)

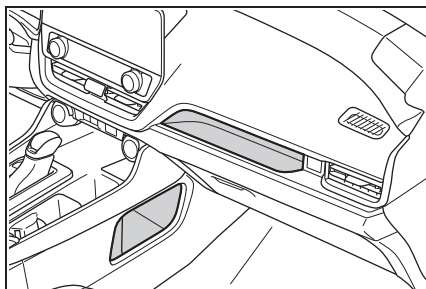
Ne rangez aucun objet pesant plus de 0,44 lb. (200 g). Le casier auxiliaire risquerait de s'ouvrir et les objets se trouvant à l'intérieur d'en tomber, ce qui provoquerait un accident.

■ Précautions pendant la conduite (Tableau de bord côté conducteur)

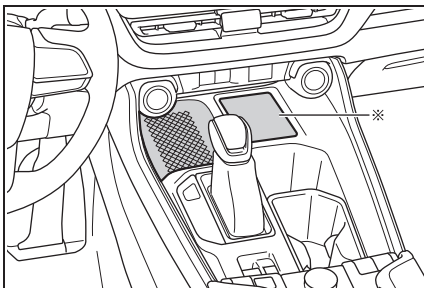
Laissez le casier auxiliaire fermé pendant la conduite. Des blessures peuvent en résulter en cas de freinage brusque ou d'accident.

Plateau ouvert

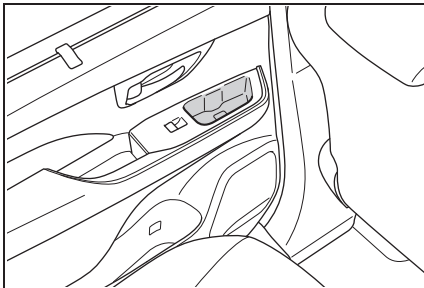
- Tableau de bord



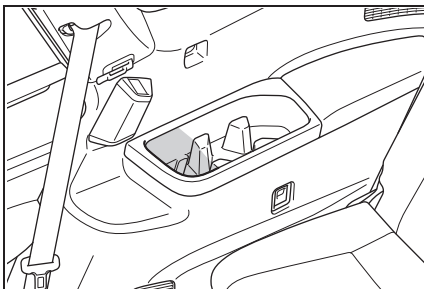
- Avant de la console



- Sièges de la deuxième rangée



- Sièges de la troisième rangée



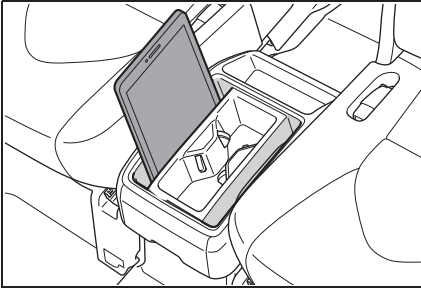
* : Chargeur sans fil (sur modèles équipés)

■ Porte-tablettes

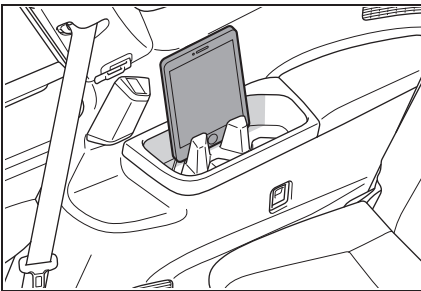
Il est possible de ranger des tablettes aux emplacements suivants:

Selon les situations, par exemple en fonction de la forme et des dimensions du smartphone, il risque de ne pas pouvoir être rangé ici.

- Siège de la deuxième rangée (sur modèles équipés)



- Sièges de la troisième rangée



⚠ AVERTISSEMENT

■ Objets inadaptés à l'ouverture du plateau

Respectez les précautions suivantes lorsque vous placez des objets dans le plateau ouvert. À défaut, les objets peuvent être éjectés du plateau en cas de freinage ou de changement de direction brusques. Dans un tel cas, les objets peuvent gêner l'actionnement des pédales ou distraire le conducteur, et causer un accident.

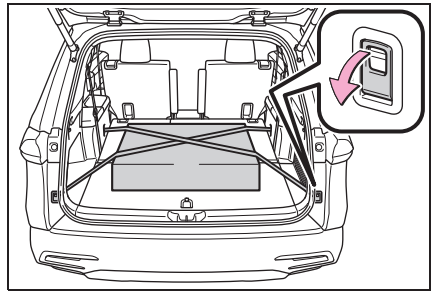
- Ne placez aucun objet dans le plateau, susceptible de se déplacer ou de sortir facilement.
- N'empilez pas des objets dans le plateau à une hauteur supérieure à son bord.
- Ne placez aucun objet dans le plateau, susceptible de dépasser du bord.

Équipements du compartiment à bagages

Crochets d'arrimage

Tirez le crochet à utiliser vers le bas.

Les crochets d'arrimage servent à maintenir en place les éléments non fixés.



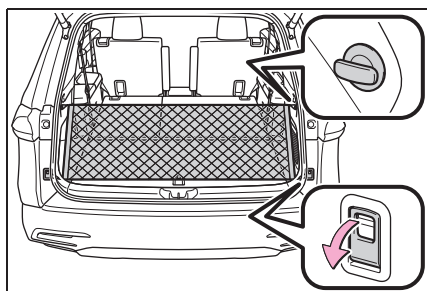
⚠ AVERTISSEMENT

■ Lorsque vous n'utilisez pas les crochets d'arrimage

Pour éviter les blessures, replacez toujours les crochets dans leur position de rangement lorsqu'ils ne sont pas utilisés.

Crochets du filet de chargement

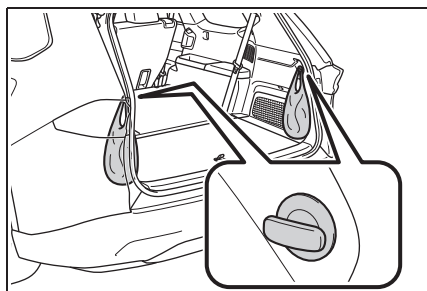
Pour accrocher le filet de chargement, utilisez les crochets du filet de chargement et les crochets d'arrimage.

**AVERTISSEMENT**

■ **Lorsque vous n'utilisez pas le filet à bagages**

Pour éviter les blessures, replacez toujours les crochets dans leur position de rangement lorsqu'ils ne sont pas utilisés.

Crochets pour sacs à provisions

**NOTE**

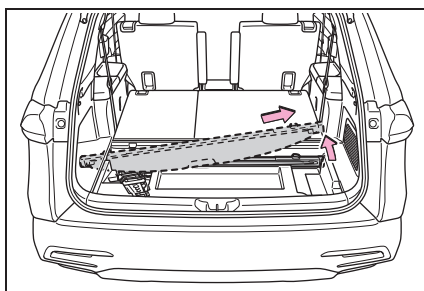
■ **Pour éviter d'endommager les crochets pour sacs à provisions**

N'accrochez pas d'objet pesant plus de 6,6 lb. (3 kg) aux crochets pour sacs à provisions.

Cache-bagages (sur modèles équipés)

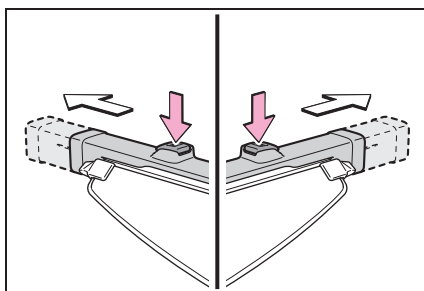
■ **Retrait du cache-bagages**

- 1 Rabattez les sièges de troisième rangée. (→P.185)
- 2 Retirez le couvre-plancher central (→P.483) et sortez le cache-bagages.



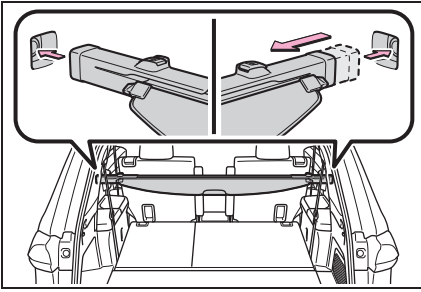
■ **Installation du cache-bagages**

- 1 Rabattez les sièges de troisième rangée. (→P.185)
- 2 Appuyez sur les boutons de déverrouillage pour étendre les extrémités de l'unité de cache-bagages.

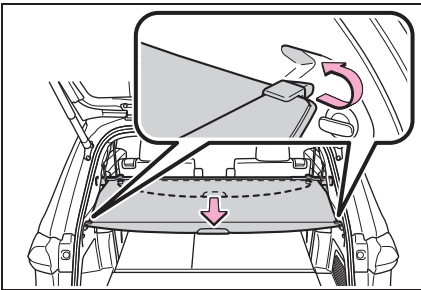


- 3 Pour installer l'unité de cache-bagages, avec les boutons de déverrouillage orientés vers le haut, insérez

une extrémité dans le renforcement, puis appuyez sur l'autre extrémité et insérez-la dans l'autre renforcement.

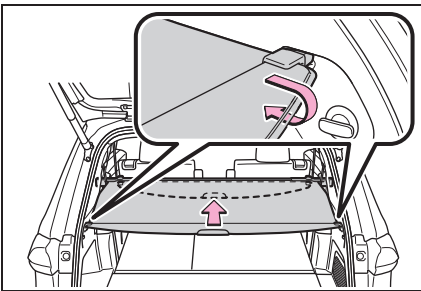


- 4** Tirez le cache-bagages et accrochez-le aux points d'ancrage.

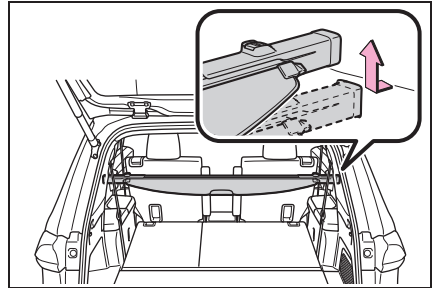


■ Retrait du cache-bagages

- 1** Dégagez le cache des ancrages gauche et droit et laissez-le s'extraire.



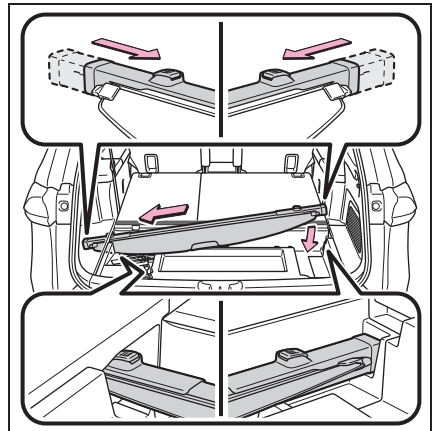
- 2** Appuyez sur l'extrémité du cache-bagages et soulevez le cache-bagages.



■ Rangement du cache-bagages

- 1** Enlevez le couvre-plancher central. (→P.483)
- 2** Pour ranger l'unité de cache-bagages, appuyez sur les deux extrémités jusqu'à leur verrouillage.

Rangez l'unité avec les boutons de déverrouillage orientés vers le haut et la partie cache orientée vers l'arrière du véhicule.



⚠ AVERTISSEMENT

■ Cache-bagages

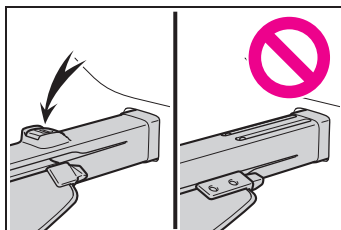
- Lors de l'installation/du rangement du cache-bagages, assurez-vous que le cache-bagages est correctement installé/rangé. Le non-respect de ces précautions peut occasionner des blessures graves en cas de freinage brusque ou de collision.
- Ne posez rien sur le cache-bagages. En cas de freinage brusque ou de virage, l'objet risquerait d'être projeté sur un occupant. Ceci pourrait provoquer un accident inattendu, à l'origine de blessures graves voire mortelles.
- Ne laissez pas les enfants grimper sur le cache-bagages. Le fait de grimper sur le cache-bagages risque d'endommager le cache-bagages, au risque de provoquer des blessures graves, voire mortelles chez l'enfant.
- N'orientez pas l'unité de cache-bagages vers votre visage ou votre corps, car cela peut causer des blessures si les extrémités du cache s'étendent brusquement.

⚠ NOTE

■ Lors de l'utilisation du cache-bagages

- Ne placez pas d'objets lourds sur le cache-bagages.

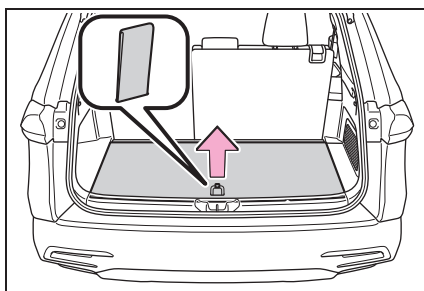
- Installez l'unité de cache-bagages dans le bon sens de sorte que le bouton de déverrouillage soit orienté vers le haut.



Couvre-plancher

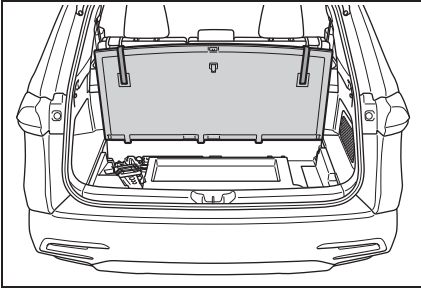
■ Ouverture du couvre-plancher

- 1 Tirez la sangle vers le haut pour ouvrir le couvre-plancher central.



- 2 Pour fixer le couvre-plancher central en position verticale, fixez les bandes velcro sous le couvre-plancher central à l'aide des sangles situées à

l'arrière des sièges de la troisième rangée.

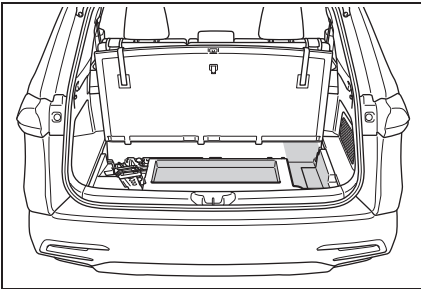


AVERTISSEMENT

■ Précautions pendant la conduite

Laissez le couvre-plancher fermé. En cas de freinage brusque, un accident risquerait de se produire si un occupant était heurté par le couvre-plancher ou par les objets rangés sous le couvre-plancher.

Rangement inférieur de plancher



Autres équipements intérieurs

Ports de charge USB

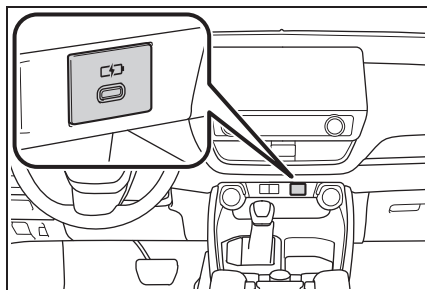
Les ports de charge USB sont utilisés pour fournir 3 A d'électricité à 5 V aux dispositifs externes.

Les ports de charge USB sont destinés à la charge uniquement. Ils ne sont pas conçus pour le transfert de données ou à d'autres fins.

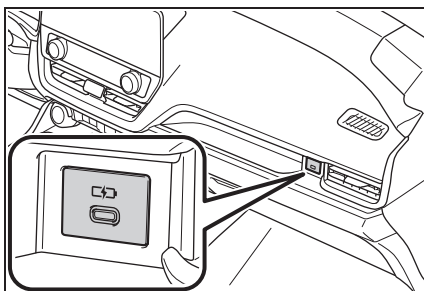
En fonction du dispositif externe, il risque de ne pas se charger correctement. Reportez-vous au manuel fourni avec le dispositif avant d'utiliser un port de charge USB.

■ Utilisation des ports de charge USB

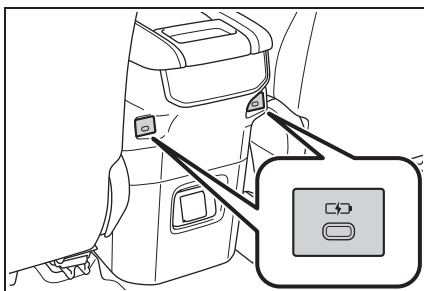
- Sur le tableau de bord (central)



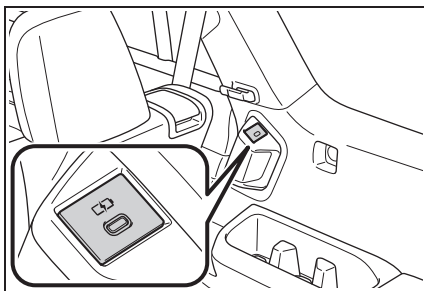
- Sur le tableau de bord (côté passager)



- Arrière du rangement de console



- Sièges de la troisième rangée



■ Les ports de charge USB peuvent être utilisés lorsque

Le contact d'alimentation est sur ACC ou ON ou le système multimédia est activé.

■ Situations dans lesquelles les ports de charge USB risquent de ne pas fonctionner correctement

- Si un dispositif consommant plus de 3 A à 5 V est branché
- Si un dispositif conçu pour communiquer avec un ordinateur, tel qu'un dispositif de stockage USB, est branché
- Si le dispositif externe branché est désactivé (en fonction du dispositif)
- Si la température à l'intérieur du véhicule est élevée, par exemple après le stationnement du véhicule au soleil

■ Au sujet des dispositifs externes branchés

En fonction du dispositif externe branché, la charge peut être interrompue occasionnellement puis reprendre. Cela ne constitue pas un dysfonctionnement.



NOTE

■ Pour éviter tout dommage des ports de charge USB

- N'introduisez aucun corps étranger dans les ports.
- Ne renversez pas d'eau ou d'autres liquides sur les ports.
- N'appliquez pas de force excessive sur les ports de charge USB et veillez à ce qu'ils ne subissent aucun impact.
- Ne démontez pas et ne modifiez pas les ports de charge USB.

■ Pour éviter d'endommager les dispositifs externes

- Ne laissez pas les dispositifs externes dans le véhicule. La température à l'intérieur du véhicule pouvant être élevée, le dispositif externe risque d'être endommagé.

- N'appuyez pas et n'appliquez aucune force inutile sur le dispositif externe ou le câble du dispositif externe pendant qu'il est branché.

■ Pour éviter la décharge de la batterie 12 V

N'utilisez pas les ports de charge USB pendant une période prolongée avec le système hybride arrêté.

Chargeur sans fil (sur modèles équipés)

Il est possible de charger un dispositif portable, tel qu'un smartphone ou une batterie mobile, en le posant sur la zone de charge, à condition que le dispositif soit compatible avec la norme de chargement sans fil Qi créée par le Wireless Power Consortium.

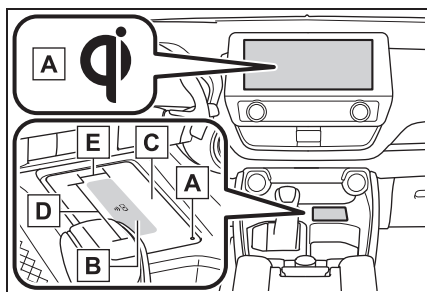
Le chargeur sans fil ne peut pas être utilisé avec un dispositif portable plus grand que la base de charge. En outre, en fonction du dispositif portable, le chargeur sans fil risque de ne pas fonctionner correctement. Reportez-vous au manuel d'utilisation du dispositif portable.

■ Le logo "Qi"

Le logo "Qi" est une marque de Wireless Power Consortium.



■ Nom de toutes les pièces



A Témoin indicateur de fonctionnement

B Zone de charge *

C Base de charge

D Environ 3,9 in. (10 cm)

E Environ 1,0 in. (2,5 cm)

*: La bobine de charge à l'intérieur du chargeur sans fil peut se déplacer dans la zone de charge jusqu'à la position de la bobine de charge située à l'intérieur du dispositif portable. La recharge est possible si le centre de la bobine du dispositif portable se trouve dans la zone de charge.

En outre, si 2 dispositifs portables ou plus sont placés simultanément sur la zone de charge, chaque bobine de charge risque ne pas être détectée correctement et la charge peut ne pas

être possible.

■ Utilisation du chargeur sans fil

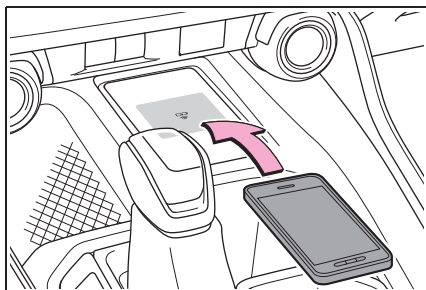
Placez un dispositif portable sur le chargeur sans fil.

Placez le côté recharge du dispositif portable vers le bas avec le centre du dispositif au centre de la zone de recharge.

Lors de la recharge, le témoin de fonctionnement (orange) du chargeur sans fil s'allume.

Reportez-vous aux "Situations dans lesquelles la fonction peut ne pas fonctionner normalement" (→P.491) lorsque la recharge n'est pas effectuée.

Lorsque la recharge est terminée, le témoin de fonctionnement (vert) du chargeur sans fil s'allume.



■ Fonction de recharge

- Si un certain laps de temps s'est écoulé depuis la fin de la charge et que le dispositif portable n'a pas été bougé, le chargeur sans fil recommence à charger.
- Si un dispositif portable est déplacé de manière significative dans la zone de charge, la bobine de charge peut se

déconnecter et la charge peut être temporairement arrêtée. Cependant, si une bobine de charge est détectée dans la zone de charge, la bobine de charge à l'intérieur du chargeur sans fil se déplace près de l'autre bobine et la charge reprend.

■ Fonction de charge rapide

- Les dispositifs portables suivants prennent en charge la charge rapide.

- Dispositifs portables conformes à la norme WPC Ver1.3.2 et compatibles avec la charge rapide
- iPhone dont la version iOS prend en charge la recharge de 7,5 W (iPhone 8 et modèles ultérieurs)
- Dispositifs portables compatibles avec la norme Galaxy de charge rapide d'origine.
- Lorsqu'un dispositif portable compatible avec la charge rapide est chargé, la charge passe automatiquement à la fonction de charge rapide.

■ État du témoin indicateur de fonctionnement

Témoin indicateur de fonctionnement		Conditions
Base de charge	Affichage multimédia	
Désactivation	Extinction	Lorsque l'alimentation électrique du système multimédia est coupée ou sur ACC OFF
Vert (allumé)	Gris	En veille (état de recharge possible) ^{*1}
		Lorsque la recharge est terminée ^{*2}
Orange (allumé)	Bleu	Charge

^{*1}: La puissance de recharge ne sera pas fournie pendant l'état de veille. Un objet métallique ne chauffera pas s'il est placé sur le chargeur sans fil dans cet état.

^{*2}: En fonction du dispositif portable, il arrive que le témoin de fonctionnement reste allumé en orange même après la fin de la recharge.

■ Le chargeur sans fil ne fonctionne pas correctement.

Les cas suivants décrivent comment détecter les causes possibles lorsque le chargeur sans fil ne fonctionne pas correctement et comment résoudre ce problème.

Témoin indicateur de fonctionnement		Causes suspectées/Méthode de manipulation
Base de charge	Affichage multimédia	
Vert (clignotement répété une fois par seconde)	Extinction	<p>Défaut de communication entre le chargeur sans fil et le système multimédia → Si le système hybride est actif, arrêtez-le puis redémarrez-le.</p> <p>Si le contact d'alimentation est en mode ACC, démarrez le système hybride. (→P.253)</p>
Orange (clignotement répété une fois par seconde)	Gris	<p>Échec de communication entre le véhicule et le chargeur sans fil → Si le système hybride est actif, arrêtez-le puis redémarrez-le.</p> <p>Si le contact d'alimentation est en mode ACC, démarrez le système hybride. (→P.253)</p>
Vert (allumé)	Bleu	<p>Les stations de radio AM sont sélectionnées automatiquement → Attendez que le système ait terminé la sélection automatique des stations de radio AM. Dans le cas où la sélection automatique ne peut pas être menée à bien, arrêtez la sélection automatique.</p>
		<p>Le système d'accès et de démarrage mains libres détecte la clé. → Attendez que la détection de la clé électronique soit terminée.</p>

Témoin indicateur de fonctionnement		Causes suspectées/Méthode de manipulation
Base de charge	Affichage multimédia	
Vert (allumé)	Gris	<p>Détection de substances étrangères: Une substance étrangère métallique se trouve dans la zone de charge, et la fonction de prévention de cet objet métallique étranger fonctionne → Retirez la substance étrangère de la zone de chargement.</p>
		<p>Dispositif portable mal aligné/trop loin de la surface de charge: La bobine de charge du dispositif portable s'est déplacée en dehors de la zone de charge, la surface convexe de l'optique est importante ou la coque est épaisse si bien que la fonction de prévention du chauffage anormal s'est déclenchée → Retirez le dispositif portable du chargeur sans fil, puis au bout de 5 secondes, placez le dispositif portable de manière à ce qu'il soit proche du centre du chargeur sans fil. De plus, si le dispositif portable est protégé par une coque ou une housse, retirez-la.</p>
		<p>Fonction de protection de la batterie du dispositif portable: Avant la charge complète, la fonction de protection de la batterie du dispositif portable s'est déclenchée → Confirmez le réglage du dispositif portable.</p>
		<p>Détection continue d'une clé électronique: Lorsqu'une fonction multimédia est utilisée via la personnalisation du véhicule, la clé électronique est détectée en permanence sans être confirmée. → Dans ce cas, placez le contact d'alimentation sur ACC ou ON pour confirmer la clé.</p>

Témoin indicateur de fonctionnement		Causes suspectées/Méthode de manipulation
Base de charge	Affichage multimédia	
Orange (4 clignotements répétés en continu)	Gris	Arrêt de sécurité résultant du dépassement de la valeur de consigne de la température à l'intérieur du chargeur sans fil → Arrêtez la charge, retirez le dispositif portable du chargeur sans fil, attendez que la température baisse, puis recommencez la recharge.

■ Le chargeur sans fil peut être actionné lorsque

Le contact d'alimentation est sur ACC ou ON ou le système multimédia est activé.

■ Dispositifs portables pouvant être chargés

- Les dispositifs portables conformes à la norme de chargement sans fil Qi peuvent être chargés au moyen du chargeur sans fil. Cependant, la compatibilité avec tous les dispositifs portables conformes à la version Qi 1.0, 1.3.2 et aux versions ultérieures n'est pas garantie.
- Le chargeur sans fil est conçu pour alimenter en électricité à faible tension (5 W ou moins) les téléphones mobiles, smartphones et autres dispositifs portables.

Toutefois, les dispositifs portables, tels que les suivants, peuvent être chargés avec plus de 5 W.

- Les iPhones compatibles avec une charge de 7,5 W peuvent être chargés à 7,5 W ou moins.
- Les dispositifs conformes aux normes de charge Galaxy indépendantes prennent en charge la charge rapide. Vérifiez les spécifications de chaque dispositif portable concernant l'électricité de charge.
- Les dispositifs portables

conformes au standard EPP établi par le WPC Ver1.3.2. peuvent être chargés à 15 W ou moins.

■ Utilisation du système de clé intelligente

Pendant la charge, lorsque le système de clé intelligente recherche une clé électronique, la charge peut être temporairement suspendue.

■ Lorsqu'une housse ou un accessoire est fixé sur le dispositif portable

Ne chargez pas un dispositif portable si une housse ou un accessoire non conforme Qi y est attaché. En fonction du type de housse (y compris certaines pièces d'origine du fabricant) et/ou d'accessoire utilisé, il peut ne pas être possible de charger le dispositif portable. Si le dispositif portable est posé sur la zone de charge et ne se charge pas, retirez la housse et/ou les accessoires.

■ Fonction de coopération radio AM durant la charge

- Durant la charge, si un bruit se produit lors de l'écoute de la radio AM, la fréquence de charge est automatiquement changée pour réduire le bruit.
- Lors de la recherche automatique des stations de radio AM, la charge s'interrompt pour empêcher que le bruit de charge soit

détecté en tant que station de radio. La charge reprend automatiquement lorsque la recherche automatique s'arrête.

■ Précautions de charge

Lors de la charge, le chargeur sans fil et le dispositif portable deviennent chauds. Cela ne constitue pas un dysfonctionnement. Si un dispositif portable devient chaud lors de la charge et que la charge est interrompue par la fonction de protection du dispositif portable, attendez que le dispositif portable refroidisse, puis chargez-le à nouveau.

De plus, pour faire baisser la température à l'intérieur du chargeur sans fil, un ventilateur peut s'activer. Ceci n'indique pas un dysfonctionnement.

■ Bruit généré lors du fonctionnement

Des bruits de fonctionnement peuvent être entendus lorsque l'on appuie sur le contact d'alimentation pour passer en mode ACC ou ON, ou lorsqu'un appareil portable est détecté. Ceci n'indique pas un dysfonctionnement.

■ Nettoyage du chargeur sans fil

→P.520

■ Situations dans lesquelles la fonction peut ne pas fonctionner normalement

Dans les situations suivantes, le chargeur sans fil peut ne pas fonctionner correctement:

- Lorsqu'un dispositif portable est complètement chargé
- Lorsqu'un dispositif portable est chargé via une connexion câblée
- Lorsqu'un corps étranger se trouve entre la zone de charge et le dispositif portable
- Lorsque la température d'un dispositif portable devient élevée pendant la charge
- Lorsque la température à proximité de la base de charge est supérieure ou égale à 95°F (35°C) en raison de l'exposition directe au soleil, etc.
- Lorsqu'un dispositif portable est positionné avec sa surface de charge orientée vers le haut
- Le petit dispositif portable, de type pliable par exemple, est placé dans une zone qui n'est pas alignée avec la zone de charge
- Lorsqu'un dispositif portable est plus large que la base de charge
- Lorsque le véhicule est à proximité d'un relais TV, d'une centrale électrique, d'une station-service, d'une station de radio, d'un grand panneau d'affichage, d'un aéroport ou de toute autre installation produisant des ondes radio fortes ou un important bruit électrique
- La clé électronique ne se trouve pas dans le véhicule
- Lorsque l'un des objets suivants se trouve entre la surface de charge d'un dispositif portable et la zone de charge:
 - Coques ou housses épaisses
 - Un étui ou un couvercle fixé avec une surface inégale ou inclinée, de sorte que le côté charge n'est pas plat
 - Décorations épaisses
 - Accessoires, tels que bagues, sangles, etc.
- Lorsqu'il existe un espace entre le côté de chargement du dispositif portable et la zone de chargement en raison d'une protubérance telle qu'une caméra sur le côté charge du dispositif portable.
- Lorsque le dispositif portable est en contact avec, ou est recouvert par l'un quelconque des objets métalliques suivants:
 - Cartes recouvertes de métal, comme du papier d'aluminium
 - Paquets de cigarettes contenant du papier aluminium
 - Sacs ou portefeuilles métalliques
 - Pièces de monnaie

- Sachets chauffants
- Supports enregistrés tels que CD et DVD
- Décorations métalliques
- Coques ou housses métalliques
- Un étui contenant un aimant sur la zone de charge du dispositif portable
- Lorsque des clés à télécommande (émettant des ondes radio) autres que celles de votre véhicule sont utilisées à proximité
- Lorsque 2 ou plusieurs dispositifs portables sont placés en même temps sur la base de charge
- En cas d'utilisation d'un dispositif portable avec S-pen intégré (série Galaxy "Note", etc.), ce dispositif portable est placé sur la base de charge avec le S-pen inséré

Dans les situations autres que celles mentionnées ci-dessus, si le chargeur sans fil ne fonctionne pas correctement ou si le témoin indicateur de fonctionnement clignote en continu, il est possible que le chargeur sans fil ne fonctionne pas correctement.

Contactez votre concessionnaire Toyota.

■ Lorsque le système d'exploitation du smartphone a été mis à jour

Lorsque la version du système d'exploitation d'un smartphone a été mise à jour, les spécifications de charge peuvent avoir fortement changé. Pour plus de détails, consultez les informations sur le site Web du fabricant.

■ Informations sur les marques commerciales

iPhone est une marque déposée d'Apple Inc., enregistrée aux États-Unis et dans d'autres pays.



AVERTISSEMENT

■ Précautions pendant la conduite

Lors de la charge d'un dispositif portable pendant la conduite, pour des raisons de sécurité, le conducteur ne doit pas actionner le dispositif portable.

■ Précautions pour la conduite

Ne chargez pas de petits dispositifs portables légers, tels que des écouteurs sans fil, en conduisant. Les appareils légers peuvent s'envoler de la base de charge, ce qui peut causer un accident.

■ Précautions relatives aux interférences avec des dispositifs électroniques

Les personnes portant des stimulateurs cardiaques implantables, stimulateurs cardiaques pour la thérapie de resynchronisation implantables ou des défibrillateurs automatiques implantables doivent consulter leur médecin en ce qui concerne l'utilisation d'un chargeur sans fil.

Le fonctionnement du chargeur sans fil risque d'affecter les dispositifs médicaux.

■ Pour éviter tout dommage ou brûlure

Respectez les précautions suivantes.

À défaut, vous risqueriez de provoquer un incendie, une panne ou des dommages au niveau de l'équipement, ou des brûlures causées par la chaleur.

- Ne placez aucun objet métallique entre la zone de charge et le dispositif portable lors de la charge.
- Ne fixez aucun objet métallique, tel que des autocollants en aluminium, sur la zone de charge.

**AVERTISSEMENT**

- Ne chargez pas des dispositifs portables sur lesquels des autocollants en aluminium sont collés ou d'autres objets métalliques fixés du côté touchant la zone de charge.
- Ne stockez pas d'articles sur le chargeur sans fil plutôt que dans un casier auxiliaire.
- N'exercez pas de pression et ne faites subir aucun impact au chargeur sans fil.
- Ne démontez pas, ne modifiez pas et ne retirez pas le chargeur sans fil.
- N'essayez pas de charger des dispositifs portables qui ne sont pas compatibles avec la norme de chargement sans fil Qi.
- Ne laissez pas d'objets magnétiques s'approcher du chargeur sans fil.
- Ne procédez pas à la charge si la zone de charge est sale.
- Lorsque vous n'utilisez pas le chargeur sans fil, veillez à fermer le couvercle pour éviter que des corps étrangers ou des liquides n'entrent en contact avec lui.
- Laissez le couvercle ouvert pendant le chargement.
- Ne couvrez pas le chargeur sans fil avec un chiffon ou tout autre objet pendant la charge.

**NOTE****■ Pour éviter les pannes et l'endommagement des données**

- Ne placez pas de cartes magnétiques, telles qu'une carte de crédit, ou un support d'enregistrement magnétique, à proximité du chargeur sans fil lors de la charge. Sinon, des données peuvent être effacées sous l'influence du magnétisme. De plus, ne placez pas des instruments de précision, tels que des montres-bracelets, à proximité du chargeur sans fil, car de tels objets risquent de ne pas fonctionner correctement.
- N'effectuez pas de charge avec une carte à puce sans contact, par exemple une carte de transports publics, placée entre la surface de charge d'un dispositif portable et la zone de charge. La puce électronique de la carte peut devenir extrêmement chaude, ce qui peut endommager le dispositif portable ou la carte à puce. Faites très attention à ne pas charger un dispositif portable avec une coque ou une housse dans laquelle une carte à puce sans contact peut être insérée.
- Ne laissez pas des dispositifs portables dans l'habitable. La température à l'intérieur de l'habitable peut devenir très élevée en cas de stationnement au soleil, et causer des dommages au dispositif.

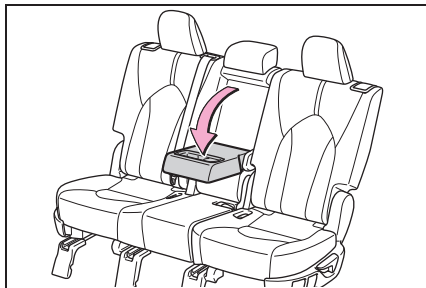
■ Pour éviter la décharge de la batterie 12 V

N'utilisez pas le chargeur sans fil pendant une période prolongée avec le système hybride arrêté.

Accoudoir

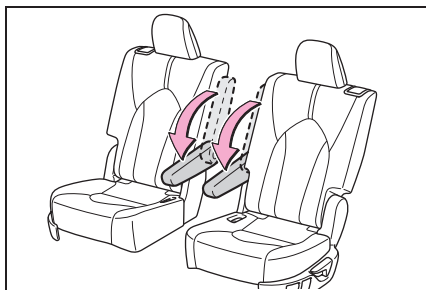
- Sièges de deuxième rangée (modèles 8 places)

Abaissez l'accoudoir pour l'utiliser.



- Sièges de deuxième rangée (modèles 7 places)

Abaissez l'accoudoir pour l'utiliser.



NOTE

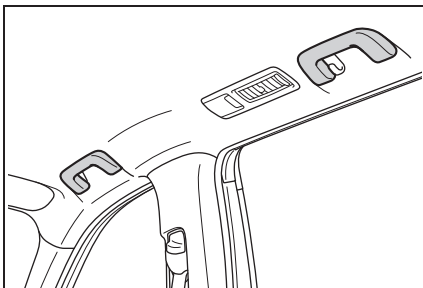
- **Pour éviter d'endommager l'accoudoir**

N'appliquez pas une charge trop importante sur l'accoudoir.

Poignées de maintien

Vous pouvez utiliser la poignée de maintien installée au plafond pour soutenir votre corps lorsque vous êtes assis sur le

siège.



AVERTISSEMENT

- **Poignée de maintien**

N'utilisez pas la poignée de maintien pour entrer ou sortir du véhicule, ou pour vous soulever de votre siège.



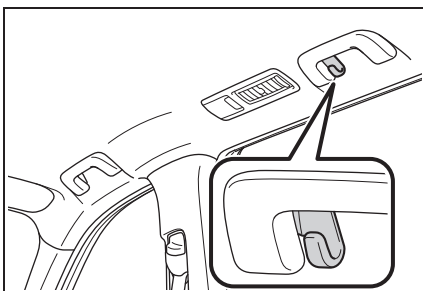
NOTE

- **Pour éviter d'endommager la poignée d'assistance**

N'accrochez aucun objet lourd et ne placez aucune charge lourde sur la poignée de maintien.

Crochets à vêtements

Les crochets à vêtements sont fournis avec les poignées de maintien arrière.



**AVERTISSEMENT**

■ **Objets à ne pas suspendre au crochet**

Ne suspendez au crochet à vêtements aucun cintre ni objet dur ou tranchant. En cas de déploiement des coussins gonflables rideaux SRS, ces objets peuvent se transformer en projectiles pouvant blesser grièvement, voire mortellement, un passager.

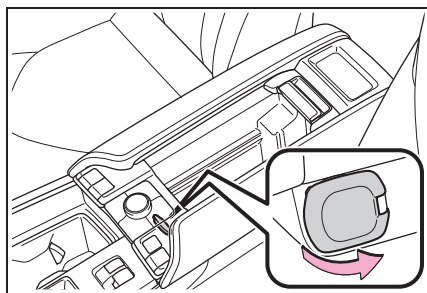
Prises d'alimentation (12 VCC)

Veuillez utiliser comme source d'alimentation pour des produits électroniques consommant moins de 12 VCC/10 A (puissance consommée de 120 W).

Lors de l'utilisation de produits électroniques, assurez-vous que la puissance consommée de toutes les prises d'alimentation connectées est inférieure à 120 W.

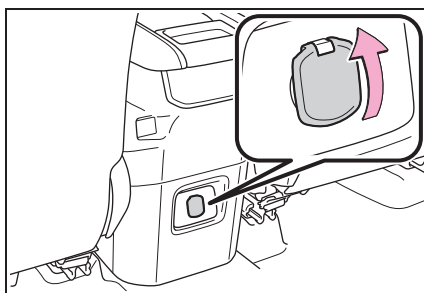
- À l'intérieur du rangement de console

Ouvrez le couvercle.



- Arrière du rangement de console (sur modèles équipés)

Ouvrez le couvercle.



■ **La prise d'alimentation peut être utilisée lorsque**

Le contact d'alimentation est sur ACC ou ON ou le système multimédia est activé.

■ **Lors de l'arrêt du système hybride**

Débranchez les appareils électriques disposant d'une fonction de charge, comme des batteries externes.

Si de tels dispositifs sont laissés branchés, le système hybride peut ne pas s'arrêter normalement.

**NOTE**

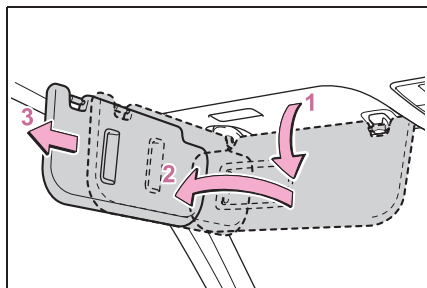
■ **Pour éviter d'endommager la prise d'alimentation**

Fermez le couvercle de prise d'alimentation lorsque la prise d'alimentation n'est pas utilisée. Des corps étrangers ou des liquides pénétrant dans la prise d'alimentation peuvent provoquer un court-circuit.

■ **Pour éviter la décharge de la batterie 12 V**

Évitez d'utiliser la prise d'alimentation plus longtemps que nécessaire lorsque le système hybride est arrêté.

Pare-soleil

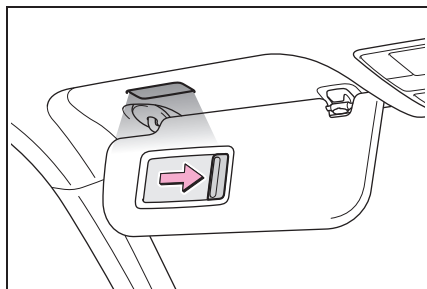


- 1** Pour régler le pare-soleil en position avancée, abaissez-le.
- 2** Pour régler le pare-soleil en position latérale, abaissez-le et décrochez-le, puis basculez-le sur le côté.
- 3** Pour utiliser l'extension latérale, placez le pare-soleil en position latérale, puis faites-le coulisser vers l'arrière.

Miroirs de courtoisie

Faites coulisser le cache pour ouvrir.

L'éclairage s'allume lorsque vous ouvrez le cache.



Pour éviter la décharge de la batterie 12 V

Si les éclairages de courtoisie restent allumés lorsque le contact d'alimentation est mis sur arrêt, ils s'éteignent automatiquement après un délai de 20 minutes.



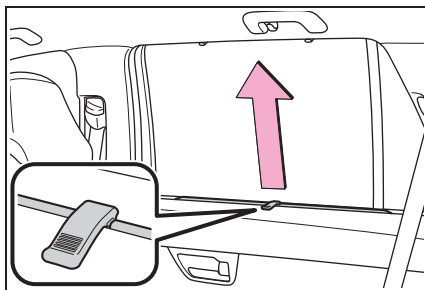
NOTE

Afin d'empêcher la batterie 12 V de se décharger

Ne laissez pas les éclairages de courtoisie allumés plus longtemps que nécessaire lorsque le système hybride est arrêté.

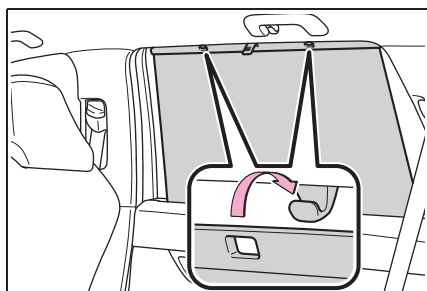
Pare-soleil de portes arrière (sur modèles équipés)

- 1** Tirez la languette vers le haut.



- 2** Accrochez le pare-soleil aux points d'ancrage.

Pour baisser le pare-soleil, tirez la languette vers le haut légèrement pour décrocher le pare-soleil des points d'ancrage, et baissez-le lentement.

**AVERTISSEMENT**

■ **Fermeture du pare-soleil de porte arrière**

Lorsqu'un pare-soleil de porte arrière est utilisé, ne placez pas vos doigts, etc., sur les points d'ancrage ou dans la rainure du pare-soleil de porte arrière. À défaut, vous risqueriez de vous coincer le doigt, etc., et de vous blesser.

**NOTE**

■ **Pour préserver le fonctionnement normal des pare-soleil**

- Ne placez rien dans une zone où l'objet peut interférer avec le fonctionnement d'un pare-soleil de porte arrière.
- Pour éviter d'endommager les pare-soleil de portes arrière, n'appliquez pas de charge excessive et n'attachez rien sur les pare-soleil de portes arrière.

Utilisation des prises d'alimentation (1500 W)*

* : Sur modèles équipés

Le système permet d'utiliser dans le véhicule des appareils électriques qui fonctionnent à 120 VCA et ont une consommation électrique combinée de 1500 W ou moins.

Précaution d'utilisation des prises d'alimentation quand le véhicule est stationné

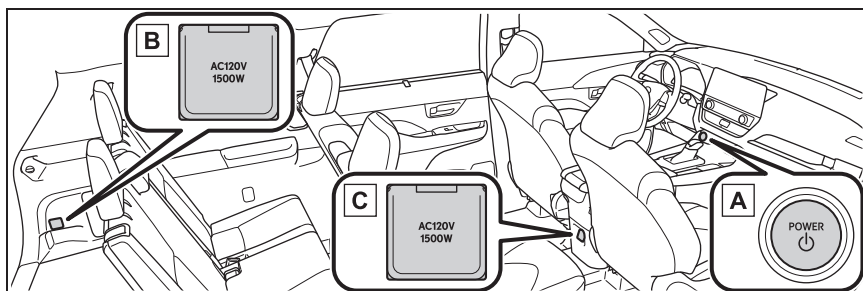
Respectez les précautions suivantes avant d'utiliser l'alimentation électrique :

- Étant donné que le moteur peut fonctionner pendant que le système est en marche, éviter les zones peu ventilées, tel qu'un garage. Stationnez le véhicule dans un endroit bien ventilé.
- Stationnez le véhicule sur une surface ferme et plane.
- Vérifiez que le capot est fermé.
- Vérifiez que le frein de stationnement est enclenché.
- Vérifiez que la position de changement de vitesse est sur P.

- Assurez-vous que le contact d'alimentation est désactivé.
- Veuillez noter que le système d'alarme ne peut pas être activé pendant l'alimentation

électrique. Pour éviter les vols, ne laissez aucun objet de valeur dans l'habitacle ou dans le coffre.

Noms des éléments



- A** Contact d'alimentation (→P.253)
- B** Prise d'alimentation (compartiment à bagages)
- C** Prise d'alimentation (console arrière)

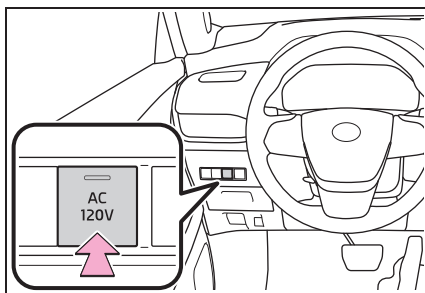
Utilisation des prises d'alimentation (1500 W)

- 1 Vérifiez que le frein de stationnement est enclenché, appuyez fermement sur la pédale de frein et sur le contact d'alimentation. (→P.253)
- 2 Vérifiez que le témoin READY est allumé, et appuyez sur la commande "AC120V".

Les prises d'alimentation peuvent être utilisées lorsque le témoin est allumé sur la commande "AC120V".

Les prises d'alimentation sont désactivées/activées chaque fois que vous appuyez sur la com-

mande "AC120V".



- 3 Ouvrez le couvercle et insérez complètement et fermement la prise du dispositif dans la prise d'alimentation.

Arrêter l'utilisation des prises d'alimentation (1500 W)

- 1 Désactivez le ou les dispositifs connectés.
- 2 Appuyez sur la commande "AC120V" pour désactiver les prises d'alimentation.
- 3 Débranchez chaque prise des prises d'alimentation.
- 4 Fermez le couvercle de chaque prise d'alimentation.

Connecter un dispositif

■ Lors de la connexion d'un dispositif

Assurez-vous de lire le manuel d'instruction fourni avec le dispositif et respectez les éventuels avertissements.

Avant de connecter un dispositif à la prise d'alimentation, veillez à ce que le dispositif soit éteint.

- 1 Ouvrez le couvercle et insérez complètement et fermement la prise du dispositif dans la prise d'alimentation.

Ne laissez pas la prise à moitié enfoncée.

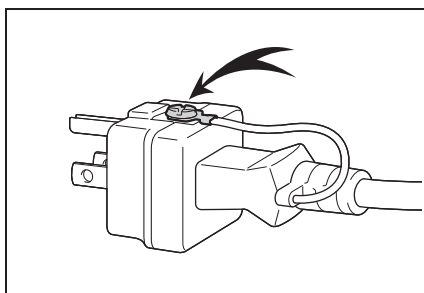
Dans les situations suivantes, utilisez un câble de rallonge, etc., et branchez la prise correctement dans la prise d'alimentation:

- Si la prise d'un dispositif est

trop large pour être insérée entièrement et correctement dans la prise d'alimentation.

- Si la prise d'un dispositif est lourde et risque d'arracher la prise d'alimentation.

Si le dispositif que vous voulez utiliser est équipé d'une prise de terre, utilisez un adaptateur et connectez le fil de terre au contact de terre de l'adaptateur.



■ Prises d'alimentation

- Avec ces prises d'alimentation, utilisez des dispositifs qui fonctionnent à 120 VCA et ont une consommation électrique combinée de 1500 W ou moins. Si un dispositif connecté dépasse la consommation électrique maximale, le système peut activer un circuit de protection et suspendre la fonction d'alimentation électrique.
- Il est possible que certains dispositifs gourmands en matière de consommation électrique, tels que les grills électriques, requièrent l'utilisation exclusive des prises d'alimentation. Quand un appareil de ce type est connecté, ne branchez pas d'autres dispositifs sur les prises d'alimentation.
- Si beaucoup d'appareils sont branchés et selon les dispositifs, il est possible qu'un appareil

connecté ne fonctionne pas correctement. Pour cet appareil, utilisez les prises d'alimentation exclusivement pour ce dispositif.

- En fonction de l'appareil à utiliser, le flux de courant peut être élevé et la puissance de pointe initiale peut dépasser 1500 W. Dans ce cas, le circuit de protection peut fonctionner et les prises d'alimentation peuvent ne pas être utilisables.
- L'utilisation d'une prise d'alimentation, en fonction de l'appareil utilisé, peut causer des interférences avec les émissions de télévision et de radio.
- Lors de l'utilisation d'une prise d'alimentation, un bruit de ventilateur de refroidissement peut être perceptible près de la console centrale. Ceci n'indique pas un dysfonctionnement.

■ Appareils risquant de ne pas fonctionner correctement

Il est possible que les dispositifs suivants ne fonctionnent pas correctement même si leur consommation électrique combinée est inférieure ou égale à 1500 W :

- Dispositifs ayant une puissance de pointe initiale élevée
- Dispositifs nécessitant une alimentation électrique supérieure à la consommation électrique indiquée dans leur manuel d'instruction
- Dispositifs de mesure traitant des données précises
- Dispositifs nécessitant une alimentation électrique extrêmement stable
- Dispositifs nécessitant une alimentation électrique constante de la prise d'alimentation, comme un dispositif doté d'une minuterie.

■ Règlements/réglementations concernant le l'arrêt au ralenti

Le moteur démarre automatique-

ment pour charger la batterie du système hybride (batterie de traction) si sa charge devient faible. Dans certaines municipalités, si le moteur démarre alors que le véhicule est en stationnement ou à l'arrêt, vous risquez d'enfreindre les règlements ou réglementations locaux en matière d'arrêt au ralenti et d'être sanctionné. Assurez-vous de contrôler les règlements et réglementations locaux avant d'utiliser les prises d'alimentation lorsque le véhicule est en stationnement ou à l'arrêt.

■ Si les prises d'alimentation sont utilisées quand le véhicule est stationné ou à l'arrêt

- En fonction du dispositif branché sur une prise d'alimentation, le système d'accès et de démarrage mains libres ou les clés électroniques peuvent ne pas fonctionner correctement en raison des interférences électroniques générés par le dispositif branché.
- Quand une porte est ouverte/fermée, un signal sonore peut se déclencher ou "Clé non détectée Vérifiez l'emplacement de la clé" peut s'afficher sur l'écran multifonctionnel. Vérifiez que vous avez la clé électronique sur vous.
- Lorsque l'environnement s'assombrit pendant la charge, les phares et autres s'allument automatiquement.

Pour éteindre les éclairages:

→P.283



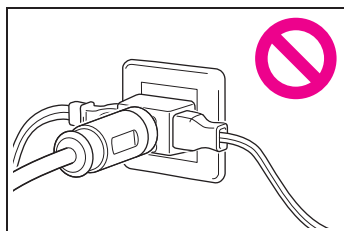
AVERTISSEMENT

■ Pour une utilisation en toute sécurité

Respectez les précautions suivantes. Le non-respect de ces précautions peut provoquer un accident, occasionnant des blessures graves, voire mortelles.

**AVERTISSEMENT**

- Ne laissez pas les enfants ou toute autre personne inexpérimentée effectuer seule l'opération de charge.
- Ne débranchez pas la prise d'un dispositif avec les mains mouillées et n'insérez pas d'épingle ou d'autre objet dans la prise d'alimentation. De même, si un liquide ou de la neige se trouve sur la prise d'alimentation, séchez la prise avant de l'utiliser.
- Gardez les prises d'alimentation exemptes de poussière et de corps étrangers. Assurez-vous également de nettoyer les prises d'alimentation régulièrement.
- Maintenez la prise pour brancher/débrancher la prise d'alimentation. Ne touchez pas les fiches de la prise. Ne tirez pas sur le fil pour débrancher la prise au risque d'endommager la prise ou le fil.
- Arrêtez immédiatement l'utilisation si vous constatez une chaleur anormale au niveau du fil ou de la prise. Pour éviter une surchauffe du fil ou de la prise d'alimentation, respectez les précautions suivantes:
- N'utilisez pas 2 ou plusieurs adaptateurs multiprise, tel que les adaptateurs doubles.



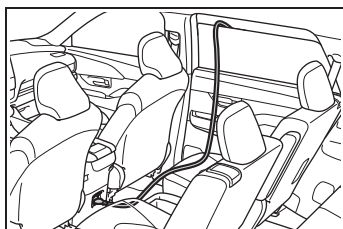
- En cas d'utilisation d'une rallonge à enrouleur, veillez à sortir tout le fil de l'enrouleur.
 - Si le dispositif que vous voulez utiliser est équipé d'une prise de terre, utilisez un adaptateur et connectez le fil de terre au contact de terre de l'adaptateur.
 - Si la prise d'un dispositif s'adapte de manière lâche dans une prise d'alimentation, même si elle est complètement insérée, remplacez la prise d'alimentation. Pour plus d'informations sur le remplacement, contactez votre concessionnaire Toyota.
- **Dispositifs à connecter**
- Assurez-vous de lire tous les manuels d'instructions fournis avec un dispositif et observez les avertissements éventuels.
 - Ne connectez pas un dispositif à une prise d'alimentation s'il est défectueux ou si sa prise est endommagée.
 - Sinon, l'appareil peut ne pas fonctionner correctement, en particulier si la température extérieure est élevée ou basse.
 - Les dispositifs devant être installés sur une surface plane peuvent ne pas fonctionner correctement.
 - N'utilisez pas d'appareils autres que des dispositifs résistants à l'eau dans des endroits où l'eau, par exemple l'eau de pluie, risque de les éclabousser ou dans des endroits humides.
 - N'utilisez pas d'appareils ayant été ou probablement été submergés dans l'eau, ou contenant de l'eau.

**AVERTISSEMENT**

- En fonction de l'état du véhicule, la fonction d'alimentation électrique peut ne pas fonctionner correctement.
- **Si les prises d'alimentation sont utilisées quand le véhicule est stationné ou à l'arrêt**
- Les prises d'alimentation sont conçues pour brancher des appareils électriques, par exemple des dispositifs d'éclairage. Ne les utilisez pas comme générateur pour alimenter une maison, etc. Par ailleurs, si vous les utilisez comme source d'alimentation d'énergie d'urgence pour un logement, par exemple pour brancher un appareil unique connecté à une source d'alimentation externe, ou pour un dispositif dont le circuit d'alimentation électrique n'est pas branché au réseau d'alimentation des compagnies d'électricité, consulter le fabricant ou le distributeur du dispositif.
- Lors de l'utilisation d'une prise d'alimentation, assurez-vous de serrer fermement le frein de stationnement et de placer la position de changement de vitesse sur P. Sinon, le véhicule peut se déplacer, ce qui peut entraîner un accident.
- Lors de l'utilisation d'une prise d'alimentation, ne déplacez pas le véhicule.
- N'utilisez pas la charge rapide en cas de risque de foudre. Arrêtez l'alimentation électrique en cas de foudre.
- N'utilisez pas les prises d'alimentation si le véhicule est recouvert d'une housse de protection auto.
- Prenez les précautions pertinentes si vous dormez dans le véhicule avec un appareil électrique branché tels qu'un radiateur électrique. Il est possible que le système d'alimentation électrique s'arrête automatiquement, ce qui peut éventuellement provoquer l'arrêt involontaire du dispositif branché.
- N'utilisez pas les prises d'alimentation quand le véhicule est stationné sur une surface inclinée ou sur une pente. Lors de l'utilisation d'une prise d'alimentation, ne déplacez pas ou ne bougez pas le véhicule vers une position inclinée.
- Ne réapprovisionnez pas le véhicule en carburant ou ne lavez pas le véhicule lors de l'utilisation d'une prise d'alimentation.
- Assurez-vous que le capot est fermé. Comme le moteur démarre automatiquement en fonction de l'état du véhicule, assurez-vous que rien ne reste à proximité ou n'entre en contact avec les tuyaux d'échappement. De même, ne mettez pas la tête ou les mains dans le compartiment moteur. Le ventilateur de refroidissement peut se mettre en marche soudainement. Gardez les mains et les vêtements (en particulier les cravates, écharpes, foulards, etc.) à l'écart des ventilateurs, car ils pourraient être happés par un ventilateur et causer des blessures graves.
- N'arrêtez pas le véhicule à proximité d'objets qui brûlent facilement. Si le système d'échappement est extrêmement chaud, cela peut provoquer un incendie.

**AVERTISSEMENT**

- Quand la charge de la batterie du système hybride (batterie de traction) devient faible, le moteur à essence prend la relève automatiquement. Si vous utilisez une prise d'alimentation dans un espace peu ventilé, comme un garage, ou dans un espace clos (couvert de neige), veiller à installer correctement et à utiliser un dispositif d'évacuation et d'approvisionnement en air pour éviter l'accumulation des gaz d'échappement entraînant un manque d'oxygène. N'utilisez pas les prises d'alimentation si un tel dispositif ne peut pas être installé.
- Respectez les précautions suivantes quand un fil branché sort du véhicule:
- Prenez les précautions nécessaires pour empêcher l'entrée de la pluie.
Si une prise d'alimentation est mouillée par des gouttes de pluie, séchez-la avant toute utilisation.
- Ne coincez pas les fils dans une fenêtre ou une porte.
- Laissez suffisamment de mou pour le fil connecté. Ne tendez pas le fil à l'excès.



- Ne démarrez pas le véhicule par erreur.

■ Utilisation d'une prise d'alimentation pendant la conduite

- Dans les situations suivantes, n'utilisez pas d'appareil électrique pendant la conduite. De même, n'utilisez pas un dispositif s'il ne peut pas être sécurisé à l'intérieur du véhicule.
- Si un appareil risque de distraire le conducteur et peut nuire à la sécurité de la conduite, tel qu'un téléviseur, un lecteur vidéo/DVD, etc.
- Si l'appareil n'est pas sécurisé correctement et risque de tomber en cas de freinage brusque ou d'accident
- Si un appareil risque de provoquer un incendie s'il tombe ou chauffe
- Si un appareil risque de provoquer des brûlures, tels qu'un grille-pain, un four micro-ondes, un radiateur électrique, une bouilloire électrique, une cafetière, etc.
- Si un appareil risque de tomber sous les pédales et empêcher d'enfoncer la pédale de frein, comme un sèche-cheveux, un adaptateur CA, une souris, etc.
- N'utilisez pas de dispositifs produisant de la vapeur lorsque les vitres sont fermées. Cela pourrait embuer les vitres, réduire la visibilité et rendre difficile la conduite en toute sécurité. En outre, la vapeur peut endommager ou affecter négativement d'autres dispositifs. Si le dispositif doit être utilisé, arrêtez le véhicule et ouvrez les vitres avant de l'utiliser.



NOTE

■ Pour éviter les courts-circuits ou les dysfonctionnements

Respectez les précautions suivantes. Sinon, les prises d'alimentation risquent de ne pas fonctionner correctement ou d'endommager le véhicule ou un dispositif connecté.

- Ne placez pas un grille-pain ou un autre dispositif générant de la chaleur à proximité des composants intérieurs ou sur un siège. La chaleur peut faire fondre ou brûler ces pièces.

- N'utilisez pas de dispositifs sensibles aux vibrations ou à la chaleur dans le véhicule. Ces dispositifs risquent de ne pas fonctionner correctement à cause des vibrations pendant la conduite ou de la chaleur lorsque le véhicule est garé au soleil.

- Si vous n'utilisez pas une prise électrique, veiller à bien fermer le couvercle. Si un corps étranger ou un liquide pénètre dans la prise d'alimentation, cela pourrait provoquer un dysfonctionnement ou un court-circuit.

■ Utilisation de la prise d'alimentation en stationnement ou à l'arrêt

- De l'eau peut fuir du tuyau d'échappement lorsque le moteur tourne si la prise d'alimentation est utilisée pendant une période prolongée. Toutefois, cela ne constitue pas un dysfonctionnement.

- À des températures extrêmement basses, l'eau peut geler dans le tuyau d'échappement et rendre difficile le démarrage du moteur, ou une odeur peut provenir du tuyau d'échappement. Dans ce cas, arrêtez d'utiliser la prise d'alimentation, puis conduisez le véhicule pendant 15 à 30 minutes environ.

S'il n'est pas possible d'utiliser les prises d'alimentation (1500 W)

Si l'alimentation électrique ne fonctionne pas même après avoir suivi les étapes pertinentes, vérifiez les éléments suivants:

S'il n'est pas possible d'utiliser les prises d'alimentation (1500 W)

Cause	Solution
La quantité de carburant restante est basse et le niveau de charge restante dans la batterie du système hybride (batterie de traction) est insuffisant	Après avoir fait le plein, conduisez pendant un moment pour rétablir la charge restante de la batterie hybride (batterie de traction). Ensuite, appuyez à nouveau sur la commande CA 120 V.
Il se peut que la batterie de traction soit trop chaude, par exemple en cas de température ambiante élevée, etc.	Déplacez le véhicule dans un lieu ombragé, etc., ou utilisez le système de climatisation pour refroidir l'habitacle. Après un moment, appuyez à nouveau sur la commande CA 120 V.

Cause	Solution
Il se peut que la batterie de traction soit trop froide, par exemple en cas de température ambiante basse, etc.	Conduisez le véhicule pendant un moment ou utilisez le système de climatisation pour réchauffer l'habitacle. Après un moment, appuyez à nouveau sur la commande CA 120 V.
La consommation d'alimentation combinée de tous les appareils connectés dépasse 1500 W.	Débranchez la prise de chaque dispositif des prises d'alimentation, vérifiez que la consommation électrique combinée de tous les dispositifs à connecter aux prises d'alimentation est égale ou inférieure à 1500 W, reconnectez les dispositifs, puis appuyez à nouveau sur la commande CA 120 V.

Cause	Solution
Un dispositif branché ne fonctionne pas.	Débranchez la prise de chaque dispositif des prises d'alimentation, vérifiez que les dispositifs ne sont pas défectueux, reconnectez les dispositifs, puis appuyez à nouveau sur la commande CA 120 V.
Les prises d'alimentation font un court-circuit.	<p>Débranchez la prise de chaque dispositif des prises d'alimentation, vérifiez ce qui suit, puis appuyez à nouveau sur la commande CA 120 V.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Aucune broche ou aucun objet n'est inséré • Aucun liquide ou de la neige n'est entré en contact avec les prises d'alimentation • Les prises d'alimentation sont exemptes de poussière et de corps étrangers

Mécanisme d'ouverture de porte de garage*

* : Sur modèles équipés

Le mécanisme d'ouverture de porte de garage peut être programmé à l'aide de HomeLink® pour actionner des portes de garage, barrières, portails d'entrée, serrures de porte, systèmes d'éclairage domestique, systèmes de sécurité, et autres dispositifs.

■ Procédure de programmation de HomeLink®

Les procédures de programmation peuvent également être consultées à l'adresse suivante.

Site Web:
www.homelink.com/toyota



Pour obtenir de l'aide, contactez le support client au numéro suivant.

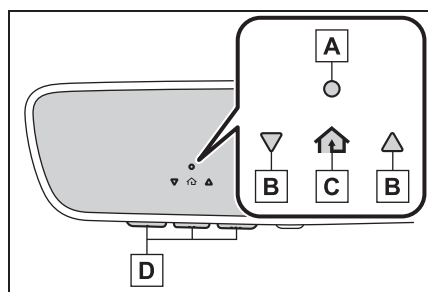
Ligne d'assistance: 1-800-355-3515

Composants du système

Le système de commande sans fil HomeLink® de votre véhicule a 3 boutons que vous pouvez

programmer pour commander 3 dispositifs différents. Reportez-vous aux méthodes de programmation aux pages suivantes pour déterminer la méthode appropriée au dispositif.

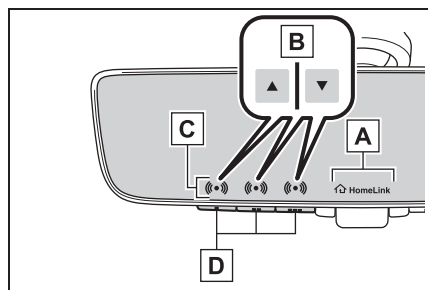
- ▶ Véhicules avec rétroviseur intérieur anti-éblouissement automatique



- A** Témoin indicateur HomeLink®
- B** Témoins d'actionnement de porte de garage
- C** Icône HomeLink®

S'allume lorsque HomeLink® est en cours de fonctionnement.

- D** Boutons
- ▶ Véhicules avec rétroviseur numérique



A Logo HomeLink®

Apparaît lorsque HomeLink® est en cours de fonctionnement. Lorsque vous appuyez sur le bouton de menu (→P.193), le logo disparaît même lorsque HomeLink® est en cours de fonctionnement.

B Témoins d'actionnement de porte de garage

C Témoin indicateur HomeLink®

S'allume au-dessus de chaque bouton sélectionné.

D Boutons

■ Codes enregistrés dans la mémoire de HomeLink®

- Les codes enregistrés ne sont pas effacés même si le câble de la batterie 12 V est débranché.
- Si l'apprentissage a échoué lors de l'enregistrement d'un code différent dans un bouton HomeLink® qui possède déjà un code enregistré, alors le code déjà enregistré ne sera pas effacé.

! AVERTISSEMENT

■ Lors de la programmation d'une porte de garage ou tout autre dispositif télécommandé

Sachant que la porte de garage ou un autre dispositif peuvent être actionnés, veillez à ce que les personnes et les objets soient hors de danger, pour prévenir tout accident.

**AVERTISSEMENT****■ Conformité aux normes de sécurité fédérales**

N'utilisez l'émetteur compatible HomeLink® avec aucun mécanisme d'ouverture de porte de garage ni dispositif dépourvu de fonctions d'arrêt de sécurité et d'inversion de sens de manœuvre comme exigé par les normes de sécurité fédérales.

Ceci comprend toute porte de garage incapable de détecter une obstruction. Toute porte ou dispositif dépourvus de ces fonctions de sécurité augmentent les risques de blessures graves, voire mortelles.

■ Lors de l'utilisation ou de la programmation de l'émetteur HomeLink®

N'autorisez jamais un enfant à actionner ou à jouer avec les boutons HomeLink®.

Programmation de HomeLink®**■ Avant la programmation de HomeLink®**

- Lors de la programmation, il est possible que les portes de garage, portails ou autres dispositifs se mettent à fonctionner. Pour cette raison, veillez à ce que les personnes et les objets soient à l'écart de la porte de garage ou d'autres dispositifs afin d'éviter toute blessure ou autres dangers éventuels.
- Il est recommandé de placer

une nouvelle pile dans la télécommande pour que la programmation soit plus précise.

- Les moteurs des mécanismes d'ouverture de portes de garage fabriqués après 1995 peuvent être équipés avec une protection à code aléatoire. Si c'est le cas, vous pouvez avoir besoin d'un escabeau ou d'un autre dispositif sûr et robuste, afin d'atteindre le bouton "Learn" ou "Smart" sur le moteur du mécanisme d'ouverture de porte de garage.

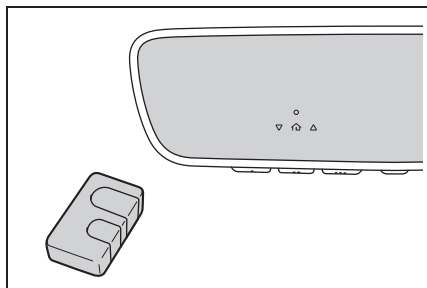
■ Programmation de HomeLink®

Les étapes **1** à **3** doivent être effectuées en moins de 60 secondes, sinon le témoin indicateur HomeLink® arrête de clignoter et la programmation n'est pas effectuée avec succès.

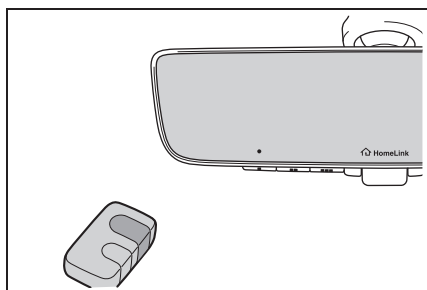
- 1** Appuyez sur et relâchez le bouton HomeLink® que vous souhaitez programmer et vérifiez que le témoin indicateur HomeLink® clignote (orange).
- 2** Pointez la télécommande du dispositif sur le rétroviseur à une distance de 1 à 3 in. (25 à 75 mm) des boutons HomeLink®.

Gardez un œil sur le témoin indicateur HomeLink® pendant la programmation.

- Véhicules avec rétroviseur intérieur anti-éblouissement automatique

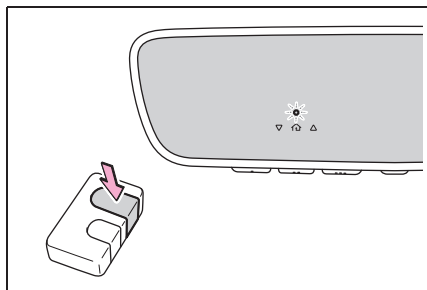


- Véhicules avec rétroviseur numérique

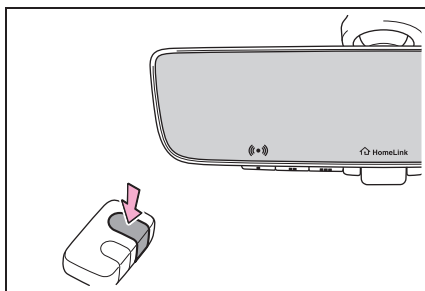


3 Programmez un dispositif.

- Véhicules avec rétroviseur intérieur anti-éblouissement automatique



- Véhicules avec rétroviseur numérique



- Programmation d'un dispositif autre qu'un portail d'entrée (pour les utilisateurs résidant aux États-Unis)

Maintenez le bouton de la télécommande appuyé jusqu'à ce que témoin indicateur

HomeLink[®] passe d'un clignotement lent en orange à un clignotement rapide en vert (code aléatoire) ou soit allumé en continu en vert (code fixe), puis relâchez le bouton.

- Programmation d'un portail d'entrée (pour les utilisateurs résidant aux États-Unis)/Programmation d'un dispositif commercialisé au Canada

Appuyez sur et relâchez le bouton de la télécommande à 2 secondes d'intervalle, à plusieurs reprises, jusqu'à ce que le témoin indicateur HomeLink[®] passe d'un clignotement lent (orange) à un clignotement rapide (vert) (code aléatoire) ou soit allumé en continu (vert) (code fixe).

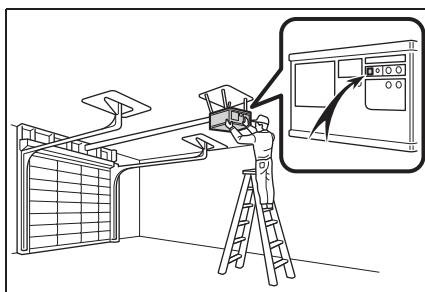
- 4 Pour vérifier si l'émetteur HomeLink[®] fonctionne, appuyez sur le bouton nouvellement programmé et observez le témoin indicateur:
- Le témoin indicateur HomeLink[®] s'allume: La programmation d'un dispositif à code est terminée. La porte de garage ou autre dispositif doit fonctionner lorsque vous appuyez sur un bouton HomeLink[®] et que vous le relâchez.
- Le témoin indicateur HomeLink[®] clignote rapidement: Le moteur du mécanisme d'ouverture de la porte de garage ou autre dispositif est doté d'un code aléatoire. Pour effectuer la programmation, maintenez le bouton HomeLink[®] fermement appuyé pendant 2 secondes puis relâchez-le.
- Si la porte de garage ou autre dispositif ne fonctionne pas, procédez à la "Programmation d'un système à code aléatoire".
- 5 Répétez les étapes ci-dessus pour programmer un autre dispositif pour les boutons HomeLink[®] restants.

■ Programmation d'un système à code aléatoire

Au moins deux personnes sont nécessaires pour effectuer une programmation à code aléatoire.

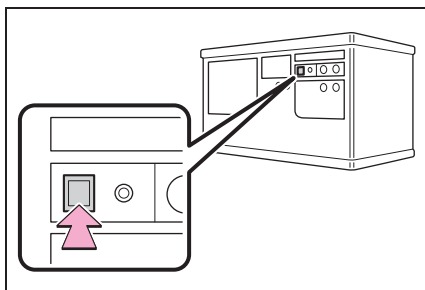
- 1 Localisez le bouton "Learn" ou "Smart" sur le moteur du mécanisme d'ouverture de la porte de garage dans le garage.

Ce bouton se situe normalement à l'emplacement où le câble de l'antenne suspendue est connecté à l'appareil. Le nom et la couleur de ce bouton peuvent varier selon le fabricant. Reportez-vous au manuel du propriétaire qui vous a été fourni avec le moteur du mécanisme d'ouverture de la porte de garage pour plus de détails à ce sujet.



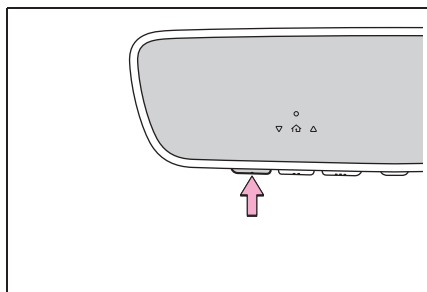
- 2 Appuyez et relâchez le bouton "Learn" ou "Smart".

Effectuez 3 dans un délai de 30 secondes après avoir effectué 2.

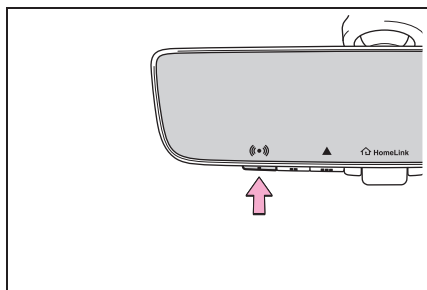


- 3** Maintenez le bouton HomeLink[®] souhaité (situé à l'intérieur du véhicule) appuyé pendant 2 secondes, puis relâchez-le. Répétez cette séquence (appuyez/maintenez/relâchez) jusqu'à 3 fois pour terminer la programmation. Si le moteur du mécanisme d'ouverture de la porte de garage est actionné lorsque vous appuyez sur le bouton HomeLink[®], le moteur du mécanisme d'ouverture de la porte de garage reconnaît le signal HomeLink[®].

- Véhicules avec rétroviseur intérieur anti-éblouissement automatique



- Véhicules avec rétroviseur numérique



■ Activation de la transmission bidirectionnelle avec une porte de garage (seulement disponible pour les dispositifs compatibles)

Lorsque la transmission bidirectionnelle est activée, elle vous permet de vérifier l'état de l'ouverture et de la fermeture de la porte d'un garage grâce à des témoins présents dans votre véhicule.

La transmission bidirectionnelle est disponible uniquement si le moteur du mécanisme d'ouverture de la porte de garage utilisé est un dispositif compatible.

(Pour vérifier la compatibilité du dispositif, reportez-vous au site www.homelink.com.)

- 1** Dans les 5 secondes suivant la programmation du mécanisme d'ouverture de la porte de garage, si le mécanisme d'ouverture de la porte de garage est programmé pour HomeLink[®], les deux témoins d'activation de porte de garage clignotent rapidement (vert) et le témoin situé sur le moteur du mécanisme d'ouverture de porte de garage clignote deux fois, indiquant que la communication bidirectionnelle est activée.

Si les témoins ne clignotent pas, réalisez **2** et **3** pendant les 10 premiers appuis sur le bouton

HomeLink[®] une fois la programmation terminée.

- 2 Appuyez sur un bouton HomeLink[®] programmé pour actionner une porte de garage.
- 3 Dans la minute suivant la pression sur le bouton HomeLink[®], après que la manœuvre de la porte de garage se soit arrêtée, appuyez sur le bouton "Learn" ou "Smart" sur le moteur du mécanisme d'ouverture de la porte de garage. Dans les 5 secondes suivant l'établissement de la transmission bidirectionnelle avec le mécanisme d'ouverture de la porte de garage, les deux témoins d'activation de porte de garage présents dans le véhicule clignotent rapidement (vert) et le témoin situé sur le moteur du mécanisme d'ouverture de la porte de garage clignote deux fois, indiquant que la communication bidirectionnelle est activée.

■ Reprogrammation d'un seul bouton HomeLink[®]

Lorsque la procédure suivante est exécutée, les boutons sur lesquels un dispositif a déjà été enregistré peuvent être écrasés:

- 1 Maintenez le bouton souhaité de l'émetteur HomeLink[®] appuyé.
- 2 Lorsque le témoin HomeLink[®] commence à clignoter en orange, relâchez le bouton HomeLink[®] et procédez à "Programmation de HomeLink[®]" 1 (Le témoin indicateur HomeLink[®] commence à clignoter dans un délai de 20 secondes).

■ Avant la programmation

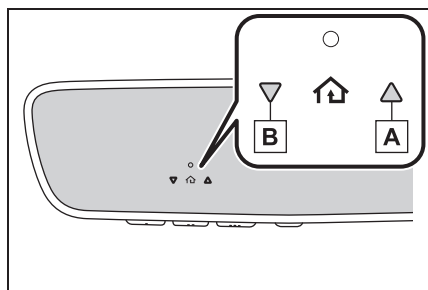
- Installez une pile neuve dans l'émetteur.
- Orientez le côté de l'émetteur contenant la pile à l'opposé des boutons HomeLink[®].

Utilisation de HomeLink[®]

Appuyez sur le bouton HomeLink[®] approprié. Le témoin indicateur HomeLink[®] doit s'allumer.

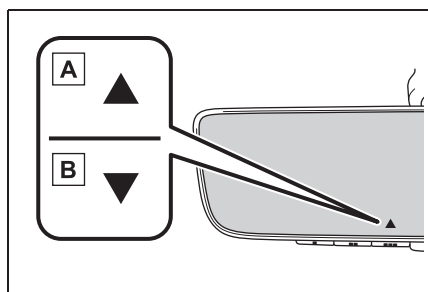
L'état d'ouverture et de fermeture de la porte de garage est indiqué par les témoins du mécanisme d'ouverture de la porte de garage.

- Véhicules avec rétroviseur intérieur anti-éblouissement automatique



- A** Ouverture
B Fermeture

- Véhicules avec rétroviseur numérique



- A** Ouverture
B Fermeture

Cette fonction est disponible uniquement si le moteur du mécanisme d'ouverture de la porte de garage utilisé est un dispositif compatible. (Pour vérifier la compatibilité du dispositif, reportez-vous au site www.homelink.com.)

Couleur	Statut
Orange (clignotant)	En cours d'ouverture/de fermeture
Vert	Ouverture/fermeture terminée
Rouge (clignotant)	Les signaux de rétroaction ne peuvent pas être reçus

Les témoins peuvent fonctionner à une distance d'environ 820 ft. (250 m) de la porte de garage. Toutefois, en cas d'obstructions, tels que des maisons ou des arbres, entre la porte de garage et le véhicule, les signaux de rétroaction provenant de la porte de garage risquent de ne pas être reçus.

Afin de rappeler l'état précédent d'activation de la porte, appuyez sur les boutons HomeLink®

et  ou  et  (véhicules avec rétroviseur intérieur anti-éblouissement automatique),

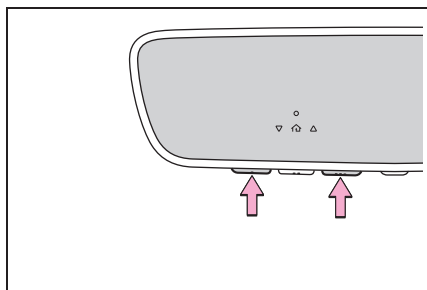
 et  ou  et  (véhicules avec rétroviseur numérique) puis relâchez-les, simultanément. L'état enregistré en dernier s'affiche pendant 3 secondes.

Effacement de la mémoire complète de l'émetteur HomeLink® (ensemble des trois codes)

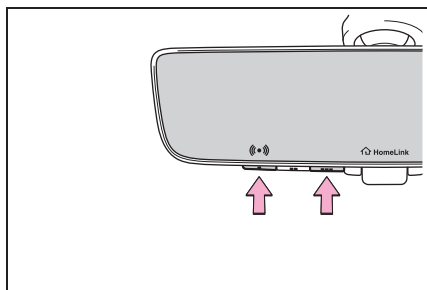
Maintenez les 2 boutons extérieurs appuyés pendant 10 secondes, jusqu'à ce que le témoin indicateur HomeLink® ne soit plus allumé continuellement (orange) mais clignote rapidement (vert).

Si vous vendez votre véhicule, assurez-vous d'effacer les programmes enregistrés dans la mémoire de HomeLink®.

- Véhicules avec rétroviseur intérieur anti-éblouissement automatique



- Véhicules avec rétroviseur numérique



Entretien et soin

6

6-1. Entretien et soin

Nettoyage et protection de
l'extérieur du véhicule
..... **516**

Nettoyage et protection de
l'intérieur du véhicule
..... **520**

6-2. Entretien

Prescriptions d'entretien
..... **523**

Entretien général..... **525**

Programmes d'entretien et
de contrôle antipollution
(I/M)..... **528**

6-3. Entretien à faire soi-même

Précautions concernant
l'entretien à faire soi-même
..... **530**

Capot **533**

Positionnement du cric
..... **534**

Compartiment moteur . **535**

Batterie 12 V **545**

Pneus **548**

Pression de gonflage des
pneus **563**

Roues..... **565**

Filtre de climatisation .. **567**

Nettoyage des prises
d'admission d'air de la bat-
terie du système hybride
(batterie de traction).. **569**

Pile de la clé électronique
..... **572**

Vérification et remplace-
ment des fusibles **575**

Réglage des phares **578**

Ampoules **579**

Nettoyage et protection de l'extérieur du véhicule

Effectuez un nettoyage approprié de chaque composant et de son matériau.

Instructions de nettoyage

- En opérant de haut en bas, mouillez abondamment la carrosserie, les passages de roues et le soubassement du véhicule pour éliminer les accumulations de saleté et de poussière.
- Lavez la carrosserie du véhicule avec une éponge ou un chiffon doux, comme une peau de chamois.
- Pour les taches tenaces, utilisez un shampoing spécial pour voitures et rincez abondamment à l'eau claire.
- Essuyez toute l'eau.
- Lorsque vous constatez que l'effet du traitement de protection étanche commence à s'estomper, appliquez un produit lustrant sur toute la surface du véhicule.

Si les gouttes d'eau ne perlent pas sur une surface propre, appliquez un produit lustrant lorsque la carrosserie du véhicule est froide.

■ Stations de lavage automatique

- Avant de laver véhicule:
 - Rabattez les rétroviseurs
 - Désactivez le hayon à commande électrique

Commencez par laver l'avant du véhicule. Déployez les rétroviseurs avant de conduire.

- Les brosses utilisées dans des stations de lavage automatique peuvent rayer la surface du véhicule, des pièces (roues, etc.) et endommager la peinture.
- Il est possible que le becquet arrière ne puisse être lavé dans certaines stations de lavage automatique. Il peut également exister un risque accru d'endommagement du véhicule.
- Véhicules avec moteur 2,4L 4 cylindres (T24A-FTS): Lorsque la position de changement de vitesse doit rester en N, reportez-vous à P.264.

■ Stations de lavage haute pression

N'approchez pas l'embout de la buse à proximité des espaces autour des portes et ou du périmètre des vitres, ni ne vaporisez ces surfaces de manière continue car de l'eau risque d'entrer dans l'habitacle.

■ Lors de l'utilisation d'une station de lavage

Si la poignée de porte est humide alors que la clé électronique est à portée effective, la porte peut se verrouiller et se déverrouiller à plusieurs reprises. Dans ce cas, procédez comme suit pour laver le véhicule:

- Placez la clé à une distance de 6 ft. (2 m) ou plus du véhicule lorsque le véhicule est en cours de lavage. (Prenez garde que la clé ne soit pas volée.)
- Réglez la clé électronique sur le mode d'économie de la batterie

pour désactiver le système d'accès et de démarrage mains libres. (→P.175)

■ Roues et enjoliveurs de roue

- Dégraissez immédiatement avec un détergent neutre.
- Rincez le détergent avec de l'eau immédiatement après utilisation.
- Pour protéger la peinture de tout dommage, veillez à respecter les précautions suivantes.
- N'utilisez pas de détergent acide, alcalin ou abrasif
- N'utilisez pas de brosses dures
- N'utilisez pas de détergent sur les roues lorsqu'elles sont chaudes, par exemple après avoir conduit ou stationné par temps chaud

■ Plaquettes et étriers de frein

De la rouille peut se former si le véhicule est stationné avec des plaquettes de frein ou des rotors à disque mouillés, qui restent collés. Avant de stationner le véhicule après l'avoir lavé, conduisez lentement et actionnez les freins plusieurs fois pour sécher les pièces.

■ Pare-chocs

Ne frottez pas avec des produits de nettoyage abrasifs.

■ Parties plaquées

Si les saletés ne peuvent pas être retirées, nettoyez les pièces comme suit:

- Utilisez un chiffon doux et humidifié avec une solution à 5% environ de détergent neutre et d'eau pour nettoyer les saletés.
- Essuyez la surface à l'aide d'un chiffon doux et sec pour éliminer toute trace d'humidité.
- Pour retirer les dépôts d'huile, utilisez des lingettes humides à base d'alcool ou un produit similaire.

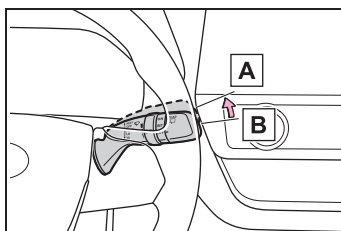
⚠ AVERTISSEMENT

■ Lorsque vous lavez le véhicule

Ne projetez pas d'eau à l'intérieur du compartiment moteur. Cela peut causer un incendie au niveau des équipements électriques, etc.

■ Lorsque vous nettoyez le pare-brise (véhicules avec essuie-glaces de pare-brise à détecteur de pluie)

Mettez la commande d'essuie-glaces sur arrêt. Si la commande est sur "AUTO", les essuie-glaces peuvent être actionnés de manière inattendue dans les situations suivantes, et vous risquez de vous coincer les mains ou de subir d'autres blessures graves, et de causer des dommages aux balais d'essuie-glaces.



A Arrêt

B AUTO

- Lorsque vous touchez de la main la partie supérieure du pare-brise où se trouve le détecteur de pluie
- Lorsque vous tenez un chiffon humide ou autre à proximité du détecteur de pluie
- Si quelque chose heurte le pare-brise

**AVERTISSEMENT**

- Si vous touchez directement le boîtier du détecteur de pluie ou si quelque chose vient le heurter

■ Précautions relatives au tuyau d'échappement

Les gaz d'échappement rendent le tuyau d'échappement très chaud.

Lors du lavage du véhicule, veillez à ne pas toucher le tuyau d'échappement tant qu'il n'est pas suffisamment froid, sous peine de vous brûler.

■ Précautions relatives aux pare-chocs avant et arrière

Si la peinture du pare-chocs avant ou arrière est écaillée ou rayée, les systèmes suivants risquent de ne plus fonctionner correctement. Si cela se produit, consultez votre concessionnaire Toyota.

- Toyota Safety Sense 3.0
- BSM
- RCTA
- SEA
- PKSB (sur modèles équipés)
- Système intuitif d'aide au stationnement (sur modèles équipés)

**NOTE**

■ Pour éviter la détérioration de la peinture et la corrosion de la carrosserie et autres composants (jantes en aluminium, etc.)

- Lavez le véhicule immédiatement dans les cas suivants:
 - Après avoir roulé en bord de mer

- Après avoir roulé sur des routes salées
- En présence de goudron ou de résine sur la peinture
- En présence d'insectes morts, de traces d'insectes ou de fientes d'oiseaux sur la peinture
- Après avoir roulé dans une zone polluée par la présence de suies, de fumées grasses, de poussières de charbon et de minerais, ou de substances chimiques
- Lorsque le véhicule est très poussiéreux ou boueux
- Lorsque la peinture a reçu des éclaboussures de produits liquides, comme le benzène ou l'essence
- Si la peinture est écaillée ou rayée, faites-la réparer immédiatement.
- Pour éviter que les roues ne se corrodent, nettoyez-les soigneusement et rangez-les à l'abri de l'humidité lorsque vous les stockez.
- **Nettoyage des éclairages extérieurs**
- Lavez soigneusement. N'utilisez pas de substances organiques et ne frottez pas avec une brosse dure. Cela peut endommager la surface des éclairages.
- Ne lustrez pas la surface des feux. Le produit lustrant risque d'endommager les optiques.



NOTE

■ **Avant d'utiliser une station de lavage automatique (véhicules avec essuie-glaces de pare-brise à détecteur de pluie)**

Mettez la commande d'essuie-glaces sur la position d'arrêt.

Si la commande d'essuie-glaces est sur "AUTO", les essuie-glaces risquent de se mettre en marche, ce qui pourrait endommager les balais d'essuie-glaces.

■ **Lors de l'utilisation d'une station de lavage haute pression**

● Lorsque vous lavez le véhicule, ne pulvérisez pas l'eau sur la caméra ou sa zone environnante directement avec un nettoyeur haute pression. Le choc causé par l'eau sous haute pression peut entraîner un fonctionnement anormal du dispositif.

● Ne vaporisez pas d'eau directement sur le radar qui est installé derrière l'emblème. Sinon, cela pourrait endommager l'appareil.

● N'approchez pas l'embout de la buse des soufflets (cache fabriqué en caoutchouc ou en résine), des connecteurs ou des pièces suivantes. Les pièces peuvent être endommagées si elles entrent en contact avec de l'eau sous haute pression.

- Pièces liées à la traction
- Pièces de direction
- Pièces de suspension
- Pièces de freinage

● Maintenez la buse de nettoyage à au moins 11,9 in. (30 cm) de la carrosserie du véhicule. Autrement, les sections en résine, comme les moulures et les pare-chocs, peuvent se déformer et être endommagées.

Ne maintenez pas non plus la buse de manière continue au même endroit.

● Ne vaporisez pas la partie inférieure du pare-brise de manière continue.

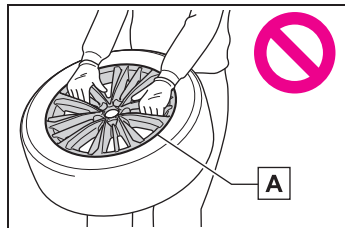
Si de l'eau pénètre dans l'admission du système de climatisation située à proximité de la partie inférieure du pare-brise, le système de climatisation risque de ne pas fonctionner correctement.

● Ne lavez pas le dessous du véhicule au moyen d'une station de lavage haute pression.

■ **Manipulation des pièces d'ornement en plastique (certaines roues 20 pouces)**

Ne tenez pas une roue à l'aide des pièces d'ornement en plastique pour soulever ou transporter la roue.

Le non-respect de ces précautions peut occasionner des dommages à la roue.



A Pièces en plastique

Nettoyage et protection de l'intérieur du véhicule

Effectuez un nettoyage approprié de chaque composant et de son matériau.

Protection de l'intérieur du véhicule

- Passez l'aspirateur pour éliminer la poussière et les saletés. Essuyez les surfaces sales avec un chiffon humidifié avec de l'eau tiède.
- Si la saleté ne peut pas être retirée, enlevez-la avec un chiffon doux humidifié avec un détergent neutre dilué à environ 1%.
Essorez bien le chiffon et rincez soigneusement toute trace restante de détergent et d'eau.

■ Shampooinage des moquettes

Il existe dans le commerce de nombreuses mousses nettoyantes. Appliquez la mousse à l'aide d'une éponge ou d'une brosse. Frottez en mouvements circulaires. N'utilisez pas d'eau. Nettoyez les surfaces sales et laissez-les sécher. D'excellents résultats sont obtenus en maintenant la moquette aussi sèche que possible.

■ Traitement des ceintures de sécurité

Nettoyez avec un chiffon ou une éponge humidifiés avec de l'eau savonneuse tiède. Vérifiez réguliè-

rement que les ceintures ne sont pas usées, effilochées ou entaillées excessivement.



AVERTISSEMENT

■ Présence d'eau à l'intérieur du véhicule

- N'éclaboussez et ne renversez pas de liquide dans le véhicule, que ce soit sur le plancher, sur les prises d'air de ventilation de la batterie du système hybride (batterie de traction) et dans le compartiment à bagages. (→P.92)
Cela peut causer un dysfonctionnement ou un incendie au niveau de la batterie du système hybride, des équipements électriques, etc.
- Ne mouillez aucun composant du système SRS ou faisceau électrique de l'habitacle. (→P.42)
Une anomalie électrique peut entraîner le déploiement ou un dysfonctionnement des coussins gonflables, ce qui peut occasionner des blessures graves, voire mortelles.
- Véhicules avec chargeur sans fil: Ne mouillez pas le chargeur sans fil (→P.485). A défaut, le chargeur peut devenir chaud et causer des brûlures ou causer un choc électrique pouvant entraîner des blessures graves, voire mortelles.

**AVERTISSEMENT****Nettoyage de l'habitacle (en particulier du tableau de bord)**

N'utilisez pas de cire ou de produit de nettoyage lustrant. Le tableau de bord risque de se refléchir dans le pare-brise et d'obscurcir le champ de vision du conducteur, ce qui peut provoquer un accident pouvant occasionner des blessures graves, voire mortelles.

**NOTE****Produits de nettoyage**

- Afin d'éviter de décolorer les matériaux de l'habitacle ou de laisser des traces sur la peinture, voire de l'endommager, n'utilisez pas les liquides suivants:
 - Zones autres que les sièges et le volant: Produits d'origine organique, tels que le benzène ou l'essence, les solutions acides ou alcalines, les colorants et l'eau de Javel
 - Sièges: Solutions alcalines ou acides, telles que les diluants, le benzène et l'alcool
 - Volant: Des produits d'origine organique, comme du diluant, et du produit nettoyant contenant de l'alcool
- N'utilisez pas de cire ou de produit de nettoyage lustrant. Les surfaces peintes du tableau de bord ou de toute autre partie de l'habitacle peuvent être endommagées.

Protection des cuirs

Respectez les précautions suivantes pour éviter tout dommage et détérioration au niveau des cuirs:

- Retirez immédiatement toute poussière et saleté sur les cuirs.
- N'exposez pas le véhicule à la lumière directe du soleil pendant une période prolongée. Stationnez le véhicule à l'ombre, particulièrement en été.
- Ne laissez sur la sellerie aucun objet en vinyle, en matière plastique, ou comportant de la cire, susceptible d'adhérer au cuir en cas de forte chaleur dans l'habitacle.

Eau sur le plancher

Ne lavez pas le plancher du véhicule à l'eau.

Les systèmes du véhicule, tels que le système audio, risquent de subir des dommages en cas de contact avec l'eau des équipements électriques, tels que le système audio, situés sur ou sous le plancher du véhicule. L'eau peut également provoquer une corrosion de la carrosserie.

Lors du nettoyage de la face intérieure du pare-brise

Ne laissez pas du produit de nettoyage pour vitres entrer en contact avec l'objectif. De plus, ne touchez pas la lentille. (→P.305)



NOTE

Nettoyage de la face intérieure de la lunette arrière

- N'utilisez aucun produit de nettoyage pour vitres pour nettoyer la lunette arrière, sous peine d'abîmer l'antenne ou les résistances chauffantes du désembuage de la lunette arrière. Utilisez un chiffon humidifié avec de l'eau tiède pour essuyer doucement la vitre. Nettoyez la vitre en passant le chiffon parallèlement aux résistances chauffantes ou à l'antenne.
- Prenez garde de ne pas rayer ou endommager les résistances chauffantes ou l'antenne.

Nettoyage des habillages en cuir

- Passez l'aspirateur pour éliminer la poussière et les saletés.
- Nettoyez tout excès de saleté et de poussière à l'aide d'un chiffon doux humidifié avec un détergent dilué.

Utilisez une solution aqueuse neutre de détergent spécial lainages diluée à 5% environ.

- Essorez bien le chiffon et rincez soigneusement toute trace restante de détergent.
- Essuyez la surface à l'aide d'un chiffon doux et sec pour éliminer toute trace d'humidité. Laissez sécher le cuir dans un endroit à l'ombre et bien aéré.

Entretien des habillages en cuir

Toyota recommande de nettoyer l'habitacle du véhicule au moins deux fois par an, pour en préserver la qualité de finition.

Nettoyage des habillages en cuir synthétique

- Passez l'aspirateur pour éliminer la poussière et les saletés.
- Enlevez-la avec un chiffon doux humidifié avec un détergent neutre dilué à environ 1%.
- Essorez bien le chiffon et rincez soigneusement toute trace restante de détergent et d'eau.

Prescriptions d'entretien

Pour garantir une conduite économique en toute sécurité, une attention au quotidien et un entretien régulier sont essentiels. Il appartient au propriétaire du véhicule d'effectuer des contrôles réguliers. Toyota vous recommande de suivre ces quelques conseils d'entretien :

■ Réparations et remplacement

Il vous est conseillé d'utiliser des pièces d'origine Toyota pour toutes les réparations, afin de garantir les performances de chaque système. Si vous utilisez des pièces qui ne sont pas d'origine Toyota pour un remplacement ou si des réparations sont effectuées dans un atelier autre que celui d'un concessionnaire Toyota, vérifiez les conséquences éventuelles sur l'étendue de la garantie.

■ Confiez les contrôles et réparations à un concessionnaire Toyota

- Les techniciens Toyota sont des spécialistes hautement qualifiés, dont les connaissances sont constamment actualisées avec les informations les plus récentes concernant l'entretien. Ils connaissent parfaitement le fonctionnement de tous les systèmes de votre véhicule.
- Conservez un exemplaire de l'ordre de réparation. Il apporte la preuve que l'entretien effectué l'a été dans le cadre de l'étendue de la garantie. Au moindre problème, votre concessionnaire

Toyota prendra rapidement en charge votre véhicule tant que celui-ci est sous garantie.

AVERTISSEMENT

■ Si votre véhicule n'est pas correctement entretenu

Un entretien incorrect peut causer au véhicule des dommages sérieux pouvant être à l'origine de blessures graves, voire mortelles.

■ Manipulation de la batterie 12 V

- L'échappement du moteur, certains de ses constituants et nombre de pièces automobiles contiennent ou émettent des produits chimiques que l'État de Californie considère comme étant cancérigènes et susceptibles d'entraîner des anomalies congénitales ou des troubles de la fertilité. Travaillez dans une pièce bien ventilée.
- Les huiles, les carburants et tous les liquides utilisés en automobile, ainsi que les déchets produits par l'usure des pièces, contiennent ou émettent des produits chimiques que l'État de Californie considère comme étant cancérigènes et susceptibles d'entraîner des anomalies congénitales ou des troubles de la fertilité. Évitez toute exposition et lavez immédiatement en cas de contact.
- Les bornes et cosses de la batterie 12 V, ainsi que les accessoires associés, contiennent du plomb ou des alliages au plomb, connus pour provoquer des maladies neurologiques. Lavez-vous les mains après toute manipulation. (→P.545)

Entretien général

L'entretien général est à effectuer quotidiennement. Vous pouvez le réaliser vous-même ou le confier à un concessionnaire Toyota.

Programme d'entretien

Le programme d'entretien doit être effectué à des intervalles réguliers, prévus par le programme d'entretien.

Pour de plus amples détails sur les points et le programme d'entretien, reportez-vous au "Guide du programme d'entretien" ou "Supplément du manuel du propriétaire".

■ Réinitialisation du message indiquant qu'un entretien est nécessaire

Après avoir effectué l'entretien nécessaire conformément au programme d'entretien, veuillez réinitialiser le message.

Pour réinitialiser le message, suivez la procédure décrite ci-dessous:

- 1 Sélectionnez  sur l'écran multifonctionnel à l'aide des commandes de réglage des instruments, puis appuyez sur OK .
- 2 Sélectionnez "Param. véhicule" puis maintenez enfoncé OK .
- 3 Sélectionnez "Entretien planifié" puis appuyez sur OK .
- 4 Sélectionnez "Oui" puis appuyez sur OK .

"Réinitialisation terminée" s'affiche sur l'écran multifonctionnel lorsque

la procédure de réinitialisation est terminée.

Entretien à faire soi-même

Vous pouvez effectuer certaines procédures d'entretien vous-même.

Soyez conscient qu'effectuer vous-même l'entretien peut affecter l'étendue de la garantie.

L'utilisation des manuels de réparation Toyota est recommandée.

Pour plus de détails sur l'étendue de la garantie, reportez-vous au "Guide du propriétaire", "Guide de la garantie et des services", "Supplément du manuel du propriétaire" ou au "Carnet de garantie" fourni séparément.

Entretien général

Vous trouverez énumérés ci-après tous les points d'entretien général à effectuer aux intervalles spécifiés dans le “Carnet de garantie du propriétaire” ou le “Supplément du manuel du propriétaire/Guide du programme d'entretien”. Nous vous recommandons de porter à l'attention de votre concessionnaire Toyota ou d'un atelier d'entretien qualifié tout problème que vous pourriez constater.



AVERTISSEMENT

■ Si le système hybride est en marche

Arrêtez le système hybride et vérifiez que la ventilation est suffisante avant d'effectuer les contrôles d'entretien.

Compartiment moteur

Éléments	Points de contrôle
Liquide de frein	Le niveau de liquide de frein est-il correct? (→P.543)
Liquide de refroidissement du moteur/refroidisseur intermédiaire/module de commande de puissance	Le niveau de liquide de refroidissement du moteur/refroidisseur intermédiaire/module de commande de puissance est-il correct? (→P.540)
Huile moteur	Le niveau d'huile moteur est-il correct? (→P.536)
Système d'échappement	Il ne doit pas y avoir de fumées ni de bruits anormaux.
Radiateur, condenseur et refroidisseur intermédiaire	Le radiateur et le condenseur et le refroidisseur intermédiaire doivent être exempts de tout corps étranger. (→P.542)
Liquide de lave-vitre	Le liquide de lave-vitre est-il en quantité suffisante? (→P.544)

Compartiment à bagages

Éléments	Points de contrôle
Batterie 12 V	Vérifiez les branchements. (→P.545)

Intérieur du véhicule

Éléments	Points de contrôle
Pédale d'accélérateur	<ul style="list-style-type: none"> Le mouvement de la pédale d'accélérateur doit être régulier (sans gripper ni opposer de résistance).
Mécanisme "Park" de la transmission hybride	<ul style="list-style-type: none"> En stationnement en pente avec la position de changement de vitesse sur P, le véhicule est-il bien immobilisé?
Pédale de frein	<ul style="list-style-type: none"> Le mouvement de la pédale de frein est-il régulier? La pédale de frein est-elle à une hauteur suffisante par rapport au plancher? (→P.658) Le jeu libre de la pédale de frein est-il correct? (→P.658)

Éléments	Points de contrôle
Freins	<ul style="list-style-type: none"> Le véhicule ne doit pas tirer d'un côté quand vous freinez. Les freins doivent être efficaces. La pédale de frein ne doit pas paraître spongieuse. La pédale de frein ne doit pas descendre trop près du plancher quand vous freinez.
Appuie-têtes	<ul style="list-style-type: none"> Le mouvement des appuie-têtes est-il régulier et leur verrouillage correct?
Témoins/signaux sonores	<ul style="list-style-type: none"> Les témoins et signaux sonores fonctionnent-ils normalement?
Éclairages	<ul style="list-style-type: none"> Tous les éclairages s'allument-ils? Les phares sont-ils correctement dirigés? (→P.578)

Éléments	Points de contrôle
Frein de stationnement	<ul style="list-style-type: none"> • La commande de levier du frein de stationnement fonctionne-t-elle normalement? • En stationnement en pente avec le frein de stationnement serré, le véhicule est-il bien immobilisé?
Ceintures de sécurité	<ul style="list-style-type: none"> • Le mouvement pour enrouler et dérouler les ceintures de sécurité est-il régulier? • Les ceintures de sécurité doivent être en bon état.
Sièges	<ul style="list-style-type: none"> • Les commandes de siège fonctionnent-elles normalement?
Volant	<ul style="list-style-type: none"> • La rotation du volant est-elle régulière? • Le jeu libre du volant est-il correct? • Le volant ne doit pas faire de bruits anormaux.

Extérieur du véhicule

Éléments	Points de contrôle
Portes	<ul style="list-style-type: none"> • Le mouvement d'ouverture et de fermeture des portes est-il régulier?
Capot moteur	<ul style="list-style-type: none"> • Le système de verrouillage du capot moteur fonctionne-t-il normalement?
Fuites de liquide	<ul style="list-style-type: none"> • Il ne doit y avoir aucune trace de fuite de liquide après le stationnement du véhicule.

Éléments	Points de contrôle
Pneus	<ul style="list-style-type: none"> • La pression de gonflage des pneus est-elle correcte? • Les pneus ne doivent pas être en mauvais état ni excessivement usés. • Les pneus ont-ils été permutés conformément au programme d'entretien? • Les écrous de roue ne doivent pas être desserrés.
Essuie-glaces de pare-brise/essuie-glace de lunette arrière	<ul style="list-style-type: none"> • Les balais d'essuie-glaces ne devraient pas montrer de signes de fissuration, de dédoublement, d'usure, de contamination ou de déformation. • Les balais d'essuie-glaces devraient laver le pare-brise/la lunette arrière sans l'apparition de stries ou de sautilllements.

Programmes d'entretien et de contrôle antipollution (I/M)

Certains états ont mis en place des programmes de contrôle antipollution, qui comprennent des vérifications du système OBD (système de diagnostic embarqué). Le système OBD contrôle le fonctionnement du dispositif antipollution.

Si le témoin indicateur de dysfonctionnement s'allume

Le système OBD détecte l'existence d'un problème dans le dispositif antipollution. Votre véhicule risque de ne pas satisfaire au contrôle I/M et de devoir être réparé. Contactez votre concessionnaire Toyota pour faire réviser le véhicule.

Votre véhicule risque de ne pas satisfaire au contrôle I/M dans les situations suivantes:

- En cas de décharge ou de débranchement de la batterie 12 V

Les codes de disponibilité fonctionnelle mémorisés pendant la marche normale du véhicule sont effacés.

Par ailleurs, selon vos habitudes de conduite, les codes de disponibilité fonctionnelle risquent de ne pas être mémorisés complètement.

- Lorsque le bouchon du réservoir à carburant est mal serré

Le témoin indicateur de dysfonctionnement s'allume pour indiquer un dysfonctionnement temporaire et votre véhicule risque de ne pas satisfaire au contrôle I/M.

Quand le témoin indicateur de dysfonctionnement reste allumé après plusieurs trajets

Le code d'erreur mémorisé dans le système OBD n'est pas effacé tant que vous n'avez pas conduit le véhicule à 40 reprises au moins.

Si votre véhicule ne satisfait pas au contrôle I/M

Contactez votre concessionnaire Toyota pour qu'il prépare le véhicule à la contre-visite.

Précautions concernant l'entretien à faire soi-même

Si vous décidez d'effectuer vous-même les opérations d'entretien, veillez à bien suivre la procédure décrite dans les sections correspondantes.

Entretien

Éléments	Pièces et outils
État de la batterie 12 V (→P.545)	<ul style="list-style-type: none">• Graisse• Clé conventionnelle (pour les boulons de bridage des bornes)
Niveau du liquide de frein (→P.543)	<ul style="list-style-type: none">• Liquide de frein FMVSS No.116 DOT 3 ou SAE J1703• Liquide de frein FMVSS No.116 DOT 4 ou SAE J1704• Chiffon ou essuie-tout en papier• Entonnoir (réservé aux ajouts de liquide de frein)

Éléments	Pièces et outils
Niveau du liquide de refroidissement du moteur/refroidisseur intermédiaire/module de commande de puissance (→P.540)	<ul style="list-style-type: none">• Le “Toyota Super Long Life Coolant” «Liquide de refroidissement Toyota super longue durée» ou un liquide de refroidissement haut de gamme équivalent, à base d'éthylène glycol, ne contenant ni silicates, ni amines, ni nitrites, ni borates et issu de la technologie des acides organiques hybrides longue duréePour les États-Unis: Le liquide “Toyota Super Long Life Coolant” «Liquide de refroidissement Toyota super longue durée» est pré-mélangé avec 50% de liquide de refroidissement et 50% d'eau déminéralisée.Pour le Canada: Le liquide “Toyota Super Long Life Coolant” «Liquide de refroidissement Toyota super longue durée» est pré-mélangé avec 55% de liquide de refroidissement et 45% d'eau déminéralisée.

Éléments	Pièces et outils
Niveau du liquide de refroidissement du moteur/refroidisseur intermédiaire/module de commande de puissance (→P.540)	<ul style="list-style-type: none"> • Entonnoir (réservé aux ajouts de liquide de refroidissement)
Niveau d'huile moteur (→P.536)	<ul style="list-style-type: none"> • "Toyota Genuine Motor Oil" «Huile moteur Toyota d'origine» ou équivalent • Chiffon ou essuie-tout en papier • Entonnoir (réservé aux appoints en huile moteur)
Fusibles (→P.575)	<ul style="list-style-type: none"> • Fusible de même ampérage que celui d'origine
Réglage des phares (→P.578)	<ul style="list-style-type: none"> • Tournevis criciforme

Éléments	Pièces et outils
Ampoules (→P.579)	<ul style="list-style-type: none"> • Ampoule avec même numéro et même puissance que celle d'origine
Radiateur, condenseur et refroidisseur intermédiaire (→P.542)	—
Pression de gonflage des pneus (→P.563)	<ul style="list-style-type: none"> • Manomètre de pression des pneus • Source d'air comprimé
Liquide de lave-vitre (→P.544)	<ul style="list-style-type: none"> • Eau ou liquide de lave-vitre contenant de l'antigel (pour une utilisation en hiver) • Entonnoir (réservé aux ajouts d'eau ou de liquide de lave-vitre)

**AVERTISSEMENT**

Le compartiment moteur renferme de nombreux mécanismes et liquides, qui peuvent se mettre en mouvement brutalement, être brûlants ou sous tension électrique. Pour éviter des blessures graves, voire mortelles, observez les précautions suivantes.

■ Lorsque vous intervenez dans le compartiment moteur

- Assurez-vous que “ACCES-SOIRE” ou “EN MARCHÉ” sur l'écran multifonctionnel et le témoin “READY” sont tous les deux éteints.
- N'approchez jamais vos mains, vos vêtements et vos outils du ventilateur en mouvement.
- Ne touchez pas le moteur, le module de commande de puissance, le radiateur, le collecteur d'échappement, etc., immédiatement après avoir roulé, car ils risquent d'être brûlants. L'huile et les autres liquides peuvent également être très chauds.
- Ne laissez rien d'aisément inflammable, comme du papier ou des chiffons, dans le compartiment moteur.

■ Lorsque vous intervenez à proximité directe du ventilateur de refroidissement électrique ou de la grille du radiateur

Assurez-vous que le contact d'alimentation est sur arrêt. Lorsque le contact d'alimentation est sur ON, le ventilateur de refroidissement électrique est susceptible de se mettre automatiquement en route dès que la climatisation est en marche et/ou dès que la température du liquide de refroidissement est élevée. (→P.542)

■ Lunettes de sécurité

Portez des lunettes de protection pour vous protéger les yeux contre les projectiles ou chutes de corps solides et contre les projections de liquides, etc.

**NOTE****■ Si vous retirez le filtre à air**

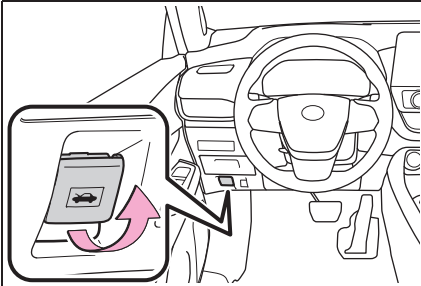
Le fait de rouler avec le filtre à air retiré risque d'être à l'origine d'une usure prématurée du moteur causée par les impuretés en suspension dans l'air.

Capot

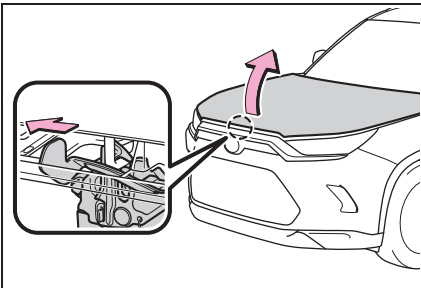
Ouverture du capot

- 1 Tirez sur le levier de déverrouillage du capot.

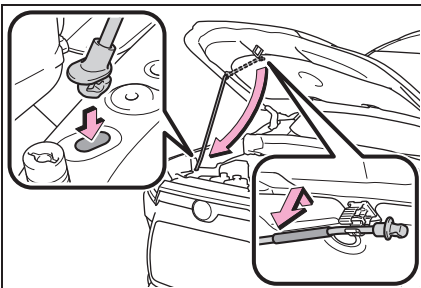
Le capot se soulève légèrement.



- 2 Tirez le levier du loquet auxiliaire vers le haut et soulevez le capot.



- 3 Maintenez le capot ouvert en insérant la béquille de support dans la fente.



AVERTISSEMENT

- **Lorsque le capot est ouvert (véhicules avec moteur 2,4L 4 cylindres [T24A-FTS])**

Même lorsque le contact d'alimentation est désactivé, le ventilateur de refroidissement peut continuer à fonctionner pendant un court moment. Lorsque le ventilateur de refroidissement tourne, ne touchez pas et ne vous approchez pas de l'intérieur du compartiment moteur.

- **Vérifications avant le départ**

Vérifiez que le capot est bien fermé et verrouillé.

Si le capot est mal verrouillé, il risque de s'ouvrir pendant la marche du véhicule et de provoquer un accident grave, voire mortel.

- **Pour éviter les blessures**

La béquille de support peut être chaude après avoir conduit le véhicule. Toucher la béquille de support chaude peut causer des brûlures ou autres blessures graves.

- **Après avoir installé la béquille de support dans la fente**

Assurez-vous que la béquille supporte fermement le capot et l'empêche de tomber sur votre tête ou votre corps.



NOTE

- **Lors de la fermeture du capot**

Assurez-vous de bien remettre la béquille de support dans son clip avant de fermer le capot. Le fait de fermer le capot sans attacher la béquille de support pourrait plier le capot.

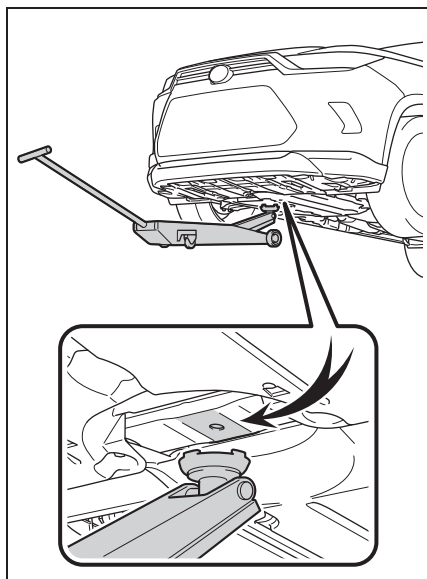
Positionnement du cric

Lorsque vous utilisez un cric, respectez les instructions du manuel fourni avec le cric et effectuez l'opération en toute sécurité.

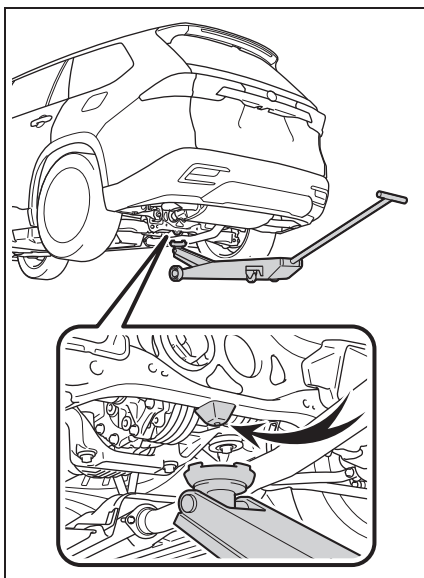
Lorsque vous levez votre véhicule avec le cric, veillez à placer correctement ce dernier. En le plaçant de manière inadéquate, vous risquez d'endommager votre véhicule ou de vous blesser.

Emplacement du point de levage

■ Avant



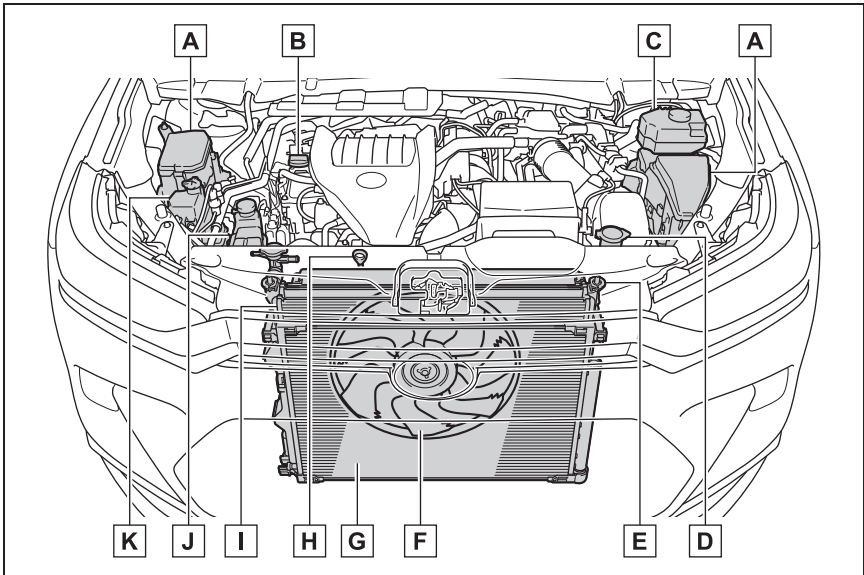
■ Arrière



Compartiment moteur

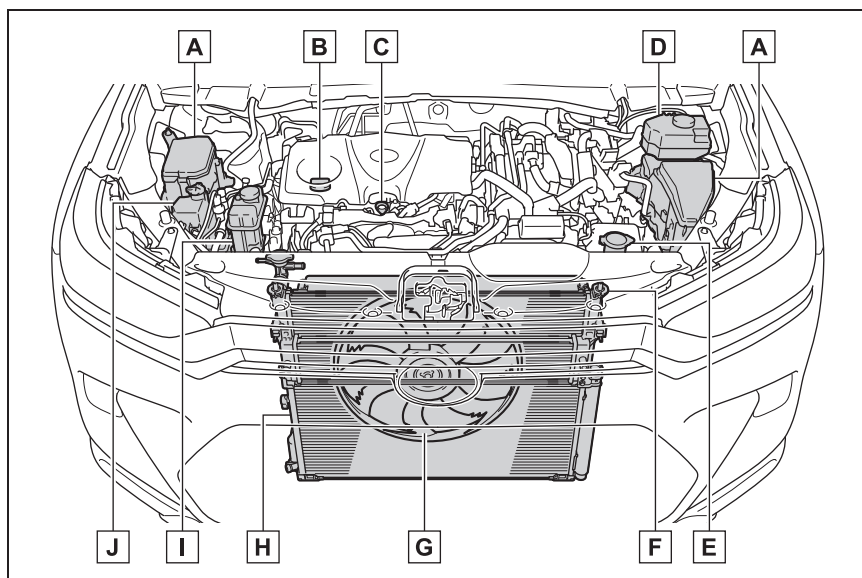
Composants

► Véhicules avec moteur 2,4 L 4 cylindres (T24A-FTS)



- A** Boîtes à fusibles (→P.575)
- B** Bouchon de remplissage d'huile moteur (→P.538)
- C** Réservoir de liquide de frein (→P.543)
- D** Réservoir de liquide de lave-vitre (→P.544)
- E** Radiateur (→P.542)
- F** Ventilateur de refroidissement électrique
- G** Condenseur (→P.542)
- H** Jauge de niveau d'huile moteur (→P.536)
- I** Refroidisseur intermédiaire (→P.542)
- J** Réservoir de liquide de refroidissement du refroidisseur intermédiaire/module de commande de puissance (→P.540)
- K** Réservoir de liquide de refroidissement (→P.540)

► Véhicules avec moteur 2,5 L 4 cylindres (A25A-FXS)



- A** Boîtes à fusibles (→P.575)
- B** Bouchon de remplissage d'huile moteur (→P.538)
- C** Jauge de niveau d'huile moteur (→P.536)
- D** Réservoir de liquide de frein (→P.543)
- E** Réservoir de liquide de lave-vitre (→P.544)
- F** Radiateur (→P.542)
- G** Ventilateur de refroidissement électrique
- H** Condenseur (→P.542)
- I** Réservoir de liquide de refroidissement du module de commande de puissance (→P.540)
- J** Réservoir de liquide de refroidissement (→P.540)

■ **Batterie 12 V**

→P.545

Vérification de l'huile moteur

Vérifiez le niveau d'huile avec la jauge, moteur à l'arrêt et à tem-

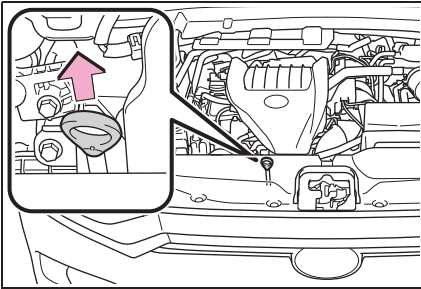
pérature de fonctionnement.

- 1** Stationnez le véhicule sur une surface plane. Après avoir chauffé le moteur et arrêté le système hybride, attendez environ 5 minutes pour permettre à l'huile de

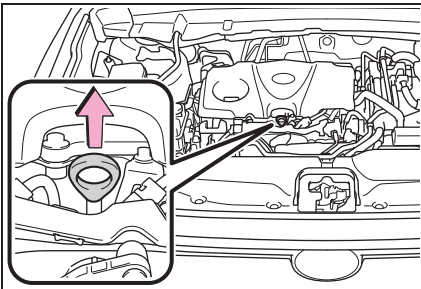
redescendre au fond du moteur.

- 2 Sortez la jauge, tout en tenant un chiffon dessous.

- Véhicules avec moteur 2,4 L 4 cylindres (T24A-FTS)

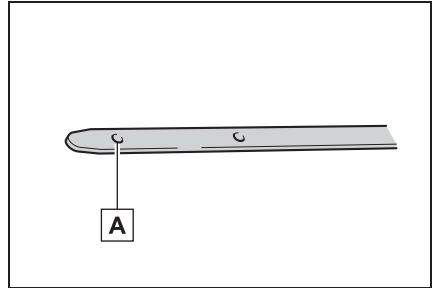


- Véhicules avec moteur 2,5L 4 cylindres (A25A-FXS)



- 3 Essuyez la jauge.
- 4 Réinsérez complètement la jauge.
- 5 Tout en tenant un chiffon dessous, tirez la jauge et vérifiez si le niveau d'huile est

au-dessus du repère de niveau bas.



- A Repère de niveau bas

La forme de la jauge peut varier en fonction du type de véhicule ou de moteur.

- 6 Essuyez la jauge et réinsérez-la complètement.



NOTE

■ Pour prévenir tout dommage grave du moteur

Vérifiez régulièrement le niveau d'huile.

■ Consommation d'huile moteur

Une certaine quantité d'huile moteur est consommée lors de la conduite. Dans les situations suivantes, la consommation d'huile peut augmenter et il peut être nécessaire d'effectuer un réapprovisionnement en huile moteur entre les intervalles d'entretien de l'huile.

- Lorsque le moteur est neuf, immédiatement après l'achat du véhicule ou après le remplacement du moteur, par exemple
- Si une huile de qualité insuffisante ou d'une viscosité inappropriée est utilisée
- Lors de la conduite à régime moteur élevé ou avec un chargement lourd, lors d'un remorquage* ou lorsque vous conduisez en

accélération ou en décélérant fréquemment

- Lorsque vous laissez le moteur au ralenti pendant une longue période ou si vous conduisez fréquemment dans un trafic dense

* : Véhicules avec équipement de remorquage

■ Augmentation de niveau d'huile moteur

Si le véhicule est conduit de façon répétée sans que le moteur soit réchauffé, l'humidité causée par la condensation de la rosée à l'intérieur du moteur ou le carburant qui n'a pas brûlé se mélange à l'huile moteur, ce qui entraîne une augmentation du niveau d'huile moteur. Toutefois, cela ne constitue pas un dysfonctionnement.

Par exemple, le moteur devient difficile à réchauffer dans les situations suivantes.

- Lors de la conduite sur de courtes distances
- Lorsque vous conduisez à faible vitesse
- Lorsque la température extérieure est basse

Lorsque vous vérifiez l'huile moteur, assurez-vous que le moteur est chaud. Si le niveau d'huile moteur dépasse le repère de limite supérieure de remplissage, prenez contact avec votre concessionnaire Toyota.

Ajout d'huile moteur

■ Vérification du type d'huile et préparation de l'élément nécessaire

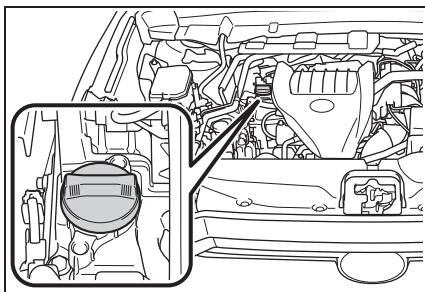
Avant d'ajouter de l'huile, veillez à bien vérifier le type d'huile et à préparer l'outillage dont vous avez besoin.

- Sélection de l'huile moteur → P.652
- Quantité d'huile (repère de niveau bas → repère de limite supérieure de remplissage) 1,6 qt. (1,5 L, 1,3 Imp. qt.)
- Élément Entonnoir propre

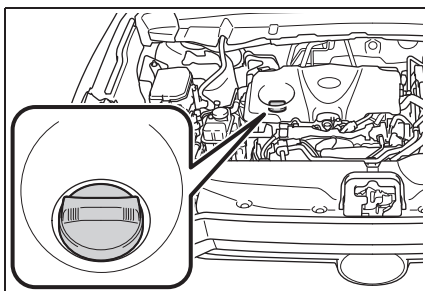
■ Ajout d'huile moteur

Si le niveau d'huile se trouve au niveau ou au-dessous du repère de niveau insuffisant, ajoutez une huile moteur de même type que celle qui est déjà présente dans le moteur.

- Véhicules avec moteur 2,4 L 4 cylindres (T24A-FTS)



- Véhicules avec moteur 2,5 L 4 cylindres (A25A-FXS)

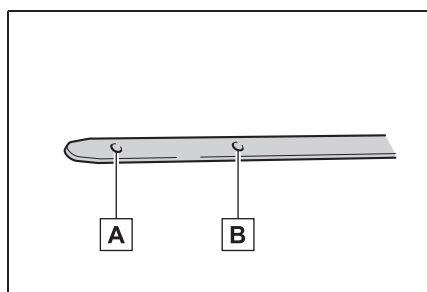


- 1 Retirez le bouchon de remplissage d'huile en le tour-

nant dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.

- 2 Ajoutez l'huile moteur lentement en vérifiant la jauge.

Vérifiez que le niveau d'huile ne dépasse pas le repère de limite supérieure de remplissage et se situe entre le repère de niveau bas et le repère de limite supérieure de remplissage.



- A** Repère de niveau bas
- B** Repère de limite supérieure de remplissage

La forme de la jauge peut varier en fonction du type de véhicule ou de moteur.

- 3 Installez le bouchon de remplissage d'huile en le tournant dans le sens des aiguilles d'une montre.

■ Après vidange de l'huile moteur

Après la vidange de l'huile moteur, les données d'entretien relatives à l'huile doivent être réinitialisées. Effectuez les procédures suivantes:

- 1 Garez le véhicule dans un endroit sûr et démarrez ensuite le système hybride.

Les données d'entretien de l'huile ne peuvent pas être réinitialisées pendant que le véhicule est en mouvement.

- 2 Sélectionnez  sur l'écran multifonctionnel à l'aide des commandes de réglage des instruments, puis appuyez sur OK .
- 3 Sélectionnez "Param. véhicule" puis maintenez enfoncé OK .
- 4 Sélectionnez "Entretien de l'huile" puis appuyez sur OK .
- 5 Sélectionnez "Oui" puis appuyez sur OK .

"Réinitialisation terminée" s'affiche sur l'écran multifonctionnel lorsque la procédure de réinitialisation est terminée.



AVERTISSEMENT

■ Huile moteur usagée

- L'huile moteur contient des contaminants potentiellement nocifs susceptibles de provoquer des problèmes de peau, tels que des inflammations et un cancer de la peau, vous devez donc éviter tout contact prolongé et répété avec celle-ci. Pour retirer de l'huile moteur usagée de votre peau, lavez-vous abondamment avec de l'eau et du savon.
- Mettez votre huile et vos filtres usagés au rebut de manière sûre et responsable. Ne jetez pas l'huile et les filtres usagés avec les déchets ménagers, dans les égouts ou sur le sol. Pour toute information relative à la mise au rebut et au recyclage, appelez votre concessionnaire Toyota, une station-service ou un magasin d'accessoires auto.
- Ne laissez pas l'huile moteur usagée à la portée des enfants.



NOTE

■ **Lorsque vous faites une vidange d'huile moteur**

- Veillez à ne pas verser d'huile moteur sur les composants du véhicule.
- Évitez de trop remplir, sous peine d'occasionner des dommages au moteur.
- Vérifiez le niveau d'huile sur la jauge chaque fois que vous en ajoutez.
- Veillez à bien revisser et serrer le bouchon de remplissage d'huile moteur.

■ **Si de l'huile est renversée sur le cache du moteur**

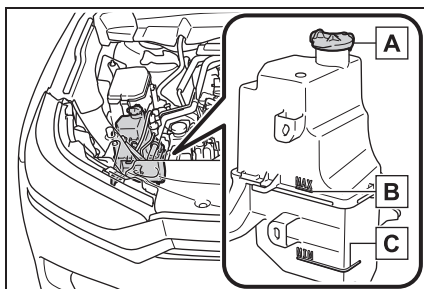
Pour éviter que le cache du moteur ne soit endommagé, retirez toute trace d'huile moteur du cache du moteur dès que possible à l'aide d'un détergent neutre. N'utilisez pas de solvant organique comme du liquide de nettoyage pour freins.

Vérification du liquide de refroidissement

■ Réservoir de liquide de refroidissement

Le niveau du liquide de refroidissement est correct lorsqu'il se trouve entre les repères "MAX" et "MIN" du réservoir, quand le système hybride est froid.

► Véhicules avec moteur 2,4 L 4 cylindres (T24A-FTS)



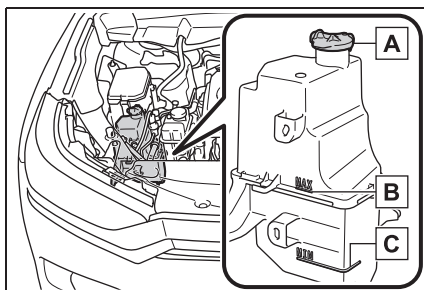
A Bouchon du réservoir

B Repère "MAX"

C Repère "MIN"

Si le niveau est sur ou sous le repère "MIN", faites l'appoint en liquide de refroidissement, jusqu'au repère "MAX". (→P.638)

► Véhicules avec moteur 2,5 L 4 cylindres (A25A-FXS)



A Bouchon du réservoir

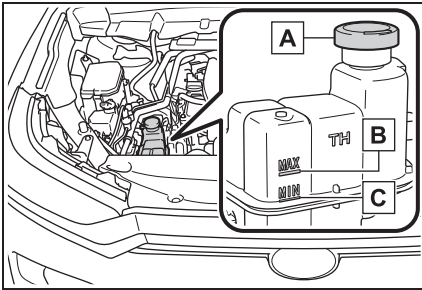
B Repère "MAX"

C Repère "MIN"

Si le niveau est sur ou sous le repère "MIN", faites l'appoint en liquide de refroidissement, jusqu'au repère "MAX". (→P.638)

■ **Réservoir de liquide de refroidissement du refroidisseur intermédiaire/module de contrôle de puissance (véhicules avec moteur 2,4 L 4 cylindres [T24A-FTS])**

Le niveau du liquide de refroidissement est correct lorsqu'il se trouve entre les repères "MAX" et "MIN" du réservoir, quand le système hybride est froid.



A Bouchon du réservoir

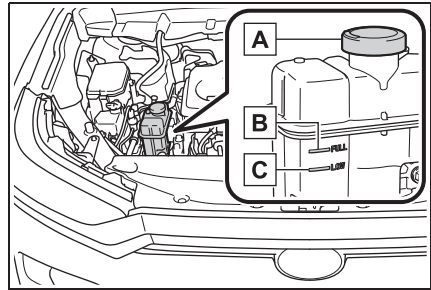
B Repère "MAX"

C Repère "MIN"

Si le niveau est sur ou sous le repère "MIN", faites l'appoint en liquide de refroidissement, jusqu'au repère "MAX". (→P.638)

■ **Réservoir de liquide de refroidissement du module de contrôle de puissance (véhicules avec moteur 2,5 L 4 cylindres [A25A-FXS])**

Le niveau du liquide de refroidissement est correct lorsqu'il se trouve entre les repères "FULL" et "LOW" du réservoir, quand le système hybride est froid.



A Bouchon du réservoir

B Repère "FULL"

C Repère "LOW"

Si le niveau est sur ou sous le repère "LOW", faites l'appoint en liquide de refroidissement, jusqu'au repère "FULL". (→P.638)

■ **Sélection du liquide de refroidissement**

Utilisez uniquement le liquide "Toyota Super Long Life Coolant" «Liquide de refroidissement Toyota super longue durée» ou un liquide de refroidissement haut de gamme équivalent, à base d'éthylène glycol, ne contenant ni silicates, ni amines, ni nitrites, ni borates et issu de la technologie des acides organiques hybrides longue durée.

États-Unis:

Le liquide "Toyota Super Long Life Coolant" «Liquide de refroidissement Toyota super longue durée» est pré-mélangé avec 50% de liquide de refroidissement et 50% d'eau déminéralisée. (Température minimum: -31°F [-35°C])

Canada:

Le liquide "Toyota Super Long Life Coolant" «Liquide de refroidissement Toyota super longue durée» est pré-mélangé avec 55% de liquide de refroidissement et 45% d'eau déminéralisée. (Température minimum: -44°F [-42°C])

Pour de plus amples renseignements-

ments sur le liquide de refroidissement, contactez votre concessionnaire Toyota.

■ **Si le niveau du liquide de refroidissement redescend peu de temps après le remplissage**

Contrôlez visuellement le radiateur, les durites, les bouchons des réservoirs de liquide de refroidissement moteur/de module de commande de puissance, le robinet de vidange et la pompe à eau.

Si vous ne trouvez aucune fuite, demandez à votre concessionnaire Toyota d'effectuer un contrôle sous pression du bouchon et de rechercher les fuites éventuelles dans le circuit de refroidissement.



AVERTISSEMENT

■ **Lorsque le système hybride est chaud**

Ne retirez pas les bouchons des réservoirs de liquide de refroidissement du moteur/refroidisseur intermédiaire*/module de commande de puissance ni le bouchon du radiateur.

Le liquide de refroidissement, brûlant et sous pression, risque de gicler si vous retirez le bouchon, et de vous blesser gravement, en vous brûlant.

* : Véhicules avec moteur 2,4 L 4 cylindres (T24A-FTS) uniquement



NOTE

■ **Lorsque vous faites l'appoint en liquide de refroidissement**

Le liquide de refroidissement n'est ni de l'eau pure, ni un antigel classique. Le mélange correct entre eau et antigel doit être respecté pour garantir une lubrification, une protection anticorrosion et un refroidissement performants. Veuillez lire l'étiquette du bidon d'antigel ou du liquide de refroidissement.

■ **Si vous renversez du liquide de refroidissement**

Rincez abondamment à l'eau claire pour éviter tout dommage aux pièces ou à la peinture.

Vérification du radiateur, du condenseur et du radiateur du refroidisseur intermédiaire*

* : Véhicules avec moteur 2,4 L 4 cylindres (T24A-FTS) uniquement

Vérifiez le radiateur, le condenseur et le radiateur du refroidisseur intermédiaire (véhicules avec moteur 2,4 L 4 cylindres [T24A-FTS] uniquement) et débarrassez-les de tout corps étranger.

Si vous constatez que l'une des pièces ci-dessus est très sale ou si vous n'êtes pas sûr de leur état, faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

**AVERTISSEMENT**

■ **Lorsque le système hybride est chaud**

Ne touchez pas le radiateur, le condenseur ou le radiateur de refroidisseur intermédiaire*, qui peuvent être très chauds et donc vous blesser gravement, en vous brûlant notamment.

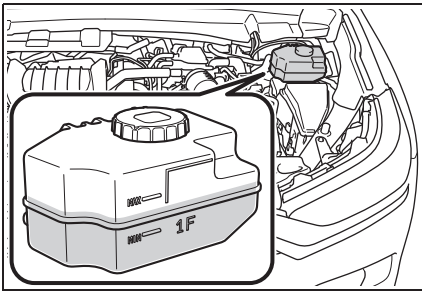
*: Véhicules avec moteur 2,4 L 4 cylindres [T24A-FTS] uniquement

Vérification et ajout du liquide de frein

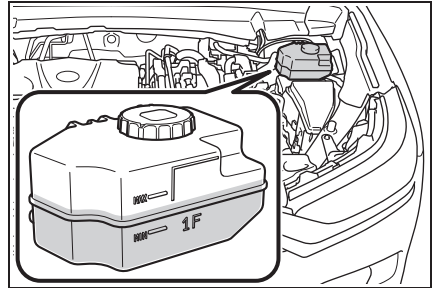
■ Contrôle du niveau de liquide

Le niveau du liquide de frein doit se situer entre les repères "MAX" et "MIN" du réservoir.

- ▶ Véhicules avec moteur 2,4 L 4 cylindres (T24A-FTS)



- ▶ Véhicules avec moteur 2,5 L 4 cylindres (A25A-FXS)



■ Ajout de liquide

Vérifiez le type de liquide à utiliser et préparez l'élément dont vous avez besoin.

● Type de liquide

Liquide de frein FMVSS No.116 DOT 3 ou SAE J1703

Liquide de frein FMVSS No.116 DOT 4 ou SAE J1704

● Élément

Entonnoir propre

■ Le liquide de frein peut absorber l'humidité présente dans l'air

Un liquide de frein contenant de l'humidité en excès risque de provoquer une perte dangereuse d'efficacité des freins. Utilisez uniquement du liquide de frein venant d'un bidon neuf.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Lorsque vous remplissez le réservoir

Faites attention car le liquide de frein est un produit dangereux pour vos yeux et vos mains et il détériore les surfaces peintes. En cas de contact du liquide avec les mains ou les yeux, rincez immédiatement la partie touchée à l'eau claire.

Si un inconfort quelconque persiste, consultez un médecin.

⚠ NOTE

■ Si le niveau de liquide est insuffisant ou excessif

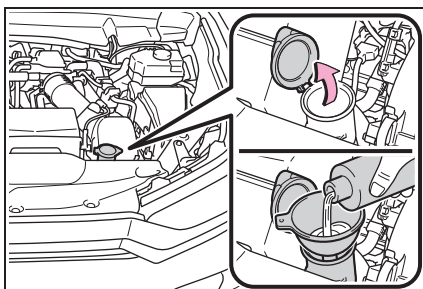
Il est normal que le niveau du liquide de frein baisse légèrement à mesure de l'usure des plaquettes de frein ou lorsque le niveau de liquide dans l'accumulateur est haut.

Si le réservoir doit être fréquemment rempli, il y a peut-être un problème grave.

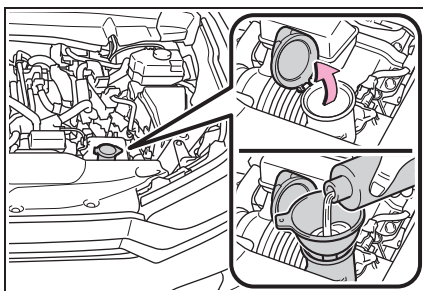
Liquide de lave-vitre

Quand un lave-vitre ne fonctionne pas ou si le message d'avertissement s'affiche à l'écran multifonctionnel, c'est que le réservoir de lave-vitre est vraisemblablement vide. Ajoutez du liquide de lave-vitre.

► Véhicules avec moteur 2,4 L 4 cylindres (T24A-FTS)



► Véhicules avec moteur 2,5 L 4 cylindres (A25A-FXS)



⚠ AVERTISSEMENT

■ Lorsque vous faites l'appoint en liquide de lave-vitre

N'ajoutez pas de liquide de lave-vitre lorsque le système hybride est chaud ou en marche, car il contient de l'alcool et pourrait provoquer un incendie en cas de débordement sur le moteur, etc.



NOTE

■ **N'utilisez aucun autre produit que du liquide de lave-vitre**

N'utilisez pas d'eau savonneuse ou d'antigel pour moteur à la place du liquide de lave-vitre.

Cela peut causer l'apparition de stries sur les surfaces peintes du véhicule, ainsi que des dommages à la pompe entraînant des problèmes de vaporisation du liquide de lave-vitre.

■ **Dilution du liquide de lave-vitre**

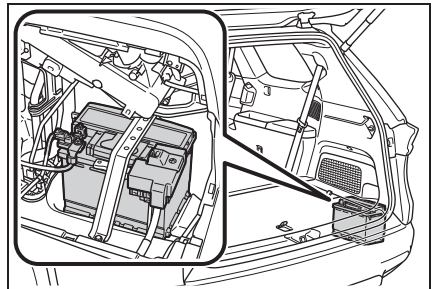
Diluez le liquide de lave-vitre avec de l'eau si nécessaire.

Reportez-vous aux températures de gel listées sur l'étiquette du bidon de liquide de lave-vitre.

Batterie 12 V

Emplacement

La batterie 12 V est située dans le compartiment à bagages, du côté droit.



■ Avant la recharge

Pendant la recharge, la batterie 12 V produit des vapeurs d'hydrogène, hautement inflammables et explosives. Par conséquent, respectez les précautions suivantes avant toute recharge:

- Si la recharge s'effectue alors que la batterie 12 V est installée sur le véhicule, n'oubliez pas de débrancher le câble de masse.
- Vérifiez que le contact d'alimentation du chargeur est sur arrêt lorsque vous branchez et débranchez les câbles entre le chargeur et la batterie 12 V.

■ Après recharge/rebranchement de la batterie 12 V

- Il peut s'avérer impossible de déverrouiller les portes avec le système d'accès et de démarrage mains libres immédiatement après le rebranchement de la batterie 12 V. Si cela se produit, utilisez la télécommande du verrouillage centralisé ou la clé mécanique pour verrouiller/déverrouiller les portes.
- Démarrez le système hybride

avec le contact d'alimentation sur ACC*. Le système hybride peut ne pas démarrer si le contact d'alimentation est sur arrêt. Cependant, le système hybride fonctionne normalement à la deuxième tentative.

- Le mode du contact d'alimentation est enregistré par le véhicule. Si la batterie 12 V est débranchée puis rebranchée, le véhicule rétablit le contact d'alimentation dans le mode qui était sélectionné avant que la batterie 12 V ne soit débranchée. Assurez-vous de mettre le contact d'alimentation sur arrêt avant de débrancher la batterie 12 V. Soyez particulièrement prudent au moment de brancher la batterie 12 V si vous ignorez dans quel mode était le contact d'alimentation avant que la batterie 12 V ne soit débranchée.

Si le système ne démarre pas même après de multiples tentatives en suivant toutes les méthodes ci-dessus, contactez votre concessionnaire Toyota.

* : Le mode ACC peut être activé/désactivé dans le menu Personnaliser. (→P.673)



AVERTISSEMENT

■ Composants chimiques de la batterie 12 V

La batterie 12 V contient de l'acide sulfurique toxique et corrosif, produisant des vapeurs d'hydrogène inflammables et explosives. Pour réduire les risques d'accident grave, voire mortel, respectez les précautions suivantes lorsque vous intervenez sur ou à proximité de la batterie 12 V :

- Ne provoquez pas d'étincelles en touchant les bornes de la batterie 12 V avec des outils.

- Ne fumez pas et n'utilisez pas d'allumette à proximité de la batterie 12 V.
- Évitez tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements.
- N'ingérez ou n'inhalez jamais l'électrolyte.
- Portez des lunettes de protection lorsque vous travaillez à proximité de la batterie 12 V.
- Ne laissez pas les enfants s'approcher de la batterie 12 V.

■ Où charger la batterie 12 V en toute sécurité

Mettez toujours en charge la batterie 12 V à l'air libre. Ne chargez pas la batterie 12 V dans un garage ou un local fermé sans aération suffisante.

■ Comment recharger la batterie 12 V

Effectuez toujours une charge lente (5 A ou moins). La batterie 12 V risque d'exploser si vous essayez de la charger plus vite.

■ Mesures d'urgence concernant l'électrolyte

- En cas de contact de l'électrolyte avec les yeux, rincez vos yeux à l'eau claire pendant 15 minutes au moins et consultez immédiatement un médecin. Dans la mesure du possible, continuez à appliquer de l'eau sur les yeux, à l'aide d'une éponge ou d'une serviette, pendant le trajet jusqu'au service médical le plus proche.
- En cas de contact de l'électrolyte avec la peau, lavez abondamment la partie concernée. Consultez immédiatement un médecin si vous ressentez une douleur ou une brûlure.

**AVERTISSEMENT**

● En cas de contact de l'électrolyte avec les vêtements, il risque de traverser les vêtements et d'atteindre la peau. Retirez immédiatement le vêtement et appliquez si nécessaire la procédure décrite précédemment.

● En cas d'ingestion accidentelle d'électrolyte, buvez de l'eau ou du lait en grande quantité. Consultez un médecin de toute urgence.

■ **Lors du remplacement de la batterie 12 V**

Utilisez une batterie 12 V conçue pour ce véhicule. À défaut, du gaz (hydrogène) risque d'entrer dans l'habitacle et de provoquer un incendie ou une explosion.

Pour le remplacement de la batterie 12 V, contactez votre concessionnaire Toyota.

■ **Lors de la manipulation de la batterie 12 V**

→P.637

**NOTE**

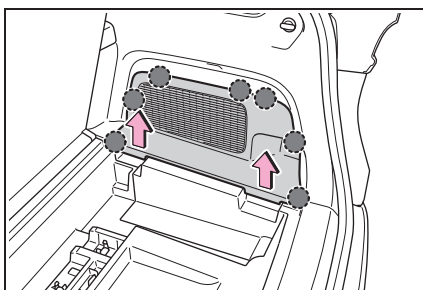
■ **Lorsque vous rechargez la batterie 12 V**

Ne rechargez jamais la batterie 12 V avec le système hybride en marche. Veillez également à ce que tous les accessoires soient hors tension.

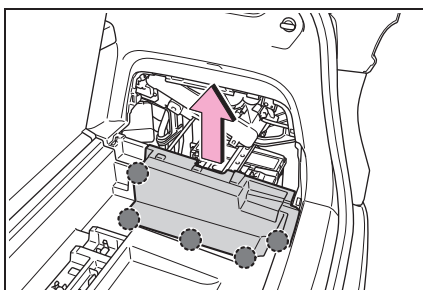
Retrait du couvercle de la batterie 12 V

- 1 Ouvrez le couvre-plancher. (→P.483)

- 2 Libérez les 7 ergots et tirez le couvre-plancher latéral pour le retirer.

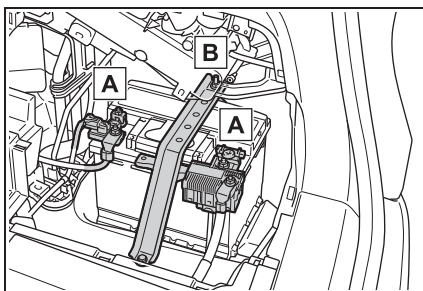


- 3 Libérez les 4 ergots et tirez le couvercle pour le retirer.



Extérieur

Vérifiez que les bornes de la batterie 12 V ne sont pas corrodées, que les connexions ne sont pas desserrées, que les câbles ne sont pas entaillés et que la bride est bien serrée.



- A** Bornes
- B** Collier de maintien

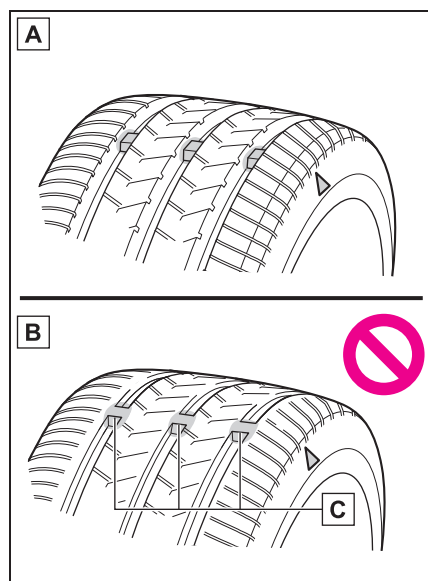
Pneus

Changez les pneus ou permutez les roues en fonction du programme d'entretien et de l'usure des bandes de roulement.

Contrôle des pneus

Vérifiez que les témoins d'usure de la bande de roulement sont visibles sur les pneus. Vérifiez également que les pneus ne soient pas usés de manière inégale, par exemple usure excessive d'un côté de la bande de roulement.

Si vous ne permutez pas les roues, contrôlez l'état de la roue de secours et sa pression.



- A** Nouvelle bande de roulement

B Bande de roulement usée**C** Témoin d'usure de la bande de roulement

L'emplacement des témoins d'usure de la bande de roulement est signalé par un repère "TWI" ou "△", etc., moulé sur le flanc de chaque pneu.

Remplacez les pneus si les témoins d'usure de la bande de roulement sont visibles sur les pneus.

■ Quand remplacer les pneus de votre véhicule

Vous devez remplacer les pneus lorsque:

- Les témoins d'usure de la bande de roulement sont visibles sur un pneu.
- Une entaille, une coupure ou une craquelure est suffisamment profonde pour laisser apparaître la trame, ou une cloque est révélatrice d'un défaut interne.
- Le pneu s'est retrouvé plusieurs fois à plat ou est impossible à réparer correctement du fait de la taille ou de l'emplacement d'une entaille ou d'un autre dommage.

Au moindre doute, consultez votre concessionnaire Toyota.

■ Durée de vie des pneus

Tout pneu de plus de 6 ans doit faire l'objet d'un contrôle par un technicien qualifié, même s'il n'a servi que rarement ou même pas du tout, ou s'il ne porte aucune trace évidente de dégradation.

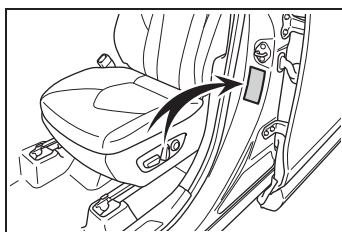
■ Charge maximale des pneus

Vérifiez que le chiffre indiqué en divisant la charge maximale du pneu de remplacement par 1,10 est supérieure à 1/2 du poids nominal brut sur essieu (GAWR) de l'essieu avant ou arrière, selon la valeur la

plus élevée des deux.

Pour connaître le GAWR, reportez-vous à l'étiquette d'homologation.

Pour connaître la charge maximale du pneu, consultez la limite de charge selon la pression de gonflage maximum des pneus à froid, indiquée sur le flanc du pneu. (→P.662)

**■ Types de pneus****● Pneus été**

Les pneus été sont très performants à haute vitesse et particulièrement adaptés à la conduite sur autoroute par temps sec. Étant donné que les pneus été n'offrent pas les mêmes qualités de traction que les pneus neige, ils ne conviennent pas à la conduite sur routes enneigées ou verglacées. Pour la conduite sur routes enneigées ou verglacées, les pneus neige sont vivement recommandés. Lorsque vous installez des pneus neige, faites-le sur les quatre roues.

● Pneus toutes saisons

Les pneus toutes saisons sont conçus pour offrir une meilleure traction dans la neige et permettre la conduite dans la plupart des conditions hivernales, en plus de rester utilisables tout le reste de l'année. Les pneus toutes saisons ne présentent cependant pas d'aussi bonnes qualités de traction que les pneus neige dans la neige profonde ou fraîche. De plus, sur

autoroute, l'accélération est moins efficace et la maniabilité moins bonne avec des pneus toutes saisons qu'avec des pneus été.

● Pneus neige

Pour la conduite sur routes enneigées ou verglacées, nous conseillons l'utilisation de pneus neige. Si vous avez besoin de pneus neige, sélectionnez des pneus de mêmes dimensions, structure et capacité de charge que ceux installés à l'origine. Étant donné que votre véhicule est équipé à l'origine de pneus à structure radiale, vérifiez que vos pneus neige sont également à structure radiale. N'installez pas de pneus cloutés sans avoir au préalable consulté la législation en vigueur, des limitations étant parfois imposées. Installez des pneus neige sur toutes les roues. (→P.444)

■ Bande de roulement des pneus neige usée au-delà de 0,16 in. (4 mm)

Les pneus ont perdu toute efficacité dans la neige.

■ Contrôle des valves de pneu

Lorsque vous changez les pneus, vérifiez que les valves ne sont pas déformées, fissurées ou qu'elles ne présentent aucun autre dommage.



AVERTISSEMENT

■ Lorsque vous inspectez ou remplacez les pneus

Respectez les précautions suivantes pour prévenir tout risque d'accident.

Ne pas respecter ces consignes risque de causer des dommages aux pièces de la transmission et d'être à l'origine de caractéristiques de maniabilité dangereuses, susceptibles de causer un accident grave, voire mortel.

- Ne montez pas sur le même véhicule des pneus de marque, modèle ou profil différents. De même, ne montez pas sur le même véhicule des pneus dont le niveau d'usure est visiblement différent.
- Ne montez pas des pneus de dimensions différentes de celles recommandées par Toyota.
- Ne montez pas sur le même véhicule des pneus de types différents (carcasse radiale, diagonale ou diagonale ceinturée).
- Ne montez pas sur le même véhicule des pneus été, neige et toutes saisons.
- N'utilisez pas de pneus ayant été utilisés sur un autre véhicule. N'utilisez pas de pneus si vous ne savez pas comment ils ont été utilisés auparavant.
- Ne tractez pas le véhicule lorsqu'une roue de secours est installée.



NOTE

■ Conduite sur routes en mauvais état

Faites très attention lorsque vous roulez sur des routes dont le revêtement est instable ou comporte des nids-de-poule.

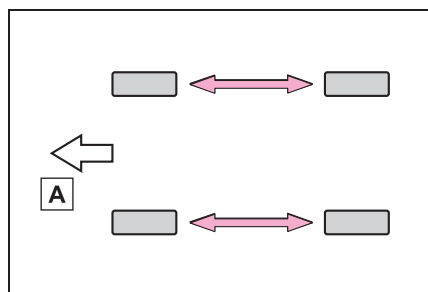
Ces conditions sont susceptibles d'occasionner une perte de pression de gonflage des pneus, réduisant la capacité d'absorption des chocs des pneus. Par ailleurs, les pneus eux-mêmes, mais aussi les jantes et la carrosserie du véhicule peuvent être endommagés en cas de conduite sur une route en mauvais état.

■ Si la pression de gonflage de tous les pneus baisse pendant la conduite

Arrêtez-vous, sous peine de détériorer complètement vos pneus et/ou vos jantes.

Permutation des roues

Permutez les pneus dans l'ordre indiqué.



A Avant

Afin d'uniformiser l'usure des pneus et de prolonger leur durée de vie, Toyota vous recommande de procéder à leur permutation aux mêmes périodicités que leur contrôle.

Assurez-vous d'effectuer la procédure d'enregistrement de la position des roues après la permutation des pneus. (→P.554)

Système d'avertissement de pression des pneus

Votre véhicule est équipé d'un système d'avertissement de pression des pneus, qui utilise des valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage des pneus pour détecter si un pneu est sous-gonflé avant que de sérieux problèmes ne surviennent.

Le système d'avertissement de pression des pneus de ce véhicule adopte un système d'avertissement à 2 types. (→P.597)

- Lorsque "Ajuster la pression" s'allume sur l'écran multifonctionnel (avertissement normal)

Un avertissement avec le voyant d'avertissement de pression de pneu et un avertisseur sonore lorsqu'il y a un niveau inconnu de basse pression de pneu avec l'apparence du pneu en raison d'une fuite d'air naturelle ainsi que l'abaissement de la pression en raison des changements de pression selon la température extérieure.

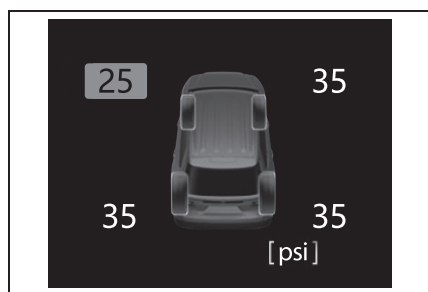
- Lorsque "Vérifier imméd. le pneu en lieu sûr" s'allume sur l'écran multifonctionnel (avertissement normal)

552 6-3. Entretien à faire soi-même

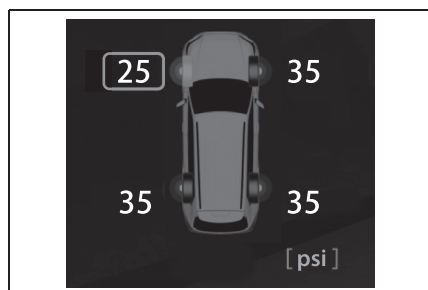
Un avertissement avec le voyant d'avertissement de pression de pneu et un avertisseur sonore lorsqu'il y a un niveau connu de faible pression de pneu avec l'apparence du pneu en raison d'une chute soudaine de pression. (Solutions possibles: →P.597, 615) Cependant, le système peut ne pas être en mesure de détecter les ruptures soudaines des pneus (éclatement, etc.).

- La pression des pneus détectée par le système d'avertissement de pression des pneus peut s'afficher sur l'écran multifonctionnel.

► Affichage 7 pouces



► Affichage 12,3 pouces



■ Comment changer l'unité

- 1 Stationnez le véhicule en lieu sûr et mettez le contact d'alimentation sur arrêt.

Le changement d'unité ne peut pas être effectué lorsque le véhicule est en mouvement.

- 2 Placez le contact d'alimentation sur ON.
- 3 Sélectionnez  sur l'écran multifonctionnel à l'aide des commandes de réglage des instruments, puis appuyez sur OK .
- 4 Sélectionnez "Param. véhicule" puis maintenez enfoncé OK .
- 5 Sélectionnez "Paramètre TPWS" puis appuyez sur OK .
- 6 Sélectionnez "Rég unité pression".
- 7 Sélectionnez l'unité désirée, puis appuyez sur OK .

■ Contrôles périodiques de la pression de gonflage des pneus

Le système d'avertissement de pression des pneus ne remplace pas les contrôles périodiques de la pression de gonflage des pneus. Veillez à vérifier la pression de gonflage des pneus dans le cadre des contrôles périodiques et quotidiens effectués sur le véhicule.

■ Pression de gonflage des pneus

- Après avoir placé le contact d'alimentation sur ON, plusieurs minutes peuvent s'écouler avant que la pression de gonflage des pneus ne s'affiche. Plusieurs minutes peuvent également être nécessaires avant que la pression de gonflage des pneus ne

s'affiche, une fois la pression de gonflage rectifiée.

- La pression de gonflage des pneus varie avec la température. Les valeurs affichées peuvent également être différentes des valeurs mesurées à l'aide d'un manomètre pour pneus.

■ Situations dans lesquelles le système d'avertissement de pression des pneus peut ne pas fonctionner correctement

- Dans les situations suivantes, le système d'avertissement de pression des pneus pourrait ne pas fonctionner correctement.
- Si d'autres roues que celles d'origine Toyota sont utilisées.
- Un pneu a été remplacé par un pneu qui n'est pas d'origine.
- Un pneu a été remplacé par un pneu qui n'est pas de la taille spécifiée.
- Des chaînes à neige, etc. sont équipées.
- Si un film teinté faisant obstacle aux ondes radio a été installé sur les vitres.
- Si le véhicule est recouvert d'une quantité de neige ou de glace importante, en particulier autour des roues et des passages de roues.
- Si la pression de gonflage des pneus est beaucoup plus élevée que la valeur spécifiée.
- Si les roues utilisées sont dépourvues de valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage.
- Si le code d'identification des valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage n'est pas entré dans le calculateur du système d'avertissement de pression des pneus.
- Les performances peuvent être modifiées dans les situations suivantes.
- Lorsque vous vous trouvez à proximité d'un relais TV, d'une centrale électrique, d'une sta-

tion-service, d'une station de radio, d'un grand panneau d'affichage, d'un aéroport ou de toute autre installation produisant des ondes radio fortes ou un important bruit électrique

- Lorsque vous transportez une radio portable, un téléphone mobile, un téléphone sans fil ou un autre dispositif de communication sans fil
- Si les informations de position des pneus ne s'affichent pas correctement en raison de l'état des ondes radio, l'affichage peut être corrigé en changeant l'emplacement du véhicule car cela peut modifier l'état des ondes radio.
- Lorsque le véhicule est stationné, le temps nécessaire pour que l'avertisseur s'allume ou s'éteigne peut être prolongé.
- Si la pression de gonflage des pneus décline rapidement, par exemple lorsqu'un pneu a éclaté, l'avertisseur risque de ne pas fonctionner.

Installation des valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage des pneus

Les valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage des pneus doivent également être installées, que vous remplaciez les pneus ou les roues.

Lors de l'installation de nouvelles valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage des pneus, il est impératif d'enregistrer les codes d'identification dans le calculateur du système d'avertissement

de pression des pneus.
(→P.559)

■ Remplacement des pneus et des roues

Si le code d'identification de la valve à émetteur de surveillance de la pression de gonflage des pneus n'est pas enregistré, le système d'avertissement de pression des pneus ne peut pas fonctionner convenablement. Dans ce cas, après environ 20 minutes de conduite, le témoin d'avertissement de pression des pneus clignote pendant 1 minute puis reste allumé pour signaler un mauvais fonctionnement du système.



NOTE

■ Réparation ou remplacement des pneus, des roues, des valves de surveillance de la pression de gonflage des pneus et de leur émetteur, et des capuchons de valve de pneu

- Si vous souhaitez démonter ou remonter les roues, les pneus ou les valves à émetteurs de surveillance de la pression de gonflage des pneus, contactez votre concessionnaire Toyota, car les valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage des pneus peuvent facilement souffrir d'une manipulation incorrecte.
- Veuillez à installer les capuchons sur les valves des pneus. Si les capuchons des valves des pneus ne sont pas posés, de l'eau pourrait pénétrer dans les valves de surveillance de la pression des pneus, causant de la corrosion aux valves, ainsi que des blocages et des fuites d'air.

- En cas de remplacement des capuchons de valve des pneus, n'utilisez pas d'autres capuchons de valve de pneus que ceux spécifiés. Le capuchon risquerait d'être bloqué.

■ Pour éviter tout dommage aux valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage des pneus

Quand vous réparez un pneu avec un gel anti-crevaisson, il peut arriver que la valve à émetteur de surveillance de la pression de gonflage des pneus ne fonctionne pas normalement. Si vous utilisez un gel anti-crevaisson, contactez dès que possible votre concessionnaire Toyota ou tout autre atelier d'entretien qualifié. En cas de remplacement d'un pneu, veillez également au remplacement de la valve à émetteur de surveillance de la pression de gonflage des pneus. (→P.553)

Enregistrement de la position de chaque roue

■ Situations dans lesquelles enregistrer la position de chaque roue

Il est nécessaire d'enregistrer la position de chaque roue après avoir effectué une rotation de pneu.

L'enregistrement de la position des roues peut être effectué par soi-même. L'enregistrement de la position des roues s'effectue en avançant avec des virages modérés à gauche et à droite. Toutefois, selon les conditions de conduite et l'environnement

de conduite, l'enregistrement peut prendre un certain temps.

■ Enregistrement de la position de chaque roue

- 1 Stationnez le véhicule en lieu sûr, mettez le contact d'alimentation sur arrêt et attendez au moins 15 minutes.
- 2 Démarrez le système hybride.

La procédure d'enregistrement de la position des roues ne peut pas être effectuée pendant que le véhicule est en mouvement.

- 3 Sélectionnez  sur l'écran multifonctionnel à l'aide des commandes de réglage des instruments, puis appuyez sur OK .
- 4 Sélectionnez "Param. véhicule" puis maintenez enfoncé OK .
- 5 Sélectionnez "Paramètre TPWS" puis appuyez sur OK .
- 6 Sélectionnez "Rotation des pneus" puis appuyez sur OK .
- 7 Sélectionnez "Oui" puis appuyez sur OK .

Un message indiquant que l'enregistrement de la position des roues est en cours s'affiche sur l'écran multifonctionnel. "---" est affiché pour la pression de gonflage de chaque pneu et l'enregistrement de la position des roues commence.

- 8 Conduisez tout droit (avec occasionnellement des virages à gauche ou à droite) à environ 25 mph (40 km/h) ou plus pendant environ 10 à 30 minutes.

Lorsque l'enregistrement de la position des roues est terminé, un message indiquant que l'enregistrement est terminé et que la pression de gonflage de chaque pneu s'affiche sur l'écran multifonctionnel.

Même s'il n'est pas possible de conduire continuellement à environ 25 mph (40 km/h) ou plus, l'enregistrement peut être effectué en conduisant pendant une longue période. Toutefois, si l'enregistrement n'est pas terminé après une heure ou plus de conduite, stationnez le véhicule dans un endroit sûr et laissez-le avec le contact d'alimentation en position ON pendant environ 15 minutes ou plus, puis recommencez la procédure de conduite.

■ Lors de l'enregistrement de la position des roues

- Normalement, l'enregistrement de la position des roues peut être effectué en 30 minutes environ.
- L'enregistrement de la position des roues est effectué lorsque le véhicule roule à une vitesse d'environ 25 mph (40 km/h) ou plus.

■ Procédure d'enregistrement de la position des roues

- Si le contact d'alimentation est désactivé lors de l'enregistrement de la position des roues, la prochaine fois que le contact d'alimentation sera placé sur ON, l'enregistrement de la position des roues reprendra et il ne sera pas nécessaire de redémarrer la procédure.

- Pendant que la position de chaque roue est déterminée et que les pressions de gonflage ne sont pas affichées, si la pression de gonflage d'un pneu chute, le voyant d'avertissement de pression de pneu s'allume.

■ Si la position des roues ne peut pas être enregistrée facilement

- Dans les situations suivantes, l'enregistrement de la position des roues peut prendre plus de temps que d'habitude ou ne pas être possible.
 - Le véhicule n'est pas conduit à une vitesse supérieure ou égale à environ 25 mph (40 km/h)
 - Le véhicule est conduit sur des routes sans revêtement
- Si l'enregistrement de la position des roues ne se termine pas après avoir conduit pendant au moins 1 heure, gardez le véhicule dans un endroit sûr pendant environ 15 minutes puis faites rouler le véhicule à nouveau.
- Si le véhicule est en marche arrière pendant l'enregistrement de la position des roues, toutes les données recueillies jusqu'à ce moment seront effacées. Recommencer la conduite.

Régler la pression des pneus

■ Situations dans lesquelles vous devez régler la pression des pneus

Dans les situations suivantes, il sera nécessaire d'exécuter la procédure de réglage de la pression de gonflage des pneus du système d'avertissement de pression des pneus.

- Lorsque la pression de gon-

flage des pneus précisée a changé, par exemple en raison de la charge transportée, etc.

- Lorsque la pression de gonflage des pneus est modifiée, par exemple lorsque la taille des pneus est modifiée.

Si la pression de gonflage du pneu a été réglée au niveau spécifié, exécuter la procédure de réglage du gonflage du pneu en sélectionnant la pression de gonflage spécifiée sur l'écran multifonctionnel. (→P.556)

Lorsque la pression de gonflage des pneus doit être différente de celle spécifiée, par exemple lorsque des pneus autres que la taille spécifiée sont utilisés, etc., régler la pression de gonflage des pneus en utilisant la pression actuelle. Assurez-vous de régler la pression de gonflage de chaque pneu au niveau approprié avant d'effectuer le réglage de la pression des pneus. Le système d'avertissement de pression des pneus fonctionne selon cette pression de gonflage des pneus. (→P.557)

■ Réglage en sélectionnant une pression de gonflage des pneus précise

- 1 Garez le véhicule dans un endroit sûr et démarrez ensuite le système hybride.

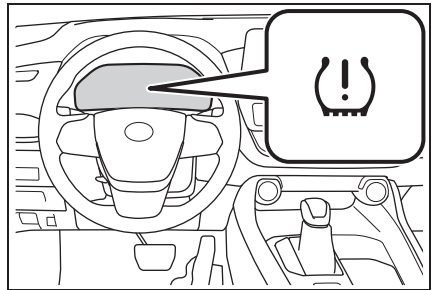
La pression de gonflage des pneus ne peut pas être réglée pendant que le véhicule est en marche.

- 2 Sélectionnez  sur l'écran multifonctionnel à l'aide des commandes de réglage des instruments, puis appuyez sur OK .
- 3 Sélectionnez "Param. véhicule" puis maintenez enfoncé OK .
- 4 Sélectionnez "Paramètre TPWS" puis appuyez sur OK .
- 5 Sélectionnez "Rég pression pneus" puis appuyez sur OK .
- 6 Sélectionnez "Utiliser press. précisée comme réglage" puis appuyez sur OK .
- 7 Sélectionnez les pressions de pneus souhaitées et appuyez ensuite sur OK .
(→P.563)

Le témoin d'avertissement de pression des pneus clignotera lentement 3 fois.

Après avoir réglé la pression de gonflage des pneus, un message indiquant que le réglage est terminé s'affichera sur l'écran multi-

fonctionnel.



■ Réglage de la pression de gonflage des pneus

- 1 Régler la pression de gonflage de chaque pneu au niveau approprié.

Assurez-vous de régler la pression de gonflage des pneus à froid.

- 2 Démarrez le système hybride.

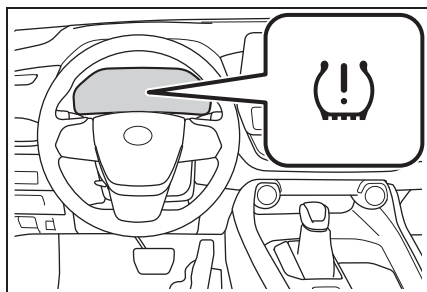
La pression de gonflage des pneus ne peut pas être réglée pendant que le véhicule est en marche.

- 3 Sélectionnez  sur l'écran multifonctionnel à l'aide des commandes de réglage des instruments, puis appuyez sur OK .
- 4 Sélectionnez "Param. véhicule" puis maintenez enfoncé OK .
- 5 Sélectionnez "Paramètre TPWS" puis appuyez sur OK .
- 6 Sélectionnez "Rég pression pneus" puis appuyez sur OK .

- 7 Sélectionnez "Utiliser press. actuelle comme réglage" puis appuyez sur OK .

Le témoin d'avertissement de pression des pneus clignote lentement 3 fois et un message indiquant que la pression de gonflage est réglée s'affiche sur l'écran multifonctionnel.

Après avoir réglé la pression de gonflage des pneus, un message indiquant que le réglage est terminé s'affichera sur l'écran multifonctionnel.



■ Avertissement de performance du système d'avertissement de pression des pneus (réglage en utilisant la pression de gonflage des pneus actuelle)

- Au moment d'effectuer le réglage de la pression des pneus à l'aide de la pression de gonflage actuelle des pneus, le délai d'avertissement du système d'avertissement de pression des pneus varie en fonction des conditions dans lesquelles le réglage de la pression des pneus a été effectué. Par conséquent, un avertissement peut être émis même si la pression de gonflage des pneus chute légèrement ou si la pression de gonflage des pneus augmente au-dessus de cela lorsque la pression de gonflage des pneus est réglée.
- Veillez à effectuer la procédure de réglage de la pression de gon-

flage des pneus après avoir ajusté la pression de gonflage des pneus. Assurez-vous également que les pneus sont froids avant la réalisation de procédure de réglage de la pression des pneus ou l'ajustement de la pression de gonflage des pneus.

■ Procédure de réglage de la pression de gonflage des pneus (réglage en utilisant la pression de gonflage des pneus actuelle)

- Si le contact d'alimentation est désactivé pendant le réglage de la pression de gonflage des pneus, la prochaine fois que le contact d'alimentation est placé sur ON, la procédure de réglage reprendra et il ne sera pas nécessaire de redémarrer la procédure.
- Si la procédure de réglage de la pression de gonflage des pneus est lancée inutilement, régler la pression de gonflage des pneus au niveau spécifié avec les pneus à froid, puis effectuer le réglage en sélectionnant une pression de gonflage des pneus spécifiée. ou effectuer la procédure de réglage de la pression de gonflage des pneus avec la pression de gonflage actuelle des pneus.
- Si la pression de gonflage des pneus ne peut pas être réglée facilement
 - Normalement, il faut environ 3 minutes pour effectuer la procédure de réglage de la pression de gonflage actuelle des pneus.
 - Si le témoin d'avertissement de pression des pneus ne clignote pas 3 fois lorsque vous commencez la procédure de réglage de la pression des pneus. Répétez l'opération encore une fois depuis le début.
 - Si la procédure de réglage de la pression des pneus ne peut pas être réalisée après la procédure ci-dessus, contactez votre concessionnaire Toyota.

**AVERTISSEMENT****■ Situations dans lesquelles effectuer le réglage à l'aide de la pression de gonflage des pneus actuelle**

Assurez-vous de régler la pression de gonflage de chaque pneu au niveau approprié avant d'effectuer le réglage de la pression des pneus. Sinon, le témoin d'avertissement de pression des pneus pourrait ne pas s'allumer bien que la pression de gonflage des pneus soit insuffisante, ou il pourrait s'allumer alors que la pression de gonflage des pneus est en réalité normale.

Enregistrement des codes d'identification**■ Situations dans lesquelles enregistrer des codes d'identification**

La valve à émetteur de surveillance de la pression de gonflage des pneus dispose d'un code d'identification unique. Lors de l'installation de nouvelles valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage des pneus, il est impératif d'enregistrer les codes d'identification dans le calculateur du système d'avertissement de pression des pneus.

■ Méthode d'enregistrement d'un code d'identification

Avant de procéder à l'enregistrement des codes d'identification, assurez-vous qu'aucune roue équipée d'une valve à

émetteur de surveillance de la pression de gonflage des pneus ne se trouve à proximité du véhicule.

- 1 Stationnez le véhicule en lieu sûr, mettez le contact d'alimentation sur arrêt et attendez au moins 15 minutes.
- 2 Démarrez le système hybride.

La procédure d'enregistrement du code d'identification ne peut pas être effectuée pendant que le véhicule est en mouvement.

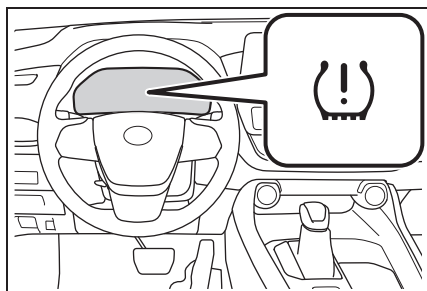
- 3 Sélectionnez  sur l'écran multifonctionnel à l'aide des commandes de réglage des instruments, puis appuyez sur OK .
- 4 Sélectionnez "Param. véhicule" puis maintenez enfoncé OK .
- 5 Sélectionnez "Paramètre TPWS" puis appuyez sur OK .
- 6 Sélectionnez "Changer ens pneus" puis appuyez sur OK .
- 7 Sélectionnez "Enreg nouv valv/ID" puis appuyez sur OK .
- 8 Sélectionnez "Ensemble pneus 1" ou "Ensemble pneus 2". Ensuite, appuyez sur OK .

Les codes d'identification seront

enregistrés pour l'ensemble de roues affiché.

Pour modifier l'ensemble de roues à enregistrer, sélectionnez l'ensemble affiché, puis sélectionnez l'ensemble de roues que vous souhaitez enregistrer.

Si des codes d'identification ont déjà été enregistrés pour cet ensemble de roues, le témoin de pression des pneus clignote lentement 3 fois, et un message indiquant qu'un changement est en cours s'affiche sur l'écran multifonctionnel.



- 9** Sélectionnez "Oui" puis appuyez sur OK .

Le témoin de pression des pneus clignote lentement 3 fois et un message indiquant que l'enregistrement du code d'identification est en cours s'affiche sur l'écran multifonctionnel. Le changement d'ensemble de roues sera annulé et l'enregistrement commencera.

Lorsque l'enregistrement est en cours, le témoin d'avertissement de pression des pneus clignote pendant environ 1 minute puis s'allume et "—" s'affiche pour la pression de gonflage de chaque pneu sur l'écran multifonctionnel.

- 10** Conduisez tout droit (avec occasionnellement des virages à gauche ou à droite) à environ 25 mph (40 km/h)

ou plus pendant environ 10 à 30 minutes.

Lorsque l'enregistrement est terminé, le témoin d'avertissement de la pression des pneus s'éteint et un message indiquant que l'enregistrement est terminé s'affiche sur l'écran multifonctionnel.

L'enregistrement peut durer plus longtemps que la normale si la vitesse du véhicule n'est pas maintenue à environ 25 mph (40 km/h) ou plus. Toutefois, si l'enregistrement ne peut pas être terminé après avoir conduit pendant au moins 1 heure, effectuez la procédure d'enregistrement à nouveau depuis le début.

- 11** Si la pression de gonflage des pneus du jeu de roues diffère de celle du jeu de roues précédent, il sera nécessaire d'exécuter la procédure de réglage de la pression de gonflage des pneus du système d'avertissement de pression des pneus.
(→P.556)

Si la pression de gonflage des pneus spécifiée est la même, il ne sera pas nécessaire d'effectuer la procédure de réglage de la pression de gonflage des pneus.

■ Lors de l'enregistrement de codes d'identification

- Normalement, l'enregistrement de la position des roues peut être effectué en 30 minutes environ.
- L'enregistrement des codes d'identification est effectué tout en conduisant à une vitesse supérieure ou égale à environ 25 mph (40 km/h).
- Vous pouvez enregistrer les codes d'identification vous-même, mais en fonction des conditions

de conduite et de l'environnement de conduite, l'enregistrement peut prendre un certain temps.

- Lorsqu'on utilise un ensemble de roues dont tous les codes d'identification ont déjà été enregistrés, l'ensemble des roues peut être changé en peu de temps. (→P.561)

■ Si les codes d'identification ne sont pas enregistrés facilement

- Dans les situations suivantes, l'enregistrement des codes d'identification peut durer plus longtemps que d'habitude ou peut ne pas être possible.
- Lorsque le véhicule n'a pas été stationné pendant environ 15 minutes ou plus avant d'être conduit
- Le véhicule n'est pas conduit à une vitesse supérieure ou égale à environ 25 mph (40 km/h)
- Le véhicule est conduit sur des routes sans revêtement
- Le véhicule est conduit à proximité d'autres véhicules et le système ne peut pas reconnaître les valves à émetteurs de surveillance de la pression de gonflage des pneus de votre véhicule parmi celles des autres véhicules
- Une roue équipée d'une valve à émetteurs de surveillance de la pression de gonflage des pneus se trouve à l'intérieur ou à proximité du véhicule
- Si le véhicule est en marche arrière pendant l'enregistrement, toutes les données recueillies jusqu'à ce point seront effacées. Recommencer la conduite.
- Si l'enregistrement ne peut pas être terminé après avoir conduit pendant au moins 1 heure, effectuez la procédure d'enregistrement des codes d'identification à nouveau depuis le début.
- Si le témoin d'avertissement de pression des pneus ne clignote pas 3 fois lorsque vous commen-

cez la procédure d'enregistrement des codes d'identification, il se peut que la procédure n'ait pas commencé. Répétez l'opération encore une fois depuis le début.

- Si les codes d'identification ne peuvent pas être enregistrés même après avoir effectué la procédure ci-dessus, contactez votre concessionnaire Toyota.

■ Annulation de l'enregistrement des codes d'identification

Pour annuler l'enregistrement des codes d'identification après son démarrage, sélectionnez "Enreg nouv valv/ID" à nouveau sur l'écran multifonctionnel.

Si l'enregistrement des codes d'identification a été annulé, le témoin d'avertissement de pression des pneus s'éteint.

Si le témoin d'avertissement ne s'éteint pas, il est possible que l'enregistrement des codes d'identification n'ait pas été annulé correctement. Pour annuler l'enregistrement, sélectionnez à nouveau "Enreg nouv valv/ID" sur l'écran multifonctionnel.

Sélection du jeu de roues

Votre véhicule est équipé d'un système d'avertissement de pression de pneu qui permet d'enregistrer deux ensembles de codes d'identification. Cela permet l'enregistrement d'un deuxième ensemble de roues, par exemple un ensemble de roues d'hiver.

- Le ensemble de roues ne peut être remplacé que si un deuxième ensemble de roues a été enregistré sur le système. Si un deuxième

ensemble de roues n'est pas enregistré, "Changement incomplet Voir manuel du propriétaire" s'affiche et il ne sera pas possible de changer à l'ensemble de roues réglé.

Les codes d'identification peuvent être enregistrés par vous-même. (→P.559)

- Seul un changement entre les deux jeux de roues enregistrés est possible, le mélange de ces deux jeux de roue n'est pas pris en charge.
- Lors de l'enregistrement des codes d'identification, il n'est peut-être pas possible de changer normalement d'ensembles de roues. Annuler l'enregistrement avant de passer d'un ensemble de roues à l'autre.

■ **Changement de codes d'identification entre différents jeux de roues**

- 1** Installer le ensemble de roues désiré.
- 2** Sélectionnez  sur l'écran multifonctionnel à l'aide des commandes de réglage des instruments, puis appuyez sur OK .
- 3** Sélectionnez "Param. véhicule" puis appuyez sur OK .

- 4** Sélectionnez "Paramètre TPWS" puis appuyez sur OK .
- 5** Sélectionnez "Changer ens pneus" puis appuyez sur OK .
- 6** Sélectionnez "Enreg valve ou ID" puis appuyez sur OK .
- 7** Sélectionnez "Ensemble pneus 1" ou "Ensemble pneus 2". Ensuite, appuyez sur OK .
- 8** Sélectionnez "Oui" puis appuyez sur OK .

Le voyant d'avertissement de pression de pneu clignotera lentement trois fois Le voyant d'avertissement de pression de pneu clignotera lentement 3 fois, un message indiquant que le changement se produit s'affichera et le changement d'ensemble de roues commencera.

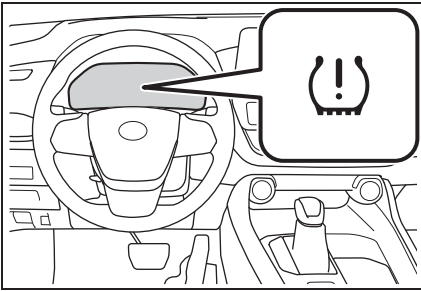
Le changement d'ensemble de roues commencera et le témoin de pression des pneus clignotera pendant 1 minute, puis restera fixe. Alors que le changement a lieu, "---" s'affiche sur l'écran multifonctionnel pour la pression de gonflage de chaque pneu.

Après environ 2 minutes, le changement d'ensemble de roues se termine, le voyant d'avertissement de pression de pneu s'éteint et un message d'achèvement s'affiche à l'écran multifonctionnel.

Si le changement n'est pas terminé après environ 4 minutes, un message indiquant que le changement n'a pas pu être effectué s'affiche.

Vérifiez quel train de roues est installé et effectuez à nouveau la procédure de changement depuis le

début.



- 9 Si la pression de gonflage des pneus de l'ensemble de roues diffère de celle de l'ensemble de roues précédent, il sera nécessaire d'exécuter la procédure de réglage de la pression de gonflage des pneus du système d'avertissement de pression des pneus. (→P.556)

Si la pression de gonflage des pneus spécifiée est la même, il ne sera pas nécessaire d'effectuer la procédure de réglage de la pression de gonflage des pneus.

- 10 Enregistrer la position de chaque roue. (→P.554)

- Si “Changement d'ensemble de pneus incomplet Réessayer enregistrement régl. d'ensemble de pneus Voir manuel propriétaire” est affiché

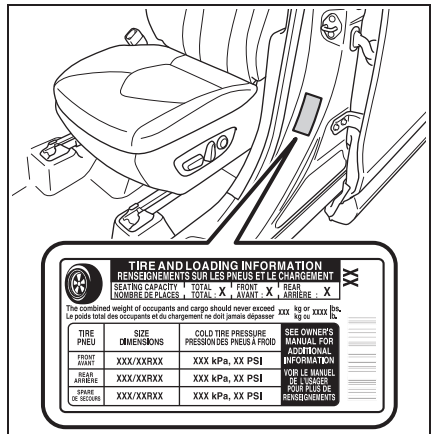
Le changement de train de roues n'a pas pu être complété.

Vérifiez quel train de roues est installé et effectuez à nouveau la procédure de changement depuis le début.

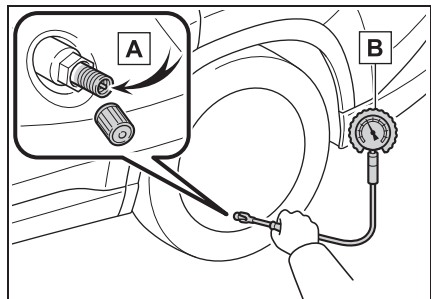
Pression de gonflage des pneus

Contrôle de la pression de gonflage des pneus spécifiée

La pression de gonflage des pneus recommandée à froid ainsi que les dimensions des pneus sont indiquées sur l'étiquette des informations relatives aux pneus et à la charge. (→P.658)



Procédure de contrôle et de réglage



A Valve du pneu

B Manomètre de pression des pneus

- 1** Retirez le capuchon de la valve du pneu.
- 2** Appuyez le bout du manomètre de pression des pneus sur la valve du pneu.
- 3** Lisez la pression à l'aide des graduations du manomètre.
- 4** Si la pression de gonflage du pneu n'est pas à la valeur recommandée, corrigez-la. Si vous avez surgonflé le pneu, appuyez sur le centre de la valve pour dégonfler.
- 5** Une fois la pression de gonflage des pneus mesurée et corrigée, appliquez de l'eau savonneuse sur la valve pour vérifier l'absence de fuite.
- 6** Remplacez le capuchon de la valve du pneu.

■ Intervalle de contrôle de la pression de gonflage des pneus

Vérifiez la pression de gonflage des pneus toutes les deux semaines, ou au moins une fois par mois. N'oubliez pas de contrôler la roue de secours.

■ Conséquences d'une pression de gonflage incorrecte des pneus

Rouler avec une pression de gonflage incorrecte des pneus peut avoir les effets suivants:

- Économie de carburant réduite
- Dégradation du confort de conduite et mauvaise maniabilité

- Durée de vie des pneus réduite en raison de l'usure
- Baisse de la sécurité
- Endommagement du groupe motopropulseur

Si vous devez regonfler souvent les pneus, faites-les vérifier par votre concessionnaire Toyota.

■ Recommandations pour la vérification de la pression de gonflage des pneus

Lorsque vous vérifiez la pression de gonflage des pneus, veuillez respecter les recommandations suivantes:

- Ne vérifiez la pression des pneus que lorsqu'ils sont froids. Pour obtenir une valeur de pression de gonflage correcte avec les pneus froids, il faut que le véhicule soit resté stationné au moins 3 heures ou n'ait pas parcouru plus de 1 mile ou 1,5 km.
- Utilisez toujours un manomètre de pression des pneus. Il est difficile de juger si un pneu est correctement gonflé uniquement sur son apparence.
- Il est normal que la pression de gonflage des pneus soit plus élevée après la conduite car de la chaleur est générée dans le pneu. Ne dégonflez pas les pneus après avoir roulé.
- Ne dépassez jamais la capacité de charge du véhicule. Le poids des passagers et des bagages doit être réparti de manière à équilibrer le véhicule.

**AVERTISSEMENT****■ D'une bonne pression de gonflage dépendent les performances des pneus**

Veillez à ce que vos pneus soient toujours correctement gonflés. Si les pneus ne sont pas correctement gonflés, les phénomènes suivants peuvent apparaître et provoquer un accident, pouvant occasionner des blessures graves, voire mortelles:

- Usure excessive
- Usure inégale
- Mauvaise maniabilité
- Possibilité d'éclatement suite à une surchauffe des pneus
- Fuite d'air entre le pneu et la roue
- Déformation de la roue et/ou dommage au pneu
- Risque accru de dommages au pneu pendant la conduite (en raison des risques sur la route, des joints de dilatation, d'arêtes coupantes sur la chaussée, etc.)

**NOTE****■ Lorsque vous vérifiez et corrigez la pression de gonflage des pneus**

N'oubliez pas de revisser les capuchons de valve des pneus. Si un capuchon de valve n'est pas installé, de la saleté ou de l'humidité peuvent entrer dans la valve et causer une fuite d'air, pouvant entraîner une diminution de la pression de gonflage du pneu.

Roues

Si une roue est déformée, fêlée ou fortement corrodée, faites-la remplacer. À défaut, le pneu risque de se séparer de la roue ou de provoquer une perte de maniabilité du véhicule.

Sélection des roues

Quand vous remplacez les roues, veillez à ce que les roues neuves soient équivalentes en matière de capacité de charge, de diamètre, de largeur et de déport interne*.

Des roues de remplacement sont disponibles chez votre concessionnaire Toyota.

* : La dénomination conventionnelle est déport.

Toyota vous déconseille d'utiliser:

- Des roues de tailles ou de types différents
- Des roues d'occasion
- Des roues déformées ayant été redressées

■ Lorsque vous remplacez les roues

Les roues de votre véhicule sont équipées de valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage des pneus, grâce auxquelles le système d'avertissement de pression des pneus peut vous avertir

précocement de toute perte de pression dans les pneus. Les valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage des pneus doivent être installées chaque fois que vous remplacez les roues. (→P.553)



AVERTISSEMENT

■ Lorsque vous remplacez les roues

- Ne montez pas des roues de dimensions différentes de celles recommandées dans le Manuel du propriétaire, cela pourrait affecter la maniabilité du véhicule.
- En cas de fuite, n'utilisez jamais de chambre à air sur une jante prévue pour pneus tubeless. Cela pourrait provoquer un accident pouvant occasionner des blessures graves, voire mortelles.

■ Lorsque vous installez les écrous de roue

Ne mettez jamais d'huile ou de graisse sur les boulons ou les écrous de roue. L'huile et la graisse pourraient provoquer un serrage excessif des écrous de roue et causer des dommages au boulon ou à la roue à disque. De plus, l'huile ou la graisse peuvent être à l'origine d'un desserrage des écrous de roue et de la perte de la roue, avec pour conséquence un accident, pouvant entraîner des blessures graves, voire mortelles. Nettoyez l'huile ou la graisse éventuellement présente sur les boulons ou les écrous de roue.

■ L'utilisation de roues défectueuses est interdite

N'utilisez pas de roues fissurées ou déformées. Cela pourrait causer des fuites d'air au niveau du pneu pendant la conduite, au risque de provoquer un accident.



NOTE

■ Remplacement des valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage des pneus

- Parce que les valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage des pneus peuvent souffrir de la réparation ou du remplacement d'un pneu, veillez à confier l'entretien de vos pneus à votre concessionnaire Toyota ou à tout autre atelier d'entretien qualifié. Par ailleurs, veillez à acheter les valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage des pneus auprès de votre concessionnaire Toyota.
- Utilisez exclusivement des roues d'origine Toyota sur votre véhicule.
Il est en effet possible que les valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage des pneus ne fonctionnent pas correctement avec des roues qui ne sont pas d'origine.

Précautions concernant les jantes en aluminium

- N'utilisez que les écrous et les clés de roue Toyota conçus pour vos jantes en aluminium.
- En cas de permutation des roues, réparation ou remplacement des pneus, vérifiez

que les écrous de roue sont toujours serrés après 621 miles (1000 km).

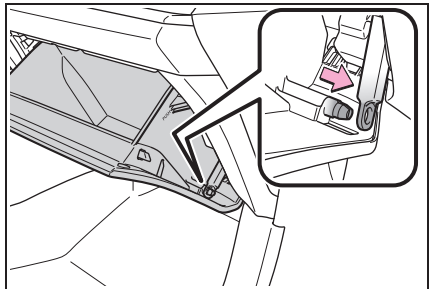
- Si vous montez des chaînes à neige, prenez soin de ne pas abîmer les jantes en aluminium.
- Pour l'équilibrage des roues, utilisez uniquement des maselottes d'origine Toyota ou équivalentes et une massette en matière plastique ou en caoutchouc.

Filtere de climatisation

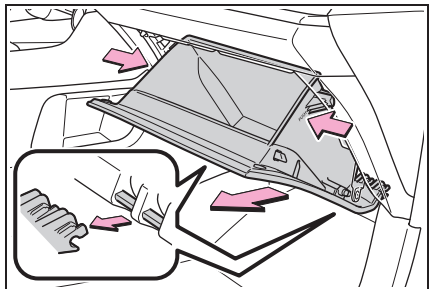
Le filtre de climatisation doit être changé régulièrement pour préserver l'efficacité de la climatisation.

Retrait du filtre de climatisation

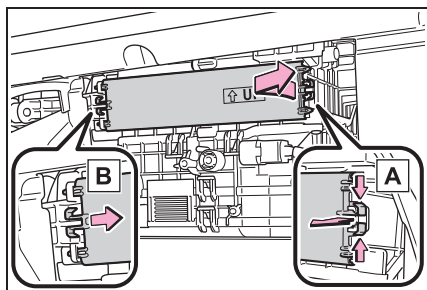
- 1 Mettre le contact d'alimentation sur arrêt.
- 2 Ouvrez la boîte à gants. Faites glisser l'amortisseur.



- 3 Appuyez de chaque côté de la boîte à gants pour détacher les ergots. Sortez ensuite la boîte à gants et détachez les ergots inférieurs.

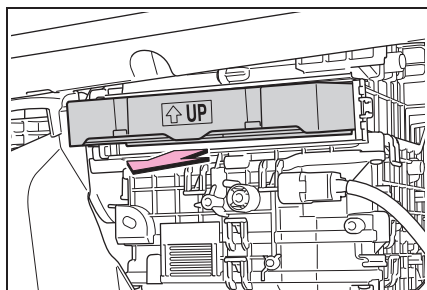


- 4 Déverrouillez le cache du filtre (A), tirez-le hors des ergots (B) et retirez-le.



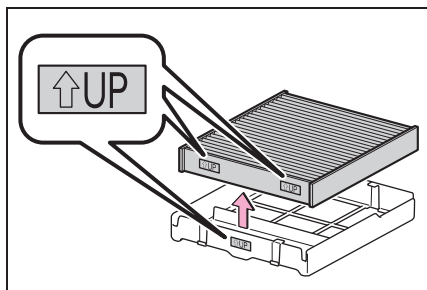
- 5 Retirez le carter du filtre.

Des corps étrangers peuvent être présents sur le dessus du filtre de climatisation.



- 6 Retirez le filtre de climatisation du carter du filtre et remplacez-le par un neuf.

Les repères "↑ UP" indiqués sur le filtre et le carter du filtre doivent être orientés vers le haut.



■ Intervalle de vérification

Contrôlez et remplacez le filtre de climatisation en fonction du programme d'entretien. Le remplacement peut être plus fréquent si vous circulez dans une région poussiéreuse ou à trafic très dense. (Pour de plus amples informations sur le programme d'entretien, reportez-vous au "Supplément du manuel du propriétaire" ou au "Guide du programme d'entretien".)

■ En cas de baisse importante du débit d'air des aérateurs

Le filtre est probablement encrassé. Vérifiez le filtre et remplacez si nécessaire.

⚠ NOTE

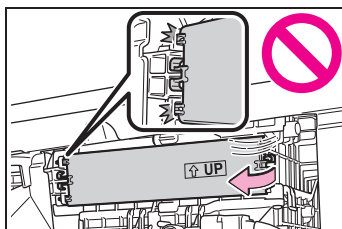
■ Lors de l'utilisation du système de climatisation

Assurez-vous qu'un filtre est toujours installé.

Le fait d'utiliser le système de climatisation sans filtre peut endommager le système.

■ Pour éviter d'endommager le cache du filtre

Lorsque vous déplacez le cache du filtre dans le sens de la flèche pour libérer la fixation, veillez à ne pas forcer excessivement sur les ergots. Sinon, les ergots peuvent être endommagés.



Nettoyage des prises d'admission d'air de la batterie du système hybride (batterie de traction)

Pour éviter que l'économie de carburant ne soit affectée, procédez régulièrement à une inspection visuelle des prises d'admission d'air de la batterie du système hybride (batterie de traction) pour vérifier qu'elles ne sont pas poussiéreuses ou obstruées.

Si elle est poussiéreuse ou obstruée, ou si “Entretien requis pour les pièces de refroidissement de la batterie de traction Consulter le manuel du propriétaire” s'affiche sur l'écran multifonctionnel, nettoyez la prise d'admission d'air au moyen des procédures suivantes:

■ L'entretien périodique de la prise d'admission d'air est nécessaire lorsque

Dans certaines situations, par exemple lorsque le véhicule est utilisé fréquemment, dans une circulation dense ou dans des zones poussiéreuses, il peut être nécessaire de nettoyer la prise d'admission d'air plus régulièrement. Pour de plus amples détails, reportez-vous au “Guide du programme d'entretien”.

■ Nettoyage de la prise d'admission d'air

Le cache et le filtre de la prise d'admission d'air peuvent être endommagés suite à une mauvaise manipulation. Si vous avez des questions concernant le nettoyage du filtre, contactez votre concessionnaire Toyota.



NOTE

- Si “Entretien requis pour les pièces de refroidissement de la batterie de traction Consulter le manuel du propriétaire” s'affiche sur l'écran multifonctionnel

Nettoyer immédiatement l'évent d'admission d'air.

Si vous conduisez le véhicule de manière continue alors que le message d'avertissement est affiché, cela peut provoquer un dysfonctionnement ou une restriction de sortie de la batterie hybride (batterie de traction).

Procédure de nettoyage

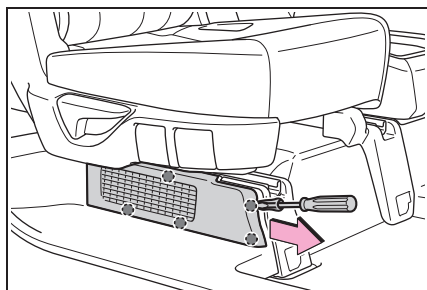
- 1 Mettre le contact d'alimentation sur arrêt.
- 2 Retirez le cache de la prise d'admission d'air.

Libérez les 5 ergots, comme indiqué sur l'illustration, puis tirez le cache vers l'avant du véhicule pour le retirer.

Pour éviter tout dommage, protégez l'extrémité du tournevis avec

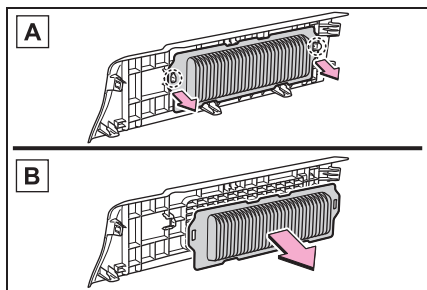
570 6-3. Entretien à faire soi-même

un chiffon.



- 3** Retirez le filtre du cache de la prise d'admission d'air.

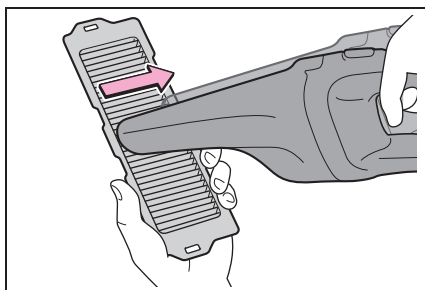
Si de la poussière s'est accumulée sur le cache d'évent d'admission d'air, enlevez la poussière avec un aspirateur, etc.



- A** Libérez les 2 ergots comme indiqué sur l'illustration.
- B** Retirez le filtre du cache.
- 4** Éliminez la poussière et le sable du filtre.

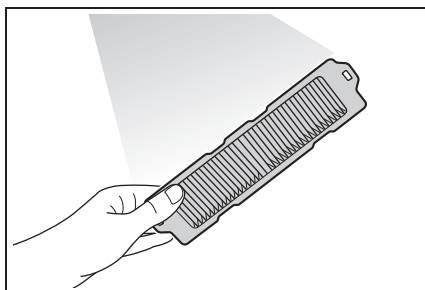
Enlevez la poussière et le sable du filtre avec un aspirateur, etc., en passant sans appuyer la buse le

long du pli.

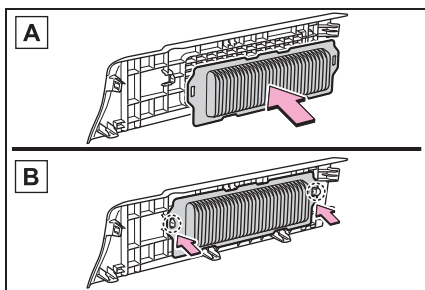


- 5** Tenez le filtre à la lumière et vérifiez qu'il n'est pas bouché.

Si vous ne parvenez pas éliminer complètement à la poussière ou le sable, contactez votre concessionnaire Toyota.

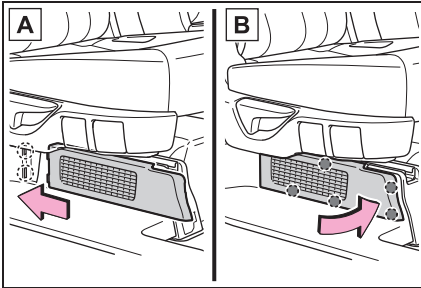


- 6** Réinstallez le filtre sur le cache.



- A** Installez le filtre sur le cache.
- B** Emboîtez le filtre sur les 2 ergots comme indiqué sur l'illustration.

- 7 Installez le cache de la prise d'admission d'air.



- A** Insérez la languette du cache comme indiqué sur l'illustration.
- B** Appuyez sur le cache pour engager les 5 ergots.
- Si “Entretien requis pour les pièces de refroidissement de la batterie de traction Consulter le manuel du propriétaire” s'affiche sur l'écran multifonctionnel

- 8 Démarrez le système hybride et vérifiez que le message d'avertissement n'est plus affiché.

Il peut s'avérer nécessaire de conduire le véhicule pendant 20 minutes environ avant que le message d'avertissement s'affiche à nouveau, puis disparaisse.

Si le message d'avertissement ne disparaît pas au bout d'un certain temps, faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

■ **Si vous ne pouvez pas enlever la poussière ou le sable du filtre**

Il est recommandé d'utiliser un aspirateur avec des brosses en plastique.



AVERTISSEMENT

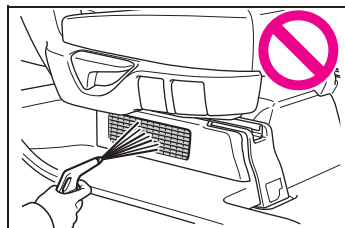
- **Lors du nettoyage de la prise d'admission d'air**
- N'utilisez pas de l'eau ou d'autres liquides pour nettoyer la prise d'admission d'air. Si de l'eau est appliquée sur la batterie du système hybride (batterie de traction) ou d'autres composants, un dysfonctionnement ou un incendie peuvent se produire.
 - Avant de nettoyer les prises d'admission d'air, veillez à placer le contact d'alimentation sur arrêt pour arrêter le système hybride.
 - Ne passez pas une main ou une jambe dans l'orifice d'admission d'air. Si elle se prend dans un ventilateur de refroidissement, ou si elle touche une pièce sous haute tension générant un choc électrique, cela peut entraîner la mort ou des blessures graves.



NOTE

■ **Lors du nettoyage de la prise d'admission d'air**

N'utilisez pas de soufflette à air comprimé, etc.
De la poussière pourrait être soufflée et provoquer un dysfonctionnement ou une limitation de la sortie de la batterie hybride (batterie de traction).





NOTE

■ Pour éviter d'endommager le véhicule

Respectez les précautions suivantes:

- Ne laissez pas du liquide ou des corps étrangers entrer dans la prise d'admission d'air.
- Veillez à réinstaller le filtre et le cache dans leurs positions d'origine après nettoyage.
- N'installez rien d'autre que le filtre réservé à ce véhicule sur la prise d'admission d'air ou utilisez le véhicule sans installer de filtre.

■ Pour éviter d'endommager le filtre

Respectez les précautions suivantes.

Si le filtre est endommagé, faites-le remplacer par un filtre neuf chez votre concessionnaire Toyota.

- N'utilisez pas de soufflette à air comprimé, etc.
- N'appuyez pas fortement un aspirateur, etc. contre le filtre.
- N'utilisez pas de brosse dure, comme une brosse métallique.
- Ne cassez pas le pli du filtre.

Pile de la clé électronique

Remplacez la pile par une neuve dès qu'elle est usée. Comme la clé peut être endommagée si la procédure suivante n'est pas réalisée correctement, il est recommandé de confier le remplacement de la pile de la clé à votre concessionnaire Toyota.

■ Si la pile de la clé électronique est usée

Les symptômes suivants peuvent se manifester:

- Le système d'accès et de démarrage mains libres et la télécommande du verrouillage centralisé ne fonctionnent pas correctement.
- La plage de fonctionnement est réduite.

Munissez-vous des éléments suivants:

- Tournevis plat
- Petit tournevis plat
- Pile au lithium CR2450

■ Utilisez une pile au lithium CR2450

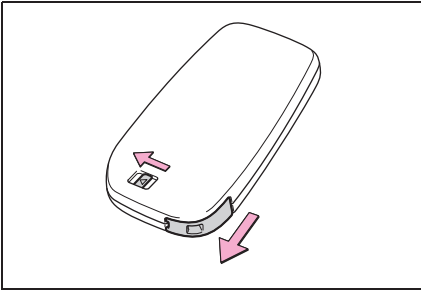
- Ces piles peuvent être achetées chez votre concessionnaire Toyota, dans les magasins d'équipements électroménagers ou les boutiques photo.
- Remplacez uniquement par le même modèle ou un modèle équivalent, recommandé par le fabri-

cant.

- Débarrassez-vous des piles usagées conformément à la réglementation locale.

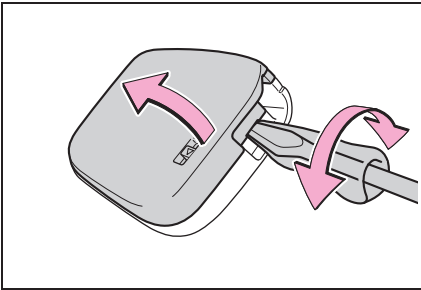
Remplacement de la pile

- 1 Relâchez le verrouillage et retirez la clé mécanique.



- 2 Retirez le cache de la clé.

Pour éviter d'abîmer la clé, protégez l'extrémité du tournevis plat avec un chiffon.

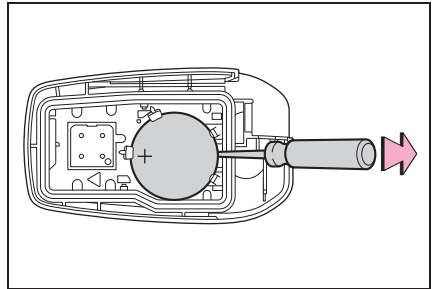


- 3 Retirez la pile usée à l'aide d'un petit tournevis plat.

Lors du retrait du cache, le module de clé électronique peut adhérer au cache et la pile peut ne pas être visible. Dans ce cas, retirez le module de clé électronique afin de retirer la pile.

Insérez une pile neuve, borne “+”

orientée vers le haut.



- 4 Lors de l'installation du cache de clé et de la clé mécanique, installez en effectuant l'étape 2 et l'étape 1 dans le sens inverse.

- 5 Actionnez la commande  ou  et vérifiez que les portes peuvent être verrouillées/déverrouillées.



AVERTISSEMENT

■ Précautions relatives à la batterie

Respectez les précautions suivantes.

Le non-respect de ces précautions peut occasionner des blessures graves, voire mortelles.

- N'avalez pas la pile. Cela pourrait provoquer des brûlures chimiques.
- La clé électronique utilise une pile bouton. Si une pile est avalée, elle peut causer de graves brûlures chimiques en seulement 2 heures et peut entraîner la mort ou des blessures graves.
- Gardez les piles neuves et retirées hors de portée des enfants.

**AVERTISSEMENT**

- Si le couvercle ne peut pas être fermement fermé, cessez d'utiliser la clé électronique et rangez la clé dans un endroit que les enfants ne peuvent pas atteindre, puis contactez votre concessionnaire Toyota.
- Si vous avalez accidentellement une pile ou si vous mettez une pile dans une partie de votre corps, consultez immédiatement un médecin.
- **Pour éviter l'explosion de la pile ou la fuite de liquide ou de gaz inflammable**
- Remplacez la pile par une pile neuve du même type. Si un mauvais type de pile est utilisé, elle peut exploser.
- N'exposez pas les piles à une pression extrêmement basse due à la haute altitude ou à des températures extrêmement élevées.
- Ne brûlez pas, ne cassez pas et ne découpez pas une pile.

- Travaillez toujours avec les mains sèches. L'humidité peut faire rouiller la pile.
- Ne touchez ou ne déplacez aucun composant interne à la télécommande.
- Ne pliez pas les bornes de la pile.

**NOTE****■ Lors du remplacement de la batterie**

Utilisez un tournevis plat de taille appropriée. Le couvercle risque d'être déformé ou endommagé en cas d'application d'une force excessive.

■ Pour retrouver un fonctionnement normal après remplacement de la pile

Respectez les précautions suivantes pour prévenir tout risque d'accident:

Vérification et remplacement des fusibles

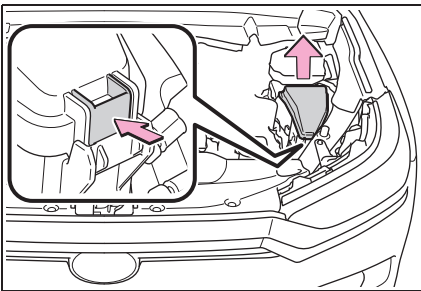
Lorsqu'un composant électrique ne fonctionne pas, un fusible peut avoir grillé. Dans ce cas, vérifiez les fusibles et remplacez si nécessaire.

Vérification et remplacement des fusibles

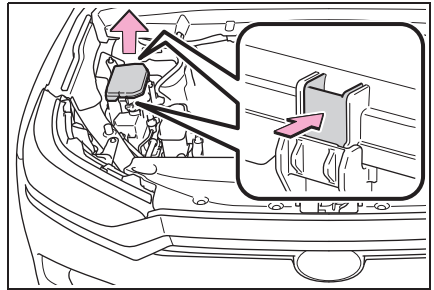
- 1 Mettre le contact d'alimentation sur arrêt.
 - 2 Ouvrez le couvercle de la boîte à fusibles.
- Compartiment moteur

Poussez l'ergot et retirez le couvercle.

- Type A

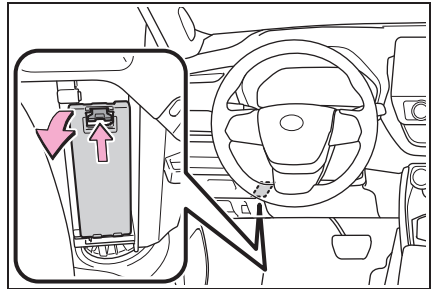


- Type B



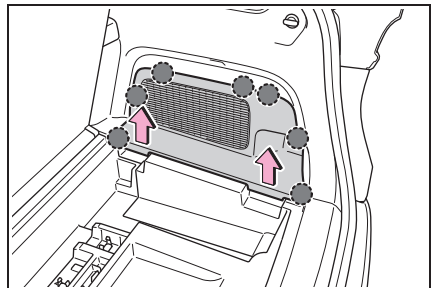
- Tableau de bord côté conducteur

Retirez le couvercle.

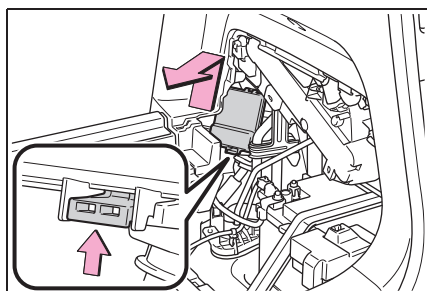


- Compartiment à bagages

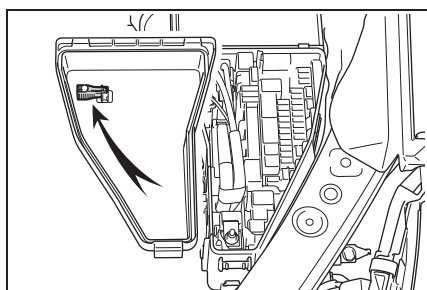
Ouvrez le couvre-plancher (→P.483) et libérez les 6 ergots et tirez le couvre-plancher latéral pour le retirer.



Poussez l'ergot et retirez le couvercle.



- 3** Retirez le fusible à l'aide de l'extracteur.
Seuls certains fusibles peuvent être retirés à l'aide de l'extracteur.

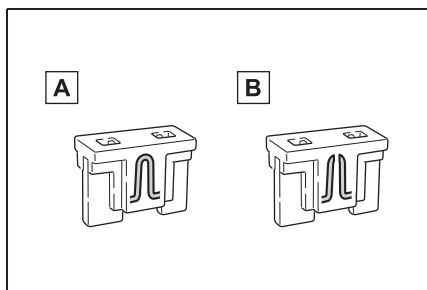


- 4** Vérifiez si le fusible est grillé.

Remplacez le fusible grillé par un fusible neuf d'ampérage approprié. L'ampérage est indiqué sur le couvercle de la boîte à fusibles.

Plusieurs types de fusibles sont utilisés sur ce véhicule. Cette illustration montre un type courant de fusible utilisé sur ce véhicule.

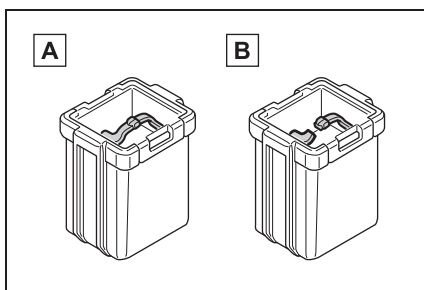
- Type A



A Fusible normal

B Fusible grillé

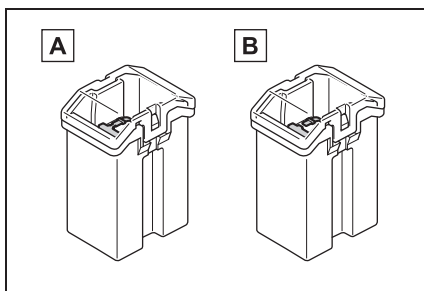
- Type B



A Fusible normal

B Fusible grillé

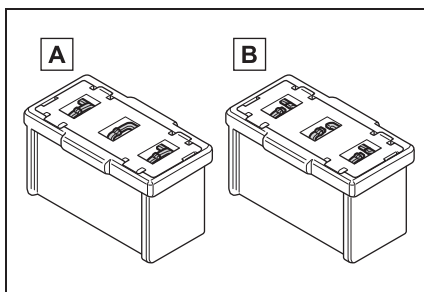
- Type C



A Fusible normal

B Fusible grillé

- Type D



A Fusible normal

B Fusible grillé

■ Après le remplacement d'un fusible

- Lors de l'installation du couvercle, assurez-vous que la languette est solidement installée.
- Si les éclairages ne s'allument pas même après remplacement du fusible, il est possible qu'une ampoule doive être changée. (→P.579)
- Si le fusible neuf grille à son tour, faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

■ En cas de surcharge électrique d'un circuit

Les fusibles sont conçus pour griller, afin de protéger le faisceau de câblage de tout dommage.

■ Lors du remplacement des ampoules

Toyota recommande d'utiliser des produits d'origine Toyota, conçus pour ce véhicule.

Comme certaines ampoules sont connectées à des circuits conçus pour éviter toute surcharge, les pièces qui ne sont pas d'origine ou les pièces qui ne sont pas conçues pour ce véhicule risquent de ne pas pouvoir être utilisées.



AVERTISSEMENT

■ Pour prévenir tout risque de panne du système et d'incendie du véhicule

Respectez les précautions suivantes.

Le non-respect de cette consigne pourrait provoquer un endommagement du véhicule, et des blessures ou un incendie.

- N'utilisez jamais de fusible d'un ampérage supérieur à l'ampérage indiqué et ne remplacez jamais un fusible par un autre objet.

- Utilisez toujours un fusible Toyota d'origine ou équivalent. Ne remplacez jamais un fusible par un fil électrique, même pour une réparation temporaire.

- Ne modifiez pas les fusibles ou les boîtes à fusibles.

■ Boîte à fusibles près du module de commande de puissance

Ne vérifiez ni ne remplacez jamais les fusibles car des pièces et du câblage haute tension se trouvent à proximité de la boîte à fusibles.

Le non-respect de ces précautions peut causer un choc électrique pouvant occasionner des blessures graves, voire mortelles.



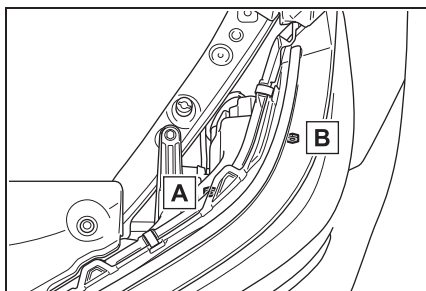
NOTE

■ Avant le remplacement des fusibles

Faites élucider et éliminer la cause de la surcharge électrique par votre concessionnaire Toyota dès que possible.

Réglage des phares

Boulons de réglage du mouvement vertical



A Boulon de réglage A

B Boulon de réglage B

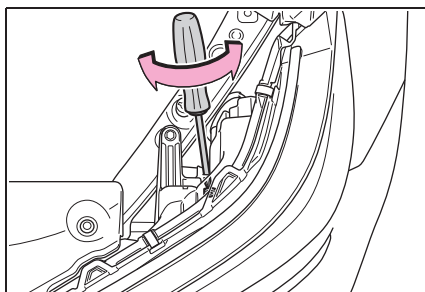
Avant de vérifier le réglage des phares

- 1 Vérifiez que le réservoir de carburant du véhicule est plein et que la zone autour des phares n'est pas déformée.
- 2 Stationnez le véhicule sur une surface plane.
- 3 Assurez-vous que la pression de gonflage des pneus est au niveau recommandé.
- 4 Faites asseoir quelqu'un dans le siège conducteur.
- 5 Balancez le véhicule plusieurs fois.

Réglage du faisceau des phares

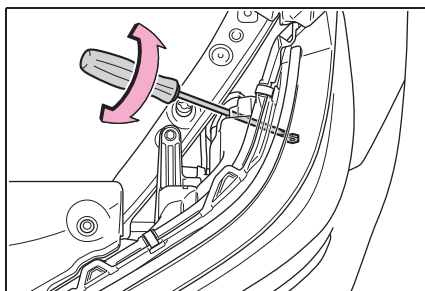
- 1 À l'aide d'un tournevis cruciforme, tournez le boulon A dans n'importe quel sens.

Mémo­ri­sez le sens dans lequel vous avez tourné et le nombre de tours.



- 2 Tournez le boulon B du même nombre de tours dans le même sens qu'à l'étape 1.

Si vous n'arrivez pas à régler le phare en procédant de la sorte, confiez le véhicule à votre concessionnaire Toyota pour qu'il règle le faisceau des phares.



Ampoules

Vous pouvez remplacer vous-même les ampoules suivantes. La difficulté de remplacement des ampoules dépend de celles-ci. Si le remplacement nécessaire de l'ampoule vous semble difficile à effectuer, contactez votre concessionnaire Toyota.

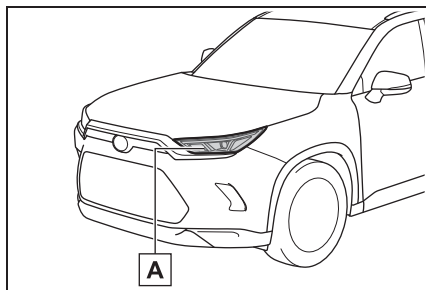
Pour de plus amples informations sur le remplacement des autres ampoules, contactez votre concessionnaire Toyota.

Préparation du remplacement d'une ampoule

Vérifiez la puissance de l'ampoule à remplacer.
(→P.659)

Emplacements des ampoules

■ Avant



A Clignotants avant/feux de stationnement (type à ampoule)

■ Remplacement des éclairages suivants

Si l'un des éclairages énumérés ci-dessous est grillé, faites-le remplacer par votre concessionnaire Toyota.

- Projecteurs
- Éclairages de jour
- Clignotants avant/feux de stationnement (type LED)
- Feux de gabarit avant
- Feux antibrouillards avant (sur modèles équipés)
- Clignotants latéraux
- Feux de stop / clignotants arrière
- Feux arrière
- Feux de recul
- Feux de gabarit arrière
- Troisième feu stop
- Éclairages de plaque d'immatriculation
- Éclairages extérieurs de plancher (sur modèles équipés)

■ Phares à LED

Les éclairages autres que les clignotants avant/feux de stationnement (type à ampoule) sont constitués d'un certain nombre de LED. Si l'une des LED vient à griller, confiez votre véhicule à votre concessionnaire Toyota pour faire remplacer l'ampoule.

■ Accumulation de condensation à l'intérieur de l'optique

Une accumulation temporaire de condensation à l'intérieur de l'optique d'un éclairage n'indique pas d'anomalie. Contactez votre concessionnaire Toyota pour de plus amples informations dans les situations suivantes:

- Accumulation de grosses gouttes d'eau à l'intérieur de l'optique d'un éclairage.
- Accumulation d'eau à l'intérieur d'un éclairage.

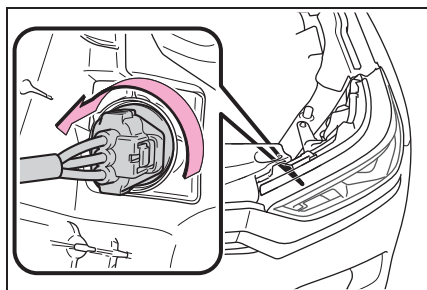
■ Lors du remplacement des ampoules

→P.577

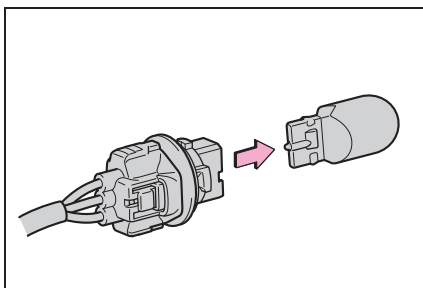
Remplacement des ampoules

■ Clignotants avant/feux de stationnement (type à ampoule)

- 1 Tournez le culot de l'ampoule dans le sens inverse des aiguilles d'une montre et retirez-la.

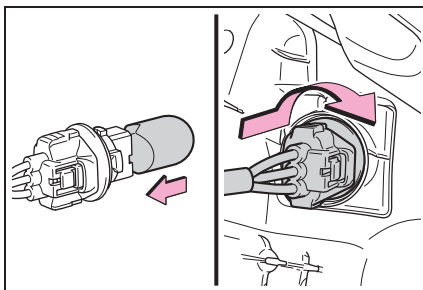


- 2 Retirez l'ampoule.



- 3 Installez une ampoule neuve puis installez le culot de l'ampoule dans l'éclairage en l'insérant et en le tournant dans le sens des aiguilles d'une montre.

Après avoir installé le culot de l'ampoule, faites-le légèrement bouger afin de vous assurer qu'il est solidement installé et allumez les éclairages afin de vérifier visuellement qu'aucune lumière ne passe à travers le culot de l'ampoule et l'éclairage.



**AVERTISSEMENT****■ Pour éviter les blessures**

Avant toute opération de remplacement d'ampoule, veillez à placer le contact d'alimentation sur arrêt. À défaut, vous vous exposez à des risques de brûlures en raison des composants chauds ou vous risqueriez de vous coincer dans un composant en fonctionnement et de vous blesser gravement.

■ Remplacement des ampoules

- Éteignez les éclairages.
N'essayez pas de remplacer l'ampoule immédiatement après avoir éteint les éclairages. Les ampoules deviennent très chaudes et pourraient provoquer des brûlures.

- Ne touchez pas le verre de l'ampoule à mains nues. Lorsqu'il est inévitable de maintenir la partie en verre, utilisez un chiffon propre et sec pour la maintenir pour éviter de mettre de l'humidité et de l'huile sur l'ampoule.
De plus, si vous rayez l'ampoule ou la laissez tomber, elle risque d'éclater ou de se fendre.

- Installez soigneusement les ampoules et toutes les pièces nécessaires à leur fixation. Respectez cette recommandation pour éviter tout risque de dommage provoqué par la chaleur, d'incendie ou d'infiltration d'eau à l'intérieur de l'ensemble de phare. Cela pourrait endommager les phares ou causer une accumulation de condensation sur l'optique.

- Ne tentez pas de réparer ou de démonter les ampoules, connecteurs, circuits électriques ou composants.
Vous vous exposeriez à des risques de choc électrique pouvant occasionner des blessures graves voire mortelles.

■ Pour éviter tout dommage ou incendie

- Assurez-vous de la bonne mise en place et du verrouillage complet des ampoules.
- Vérifiez la puissance en watts de l'ampoule avant de l'installer afin d'éviter tout dommage provoqué par la chaleur.

En cas de problème

7

7-1. Informations à connaître

Feux de détresse **584**

Si vous devez arrêter votre
véhicule en urgence.. **585**

Si le véhicule est submergé
ou si l'eau sur la route
monte **586**

7-2. Mesures à prendre en cas d'urgence

Si votre véhicule doit être
remorqué..... **588**

Si vous suspectez un pro-
blème **591**

Si un témoin d'avertisse-
ment s'allume ou qu'un
avertisseur sonore se
déclenche..... **592**

Si un message d'avertisse-
ment s'affiche **606**

En cas de crevaision.... **615**

Si le système hybride ne
démarre pas **624**

Si vous perdez vos clés
..... **626**

Si la trappe à carburant ne
peut pas être ouverte
..... **627**

Si la clé électronique ne
fonctionne pas correcte-
ment **628**

Si la batterie 12 V est
déchargée **631**

Si votre véhicule surchauffe
..... **638**

Si le véhicule est bloqué
..... **644**

Feux de détresse

Les feux de détresse servent à prévenir les autres conducteurs lorsque le véhicule doit être arrêté sur la route à cause d'une panne, etc.

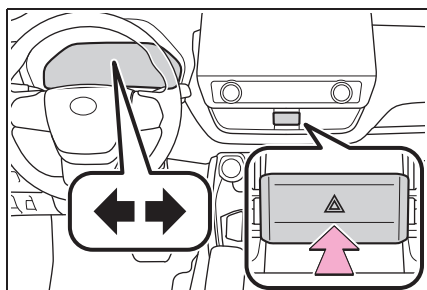
peuvent ne pas s'allumer automatiquement selon la force de l'impact et les conditions dans lesquelles la collision se produit.)

Instructions d'utilisation

Appuyez sur la commande.

Tous les clignotants clignotent.

Pour les désactiver, appuyez à nouveau sur la commande.



■ Feux de détresse

- Si les feux de détresse sont utilisés pendant un long moment alors que le système hybride est désactivé (quand le témoin "READY" est éteint), la batterie 12 V risque de se décharger.
- En cas de déploiement (gonflage) de l'un des coussins gonflables SRS ou en cas de choc arrière violent, les feux de détresse s'allument automatiquement. Les feux de détresse s'éteignent automatiquement après avoir fonctionné pendant environ 20 minutes. Pour éteindre manuellement les feux de détresse, appuyez sur la commande deux fois. (Les feux de détresse

Si vous devez arrêter votre véhicule en urgence

Dans les seuls cas d'urgence, par exemple s'il est impossible d'arrêter le véhicule normalement, vous pouvez appliquer la procédure suivante pour arrêter le véhicule:

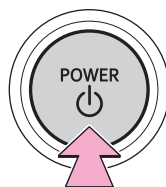
Arrêt du véhicule

- 1 Appuyez de façon constante sur la pédale de frein avec les deux pieds, fermement.

Ne pompez pas sur la pédale de frein de manière répétée, car cela accroît l'effort requis pour ralentir le véhicule.

- 2 Mettez la position de changement de vitesse sur N.
- ▶ Si la position de changement de vitesse est déplacée sur N
- 3 Après avoir ralenti, arrêtez le véhicule en lieu sûr au bord de la route.
- 4 Arrêtez le système hybride.
- ▶ Si la position de changement de vitesse ne peut pas être déplacée sur N
- 3 Continuez à appuyer sur la pédale de frein avec les deux pieds pour ralentir le véhicule autant que possible.
- 4 Pour arrêter le système hybride, maintenez le contact

d'alimentation appuyé pendant au moins 2 secondes de suite, ou appuyez brièvement au moins 3 fois de suite.



- 5 Arrêtez le véhicule en lieu sûr au bord de la route.



AVERTISSEMENT

■ Si vous devez arrêter le système hybride pendant la marche du véhicule

La direction n'est plus assistée, ce qui rend plus difficile la manœuvre du volant. Ralentissez autant que possible avant d'arrêter le système hybride.

Si le véhicule est submergé ou si l'eau sur la route monte

Ce véhicule n'est pas conçu pour pouvoir rouler sur des routes fortement inondées. Ne conduisez pas sur des routes qui peuvent être submergées ou où l'eau peut monter. Il est dangereux de rester dans le véhicule, s'il risque d'être submergé ou de dériver. Restez calme et suivez les instructions suivantes.

- Si une porte peut être ouverte, ouvrez la porte et sortez du véhicule.
- Si la porte ne peut pas être ouverte, ouvrez la vitre au moyen de la commande de lève-vitre électrique afin de vous assurer une sortie de secours.
- Si la vitre peut être ouverte, sortez du véhicule par la vitre.
- Si la porte et la vitre ne peuvent pas être ouvertes en raison de la montée des eaux, restez calme, attendez que le niveau de l'eau à l'intérieur du véhicule monte suffisamment pour que la pression de l'eau à l'intérieur du véhicule soit égale à la pression de l'eau à l'extérieur du véhicule, puis, après avoir attendu que l'eau

monte dans le véhicule, ouvrez la porte et sortez du véhicule. Lorsque le niveau de l'eau à l'extérieur dépasse la moitié de la hauteur de la porte, la porte ne peut pas être ouverte de l'intérieur en raison de la pression de l'eau.

■ Le niveau de l'eau monte au-dessus du plancher

Lorsque le niveau de l'eau monte au-dessus du plancher, au bout d'un certain temps, l'équipement électrique est endommagé, les lève-vitres électriques ne fonctionnent pas, le moteur et le moteur électrique s'arrêtent et le véhicule risque de ne pas pouvoir se déplacer.

■ Utilisation d'un marteau de secours*1

Sur ce véhicule, le pare-brise et les vitres sont en verre feuilleté*2.

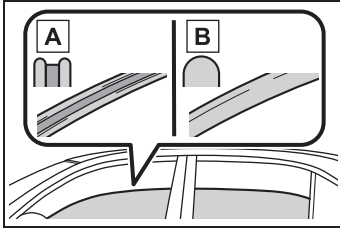
Le verre feuilleté ne peut pas être brisé avec un marteau de secours*1.

*1: Contactez votre concessionnaire Toyota ou un fabricant d'accessoires du marché des pièces de rechange pour plus d'informations concernant le marteau de secours.

*2: Sur modèles équipés

■ Comment distinguer un verre feuilleté

Lorsque vous regardez une vue en coupe du véhicule, le verre feuilleté est composé de deux feuilles de verre collées ensemble.



A Verre feuilleté

B Verre trempé



AVERTISSEMENT

■ Précautions pendant la conduite

Ne conduisez pas sur des routes qui peuvent être submergées ou où l'eau peut monter. Dans le cas contraire, le véhicule risque d'être endommagé et de ne pas pouvoir bouger mais également d'être submergé et de dériver, ce qui peut entraîner la mort.

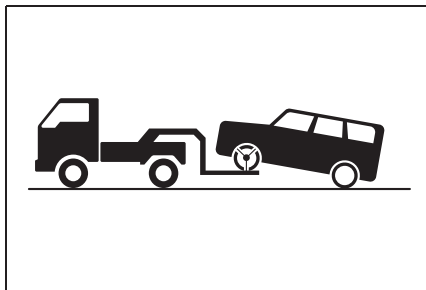
Si votre véhicule doit être remorqué

Si un remorquage est nécessaire, nous vous recommandons de faire remorquer votre véhicule par votre concessionnaire Toyota ou une société de dépannage professionnelle, utilisant une dépanneuse à paniers ou à plateau.

Pour toutes les opérations de remorquage, utilisez des chaînes de sécurité et respectez la réglementation locale et des états/provinces.

Remorquage avec une dépanneuse à paniers

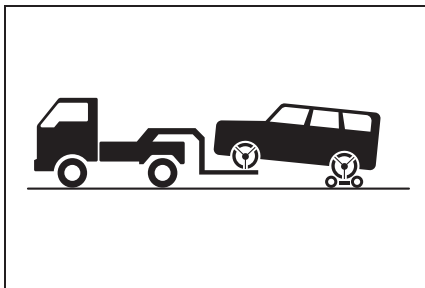
- Par l'avant (modèles 2WD)



Relâchez le frein de stationnement.

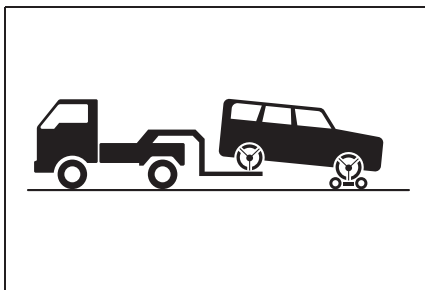
Désactivez le mode automatique. (→P.277)

- Par l'avant (modèles AWD)



Utilisez un chariot de remorquage sous les roues arrière.

- Par l'arrière



Utilisez un chariot de remorquage sous les roues avant.

**AVERTISSEMENT**

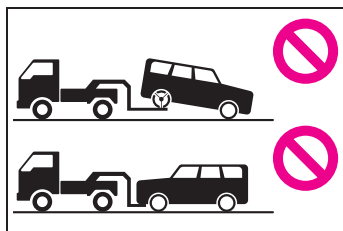
Respectez les précautions suivantes. Le non-respect de ces précautions peut occasionner des blessures graves, voire mortelles.

**AVERTISSEMENT**

■ **Lors du remorquage du véhicule**

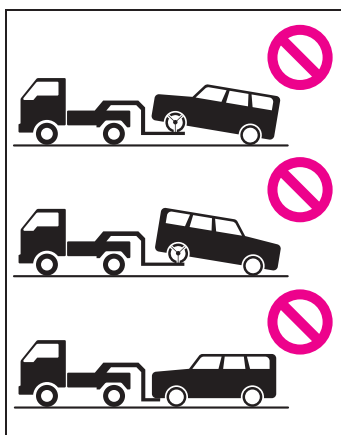
► **Modèles 2WD**

Assurez-vous de transporter le véhicule avec les roues avant en position relevée ou avec les quatre roues ne touchant plus le sol. Si le véhicule est remorqué avec les roues avant en contact avec le sol, la transmission et ses pièces peuvent être endommagées ou l'électricité générée par le fonctionnement du moteur peut causer un incendie selon la nature du dommage ou du dysfonctionnement.



► **Modèles AWD**

Assurez-vous de transporter le véhicule avec les quatre roues ne touchant plus le sol. Si le véhicule est remorqué avec les pneus en contact avec le sol, la transmission ou ses pièces peuvent être endommagées, le véhicule risque de tomber de la dépanneuse, ou l'électricité générée par le fonctionnement du moteur peut causer un incendie selon la nature du dommage ou du dysfonctionnement.

**NOTE**

■ **Pour éviter d'endommager le véhicule en cas de remorquage avec une dépanneuse à paniers**

- Ne remorquez pas le véhicule par l'arrière lorsque le contact d'alimentation est sur arrêt. Le mécanisme d'antivol de direction n'est pas suffisamment résistant pour maintenir les roues avant en ligne droite.

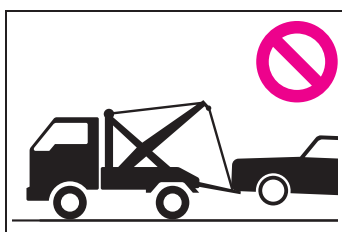


NOTE

- Lorsque vous levez le véhicule, vérifiez que la garde au sol est suffisante pour le remorquage du côté opposé à celui levé. Sans garde au sol suffisante, le véhicule risque d'être endommagé pendant le remorquage.

■ Remorquage avec une dépanneuse à palan

Ne remorquez pas avec une dépanneuse à palan, pour éviter tout dommage à la carrosserie.



NOTE

■ Pour éviter d'endommager le véhicule lors d'un remorquage d'urgence

N'attachez pas les câbles ou les chaînes aux composants de la suspension.

Utilisation d'une dépanneuse à plateau

Lors de l'utilisation d'une dépanneuse à plateau pour transporter le véhicule, utilisez des sangles d'arrimage de pneus. Reportez-vous au manuel du propriétaire de la dépanneuse à plateau pour la méthode d'arrimage des pneus.

Afin que le véhicule ne bouge pas pendant le transport, serrez le frein de stationnement et placez le contact d'alimentation sur arrêt.

Si vous suspectez un problème

Si vous constatez l'un des symptômes suivants, votre véhicule a probablement besoin d'un réglage ou d'une réparation. Contactez votre concessionnaire Toyota sans plus tarder.

Symptômes visibles

- Fuites de liquide sous le véhicule
(La formation de gouttelettes d'eau provenant de la climatisation est normale après l'utilisation.)
- Pneus dégonflés ou pneus usés de manière irrégulière
- La jauge de température du liquide de refroidissement moteur indique en permanence une température supérieure à la normale

Symptômes audibles

- Changement du bruit émis par l'échappement
- Crissement excessif des pneus en virage
- Bruits anormaux liés à la suspension
- Cliquetis ou autres bruits provenant du système hybride

Symptômes fonctionnels

- Le moteur fonctionne avec des ratés, des à-coups ou de manière irrégulière
- Perte de puissance notable
- Le véhicule tire fortement d'un côté au freinage
- Le véhicule tire fortement d'un côté en cas de conduite sur route plane
- Perte d'efficacité des freins, sensation de pédale spongieuse ou touchant presque le plancher

Si un témoin d'avertissement s'allume ou qu'un avertisseur sonore se déclenche

Gardez votre calme et effectuez les actions suivantes si un témoin d'avertissement s'allume ou clignote. Si un témoin s'allume ou clignote, puis s'éteint ensuite, cela ne signifie pas nécessairement que le système correspondant est forcément en panne. Toutefois, si ceci continue de se produire, faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

Actions sur les témoins d'avertissement ou les avertisseurs sonores

■ Témoin d'avertissement du système de freinage (avertisseur sonore)

Témoin d'avertissement	Détails/Actions
<div> (États-Unis) ou  (rouge) (Canada)</div>	<p>Indique que:</p> <ul style="list-style-type: none">● Le niveau de liquide de frein est bas; ou● Le système de freinage est défaillant <p>→ Arrêtez immédiatement le véhicule dans un endroit sûr et contactez votre concessionnaire Toyota. Continuer de conduire le véhicule peut être dangereux.</p>

■ Témoin d'avertissement du système de freinage (avertisseur sonore)

Témoin d'avertissement	Détails/Actions
<div> (jaune)</div>	<p>Indique un dysfonctionnement dans:</p> <ul style="list-style-type: none">● Système de freinage régénératif;● Le système de freinage à pilotage électronique; ou● Le système de freinage de stationnement <p>→ Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota immédiatement.</p>

■ Témoin d'avertissement de surchauffe de liquide de refroidissement* (avertisseur sonore)

Témoin d'avertissement	Détails/Actions
	Indique que la température du liquide de refroidissement est trop élevée → Arrêtez immédiatement le véhicule en lieu sûr. Méthode opérationnelle (→P.638)

* : Ce témoin s'allume sur l'écran multifonctionnel.

■ Témoin d'avertissement de surchauffe du système hybride* (avertisseur sonore)

Témoin d'avertissement	Détails/Actions
	Indique que le système hybride a surchauffé → Arrêtez le véhicule en lieu sûr. Méthode opérationnelle (→P.638)

* : Ce témoin s'allume sur l'écran multifonctionnel.

■ Témoin d'avertissement du système de charge*

Témoin d'avertissement	Détails/Actions
	Indique la présence d'un dysfonctionnement dans le système de charge du véhicule → Arrêtez immédiatement le véhicule dans un endroit sûr et contactez votre concessionnaire Toyota.

* : Ce témoin s'allume sur l'écran multifonctionnel.

■ **Témoin d'avertissement de pression d'huile moteur insuffisante*** (avertisseur sonore)

Témoin d'avertissement	Détails/Actions
	Indique que la pression d'huile moteur est trop basse → Arrêtez immédiatement le véhicule dans un endroit sûr et contactez votre concessionnaire Toyota.

* : Ce témoin s'allume sur l'écran multifonctionnel.

■ **Témoin indicateur de dysfonctionnement**

Témoin d'avertissement	Détails/Actions
 (États-Unis) ou  (Canada)	Indique un dysfonctionnement dans : <ul style="list-style-type: none"> ● Le système hybride; ● Le système de gestion électronique du moteur; ou ● Système de commande électronique de l'accélérateur; ● Véhicules avec moteur 2,4L 4 cylindres (T24A-FTS): Le système de gestion électronique de la transmission automatique → Arrêtez immédiatement le véhicule dans un endroit sûr et contactez votre concessionnaire Toyota.

■ **Témoin d'avertissement SRS**

Témoin d'avertissement	Détails/Actions
	Indique un dysfonctionnement dans : <ul style="list-style-type: none"> ● Le système de coussins gonflables SRS; ● Le système de classification de l'occupant du siège passager avant; ou ● Le système des prétensionneurs de ceintures de sécurité → Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota immédiatement.

■ Témoin d'avertissement ABS

Témoin d'avertissement	Détails/Actions
 (États-Unis) ou  (Canada)	Indique un dysfonctionnement dans: <ul style="list-style-type: none"> ● L'ABS; ou ● Le système d'aide au freinage → Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota immédiatement.

■ Témoin d'avertissement de mauvais usage de la pédale* (avertisseur sonore)

Témoin d'avertissement	Détails/Actions
	Lorsqu'un signal sonore retentit: <ul style="list-style-type: none"> ● Le système de priorité des freins est défectueux; ● Le contrôle conduite-démarrage est en service; ● Le contrôle conduite-démarrage est défectueux; ou → Suivez les instructions affichées sur l'écran multifonctionnel. Lorsqu'aucun signal sonore ne retentit: Le système de priorité des freins est en service → Relâchez la pédale d'accélérateur et enfoncez la pédale de frein.

* : Ce témoin s'allume sur l'écran multifonctionnel.

■ Témoin d'avertissement du système de direction assistée électrique (avertisseur sonore)

Témoin d'avertissement	Détails/Actions
 (rouge/jaune)	Indique un dysfonctionnement dans le système EPS (direction assistée électrique) → Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota immédiatement.

■ Témoin d'avertissement de niveau de carburant insuffisant

Témoin d'avertissement	Détails/Actions
	Indique que la quantité restante de carburant est inférieure ou égale à environ 2,5 gal. (9,7 L, 2,1 Imp. gal.) → Refaites le plein du véhicule.

■ Témoin de rappel de ceinture de sécurité du conducteur et du passager avant (avertisseur sonore)*

Témoin d'avertissement	Détails/Actions
	Avertit le conducteur et/ou le passager avant qu'ils doivent attacher leur ceinture de sécurité → Attachez la ceinture de sécurité. Si le siège du passager avant est occupé, la ceinture de sécurité du passager avant doit également être attachée pour que le témoin d'avertissement (avertisseur sonore) s'éteigne.

* : Avertisseur sonore de ceinture de sécurité du conducteur:

L'avertisseur sonore de rappel de ceinture de sécurité du conducteur se déclenche pour avertir le conducteur qu'il n'a pas attaché sa ceinture de sécurité. Une fois que le contact d'alimentation est placé sur ON, le signal sonore retentit. Si la ceinture de sécurité n'est toujours pas attachée, le signal sonore se déclenche par intermittence pendant un certain temps une fois que le véhicule atteint une certaine vitesse.

Avertisseur sonore de ceinture de sécurité du passager avant:

L'avertisseur sonore de rappel de ceinture de sécurité du passager avant se déclenche pour avertir le passager avant qu'il n'a pas attaché sa ceinture de sécurité. Si la ceinture de sécurité est détachée, le signal sonore se déclenche par intermittence pendant un certain temps une fois que le véhicule atteint une certaine vitesse.

■ Témoin de rappel de ceinture de sécurité des passagers arrière (avertisseur sonore)*

Témoin d'avertissement	Détails/Actions
	<p>Avertit les passagers de la deuxième et/ou troisième rangée d'attacher leur ceinture de sécurité. Un témoin correspondant à une ceinture de sécurité de deuxième ou troisième rangée détachée s'allume.</p> <p>→ Attachez la ceinture de sécurité.</p>

* : Avertisseur sonore de ceinture de sécurité des passagers arrière:

L'avertisseur sonore de ceinture de sécurité de passager arrière se déclenche pour avertir le passager arrière que sa ceinture de sécurité n'est pas attachée. Si la ceinture de sécurité est détachée, le signal sonore se déclenche par intermittence pendant un certain temps, une fois que la ceinture est attachée et détachée et que le véhicule atteint une certaine vitesse.

■ Témoin d'avertissement de pression des pneus (avertisseur sonore)

Témoin d'avertissement	Détails/Actions
	<p>Lorsque le témoin s'allume (un signal sonore retentit):</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Faible pression de gonflage des pneus de causes naturelles <p>→ Une fois que la température des pneus a suffisamment baissé, vérifiez la pression de gonflage de chaque pneu et ajustez-la à la valeur spécifiée.</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Faible pression de gonflage des pneus causée par un pneu crevé <p>→ Arrêtez immédiatement le véhicule dans un endroit sécuritaire et effectuez les actions nécessaires. (→P.602)</p> <p>Lorsque le témoin s'allume après avoir clignoté pendant 1 minute environ (aucun signal sonore ne retentit):</p> <p>Dysfonctionnement du système d'avertissement de pression des pneus</p> <p>→ Faites vérifier le système par votre concessionnaire Toyota.</p>

■ Témoin d'avertissement PCS (avertisseur sonore)

Témoin d'avertissement	Détails/Actions
	<p>Indique un dysfonctionnement du système PCS (système de sécurité de pré-collision).</p> <p>→ Suivez les instructions affichées sur l'écran multifonctionnel.</p> <p>Si le système PCS (système de sécurité de pré-collision) ou VSC (contrôle de la stabilité du véhicule) est désactivé, le témoin d'avertissement PCS s'allume.</p>

■ Témoin LTA (avertisseur sonore)

Témoin d'avertissement	Détails/Actions
 (jaune)	<p>Indique la présence d'un dysfonctionnement dans le système LTA (aide au suivi de voie)</p> <p>→ Suivez les instructions affichées sur l'écran multifonctionnel.</p>

■ Témoin LDA (avertisseur sonore)

Témoin d'avertissement	Détails/Actions
 (jaune)	<p>Indique un dysfonctionnement du système LDA (alerte de sortie de voie).</p> <p>→ Suivez les instructions affichées sur l'écran multifonctionnel.</p>

■ Témoin PDA (assistance proactive à la conduite) (avertisseur sonore)

Témoin d'avertissement	Détails/Actions
 (jaune)	<p>Indique un dysfonctionnement du système PDA (assistance à la conduite proactive).</p> <p>→ Suivez les instructions affichées sur l'écran multifonctionnel.</p>

■ Témoin de régulateur de vitesse actif (avertisseur sonore)

Témoin d'avertissement	Détails/Actions
 (jaune)	<p>Indique un dysfonctionnement du régulateur de vitesse actif.</p> <p>→ Suivez les instructions affichées sur l'écran multifonctionnel.</p>

■ Témoin de régulateur de vitesse (avertisseur sonore)

Témoin d'avertissement	Détails/Actions
 (jaune)	<p>Indique un dysfonctionnement du régulateur de vitesse.</p> <p>→ Suivez les instructions affichées sur l'écran multifonctionnel.</p>

■ Témoin d'informations relatives à l'aide à la conduite

Témoin d'avertissement	Détails/Actions
	<p>Indique que l'un des systèmes suivants présente éventuellement un dysfonctionnement.</p> <ul style="list-style-type: none"> ● PCS (système de sécurité de pré-collision) ● LDA (alerte de sortie de voie) <p>→ Suivez les instructions affichées sur l'écran multifonctionnel.</p> <p>Indique que l'un des systèmes suivants présente un dysfonctionnement ou est désactivé.</p> <ul style="list-style-type: none"> ● PKSB (freinage de l'aide au stationnement)* ● RCD (détection de la caméra arrière)* ● BSM (surveillance de l'angle mort) ● RCTA (avertissement de trafic transversal arrière) ● Assistance à la sortie du véhicule en sécurité <p>→ Suivez les instructions affichées sur l'écran multifonctionnel.</p>

* : Sur modèles équipés

■ Témoin de désactivation du système intuitif d'aide au stationnement (avertisseur sonore)

Témoin d'avertissement	Détails/Actions
 (sur modèles équipés)	<p>Lorsqu'un signal sonore retentit:</p> <p>Indique un dysfonctionnement au niveau du système intuitif d'aide au stationnement</p> <p>→ Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota immédiatement.</p> <p>Lorsqu'un signal sonore retentit:</p> <p>Indique que le système est temporairement indisponible, probablement en raison du fait que le capteur est couvert de saleté ou de givre, etc.</p> <p>→ Suivez les instructions affichées sur l'écran multifonctionnel. (→P.612)</p>

■ Témoin de perte d'adhérence

Témoin d'avertissement	Détails/Actions
	<p>Lorsque le témoin d'avertissement est allumé:</p> <p>Indique un dysfonctionnement dans:</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Le système VSC; ● Le système TRAC; ● Le système de sélection multi-terrain* ; ● La fonction Mode Trail* ; ● Le dispositif anti-louvoiement de la remorque* ; ou ● Le système d'aide au démarrage en côte <p>→ Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota immédiatement.</p> <p>Lorsque le témoin d'avertissement clignote:</p> <p>Indique que le système ABS, VSC, TRAC ou du dispositif anti-louvoiement de la remorque fonctionne</p>

* : Sur modèles équipés

■ Témoin de frein de stationnement

Témoin d'avertissement	Détails/Actions
	<p>Il est possible que le frein de stationnement ne soit pas complètement serré ou desserré → Actionnez une fois de plus le frein de stationnement.</p> <p>Ce témoin s'allume lorsque le frein de stationnement n'est pas desserré. S'il s'éteint après que vous ayez complètement desserré le frein de stationnement, le système fonctionne normalement.</p>

■ Témoin d'activation du système de maintien des freins

Témoin d'avertissement	Détails/Actions
	<p>Indique la présence d'un dysfonctionnement dans le système de maintien des freins → Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota immédiatement.</p>

■ Avertisseur sonore

Dans certains cas, il est possible que le signal sonore ne soit pas entendu à cause d'un environnement bruyant ou d'un autre son audio.

■ Capteur de détection d'occupation du siège, avertisseur sonore de rappel de ceinture de sécurité du passager avant

- Si vous placez un bagage sur le siège passager avant, le capteur d'occupation du siège du passager avant peut déclencher le clignotement du témoin d'avertissement et l'avertisseur sonore, alors que personne n'est assis sur le siège.
- Si vous placez un coussin sur le siège, le capteur risque de ne pas

détecter qu'une personne y est assise, et d'occasionner un fonctionnement incohérent du témoin d'avertissement.

■ Témoin d'avertissement SRS

Ce voyant d'avertissement indique des problèmes liés aux éléments suivants :

- Ensemble de capteurs de coussins gonflables
- Capteurs d'impact avant
- Capteurs d'impact latéral (porte avant)
- Capteurs d'impact latéral (avant)
- Capteurs d'impact latéral (porte arrière)
- Capteurs de classification de l'occupant du siège passager avant

- Capteur de position du siège conducteur
- Contact de boucle de ceinture de sécurité du passager avant
- Témoin indicateur "AIR BAG ON"
- Témoin indicateur "AIR BAG OFF"
- Prétensionneurs de ceinture de sécurité
- Coussins gonflables SRS
- Faisceaux de câblage et sources d'alimentation liés au système SRS

■ **Si le témoin indicateur de dysfonctionnement s'allume pendant la marche du véhicule**

Vérifiez avant tout les points suivants:

- Le réservoir de carburant est-il vide?
Si c'est le cas, faites le plein immédiatement.
- Le bouchon du réservoir de carburant est-il desserré?
Si c'est le cas, resserrez-le.

Le témoin s'éteint après quelques trajets.

Si le témoin ne s'éteint pas après plusieurs trajets, contactez votre concessionnaire Toyota dans les plus brefs délais.

■ **Témoin d'avertissement du système de direction assistée électrique (avertisseur sonore)**

Lorsque le niveau de charge de la batterie 12 V devient insuffisant ou lorsque la tension chute temporairement, le témoin d'avertissement du système de direction assistée électrique peut s'allumer et l'avertisseur sonore peut se déclencher.

■ **Lorsque le témoin d'avertissement de pression des pneus s'allume**

Inspectez les pneus afin de vérifier si un pneu est crevé.

Si un pneu est crevé: →P.615

Si aucun des pneus n'est crevé: Placez le contact d'alimentation sur arrêt puis placez-le sur ON. Vérifiez si le témoin d'avertissement de pression des pneus s'allume ou clignote.

- Si le témoin d'avertissement de pression des pneus clignote pendant 1 minute puis reste allumé

Il peut y avoir un dysfonctionnement dans le système d'avertissement de pression des pneus. Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota immédiatement.

- Si le témoin d'avertissement de pression des pneus s'allume

- 1 Une fois que la température des pneus a suffisamment baissé, vérifiez la pression de gonflage de chaque pneu et ajustez-la à la valeur spécifiée.
- 2 Si le témoin d'avertissement ne s'éteint pas, même après plusieurs minutes, vérifiez que la pression de gonflage de chaque pneu correspond à la valeur spécifiée et effectuez la procédure de réglage de pression de gonflage des pneus. (→P.556)

Si le voyant d'avertissement ne s'éteint pas même après plusieurs minutes de réglage de la pression de gonflage des pneus, faites inspecter le véhicule immédiatement par votre concessionnaire Toyota.

■ **Le témoin d'avertissement de pression des pneus peut s'allumer par suite d'une cause naturelle**

Le témoin d'avertissement de pression des pneus peut s'allumer en raison de causes naturelles, telles qu'une fuite d'air ou une variation de pression liée à la température. Dans ce cas, il vous suffit de corriger la pression de gonflage des pneus pour que le témoin d'avertissement s'éteigne (après quelques minutes).

■ Lorsqu'une roue est remplacée par une roue de secours

La roue de secours compacte n'est pas équipée d'une valve à émetteur de surveillance de la pression de gonflage des pneus. Si un pneu vient à crever et est remplacé par la roue de secours, le témoin d'avertissement de pression des pneus reste allumé. Après réparation, remplacez la roue de secours par la roue remise en état et corrigez la pression de gonflage des pneus. Le témoin d'avertissement de pression des pneus s'éteint après quelques minutes.

■ Conditions dans lesquelles le système d'avertissement de pression des pneus peut ne pas fonctionner correctement

→P.553

**AVERTISSEMENT****■ Si les témoins d'avertissement du système ABS et du système de freinage restent allumés**

Arrêtez immédiatement le véhicule dans un endroit sûr et contactez votre concessionnaire Toyota.

Le véhicule risque de devenir extrêmement instable lors du freinage, et le système ABS peut ne pas fonctionner, ce qui peut provoquer un accident, pouvant occasionner des blessures graves, voire mortelles.

■ Lorsque le témoin d'avertissement du système de direction assistée électrique s'allume

Lorsque le témoin s'allume en jaune, la direction assistée est limitée. Lorsque le témoin s'allume en rouge, la direction assistée est annulée et les manœuvres du volant deviennent extrêmement difficiles. Lorsque les manœuvres du volant deviennent plus difficiles que d'habitude, tenez fermement le volant et manœuvrez-le en appliquant plus de force que d'habitude.

■ Si le témoin d'avertissement de pression des pneus s'allume

Prenez soin de respecter les précautions suivantes.

Le non-respect de ces précautions pourrait entraîner une perte de contrôle du véhicule et occasionner des blessures graves, voire mortelles.

- Arrêtez votre véhicule en lieu sûr dès que possible. Corrigez immédiatement la pression de gonflage des pneus.
- Si le témoin d'avertissement de pression des pneus s'allume après le réglage de la pression de gonflage des pneus, il est probable qu'un pneu soit crevé. Vérifiez les pneus. Si un pneu est crevé, utilisez la roue de secours et faites réparer le pneu crevé par le concessionnaire Toyota le plus proche.
- Évitez toute manœuvre ou tout freinage brusque. En cas de détérioration des pneus du véhicule, vous risquez de perdre le contrôle de la direction ou du freinage.

**AVERTISSEMENT****■ Si un éclatement du pneu ou une fuite d'air soudaine se produit**

Il peut arriver que le système d'avertissement de pression des pneus ne s'active pas tout de suite.

■ Entretien des pneus

Chaque pneu, y compris celui de la roue de secours (si le véhicule en est équipé), doit être vérifié à froid une fois par mois et gonflé à la pression de gonflage recommandée par le constructeur sur la plaque du véhicule ou sur l'étiquette des pressions de gonflage des pneus (étiquette informative de pression du pneu en fonction de la charge). (Si les pneus de votre véhicule sont d'une taille différente de celle indiquée sur la plaque du véhicule ou sur l'étiquette des pressions de gonflage des pneus [étiquette informative de pression en fonction de la charge], vous devez déterminer la pression de gonflage qui convient pour ces pneus.)

Pour plus de sécurité, votre véhicule est équipé d'un système d'avertissement de pression des pneus (TPMS - système d'avertissement de pression des pneus) qui allume un témoin de basse pression des pneus (témoin d'avertissement de pression des pneus) lorsqu'un ou plusieurs pneus sont nettement sous-gonflés. Par conséquent, lorsque le témoin de pression insuffisante des pneus (témoin d'avertissement de pression des pneus) s'allume, arrêtez-vous pour vérifier la pression des pneus dès que possible et gonflez-les à la pression adéquate. La conduite avec un pneu nettement sous-gonflé provoque l'échauffement excessif de ce dernier et peut entraîner son éclatement. Le sous-gonflage augmente également la consommation de carburant tout en diminuant la durée de vie de la bande de roulement, et peut affecter la manœuvrabilité du véhicule et l'efficacité de son freinage.

Veuillez noter que le TPMS (système d'avertissement de pression des pneus) ne vous dispense pas de l'entretien de vos pneus et qu'il est de la responsabilité du conducteur de veiller à ce que les pneus soient à la bonne pression, même si un sous-gonflage n'a pas atteint le niveau déclenchant l'allumage du témoin de basse pression des pneus TPMS (témoin d'avertissement de pression des pneus).

**AVERTISSEMENT**

Votre véhicule est par ailleurs équipé d'un témoin de dysfonctionnement TPMS (système d'avertissement de pression des pneus) afin de vous prévenir lorsque le système ne fonctionne pas normalement. Le témoin de dysfonctionnement TPMS (système d'avertissement de pression des pneus) est associé au témoin de basse pression de gonflage des pneus (témoin d'avertissement de pression des pneus). Lorsque le système détecte un dysfonctionnement, le témoin clignote pendant une minute environ, puis reste allumé en permanence. La même séquence se répète à chaque nouveau démarrage du véhicule tant que le dysfonctionnement existe. Lorsque le témoin de dysfonctionnement est allumé, cela indique que le système risque de ne pas être capable de détecter ou de signaler comme il le devrait une pression de gonflage des pneus insuffisante.

Le TPMS (système d'avertissement de pression des pneus) peut connaître un mauvais fonctionnement pour diverses raisons, y compris l'installation sur le véhicule de pneus ou de roues de remplacement incompatibles avec le fonctionnement normal du système TPMS (système d'avertissement de pression des pneus). Si vous remplacez un ou plusieurs pneus et roues de votre véhicule, vérifiez l'état du témoin de dysfonctionnement TPMS (système d'avertissement de pression des pneus) pour vous assurer qu'un pneu ou une roue de remplacement n'empêche pas le système TPMS (système d'avertissement de pression des pneus) de continuer à fonctionner normalement.

**NOTE**

■ **Pour garantir le bon fonctionnement du système d'avertissement de pression des pneus**

N'installez pas de pneus de spécifications ou de fabricant différents, car le système d'avertissement de pression des pneus risque de ne pas fonctionner correctement.

Si un message d'avertissement s'affiche

L'écran multifonctionnel affiche les avertissements concernant les dysfonctionnements des systèmes ou les opérations effectuées de manière incorrecte et des messages indiquant la nécessité d'effectuer un entretien. Lorsqu'un message s'affiche, appliquez la mesure corrective correspondante au message.

En outre, si un témoin d'avertissement s'allume ou clignote pendant l'affichage d'un message d'avertissement, appliquez la mesure corrective correspondante au témoin d'avertissement. (→P.592)

Si un message d'avertissement s'affiche à nouveau après avoir effectué les actions appropriées, contactez votre concessionnaire Toyota.

Messages et avertissements

Les témoins d'avertissement et avertisseurs sonores sont activés de la manière suivante selon le contenu du message. Si un message indique que le véhicule doit être inspecté par un concessionnaire, faites contrôler le véhicule immédiatement par votre concessionnaire Toyota.

Témoin d'avertissement	Avertisseur sonore *	Avertissement
-	Retentit	<ul style="list-style-type: none"> Indique une situation critique, comme par exemple lorsqu'un système lié à la conduite est défectueux ou que le fait de ne pas effectuer la procédure de correction peut être source de danger Indique une situation pouvant par exemple causer des dommages au véhicule ou être source de danger
S'allume ou clignote	Retentit	Indique une situation importante, par exemple lorsque les systèmes affichés sur l'écran multifonctionnel peuvent être défectueux
-	Ne retentit pas	<ul style="list-style-type: none"> Indique un état, tel que le dysfonctionnement de composants électriques, leur état, ou indique la nécessité d'un entretien Indique une situation telle qu'une opération effectuée de manière inappropriée, ou indique comment effectuer une opération correctement

* : Un signal sonore se déclenche la première fois qu'un message s'affiche à l'écran multifonctionnel.

■ Messages d'avertissement

Les messages d'avertissement expliqués ci-dessous peuvent être différents des messages réels selon les conditions de fonctionnement et des spécifications du véhicule.

■ Avertisseur sonore

Dans certains cas, il est possible que le signal sonore ne soit pas

entendu à cause d'un environnement bruyant ou d'un autre son audio.

■ Si “Niveau de l'huile moteur bas Ajoutez ou remplacez” est affiché

Le niveau d'huile moteur est bas. Vérifiez le niveau de l'huile moteur et faites l'appoint si nécessaire. (→P.538)

Ce message peut apparaître si le véhicule est arrêté sur une pente. Déplacez le véhicule sur une surface plane et vérifiez si le message disparaît.

■ **Si “Système hybride arrêté Assistance à la direction faible” est affiché**

Ce message est affiché si le système hybride est arrêté pendant la conduite.

Lorsque les manœuvres du volant deviennent plus difficiles que d'habitude, tenez fermement le volant et manœuvrez-le en appliquant plus de force que d'habitude.

■ **Si “Puissance réduite pour abaisser la température du moteur” est affiché**

Ce message peut s'afficher lorsque la température du liquide de refroidissement du moteur est élevée.

Dans ce cas, la puissance du moteur est réduite jusqu'à ce que la température descende au niveau spécifié. Il est toujours possible de continuer à conduire normalement, mais les performances d'accélération ou la vitesse du véhicule peuvent être réduites. Quand vous avez conduit pendant un certain temps et que la température du liquide de refroidissement du moteur a baissé, ce message disparaît et la puissance du moteur reprend dès que la température du liquide de refroidissement du moteur est revenue à la normale.

Si, après un certain temps de conduite, le message ne disparaît pas ou s'il s'allume et s'éteint fréquemment, contactez un concessionnaire Toyota.

■ **Si “Surchauffe du système hybride Réduction de la puissance” est affiché**

Ce message peut s'afficher lors d'une conduite dans des conditions difficiles. (Par exemple lorsque vous montez une longue pente ardue.)

Méthode opérationnelle: →P.638

■ **Si “Bat tract doit être prot. Ne mettez pas le levier sur N” s'affiche (moteur 2,5L 4 cylindres [A25A-FXS])**

Ce message peut s'afficher lorsque la position de changement de vitesse est sur N.

La batterie du système hybride (batterie de traction) ne pouvant pas être chargée lorsque la position de changement de vitesse est sur N, déplacez la position de changement de vitesse sur P lorsque le véhicule est à l'arrêt.

■ **Si “Bat tract doit être prot. Passez à P pour redémarrer” s'affiche (moteur 2,5L 4 cylindres [A25A-FXS])**

Ce message s'affiche lorsque la charge de la batterie du système hybride (batterie de traction) est devenue extrêmement basse car le levier de vitesses a été laissé sur N pendant un certain temps.

Lorsque vous utilisez le véhicule, passez sur P et redémarrez le système hybride.

■ **Si “Passez en position P avant de quitter le véhicule” est affiché**

Le message s'affiche lorsque la porte du conducteur est ouverte sans placer le contact d'alimentation sur arrêt avec le levier de vitesses sur une position autre que P. Placez le levier de vitesses sur P.

■ **Si “Sélecteur de rapports à N. Relâchez péd acc avant de déplacer le sélecteur” est affiché**

La pédale d'accélérateur a été enfoncée alors que la position de changement de vitesse était sur N.

Relâchez la pédale d'accélérateur, puis déplacez la position de changement de vitesse sur D, S^{*1}, M^{*2} ou R.

*1: Véhicules avec moteur 2,5L 4 cylindres (A25A-FXS)

*2: Véhicules avec moteur 2,4L 4 cylindres (T24A-FTS)

■ **Si “Appuyez sur frein après arrêt du véhicule Surchauffe possible du système hybride” est affiché**

Le message peut être affiché lorsque la pédale d'accélérateur est enfoncée pour maintenir le véhicule alors qu'il est à l'arrêt dans une pente, etc. Le système hybride risque de surchauffer. Relâchez la pédale d'accélérateur et enfoncez la pédale de frein.

■ **Si “Arrêt automatique pour économiser la batterie” est affiché**

L'alimentation a été coupée à cause de la fonction de coupure automatique. Au prochain démarrage du système hybride, actionnez le système hybride pendant environ 5 minutes pour recharger la batterie 12 V.

■ **Si “Dysfonctionnement du système de phares Rendez visite à votre concessionnaire” est affiché**

Les systèmes suivants peuvent être défectueux. Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota immédiatement.

- Le système de phares à LED
- AHB (feux de route automatiques)

■ **Si “Dysfonctionnement du système Visitez votre concessionnaire” est affiché**

Indique que l'un des systèmes suivants est désactivé.

- PCS (système de sécurité de pré-collision)
- LDA (alerte de sortie de voie)
- LTA (aide au suivi de voie)
-  LCA (aide au changement de voie) (sur modèles équipés)

- AHB (feux de route automatiques)
- Régulateur de vitesse actif
-  RSA (reconnaissance des panneaux de signalisation) (sur modèles équipés)
- PDA (assistance proactive à la conduite)
-  BSM (surveillance de l'angle mort)
-  RCTA (avertissement de trafic transversal arrière)
-  Assistance à la sortie du véhicule en sécurité
-  Système intuitif d'aide au stationnement (sur modèles équipés)
-  PKSB (freinage de l'aide au stationnement) (sur modèles équipés)
-  RCD (détection de la caméra arrière) (sur modèles équipés)

Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota immédiatement.

■ **Si “Système arrêté Voir manuel du propriétaire” est affiché**

Indique que l'un des systèmes suivants est désactivé.

Vérifiez l'icône affichée à l'écran et suivez les méthodes de correction ci-dessous.

- PCS (système de sécurité de pré-collision)
- LDA (alerte de sortie de voie)
- LTA (aide au suivi de voie)
-  LCA (aide au changement de voie) (sur modèles équipés)
- AHB (feux de route automatiques)
- Régulateur de vitesse actif
-  RSA (reconnaissance des panneaux de signalisation) (sur modèles équipés)

- PDA (assistance proactive à la conduite)
-  BSM (surveillance de l'angle mort)
-  RCTA (avertissement de trafic transversal arrière)
-  Assistance à la sortie du véhicule en sécurité
-  Système intuitif d'aide au stationnement (sur modèles équipés)
-  PKSB (freinage de l'aide au stationnement) (sur modèles équipés)
-  RCD (détection de la caméra arrière) (sur modèles équipés)
- Vérifiez les situations dans lesquelles les capteurs peuvent ne pas fonctionner correctement et apportez des améliorations lorsque cela est possible. (→P.388, 405, 393)
- Vérifiez que les capteurs utilisés par le système Toyota Safety Sense 3.0 ne sont pas recouverts par des corps étrangers. Éliminez-les le cas échéant. (→P.305)
- Vérifiez si le hayon est ouvert.
- Système intuitif d'aide au stationnement (sur modèles équipés) (→P.397)
- PKSB (objets immobiles à l'avant et à l'arrière du véhicule) (sur modèles équipés)(→P.419)
- PKSB (véhicules en mouvement à l'arrière du véhicule) (sur modèles équipés)(→P.421)
- PKSB (piétons à l'arrière du véhicule) (sur modèles équipés)(→P.423)
- RCD (sur modèles équipés) (→P.410)

Vérifiez si des corps étrangers sont fixés sur le pare-chocs arrière près du capteur radar et nettoyez-les s'il y en a. (→P.384)

Vérifiez si des substances recouvrent les capteurs, y compris les capteurs de la caméra qui sont utilisés par le système intuitif d'aide au stationnement et le PKSB. Éliminez-les le cas échéant.

Lorsque les problèmes sont résolus et que les capteurs sont opérationnels, cette indication peut disparaître d'elle-même.

■ Si “Système arrêté Faible visibilité caméra avant Voir manuel du propriétaire” est affiché

Indique que l'un des systèmes suivants est désactivé.

- PCS (système de sécurité de pré-collision)
- LDA (alerte de sortie de voie)
- LTA (aide au suivi de voie)
-  LCA (aide au changement de voie) (sur modèles équipés)
- AHB (feux de route automatiques)
- Régulateur de vitesse actif
-  RSA (reconnaissance des panneaux de signalisation) (sur modèles équipés)
- PDA (assistance proactive à la conduite)

Suivez les méthodes de correction suivantes.

- À l'aide des essuie-glaces, retirez la saleté ou les corps étrangers du pare-brise.
- À l'aide du système de climatisation, désembuez le pare-brise.
- Fermez le capot, enlevez tout autocollant, etc. pour éliminer l'obstruction devant la caméra avant.

■ Si “Système arrêté Caméra avant hors plage température Attendre retour à temp normale” est affiché

Indique que l'un des systèmes suivants est désactivé.

- PCS (système de sécurité de

pré-collision)

- LDA (alerte de sortie de voie)
- LTA (aide au suivi de voie)
-  LCA (aide au changement de voie) (sur modèles équipés)
- AHB (feux de route automatiques)
- Régulateur de vitesse actif
-  RSA (reconnaissance des panneaux de signalisation) (sur modèles équipés)
- PDA (assistance proactive à la conduite)

Suivez les méthodes de correction suivantes.

- Si la caméra avant est chaude, par exemple après que le véhicule a été stationné au soleil, utilisez le système de climatisation pour faire baisser la température autour de la caméra avant
- Si un pare-soleil a été utilisé lorsque le véhicule était garé, selon son type, la lumière du soleil réfléchi par la surface du pare-soleil peut entraîner une hausse excessive de la température de la caméra avant
- Si la caméra avant est froide, par exemple après que le véhicule a été stationné dans un environnement extrêmement froid, utilisez le système de climatisation pour augmenter la température autour de la caméra avant

■ **“Système arrêté Capteur radar avant sale Nettoyer le capteur du radar” est affiché**

Indique que l'un des systèmes suivants est désactivé.

- PCS (système de sécurité de pré-collision)
- LDA (alerte de sortie de voie)
- LTA (aide au suivi de voie)
-  LCA (aide au changement de voie) (sur modèles équipés)

- AHB (feux de route automatiques)
- Régulateur de vitesse actif
- PDA (assistance proactive à la conduite)

Suivez les méthodes de correction suivantes.

- Vérifiez s'il y a des corps étrangers collés au capteur radar et au cache du capteur radar et retirez-les si nécessaire (→P.306)
- Ce message peut s'afficher lorsque vous conduisez dans une zone en plein air avec peu de véhicules ou de structures à proximité, comme un désert, des prairies, des banlieues, etc. Vous pouvez faire disparaître le message en conduisant le véhicule dans une zone avec des structures, des véhicules, etc. à proximité.

■ **“Système arrêté Capteur radar avant hors plage temp Attendre retour à temp normale” est affiché**

Indique que l'un des systèmes suivants est désactivé.

- PCS (système de sécurité de pré-collision)
- LDA (alerte de sortie de voie)
- LTA (aide au suivi de voie)
-  LCA (aide au changement de voie) (sur modèles équipés)
- AHB (feux de route automatiques)
- Régulateur de vitesse actif
- PDA (assistance proactive à la conduite)

La température du capteur radar se situe en dehors de la plage de fonctionnement. Attendez que la température revienne dans la plage normale.

■ **“Système arrêté Radar avant en autocalibration Voir manuel du propriétaire” est affiché**

Indique que l'un des systèmes sui-

612 7-2. Mesures à prendre en cas d'urgence

vants est désactivé.

- PCS (système de sécurité de pré-collision)
- LDA (alerte de sortie de voie)
- LTA (aide au suivi de voie)
-  LCA (aide au changement de voie) (sur modèles équipés)
- AHB (feux de route automatiques)
- Régulateur de vitesse actif
- PDA (assistance proactive à la conduite)

Suivez les méthodes de correction suivantes.

- Vérifiez s'il y a des corps étrangers collés au capteur radar et au cache du capteur radar et retirez-les si nécessaire (→P.306)
- Le capteur radar est peut-être mal aligné et il se réajustera automatiquement pendant la conduite. Continuez de rouler pendant un moment.

■ Si **“Indisponible Condition d'activation non satisfaite Consulter le manuel”** est affiché

 La fonction LCA ne peut pas être utilisée car les conditions de fonctionnement ne sont pas remplies.

Actionnez à nouveau le levier de clignotants une fois que toutes les conditions de fonctionnement sont remplies.

■ Si **“Régulateur de vitesse non disponible Voir manuel du propriétaire”** est affiché

Indique que l'un des systèmes suivants est désactivé.

- Régulateur de vitesse actif
- Régulateur de vitesse

Un message s'affiche lorsque vous appuyez plusieurs fois sur la commande d'aide à la conduite.

Appuyez rapidement et fermement sur la commande d'aide à la

conduite.

■ Si **“Surveillance du conducteur hors plage temp. Attendre retour à temp normale”** est affiché

Indique que l'un des systèmes suivants est désactivé.

- Moniteur de conduite (sur modèles équipés)
- Assistance dans les embouteillages (sur modèles équipés)

La température de la caméra de surveillance du conducteur est en dehors de la plage de fonctionnement. Attendez que la température revienne dans la plage normale.

■ Si **“Surveillance du conducteur indisponible Voir manuel du propriétaire”** est affiché

L'objectif de la caméra de surveillance du conducteur peut être sale.

Lorsque l'objectif de la caméra est sale, nettoyez-le avec un chiffon sec et doux pour ne pas l'endommager.

■ Si **“Aide au stationn. non disp. Capteur bloqué”** est affiché

Un capteur peut être couvert de gouttes d'eau, de givre, de neige, de saleté, etc. Retirez les gouttes d'eau, le givre, la neige, la saleté, etc. du capteur pour ramener le système à un fonctionnement normal.

De plus, en raison du givre se formant sur un capteur par temps froid, un message d'avertissement peut s'afficher ou le capteur peut ne pas être en mesure de détecter un objet. Une fois que le givre fond, le système revient à un fonctionnement normal.

Si un capteur est sale, la position du capteur sale s'affiche à l'écran.

Si une anomalie est affichée en l'absence de gouttes d'eau, de neige, de givre ou de saletés, il est possible que le capteur dysfonctionne. Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

■ **Si “Assistance station non disponible Faible visibilité Voir manuel du propriétaire” est affiché**

Indique que l'un des systèmes suivants est désactivé.

-  RCD (détection de la caméra arrière) (sur modèles équipés)
-  PKSB (freinage de l'aide au stationnement) (sur modèles équipés)

Retirez toute saleté ou tout corps étranger de la caméra arrière.

■ **Si “Anomalie du système de changement de vitesse Impossible de modifier la vitesse. Arrêtez-vous dans un lieu sûr” ou “Anomalie du syst. chang. de vitesse Impossible de conduire” est affiché**

Le système de commande de passage présente un dysfonctionnement. Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota immédiatement.

■ **Si un message indiquant un besoin d'actionnement du levier de vitesses apparaît**

Pour éviter que le levier de vitesses ne soit actionné incorrectement ou que le véhicule ne se déplace de manière inattendue, un message de demande de modification de la position de changement de vitesse peut être affiché sur l'écran multifonctionnel. Dans ce cas, suivez l'instruction du message et changez la position de changement de vitesse.

■ **Si “Vérifier le bouchon de réservoir” est affiché**

Le bouchon du réservoir à carburant n'est pas correctement installé. Installez le bouchon du réservoir à carburant correctement.

■ **Si “Entretien bientôt requis” est affiché**

Indique la nécessité de procéder sous peu à tout l'entretien imposé

par le programme d'entretien* compte tenu de la distance parcourue.

S'allume environ 4500 miles (7200 km) après la réinitialisation du message. Si nécessaire, effectuez l'entretien. Veuillez réinitialiser le message après avoir effectué l'entretien. (→P.524)

*: Reportez-vous au “Guide du programme d'entretien” ou au “Supplément du manuel du propriétaire” pour connaître les intervalles d'entretien à respecter pour votre véhicule.

■ **Si “Entretien requis” est affiché**

Indique la nécessité de procéder à tout l'entretien pour correspondre à la distance parcourue du programme d'entretien*.

S'allume environ 5000 miles (8000 km) après la réinitialisation du message. (Le témoin ne fonctionne correctement que si le message a été réinitialisé.) Effectuez l'entretien nécessaire. Veuillez réinitialiser le message après avoir effectué l'entretien. (→P.524)

*: Reportez-vous au “Guide du programme d'entretien” ou au “Supplément du manuel du propriétaire” pour connaître les intervalles d'entretien à respecter pour votre véhicule.

■ **Si “Entretien de l'huile bientôt requis” est affiché**

Indique que selon le programme d'entretien, l'huile moteur doit être changée.

Vérifiez l'huile moteur et vidangez-la si nécessaire. Après chaque vidange de l'huile moteur, veuillez à réinitialiser le message. (→P.539)

614 7-2. Mesures à prendre en cas d'urgence

■ Si “Entretien de l'huile requis Visitez votre concessionnaire” est affiché

Indique que l'huile moteur doit être changée.

Faites contrôler et changer l'huile moteur et le filtre à huile par votre concessionnaire Toyota. Après chaque vidange de l'huile moteur, veillez à réinitialiser le message. (→P.539)

■ Si un message indiquant la nécessité de vous rendre chez votre concessionnaire Toyota s'affiche

Le système ou la pièce indiqués sur l'écran multifonctionnel ne fonctionnent pas correctement. Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota immédiatement.

■ Si un message indiquant un besoin de consulter le Manuel du propriétaire apparaît

● Si certains des messages suivants apparaissent sur l'écran multifonctionnel, cela peut indiquer un dysfonctionnement. Arrêtez immédiatement le véhicule et contactez votre concessionnaire Toyota.

- “Puissance de freinage faible”
- “Puissance de freinage faible”
- “Pression d'huile basse.”

● Si certains des messages suivants apparaissent sur l'écran multifonctionnel, le véhicule peut être à court de carburant. Arrêtez le véhicule dans un endroit sûr et, si le niveau de carburant est bas, réapprovisionnez le véhicule en carburant.

- “Système hybride arrêté”
- “Moteur arrêté”

● Si certains des messages suivants apparaissent sur l'écran multifonctionnel, cela peut indiquer un dysfonctionnement. Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota immédiatement.

- “Défaillance du système hybride”
- “Vérifiez le moteur”
- “Anomalie d'accélérateur.”
- “Dysfonctionnement du système de batterie de traction”
- “Défaillance du système d'accès avec clé électrique Consulter manuel du propriétaire”
- “Anomalie du système de changement de vitesse Appl. frein à main pour stationner. Consultez manuel de l'utilisateur”
- “Anomalie en position P Appl. frein à main pour stationner. Consultez manuel de l'utilisateur”
- “Système de changement de vitesse non disponible Appl. frein à main pour stationner. Consultez manuel de l'utilisateur”
- “Anomalie du syst. de changement de vitesse Consultez manuel de l'utilisateur”
- “Anomalie du système de changement de vitesse Arrêtez-vous dans un lieu sûr. Consultez manuel de l'utilisateur”
- “Niveau de batterie bas Impossible de mod. la vitesse. Consultez manuel de l'utilisateur”
- Si certains des messages suivants apparaissent sur l'écran multifonctionnel, suivez les instructions.
- “Temp. liquide refroid. élevée.” (→P.638)
- “Température élevée du liquide de transmission” (→P.263)
- “Niveau de batterie bas” (→P.631)
- Si “Entretien requis pour les pièces de refroidissement de la batterie de traction Consulter le manuel du propriétaire” est indiqué, les filtres peuvent être encrassés, les prises d'admission d'air peuvent être obstruées, ou il peut y avoir un espace au niveau de la conduite. Vous devez donc réaliser la procédure corrective suivante.
- Nettoyage des prises d'admission d'air de la batterie du système hybride (batterie de traction) (→P.569)

Si le message d'avertissement est affiché même si les événements sont nettoyés, faites inspecter le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

En cas de crevaison

Votre véhicule est équipé d'une roue de secours compacte. Un pneu crevé peut être remplacé par la roue de secours compacte.

Pour plus de détails concernant les pneus: →P.548



AVERTISSEMENT

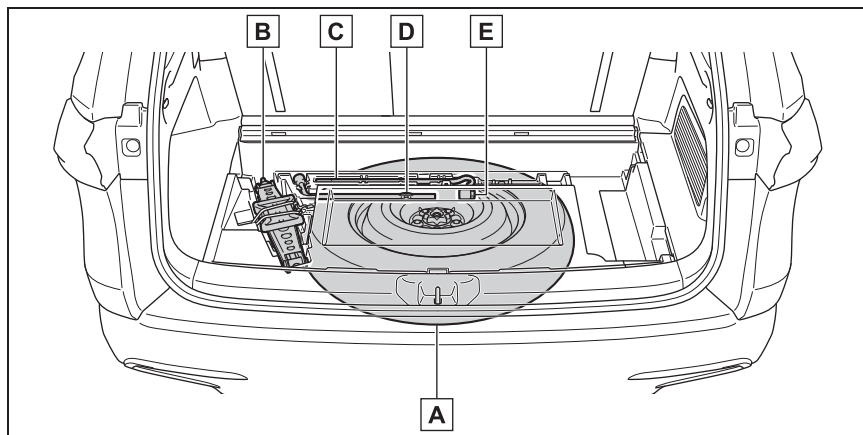
■ En cas de crevaison

Ne continuez pas à rouler avec un pneu crevé.
Conduire même une courte distance avec un pneu crevé peut endommager le pneu et la roue de manière irréparable, ce qui peut provoquer un accident.

Avant de lever le véhicule avec le cric

- Arrêtez le véhicule en lieu sûr, sur un sol dur, bien à plat.
- Serrez le frein de stationnement.
- Placez la position de changement de vitesse sur P.
- Arrêtez le système hybride.
- Allumez les feux de détresse. (→P.584)
- Désactivez le système du hayon à commande électrique. (→P.673)

Emplacement de la roue de secours, du cric et de l'outil- lage



- A** Roue de secours compacte
- B** Cric
- C** Manivelle de cric
- D** Clé pour écrou de roue
- E** Douille pour écrou antivol de roue (sur modèles équipés)



AVERTISSEMENT

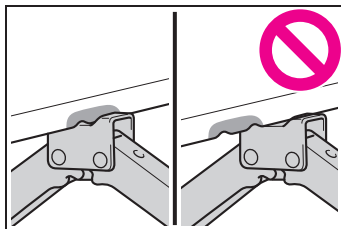
■ Utilisation du cric

Respectez les précautions suivantes.

Une mauvaise utilisation du cric peut causer la chute brutale du véhicule, entraînant des blessures graves, voire mortelles.

- Utilisez le cric uniquement pour changer les roues ou installer et retirer les chaînes à neige.
- N'utilisez que le cric fourni avec ce véhicule pour remplacer un pneu crevé.
Ne l'utilisez pas sur d'autres véhicules, et n'utilisez pas d'autres crics pour remplacer les pneus sur ce véhicule.

- Placez le cric correctement à son point de levage.



- Ne placez aucune partie de votre corps sous le véhicule lorsqu'il est sur cric.
- Ne démarrez pas le système hybride et ne conduisez pas le véhicule lorsque le véhicule est supporté par le cric.
- Ne soulevez pas le véhicule lorsqu'une personne est à bord.

**AVERTISSEMENT**

- Lorsque vous levez le véhicule, ne disposez aucun objet sur le cric ou dessous.
- Levez le véhicule à la hauteur juste suffisante pour changer la roue, pas plus haut.
- Utilisez une chandelle si vous avez besoin de vous glisser sous le véhicule.
- Lorsque vous reposez le véhicule, assurez-vous que personne ne se trouve à proximité du véhicule. Si des personnes se trouvent à proximité, avertissez-les de vive voix avant d'abaisser le véhicule.

■ Remplacement d'une roue crevée sur les véhicules équipés d'un hayon à commande électrique

Dans les cas tels qu'un changement de pneu, assurez-vous de désactiver le système de hayon à commande électrique (→P.172). À défaut, vous risquez de mettre involontairement le hayon en mouvement, en touchant accidentellement la commande de hayon à commande électrique, et de vous faire pincer les doigts et les mains, et d'être blessé.

Écrou antivol de roue (sur modèles équipés)

Lorsque vous remplacez des pneus sur un véhicule équipé d'écrous antivol de roue, utilisez les procédures suivantes pour retirer et installer les écrous antivol de roue. La douille pour écrou antivol de roue est rangée dans le bac à

l'intérieur du compartiment à bagages. Remplacez toujours la douille pour écrou antivol de roue à son emplacement initial après utilisation, afin de ne pas la perdre. (→P.616)

■ Retrait

Pour un retrait facile, l'écrou antivol de roue doit toujours être desserré en premier.

- 1 Placez la douille pour écrou antivol de roue sur l'écrou antivol de roue, tout en tournant jusqu'à ce que les formes de la douille pour écrou antivol de roue et de l'écrou antivol de roue s'emboîtent.
- 2 Placez la clé à écrou de roue sur la douille pour écrou antivol de roue, et tout en exerçant une pression sur la douille pour écrou antivol de roue, desserrez l'écrou antivol de roue.

■ Installation

Pour une installation facile, l'écrou antivol de roue doit toujours être serré en dernier.

- 1 Installez un écrou antivol de roue sur chaque roue à la main.
- 2 Placez la douille pour écrou antivol de roue sur l'écrou antivol de roue, tout en tournant jusqu'à ce que les formes de la douille pour écrou antivol de roue et de

618 7-2. Mesures à prendre en cas d'urgence

l'écrou antivol de roue s'emboîtent.

- 3 Placez la clé à écrou de roue sur la douille pour écrou antivol de roue, et tout en exerçant une pression sur la douille pour écrou antivol de roue, serrez l'écrou antivol de roue au couple recommandé.



NOTE

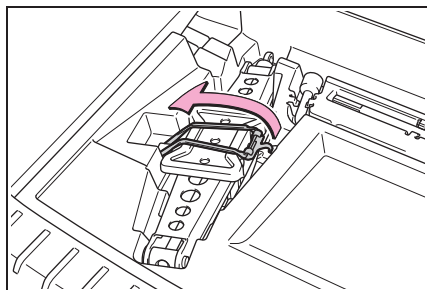
■ Lors de l'utilisation d'une douille pour écrou antivol de roue (sur modèles équipés)

N'utilisez pas une clé à chocs. L'utilisation d'une clé à chocs peut causer des dommages permanents à l'écrou antivol de roue et à la douille pour écrou antivol de roue. En cas de doute concernant l'application du blocage des roues, contactez votre concessionnaire Toyota.

Accès au cric

- 1 Enlevez le couvre-plancher central. (→P.483)
- 2 Sortez le cric.

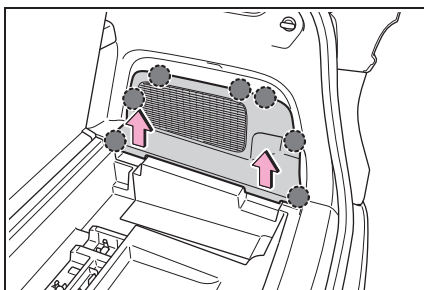
Détachez la sangle de serrage.



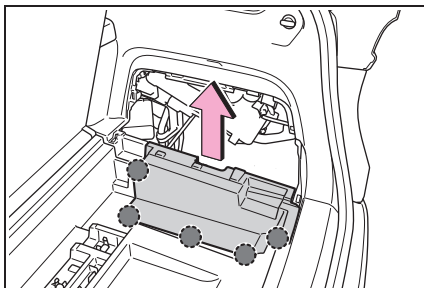
Accès à la roue de secours

- 1 Enlevez le couvre-plancher central. (→P.483)
- 2 Retrait du cache

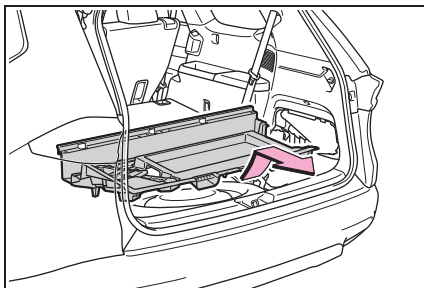
Libérez les 7 ergots et tirez le couvre-plancher latéral pour le retirer.



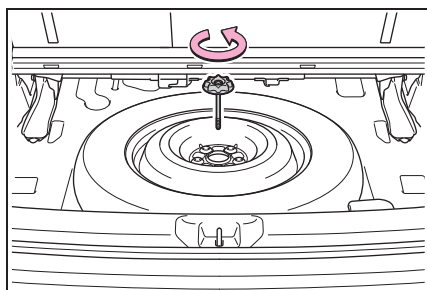
- 3 Libérez les 5 ergots et tirez le couvercle pour le retirer.



- 4 Enlevez le rangement central sous le plancher.



- 5 Desserrez la fixation centrale de la roue de secours compacte.



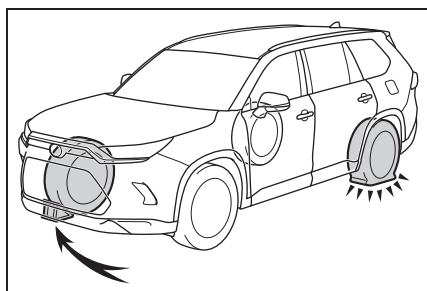
⚠ AVERTISSEMENT

■ Lorsque vous rangez la roue de secours compacte

Prenez garde à ce que vos doigts ou toute autre partie de votre corps ne se coincent pas entre la roue de secours et la carrosserie du véhicule.

Remplacement d'un pneu crevé

- 1 Calez les roues.

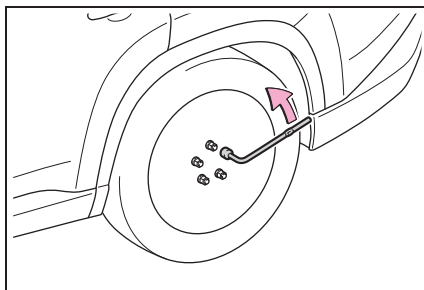


Pneu crevé	Positions des cales de roue
Côté avant gauche	Derrière la roue arrière droite
Côté avant droit	Derrière la roue arrière gauche

Pneu crevé	Positions des cales de roue
Côté arrière gauche	Devant la roue avant droite
Côté arrière droit	Devant la roue avant gauche

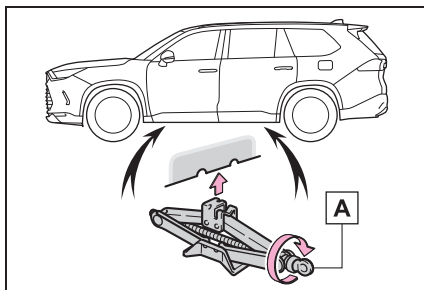
- 2 À l'aide d'une clé pour écrou de roue, desserrez légèrement les écrous de roue (environ un tour).

Véhicules avec écrous antivol de roue: Utilisez la douille pour écrou antivol de roue pour desserrer l'écrou antivol de roue.

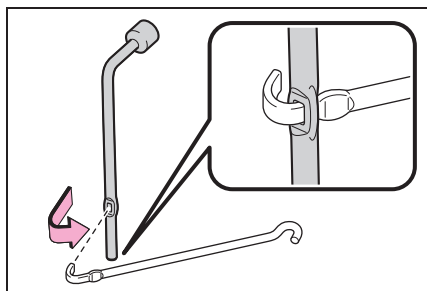


- 3 Tournez la partie **A** du cric à la main jusqu'à amener l'encoche du cric au contact du point de levage.

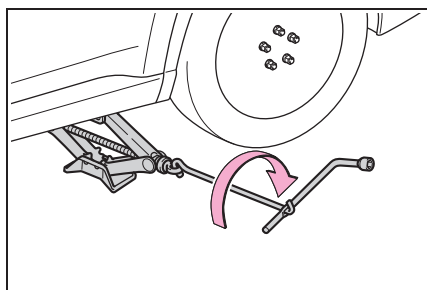
Les repères de point de levage se trouvent sous le bas de caisse. Ils indiquent les positions de point de levage.



- 4 Installez la clé à écrou de roue sur la manivelle de cric.

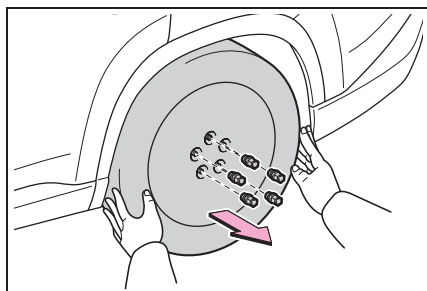


- 5 Levez le véhicule jusqu'à décoller à peine la roue du sol.



- 6 Retirez tous les écrous de roue et la roue.

Lorsque vous posez la roue sur le sol, tournez-la avec le côté saillant de la roue vers le haut afin d'éviter d'en rayer la surface.



⚠ AVERTISSEMENT

■ Remplacement d'un pneu crevé

- Ne touchez pas les roues à disque ou la zone autour des freins immédiatement après la conduite du véhicule. Après la conduite du véhicule, les roues à disque et les zones autour des freins sont extrêmement chaudes. Si vous appuyez sur ces zones avec vos mains, pieds, ou autre, alors que vous changez un pneu, etc., vous risquez de vous brûler.
- Le non-respect de ces précautions peut causer le desserrage des écrous de roue et la perte de la roue, entraînant des blessures graves, voire mortelles.
- Ne mettez jamais d'huile ou de graisse sur les boulons ou les écrous de roue.
L'huile et la graisse pourraient provoquer un serrage excessif des écrous de roue et causer des dommages au boulon ou à la roue à disque. Nettoyez l'huile ou la graisse restante lors du montage des écrous de roue.
- Lorsque vous remplacez un pneu, vérifiez le couple de serrage dès que possible.
Couple des écrous de roue: 103 ft•lb (140 N•m, 14,3 kgf•m)
- Lors de l'installation d'un pneu, utilisez uniquement des écrous de roue spécialement conçus pour le type de roue concerné.
- Si vous constatez la moindre entaille ou déformation au niveau des boulons, du filetage des écrous ou du logement des boulons de la roue, faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

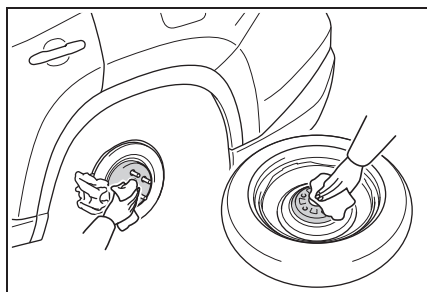
⚠ AVERTISSEMENT

- Ne remontez pas l'enjoliveur s'il est en très mauvais état, car il risquerait de se décrocher de la roue pendant la marche du véhicule.
- N'essayez pas de retirer l'enjoliveur de roue à la main. Prenez les précautions nécessaires lorsque vous manipulez l'enjoliveur, afin d'éviter tout risque de blessure.

Installation de la roue de secours

- 1 Nettoyez les surfaces de contact de la roue et les écrous de roue de toute saleté et de tout corps étranger.

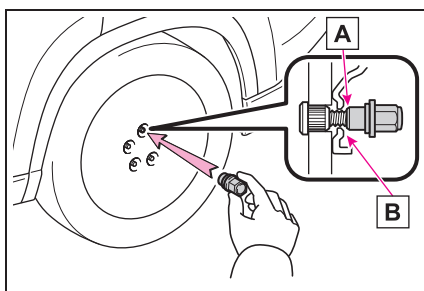
La présence d'un corps étranger sur la surface de contact de la roue risque de provoquer le desserrage des écrous de roue pendant la marche du véhicule, entraînant la perte de la roue.



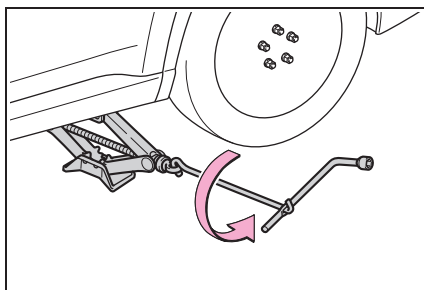
- 2 Installez la roue de secours et serrez chaque écrou de roue à la main, approximativement du même nombre de tours.

Lors du remplacement d'une jante en aluminium par une jante en

acier, serrez les écrous de roue jusqu'à ce que la partie conique **A** entre légèrement en contact avec le chanfrein du voile de la jante **B**.



- 3 Reposez le véhicule au sol.



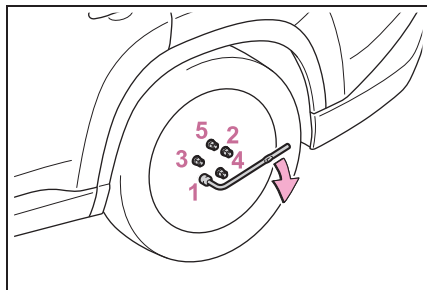
- 4 À l'aide d'une clé à écrous de roue, serrez fermement deux ou trois fois les écrous de roue dans l'ordre indiqué sur la figure.

Véhicules avec écrous antivol de roue: Serrez l'écrou antivol de roue à l'aide de la douille pour écrou antivol de roue après le serrage des autres écrous de roue.

Couple de serrage:

622 7-2. Mesures à prendre en cas d'urgence

103 ft•lbf (140 N•m, 14,3 kgf•m)



5 Rangez le pneu crevé, le cric et tous les outils.

■ Roue de secours compacte

- Vous pouvez identifier une roue de secours compacte au moyen de l'étiquette "TEMPORARY USE ONLY" sur le flanc du pneu.
- Utilisez la roue de secours compacte provisoirement, et uniquement en cas d'urgence.
- Assurez-vous de contrôler la pression de gonflage de la roue de secours compacte. (→P.658)

■ En cas d'utilisation de la roue de secours compacte

La roue de secours compacte étant dépourvue de valve à émetteur de surveillance de la pression de gonflage, le système d'avertissement de pression des pneus ne peut pas vous alerter d'une éventuelle pression insuffisante. Par ailleurs, si vous remplacez la roue de secours compacte après que le témoin d'avertissement de pression des pneus s'est allumé, le témoin reste allumé.

■ Lorsque le véhicule est équipé d'une roue de secours compacte

Le montage de la roue de secours compacte entraîne un abaissement du véhicule par rapport à la conduite avec des roues normales.

■ En cas de crevaison du pneu avant sur une route enneigée ou verglacée (véhicules équipés de roues de 18 pouces)

Installez la roue de secours compacte à la place d'une des roues arrière du véhicule. Procédez comme suit pour pouvoir monter les chaînes à neige sur les roues avant:

- 1** Montez la roue de secours compacte à la place d'une roue arrière.
- 2** Remplacez la roue avant à plat par la roue arrière que vous venez de retirer du véhicule.
- 3** Montez les chaînes à neige sur les roues avant.



AVERTISSEMENT

■ En cas d'utilisation de la roue de secours compacte

- Sachez que la roue de secours compacte fournie a été spécialement conçue pour être utilisée avec votre véhicule. N'utilisez pas cette roue de secours compacte sur un autre véhicule.
- N'utilisez pas plus d'une roue de secours à la fois.
- Remplacez au plus vite la roue de secours compacte par une roue standard.
- Évitez les accélérations brusques, les changements de direction brusques, les freinages et les changements de vitesse brusques pouvant causer un freinage soudain du moteur.

■ Lorsque la roue de secours compacte est montée

Il est possible que la vitesse du véhicule ne soit pas correctement détectée et que les systèmes suivants ne fonctionnent pas correctement:

- ABS et aide au freinage

**AVERTISSEMENT**

- VSC
- TRAC
- Dispositif anti-louvoiement de la remorque
- EPS
- Régulateur de vitesse actif
- PCS (système de sécurité de pré-collision)
- LTA (aide au suivi de voie)
- LDA (alerte de sortie de voie)
- RSA (reconnaissance des panneaux de signalisation) (sur modèles équipés)
- AHB (feux de route automatiques)
- Système d'avertissement de pression des pneus
- Système intuitif d'aide au stationnement (sur modèles équipés)
- PKSB (freinage de l'aide au stationnement) (sur modèles équipés)
- Moniteur d'aide au stationnement Toyota (sur modèles équipés)
- Moniteur de vue panoramique (sur modèles équipés)
- BSM (surveillance de l'angle mort)
- RCTA (avertissement de trafic transversal arrière)
- Aide à la sortie en toute sécurité (avec commande d'ouverture de porte)
- Système de navigation

Par ailleurs, non seulement le système suivant peut ne pas être complètement opérationnel, mais il peut même influencer de manière négative sur les composants du groupe motopropulseur:

- E-Four^{*1}/E-Four Advanced^{*2} (système AWD électronique)

^{*1}: Véhicules avec moteur 2,5L 4 cylindres (A25A-FXS)

^{*2}: Véhicules avec moteur 2,4L 4 cylindres (T24A-FTS)

■ **Vitesse à ne pas dépasser avec la roue de secours compacte**

Limitez votre vitesse à 50 mph (80 km/h) maximum lorsque la roue de secours compacte est installée sur le véhicule.

La roue de secours compacte n'a pas été étudiée pour supporter les grandes vitesses. Le non-respect de cette précaution peut entraîner un accident pouvant causer des blessures graves, voire mortelles.

■ **Après utilisation du cric et des outils**

Avant de prendre le volant, assurez-vous que le cric et tous les outils sont bien en place dans leur emplacement de stockage pour réduire les risques de blessures en cas de freinage brusque ou de collision.



NOTE

- **Soyez prudent lorsque vous conduisez sur une route bosselée avec la roue de secours compacte installée sur le véhicule**

Le montage de la roue de secours compacte entraîne un abaissement du véhicule par rapport à la conduite avec des roues normales. Soyez prudent lorsque vous conduisez sur une route dont la surface est irrégulière.

- **Conduite du véhicule avec les chaînes à neige et la roue de secours compacte**

Ne montez pas les chaînes à neige sur la roue de secours compacte.

Les chaînes à neige peuvent endommager la carrosserie et altérer les performances du véhicule.

- **Lorsque vous remplacez les pneus**

Si vous souhaitez démonter ou remonter les roues, les pneus ou les valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage, contactez votre concessionnaire Toyota, car les valves à émetteur peuvent facilement souffrir d'une manipulation sans précaution.

Si le système hybride ne démarre pas

Les raisons pour lesquelles le système hybride ne démarre pas varient en fonction de la situation. Vérifiez les points suivants et mettez en application la procédure recommandée:

Le système hybride ne démarre pas, alors même que vous appliquez la procédure correcte de mise en route. (→P.253)

Le problème peut venir d'une des causes suivantes:

- La clé électronique peut ne pas fonctionner normalement. (→P.628)
- Il n'y a peut-être pas assez de carburant dans le réservoir du véhicule.
Refaites le plein du véhicule.
- Il y a peut-être un dysfonctionnement dans le système d'antidémarrage. (→P.94)
- Véhicules avec moteur 2,4L 4 cylindres (T24A-FTS): Le système de commande de passage peut présenter un dysfonctionnement.*
(→P.256, 607)
- Le système hybride ne peut pas fonctionner correctement

par suite d'un problème électrique, comme la décharge de la pile de la clé électronique ou un fusible grillé. Toutefois, et si le type de dysfonctionnement le permet, il est possible d'appliquer une mesure de secours pour démarrer le système hybride. (→P.625)

- Il est possible que la température de la batterie du système hybride (batterie de traction) soit extrêmement basse (inférieure à environ -22°F [-30°C]). (→P.254)

* : Il peut être impossible de déplacer la position de changement de vitesse depuis P.

Les éclairages intérieurs et les phares éclairent faiblement, et l'avertisseur sonore est à peine audible ou ne fonctionne pas du tout.

Le problème peut venir d'une des causes suivantes:

- La batterie 12 V est peut-être déchargée. (→P.631)
- Les bornes de la batterie 12 V sont corrodées ou desserrées. (→P.545)

Les éclairages intérieurs et les phares ne s'allument pas et l'avertisseur sonore ne fonctionne pas.

Le problème peut venir d'une des causes suivantes:

- Une des bornes ou les deux bornes de la batterie 12 V peuvent être débranchées. (→P.545)
- La batterie 12 V est peut-être déchargée. (→P.631)

Contactez votre concessionnaire Toyota si vous ne savez pas ou ne pouvez pas résoudre le problème.

Démarrage du système hybride en cas d'urgence

Lorsque le système hybride refuse de démarrer, vous pouvez tenter la procédure suivante comme mesure de secours pour le démarrer, à condition que le contact d'alimentation fonctionne normalement.

N'utilisez pas cette procédure de démarrage, sauf en cas d'urgence.

- 1 Tirez la commande de frein de stationnement pour vérifier que le frein de stationnement est serré. (→P.275)

Le voyant de frein de stationnement s'allume.

- 2 Placez le contact d'alimentation sur ACC.*1, 2

- 3** Maintenez le contact d'alimentation enfoncé pendant environ 15 secondes, tout en appuyant fermement sur la pédale de frein.

Même s'il est possible de démarrer le système hybride avec la procédure ci-dessus, il est possible que le système soit défectueux. Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

- *1: Le mode ACC peut être activé/désactivé dans le menu Personnaliser. (→P.673)
- *2: Lorsque l'ACC est désactivé, mettez le contact d'alimentation sur ON, puis sur OFF, puis procédez comme suit, dans les 5 secondes qui suivent.

Si vous perdez vos clés

Votre concessionnaire Toyota est en mesure de vous fabriquer de nouvelles clés mécaniques d'origine, à condition de lui fournir l'autre clé mécanique livrée avec le véhicule et le numéro de clé gravé sur la plaque du numéro de clé.

Conservez la plaque en lieu sûr, par exemple dans votre portefeuille, et non dans le véhicule.



NOTE

■ En cas de perte d'une clé électronique

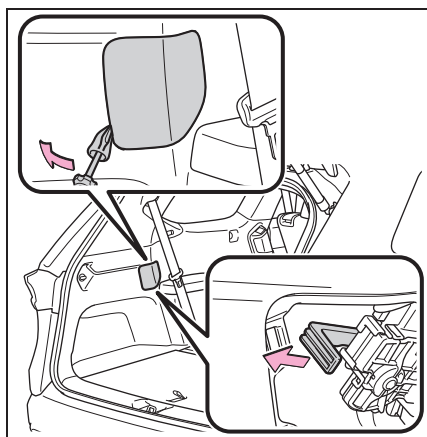
Si la clé électronique est définitivement perdue, le risque de vol du véhicule s'accroît considérablement. Rendez-vous immédiatement chez votre concessionnaire Toyota avec toutes les clés électroniques restantes fournies avec votre véhicule.

Si la trappe à carburant ne peut pas être ouverte

Si la commande d'ouverture de la trappe à carburant ne peut pas être actionnée, contactez votre concessionnaire Toyota pour faire réviser le véhicule. Si vous devez réapprovisionner le véhicule en carburant de toute urgence, vous pouvez utiliser la procédure suivante pour ouvrir la trappe à carburant.

Ouverture de la trappe à carburant

- Si la commande d'ouverture de la trappe à carburant ne peut pas être actionnée, retirez le cache à l'intérieur du compartiment à bagages et tirez le levier pour ouvrir la trappe à carburant.



- L'utilisation du levier pour ouvrir la trappe à carburant risque de ne pas permettre une baisse suffisante de la pression à l'intérieur du réservoir à carburant avant le réapprovisionnement en carburant. Pour éviter tout déversement de carburant, tournez le bouchon lentement lorsque vous le retirez. Pendant le réapprovisionnement en carburant, du carburant peut se déverser hors de l'ouverture du réservoir à carburant en raison d'une décharge de l'air contenu dans le réservoir à carburant. Par conséquent, remplissez le réservoir à carburant avec précaution et lentement.

⚠ NOTE

- **Lorsque vous ouvrez la trappe à carburant manuellement**
- N'ouvrez pas la trappe à carburant manuellement sauf en cas d'urgence. Le carburant peut déborder.
- L'utilisation du levier pour ouvrir la trappe à carburant risque de ne pas permettre une baisse suffisante de la pression à l'intérieur du réservoir à carburant avant le réapprovisionnement en carburant. Pour éviter tout déversement de carburant, tournez le bouchon lentement lorsque vous le retirez.



NOTE

- Pendant le réapprovisionnement en carburant, du carburant peut se déverser hors de l'ouverture du réservoir à carburant en raison d'une décharge de l'air contenu dans le réservoir à carburant. Par conséquent, remplissez le réservoir à carburant avec précaution et lentement.

Si la clé électronique ne fonctionne pas correctement

En cas d'interruption de la communication entre la clé électronique et le véhicule (→P.175) ou d'impossibilité d'utiliser la clé électronique parce que sa pile est usée, le système d'accès et de démarrage mains libres et la télécommande du verrouillage centralisé sont inutilisables. Dans ce cas, vous devez appliquer la procédure suivante pour pouvoir ouvrir les portes et démarrer le système hybride.

■ Lorsque la clé électronique ne fonctionne pas correctement

- Assurez-vous que le système d'accès et de démarrage mains libres n'a pas été désactivé suite à un réglage de personnalisation. Si la fonction est désactivée, activez-la. (Fonctions personnalisables: →P.673)
- Vérifiez si le mode d'économie de la batterie est activé. Si la fonction est activée, désactivez-la. (→P.174)
- Le fonctionnement de la clé électronique peut être suspendu. (→P.142)



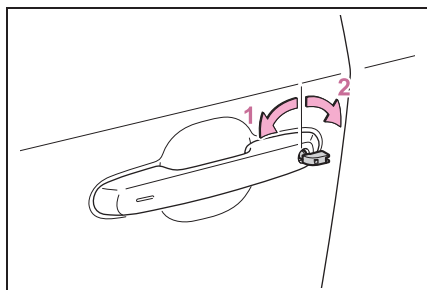
NOTE

■ **En cas de dysfonctionnement du système d'accès et de démarrage mains libres ou de tout autre problème lié aux clés**

Amenez votre véhicule et toutes les clés électroniques fournies chez votre concessionnaire Toyota.

Verrouillage et déverrouillage des portes

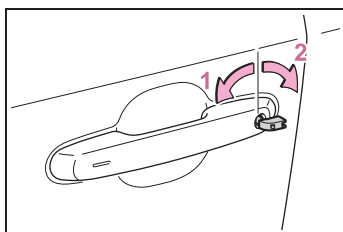
Utilisez la clé mécanique (→P.144) afin d'effectuer les opérations suivantes:



- 1 Verrouille toutes les portes
- 2 Déverrouille toutes les portes

Tourner la clé permet de déverrouiller la porte conducteur. Tournez la clé à nouveau une fois pour déverrouiller les autres portes.

■ Fonctions liées à la clé



- 1 Ferme les vitres et le toit

ouvrant panoramique* (tournez et maintenez)

- 2 Ouvre les vitres et le toit ouvrant panoramique* (tournez et maintenez)

Ces réglages doivent être personnalisés par votre concessionnaire Toyota.

* : Sur modèles équipés



AVERTISSEMENT

■ **Lors de l'utilisation de la clé mécanique et de l'actionnement des lève-vitres électriques ou du toit ouvrant panoramique***

* : Sur modèles équipés

Actionnez le lève-vitre électrique ou le toit ouvrant panoramique après vous être assuré qu'il n'existe aucun risque que l'une des parties du corps de l'un des passagers soit prise dans les vitres ou le toit ouvrant panoramique.

De plus, ne laissez pas les enfants utiliser la clé mécanique. Les enfants et autres passagers peuvent être pris dans le lève-vitre électrique ou le toit ouvrant panoramique.

Démarrage du système hybride

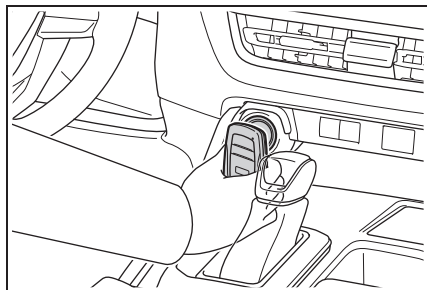
- 1 Assurez-vous que la position de changement de vitesse est sur P et appuyez sur la pédale de frein.
- 2 Mettez en contact la clé électronique avec le contact d'alimentation.

Lorsque la clé électronique est détectée, un signal sonore retentit

630 7-2. Mesures à prendre en cas d'urgence

et le contact d'alimentation passe sur ON.

Quand le système d'accès et de démarrage mains libres est désactivé suite à un réglage personnalisé et la personnalisation ACC est activée, le contact d'alimentation passe sur ACC.



3 Appuyez fermement sur la pédale de frein et vérifiez que



s'affiche sur l'écran multifonctionnel.

4 Appuyez sur le contact d'alimentation brièvement et fermement.

Au cas où le système hybride refuserait quand même de démarrer, consultez votre concessionnaire Toyota.

■ Arrêt du système hybride

Déplacez la position de changement de vitesse sur P, serrez le frein de stationnement et appuyez sur le contact d'alimentation comme vous le faites habituellement pour arrêter le système hybride.

■ Remplacement de la pile de la clé

La procédure ci-dessus étant une mesure temporaire, il est recommandé de remplacer immédiatement la pile de la clé électronique lorsqu'elle est usée. (→P.572)

Lorsqu'une porte est déverrouillée

au moyen de la clé mécanique alors que le système d'alarme est armé, l'alarme risque de se déclencher. (→P.96)

■ Changement de mode du contact d'alimentation

Relâchez la pédale de frein et appuyez sur le contact d'alimentation à l'étape **3** ci-dessus. Le système hybride ne démarre pas et les modes changent à chaque pression sur le contact. (→P.257)

Si la batterie 12 V est déchargée

Vous pouvez procéder comme suit pour démarrer le système hybride si la batterie 12 V du véhicule est déchargée.

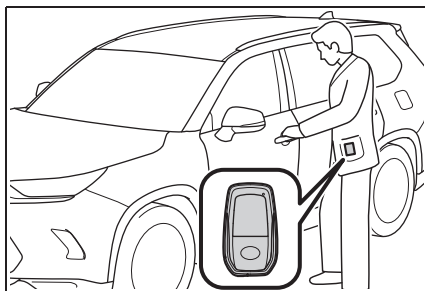
Vous pouvez également appeler votre concessionnaire Toyota ou un atelier de réparation qualifié.

Redémarrage du système hybride

Si vous avez à votre disposition un jeu de câbles de démarrage (ou un survolteur) et un second véhicule équipé d'une batterie 12 V, vous pouvez démarrer votre véhicule en procédant comme suit.

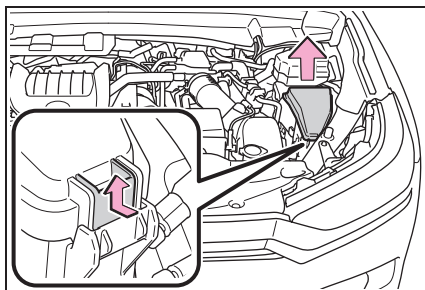
- 1 Vérifiez que vous portez la clé électronique sur vous.

Lorsque vous branchez les câbles de démarrage (ou une survolteur), selon la situation, l'alarme peut être activée et les portes verrouillées. (→P.96)



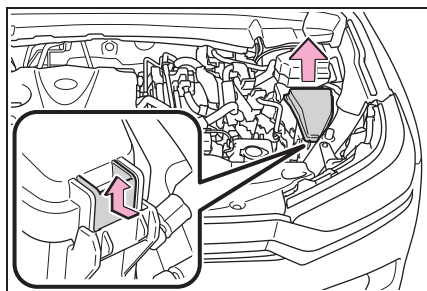
- 2 Ouvrez le capot (→P.533) et le couvercle de la boîte à fusibles.

- Véhicules avec moteur 2,4L 4 cylindres (T24A-FTS)



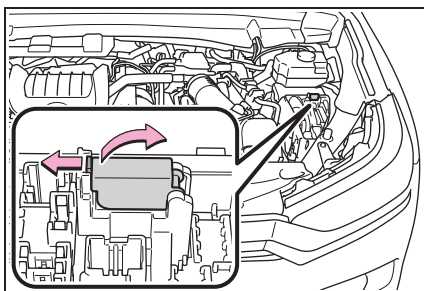
632 7-2. Mesures à prendre en cas d'urgence

- Véhicules avec moteur 2,5L 4 cylindres (A25A-FXS)

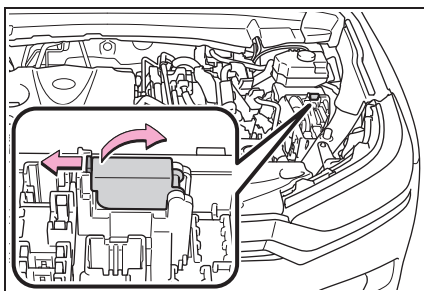


- 3 Ouvrez le cache de la borne spéciale pour démarrage par câbles de démarrage.

- Véhicules avec moteur 2,4L 4 cylindres (T24A-FTS)



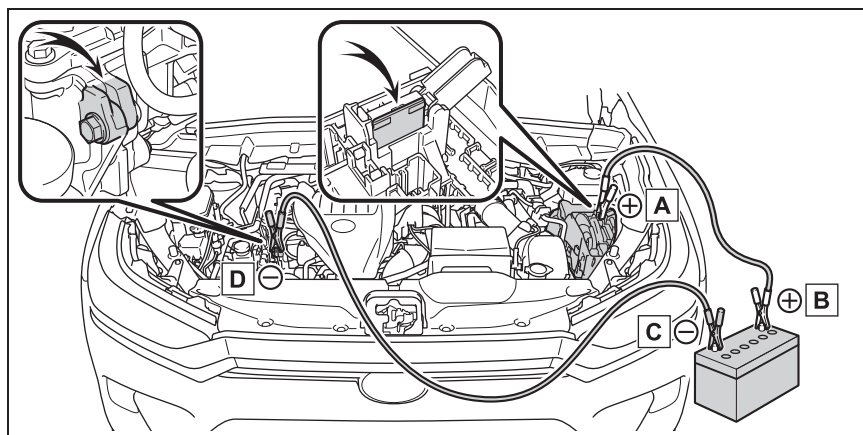
- Véhicules avec moteur 2,5L 4 cylindres (A25A-FXS)



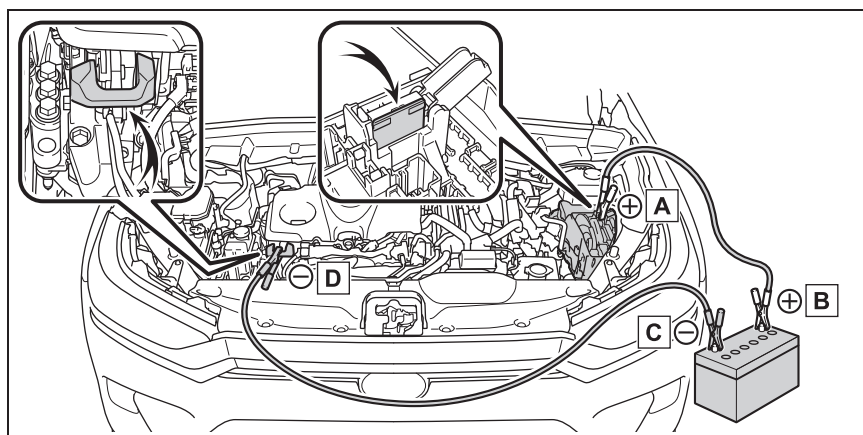
- 4 Branchez une pince du câble de démarrage positif à **A** sur votre véhicule et branchez la pince à l'autre extrémité du câble positif à **B** sur le second véhicule. Branchez ensuite une pince du câble négatif à **C** sur le second véhicule et branchez la pince à l'autre extrémité du câble négatif à **D**.

Utilisez des câbles de démarrage pouvant atteindre les bornes et le point de branchement spécifiés.

► Véhicules avec moteur 2,4L 4 cylindres (T24A-FTS)



- A** Borne spéciale pour démarrage par batterie auxiliaire (votre véhicule)
 - B** Borne positive (+) de la batterie (second véhicule)
 - C** Borne négative (-) de la batterie (second véhicule)
 - D** Point métallique indiqué sur l'illustration
- Véhicules avec moteur 2,5L 4 cylindres (A25A-FXS)



- A** Borne spéciale pour démarrage par batterie auxiliaire (votre véhicule)
- B** Borne positive (+) de la batterie (second véhicule)

C Borne négative (-) de la batterie (second véhicule)

D Point métallique indiqué sur l'illustration

5 Démarrez le moteur du second véhicule. Accélérez légèrement pour accroître le régime moteur et maintenez ce régime pendant 5 minutes environ, de manière à recharger la batterie 12 V de votre véhicule.

6 Ouvrez et fermez l'une des portes de votre véhicule avec le contact d'alimentation sur arrêt.

7 Maintenez le régime moteur du second véhicule et démarrez le système hybride de votre véhicule en mettant le contact d'alimentation sur ON.

8 Assurez-vous que le témoin "READY" s'allume. Si le témoin indicateur ne s'allume pas, consultez votre concessionnaire Toyota.

9 Une fois le système hybride démarré, retirez les câbles de démarrage exactement dans l'ordre inverse de celui dans lequel ils ont été branchés.

10 Fermez le cache de la borne spéciale pour démarrage par batterie auxiliaire et remettez le couvercle de la boîte à fusibles dans sa position initiale.

démarré, faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota, dans les plus brefs délais.

■ Démarrage du système hybride lorsque la batterie 12 V est déchargée

Le système hybride ne peut pas être démarré en poussant le véhicule.

■ Pour éviter la décharge de la batterie 12 V

- Éteignez les phares et le système audio lorsque le système hybride est arrêté.
- Mettez hors fonction tous les équipements électriques non indispensables lorsque vous roulez à basse vitesse pendant une longue période, comme par exemple dans un trafic dense.
- Lorsque la personnalisation ACC est désactivée, l'alimentation est toujours fournie au système de multimédia même si le contact d'alimentation est sur arrêt. Pour désactiver le système de multimédia, utilisez le contact d'alimentation du système de multimédia. Pour de plus amples détails, reportez-vous au "MANUEL MULTIMÉDIA DU PROPRIÉTAIRE".

■ Lorsque la batterie 12 V est retirée ou déchargée

- Les informations enregistrées dans l'ECU sont effacées. Lorsque la batterie 12 V est déchargée, faites contrôler le véhicule chez votre concessionnaire Toyota.
- Certains systèmes peuvent nécessiter une initialisation. (→P.690)

Une fois le système hybride

■ Lorsque vous retirez les bornes de la batterie 12 V

Lorsque les bornes de la batterie 12 V sont retirées, les informations enregistrées dans l'ECU sont effacées. Avant de retirer les bornes de la batterie 12 V, contactez votre concessionnaire Toyota.

■ Charge de la batterie 12 V

L'électricité stockée dans la batterie 12 V se décharge progressivement, même lorsque vous ne vous servez pas du véhicule, par suite de la décharge naturelle et de l'effet de fuite de courant de certains équipements électriques. En cas de stationnement prolongé du véhicule, la batterie 12 V peut se décharger et il peut devenir impossible de démarrer le système hybride. (La batterie 12 V se recharge automatiquement lorsque le système hybride est en marche.)

■ Lors de la recharge ou du remplacement de la batterie 12 V

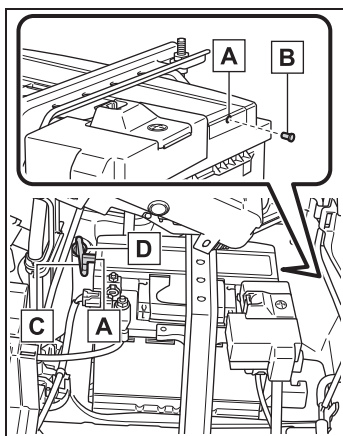
- Dans certains cas, il peut s'avérer impossible de déverrouiller les portes à l'aide du système d'accès et de démarrage mains libres lorsque la batterie 12 V est déchargée. Utilisez la télécommande du verrouillage centralisé ou la clé mécanique pour verrouiller ou déverrouiller les portes.
- Le système hybride peut ne pas démarrer à la première tentative après avoir rechargé la batterie 12 V, mais démarre normalement à la deuxième tentative. Cela ne constitue pas un dysfonctionnement.
- Le mode du contact d'alimentation est mémorisé par le véhicule. Lorsque la batterie 12 V est rebranchée, le système revient au mode dans lequel il se trouvait avant que la batterie 12 V ne soit déchargée. Avant de débrancher la batterie 12 V, mettez le contact d'alimentation sur arrêt. Si vous n'êtes pas certain du

mode sur lequel se trouvait le contact d'alimentation avant que la batterie 12 V ne se décharge, soyez particulièrement prudent au moment de rebrancher la batterie 12 V.

- Véhicules avec moteur 2,4L 4 cylindres (T24A-FTS): Si la batterie 12 V se décharge, il peut ne pas être possible de déplacer la position de changement de vitesse sur d'autres positions. Dans ce cas, le véhicule ne peut pas être remorqué sans que les deux roues avant ne soient décollées du sol, car les roues avant sont bloquées.
- Certains systèmes peuvent nécessiter une initialisation. (→P.690)
- **Lors du remplacement de la batterie 12 V**
 - Utilisez une batterie 12 V à décharge centralisé (réglementations européennes).
 - Véhicules avec moteur 2,4L 4 cylindres (T24A-FTS): Utilisez une batterie 12 V dont le boîtier est de taille identique au précédent (LN3), d'une capacité nominale de 20 heures (20HR) équivalente à (70Ah) ou plus, et dont le rendement nominal (CCA) est équivalent à (603A) ou plus. Véhicules avec moteur 2,5L 4 cylindres (A25A-FXS): Utilisez une batterie 12 V dont le boîtier est de taille identique au précédent (LN2), d'une capacité nominale de 20 heures (20HR) équivalente à (60Ah) ou plus, et dont le rendement nominal (CCA) est équivalent à (563A) ou plus.
 - Si la taille est différente, la batterie 12 V ne peut pas être correctement fixée.
 - Si la capacité nominale est inférieure à 20 heures, même si le véhicule n'est pas utilisé pendant une courte période, la batterie 12 V risque de se décharger et le système hybride risque de ne pas

démarrer.

- Utilisez une batterie 12 V équipée d'une poignée. Si vous utilisez une batterie 12 V sans poignée, il est plus difficile de la retirer.
- Après remplacement, fixez solidement les éléments suivants à l'orifice d'échappement de la batterie 12 V.
- Utilisez le flexible d'échappement qui était fixé à la batterie 12 V avant le remplacement et vérifiez qu'il est solidement raccordé à l'orifice du véhicule.
- Utilisez le bouchon d'orifice d'échappement fourni avec la batterie 12 V remplacée ou celui installé sur la batterie 12 V avant remplacement. (Selon la batterie 12 V à remplacer, l'orifice d'échappement peut être obturé.)



- A** Orifice d'échappement
- B** Bouchon d'orifice d'échappement
- C** Flexible d'échappement
- D** Orifice du véhicule

Pour plus de détails, consultez votre concessionnaire Toyota.



AVERTISSEMENT

■ Lorsque vous retirez les bornes de la batterie 12 V

Retirez toujours la borne négative (-) en premier. Si la borne positive (+) touche une surface métallique se trouvant à proximité lors du retrait de la borne positive (+), une étincelle peut se produire, et occasionner un incendie en plus de chocs électriques et de blessures graves voire mortelles.

■ Pour éviter tout risque d'incendie ou d'explosion de la batterie 12 V

Respectez les précautions suivantes pour éviter d'enflammer accidentellement les gaz inflammables pouvant s'échapper de la batterie 12 V:

- Assurez-vous que chaque câble de démarrage est branché à la bonne borne et qu'il n'entre pas accidentellement en contact avec une autre borne que celle prévue.
- Ne laissez pas l'autre extrémité du câble de démarrage connecté à la borne "+" entrer en contact avec tout autre élément ou surface métallique de la zone, tels que des supports ou du métal non peint.
- Ne laissez pas les pinces + et - des câbles de démarrage entrer en contact l'une avec l'autre.
- N'exposez pas la batterie 12 V à une flamme nue et ne fumez pas, n'utilisez pas d'allumettes ou de briquet à proximité de celle-ci.

**AVERTISSEMENT****■ Précautions concernant la batterie 12 V**

La batterie 12 V renferme un électrolyte acide, toxique et corrosif, et certaines de ses pièces contiennent du plomb ou des alliages au plomb. Respectez les précautions suivantes lorsque vous manipulez la batterie 12 V :

- Si vous avez à intervenir sur la batterie 12 V, portez toujours des lunettes de protection et prenez soin d'éviter tout contact des liquides de batterie (acide) avec votre peau, vos vêtements ou la carrosserie du véhicule.
- Ne vous penchez pas au-dessus de la batterie 12 V.
- Si du liquide de batterie vient en contact avec la peau ou les yeux, nettoyez immédiatement la zone concernée à l'eau claire et consultez un médecin. Maintenez une éponge ou un tissu humide sur la zone touchée, jusqu'à ce que vous ayez reçu des soins médicaux.
- Lavez-vous toujours les mains après avoir manipulé le support, les bornes et autres pièces de la batterie 12 V.
- Ne laissez pas des enfants s'approcher de la batterie 12 V.

■ Après avoir rechargé la batterie 12 V

Faites contrôler la batterie 12 V dès que possible par votre concessionnaire Toyota. Si la batterie 12 V se détériore et que vous continuez d'utiliser le véhicule, la batterie 12 V peut émettre un gaz malodorant et dangereux pour la santé des occupants.

■ Lors du remplacement de la batterie 12 V

- Lorsque le bouchon d'aération et le témoin sont proches du collier de maintien, le liquide de batterie (acide sulfurique) peut fuir.
- Pour obtenir des informations concernant le remplacement de la batterie 12 V, contactez votre concessionnaire Toyota.
- Après remplacement, fixez solidement le flexible d'échappement et le bouchon d'orifice d'échappement à l'orifice d'échappement de la batterie 12 V remplacée. S'ils ne sont pas installés correctement, des gaz (hydrogène) peuvent s'introduire à l'intérieur du véhicule, et il existe un risque que le gaz s'enflamme et provoque une explosion.

■ Lors du débranchement de la batterie 12 V

Ne débranchez pas la borne négative (-) du côté de la carrosserie. La borne négative (-) débranchée pourrait toucher la borne positive (+), ce qui pourrait provoquer un court-circuit et occasionner des blessures graves, voire mortelles.

**NOTE****■ Lorsque vous manipulez les câbles de démarrage**

Lorsque vous branchez les câbles de démarrage, veillez à ce qu'ils ne se prennent pas dans le ventilateur de refroidissement ou dans une courroie.



NOTE

■ Lors du branchement des câbles de démarrage

Assurez-vous de brancher les câbles de démarrage sur les bornes et le point de branchement spécifiés. Le non-respect de cette consigne peut affecter ou endommager les dispositifs électroniques.

■ Pour éviter d'endommager le véhicule

La borne spéciale pour démarrage par batterie auxiliaire est à utiliser pour recharger la batterie 12 V depuis un autre véhicule en cas d'urgence. Elle ne peut pas être utilisée pour démarrer avec des câbles un autre véhicule.

Si votre véhicule surchauffe**Les signes suivants peuvent indiquer une surchauffe de votre véhicule.**

- La jauge de température du liquide de refroidissement moteur (→P.103, 108) est dans la zone rouge ou une perte de puissance du système hybride est constatée. (Par exemple, la vitesse du véhicule n'augmente pas.)
- “Temp. liquide refroid. élevée. Arrêtez-vous en lieu sûr. Consult. manuel.” ou “Surchauffe du système hybride Réduction de la puissance” s’affiche sur l’écran multifonctionnel.
- De la vapeur s’échappe par le dessous du capot.

Procédures de rectification

- Si la jauge de température du liquide de refroidissement moteur entre dans la zone rouge ou si “Temp. liquide refroid. élevée. Arrêtez-vous en lieu sûr. Consult. manuel.” apparaît sur l’écran multifonctionnel
- 1 Arrêtez le véhicule en lieu sûr et désactivez le système de

climatisation, puis arrêtez le système hybride.

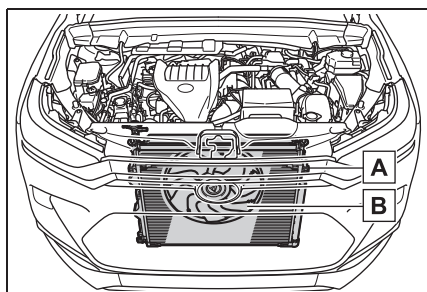
- 2** Si vous voyez de la vapeur: Soulevez le capot avec précaution une fois la vapeur dissipée.

Si vous ne voyez pas de vapeur:

Soulevez le capot avec précaution.

- 3** Une fois la température du système hybride suffisamment abaissée, contrôlez les durites et le faisceau de radiateur (radiateur) pour vérifier l'absence de fuites.

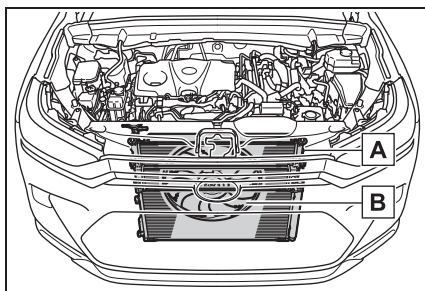
- Véhicules avec moteur 2,4L 4 cylindres (T24A-FTS)



- A** Radiateur
B Ventilateur de refroidissement

Si une grande quantité de liquide de refroidissement fuit, contactez immédiatement votre concessionnaire Toyota.

- Véhicules avec moteur 2,5L 4 cylindres (A25A-FXS)

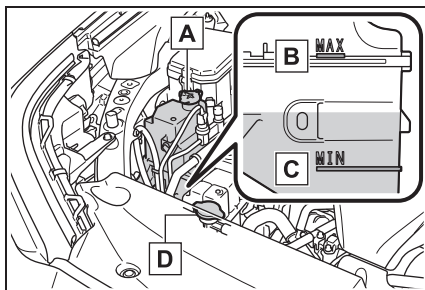


- A** Radiateur
B Ventilateur de refroidissement

Si une grande quantité de liquide de refroidissement fuit, contactez immédiatement votre concessionnaire Toyota.

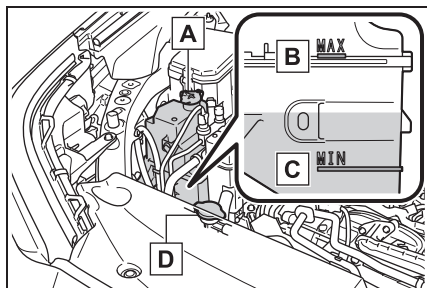
- 4** Le niveau du liquide de refroidissement est correct lorsqu'il se trouve entre les repères "MAX" et "MIN" du réservoir.

- Moteur (véhicules avec moteur 2,4L 4 cylindres [T24A-FTS])



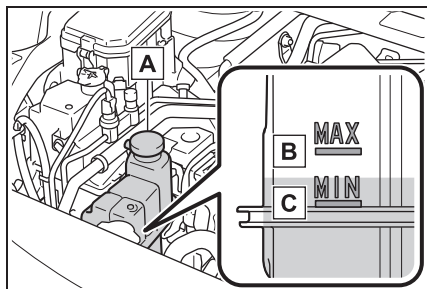
- A** Réservoir
B Repère "MAX"
C Repère "MIN"
D Bouchon du radiateur

- Moteur (véhicules avec moteur 2,5L 4 cylindres [A25A-FXS])



- A** Réservoir
- B** Repère "MAX"
- C** Repère "MIN"
- D** Bouchon du radiateur

- Moteur (véhicules avec moteur 2,4L 4 cylindres [T24A-FTS] uniquement)

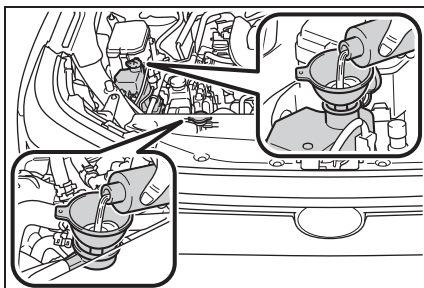


- A** Réservoir
- B** Repère "MAX"
- C** Repère "MIN"

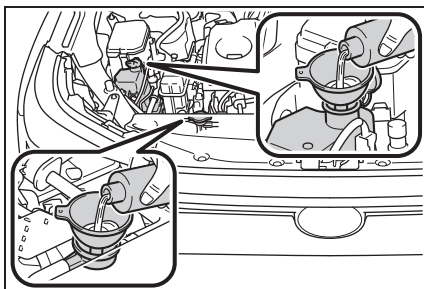
- 5 Ajoutez au besoin du liquide de refroidissement.

Si vous ne disposez pas de liquide de refroidissement, vous pouvez utiliser de l'eau comme mesure d'urgence.

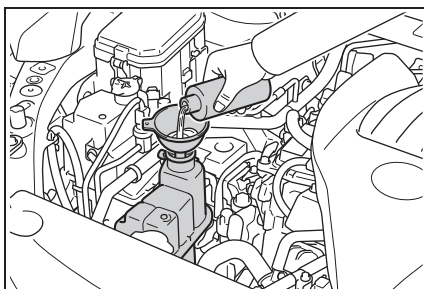
- Moteur (véhicules avec moteur 2,4L 4 cylindres [T24A-FTS])



- Moteur (véhicules avec moteur 2,5L 4 cylindres [A25A-FXS])



- Moteur (véhicules avec moteur 2,4L 4 cylindres [T24A-FTS] uniquement)



- 6 Démarrez le système hybride et allumez le système de climatisation pour vérifier que le ventilateur de refroidissement du radiateur fonctionne

et pour rechercher des fuites de liquide de refroidissement dans le radiateur ou les tuyaux.

Le ventilateur fonctionne lorsque le système de climatisation est activé immédiatement après le démarrage à froid. Confirmez que le ventilateur est en marche en vérifiant le son du ventilateur et le débit d'air. S'il vous est difficile de vérifier ceci, mettez le système de climatisation sur marche et arrêtez de manière répétée.

(Le ventilateur peut ne pas fonctionner à des températures en dessous de zéro.)

7 Si le ventilateur ne fonctionne pas:

Arrêtez le système hybride immédiatement et contactez votre concessionnaire Toyota.

Si le ventilateur fonctionne: Faites contrôler le véhicule par le concessionnaire Toyota le plus proche.

8 Vérifiez si "Temp. liquide refroid. élevée. Arrêtez-vous en lieu sûr. Consult. manuel." s'affiche sur l'écran multifonctionnel.

Si le message ne disparaît pas: Arrêtez le système hybride et contactez votre concessionnaire Toyota.

Si le message ne s'affiche pas: Faites contrôler le véhicule par le concessionnaire Toyota le plus proche.

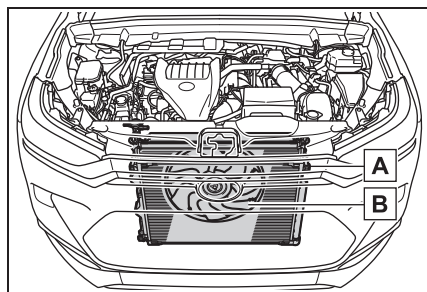
► Si "Surchauffe du système hybride Réduction de la puissance" s'affiche sur l'écran multifonctionnel

1 Arrêtez le véhicule en lieu sûr.

2 Arrêtez le système hybride et ouvrez le capot avec précaution.

3 Une fois la température du système hybride abaissée, contrôlez les durites et le faisceau de radiateur (radiateur) pour vérifier l'absence de fuites.

► Véhicules avec moteur 2,4L 4 cylindres (T24A-FTS)



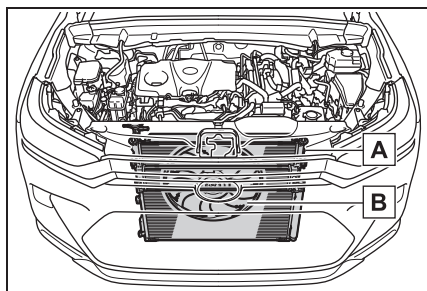
A Radiateur

B Ventilateur de refroidissement

Si une grande quantité de liquide de refroidissement fuit, contactez immédiatement votre concessionnaire Toyota.

642 7-2. Mesures à prendre en cas d'urgence

- Véhicules avec moteur 2,5L 4 cylindres (A25A-FXS)

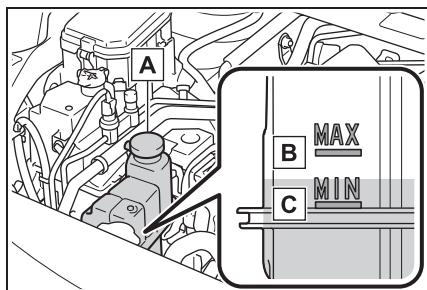


- A** Radiateur
B Ventilateur de refroidissement

Si une grande quantité de liquide de refroidissement fuit, contactez immédiatement votre concessionnaire Toyota.

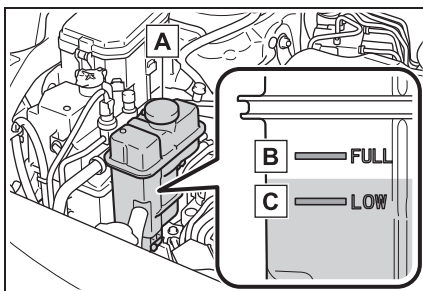
- 4** Le niveau du liquide de refroidissement est correct lorsqu'il se trouve entre les repères "MAX"/"FULL" et "MIN"/"LOW" du réservoir.

- Véhicules avec moteur 2,4L 4 cylindres (T24A-FTS)



- A** Réservoir
B Repère "MAX"
C Repère "MIN"

- Véhicules avec moteur 2,5L 4 cylindres (A25A-FXS)

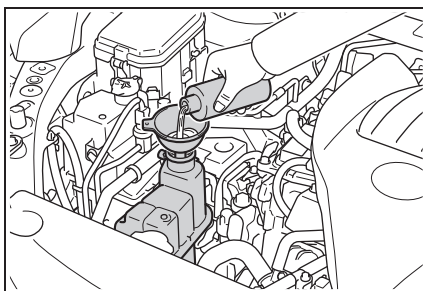


- A** Réservoir
B Repère "FULL"
C Repère "LOW"

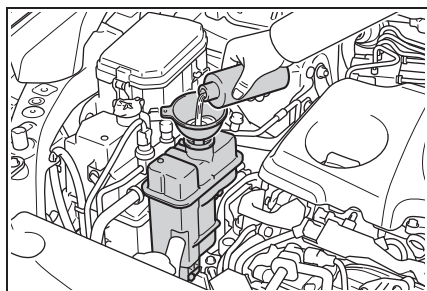
- 5** Ajoutez au besoin du liquide de refroidissement.

Si vous ne disposez pas de liquide de refroidissement, vous pouvez utiliser de l'eau comme mesure d'urgence.

- Véhicules avec moteur 2,4L 4 cylindres (T24A-FTS)



► Véhicules avec moteur 2,5L 4 cylindres (A25A-FXS)



6 Démarrez le système hybride et vérifiez si “Surchauffe du système hybride Réduction de la puissance” s’affiche sur l’écran multifonctionnel.

Si le message ne disparaît pas:

Arrêtez le système hybride et contactez votre concessionnaire Toyota.

Si le message ne s’affiche pas:

Faites contrôler le véhicule par le concessionnaire Toyota le plus proche.



AVERTISSEMENT

■ **Lorsque vous inspectez sous le capot de votre véhicule**

Respectez les précautions suivantes.

Le non-respect de ces précautions peut occasionner des blessures graves telles que des brûlures.

- Si de la vapeur s’échappe de sous le capot, n’ouvrez pas ce dernier tant que la vapeur ne s’est pas dissipée. Le compartiment moteur peut être très chaud.

- Véhicules avec moteur 2,5L 4 cylindres (A25A-FXS): Après que le système hybride ait été mis sur arrêt, vérifiez que le témoin “READY” est éteint. Lorsque le système hybride est en marche, le moteur à essence est susceptible de se mettre automatiquement en marche ou le ventilateur de refroidissement peut soudainement fonctionner même si le moteur à essence s’arrête. Ne touchez pas et ne vous approchez pas des pièces rotatives telles que le ventilateur, car vos doigts ou vêtements (en particulier les cravates ou les écharpes) peuvent s’y coincer, entraînant de graves blessures.

- Véhicules avec moteur 2,4L 4 cylindres (T24A-FTS): Après que le système hybride ait été mis sur arrêt, vérifiez que le témoin “READY” est éteint. Lorsque le système hybride est en marche, le moteur à essence est susceptible de se mettre automatiquement en marche ou le ventilateur de refroidissement peut soudainement fonctionner même si le moteur à essence s’arrête. Le ventilateur de refroidissement peut également continuer à fonctionner pendant un moment après l’arrêt du système hybride. Ne touchez pas et ne vous approchez pas des pièces rotatives telles que le ventilateur, car vos doigts ou vêtements (en particulier les cravates ou les écharpes) peuvent s’y coincer, entraînant de graves blessures.

- Ne desserrez pas le bouchon du radiateur et les bouchons du réservoir de liquide de refroidissement alors que le radiateur et le système hybride sont chauds. De la vapeur ou du liquide de refroidissement à haute température pourraient jaillir.



NOTE

■ Lorsque vous faites l'appoint en liquide de refroidissement moteur/de module de commande de puissance

Ajoutez lentement du liquide de refroidissement une fois que le système hybride a suffisamment refroidi. Si vous versez trop vite le liquide de refroidissement froid dans le système hybride chaud, vous risquez d'occasionner des dommages au système hybride.

■ Pour éviter d'endommager le système de refroidissement

Respectez les précautions suivantes:

- Évitez de contaminer le liquide de refroidissement avec des corps étrangers (tels que du sable ou de la poussière, etc.).
- N'utilisez pas d'additif de refroidissement.

Si le véhicule est bloqué

Procédez comme suit si votre véhicule est embourbé, ensablé ou enneigé au point que les roues patinent:

Procédure de récupération

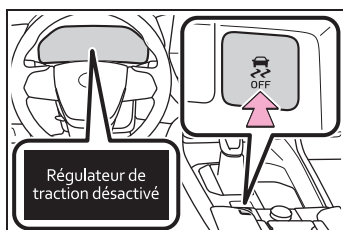
- 1** Arrêtez le système hybride. Serrez le frein de stationnement, et déplacez la position de changement de vitesse sur P.

Moteur 2,5L 4 cylindres (A25A-FXS): N'appuyez pas sur le bouton de déverrouillage de levier de vitesses après avoir mis la position de changement de vitesse sur P.

- 2** Dégagez les roues avant de la boue, de la neige ou du sable.
- 3** Placez des branches, des pierres ou tout autre matériau susceptible d'améliorer l'adhérence sous les roues avant.
- 4** Redémarrez le système hybride.
- 5** Déplacez la position de changement de vitesse sur D ou R et relâchez le frein de stationnement. Ensuite, appuyez avec prudence sur la pédale d'accélérateur.

■ Si vous éprouvez des difficultés à dégager le véhicule

Appuyez sur  pour désactiver le système TRAC.

 **NOTE**

- **Pour éviter tout dommage à la transmission et à d'autres composants**
- Évitez de faire patiner les roues avant et d'appuyer sur la pédale d'accélérateur plus que nécessaire.
- Si le véhicule reste bloqué après avoir respecté ces procédures, il est possible qu'il doive être tracté pour être dégagé.

 AVERTISSEMENT**■ Lorsque vous tentez de dégager un véhicule bloqué**

Si vous choisissez de dégager votre véhicule par une succession de marches avant et arrière, assurez-vous de disposer de suffisamment d'espace afin d'éviter de renverser une personne ou d'entrer en collision avec un autre véhicule ou un obstacle. Le véhicule risque par ailleurs de bondir d'un seul coup vers l'avant ou vers l'arrière en se dégageant. Faites preuve de la plus grande prudence.

■ Lorsque vous changez la position de changement de vitesse

Veillez à ne pas changer la position de changement de vitesse lorsque vous appuyez sur la pédale d'accélérateur. Ceci peut provoquer une accélération rapide et inattendue du véhicule, et provoquer un accident, pouvant occasionner des blessures graves, voire mortelles.

Spécifications du véhicule

8

8-1. Spécifications

Données d'entretien (carburant, niveau d'huile, etc.)

..... 648

Informations relatives au carburant.....

660

Informations relatives aux pneus

662

8-2. Personnalisation

Fonctions personnalisables

..... 673

8-3. Initialisation

Systèmes à initialiser .. 690

Données d'entretien (carburant, niveau d'huile, etc.)

Dimensions et poids

Longueur totale		201,4 in. (5115 mm)
Largeur totale		78,3 in. (1990 mm)
Hauteur totale *1		70,1 in. (1780 mm)
Empattement		116,1 in. (2950 mm)
Bande de roulement	Avant	67,5 in. (1715 mm)*2 67,1 in. (1705 mm)*3
	Arrière	67,9 in. (1725 mm)*2 67,5 in. (1715 mm)*3
Capacité de charge du véhicule (Occupants + bagages)		1245 lb. (565 kg)*4
		1410 lb. (640 kg)*5
Poids nominal de remorque (Poids de la caravane/remorque + poids du chargement)		3500 lb. (1585 kg)*6
		5000 lb. (2265 kg)*7

- *1: Véhicule à vide
- *2: Véhicules avec pneus de 18 pouces
- *3: Véhicules avec pneus de 20 pouces
- *4: Pour modèles 7 places
- *5: Pour modèles 8 places
- *6: Moteur 2,5L 4 cylindres (A25A-FXS)
- *7: Moteur 2,4L 4 cylindres (T24A-FTS)

Nombre de places assises

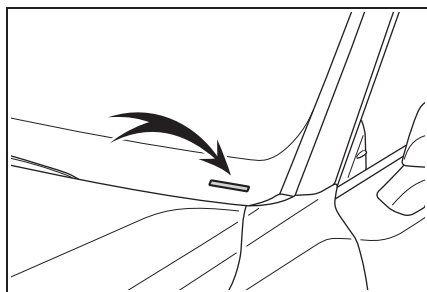
Nombre de places assises	Modèles à 7 passagers	Modèles à 8 passagers
	7 (2 à l'avant, 5 à l'arrière)	8 (2 à l'avant, 6 à l'arrière)

Identification du véhicule

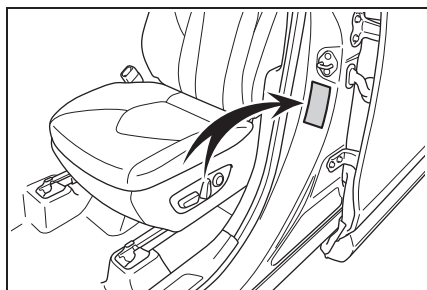
■ Numéro d'identification du véhicule

Le numéro d'identification du véhicule (VIN) est l'identifiant légal de votre véhicule. C'est le numéro d'identification de base de votre Toyota. Il est utilisé pour l'enregistrement de la propriété de votre véhicule.

Ce numéro est gravé dans l'angle supérieur gauche du tableau de bord.



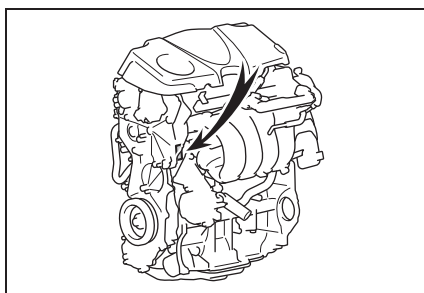
Ce numéro apparaît également sur l'étiquette d'homologation.



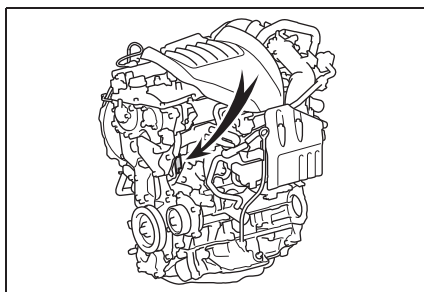
■ Numéro du moteur

Le numéro du moteur est gravé sur le bloc-moteur comme indiqué.

► Moteur 2,5L 4 cylindres (A25A-FXS)



► Moteur 2,4L 4 cylindres (T24A-FTS)



Moteur

► Moteur 2,5L 4 cylindres (A25A-FXS)

Modèle	A25A-FXS
Type	4 cylindres en ligne, 4 temps, essence
Alésage et course	3,44 × 4,07 in. (87,5 × 103,4 mm)
Cylindrée	151,8 cu. in. (2487 cm ³)
Jeu des soupapes (moteur froid)	Réglage automatique

► Moteur 2,4L 4 cylindres (T24A-FTS)

Modèle	T24A-FTS
Type	4 cylindres en ligne, 4 temps, essence (avec turbocompresseur)
Alésage et course	3,44 × 3,92 in. (87,5 × 99,5 mm)
Cylindrée	146,0 cu. in. (2393 cm ³)
Jeu des soupapes (moteur froid)	Réglage automatique
Tension de la courroie d'entraînement	Réglage automatique

Carburant

Type de carburant	Essence sans plomb uniquement
Indice d'octane	87AKI (indice d'octane recherche 91) ou supérieur
Contenance du réservoir de carburant (Référence)	17,2 gal. (65 L, 14,3 Imp. gal.)

Moteur électrique (moteur de traction) (moteur 2,5L 4 cylindres [A25A-FXS])

► Avant

Type	Moteur synchrone à aimant permanent
Puissance maximale	134 kW
Couple maximal	199 ft•lbf (270 N•m, 27,5 kgf•m)

► Arrière (modèles AWD)

Type	Moteur synchrone à aimant permanent
Puissance maximale	40 kW
Couple maximal	89 ft•lbf (121 N•m, 12,3 kgf•m)

Moteur électrique (moteur de traction) (moteur 2,4L 4 cylindres [T24A-FTS])

► Avant

Type	Moteur synchrone à aimant permanent
Puissance maximale	64 kW
Couple maximal	215 ft•lbf (292 N•m, 29,8 kgf•m)

► Arrière

Type	Moteur synchrone à aimant permanent
Puissance maximale	75,9 kW
Couple maximal	124 ft•lbf (168,5 N•m, 17,2 kgf•m)

Batterie du système hybride (batterie de traction)

► Moteur 2,5L 4 cylindres (A25A-FXS)

Type	Batterie au nickel-métal hydrure
Tension	1,2 V/élément

Capacité	5 Ah
Quantité	216 éléments
Tension nominale	259,2 V

► Moteur 2,4L 4 cylindres (T24A-FTS)

Type	Batterie au nickel-métal hydrure
Tension	1,2 V/élément
Capacité	5 Ah
Quantité	240 éléments
Tension nominale	288 V

Système de lubrification

■ Contenance en huile (vidange et remplissage—référence*)

► Moteur 2,5L 4 cylindres (A25A-FXS)

Avec filtre	4,5 qt. (4,3 L, 3,8 Imp. qt.)
Sans filtre	4,2 qt. (4,0 L, 3,5 Imp. qt.)

► Moteur 2,4L 4 cylindres (T24A-FTS)

Avec filtre	5,6 qt. (5,3 L, 4,7 Imp. qt.)
Sans filtre	5,3 qt. (5,0 L, 4,4 Imp. qt.)

* : La contenance en huile moteur est une quantité de référence à utiliser lors du changement de l'huile moteur. Lorsque vous ajoutez l'huile moteur, assurez-vous que le niveau d'huile se situe entre le repère de niveau bas et

le repère de limite supérieure de remplissage (→P.538). Chauffez le moteur puis éteignez le système hybride, attendez environ 5 minutes et vérifiez le niveau d'huile sur la jauge.

■ Sélection de l'huile moteur (moteur 2,5L 4 cylindres [A25A-FXS])

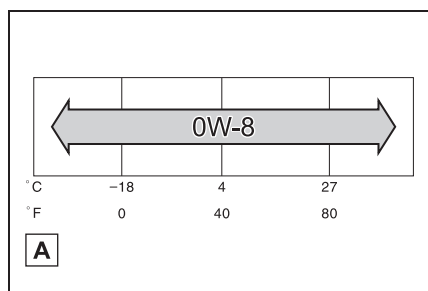
“Toyota Genuine Motor Oil” «Huile moteur Toyota d'origine» est utilisée dans votre véhicule Toyota. Utilisez l'huile approuvée Toyota “Toyota Genuine Motor Oil” «Huile moteur Toyota d'origine» ou une huile équivalente répondant aux critères suivants de qualité et de viscosité.

Qualité de l'huile: JASO GLV-1
Viscosité recommandée: SAE 0W-8

L'huile SAE 0W-8 constitue le meilleur choix car elle garantit de bonnes économies de carbu-

rant et assure un bon démarrage par temps froid.

Si l'huile SAE 0W-8 n'est pas disponible, vous pouvez utiliser une huile SAE 0W-16. Cependant, elle doit être remplacée par de l'huile SAE 0W-8 lors de la prochaine vidange d'huile.



A Température extérieure

Viscosité de l'huile (0W-8 est expliqué ici à titre d'exemple):

- La valeur 0W de 0W-8 indique l'aptitude de l'huile à permettre le démarrage à froid. Les huiles dont l'indice précédant le W est bas facilitent davantage le démarrage du moteur par temps froid.
- La valeur 8 de 0W-8 indique la viscosité de l'huile lorsque la température de l'huile est élevée. Une huile dont l'indice de viscosité est plus élevé (valeur plus grande) peut être mieux adaptée si le véhicule est utilisé à des vitesses élevées ou soumis à des conditions de charge extrêmes.

Comment lire l'étiquette des bidons d'huile:

La marque GLV-1 de l'Organisation japonaise des normes automobiles (JASO) est ajoutée à certains récipients d'huile pour vous aider à choisir l'huile à utiliser.



■ Sélection de l'huile moteur (moteur 2,4L 4 cylindres [T24A-FTS])

“Toyota Genuine Motor Oil” «Huile moteur Toyota d’origine» est utilisée dans votre véhicule Toyota. Utilisée l’huile approuvée Toyota “Toyota Genuine Motor Oil” «Huile moteur Toyota d’origine» ou une huile équivalente répondant aux critères suivants de qualité et de viscosité.

Qualité de l'huile: Huile moteur multigrade ILSAC GF-6A

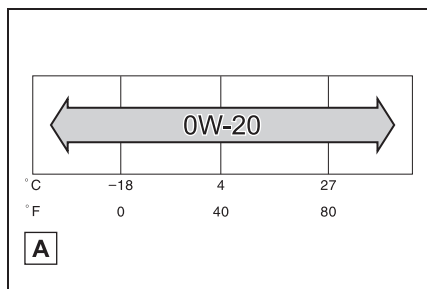
Viscosité recommandée: SAE 0W-20

L'huile SAE 0W-20 constitue le meilleur choix car elle garantit de bonnes économies de carburant et assure un bon démarrage par temps froid.

Si l'huile SAE 0W-20 n'est pas disponible, vous pouvez utiliser une huile SAE 5W-20. Cepen-

654 8-1. Spécifications

nant, elle doit être remplacée par de l'huile SAE 0W-20 lors de la prochaine vidange d'huile.



A Température extérieure

Viscosité de l'huile (0W-20 est expliqué ici à titre d'exemple):

- La valeur 0W de 0W-20 indique l'aptitude de l'huile à permettre le démarrage à froid. Les huiles dont l'indice précédant le W est bas facilitent davantage le démarrage du moteur par temps froid.
- La valeur 20 de 0W-20 indique la viscosité de l'huile lorsque la température de l'huile est élevée. Une huile dont l'indice de viscosité est plus élevé (valeur plus grande) peut être mieux adaptée si le véhicule est utilisé à des vitesses élevées ou soumis à des conditions de charge extrêmes.

Comment lire l'étiquette des bidons d'huile:

Le symbole d'identification de l'International Lubricant Specification Advisory Committee (ILSAC) est apposé sur certains

bidons d'huile pour faciliter votre choix.



Système de refroidissement

Capacité*	Moteur 2,5L 4 cylindres (A25A-FXS)	<p>► Moteur à essence 10,8 qt. (10,2 L, 9,0 Imp. qt.)</p> <p>► Module de commande de puissance 2,1 qt. (2,0 L, 1,8 Imp. qt.)</p>
	Moteur 2,4L 4 cylindres (T24A-FTS)	<p>► Moteur à essence 12,3 qt. (11,6 L, 10,2 Imp. qt.)</p> <p>► Refroidisseur intermédiaire/Module de commande de puissance 6,0 qt. (5,7 L, 5,0 Imp. qt.)</p>
Type de liquide de refroidissement		<p>Utilisez l'un des produits suivants:</p> <ul style="list-style-type: none"> • "Toyota Super Long Life Coolant" «Liquide de refroidissement Toyota super longue durée» • Liquide de refroidissement haut de gamme équivalent, à base d'éthylène glycol, ne contenant ni silicates, ni amines, ni nitrites, ni borates et issu de la technologie des acides organiques hybrides longue durée <p>N'utilisez pas d'eau pure seule.</p>

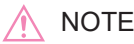
*: La contenance en liquide de refroidissement est une quantité de référence.

Si un remplacement est nécessaire, contactez votre concessionnaire Toyota.

Système d'allumage (bougie)

Marque	Moteur 2,5L 4 cylindres (A25A-FXS)	DENSO FC16HR-Q8
	Moteur 2,4L 4 cylindres (T24A-FTS)	NGK DILZKAR8E7H

Écartement	Moteur 2,5L 4 cylindres (A25A-FXS)	0,03 in. (0,8 mm)
	Moteur 2,4L 4 cylindres (T24A-FTS)	0,03 in. (0,7 mm)



NOTE

■ Bougies à électrode en iridium

Utilisez uniquement des bougies à électrode en iridium. Ne réglez pas l'écartement des bougies.

Système électrique (batterie 12 V)

Gravité spécifique à 68°F (20°C):	12,0 V ou plus (Placez le contact d'alimentation sur arrêt et allumez les phares pendant 30 secondes.)
Régimes de charge: Charge lente	5 A max.

Transmission

Capacité en liquide*	Moteur 2,5L 4 cylindres (A25A-FXS)	4,6 qt. (4,4 L, 3,9 Imp. qt.)
	Moteur 2,4L 4 cylindres (T24A-FTS)	6,8 qt. (6,4 L, 5,6 Imp. qt.)
Type de liquide		“Toyota Genuine ATF WS” «Liquide ATF Toyota d'origine WS»

* : La contenance en liquide est une quantité de référence.
Si un remplacement est nécessaire, contactez votre concessionnaire Toyota.



NOTE

■ Type de liquide de transmission

L'utilisation d'un liquide de transmission d'un type autre que celui mentionné ci-dessus peut entraîner l'apparition de bruits ou de vibrations anormaux, ou à terme endommager la transmission de votre véhicule.

Différentiel arrière (moteur électrique arrière) (moteur 2,5L 4 cylindres [A25A-FXS])

Capacité en liquide *	1,8 qt. (1,7 L, 1,5 Imp. qt.)
Type de liquide	"Toyota Genuine ATF WS" «Liquide ATF Toyota d'origine WS»

* : La contenance en liquide est une quantité de référence.
Si un remplacement est nécessaire, contactez votre concessionnaire Toyota.



NOTE

■ Type de liquide pour différentiel arrière

L'utilisation d'un liquide de différentiel d'un type autre que celui mentionné ci-dessus peut entraîner l'apparition de bruits ou de vibrations anormaux, ou à terme endommager le différentiel de votre véhicule.

Boîte-pont arrière (moteur électrique arrière) (moteur 2,4L 4 cylindres [T24A-FTS])

Capacité en liquide *	3,2 qt. (3,0 L, 2,6 Imp. qt.)
Type de liquide	"Toyota Genuine e-Transaxle fluid TE" «Liquide boîte-pont électrique Toyota d'origine type TE»

* : La contenance en liquide est une quantité de référence.
Si un remplacement est nécessaire, contactez votre concessionnaire Toyota.



NOTE

■ Type de liquide pour boîte-pont arrière

L'utilisation d'un liquide de boîte-pont d'un type autre que celui mentionné ci-dessus peut entraîner l'apparition de bruits ou de vibrations anormaux, ou à terme endommager la boîte-pont de votre véhicule.

Freins

Hauteur de la pédale ^{*1}	4,8 in. (121 mm) min.
Jeu libre de la pédale	0,04 — 0,24 in. (1 — 6 mm)
Limite d'usure des plaquettes de frein	0,04 in. (1 mm)
Témoin de frein de stationnement ^{*2}	Lorsque vous tirez sur la commande de frein de stationnement pendant 1 à 2 secondes: s'allume Lorsque vous appuyez sur la commande de frein de stationnement pendant 1 à 2 secondes: s'éteint
Type de liquide	FMVSS No. 116 DOT 3 ou SAE J1703 FMVSS No. 116 DOT 4 ou SAE J1704

^{*1}: Hauteur minimum de la pédale lorsqu'elle est soumise à une force verticale de 67,5 lbf (300 N, 30,6 kgf) lorsque le système hybride fonctionne.

^{*2}: Vérifiez que le témoin d'avertissement des freins (jaune) ne s'allume pas. (Si le témoin d'avertissement des freins s'allume, reportez-vous à P.592.)

Direction

Jeu libre	Moins de 1,2 in. (30 mm)
-----------	--------------------------

Pneus et roues

► Type A

Taille des pneus	255/65R18 111H, T165/90D18 107M (roue de secours)
Pression de gonflage des pneus (Pression de gonflage des pneus recommandée à froid)	► Avant 35 psi (240 kPa, 2,4 kgf/cm ² ou bar) ► Arrière 35 psi (240 kPa, 2,4 kgf/cm ² ou bar) ► Roue de secours 60 psi (420 kPa, 4,2 kgf/cm ² ou bar)

Taille des roues	18 × 7,5J, 18 × 4T (roue de secours)
Couple des écrous de roues	103 ft•lbf (140 N•m, 14,3 kgf•m)

► Type B

Taille des pneus	255/55R20 107V, T165/90D18 107M (roue de secours)
Pression de gonflage des pneus (Pression de gonflage des pneus recommandée à froid)	<p>► Avant 35 psi (240 kPa, 2,4 kgf/cm² ou bar)</p> <p>► Arrière 35 psi (240 kPa, 2,4 kgf/cm² ou bar)</p> <p>► Roue de secours 60 psi (420 kPa, 4,2 kgf/cm² ou bar)</p> <p>Conduite à des vitesses soutenues (plus de 100 mph [160 km/h]) (dans les pays où les limitations de vitesse l'autorisent)</p> <p>Ajoutez 1 psi (10 kPa, 0,10 kgf/cm² ou bar) aux pneus avant et arrière. Ne dépassez jamais la pression de gonflage maximale des pneus à froid indiquée sur le flanc des pneus.</p>
Taille des roues	20 × 8J, 18 × 4T (roue de secours)
Couple des écrous de roues	103 ft•lbf (140 N•m, 14,3 kgf•m)

Ampoules

	Ampoules	N° d'ampoule	W	Type
Extérieur	Clignotants avant/feux de stationnement (type à ampoule)	7444NA	28/8	A

A: Ampoules à culot en verre (ambre)

Informations relatives au carburant

Utilisez uniquement de l'essence sans plomb.

Sélectionnez un indice d'octane de 87 (indice d'octane recherche de 91) ou supérieur. L'utilisation d'essence sans plomb d'un indice d'octane inférieur à 87 peut engendrer des cliquetis dans le moteur. La persistance des cliquetis peut endommager le moteur.

L'essence que vous utilisez doit au minimum répondre aux spécifications ASTM D4814 aux États-Unis.

■ Qualité de l'essence

Dans quelques cas rares, il peut arriver que la marque de l'essence utilisée occasionne des problèmes de maniabilité. Si les problèmes de maniabilité persistent, essayez de changer de marque d'essence. Si cela ne résout pas le problème, consultez votre concessionnaire Toyota.

■ Recommandations d'utilisation d'essence contenant des additifs détergents

- Toyota recommande d'utiliser une essence contenant des additifs détergents, pour éviter l'accumulation de dépôts dans le moteur.
- Toute l'essence commercialisée aux États-Unis contient un minimum d'additifs détergents pour nettoyer et/ou prévenir l'encrassement des systèmes d'admission,

selon le programme de concentration minimale en additifs de l'EPA.

- Toyota recommande vivement l'utilisation d'essence de haute qualité contenant des détergents. Pour plus d'informations sur l'essence de haute qualité contenant des détergents et une liste de revendeurs, veuillez vous rendre sur le site internet officiel www.toptiergas.com.

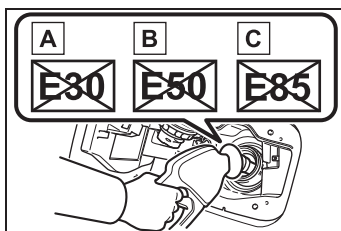
■ Recommandations d'utilisation des essences à faibles émissions

Les essences contenant des composés oxygénés tels que l'éther ou l'éthanol, ainsi que les essences reformulées, sont disponibles dans certaines villes. Ces carburants sont peuvent être utilisés normalement, à condition qu'ils satisfassent à d'autres exigences liées au carburant.

Toyota recommande ces carburants, car les formulations permettent une réduction des émissions du véhicule.

■ Non recommandation d'utilisation des essences mélangées

- Utilisez uniquement une essence contenant au maximum 15 % d'éthanol. N'utilisez PAS de polycarburant quel qu'il soit ou d'essence contenant plus de 15 % d'éthanol, disponibles dans les pompes marquées E30 (30 % d'éthanol [A]), E50 (50 % d'éthanol [B]), E85 (85 % d'éthanol [C]) (ce ne sont que quelques exemples de carburants contenant plus de 15 % d'éthanol).



- Si vous utilisez de l'essence-alcool avec votre véhicule, veillez à ce que son indice d'octane ne soit pas inférieur à 87.
- Toyota déconseille l'utilisation des essences contenant du méthanol.
- **Non recommandation d'utilisation des essences contenant du MMT**

Certaines essences contiennent un additif augmentant l'indice d'octane appelé MMT (cyclopentadiénylman-ganèsetricarbonyle).

Toyota déconseille l'utilisation des essences contenant du MMT. Si vous utilisez un carburant contenant du MMT, le dispositif antipollution risque d'être affecté.

Le témoin indicateur de dysfonctionnement situé sur le combiné d'instruments pourrait s'allumer. Dans ce cas, contactez votre concessionnaire Toyota pour l'entretien.

■ En cas de cliquetis du moteur

- Consultez votre concessionnaire Toyota.
- Il est possible qu'à l'accélération ou en montée vous remarquiez parfois de légers cliquetis pendant quelques instants. Ceci est normal et ne doit pas vous inquiéter.



NOTE

■ Note sur la qualité du carburant

- N'utilisez pas de carburants inadaptés. Une utilisation de carburants inadaptés entraînerait un endommagement du moteur.
- N'utilisez pas d'essence au plomb.
L'essence au plomb peut occasionner des dommages au convertisseur catalytique trois voies de votre véhicule et compromettre le bon fonctionnement du dispositif antipollution.

- N'utilisez pas d'essence-alcool d'un autre type que celui indiqué plus haut.
Une autre essence-alcool pourrait endommager le système d'alimentation en carburant ou provoquer des problèmes de performances du véhicule.
- L'utilisation d'une essence sans plomb dont l'indice d'octane est inférieur à celui indiqué précédemment peut causer des phénomènes persistants de cliquetis importants.
Dans le pire des cas, cela peut entraîner des dommages au niveau du moteur et annuler la garantie du véhicule.

■ Pendant le réapprovisionnement en essence-alcool

Prenez soin de ne pas renverser l'essence-alcool. La peinture de votre véhicule pourrait être endommagée.

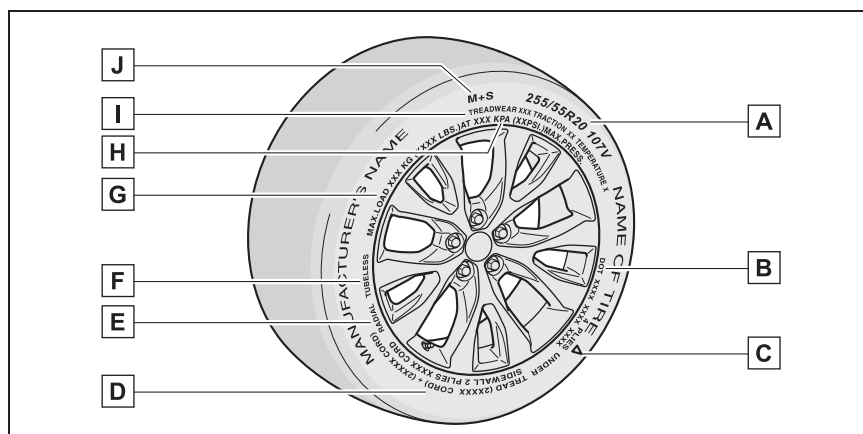
■ Problèmes de maniabilité liés au carburant

Si vous rencontrez des problèmes de performances (démarrage à chaud difficile, évaporation, cliquetis du moteur, etc.) après avoir utilisé un type différent de carburant, arrêtez d'utiliser ce type de carburant.

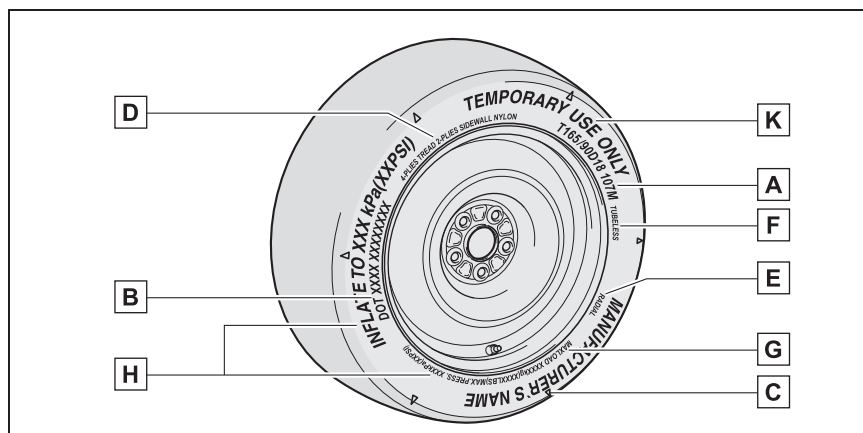
Informations relatives aux pneus

Symboles courants des pneus

► Pneu de taille normale



► Roue de secours compacte



- A** Taille des pneus (→P.664)
- B** DOT et numéro d'identification du pneu (TIN) (→P.663)
- C** Emplacement des témoins d'usure de la bande de roulement (→P.548)
- D** Composition et matériaux des ceintures des pneus

Les plis sont les couches de toiles tissées de manière parallèle enduites de caoutchouc. Les toiles sont constituées de fibres qui forment les plis d'un

pneu.

[E] Pneus à carcasse radiale ou diagonale

Un pneu à carcasse radiale porte la mention "RADIAL" sur le flanc. Tout pneu ne portant pas la mention "RADIAL" est un pneu à carcasse diagonale.

[F] TUBELESS ou TUBE TYPE

Les pneus tubeless n'ont pas de chambre à air et l'air est injecté directement dans les pneus. Les pneus tube type sont équipés d'une chambre à air à l'intérieur du pneu, et la chambre à air maintient la pression de gonflage.

[G] Limite de charge à pression de gonflage maximale des pneus à froid (→P.549)

[H] Pression de gonflage maximale des pneus à froid (→P.658)

Cela désigne la pression à laquelle un pneu peut être gonflé.

[I] Niveau de qualité uniforme des pneus

Pour plus de détails, reportez-vous plus loin à "Niveau de qualité uniforme des pneus".

[J] Pneus d'été ou pneus toutes saisons (→P.549)

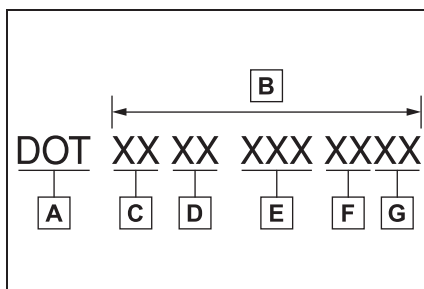
Un pneu toutes saisons porte la mention "M+S" sur le flanc. Tout pneu ne portant pas la mention "M+S" est un pneu été.

[K] "TEMPORARY USE ONLY"

Vous pouvez identifier une roue de secours compacte au moyen de la mention "TEMPORARY USE ONLY" moulée sur le flanc du pneu. Cette roue est uniquement conçue pour une utilisation temporaire d'urgence.

Symbole courant DOT et numéro d'identification du pneu (TIN)

► Type A



[A] Symbole DOT*

[B] Numéro d'identification du pneu (TIN)

[C] Marque d'identification du fabricant du pneu

[D] Code de taille du pneu

[E] Code optionnel de type de pneu du fabricant (3 ou 4 lettres)

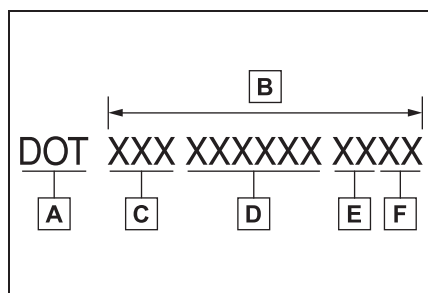
[F] Semaine de fabrication

[G] Année de fabrication

* : Le symbole DOT certifie que le

pneu est conforme aux normes fédérales de sécurité applicables aux véhicules à moteur.

► **Type B**



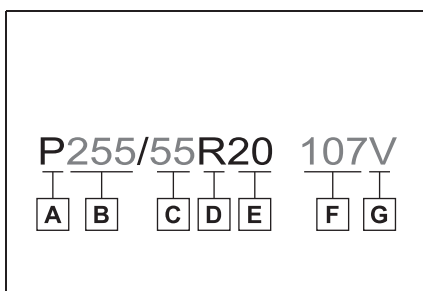
- A** Symbole DOT*
- B** Numéro d'identification du pneu (TIN)
- C** Marque d'identification du fabricant du pneu
- D** Code du fabricant
- E** Semaine de fabrication
- F** Année de fabrication

* : Le symbole DOT certifie que le pneu est conforme aux normes fédérales de sécurité applicables aux véhicules à moteur.

Taille des pneus

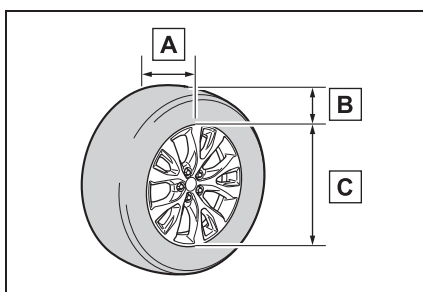
■ Informations relatives à la taille courante des pneus

L'illustration indique la taille courante des pneus.



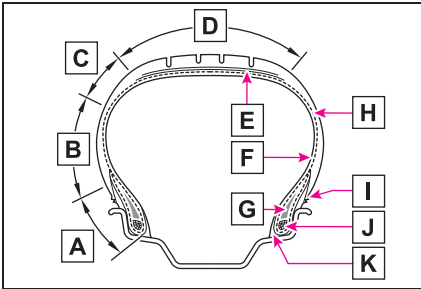
- A** Utilisation du pneu (P = véhicule de tourisme, T = utilisation temporaire)
- B** Largeur de section (millimètres)
- C** Rapport d'aspect (rapport entre la hauteur du pneu et la largeur de section)
- D** Code de structure du pneu (R = Radiale, D = Diagonale)
- E** Diamètre de la roue (pouces)
- F** Indice de charge (2 chiffres ou 3 chiffres)
- G** Symbole de vitesse (caractère alphabétique d'une lettre)

■ Dimensions du pneu



- A** Largeur de section
- B** Hauteur du pneu
- C** Diamètre de la roue

Appellations des parties du pneu



- A** Talon
- B** Flanc
- C** Épaulement
- D** Bande de roulement
- E** Courroie
- F** Garniture interne
- G** Caoutchouc de renfort
- H** Carcasse
- I** Bordures de jante
- J** Tringles
- K** Bandelette talon

Niveau de qualité uniforme des pneus

Ces informations ont été préparées en conformité avec les normes publiées par l'autorité fédérale chargée de la sécurité routière aux États-Unis du Ministère des Transports des États-Unis.

Elle informe les acheteurs et/ou clients potentiels des véhicules Toyota du niveau de qualité uni-

forme des pneus.

Votre concessionnaire Toyota pourra répondre à toutes les questions que pourrait vous inspirer la lecture de ces informations.

■ Indices de qualité DOT

Tous les pneus de véhicules de tourisme doivent être conformes aux exigences fédérales en matière de sécurité, et à ces indices. Les indices de qualité sont indiqués sur le flanc du pneu, le cas échéant, entre l'épaulement et la largeur de section maximum.

Par exemple: Indice d'usure de la bande de roulement 200 Traction
AA Température A

■ Usure de la bande de roulement

L'indice d'usure de la bande de roulement est établi par comparaison, en fonction de l'indice d'usure du pneu testé dans des conditions réglementées, sur un banc d'essai homologué par un organisme officiel.

Par exemple, un pneu doté d'un indice 150 devrait tenir une fois et demie (1 - 1/2) la durée d'un pneu doté d'un indice 100 par le gouvernement.

La performance relative des pneus dépend de leurs conditions d'utilisation. La performance peut varier considérablement selon les habitudes de conduite, l'entretien, les caractéristiques des routes et le climat.

■ Indices d'adhérence AA, A, B, C

Les indices d'adhérence, notés AA, A, B et C dans l'ordre du meilleur au moins bon, représentent la capacité du pneu à arrêter le véhicule sur chaussée humide, telle que mesurée dans des conditions réglementées, sur des revêtements d'asphalte et de béton homologués par un organisme officiel.

Un pneu noté C présente des performances d'adhérence médiocres.

Avertissement: L'indice d'adhérence attribué à ce pneu est établi à partir de tests d'adhérence au freinage (en ligne droite), et exclut l'adhérence en virage.

■ Température A, B, C

Les indices thermiques, notés A (le plus haut), B et C, représentent la résistance du pneu à la production de chaleur et sa capacité à dissiper la chaleur, mesurées au cours d'un test sur la roue dans des conditions

réglementées, dans un laboratoire spécifié, à l'intérieur.

Une température élevée soutenue peut engendrer la dégénérescence du matériau du pneu et réduire sa durée de vie, et une température excessive peut conduire à une défaillance brutale du pneu.

L'indice C correspond à un niveau de performance que tous les pneus des véhicules de tourisme doivent satisfaire, conformément à la norme fédérale de sécurité No. 109 applicable aux véhicules à moteur.

Les indices B et A correspondent à des niveaux de performance supérieurs au minimum exigé par la loi d'après les tests sur la roue utilisée en laboratoire.

Avertissement: L'indice de température d'un pneu suppose qu'il est correctement gonflé et non surchargé.

Une vitesse excessive, un sous-gonflage ou une charge excessive, sont des facteurs qui, séparément ou combinés, peuvent être à l'origine d'une accumulation de chaleur et d'une possible défaillance du pneu.

Glossaire terminologique du pneu

Termes liés aux pneus	Signification
Pression de gonflage des pneus à froid	Pression dans le pneu alors que le véhicule est resté en stationnement pendant au moins trois heures ou n'a pas parcouru plus de 1 mile ou 1,5 km après cela
Pression de gonflage maximale	Pression maximale à froid à laquelle le pneu peut être gonflé, indiquée sur le flanc du pneu

Termes liés aux pneus	Signification
Pression de gonflage recommandée	Pression de gonflage du pneu à froid recommandée par le fabricant
Poids des accessoires	Poids cumulé (en plus de l'équipement de série pouvant être remplacé) de la transmission hybride, de la direction assistée, de l'assistance au freinage, des lève-vitres électriques, des sièges électriques, de la radio et du chauffage, dans la mesure où ces équipements sont proposés d'origine (qu'ils soient installés ou non)
Poids à vide	Poids d'un véhicule à moteur avec ses équipements de série, incluant les capacités maximales en carburant, en huile et en liquide de refroidissement et, s'il en est équipé, la climatisation et le poids supplémentaire d'un moteur optionnel
Poids maximum du véhicule en charge	La somme de: (a) Poids à vide (b) Poids des accessoires (c) Capacité de charge du véhicule (d) Poids des options de série
Poids normal des occupants	150 lb. (68 kg) multipliés par le nombre d'occupants indiqué dans la deuxième colonne du tableau 1* suivant
Répartition des occupants	Répartition des occupants dans le véhicule, tel qu'indiqué dans la troisième colonne du tableau 1* ci-après
Poids des options de série	Le poids combiné des options de série installées correspond à plus de 5 lb. (2,3 kg) de plus que les éléments standard remplacés, non comptabilisés dans le poids à vide ou le poids des accessoires, incluant les freins à grande puissance, les correcteurs d'assiette, la galerie de toit, la batterie 12 V à grande puissance et une garniture spéciale

Termes liés aux pneus	Signification
Jante	Support métallique du pneu ou ensemble pneu et chambre à air, sur lequel prend appui le talon du pneu
Diamètre de la jante (diamètre de roue)	Diamètre nominal du support du talon
Désignation des dimensions de la jante	Diamètre et largeur de la jante
Désignation du type de jante	Désignation de la jante par style ou code, donnée par le fabricant
Largeur de la jante	Distance nominale entre les rebords de la jante
Capacité de charge du véhicule (Capacité de charge totale)	Charge nominale du chargement et des bagages plus 150 lb. (68 kg) multipliée par le nombre de places assises du véhicule
Charge maximale du véhicule par pneu	Charge appliquée sur chaque pneu, déterminée par répartition sur chaque essieu du poids maximal en charge du véhicule, divisée par deux
Charge normale du véhicule par pneu	Charge appliquée sur chaque pneu, déterminée par répartition sur chaque essieu du poids à vide, du poids des accessoires et du poids normal des occupants (répartition selon le tableau 1* ci-après), divisée par deux
Côté exposé aux intempéries	Surface de la jante non couverte par le pneu gonflé
Talon	Partie du pneu constituée de tringles d'acier, enroulées ou renforcées de plis de toiles, et mise en forme pour s'adapter à la jante
Séparation du talon	Rupture de la liaison entre des composants du talon
Pneu à carcasse diagonale	Pneu sur lequel les plis de toiles partant du talon sont posés alternativement selon des angles très inférieurs à 90 degrés, par rapport à l'axe central de la bande de roulement

Termes liés aux pneus	Signification
Carcasse	Structure du pneu, hors caoutchouc de la bande de roulement et du flanc qui, une fois gonflée, supporte la charge
Décollement	Détachement par morceaux de la bande de roulement ou du flanc
Toile	Fibres formant les plis du pneu
Séparation de la toile	Rupture de la toile au niveau des composés en caoutchouc voisins
Craquelure	Toute rupture dans la bande de roulement, le flanc ou le revêtement intérieur du pneu, laissant apparaître la toile
CT	Pneu pour lequel le système flanc du pneu jante est inversé, dans lequel la jante est conçue avec des rebords s'étendant radialement vers l'intérieur et le pneu est conçu pour être monté sur le dessous de la jante de façon à ce que les rebords de la jante se trouvent enfermés dans la cavité du pneu
Pneu à indice de charge élevé	Pneu conçu pour être utilisé à des charges et pressions de gonflage plus élevées que le pneu standard correspondant
Rainure	Espace entre deux bandes longitudinales voisines sur la bande de roulement
Revêtement intérieur	Couche(s) formant la surface intérieure d'un pneu tubeless, contenant l'espace de gonflage du pneu
Séparation du revêtement intérieur	Rupture du revêtement intérieur au niveau du matériau en toile de la carcasse

Termes liés aux pneus	Signification
Flanc extérieur	(a) Flanc à bande blanche, porteur d'un lettrage blanc ou du nom du fabricant, de la marque, et/ou du nom de modèle moulé en relief ou en creux de manière plus prononcée que sur le flanc opposé du pneu, ou (b) Flanc extérieur d'un pneu asymétrique possédant un côté spécifique devant toujours être orienté vers l'extérieur lors de la pause sur un véhicule
Pneu pour utilitaire léger (LT)	Pneu conçu par son fabricant principalement pour être utilisé sur les utilitaires légers ou les véhicules de tourisme à usages multiples
Indice de charge	Charge maximum qu'un pneu peut supporter à une pression de gonflage donnée
Indice de charge maximal	Indice de charge du pneu à la pression de gonflage maximale autorisée pour ce pneu
Pression de gonflage maximale autorisée	Pression de gonflage maximale à froid à laquelle un pneu peut être gonflé
Mesure de jante	Jante sur laquelle est monté le pneu pour la vérification des dimensions physiques
Épissure ouverte	Toute rupture de la jonction de la bande de roulement, du flanc ou du revêtement intérieur du pneu, laissant apparaître la toile
Diamètre extérieur	Diamètre total d'un pneu neuf gonflé
Largeur totale	Distance linéaire entre les faces extérieures des flancs d'un pneu gonflé, surépaisseurs dues aux marquages, aux décors ou aux cordons ou nervures de protection comprises
Pneu pour véhicule de tourisme	Pneu destiné à être utilisé sur les véhicules de tourisme, les véhicules de tourisme à usages multiples et les utilitaires dont le poids nominal brut (GVWR) est inférieur ou égal à 10000 lb.
Pli	Couche de toiles tissées de manière parallèle enduites de caoutchouc

Termes liés aux pneus	Signification
Séparation du pli	Décollement des composés en caoutchouc entre les plis voisins
Pneu	Dispositif mécanique constitué de caoutchouc, de produits chimiques, de fils textiles et d'acier ou d'autres matériaux qui, monté sur une roue automobile, assure l'adhérence et contient le gaz ou le liquide supportant la charge
Pneu à carcasse radiale	Pneu sur lequel les plis de toiles partant du talon sont posés à 90 degrés par rapport à l'axe central de la bande de roulement
Pneu renforcé	Pneu conçu pour être utilisé à des charges et pressions de gonflage plus élevées que le pneu standard correspondant
Largeur de section	Distance linéaire entre les faces extérieures des flancs d'un pneu gonflé, surépaisseurs dues aux marquages, aux décors ou aux cordons de protection comprises
Flanc	Partie d'un pneu entre le talon et la bande de roulement
Séparation du flanc	Rupture du composé en caoutchouc au niveau du matériau en toile du flanc
Pneu neige	Pneu obtenant un indice d'adhérence supérieur ou égal à 110, en comparaison avec le pneu de référence conforme à la norme d'essai ASTM E-1136, dans les conditions d'essai d'adhérence sur neige telles que décrites par la norme ASTM F-1805-00, Méthode d'essai standard d'adhérence d'une roue simple en ligne droite et sur revêtement enneigé et verglacé, et marqué d'un symbole alpin () sur au moins un de ses flancs
Jante d'essai	Jante sur laquelle un pneu est monté pour essai, pouvant être n'importe quelle jante parmi celles recensées comme appropriées à une utilisation avec ce pneu

Termes liés aux pneus	Signification
Bande de roulement	Partie d'un pneu en contact avec la route
Bande longitudinale de bande de roulement	Partie de la bande de roulement qui entoure la circonférence du pneu
Séparation de la bande de roulement	Décollement de la bande de roulement de la carcasse du pneu
Indicateurs d'usure (TWI)	Saillies au fond des rainures principales, destinées à donner une indication visuelle du degré d'usure de la bande de roulement
Banc-support de pneu	Banc utilisé pour tenir la roue équipée du pneu pendant l'essai

* : Tableau 1 - Nombre et répartition des occupants pour un chargement normal du véhicule et des capacités d'assise variables

Nombre de places assises, nombre d'occupants	Charge normale du véhicule, nombre d'occupants	Répartition des occupants dans un véhicule normalement chargé
2 à 4	2	2 à l'avant
5 à 10	3	2 à l'avant, 1 sur les sièges de la deuxième rangée
11 à 15	5	2 à l'avant, 1 sur les sièges de la deuxième rangée, 1 sur les sièges de la troisième rangée, 1 sur les sièges de la quatrième rangée
16 à 20	7	2 à l'avant, 2 sur les sièges de la deuxième rangée, 2 sur les sièges de la troisième rangée, 1 sur les sièges de la quatrième rangée

Fonctions personnalisables

Votre véhicule dispose de nombreuses fonctions électroniques personnalisables selon vos préférences. Les réglages de ces fonctions peuvent être modifiés au moyen de l'écran multifonctionnel, de l'affichage multimédia ou chez votre concessionnaire Toyota.

Certaines des fonctions personnalisables sont modifiées en même temps que les paramètres de Mes réglages. (→P.218)

Personnalisation des fonctions du véhicule

■ Changement en utilisant l'affichage multimédia

- 1 Sélectionnez  dans le menu principal.
- 2 Sélectionnez "Personnalisation du véhicule"
- 3 Sélectionnez cet élément pour changer les réglages dans la liste.

Pour les fonctions pouvant être activées/désactivées, sélectionnez

 (ON) /  (OFF).

Pour les fonctions dont le niveau est réglable, comme le volume, la sensibilité du capteur, etc., faites glisser l'icône sur la barre.

■ Changement en utilisant les commandes de réglage des instruments

- 1 Sélectionnez  sur l'écran multifonctionnel.
- 2 Actionnez les commandes de réglage des instruments afin de sélectionner l'élément souhaité à personnaliser.
- 3 En fonction de l'affichage, sélectionnez le réglage souhaité.

■ Pendant la personnalisation

Arrêtez le véhicule dans un endroit sûr, serrez le frein de stationnement et déplacez la position de changement de vitesse sur P. De plus, afin d'éviter la décharge de la batterie 12 V, laissez le système hybride en marche pendant que vous personnalisez les fonctions.



AVERTISSEMENT

■ Pendant la personnalisation

Le système hybride devant être en marche pendant la personnalisation, veillez à ce que le véhicule soit stationné dans un lieu où la ventilation est suffisante. Dans un espace clos, comme un garage, les gaz d'échappement chargés de monoxyde de carbone (CO) toxique risquent de s'accumuler et de pénétrer dans le véhicule. Cela peut entraîner de graves problèmes de santé, voire la mort.

 NOTE

Pendant la personnalisation

Pour éviter la décharge de la batterie 12 V, veuillez à ce que le système hybride soit en marche pendant que vous personnalisez les fonctions.

Fonctions personnalisables

Les réglages de certaines fonctions sont modifiés simultanément lors de la personnalisation d'autres fonctions. Contactez votre concessionnaire Toyota pour de plus amples détails.

- A** Réglages pouvant être modifiés à l'aide de l'affichage multimédia
- B** Réglages pouvant être modifiés via les commandes de réglage des instruments
- C** Réglages pouvant être modifiés par votre concessionnaire Toyota

Définition des symboles: O = Disponible, — = Non disponible

Jauges, instruments et écran multifonctionnel (→P.98, 103, 108, 114, 122)

Fonction	Réglage par défaut	Réglage personnalisé	A	B	C
Langue ^{*1}	Anglais	Français	O	O	—
		Espagnol			
Unités ^{*2}	miles (MPG)	km (km/L)	—	O	—
		km (L/100 km)			
		miles (MPG Imperial)			
Type d'instrument ^{*1,3}	À 2 cadran	1 cadran ^{*4}	—	O	—
		sans cadran ^{*4}			
Style d'instrument ^{*1,3}	Intelligent	Décontracté	—	O	—
		Robuste			
		Sportif			

Fonction	Réglage par défaut	Réglage personnalisé	A	B	C
Style d'instrument ^{*1,5}	Intelligent	Robuste	—	O	—
		Sportif			
Type de cadran ^{*1,6}	Compteur de vitesse	Témoin du système hybride	—	O	—
		Compte-tours			
Type de cadran ^{*1,7}	Témoin du système hybride	Compte-tours	—	O	—
Type de cadran ^{*1,5}	Témoin du système hybride	Compte-tours	—	O	—
		Simple (pas de cadran)			
Témoin EV ^{*1}	Marche	Arrêt	—	O	—
Économie de carburant	Moyenne totale (Consommation de carburant moyenne [après la remise à zéro])	Moyenne du trajet (Consommation de carburant moyenne [après le démarrage])	—	O	—
		Moyenne du réservoir (Consommation de carburant moyenne [après le réapprovisionnement en carburant]) ^{*5}			
Affichage lié au système audio ^{*5}	Marche	Arrêt	—	O	—
Contrôle de l'énergie ^{*5}	Marche	Arrêt	—	O	—
Affichage de l'état de fonctionnement de l'AWD ^{*5,8}	Marche	Arrêt	—	O	—
Type d'informations relatives à la conduite ^{*5}	Après le démarrage	Après la réinitialisation	—	O	—

Fonction	Réglage par défaut	Réglage personnalisé	A	B	C
Guide d'accélération Éco ^{*1}	Marche	Arrêt	—	O	—
Éléments d'informations relatives à la conduite (premier élément) ^{*1}	Distance	Vitesse moyenne du véhicule	—	O	—
		Temps écoulé			
Éléments d'informations relatives à la conduite (deuxième élément) ^{*1}	Temps écoulé	Distance	—	O	—
		Vitesse moyenne du véhicule			
Éléments du TRAJET A (premier élément) ^{*1,3}	Distance	Vitesse moyenne du véhicule	—	O	—
		Temps écoulé			
Éléments du TRAJET A (deuxième élément) ^{*1,3}	Vitesse moyenne du véhicule	Distance	—	O	—
		Temps écoulé			
Éléments du TRAJET B (premier élément) ^{*1,3}	Distance	Vitesse moyenne du véhicule	—	O	—
		Temps écoulé			
Éléments du TRAJET B (deuxième élément) ^{*1,3}	Vitesse moyenne du véhicule	Distance	—	O	—
		Temps écoulé			
Écran contextuel ^{*1}	Marche	Arrêt	—	O	—
Fonction de suggestion ^{*1}	Marche	Marche (lorsque le véhicule est à l'arrêt)	O	—	—
		Arrêt			
Témoin de feux de stop	Marche	Arrêt	—	O	—

^{*1}: Ce réglage peut également être modifié conformément à Mes réglages

^{*2}: Le réglage par défaut varie selon le pays.

^{*3}: Affichage 12,3 pouces

*4: L'activation/la désactivation du widget peuvent être modifiées.

*5: Affichage 7 pouces

*6: Affichage 12,3 pouces lorsque l'affichage à 1 cadran est sélectionné

*7: Affichage 12,3 pouces lorsque l'affichage à 2 cadran est sélectionné

*8: Modèles AWD

■ Affichage tête haute^{*1}(→P.131)

Fonction	Réglage par défaut	Réglage personnalisé	A	B	C
Affichage tête haute ^{*2}	Marche	Arrêt	—	O	—
Type d'affichage tête haute ^{*2}	Standard	Pleine	—	O	—
		Minimum			

*1: Sur modèles équipés

*2: Ce réglage peut également être modifié conformément à Mes réglages

■ Verrouillage des portes (→P.148, 628)

Fonction	Réglage par défaut	Réglage personnalisé	A	B	C
Déverrouillage avec la clé mécanique	Déverrouillage de la porte conducteur en une étape, déverrouillage de toutes les portes en deux étapes	Déverrouillage de toutes les portes en une étape	—	—	O
Fonction de verrouillage automatique des portes [*]	Fonctionnement du verrouillage des portes asservi à la position de changement de vitesse	OFF	O	—	O
		Fonctionnement du verrouillage des portes asservi à la vitesse			

Fonction	Réglage par défaut	Réglage personnalisé	A	B	C
Fonction de déverrouillage automatique des portes*	Fonctionnement du déverrouillage des portes asservi à la position de changement de vitesse	OFF	O	—	O
		Fonctionnement du déverrouillage des portes asservi à la porte conducteur			

*: Ce réglage peut également être modifié conformément à Mes réglages

■ Hayon à commande électrique (→P.153)

Fonction	Réglage par défaut	Réglage personnalisé	A	B	C
Hayon à commande électrique	Marche	Arrêt	—	O	—
Position d'ouverture du hayon à commande électrique	5	1 à 5	—	O	—
		Paramètre utilisateur* ¹			
Volume du signal sonore	Niveau 3	Niveau 1	—	O	—
		Niveau 2			
Capteur de mouvement de pied* ²	Marche	Arrêt	—	O	—
Signal sonore de mouvement de pied* ²	Marche	Arrêt	—	—	O
La fonction validant la commande  de la télécommande du verrouillage centralisé lors du verrouillage de la porte	Marche	Arrêt	—	—	O
Fonction de fermeture et de verrouillage (walk away)	Arrêt	Marche	—	—	O
Fonction de fermeture et de verrouillage mains libres* ²	Arrêt	Marche	—	—	O

*1: Configuré en actionnant la commande  au bas du hayon.

*2: Sur modèles équipés

■ Système d'accès et de démarrage mains libres et télécommande du verrouillage centralisé (→P.148, 173)

Fonction	Réglage par défaut	Réglage personnalisé	A	B	C
Volume du signal sonore de fonctionnement*	5	Arrêt	O	—	O
		1 à 7			
Signal de fonctionnement (Feux de détresse)*	Marche	Arrêt	O	—	O
Temps écoulé avant l'activation de la fonction de verrouillage automatique de porte si une porte n'est pas ouverte après avoir été déverrouillée*	60 secondes	Arrêt	O	—	O
		30 secondes			
		120 secondes			
Avertisseur sonore de porte ouverte	Marche	Arrêt	—	—	O

* : Ce réglage peut également être modifié conformément à Mes réglages

■ Système d'accès et de démarrage mains libres (→P.148, 173)

Fonction	Réglage par défaut	Réglage personnalisé	A	B	C
Système d'accès et de démarrage mains libres	Marche	Arrêt	—	—	O
Les portes déverrouillées à l'aide du système d'accès et de démarrage mains libres peuvent être sélectionnées	Porte conducteur	Toutes les portes	O	—	O
Nombre de verrouillages de porte consécutifs	2 fois	Autant que souhaité	—	—	O

Fonction	Réglage par défaut	Réglage personnalisé	A	B	C
Temps écoulé avant le déverrouillage de toutes les portes lorsque la poignée de la porte conducteur est saisie et maintenue	2 secondes	Arrêt	—	—	O
		1,5 secondes			
		2,5 secondes			

■ Télécommande du verrouillage centralisé (→P.142, 148, 153)

Fonction	Réglage par défaut	Réglage personnalisé	A	B	C
Déverrouillage*	Déverrouillage de la porte conducteur en une étape, déverrouillage de toutes les portes en deux étapes	Déverrouillage de toutes les portes en une étape	O	—	O
Fonction panique	Marche	Arrêt	—	—	O
Déverrouillage du hayon à commande électrique	Maintenez appuyé (long)	Une pression courte	—	—	O
		Appuyez deux fois			
		Maintenez appuyé (court)			
		Arrêt			
Opération de verrouillage lorsque la porte est ouverte*	Marche	Arrêt	O	—	O

* : Ce réglage peut également être modifié conformément à Mes réglages

■ **Rétroviseurs extérieurs (→P.202)**

Fonction	Réglage par défaut	Réglage personnalisé	A	B	C
Fonction de rabattement et de déploiement automatiques des rétroviseurs*	Liée au verrouillage/déverrouillage des portes	Arrêt	—	—	O
		Liée au fonctionnement du contact d'alimentation			

*: Sur modèles équipés

■ **Lève-vitres électriques ou toit ouvrant panoramique* (→P.205, 209)**

Fonction	Réglage par défaut	Réglage personnalisé	A	B	C
Fonctionnement lié à la clé mécanique	Arrêt	Marche	—	—	O
Fonctionnement lié à la télécommande du verrouillage centralisé	Arrêt	Marche (ouverture uniquement)	—	—	O

*: Sur modèles équipés

■ **Système de commande automatique des éclairages (→P.283)**

Fonction	Réglage par défaut	Réglage personnalisé	A	B	C
Sensibilité du capteur de luminosité*	Normal	Plus clair	O	—	O
		Clair			
		Sombre			
		Plus sombre			
Temps écoulé avant que les phares ne s'éteignent automatiquement une fois les portes fermées*	30 secondes	Arrêt	O	—	O
		60 secondes			
		90 secondes			
Allumage des phares lié au fonctionnement des essuie-glaces de pare-brise	Marche	Arrêt	—	—	O

*: Ce réglage peut également être modifié conformément à Mes réglages

■ Éclairages (→P.283)

Fonction	Réglage par défaut	Réglage personnalisé	A	B	C
Éclairage d'accueil	Marche	Arrêt	—	—	O

■ Système de sécurité de pré-collision (→P.315)

Fonction	Réglage personnalisé	A	B	C
Système de sécurité de pré-collision	ON/OFF	—	O	—
Réglage temporel de l'avertissement*	Plus tard / Par défaut / Plus tôt	—	O	—

*: Ce réglage peut également être modifié conformément à Mes réglages

■ Avertissement de trafic transversal avant*¹(→P.350)

Fonction	Réglage personnalisé	A	B	C
Alerte de circulation transversale avant	ON/OFF	—	O	—
Synchronisation de l'alerte* ²	Plus tard / Par défaut / Plus tôt	—	O	—

*¹: Sur modèles équipés

*²: Ce réglage peut également être modifié conformément à Mes réglages

■ Système Alerte de sortie de voie (→P.337)

Fonction	Réglage personnalisé	A	B	C
Système Alerte de sortie de voie*	ON/OFF	—	O	—
Synchronisation de l'alerte*	Défaut/Antérieur	—	O	—
Options d'alerte*	Vibration/Signal sonore	—	O	—

*: Ce réglage peut également être modifié conformément à Mes réglages

■ Aide au changement de voie*¹ (→P.333)

Fonction	Réglage personnalisé	A	B	C
Aide au changement de voie* ²	ON/OFF	—	O	—

*1: Sur modèles équipés

*2: Ce réglage peut également être modifié conformément à Mes réglages

■ Régulateur de vitesse actif (→P.356)

Fonction	Réglage personnalisé	A	B	C
Délai de reprise prolongé*	ON/OFF	—	O	—
Réglage d'accélération*	Élevée/Moyenne/Faible	—	O	—
Message de guidage*	ON/OFF	—	O	—
Réduction de la vitesse en courbe*	Élevée/Moyenne/Faible/OFF	—	O	—

*: Ce réglage peut également être modifié conformément à Mes réglages

■ Assistance proactive à la conduite (→P.344)

Fonction	Réglage personnalisé	A	B	C
Assistance proactive à la conduite (PDA)*	ON/OFF	—	O	—
Sensibilité de l'assistance*	Faible/Moyenne/Élevée	—	O	—
Direction assistée (SA)*	ON/OFF	—	O	—
Aide à la décélération (DA)*	ON/OFF	—	O	—
Aide à l'anticipation d'obstacle (OAA)*	ON/OFF	—	O	—

*: Ce réglage peut également être modifié conformément à Mes réglages

■ **Reconnaissance des panneaux de signalisation^{*1} (→P.353)**

Fonction	Réglage personnalisé	A	B	C
Reconnaissance des panneaux de signalisation ^{*2}	ON/OFF	—	O	—
Méthode de notification d'excès de vitesse ^{*2}	Aucune/Visuelle/Visuelle et sonore	—	O	—
Autre méthode de notification ^{*2}	Aucune/Visuelle/Visuelle et sonore	—	O	—
Niveau de notification d'excès de vitesse ^{*2}	5 mph (10 km/h) / 3 mph (5 km/h) / 1 mph (2 km/h)	—	O	—

^{*1}: Sur modèles équipés

^{*2}: Ce réglage peut également être modifié conformément à Mes réglages

■ **Suggestion de pause au conducteur (→P.340)**

Fonction	Réglage personnalisé	A	B	C
Suggestion de pause au conducteur	ON/OFF	—	O	—

■ **Assistance dans les embouteillages^{*1} (→P.376)**

Fonction	Réglage personnalisé	A	B	C
Assistance dans les embouteillages ^{*2}	ON/OFF	—	O	—
Enregistrement de la caméra de surveillance du conducteur ^{*2}	ON/OFF	—	O	—

^{*1}: Sur modèles équipés

^{*2}: Ce réglage peut également être modifié conformément à Mes réglages

■ **Surveillance du conducteur^{*1} (→P.312)**

Fonction	Réglage personnalisé	A	B	C
Fonction d'avertissement ^{*2}	ON/OFF	—	O	—

*1: Sur modèles équipés

*2: Ce réglage peut également être modifié conformément à Mes réglages

■ BSM (surveillance de l'angle mort) (→P.383)

Fonction	Réglage personnalisé	A	B	C
BSM (surveillance de l'angle mort)	Marche/arrêt	—	O	—
Luminosité du témoin de rétroviseur extérieur*	Faible/Clair	—	O	—
Synchronisation de l'alerte de véhicule en approche (sensibilité)*	Plus tard / Par défaut / Plus tôt	—	O	—
Signal sonore d'avertissement*	Marche/arrêt	—	O	—

*: Ce réglage peut également être modifié conformément à Mes réglages

■ Système intuitif d'aide au stationnement*¹ (→P.394)

Fonction	Réglage personnalisé	A	B	C
Système intuitif d'aide au stationnement* ²	Marche/arrêt	—	O	—
Volume du signal sonore du système intuitif d'aide au stationnement en fonctionnement* ^{2,3}	Niveau1/Niveau2/Niveau3	—	O	O
Distance du début de détection du capteur central avant* ⁴	Proche/Standard	O	—	—
Distance du début de détection du capteur central arrière* ⁴	Proche/Standard	O	—	—

*1: Sur modèles équipés

*2: Ce réglage peut également être modifié conformément à Mes réglages

*3: Le volume du son est lié à l'aide au stationnement intuitive*², au RCTA et au RCD.

^{*4}: Pour les véhicules avec un moniteur de vue panoramique, le réglage peut également être modifié sur l'écran des paramètres du moniteur de vue panoramique. Pour de plus amples détails, reportez-vous au "MANUEL MULTIMÉDIA DU PROPRIÉTAIRE".

■ Fonction RCTA (avertissement de trafic transversal arrière) (→P.401)

Fonction	Réglage personnalisé	A	B	C
Fonction RCTA (avertissement de trafic transversal arrière)	Marche/arrêt	—	O	—
Volume du signal sonore du RCTA en fonctionnement ^{*1, 2}	Niveau1/Niveau2/Niveau3	—	O	—

^{*1}: Ce réglage peut également être modifié conformément à Mes réglages

^{*2}: Le volume du son est lié à l'aide au stationnement intuitive^{*1}, au RCTA et au RCD.

■ Fonction RCD (détection de la caméra arrière)^{*} (→P.408)

Fonction	Réglage personnalisé	A	B	C
Fonction RCD (détection de la caméra arrière)	ON/OFF	—	O	—

^{*}: Sur modèles équipés

■ PKSB (freinage de l'aide au stationnement)^{*1} (→P.412)

Fonction	Réglage personnalisé	A	B	C
Fonction PKSB (freinage de l'aide au stationnement) ^{*2}	ON/OFF	—	O	—

^{*1}: Sur modèles équipés

^{*2}: Ce réglage peut également être modifié conformément à Mes réglages

■ Assistance à la sortie du véhicule en sécurité (→P.389)

Fonction	Réglage personnalisé	A	B	C
Assistance à la sortie du véhicule en sécurité	Marche/arrêt	—	O	—
Affichage des rétroviseurs extérieurs*	Marche/arrêt	—	O	—
Sensibilité de détection*	Faible/Moyenne/Élevée	—	O	—

* : Ce réglage peut également être modifié conformément à Mes réglages

■ Contact d'alimentation (→P.253)

Fonction	Réglage personnalisé	A	B	C
Personnalisation ACC Activation/désactivation du mode ACC	Marche/arrêt	O	—	O

■ Rappel de siège arrière (→P.148)

Fonction	Réglage par défaut	Réglage personnalisé	A	B	C
Fonction de rappel de siège arrière*	Marche	Arrêt	—	O	—

* : Ce réglage peut également être modifié conformément à Mes réglages

■ Système de climatisation automatique avant (→P.454)

Fonction	Réglage par défaut	Réglage personnalisé	A	B	C
Commutation entre le mode d'air extérieur et le mode de recyclage d'air asservi au fonctionnement de la commande "AUTO"	Marche	Arrêt	O	—	O
Fonctionnement de la commande auto d'A/C*	Marche	Arrêt	O	—	O

* : Ce réglage peut également être modifié conformément à Mes réglages

■ Éclairage (→P.471)

Fonction	Réglage par défaut	Réglage personnalisé	A	B	C
Temps écoulé avant que les éclairages intérieurs ne s'éteignent*	15 secondes	Arrêt	O	—	O
		7,5 secondes			
		30 secondes			
Fonctionnement après désactivation du contact d'alimentation	Marche	Arrêt	—	—	O
Fonctionnement lorsque vous vous approchez du véhicule et que vous portez la clé électronique	Marche	Arrêt	—	—	O
Fonctionnement lorsque les portes sont déverrouillées	Marche	Arrêt	—	—	O
Éclairages de plancher	Marche	Arrêt	—	—	O
Temps écoulé avant que les éclairages extérieurs de plancher ne s'éteignent*	15 secondes	Arrêt	O	—	O
		7,5 secondes			
		30 secondes			
Fonctionnement des éclairages extérieurs de plancher lorsque vous vous approchez du véhicule et que vous portez la clé électronique	Marche	Arrêt	—	—	O
Fonctionnement des éclairages extérieurs de plancher lorsque vous déverrouillez les portes	Marche	Arrêt	—	—	O
Fonctionnement des éclairages extérieurs de plancher lorsqu'une porte est ouverte	Marche	Arrêt	—	—	O

*: Ce réglage peut également être modifié conformément à Mes réglages

■ Personnalisation du véhicule

- Lorsque les portes restent fermées après déverrouillage des portes et que la minuterie d'activation de la fonction de verrouillage automatique des portes est activée, les signaux seront générés selon le volume du signal sonore de fonctionnement et les réglages de la fonction du signal de fonctionnement (Feux de détresse).

Systèmes à initialiser

Après tout rebranchement de la batterie 12 V ou entretien du véhicule, les systèmes suivants doivent être initialisés pour pouvoir fonctionner normalement:

Liste des éléments à initialiser

Élément	Quand réinitialiser	Référence
Message indiquant qu'un entretien est nécessaire (États-Unis uniquement)	<ul style="list-style-type: none">Après avoir effectué l'entretien	P.523
Système d'avertissement de pression des pneus	<ul style="list-style-type: none">Lorsque la pression de gonflage des pneus précisée a changé, par exemple en raison de la charge transportée, etc.Lorsque la pression de gonflage des pneus est modifiée, par exemple lorsque la taille des pneus est modifiée.	P.556
Vidange d'huile	<ul style="list-style-type: none">Après avoir effectué l'entretien	P.539
Hayon à commande électrique	<ul style="list-style-type: none">Après le rebranchement ou le changement de la batterie 12 V	P.166

Pour les propriétaires

9

9-1. Pour les propriétaires

Signalement de défauts liés
à la sécurité pour les pro-
priétaires au Canada. **692**

Signalement de défauts liés à la sécurité pour les propriétaires au Canada

Les clients canadiens désireux de rendre compte d'un défaut lié à la sécurité auprès de TransportCanada, Enquêtes sur les défauts et rappels, peuvent appeler gratuitement l'assistance téléphonique au 1-800-333-0510, écrire un courriel à Transports Canada - ASFAD, 330 Sparks Street, Ottawa, ON, K1A 0N5, ou remplir la déclaration en ligne à l'adresse <https://www.tc.gc.ca/rappels>.

Index

Que faire si... (Résolution des problèmes)	694
Index alphabétique.....	697

Que faire si... (Résolution des problèmes)

Si vous avez un problème, vérifiez les points suivants avant de contacter votre concessionnaire Toyota.

Les portes ne peuvent pas être verrouillées, déverrouillées, ouvertes ou fermées



Si vous perdez vos clés

- Si vous perdez vos clés mécaniques, de nouvelles clés mécaniques d'origine peuvent être réalisées par votre concessionnaire Toyota. (→P.626)
- Si vous perdez vos clés électroniques, le risque de vol du véhicule augmente de manière significative. Contactez immédiatement votre concessionnaire Toyota. (→P.626)



La clé électronique ne fonctionne pas correctement

- La pile de la clé électronique est-elle faible ou usée? (→P.572)



Les portes ne peuvent pas être verrouillées ou déverrouillées

- Le contact d'alimentation est-il sur ON?

Lorsque vous verrouillez les portes, mettez le contact d'alimentation sur arrêt. (→P.257)

- La clé électronique a-t-elle été laissée à l'intérieur du véhicule?

Lorsque vous verrouillez les portes, assurez-vous que vous avez la clé électronique sur vous.

- La fonction peut ne pas fonctionner correctement à cause des conditions des ondes radio. (→P.175)



Il n'est pas possible d'ouvrir la porte arrière

- Le verrouillage de sécurité enfants est-il enclenché?

La porte arrière ne peut pas être ouverte de l'intérieur du véhicule lorsque le verrouillage est enclenché. Ouvrez la porte arrière de l'extérieur, puis déverrouillez le verrouillage de sécurité enfants.

(→P.152)

Si vous suspectez un problème



Le système hybride ne démarre pas

- Avez-vous appuyé sur le contact d'alimentation tout en appuyant fermement sur la pédale de frein? (→P.253)
- Véhicules avec moteur 2,5L 4 cylindres (A25A-FXS): Le levier de vitesses est-il sur la position P? (→P.253)
- La clé électronique est-elle détectable quelque part à l'intérieur du véhicule? (→P.174)
- La pile de la clé électronique est-elle faible ou usée?

Dans ce cas, il est possible de démarrer le système hybride par un moyen temporaire. (→P.629)

- La batterie 12 V est-elle déchargée? (→P.631)

Le levier de vitesses ne peut pas être déplacé de P, même si vous appuyez sur la pédale de frein (véhicules avec moteur 2,5L 4 cylindres [A25A-FXS])



- Le contact d'alimentation est-il sur ON?

Si vous ne pouvez pas relâcher le levier de vitesses en appuyant sur la pédale de frein avec le contact d'alimentation sur ON (→P.272)

Les vitres ne s'ouvrent ou ne se ferment pas en actionnant les commandes de lève-vitres électriques



- La commande de verrouillage des vitres est-elle enfoncée?

À l'exception de celui du siège conducteur, aucun lève-vitre électrique ne peut être utilisé si la commande de verrouillage des vitres est enfoncée. (→P.208)



Le contact d'alimentation est placé sur arrêt automatiquement

- La fonction de coupure automatique de l'alimentation est actionnée si le véhicule est laissé sur ACC ou ON (le système hybride ne fonctionne pas) pendant un certain temps. (→P.258)



Un avertisseur sonore se déclenche pendant la conduite

- Le témoin de rappel de ceinture de sécurité clignote

Le conducteur et les passagers portent-ils leur ceinture de sécurité? (→P.596)

- Le témoin de frein de stationnement s'allume

Le frein de stationnement est-il relâché? (→P.275)

En fonction de la situation, d'autres types d'avertisseur sonore peuvent également se déclencher. (→P.592, 606)



Une alarme est activée et l'avertisseur sonore retentit

- Une porte a-t-elle été ouverte par une personne à l'intérieur du véhicule pendant le réglage de l'alarme?

Le capteur le détecte et l'alarme retentit. (→P.95)

Effectuez l'une des opérations suivantes pour désactiver ou arrêter les alarmes:

- Déverrouillez les portes.
- Placez le contact d'alimentation sur ACC ou ON, ou démarrez le système hybride. (L'alarme se désactive ou s'arrête après quelques secondes.)



Un avertisseur sonore se déclenche lorsque vous quittez le véhicule

- Un message s'affiche-t-il sur l'écran multifonctionnel?

Vérifiez le message sur l'écran multifonctionnel. (→P.606)



Un témoin d'avertissement s'allume ou un message d'avertissement s'affiche

- Lorsqu'un témoin d'avertissement s'allume ou qu'un message d'avertissement s'affiche, reportez-vous à P.592, 606.

Lorsqu'un problème s'est produit



En cas de crevaison

- Arrêtez le véhicule dans un endroit sûr et remplacez le pneu crevé par la roue de secours. (→P.615)



Le véhicule est bloqué

- Essayez la procédure à suivre lorsque le véhicule est enlisé dans la boue, la saleté ou la neige. (→P.644)

Index alphabétique

A

- A/C**454
 Filtre de climatisation567
 Mode de climatisation économique459
 Mode de flux d'air concentré sur les sièges avant (S-FLOW) 461
 Système de climatisation automatique454
 Système de climatisation automatique arrière464
- ABS (système de freinage antiblocage)**433
 Témoin d'avertissement595
- ACA (assistance active en virage)**434
- Accès mains libres**
 Système d'accès et de démarrage mains libres173
 Télécommande du verrouillage centralisé144
- Accoudoir**494
- Affichage**
 Contrôle de l'énergie137
 Fonction de freinage de l'aide au stationnement (piétons derrière le véhicule)422
 Message d'avertissement606
 RCTA402
 Régulateur de vitesse actif...360
 Système intuitif d'aide au stationnement394
- Affichage de pression des pneus**551
- Affichage d'informations du système d'aide à la conduite...** 118, 124
- Affichage du totalisateur kilométrique et du totalisateur partiel**
 Affichage des éléments 106, 113
 Commande "ODO"113
- Commande "ODO TRIP"106
- Affichage lié au système audio**119, 129
- Affichage lié au système de navigation**118, 124
- Affichage tête haute**131
 Affichage d'informations du système d'aide à la conduite...135
 Écran contextuel135
 Réglages133, 134
 Témoin du système hybride .136
 Zone d'affichage des informations relatives à la conduite 131
- Aide au changement de voie (LCA)**333
- Aide au démarrage en côte**...434
- Aide au freinage**433
- Aide au suivi de voie (LTA)**
 Fonctionnement328
- Alarme**95
 Avertisseur sonore592
- Alerte de sortie de voie (LDA)** 337
- Ampoules**
 Remplacement579
- Antennes (système d'accès et de démarrage mains libres)**173
- Appui-têtes**186
- Assistance à la sortie du véhicule en sécurité**389
- Assistance active en virage (ACA)**434
- Assistance dans les embouteillages**376
- Autonomie**103, 116, 127
- Avertissement d'approche**...364
- Avertissement de trafic transversal arrière (RCTA)**401
- Avertissement de trafic transversal avant (FCTA)**350
- Avertisseur sonore**190
- Avertisseurs sonores**
 ABS595

Avertissement d'approche364
 avertissement de sécurité de
 pré-collision316
 Ceinture de sécurité596, 597
 Contrôle conduite-démarrage
 595
 Coussins gonflables594
 Direction assistée électrique 595
 LDA (alerte de sortie de voie)
 598
 LTA (aide au suivi de voie) .328,
 598
 Maintien des freins601
 Moteur594
 Passage au rapport inférieur268,
 269, 274
 PDA (assistance proactive à la
 conduite)598
 Porte ouverte..... 150, 152
 Pression d'huile moteur basse
 594
 Régulateur de vitesse599
 Régulateur de vitesse actif...599
 Surchauffe de liquide de refroidissement.....593
 Surchauffe du système hybride
 593
 Système de charge593
 Système de freinage592
 Système de priorité des freins
 595
 Système hybride594
 Système intuitif d'aide au stationnement400, 600
 Vitre ouverte206

B

Batterie (batterie 12 V)

Préparatifs et contrôles
 pré-hivernaux444
 Remplacement635

Si la batterie 12 V est déchargée
 631
 Témoin d'avertissement593
 Vérification de la batterie545

Batterie (batterie de traction) ..88

Batterie de traction (batterie hybride)

Emplacement88
 Message d'avertissement.....93
 Prises d'air de la batterie du système hybride (batterie de traction)92
 Spécification651

Batterie du système hybride (batterie de traction)

Emplacement88
 Message d'avertissement.....93
 Spécification651

Bloqué

Si le véhicule est bloqué.....644

Boîte à gants475

Boîte de vitesses automatique

.....262

Boîte-pont

Huile boîte-pont arrière.....657

Bougie655

Bruit sous le véhicule7

BSM (surveillance de l'angle

mort)383

C

Cache-bagages480

Caméra

Moniteur de conduite312

Capacité de charge totale648

Capacité de chargement 233, 236

Capot

Ouvrir.....533

Capteur

Capteur radar305, 384, 390

Essuie-glaces de pare-brise à
 détecteur de pluie292

- Fonction de freinage de l'aide au stationnement (objets immobiliés à l'avant et à l'arrière du véhicule).....418
- Fonction de freinage de l'aide au stationnement (véhicules en mouvement à l'arrière du véhicule)420
- LDA (alerte de sortie de voie avec commande de direction)337
- LTA (aide au suivi de voie) ...328
- RCTA.....402
- Rétroviseur intérieur.....191
- Rétroviseur numérique.....197
- Système de feux de route automatiques.....286
- Système de phares automatiques.....284
- Système intuitif d'aide au stationnement394
- Capteurs d'aide au stationnement (système intuitif d'aide au stationnement)394**
- Carburant**
 - Capacité650
 - Informations660
 - Jauge de carburant103, 108
 - Réapprovisionnement en carburant.....298
 - Témoin d'avertissement596
 - Type650
- Casiers auxiliaires.....477**
- Ceintures de sécurité.....35**
 - Comment votre enfant doit porter la ceinture de sécurité37
 - Enrouleur de ceinture de sécurité à blocage automatique...36
 - Enrouleur de ceinture de sécurité à blocage d'urgence36
 - Femmes enceintes, utilisation correcte de la ceinture de sécurité35
 - Installation du siège de sécurité enfant60
 - Nettoyage et entretien des ceintures de sécurité520
 - Port de votre ceinture de sécurité36
 - Prétensionneurs de ceinture de sécurité40
 - Rallonge de ceinture de sécurité37
 - Témoin d'avertissement SRS594
 - Témoin de rappel et signal sonore596, 597
- Chaînes.....446**
- Chargeur sans fil485**
- Chauffage**
 - Rétroviseurs extérieurs456
 - Sièges chauffants468
 - Système de climatisation automatique arrière464
 - Volant chauffant.....468
- Chauffages**
 - Système de climatisation automatique.....454
- Clé**
 - Si vous perdez vos clés.....626
- Clé électronique.....142, 145**
 - Fonction d'économie de la pile174
 - Remplacement de la pile.....572
 - Si la clé électronique ne fonctionne pas correctement.....628
- Clés**
 - Accès mains libres144, 148, 173
 - Avertisseur sonore.....174
 - Clé électronique142
 - Clé mécanique142
 - Contact d'alimentation253

Fonction d'économie de la pile	174
Plaque du numéro de clé	142
Remplacement de la pile.....	572
Si la clé électronique ne fonctionne pas correctement.....	628
Télécommande du verrouillage centralisé	144
Clignotants	
Levier de clignotants	274
Puissance.....	659
Remplacement des ampoules	579
Clignotants arrière	
Levier de clignotants	274
Puissance.....	659
Remplacement des ampoules	579
Clignotants avant	
Levier de clignotants	274
Puissance.....	659
Remplacement des ampoules	579, 580
Clignotants latéraux	
Levier de clignotants	274
Remplacement des ampoules	579
Commande de luminosité	
Commande d'éclairage du tableau de bord	106, 113
Commande de mode neige....	430
Commande de sélection du mode de conduite	424
Commande de verrouillage des vitres.....	208
Commande d'éclairage du tableau de bord	106, 113
Commande d'ouverture	
Commande d'ouverture de trappe à carburant.....	298
Commande "ODO"	113
Commande "ODO TRIP"	106

Commandes

Bouton "SOS"	77
Commande de dégivrage des essuie-glaces de pare-brise.....	456
Commande de désembuage de la lunette arrière et des rétroviseurs extérieurs.....	456
Commande de désembuage de pare-brise	456
Commande de distance entre véhicules	360
Commande de feux antibrouillards.....	289
Commande de frein de stationnement	275
Commande de maintien des freins.....	280
Commande de mode de conduite EV	260
Commande de mode neige	430
Commande de pare-soleil électronique	209
Commande de réglage de l'inclinaison et de réglage télescopique du volant	190
Commande de régulateur de vitesse actif.....	360
Commande de sélection du mode de conduite	424
Commande de verrouillage centralisé des portes	151
Commande de verrouillage des portes	151
Commande de verrouillage des vitres	208
Commande de volant chauffant	468
Commande d'essuie-glace et de lave-vitre de pare-brise.....	290
Commande "ODO"	113
Commande "ODO TRIP"	106

Commande PKSB (freinage de l'aide au stationnement)	414
Commande RCD (détection de la caméra arrière)	409
Commande RCTA	402
Commande VSC OFF	435
Commandes de feux de détresse	584
Commandes de lève-vitres électriques	205
Commandes de mémorisation de la position de conduite ..	214
Commandes de réglage d'éclairage du tableau de bord ...	106, 113
Commandes de réglage des instruments	115, 123
Commandes de réglage du rétroviseur numérique	192
Commandes de rétroviseurs extérieurs	202
Commandes de sièges chauffants	468
Commandes de sièges ventilés	468
Commandes de toit ouvrant panoramique	209
Commandes d'éclairage	283
Commandes d'ouverture de porte de garage	506
Contact d'alimentation	253
Contacteur de démarrage	253
Palettes de changement de vitesses	267, 268
Système de feux de route automatiques	286
Système intuitif d'aide au stationnement	395
Composants haute tension	88
Compte-tours	103, 108
Compteur de vitesse	103, 108
Condenseur	542

Conduite

Commande de sélection du mode de conduite	424
Conseils de conduite d'un véhicule hybride électrique	441
Conseils de conduite hivernale	444
Conseils de rodage	225
Position de conduite correcte ..	33
Procédures	223
Conduite avec une caravane/remorque	237, 238
Conduite efficace prédictive ...	86
Conseils de conduite d'un véhicule hybride électrique	441
Conseils de conduite hivernale	444
Conseils de rodage	225
Consommation de carburant	
Consommation actuelle de carburant	116, 127
Économie moyenne de carburant	116, 127
Consommation de carburant actuelle	116, 127
Contact d'alimentation	253
Changement de mode du contact d'alimentation	257
Fonction de coupure automatique de l'alimentation	258
Contact d'alimentation (contact du moteur)	
Si vous devez arrêter votre véhicule en urgence	585
Contact du moteur (contact d'alimentation)	253
Si vous devez arrêter votre véhicule en urgence	585
Contacteur de démarrage (contact d'alimentation)	253
Changement de mode du contact d'alimentation	257

Fonction de coupure automatique de l'alimentation	258
Si vous devez arrêter votre véhicule en urgence.....	585
Contrôle conduite-démarrage (DSC)	232
Contrôle de la stabilité du véhicule (VSC)	434
Contrôle de l'énergie.....	137
Contrôle I/M	528
Coussin gonflable de genoux .42	
Coussins gonflables	
Conditions de fonctionnement des coussins gonflables	44
Coussins gonflables SRS.....	42
Modification et mise au rebut des coussins gonflables.....	50
Position de conduite correcte.....	33
Précautions générales relatives aux coussins gonflables	46
Précautions relatives aux coussins gonflables latéraux.....	46
Précautions relatives aux coussins gonflables latéraux et rideaux	46
Précautions relatives aux coussins gonflables pour votre enfant	46
Précautions relatives aux coussins gonflables rideaux.....	46
Système de classification de l'occupant du siège passager avant	51
Témoin d'avertissement SRS.....	594
Coussins gonflables latéraux .42	
Coussins gonflables rideaux ..42	
Couvre-plancher.....	482
Crevaion	
Système d'avertissement de pression des pneus	551
Cric	
Cric fourni avec le véhicule ..	616

Positionnement du cric	534
Crochets	
Crochets à vêtements	494
Crochets de maintien (tapis de sol).....	32
Crochets du filet de chargement	479
Crochets à vêtements	494
Crochets du filet de chargement	479
Crochets pour sac à provisions	480

D

Dégivrage des essuie-glaces de pare-brise	456
Désembuage	
Lunette arrière	456
Pare-brise	456
Rétroviseurs extérieurs	456
Désembuage de la lunette arrière	456
Désembuage de pare-brise....	456
Différentiel	
Huile de différentiel arrière ..	657
Dimension	648
Direction assistée (système de direction assistée électrique)	434
Témoin d'avertissement	595
Direction assistée électrique (EPS).....	434
Témoin d'avertissement	595
Dispositif anti-louvoiement de la remorque	434
Distance jusqu'à la prochaine vidange d'huile moteur	106
Distance parcourue	119
Données d'entretien de l'huile moteur	539
DSC (contrôle conduite-démarrage).....	232

E

- E-Four.....434**
- E-Four Advanced.....434**
- ECB (système de freinage à pilotage électronique)433**
- Éclairage de la boîte à gants.475**
- Éclairage de plancher471**
- Éclairage du levier de vitesses471**
- Éclairages**
 - Commande de feux antibrouillards289
 - Commande de phares.....283
 - Éclairages de courtoisie496
 - Éclairages individuels arrière472
 - Éclairages individuels avant.472
 - Éclairages intérieurs.....471
 - Levier de clignotants274
 - Liste des éclairages intérieurs471
 - Puissance.....659
 - Système de feux de route automatiques.....286
- Éclairages de courtoisie496**
 - Puissance.....659
- Éclairages de courtoisie de portes471**
 - Puissance.....659
- Éclairages de jour**
 - Remplacement des ampoules579
- Éclairages de plaque d'immatriculation**
 - Commande d'éclairage283
 - Remplacement des ampoules579
- Éclairages extérieurs de plancher**
 - Remplacement des ampoules579
- Éclairages individuels471**
- Éclairages intérieurs471**
- Économie de carburant..116, 127**
- Économie moyenne de carburant116, 127**
- Écran**
 - Affichage tête haute.....131
 - Écran multifonctionnel ..114, 122
 - RCD (détection de la caméra arrière).....409
- Écran d'informations du véhicule119**
- Écran d'informations relatives à la conduite.....116**
- Écran multifonctionnel**
 - Affichage d'informations du système d'aide à la conduite..118, 124
 - Affichage lié au système audio119, 129
 - Affichage lié au système de navigation.....118, 124
 - commandes de réglage des instruments115, 123
 - Contrôle de l'énergie137
 - Économie de carburant 116, 127
 - Écran d'informations du véhicule119
 - Écran d'informations relatives à la conduite116
 - Fonction de suggestion 121, 130
 - Guide d'accélération ÉCO ..116, 127
 - Icones de menu115
 - Message d'avertissement.....606
 - Montre113
 - Pression des pneus551
 - Réglages120
 - Régulateur de vitesse actif ...360
 - Score ÉCO116, 127
 - Taux de conduite en mode EV118, 129
 - Taux en mode EV118, 129

EDR (enregistreur de bord)	12
Enregistrement des données du véhicule	9
Enregistreur de bord (EDR).....	12
Entretien	
Données d'entretien	648
Entretien à faire soi-même ...	530
Entretien général	525
Prescriptions d'entretien.....	523
Roues et enjoliveurs de roue	517
Entretien à faire soi-même	524
EPS (direction assistée électrique)	434
Témoin d'avertissement	595
Essuie-glace de lunette arrière	296
Essuie-glaces de pare-brise	
Essuie-glaces de pare-brise à détecteur de pluie.....	290
Position	294
Étiquette d'avertissement.....	88

F

FCTA (avertissement de trafic transversal avant)	350
Feu de gabarit avant	
Commande d'éclairage	283
Feu de gabarit avant latéral	
Remplacement des ampoules	579
Feu de recul	
Puissance.....	659
Feux	
Remplacement des ampoules	579
Feux antibrouillards	
Commande.....	289
Feux antibrouillards avant	
Remplacement des ampoules	579
Feux arrière	
Commande d'éclairage	283

Remplacement des ampoules	579
Feux de détresse	584
Feux de gabarit	
Commande d'éclairage.....	283
Feux de gabarit arrière	
Commande d'éclairage.....	283
Feux de gabarit arrière latéraux	
Remplacement des ampoules	579
Feux de gabarit avant	
Puissance	659
Feux de gabarit latéraux	
Remplacement des ampoules	579
Feux de recul	
Remplacement des ampoules	579
Feux de stationnement	
Commande d'éclairage.....	283
Remplacement des ampoules	579
Feux de stop	
Remplacement des ampoules	579
Filtre de climatisation.....	567
Fonction de freinage de l'aide au stationnement (objets immobiles à l'avant et à l'arrière du véhicule).....	417
Fonction.....	417
Fonction de freinage de l'aide au stationnement (piétons derrière le véhicule)	421
Fonction.....	421
Fonction de freinage de l'aide au stationnement (véhicules en mouvement à l'arrière du véhicule)	420
Fonction.....	420

Fonction de protection anti-pincement

Hayon à commande électrique 162

Lève-vitres électriques 205

Pare-soleil électronique 210

Toit ouvrant panoramique 210

Fonction de suggestion. 121, 130**Fonction RCTA.....403****Fonctions personnalisables..673****Frein**

Frein de stationnement 275

Freinage régénératif 84

Liquide 543, 658

Maintien des freins 279

Témoin d'avertissement 592

Frein de stationnement

Avertisseur sonore indiquant que le frein de stationnement est serré 278

Fonctionnement 275

Message d'avertissement 277

Témoin d'avertissement 601

Freinage régénératif..... 84**Fusibles.....575****G****Guide d'accélération ÉCO ... 116, 127****H****Hayon 153****Hayon à commande électrique 153**

Hayon à commande électrique mains libres 158

Système d'accès et de démarrage mains libres 155

Hayon à commande électrique mains libres 158**Huile**

Huile boîte-pont arrière 657

Huile de différentiel arrière ... 657

Huile moteur 652

Huile moteur

Capacité 652

Contrôle 536

Préparatifs et contrôles pré-hivernaux 444

Témoin d'avertissement 594

I**Icones de menu 115****Identification**

Moteur 649

Véhicule 649

Informations relatives à la**conduite..... 119****Informations relatives aux pneus**

..... 662

Glossaire 666

Niveau de qualité uniforme des pneus 665

Numéro d'identification du pneu 663

Taille 664

Initialisation

Entretien 524, 539

Lève-vitres électriques 205

Systèmes à initialiser 690

Instrument

Commande d'éclairage du tableau de bord 106, 113

Commandes de réglage des instruments 115, 123

Écran multifonctionnel .. 114, 122

Instruments 103, 108

Message d'avertissement 606

Montre 103, 106, 108

Réglages 120

Témoins 100

Témoins d'avertissement 592

Instruments

Témoin du système hybride 104, 111

J

Jauge de carburant 103, 108

Jauge de température du liquide de refroidissement moteur 103, 108

Jauges 103, 108

L

Langue (écran multifonctionnel) 120

Lavage et lustrage 516

Lave-vitre

Ajout 544

Commande 290

Préparatifs et contrôles pré-hivernaux 444

LCA (aide au changement de voie) 333

LDA (alerte de sortie de voie) 337

Le frein de collision secondaire 435

Lève-vitres électriques

Asservissement des lève-vitres au verrouillage des portes .. 206

Commande de verrouillage des vitres 208

Fonction de protection anti-pincement 205

Fonctionnement 205

Levier

Levier de clignotants 274

Levier de déverrouillage du capot 533

Levier de lave-vitre 290

Levier de vitesses 262, 271

Levier du loquet auxiliaire 533

Levier de vitesses

Si le levier de vitesses est bloqué sur P 272

Transmission automatique ... 262

Transmission hybride 271

Liquide

Frein 658

Lave-vitre 544

Transmission 656

Liquide de refroidissement du module de commande de puissance

Capacité 655

Contrôle 540

Préparatifs et contrôles pré-hivernaux 444

Liquide de refroidissement du refroidisseur intermédiaire

Contrôle 540

Liquide de refroidissement moteur

Capacité 655

Contrôle 540

Préparatifs et contrôles pré-hivernaux 444

LTA (aide au suivi de voie)

Fonctionnement 328

M

Manivelle de cric 616

Mécanisme d'ouverture

Capot 533

Mécanisme d'ouverture de porte de garage 506

Mémorisation de la position de conduite 214

Fonction de rappel de la mémorisation 216

Mémorisation de la position du siège 214

Mémorisation de la position du siège conducteur
 Fonction de rappel de la mémorisation.....216
 Mémorisation de la position de conduite.....214
Mes réglages218
Message de rappel d'entretien524
Messages d'avertissement....606
Miroirs
 Miroirs de courtoisie496
Miroirs de courtoisie.....496
Mode de conduite EV.....260
Mode d'éco-conduite424
Mode Mud & Sand (boue et sable).....425
Mode normal.....424, 426
Mode panique144
Mode Rock & Dirt (rochers et terre).....425
Mode sport.....424
Mode Trail428
Module de commande de puissance88
Montre103, 106, 108, 113
Moteur
 Capot.....533
 Comment démarrer le système hybride253
 Compartiment.....535
 Compte-tours103, 108
 Contact d'alimentation.....253
 Contact du moteur.....253
 Contacteur de démarrage (contact d'alimentation)253
 Mode ACCESSORY257
 Numéro d'identification.....649
 Si le système hybride ne démarre pas.....624
 Si vous devez arrêter votre véhicule en urgence.....585

Surchauffe638
Moteur de traction (moteur électrique)82
Moteur électrique (moteur de traction)82

N

Nettoyage

Capteur radar306
 Ceintures de sécurité520
 Extérieur516
 Intérieur520
 Roues et enjoliveurs de roue.....517
Nombre de places assises.....236
Numéro d'identification du véhicule649

O

Outillage616

P

Palettes de changement de vitesses267, 268
Pare-soleil
 Toit ouvrant panoramique209
Pare-soleil de portes arrière..496
Pare-soleil électronique
 Fonction de protection anti-pincement.....210
 Fonctionnement.....209
Pattes d'ancrage.....60, 74
PCS (système de sécurité de pré-collision)
 Fonction.....315
 Témoin d'avertissement598
PDA (assistance proactive à la conduite)344
Phares
 Commande d'éclairage.....283

Remplacement des ampoules	579
PKSB (freinage de l'aide au stationnement).....	412
Pneu crevé	
Véhicules avec roue de secours	615
Pneus	
Chaînes	446
Contrôle.....	548
En cas de crevaisson	615
Fonction d'affichage de la pression de gonflage des pneus.....	551
Informations	662
Permutation des roues	551
Pneus neige	444
Pression de gonflage	563
Remplacement	615
Roue de secours	615
Système d'avertissement de pression des pneus	551
Taille	658
Témoin d'avertissement	597
Pneus neige	444
Poids	
Capacité de chargement.....	233, 236
Limites de charge	236
Poids	648
Poignées de maintien	494
Points d'ancrage LATCH.....	70
Porte	
Avertisseur sonore de porte ouverte	150, 152
Porte-gobelets	476
Portes	
Rétroviseurs extérieurs	202
Sécurité enfants de porte arrière	152
Système de verrouillage et déverrouillage automatiques des portes	152

Vitres de porte	205
Portes latérales	
Verrouillage des portes.....	148
Ports de charge USB.....	484
Pression de gonflage des pneus	
Données d'entretien	658
Fonction d'affichage de la pression de gonflage des pneus.....	551
Témoin d'avertissement	597
Prise de service	88
Prises d'air de la batterie du système hybride (batterie de traction).....	92
Prises d'alimentation	495
Prises d'alimentation (1500 W)	497

R

Radiateur	542
Rangement de console	475
Rangement inférieur de plancher	483
Rangements	474
RCD (détection de la caméra arrière)	
Fonction.....	408
RCTA	
Fonction.....	401
Réapprovisionnement en carburant	
Capacité	650
Ouverture du bouchon du réservoir à carburant	298
Si la trappe à carburant ne peut pas être ouverte	627
Types de carburant.....	650
Reconnaissance des panneaux de signalisation (RSA)	353
Refroidisseur intermédiaire.....	542
Réglage des phares.....	578
Régulateur de vitesse	
Régulateur de vitesse actif	356

**Régulateur de vitesse à radar
(régulateur de vitesse actif) 356**

Régulateur de vitesse actif.... 356

Message d'avertissement..... 363

Réinitialisation du message indiquant qu'un entretien est nécessaire..... 524

Remorquage

Conduite avec une caravane/remorque 237, 238

Remorquage avec les 4 roues au sol..... 252

Remorquage d'urgence..... 588

Remorquage avec les 4 roues au sol 252

Remplacement

Ampoules 579

Fusibles 575

Pile de la clé électronique 572

Pneus 615

Rétroviseur

Rétroviseur intérieur 191

Rétroviseur numérique 192

Rétroviseurs extérieurs 202

Rétroviseur intérieur 191, 192

Rétroviseur numérique 192

Rétroviseurs

Désembuage des rétroviseurs extérieurs 456

Rétroviseur intérieur 191

Rétroviseur numérique 192

Rétroviseurs extérieurs 202

Rétroviseurs extérieurs

Assistance à la sortie du véhicule en sécurité 389

BSM (surveillance de l'angle mort)..... 383

Désembuage des rétroviseurs extérieurs 456

Fonction d'asservissement des rétroviseurs à l'enclenchement de la marche arrière 203

Fonction RCTA 401

Mémoire de position du rétroviseur 214

Rabattement..... 204

Réglage 202

Rétroviseurs latéraux

BSM (surveillance de l'angle mort) 383

Chauffages 456

Fonction d'asservissement des rétroviseurs à l'enclenchement de la marche arrière 203

Fonction RCTA 401

Mémoire de position du rétroviseur 214

Rabattement 204

Réglage 202

Roue de secours..... 615

Roue de secours compacte

Emplacement de stockage ... 616

Roues..... 565

Taille 658

RSA (reconnaissance des panneaux de signalisation)..... 353

S

Safety Connect 77

Sangle de retenue supérieure .74

Score éco 116, 127

Sécurité enfant

Commande de verrouillage des lève-vitres électriques..... 208

Comment votre enfant doit porter la ceinture de sécurité 37

Précautions concernant la batterie 12 V 546, 637

Précautions relatives à la ceinture de sécurité..... 57

Précautions relatives à la rallonge de ceinture de sécurité 37

Précautions relatives au hayon à commande électrique 153

- Précautions relatives au toit ouvrant panoramique 211
- Précautions relatives au volant chauffant et aux sièges chauffants 468
- Précautions relatives aux coussins gonflables 46
- Précautions relatives aux lève-vitres électriques 207
- Sécurité enfants de porte arrière 152
- Siège de sécurité enfant 60
- Sécurité enfants 152**
- Sélection multi-terrain 425**
- Si vous devez arrêter votre véhicule en urgence 585**
- Siège de sécurité enfant**
 - Au moyen d'une patte d'ancrage 74
 - Conduite en compagnie d'enfants 57
 - Fixé avec un système LATCH 70
 - Fixé avec une ceinture de sécurité 65
 - Points à retenir 58
 - Système de classification de l'occupant du siège passager avant 51
 - Types de méthodes d'installation des sièges de sécurité enfant 60
- Sièges**
 - Appuie-têtes 186
 - Installation des sièges enfant/des sièges de sécurité enfant 58
 - Mémorisation de la position de conduite 214
 - Mémorisation de la position du siège 214
 - Nettoyage 520
- Position d'assise correcte sur le siège 33
- Précautions concernant le réglage 180
- Réglage 180
- Sièges chauffants 468
- Sièges ventilés 468
- Sièges arrière 181**
 - Appuie-têtes 186
 - Sièges chauffants 468
- Sièges avant**
 - Appuie-têtes 186
 - Fonction de rappel de la mémorisation 216
 - Mémorisation de la position de conduite 214
 - Mémorisation de la position du siège 214
 - Nettoyage 520
 - Position de conduite correcte 33
 - Réglage 180
 - Sièges chauffants 468
 - Sièges ventilés 468
- Sièges chauffants 468**
- Sièges ventilés 468**
- Signal sonore**
 - Moniteur de conduite 313
- Soin**
 - Ceintures de sécurité 520
 - Extérieur 516
 - Intérieur 520
- Spécifications 648**
- Surchauffe 638**
- Surveillance de l'angle mort (BSM) 383**
- Système antivol**
 - Alarme 95
 - Système d'antidémarrage 94
- Système d'accès et de démarrage mains libres**
 - Démarrage du système hybride 253

- Emplacement des antennes. 173
- Fonctions d'accès..... 148, 155
- Système d'antidémarrage..... 94**
- Système d'antipatinage (TRAC)**
..... 434
- Système d'arrêt de conduite**
d'urgence 373
- Système d'assistance à la des-**
cente 431
- Système d'avertissement de**
pression des pneus
Enregistrement de codes d'iden-
tification 559
Enregistrement de la position de
chaque roue 554
Fonction 551
Installation des valves à émet-
teur de surveillance de la pres-
sion de gonflage des pneus 553
Réglage de la pression des
pneus 556
Sélection du jeu de roues..... 561
Témoin d'avertissement 597
- Système de classification de**
l'occupant du siège passager
avant..... 51
- Système de climatisation 454**
Filtre de climatisation 567
Mode de climatisation écono-
mique 459
Mode de flux d'air concentré sur
les sièges avant (S-FLOW) 461
Système de climatisation auto-
matique 454
Système de climatisation auto-
matique arrière 464
- Système de climatisation auto-**
matique 454
Mode de climatisation écono-
mique 459
- Système de climatisation auto-**
matique arrière 464
- Système de commande automa-**
tique des éclairages 284
- Système de freinage à pilotage**
électronique (ECB) 433
- Système de freinage antiblocage**
(ABS)..... 433
Témoin d'avertissement 595
- Système de refroidissement.. 540**
Surchauffe du moteur 638
Surchauffe du système hybride
..... 641
- Système de sécurité de pré-coli-**
sion (PCS)
Fonction..... 315
Témoin d'avertissement 598
- Système de verrouillage du**
levier de vitesses 272
- Système d'éclairage de jour .. 283**
- Système hybride..... 82**
Composants haute tension..... 88
Conduite efficace prédictive .. 86
Contact d'alimentation (allu-
mage) 253
Démarrage du système hybride
..... 253
Écran de consommation/contrôle
de l'énergie 137
Freinage régénératif 84
Mode de conduite EV 260
Précautions relatives au système
hybride..... 88
Si le système hybride ne
démarré pas 624
Surchauffe 641
Système d'arrêt d'urgence..... 93
Système d'avertissement acous-
tique du véhicule 86
- Système intuitif d'aide au sta-**
tionnement
Fonction..... 394

T

- Tapis de sol.....32**
- Taux de conduite en mode EV**
..... **118, 129**
- Taux en mode EV..... 118, 129**
- Télécommande du verrouillage centralisé**
Fonction d'économie de la pile
..... 174
Remplacement de la pile.....572
Verrouillage/Déverrouillage .. 144
- Témoin de rappel de ceinture de sécurité596, 597**
- Témoin du système hybride 104, 111, 136**
- Témoin EV.....84**
- Témoin indicateur de dysfonctionnement.....594**
- Témoins100**
- Témoins d'avertissement592**
ABS.....595
Contrôle conduite-démarrage
.....595
Direction assistée électrique 595
Niveau de carburant insuffisant
.....596
Pression des pneus.....597
Pression d'huile moteur basse
.....594
SRS.....594
Surchauffe de liquide de refroidissement.....593
Système de charge593
Système de freinage592
Système de priorité des freins
.....595
Système de sécurité de pré-collision.....598
Témoin d'activation du système de maintien des freins601
- Témoin d'avertissement de surchauffe du système hybride593
- Témoin de désactivation du système intuitif d'aide au stationnement600
- Témoin de frein de stationnement601
- Témoin de perte d'adhérence
.....600
- Témoin de rappel de ceinture de sécurité conducteur596, 597
- Témoin de régulateur de vitesse
.....599
- Témoin de régulateur de vitesse actif.....599
- Témoin d'informations relatives à l'aide à la conduite.....599
- Témoin indicateur de dysfonctionnement.....594
- Témoin LDA.....598
- Témoin LTA.....598
- Témoin PDA598
- Température extérieure..103, 108**
- Temps écoulé.....119**
- Toit ouvrant**
Asservissement du toit ouvrant panoramique au verrouillage des portes.....210
- Toit ouvrant panoramique**
Fonction de protection anti-pincement.....210
Fonctionnement.....209
- Totalisateur kilométrique106, 113**
- Totalisateurs partiels..... 106, 113**
- Toyota Safety Sense 3.0**
AHB (feux de route automatiques).....286
Assistance dans les embouteillages376
FCTA (avertissement de trafic transversal avant).....350

LCA (aide au changement de voie)	333
LDA (alerte de sortie de voie)	337
LTA (aide au suivi de voie) ...	328
Moniteur de conduite.....	312
PCS (système de sécurité de pré-collision).....	315
PDA (assistance proactive à la conduite)	344
Régulateur de vitesse actif ...	356
RSA (reconnaissance des panneaux de signalisation)	353
Système d'arrêt de conduite d'urgence	373

TRAC (système antipatinage)434

Transmission

Commande de sélection du mode de conduite.....	424
Mode M	268
Palettes de changement de vitesses	267, 268
Si le levier de vitesses est bloqué sur P	272
Transmission automatique ...	262
Transmission hybride	271

Transmission automatique

Mode M	268
Palettes de changement de vitesses	267, 268

Transmission hybride271

Mode S	273
--------------	-----

Trappe à carburant

Rapprovisionnement en carburant.....	298
Si la trappe à carburant ne peut pas être ouverte	627

Troisième feu stop

Remplacement des ampoules	579
---------------------------------	-----

U

Urgence, en cas d'

En cas de crevaison	615
Si la batterie 12 V est déchargée	631
Si la clé électronique ne fonctionne pas correctement	628
Si la trappe à carburant ne peut pas être ouverte	627
Si le système hybride ne démarre pas	624
Si le véhicule est submergé ou si l'eau sur la route monte	586
Si un avertisseur sonore se déclenche	592
Si un message d'avertissement s'affiche	606
Si un témoin d'avertissement s'allume	592
Si votre véhicule doit être remorqué	588
Si votre véhicule est bloqué	644
Si votre véhicule surchauffe	638
Si vous devez arrêter votre véhicule en urgence	585
Si vous perdez vos clés.....	626
Si vous suspectez un problème	591

V

Ventilateurs (sièges ventilés) 468

Verrouillage des portes

Hayon à commande électrique	153
Portes latérales	148
Système d'accès et de démarrage mains libres	173
Télécommande du verrouillage centralisé	144

Vitesse moyenne du véhicule119

Vitres

Désembuage de la lunette arrière	456
Lave-vitre	290
Lève-vitres électriques	205

Vitres latérales.....205

Volant

Commandes de réglage des ins- truments	115, 123
Réglage.....	190
Volant chauffant	468

Volant chauffant468

**VSC (contrôle de la stabilité du
véhicule).....434**

**Pour des informations
concernant l'équipement
listé ci-dessous, repor-
tez-vous au "MANUEL
MULTIMÉDIA DU PRO-
PRIÉTAIRE".**

- Système de commandes
vocales
- Système de navigation
- Système audio/visuel
- Moniteur de vue panora-
mique
- Moniteur d'aide au stationne-
ment Toyota

Certifications

► Système d'accès et de démarrage mains libres

US

FCC ID:HYQ23ABN

FCC ID:HYQ14FBX

NOTE:

This device complies with part 15 of the FCC Rules. Operation is subject to the following two conditions: (1) This device may not cause harmful interference, and (2) this device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.

FCC WARNING:

Changes or modifications not expressly approved by the party responsible for compliance could void the user's authority to operate the equipment.

<For 14FBX>

The FCC ID is affixed inside the equipment. You can find the ID when replacing the battery.

00

NOTE:

This device contains licence-exempt transmitter(s)/receiver(s) that comply with Innovation, Science and Economic Development Canada's licence-exempt RSS(s).

Operation is subject to the following two conditions:

- (1) This device may not cause interference.
- (2) This device must accept any interference, including interference that may cause undesired operation of the device.

<For 14FBX>

The IC Certification number is affixed inside the equipment. You can find the number when replacing the battery.

NOTE:

L'émetteur/récepteur exempt de licence contenu dans le présent appareil est conforme aux CNR d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada applicables aux appareils radio exempts de licence.

L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes :

- (1) L'appareil ne doit pas produire de brouillage;
- (2) L'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

<Pour 14FBX>

Le numéro d'accréditation IC est apposé à l'intérieur de l'appareil. Ce numéro est visible au remplacement de la pile.

► Clé numérique

US

FCC ID:HYQ17EAD

NOTE

This device complies with part 15 of the FCC Rules. Operation is subject to the following two conditions: (1) This device may not cause harmful interference, and (2) this device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.

FCC WARNING

Changes or modifications not expressly approved by the party responsible for compliance could void the user's authority to operate the equipment.

CAUTION : Radio Frequency Radiation Exposure

This equipment complies with FCC radiation exposure limits set forth for an uncontrolled environment and meets the FCC radio frequency (RF) Exposure Guidelines. This equipment should be installed and operated keeping the radiator at least 20cm or more away from person's body.

Co-location: This transmitter must not be co-located or operated in conjunction with any other antenna or transmitter.

00

This device contains licence-exempt transmitter(s)/receiver(s) that comply with Innovation, Science and Economic Development Canada's licence-exempt RSS(s). Operation is subject to the following two conditions:

- (1) This device may not cause interference.
- (2) This device must accept any interference, including interference that may cause undesired operation of the device.

The antenna cannot be removed (and changed) by user.

Co-location: This transmitter must not be co-located or operated in conjunction with any other antenna or transmitter.

CAUTION: Radio Frequency Radiation Exposure

This equipment complies with ISED radiation exposure limits set forth for an uncontrolled environment and meets RSS-102 of the ISED radio frequency (RF) Exposure rules. This equipment should be installed and operated keeping the radiator at least 20 cm or more away from person's body.

L'émetteur/récepteur exempt de licence contenu dans le présent appareil est conforme aux CNR d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes :

- (1) L'appareil ne doit pas produire de brouillage;
- (2) L'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

L'utilisateur n'est pas autorisé à retirer (ou modifier) l'antenne.

Emplacement : Cet émetteur ne doit pas être installé ou utilisé conjointement avec d'autres antennes ou émetteurs.

ATTENTION : exposition aux radiofréquences

Cet équipement est conforme aux limites d'exposition aux rayonnements d'ISDE établies pour un environnement non contrôlé ainsi que la norme CNR-102 de la réglementation d'ISDE relative à l'exposition aux radiofréquences (RF). Cet équipement doit être installé et utilisé avec un minimum de 20 cm de distance entre la source de rayonnement et le corps.

► Capteur radar à ondes millimétriques

FCC ID: HYQDNMWR011

D11 US 01

NOTE:

This device complies with part 15 of the FCC Rules. Operation is subject to the following two conditions: (1) This device may not cause harmful interference, and (2) this device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.

FCC WARNING:

Changes or modifications not expressly approved by the party responsible for compliance could void the user's authority to operate the equipment.

US 01

Radiofrequency radiation exposure Information:

This equipment complies with FCC radiation exposure limits set forth for an uncontrolled environment. This equipment should be installed and operated with minimum distance of 20 cm between the radiator (antenna) and your body. This transmitter must not be co-located or operating in conjunction with any other antenna or transmitter.

US 02

NOTE:

This device contains licence-exempt transmitter(s)/receiver(s) that comply with Innovation, Science and Economic Development Canada's licence-exempt RSS(s). Operation is subject to the following two conditions:

- (1) This device may not cause interference.
- (2) This device must accept any interference, including interference that may cause undesired operation of the device.

This equipment complies with ISED radiation exposure limits set forth for an uncontrolled environment and meets RSS-102 of the ISED radio frequency (RF) Exposure rules. This equipment should be installed and operated keeping the radiator at least 20 cm or more away from person's body.

CA 01

NOTE:

L'émetteur/récepteur exempt de licence contenu dans le présent appareil est conforme aux CNR d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes :

- (1) L'appareil ne doit pas produire de brouillage;
- (2) L'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

Cet équipement est conforme aux limites d'exposition aux rayonnements énoncées pour un environnement non contrôlé et respecte les règles d'exposition aux fréquences radioélectriques (RF) CNR-102 de l'ISDE. Cet équipement doit être installé et utilisé en gardant une distance de 20 cm ou plus entre le dispositif rayonnant et le corps.

CA 02

- Système d'accès et de démarrage mains libres et système d'anti-démarrage

FCC ID: NI4TMLF19D-3

US

NOTE

This device complies with part 15 of the FCC Rules. Operation is subject to the following two conditions: (1) This device may not cause harmful interference, and (2) this device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.

FCC WARNING

Changes or modifications not expressly approved by the party responsible for compliance could void the user's authority to operate the equipment.

93

NOTE

CA

This device contains licence-exempt transmitter(s)/receiver(s) that comply with Innovation, Science and Economic Development Canada's licence-exempt RSS(s). Operation is subject to the following two conditions:

- (1) This device may not cause interference.
- (2) This device must accept any interference, including interference that may cause undesired operation of the device.

811

NOTE

CA

L'émetteur/récepteur exempt de licence contenu dans le présent appareil est conforme aux CNR d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes:

- (1) L'appareil ne doit pas produire de brouillage;
- (2) L'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

811

► **Système intuitif d'aide au stationnement**

Product name : Intuitive parking assist

Compliance statement : This device complies with part 18 of the FCC Rules.

Responsible Party : DENSO International America, Inc.

24777 Denso Drive, Southfield Michigan 48033 U.S.A.

<https://www.denso.com/us-ca/en/about-us/company-information/us/diam/>

This ISM device complies with Canadian ICES-001.

Cet appareil ISM est conforme à la norme NMB-001 du Canada.

► **BSM (surveillance de l'angle mort)**

Radiofrequency radiation exposure Information:

This equipment complies with FCC and IC radiation exposure limits set forth for an uncontrolled environment. This equipment should be installed and operated with minimum distance of 20 cm between the radiator and your body.

This transmitter must not be co-located or operating in conjunction with any other antenna or transmitter.

FCC Notice:

Changes or modifications not expressly approved by the party responsible for compliance could void the user's authority to operate the equipment.

C5-002

This device contains licence-exempt transmitter(s)/receiver(s) that comply with Innovation, Science and Economic Development Canada's licence-exempt RSS(s). Operation is subject to the following two conditions:

- (1) This device may not cause interference.
- (2) This device must accept any interference, including interference that may cause undesired operation of the device.

Radiofrequency radiation exposure information:

This equipment complies with radiation exposure limits set forth for an uncontrolled environment. This equipment should be installed and operated with minimum distance of 20 cm between the radiator and your body.

C5-003

L'émetteur/récepteur exempt de licence contenu dans le présent appareil est conforme aux CNR d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes :

- (1) L'appareil ne doit pas produire de brouillage;
- (2) L'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

Informations sur l'exposition aux rayonnements radiofréquences:

Cet équipement est conforme aux limites d'exposition aux rayonnements définies pour un environnement non contrôlé. Cet équipement doit être installé et utilisé avec un minimum de 20 cm de distance entre la source de rayonnement et votre corps.

C5-004

► Système d'avertissement de pression des pneus

FCC ID: PAXPMVG001

NOTE

This device complies with part 15 of the FCC Rules.

Operation is subject to the following two conditions:

- (1) This device may not cause harmful interference, and
- (2) this device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.

FCC WARNING

Changes or modifications not expressly approved by the party responsible for compliance could void the user's authority to operate the equipment.

FCC ID: PAXPMVG101

NOTE

This device complies with part 15 of the FCC Rules.

Operation is subject to the following two conditions:

- (1) This device may not cause harmful interference, and
- (2) this device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.

FCC WARNING

Changes or modifications not expressly approved by the party responsible for compliance could void the user's authority to operate the equipment.

NOTE

This device contains licence-exempt transmitter(s)/ receiver(s) that comply with Innovation, Science and Economic Development Canada's licence-exempt RSS(s).

Operation is subject to the following two conditions:

- (1) This device may not cause interference.
- (2) This device must accept any interference, including interference that may cause undesired operation of the device.

NOTE

L'émetteur/récepteur exempt de licence contenu dans le présent appareil est conforme aux CNR d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada applicables aux appareils radio exempts de licence.

L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes :

- (1) L'appareil ne doit pas produire de brouillage;
- (2) L'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

“Perchlorate Material – special handling may apply, See www.dtsc.ca.gov/hazardouswaste/perchlorate.”

► Mécanisme d'ouverture de porte de garage

This device complies with FCC rules part 15 and Innovation, Science, and Economic Development Canada RSS-210. Operation is subject to the following two conditions: (1) This device may not cause harmful interference, and (2) This device must accept any interference that may be received including interference that may cause undesired operation. WARNING: The transmitter has been tested and complies with FCC and ISSED rules. Changes or modifications not expressly approved by the party responsible for compliance could void the user's authority to operate the device.

This equipment complies with FCC and ISSED radiation exposure limits set forth for an uncontrolled environment. End Users must follow the specific operating instructions for satisfying RF exposure compliance. This transmitter must be at least 20 cm from the user and must not be co-located or operating in conjunction with any other antenna or transmitter.

This device complies with FCC rules part 15 and Innovation, Science, and Economic Development Canada RSS-210. Operation is subject to the following two conditions: (1) This device may not cause harmful interference, and (2) This device must accept any interference that may be received including interference that may cause undesired operation. WARNING: The transmitter has been tested and complies with FCC and ISSED rules. Changes or modifications not expressly approved by the party responsible for compliance could void the user's authority to operate the device.

This equipment complies with FCC and ISSED radiation exposure limits set forth for an uncontrolled environment. End Users must follow the specific operating instructions for satisfying RF exposure compliance. This transmitter must be at least 20 cm from the user and must not be co-located or operating in conjunction with any other antenna or transmitter.

Cet appareil est conforme aux règlements de la FCC, section 15, et au CNR-210 d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada. Le fonctionnement est assujéti aux deux conditions suivantes : (1) cet appareil ne doit pas causer d'interférences nuisibles et (2) cet appareil doit accepter toute interférence reçue, y compris celle qui pourrait entraîner un dysfonctionnement. MISE EN GARDE : L'émetteur a subi des tests et est conforme aux règlements de la FCC et d'ISDE. Les changements ou modifications non approuvés explicitement par la partie responsable de la conformité pourraient rendre caduque l'autorisation de l'utilisateur de se servir du dispositif.

Cet appareil est conforme aux limites d'exposition aux radiations de la FCC et d'ISDE établies pour un environnement non contrôlé. Les utilisateurs finaux doivent respecter les instructions d'utilisation spécifiques pour satisfaire aux exigences de conformité aux expositions de RF. L'émetteur doit se trouver à 20 cm au minimum de l'utilisateur et ne doit pas être situé au même endroit que tout autre émetteur ou antenne ni fonctionner avec un autre émetteur ou antenne.

► Chargeur sans fil

FCC ID : ACJ932AT2301

NOTE:

This device complies with part 15 and part 18 of the FCC Rules. Operation is subject to the following two conditions: (1) This device may not cause harmful interference, and (2) this device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.

FCC CAUTION

Changes or modifications not expressly approved by the party responsible for compliance could void the user's authority to operate the equipment. This equipment has been tested and found to comply with the limits for a wireless power charger, pursuant to part 18 of the FCC Rules. This equipment generates, uses and can radiate radio frequency energy and,

if not installed and used in accordance with the instructions, may cause harmful interference to radio communications. However, there is no guarantee that interference will not occur in a particular installation. If this equipment does cause harmful interference to radio communications, which can be determined by turning the equipment off and on, the user is encouraged to try to correct the interference by one or more of the following measures:

- Reorient or relocate the receiving antenna.
- Increase the separation between the equipment and receiver.
- Connect the equipment into an outlet on a circuit different from that to which the receiver is connected.

This equipment complies with FCC radiation exposure limits set forth for an uncontrolled environment and meets the FCC radio frequency (RF) Exposure Guidelines. This equipment should be installed and operated keeping the radiator at least 20cm or more away from person's body.

NOTE:

This device contains licence-exempt transmitter(s)/receiver(s) that comply with Innovation, Science and Economic Development Canada's licence-exempt RSS(s). Operation is subject to the following two conditions: (1) This device may not cause interference. (2) This device must accept any interference, including interference that may cause undesired operation of the device.

L'émetteur/récepteur exempt de licence contenu dans le présent appareil est conforme aux CNR d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes :

- 1) L'appareil ne doit pas produire de brouillage;
- 2) L'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

CAUTION:

This equipment complies with ISSED radiation exposure limits set forth for an uncontrolled environment and meets RSS-102 of the ISSED radio frequency (RF) Exposure rules. This equipment should be installed and operated keeping the radiator at least 20cm or more away from person's body.

Cet équipement est conforme aux limites d'exposition aux rayonnements énoncées pour un environnement non contrôlé et respecte les règles d'exposition aux fréquences radioélectriques (RF) CNR-102 de l'ISDE. Cet équipement doit être installé et utilisé en gardant une distance de 20 cm ou plus entre le radiateur et le corps humain.

► Safety Connect

FCC ID : BEJTL21BNN

This device complies with part 15 of the FCC Rules and RSS-Gen of IC Rules. Operation is subject to the following two conditions:

- (1) This device may not cause harmful interference, and
- (2) this device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.

Changes or modifications not expressly approved by the manufacturer (or party responsible) for compliance could void the user's authority to operate the equipment.

This equipment complies with FCC RF Radiation exposure limits set forth for an uncontrolled environment. This device and its antenna must not be co-located or operating in conjunction with any other antenna or transmitter. This equipment should be installed and operated with a minimum distance of 20 cm between the radiator and your body

IC : 2703H-TL21BNN

IC Radiation Exposure Statement:

This equipment complies with IC radiation exposure limits set forth for an uncontrolled environment.

This equipment should be installed and operated with minimum distance 20 cm between the radiator & your body.

Operation is subject to the following two conditions:

- (1) This device may not cause interference.
- (2) This device must accept any interference, including interference that may cause undesired operation of the device.

NOTE: THE MANUFACTURER IS NOT RESPONSIBLE FOR ANY RADIO OR TV INTERFERENCE CAUSED BY UNAUTHORIZED MODIFICATIONS TO THIS EQUIPMENT. SUCH MODIFICATIONS COULD VOID THE USER'S AUTHORITY TO OPERATE THE EQUIPMENT.

IC : 2703H-TL21BNN

Avis d'Industrie Canada sur l'exposition aux rayonnements

Cet appareil est conforme aux limites d'exposition aux rayonnements d'Industrie Canada pour un environnement non contrôlé.

Il doit être installé de façon à garder une distance minimale de 20 centimètres entre la source de rayonnements et votre corps.

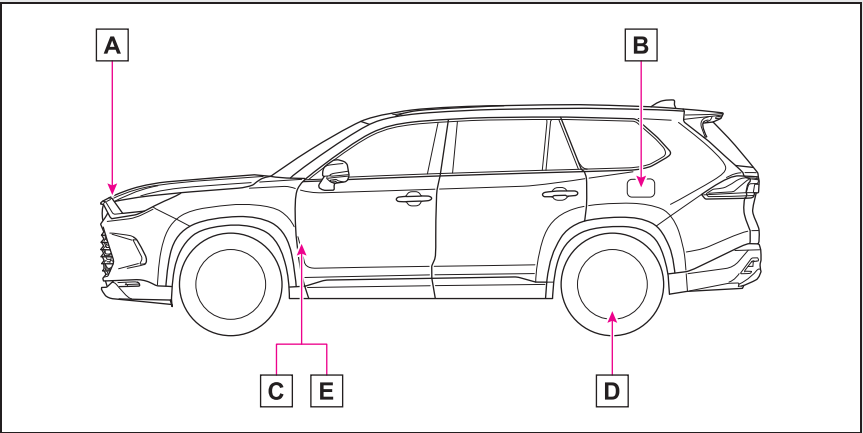
L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes :

1. L'appareil ne doit pas produire de brouillage;
2. L'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

REMARQUE: LE FABRICANT N'EST PAS RESPONSABLE DES INTERFÉRENCES RADIOÉLECTRIQUES CAUSÉES PAR DES MODIFICATIONS NON AUTORISÉES APPORTÉES À CET APPAREIL. DE TELLES MODIFICATIONS POURRAIT ANNULER L'AUTORISATION ACCORDÉE À L'UTILISATEUR DE FAIRE FONCTIONNER L'APPAREIL.



INFORMATIONS STATION-SERVICE



- A** Levier du loquet auxiliaire (→P.533)
- B** Trappe à carburant (→P.300)
- C** Levier de déverrouillage du capot (→P.533)
- D** Pression de gonflage des pneus (→P.658)
- E** Commande d'ouverture de trappe à carburant (→P.300)

Capacité du réservoir de carburant (référence)	17,2 gal. (65 L, 14,3 Imp. gal.)	
Type de carburant	Essence sans plomb uniquement	P.650 P.660
Pression de gonflage des pneus à froid		P.658
Conenance en huile moteur (vidange et remplissage — référence)		P.652
Type d'huile moteur		P.652

